

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

Sciences de l'Antiquité

MERCENAIRES ET MERCENARIAT EN OCCIDENT
DE LA FIN DU V^{ÈME} SIÈCLE AU DÉBUT DU II^{ÈME}
SIÈCLE AVANT J.-C.

Thèse de Doctorat présentée par SANDRA PÉRÉ-NOGUÈS

TOME 2

UNIVERSITÉ DE TOULOUSE LE MIRAIL

Sciences de l'Antiquité

MERCENAIRES ET MERCENARIAT EN OCCIDENT
DE LA FIN DU V^{ÈME} SIÈCLE AU DÉBUT DU II^{ÈME}
SIÈCLE AVANT J.-C.

Thèse de Doctorat présentée par SANDRA PÉRÉ-NOGUÈS

TOME 2

CHAPITRE VII

LES DERNIERS FEUX DU MERCENARIAT EN

SICILE : DES MAMERTINS À LA CHUTE DE

SYRACUSE

Il convient maintenant d'achever cet exposé sur l'histoire du mercenariat en Sicile et en Grande Grèce par l'évocation des derniers bouleversements que connut l'île avant de tomber sous la coupe romaine. Il faut avant tout noter qu'en dépit de la multiplicité des sources pour cette période, les informations concernant le mercenariat se raréfient ou, le plus souvent, passent au second plan¹. Est-ce une illusion véhiculée par les textes qui privilégient désormais l'histoire militaire de Rome et effacent ainsi toute la tradition mercenaire dans laquelle la Sicile a pu baigner? Ou bien toute pratique du mercenariat n'appartient-elle plus qu'à Carthage et à son illustre représentant Hannibal? Il est bien évident que ce rejet du mercenariat sert aussi à souligner que Rome s'était dispensée de cette pratique : l'armée romaine était une armée de citoyens et d'alliés et n'avait pas besoin du secours des mercenaires. Pourtant, l'aide apportée aux Mamertins, ou les renforts mercenaires d'Hiéron au début de la seconde guerre punique, sont autant d'indices qui révèlent que Rome n'était pas franchement hostile à ce genre de pratique.

SECTION I - L'AVENTURE DES MAMERTINS DE MESSINE

L'aventure des Mamertins reste sans nul doute l'un des épisodes les plus connus du mercenariat en Sicile car elle incarne le symbole des déviances auxquelles ce système pouvait conduire. C'est aussi le caractère violent de la prise de Messine qui a

¹ Par souci de clarté, nous limiterons notre propos aux faits les plus saillants de cette période.

retenu l'attention des historiens anciens² : comme à Entella, d'abord accueillis favorablement, les mercenaires se retournèrent rapidement contre la population, assassinèrent les hommes, puis s'emparèrent du pouvoir, de leurs biens et de leurs femmes. Il est bien évident que ce scénario tragique s'inscrit dans un *topos* littéraire que les sources anciennes ont construit et enrichi depuis le IV^{ème} siècle³. De plus, les mercenaires changèrent le nom de la cité pour celui de *Mamertinè* en référence à *Mamers*, le dieu Mars en osque⁴. G. Tagliamonte⁵ propose de voir dans *Mamers* un terme qui était utilisé depuis la fin du V^{ème} siècle pour désigner tous les mercenaires italiens qui étaient arrivés sur l'île. Ce mot ferait ainsi référence non seulement à leur statut militaire et à une idéologie guerrière très prononcée, mais aussi à leur origine ethnique. Il faut donc essayer de dépasser toutes ces reconstructions historiques pour savoir quel sens on peut attribuer à l'aventure des Mamertins et quelle place elle tient dans l'histoire générale du mercenariat sicilien.

Les pérégrinations des Mamertins qui suivirent leur départ de Syracuse (printemps 287) restent difficiles à situer dans l'espace et le temps. L'année de leur arrivée à Messine est elle-même incertaine, car le récit de Diodore⁶ fait état d'exactions que les Mamertins auraient commises dans d'autres cités comme Agrigente, Camarine et Géla vers la même époque. On a d'abord supposé que les anciens mercenaires de Syracuse avaient pendant un certain temps pris du service auprès de Phintias, tyran d'Agrigente, avant de quitter malgré eux la région⁷. Au terme de leur errance, ils seraient arrivés à Messine vers 285-284. Une autre interprétation qui suit de près le texte de Diodore a été proposée par A. Vallone et G. Mafodda⁸ et nous paraît plus logique. En

² Polybe I,7-8 ; Diodore XXI,18,1 ; Dion Cassius IX, fr. 40,8 ; Denys d'Halicarnasse XX,4,8 ; Strabon VI,2,3 ; Zonaras VIII,8 ; Tite-Live XXVIII,28,6.

³ G. Tagliamonte, « Rapporti tra società di immigrazione e mercenari italici nella Sicilia greca del IV secolo a.C. », à paraître dans les *Atti del XXXVI Convegno di Studio sulla Magna Grecia (1997)*.

⁴ DS XXI,18,1

⁵ G. Tagliamonte, 1994, p. 194. Voir également G. Nenci, 1982, p. 1071 et E. Campanile, 1993, p. 601-604.

⁶ DS XXIII,1,4.

⁷ Voir A. Vallone, 1955, p. 33-34 n.1 ; G. Mafodda, 1978, p. 349 et G. De Sensi Sestito, 1980, p. 345-346.

⁸ A. Vallone, 1955, p. 33-34 ; G. Mafodda, 1978, p. 350-351.

effet, une fois chassés de Syracuse, les mercenaires prirent certainement le chemin du retour vers l'Italie et s'arrêtèrent à Messine. Ainsi, ils seraient déjà présents dans la cité, seulement quelques mois après leur expulsion de Syracuse. Les exactions contre les cités méridionales de l'île seraient par conséquent postérieures à leur installation à Messine. D'autres arguments confortent également cette hypothèse. D'abord, les mercenaires ne montrèrent aucune agressivité à l'égard des habitants de Messine au moment de leur arrivée. Ensuite, l'accueil des Messiniens leur fut favorable, ce qui ne pourrait pas se comprendre après toute cette série de rapines sur d'autres cités grecques. Enfin, on peut ajouter que les campagnes menées contre les cités du sud de l'île ne peuvent se concevoir sans l'existence d'une base arrière suffisamment sûre pour tout repli ou toute contre-offensive ennemie.

Nous avons précédemment évoqué la violence qu'ils déployèrent pour se débarrasser des hommes de la cité, épisode qui n'est pas non plus sans relation avec les agissements de la garnison romaine installée sur l'autre rive du Déroit à Rhégion⁹. Il faut pourtant tempérer le caractère éminemment tragique et irréversible des actes commis par les Mamertins. Loin d'avoir éliminé la totalité de la population masculine, les anciens mercenaires ont plutôt cherché – certes peut-être par la force – à s'intégrer à la vie politique de la cité. Cette volonté était d'autant plus exacerbée que les Syracusains leur avaient sans doute refusé toute intégration¹⁰. On peut du reste s'interroger sur l'origine précise des membres de cette communauté mamertine. Les auteurs anciens ont pour la plupart identifié les Mamertins à des mercenaires d'origine campanienne. Mais une tradition transmise par Festus, qui remonte au poète Alfius¹¹, évoque une tout autre origine : à la suite d'une épidémie qui s'était abattue sur leur région, des Samnites partirent s'installer dans le Bruttium chez les Tauriani ; de là ils

⁹ Voir *infra*

¹⁰ E. Campanile, 1993, p. 604 : en s'appuyant sur le texte d'Alfius, l'auteur émet l'hypothèse assez juste que la cité grecque accorda après sa soumission le droit de cité et de la terre aux mercenaires. Plus tard, ceux-ci récupérèrent la totalité du pouvoir comme le montre l'existence de *meddices* (magistrature osque) sur des inscriptions de la fin du III^{ème} siècle. A notre sens, c'est sans doute en profitant de leur alliance avec les Romains que les Mamertins purent imposer de nouvelles formes d'institutions. Sur cet aspect que nous ne traiterons pas car il est postérieur à 264, G. Tagliamonte, 1994, p. 194-195.

¹¹ Alfius chez Festus, s.v. *Mamertini*. Sur le *ver sacrum*, voir J. Heurgon, *Trois études sur le ver sacrum*, 1957 ; L. Aigner Foresti, 1995, p. 141-147.

purent secourir les Messiniens qui, en remerciement de leur aide, les invitèrent à partager leur territoire et à entrer dans la cité. Sans donner du crédit à une telle reconstruction, G. Tagliamonte en retient néanmoins deux aspects : des Samnites ont pu participer à l'aventure messinienne puisqu'ils figuraient dans les rangs de l'armée agathoclénne ; par ailleurs les contacts entre Mamertins et Tauriani existent et sont attestés par l'épigraphie¹². Ces relations correspondaient probablement à des formes d'immigration ou de recrutement destinées à renforcer les rangs de la communauté mamertine¹³. Sous l'appellation de Mamertins il faut donc entendre aussi bien des Campaniens que des Samnites et même des Lucaniens et des Bruttians.

Dans tous les cas, les Mamertins ont réussi à constituer un nouvel Etat qui ne devait pas laisser indifférents Syracusains et Carthaginois¹⁴. En effet, ils occupaient l'une des cités les plus importantes de la région : elle permettait non seulement de contrôler le Déroit mais aussi d'accéder à l'Italie. Au cours des années qui suivirent leur installation, les Mamertins mirent la main sur une bonne partie du nord-est de la Sicile et se constituèrent un territoire qu'il est possible de délimiter grâce au récit des campagnes de Hiéron telles qu'elles sont rapportées par Diodore¹⁵. Ils disposaient d'un certain nombre de places fortes (*phrouria*)¹⁶ au-delà du territoire de la cité, telles que Mylae (Milazzo), Ameselon (Regalbuto) et Alaesa (Castel di Tusa). Pour maintenir de telles garnisons, les Mamertins durent recourir à l'embauche de nouveaux mercenaires, peut-être d'origine italique¹⁷. Parmi les cités tributaires on peut compter Tyndaris (Tindari) et Abacénè (Tripi). Le territoire placé sous leur contrôle s'étendait donc au

¹² P. Poccetti, 1988, p. 119-121.

¹³ G. Tagliamonte, 1994, p. 193.

¹⁴ Polybe I,8,1 : « non seulement ils dominaient en toute tranquillité la ville et son territoire, mais encore ils inquiétaient périodiquement sur leurs frontières les Carthaginois et Syracuse, et ils se faisaient payer tribut par une grande partie de la Sicile ».

¹⁵ Diodore XXII,13,1-2 : « celui-ci, abandonnant le territoire ennemi, s'empara de vive force de Mylae et fit quinze cents prisonniers. Il s'empara ensuite de plusieurs autres places et marcha sur Ameselon, ville située entre le territoire des Centoripiens et des Agyriens. Quoique cette place fût extrêmement forte et défendue par une nombreuse garnison, il l'emporta d'assaut et la détruisit de fond en comble. Il fit grâce à la garnison, l'incorpora dans son armée, et donna le territoire de la ville aux Centoripiens et aux Agyriens. Ensuite Hiéron, à la tête d'une puissante armée, força la ville d'Alaesa à se rendre. ».

¹⁶ Diodore XXII,13,1 ; Plutarque, *Pyrrhus*, 23,1.

¹⁷ G. De Sensi Sestito, 1977, p. 51 : les 1500 soldats de la garnison de Mylae ou ceux d'Ameselon étaient probablement des mercenaires.

nord jusqu'au fleuve Tusa et au sud jusque dans la région de Regalbuto, le fleuve Simeto en constituant la limite méridionale¹⁸.

En verrouillant les voies terrestres et maritimes vers l'Italie et en percevant des tributs sur les cités de leur territoire, les Mamertins reprenaient à leur compte un système d'impérialisme territorial qui n'était guère éloigné des pratiques mises en œuvre par Syracuse. Force est pourtant de constater la remarquable adaptation dont ils surent faire preuve : non seulement ils passèrent d'un système de prédation à une forme de contrôle économique suffisamment efficace pour inquiéter leurs voisins grecs et carthaginois et enrichir leur propre développement, mais ils parvinrent aussi à s'insérer dans les échanges avec le monde péninsulaire.

Leurs frappes monétaires constituent un témoignage probant de cette évolution. Le système pondéral utilisé, qui est aussi commun aux Lucaniens et aux Bruttians, et la circulation des séries monétaires montrent qu'il existait d'intenses échanges commerciaux avec d'autres régions de l'Italie : le Bruttium, mais aussi la Campanie et le Samnium¹⁹. Les numismates soulignent surtout le caractère éminemment italique des types monétaires que les Mamertins choisirent. Ainsi la représentation d'Arès et du taureau affirmerait des valeurs et des traditions samnites liées à la tradition du *versacrum*²⁰. Pourtant, durant la première phase d'émissions (287-278), ces frappes furent aussi soumises à une forte influence siciliote, plus précisément syracusaine : la tête d'Arès est représentée selon des canons stylistiques siciliotes ; la figure de Zeus sous des traits juvéniles ou de l'aigle sur un foudre sont aussi des thèmes issus du répertoire grec, en l'occurrence siciliote²¹. Dans ces conditions, il faut à notre avis tempérer l'idée

¹⁸ Voir **carte 7**. Ils détenaient donc le contrôle de la vaste région des monts Péloritains. Selon A. Vallone (1955, p. 43), ce territoire formait un quadrilatère partant de la pointe de l'île vers Tauroménion (qui était indépendante) et de Centoripes à Santo Stefano sur la côte septentrionale. G. De Sensi Sestito (1977, p. 46-51) introduit une distinction entre ce territoire et la chôra messinienne qui ne devait pas atteindre Milazzo.

¹⁹ Voir **planche 15**. Sur le monnayage des Mamertins, M. Särström, *A study in the coinage of the Mamertins*, Lund, 1940 et S. De Caro Balbi, 1972, p. 14-17. Nous renvoyons également à S. Calciati, *CNS I*, 1987, p. 98-114.

²⁰ S. De Caro Balbi, 1972, p. 11 : l'auteur établit un lien avec la tradition transmise par Alfius.

²¹ S. De Caro Balbi, 1972, p. 12.

que les thèmes italiques choisis sont le reflet d'une identité nationale²² ; ils indiquent tout au plus l'appartenance mentale des Mamertins au monde de la guerre²³. Il s'agissait sans doute d'exalter leur réussite et de souder la communauté par l'évocation de thèmes guerriers dans lesquels tous les membres pouvaient se reconnaître. Ainsi, sans renoncer à leur origine italique, les Mamertins ont-ils sans doute essayé de marquer leur spécificité guerrière à l'égard des cités voisines, tout en ne refusant pas de s'insérer dans le contexte économique régional²⁴.

A la tête d'une cité aussi stratégique, les Mamertins surent tirer parti de leurs alliances avec les Romains et les Carthaginois lors de l'expédition de Pyrrhus. Ils trouvèrent également un appui opportun à Rhégion où une légion avait été installée par les Romains en 282. Comme le note G. Tagliamonte, l'histoire des Campaniens de Rhégion peut difficilement être intégrée au problème du mercenariat. Les Campaniens et les Sidicins qui furent dépêchés par Rome jouissaient respectivement d'un statut de *cives sine suffragio* ou de *socii*. Néanmoins, l'installation d'une garnison campanienne semble s'inspirer d'une utilisation déjà ancienne des mercenaires italiques dans la région. Si leur statut ne permet pas de les confondre avec des mercenaires, leur fonction s'apparente elle à un usage courant des mercenaires. Il faut en outre signaler que Rhégion ne fut pas la seule à recevoir une garnison « romaine », mais que d'autres cités italiotes ont pu en bénéficier²⁵. En 216, les Romains envoyèrent aussi « trois cents cavaliers, issus de l'aristocratie campanienne » en Sicile pour tenir garnison²⁶. Dans ces conditions, on peut supposer que Rome avait repris à son compte des pratiques largement diffusées dans le monde italiote.

²² Selon G. Tagliamonte (1994, p. 197) ce monnayage marquerait la coïncidence entre l'affirmation « d'une identité nationale » et l'affirmation de « valeurs martiales ». Le concept d'identité nationale nous paraît ici gênant en raison du manque d'informations que nous avons sur l'Etat mamertin proprement dit.

²³ C'est aussi dans ce sens qu'il faut interpréter la présence d'armes (casque, pointe de lance) sur les droits avec la tête d'Arès : voir **planche 15**.

²⁴ Il faut aussi souligner le fait que leur monnayage était en bronze et donc destiné à des échanges à petit ou moyen rayon. On utilise aussi souvent l'existence de *meddices* dans la cité pour établir le caractère profondément italique de l'Etat mamertin ; mais comme nous l'avons dit, ces références sont tardives.

²⁵ G. Tagliamonte, 1994, p. 200-201.

²⁶ Tite-Live XXIII,4,8.

En 282, huit cents Campaniens et quatre cents Sidicins arrivèrent donc à Rhégion ; avec les renforts de 280, leur effectif s'éleva sans doute à quatre mille hommes²⁷. A la tête de cette *legio*, se trouvait un Campanien, Decius Vibellius, peut-être membre de la famille des *Vibellii*²⁸. Selon les auteurs anciens, ils se rapprochèrent des Mamertins compte tenu de leur origine commune. Ainsi assurés de leur soutien, ils essayèrent de s'émanciper de la tutelle romaine et s'emparèrent de Rhégion. Le récit de la prise de Rhégion fait écho à l'épisode de Messine et est construit selon le même *topos* littéraire. En dépit de cette tradition, il est bien évident que cet acte les plaçait dans l'illégalité vis-à-vis de Rome car ils pouvaient constituer à terme un noyau de déstabilisation dans la région. De fait, les Romains réagirent promptement et avec sévérité, car il était urgent de faire un exemple²⁹.

Après l'écrasement de leurs alliés de Rhégion, les Mamertins se retrouvèrent isolés et fragilisés face aux Carthaginois et aux Syracusains³⁰. En effet à Syracuse, Hiéron, qui venait de prendre le pouvoir, se préparait à lancer une grande offensive contre eux. Après quelques mois de guerre, ils subirent une défaite totale près du Longanos³¹, où leur chef Kiôs fut grièvement blessé et mourut³². Messine fut dès lors assiégée : ce fut là le prélude au déclenchement de la première guerre punique³³ et à la fin de l'indépendance de l'Etat mamertin³⁴.

L'épisode des Mamertins de Messine constitue le dernier « avatar » de l'histoire des mercenaires en Sicile. Rejetés par Syracuse, les anciens mercenaires d'Agathocle parvinrent à se rendre maîtres d'une autre cité, Messine, et à contrôler une vaste région

²⁷ Polybe I,7,7 ; Denys d'Halicarnasse XX,16 (4500).

²⁸ G. Tagliamonte, 1994, p. 200. Voir aussi F.W. Walbank, 1970², p. 53 et V. La Bua, 1971, p. 63-141.

²⁹ Sur la fin des Campaniens de Rhégion, Polybe I,7,9-13 ; Diodore XXII,1,2-3 ; Tite-Live XXVIII,28,4.

³⁰ A. Vallone (1955, p. 43) situe le début du déclin des Mamertins peu avant la chute des Campaniens de Rhégion, puisqu'ils ne purent leur envoyer aucun secours.

³¹ A l'ouest de Milazzo : pour la localisation voir F.W. Walbank, 1970², p. 56.

³² Diodore XXII,13,5-6. C'est le seul nom mamertin transmis par les sources littéraires pour le III^{ème} siècle. Selon G. Tagliamonte (1994, p. 196), ce nom pourrait être la transcription dans l'onomastique grecque d'un nom italique.

³³ W. Hoffmann, 1969, p. 153-180 ; D. Roussel, 1970, p. 65-103, K. Meister, 1987, p. 85-91 (sur l'importance du Détroit dans la politique expansionniste de Rome. Voir également Y. Le Bohec, 1996, p. 62-66 et 68-73. Sur la « communauté de race » entre Mamertins et Romains, argument qui cautionnera leur alliance : G. Tagliamonte, 1994, p. 197-198 (où l'auteur montre à quel point ce thème incluait les Romains dans le monde barbare).

³⁴ A. Pinzone, 1981, p. 5-54 (sur l'histoire de Messine à partir de 264).

au nord-est de l'île. De cette réussite, la tradition a surtout conservé l'image « d'hommes sans foi, ni loi, volontiers qualifiés de criminels, de barbares, de bandits et de pirates » comme le note fort justement Y. Garlan³⁵.

SECTION II - LE RÈGNE DE HIÉRON II (275-215)³⁶

Fils d'Hiéroclès³⁷ et d'une servante, Hiéron est décrit par les auteurs anciens comme un jeune homme sans fortune, sans appui, mais protégé des dieux³⁸. Selon Justin, il aurait reçu du roi Pyrrhus plusieurs récompenses militaires (*multis militaribus donis*) : était-il un mercenaire de son armée³⁹ ou un soldat allié ? Il n'est pas possible de se prononcer eu égard au texte du compilateur latin.

Il n'est pas non plus facile de reconstituer de manière objective les événements qui aboutirent au coup d'Etat d'Hiéron en 276/275. Polybe, qui en fournit le principal récit, livre une version rapide des faits : « l'armée syracusaine, qui s'était révoltée contre le gouvernement et cantonnait autour de Merganè, avait mis à sa tête deux des siens : Artémidoros et celui qui fut par la suite roi de Syracuse, Hiéron, qui était relativement jeune, mais brillamment doué pour régner et gouverner⁴⁰ ». Les historiens modernes ont en règle générale interprété cet épisode comme une révolte des troupes mercenaires qui composaient presque exclusivement l'armée syracusaine⁴¹. Pourtant une lecture fidèle du texte montre qu'il s'agit en fait d'une crise née entre les citoyens qui combattaient dans l'armée (αἱ δυνάμεις τῶν Συρακοσίων) et les citoyens de la cité (οἱ ἐν τῷ πόλει), probablement le parti qui était au pouvoir dans la cité⁴². L'origine de la crise était donc politique et affectait l'ensemble de l'armée et non les seuls mercenaires⁴³.

³⁵ Y. Garlan, 1989, p. 171.

³⁶ Sur le règne d'Hiéron II, G. De Sensi Sestito, 1977.

³⁷ Sur les origines de son père : G. De Sensi Sestito, 1977, p. 18 n. 50.

³⁸ Justin XXIII,4,4-5 et 7-11 (son ancêtre était Gélon, ancien tyran de Sicile) ; Polybe VII,8,1.

³⁹ S. Berger, 1992, p. 53.

⁴⁰ Polybe I,8,3.

⁴¹ G.T. Griffith, 1975², p. 204.

⁴² Nous suivons ici l'interprétation convaincante de G. De Sensi Sestito, 1977, p. 11-12.

⁴³ *Contra* G.T. Griffith, 1975², p. 204 : pour lui, la crise serait née du non paiement de la solde ; mais il se fonde sur un épisode postérieur à ces événements.

Fort du commandement militaire qu'il partageait avec Artémidoros, Hiéron réussit à entrer dans Syracuse grâce à des partisans (διὰ τινῶν οἰκείων) et se fit remettre le titre de stratège. Pour conforter sa position et gagner une certaine légitimité politique et sociale, il épousa la fille de Leptine « qui avait une autorité et un crédit beaucoup plus grands que les autres citoyens », et, qui « était extrêmement populaire auprès de la masse »⁴⁴. Cette ascension n'est pas sans rappeler celle de Denys l'Ancien qui chercha lui aussi par tous les moyens à asseoir une autorité incontestée⁴⁵.

Dans son récit, Polybe glisse un commentaire qui rappelle sans nul doute tous les troubles que la cité a connus jusqu'alors : « à Syracuse, chaque fois qu'on envoyait au dehors l'armée et les magistrats avec l'armée, il y avait continuellement des soulèvements et des bouleversements politiques »⁴⁶. Cette réflexion qu'il prête à vrai dire à Hiéron fait écho aux innombrables crises de la cité depuis la mort d'Agathocle, mais elle révèle aussi une certaine vision polybienne de l'histoire de Syracuse : c'est l'armée et ses chefs qui sont la plupart du temps au cœur des crises politiques, problème d'autant plus grave que cette armée est composée de mercenaires. Ce thème cher à Polybe sert aussi à justifier le sort tragique que réserva Hiéron à ces derniers quelque temps plus tard.

Pour conforter sa position politique, Hiéron décida dès 274 de combattre les « Barbares qui s'étaient emparés de Messine », à savoir les Mamertins, et se lança donc dans une série de campagnes qui aboutirent finalement à l'intervention des Romains et au début de la première guerre punique. Lors du premier face à face près de Centoripes⁴⁷, Hiéron profita du combat pour faire décimer ses propres troupes mercenaires⁴⁸. Cette élimination délibérée reste encore très discutée dans la mesure où

⁴⁴ Polybe I,9,2.

⁴⁵ G. De Sensi Sestito, 1977, p. 28-29 : Leptine était probablement un des éminents représentants de la faction oligarchique syracusaine; cette alliance aurait donc permis à Hiéron de s'assurer la fidélité des oligarques de la cité. Sur le personnage et sa famille, F.W. Walbank, 1970², p. 55-56.

⁴⁶ Polybe I,9,1.

⁴⁷ C'est la bataille du Cyamosoros (269). Pour la datation, B.D. Hoyos, 1985, p. 50-51.

⁴⁸ Polybe I,9,4-5.

le procédé paraît bien expéditif. Il faut d'abord préciser qu'ils s'agissait des « anciens mercenaires (τοὺς ἀρχαίους μισθοφόρους) » qui étaient aux dires de Polybe des troupes « intraitables et remuantes (καχέκτασ καὶ κινητικούς) »⁴⁹. Selon G.T. Griffith, Hiéron aurait éliminé ses mercenaires car il ne pouvait plus honorer leur solde. Cette hypothèse n'est pas satisfaisante, puisqu'il n'hésita pas à se reconstituer rapidement un autre corps de mercenaires. Si la solde n'était pas au centre des préoccupations du stratège syracusain, la discipline devait donc constituer le principal motif qui le poussa à cette décision extrême.

Comme le remarque Polybe, ces mercenaires étaient au service de Syracuse depuis longtemps (ἀρχαίους). On peut donc penser que les griefs entre eux et leur chef devaient remonter aux derniers événements politiques. G. De Sensi Sestito⁵⁰ avance l'idée qu'ils furent associés à la tentative tyrannique de Thoinon, ce qui suffisait à Hiéron pour se méfier de leur attitude et chercher à s'en débarrasser au plus vite. Mais elle évacue un aspect important dans sa démonstration : si ces hommes furent réintégrés à l'armée syracusaine après les luttes entre Thoinon et Sosistratos, ils durent certainement participer au coup d'Etat militaire d'Hiéron. Dans ce cas, on peut aussi supposer qu'ils souhaitaient retirer quelque bénéfice de leur soutien au nouveau maître syracusain. Or, les relations s'envenimèrent sans qu'il soit possible d'en connaître la raison : voulaient-ils menacer l'autorité de leur chef en provoquant des troubles, sachant qu'il n'avait pas encore une position suffisamment solide dans la cité⁵¹ ? En outre, ces mercenaires n'étaient peut-être pas favorables à la guerre contre les Mamertins et menaçaient donc les projets du stratège de Syracuse. Nous disposons ainsi de plusieurs hypothèses qu'il est difficile d'étayer à partir du seul récit de Polybe.

Finalement, l'élimination des anciens mercenaires eut deux conséquences majeures. Hiéron recruta lui-même « un nombre suffisant de mercenaires »⁵², ce qui signifie probablement qu'il procéda au choix d'hommes de confiance. Par ailleurs, ce

⁴⁹ Polybe I,9,3.

⁵⁰ G. De Sensi Sestito, 1977, p. 31.

⁵¹ B.D. Hoyos, 1985, p. 50-51 : il insiste à juste titre sur le fait que Hiéron ne disposait alors que de l'exercice de sa magistrature. C'est après ces campagnes contre les Mamertins, vers 269 (ou 265), qu'il obtint le titre de roi : F. Rizzo, 1971, p. 97-104 et G. De Sensi, 1977, p. 60-62.

⁵² Polybe I,9,6.

nouveau recrutement lui permettait de réorganiser le corps des mercenaires qui était sans doute devenu pléthorique. Par cet acte, Hiéron marquait ainsi sa volonté de reprendre en main l'armée et son commandement⁵³.

Nous avons malheureusement peu d'informations sur la situation du mercenariat sous son règne, même si la pratique n'avait pas disparu⁵⁴. En effet, après la bataille de la Trébie, Hiéron fournit à son allié romain un renfort de cinq cents Crétois et mille *peltophoroi*⁵⁵, qu'il faut sans doute identifier aux *mille sagittarii ac funditores* cités par Tite-Live⁵⁶. Il est intéressant de noter que les Crétois apparaissent pour la première fois dans les conflits occidentaux⁵⁷. Ces mêmes mercenaires crétois furent sans doute faits prisonniers à Trasimène puis libérés par Hannibal⁵⁸. D'autres mercenaires recrutés sous le règne d'Hiéron furent impliqués dans les dernières luttes politiques qui contribuèrent à la chute de Syracuse.

Mais Hiéron II ne chercha apparemment pas le secours des troupes mercenaires pour assurer son pouvoir ; loin d'avoir instauré une tyrannie, il exerça une *basileia* qui requérait non la terreur mais un consensus populaire autour de sa personne⁵⁹. Après la première guerre punique, il sut établir un pouvoir sur le modèle des grands royaumes hellénistiques : tout en conservant tous les pouvoirs civils et militaires, il laissa subsister les organes de gouvernement et les magistratures de la cité. Les effets de sa politique furent sensibles dans le domaine économique, la cité renouant avec une phase de

⁵³ G. De Sensi Sestito, 1977, p. 35 : selon elle, il aurait recruté ses troupes pour son propre compte, ce qui était le signe manifeste du pouvoir autocratique qu'il comptait exercer.

⁵⁴ Peu de renseignements nous sont aussi fournis par la numismatique. Néanmoins nous renvoyons aux études générales suivantes : S. Garraffo, 1995, p. 453-463 et M. Caccamo Caltabiano, B. Carroccio et E. Oteri, 1995, p. 195-279.

⁵⁵ Polybe III,75,7.

⁵⁶ F.W. Walbank, 1970², p. 409. Tite-Live XXII,37,8 : « Hiéron avait vu au camp [romain], dans l'infanterie légère, des auxiliaires étrangers et avait pour cette raison envoyé mille archers et frondeurs (*mille sagittarii ac funditores*) ; c'étaient des hommes capables de tenir tête aux Baléares et aux Maures et à d'autres peuples entraînés au javelot. »

⁵⁷ Il y avait eu le précédent de l'expédition d'Athènes : voir G.T. Griffith, 1975², p. 206. Entre 280 et 150, un mouvement d'émigration soutenu affecta la population masculine de l'île : sur cet aspect et l'histoire du mercenariat crétois, M. Launey, 1987², p. 248-298, notamment 275-276

⁵⁸ Tite-Live (XXIV,30,13) parle de six cents Crétois. Voir *infra*.

⁵⁹ G. De Sensi Sestito, 1977, p. 181-193, en particulier p. 183. Egalement A.M. Prestianni Giallombardo, 1995, p. 495-509.

prospérité. Dans un tel contexte, le mercenariat retrouva un rôle limité au seul champ de la guerre et à la puissance de l'armée syracusaine.

Vers la fin de son règne, Hiéron dut faire face à la rébellion fomentée par son fils aîné Gélon qui voulait se rallier à l'ennemi punique⁶⁰. Malgré une répression très dure à l'encontre des rebelles, le pouvoir d'Hiéron s'était soudain trouvé fragilisé. Après sa disparition, des faiblesses importantes devaient se faire jour : le pouvoir était entre les mains d'un roi bien trop jeune et soumis à des régents peu scrupuleux ; en outre, les Syracusains qui étaient menacés par la flotte punique se divisaient sur la conduite de la guerre. Ainsi, la mort d'Hiéron au printemps 215 faisait perdre à Rome un de ses plus fidèles alliés dans le second conflit contre Carthage⁶¹. Ce conflit fut aussi le dernier acte de l'histoire du mercenariat en Sicile.

SECTION III - LA CHUTE DE SYRACUSE ET LA FIN DU MERCENARIAT EN SICILE⁶²

Le court règne du successeur d'Hiéron, Hiéronyme⁶³, fut marqué par la rupture définitive de l'alliance entre Rome et Syracuse⁶⁴. Cette décision qui lui fut inspirée par ses tuteurs Adranodoros et Zoïppès avait pour effet de rapprocher le pouvoir syracusain de Carthage⁶⁵ et elle permit ainsi à des descendants de bannis syracusains, Hippocratès et Epicydès, de revenir dès 215 dans la cité et d'y jouer un rôle décisif⁶⁶.

⁶⁰ Tite-Live XXIII,30,10-12.

⁶¹ G. De Sensi Sestito, 1980, p. 360-361.

⁶² Pour les textes et les événements, R. Marino, 1988, *La Sicilia dal 241 al 210 a.C.*, Rome.

⁶³ Fils de Gélon, petit-fils d'Hiéron, il régna treize mois avant d'être assassiné par ses soldats.

⁶⁴ Pour les événements complexes des années 215-214, P. Marchetti, 1972, p. 5-26.

⁶⁵ Ce rapprochement est peut-être perceptible dans certaines frappes monétaires syracusaines et barcides : voir M. Caccamo Caltabiano, 1997, p. 37-48.

⁶⁶ Polybe (VII,2,4) présente ainsi ces personnages : « Il se trouvait que ces deux hommes servaient depuis assez longtemps déjà auprès d'Hannibal, étant citoyens de Carthage parce que leur grand-père avait été banni de Syracuse pour avoir été trouvé coupable d'un attentat contre l'un des fils d'Agathocle, Agatharchos ». Voir aussi Tite-Live XXIV,6,2. Leur grand-père a pu être l'instigateur de l'assassinat des fils d'Agathocle après sa fuite d'Afrique en 307 ; cette hypothèse est défendue par F.W. Walbank, 1967, II, p. 32-33 et chapitre VI, section II,3. Sur ces personnages, Niese, « Epikydes 4 », *R.E.*, 1907, VI,1, col. 155-156 et Lenschau, « Hippocratès 10 », *R.E.*, 1913, VIII,2, col. 1779-1780.

Durant son règne, Hiéronyme fut entouré d'étrangers qui participèrent à la vie politique au titre de conseillers suivant en cela les usages des royaumes hellénistiques ; mais leurs fonctions restent à vrai dire obscures. Certains sont cités par Polybe lors de la visite de l'ambassade que Rome avait dépêchée auprès d'Hiéronyme : Aristomachos de Corinthe, Damippos de Lacédémone et Autonos de Thessalie⁶⁷. Hiéronyme disposait aussi d'ambassadeurs étrangers qu'il utilisa pour prendre contact avec Hannibal en Italie : Polycleitos de Cyrène et Philodèmos d'Argos⁶⁸. Ces derniers sont désignés comme des lieutenants d'Epicydès par Tite-Live⁶⁹, ce qui laisse supposer qu'ils firent aussi office de chefs mercenaires.

Dans son armée, il dut certainement récupérer les mercenaires que son père avait recrutés. C'est sans doute le cas des Crétois qui pactisèrent, en dépit de leurs chefs, avec Hippocratès et Epicydès après la chute de Léontinoi. Tite-Live rapporte qu'ils avaient été capturés au lac de Trasimène, puis relâchés par Hannibal ; ils gardaient donc une certaine reconnaissance à l'égard du chef carthaginois qui leur avait laissé la vie sauve. De retour en Sicile, ils avaient probablement rejoint les rangs de l'armée syracusaine⁷⁰.

Après l'assassinat d'Hiéronyme par un de ses gardes du corps⁷¹, Syracuse fut une nouvelle fois plongée dans des luttes politiques d'autant plus violentes que le destin de la cité était en jeu. Les mercenaires prirent part à ces différentes crises en favorisant tel ou tel clan. Ainsi Adranodoros, qui fut convaincu de complot et exécuté, comptait sur « des auxiliaires espagnols et africains » pour tuer les préteurs et les notables de la cité, et sur une troupe de mercenaires pour reprendre l'île d'Ortygie⁷². A la veille du siège de Syracuse par les Romains, les troupes d'Hippocratès et d'Epicydès qui étaient formées de mercenaires affrontèrent avec succès l'armée des citoyens et des préteurs réfugiée dans l'Achradine⁷³. Sans multiplier les exemples, il est bien clair que

⁶⁷ Polybe VII,5,3. Voir F.W. Walbank, 1970², p. 36.

⁶⁸ Polybe VII,2,2.

⁶⁹ Tite-Live XXV,25,3 (Philodèmos fut commandant de l'Euryale) ; XXV,28,5.

⁷⁰ Tite-Live XXIV,30,12-13 ; 31.

⁷¹ XXIV,7.

⁷² XXIV,24,7-8.

⁷³ XXIV,32. Voir G. Tagliamonte, 1994, p. 215.

l'intervention des troupes mercenaires aggravait considérablement l'état de crise que connaissait la cité.

Les mercenaires présents à Syracuse jusqu'à sa chute étaient en grande partie les recrues faites par Hiéron et son fils au cours de leurs règnes. Néanmoins, d'autres contingents y furent certainement dépêchés par Carthage, surtout après la rupture entre Rome et le pouvoir syracusain. Ainsi des troupes espagnoles et africaines ont sans doute accompagné Hippocratès et Epicydès à Syracuse. Dans le récit de Tite-Live, il est aussi question de déserteurs italiens qui participèrent notamment à la défense de Léontinoi⁷⁴. Après la prise de la cité par Marcellus, deux mille d'entre eux furent décapités⁷⁵. D'autres déserteurs combattirent dans les troupes d'Hippocratès et d'Epicydès qui s'emparèrent de l'Achradine quelques jours plus tard. Si l'on en croit l'historien padouan, ces hommes ne partageaient pas les mêmes attentes ni les mêmes craintes que les mercenaires : au moment du siège de Syracuse par Marcellus, ils firent croire aux mercenaires que les Romains leur réserveraient un sort identique et parvinrent ainsi à exciter leur haine contre les Syracusains. Cette distinction entre mercenaires et déserteurs ne doit pourtant pas faire illusion : leur engagement dans l'armée ennemie ressemble par bien des aspects au mercenariat⁷⁶, et ils sont du reste cités avec les contingents mercenaires dans les batailles. Leur statut par rapport à Rome explique l'extrême sévérité des châtements auxquels ils étaient exposés. Choisir de se battre dans l'armée ennemie relevait d'un acte de trahison pour Rome et devait être traité comme tel. A partir du seul récit de Tite-Live, il n'est guère possible de connaître leur origine précise, ni les conditions de leur arrivée à Syracuse⁷⁷.

Les menées des déserteurs provoquèrent une insurrection dans la ville assiégée : les préteurs furent assassinés et les mercenaires prirent le contrôle de la ville⁷⁸. Ils

⁷⁴ XXIV,29-30

⁷⁵ Plutarque, *Marcellus*, 14,2.

⁷⁶ G. Tagliamonte, 1994, p. 215-216.

⁷⁷ G.T. Griffith, 1975², p. 207 n. 3 : selon lui, il s'agissait des peuples alliés du sud de l'Italie.

⁷⁸ Tite-Live XXV,29,8-10.

désignèrent six préteurs qui se répartirent la surveillance des quartiers de la ville : l'un des secteurs de l'Achradine fut délégué à un mercenaire ibère, Moericus⁷⁹. Selon Tite-Live les mercenaires commencèrent à se méfier des déserteurs et cherchèrent à connaître les intentions de Marcellus à leur égard. Or une ambassade, dans l'escorte de laquelle avait été placé un mercenaire ibère, Belligénès, revint et annonça que les Romains n'avaient aucune intention de sévir contre eux. Les déserteurs étaient ainsi discrédités.

Belligénès parvint aussi à informer son compatriote Moericus de la situation en Espagne et le convainquit de choisir la défection pour faire la guerre avec les Romains ou rentrer chez lui. Afin de s'assurer des propos de Belligénès, Moericus le fit accompagner par son frère lors de la nouvelle délégation qui fut envoyée à Marcellus. Celui-ci rencontra secrètement Marcellus et en obtint certaines garanties. A son retour, Moericus put mettre en place un stratagème et livrer la ville aux Romains⁸⁰.

L'épisode pourrait paraître symbolique dans la mesure où Syracuse perdit sa liberté par la trahison d'un mercenaire, mais plusieurs questions demeurent. Tout d'abord, quelle était l'origine ethnique des protagonistes de l'affaire, à savoir Belligénès et Moericus ? Certains⁸¹ ont émis l'hypothèse que Belligénès appartenait à ce contingent de Celtibères qui fut envoyé en Italie pour essayer d'attirer à eux leurs compatriotes qui se battaient dans les rangs de l'armée punique⁸². Cette interprétation nous paraît discutable dans la mesure où la défection des Celtibères est contemporaine de ces événements dans le récit livien. Néanmoins, les noms de Belligénès et de Moericus pourraient trouver des correspondances dans l'onomastique celto-ibérique, ce qui laisserait donc supposer une origine celtibérique commune⁸³.

⁷⁹ Tite-Live XXV,30,2.

⁸⁰ Tite-Live XXV,30,2-12. Moericus provoqua un nouveau partage des secteurs de la ville et reçut le contrôle de l'entrée du Grand Port, c'est-à-dire du secteur du Plemmyrion au sud et de l'île d'Ortygie au nord (XXV,30,5-6). Il put ainsi ouvrir l'accès de Syracuse aux troupes de Marcellus.

⁸¹ A. Güemes Amado, 1993, p. 253.

⁸² Tite-Live XXIV,49,8.

⁸³ A. Garcia y Bellido, 1962, p. 7-23.

La trahison de Moericus lui valut non seulement de participer à l'ovation de Marcellus à Rome où il défila en compagnie du Syracusain Sosis ceint d'une couronne d'or, mais aussi de recevoir le droit de cité, droit qui ne fut pourtant pas étendu à ses compagnons. En outre, un décret du Sénat attribua à Moericus et à ses compagnons une cité, Murgantia, et son territoire⁸⁴. Quant à Belligénès, on lui concéda cent hectares sur le territoire⁸⁵. Au vu des nombreuses gratifications qu'ils reçurent, on peut sans risque supposer qu'elles faisaient partie des garanties offertes par Marcellus. Ce dernier fut du reste accusé par certains Syracusains d'avoir obtenu la reddition de la cité grâce à des hommes dont les origines étaient obscures⁸⁶. Dans tous les cas, les Romains s'étaient servis d'officiers mercenaires pour mener à bien leur entreprise, ce qui démontre une nouvelle fois leur manque de scrupules à l'égard du mercenariat.

Cette collaboration passait évidemment par l'élite des mercenaires, c'est-à-dire par des officiers suffisamment imprégnés de la langue et de la culture des Etats qui les avaient engagés pour devenir de véritables interlocuteurs. La concession du droit de cité serait en ce sens l'aboutissement d'une acculturation qui restait toutefois limitée aux chefs mercenaires⁸⁷. Mais, si cette collaboration avec les officiers mercenaires perpétue en quelque sorte les liens entre les élites indigènes et Rome, elle ne doit pas être surinterprétée. Il faut constater que la défection d'un contingent mercenaire est en soi un fait assez courant dans les récits de guerre. Plus originale est à l'inverse la démarche des Romains qui ont probablement accepté de pourvoir aux garanties concédées par Marcellus. En effet, si les Ibères ont manifesté leur volonté de s'installer sur l'île, les Romains ont pu y voir une occasion de constituer un noyau de soldats fidèles et capables de pacifier la région. On pourrait rapprocher dans une certaine mesure cet épisode de leur politique menée en Grande Grèce à l'époque de l'expédition de Pyrrhus. Si les Campaniens de Rhégion n'étaient pas à proprement des mercenaires, leur fonction

⁸⁴ Tite-Live XXVI,21,11 et 17. Selon A.N. Sherwin-White (1973², p. 291), Moericus aurait simplement reçu le *ius Latii*.

⁸⁵ Tite-Live XXVI,21,9.

⁸⁶ Tite-Live XXVI,30,6. Ce sursaut de fierté ne devait pourtant pas ébranler la popularité du général romain : Tite-Live XXVI,31,4-5.

⁸⁷ F. Quesada Sanz, 1994, p. 229-230.

de garnissaires s'inscrivait elle dans la tradition mercenaire de la région. Dans cette hypothèse, les Romains ont pu reproduire le même schéma en Sicile, d'autant plus que la guerre contre Hannibal était loin d'être achevée.

Des campagnes de fouilles menées par K. Erim dans la région d'Aidone ont permis l'identification de Murgantia avec le site de Morgantina (Serra Orlando) dont la position était stratégique : proche de la vallée du Gornalunga, il était au cœur des voies d'échanges entre l'est et le sud-ouest de l'île⁸⁸. Par ailleurs, de nombreuses monnaies à légende *Hispanorum* ont été découvertes dans la région. Ces frappes monétaires sont de l'avis de la plupart des numismates tardives, puisqu'elles auraient été réalisées dans la seconde moitié du II^{ème} siècle et au début du I^{er} siècle avant J.-C⁸⁹. Toutefois, elles présentent des parallèles intéressants avec d'autres monnayages siciliens, notamment avec les frappes mamertines. Dans les deux cas, c'est le génitif pluriel du nom de la communauté qui sert de légende à la monnaie⁹⁰. Mais, à la différence des Mamertins et pour des raisons politiques évidentes, les descendants des mercenaires ibères choisirent le latin en rapport avec leur patron⁹¹. Quant au type monétaire le plus courant, à savoir au droit la tête masculine et au revers le cavalier, il n'est pas sans évoquer des émissions celtibériques, en l'occurrence celles des deniers d'Arekorata où figure un cavalier muni d'une lance et sur la ligne d'exergue la légende celtibérique⁹². Cette représentation du cavalier celtibère se retrouve en Espagne sur d'autres émissions monétaires mais aussi sur des stèles⁹³. Sa présence sur des monnaies de Sicile pourrait donc accréditer l'idée que les habitants de Morgantina appartenaient par leurs ancêtres à cette même communauté. La présence sur certains exemplaires d'Athéna casquée laisse

⁸⁸ K. Erim, 1958, p. 87-90.

⁸⁹ Sur les problèmes chronologiques, M. Caccamo Caltabiano, 1985, p. 159-169 (datation haute fin III^{ème} siècle) ; T. Buttrey, 1989, p. 34-68 et S. Calderone, 1990, p. 135-145 (seconde moitié du II^{ème} siècle-début du I^{er} siècle).

⁹⁰ F. Quesada Sanz, 1994, p. 223-224. La légende doit donc se lire « monnaie des *Hispani* » selon l'usage grec.

⁹¹ K. Erim, 1958, p. 87.

⁹² Voir **planche 16**. L. Villaronga, 1979, p. 195-200.

⁹³ Voir par exemple la stèle de Matricenus datée du I^{er} siècle avant J.-C. qui se trouve au Museo Arqueológico Nacional de Madrid (*La guerra en la Antigüedad. Madrid 29 de Abril-29 de Junio 1997*, 1997, p. 221). M.A. Dominguez Arranz (1988, p. 161-162) voit dans cette représentation une idéalisation du guerrier ibère ou l'image d'un personnage mythique.

également supposer une influence grecque, sicilote ou même ibérique⁹⁴. L'analyse de ces frappes aboutit en réalité à un faisceau de questions d'autant plus complexes qu'il n'est pas aujourd'hui possible d'en déterminer une chronologie sûre⁹⁵. Reste cependant plausible l'hypothèse que ces *Hispanorum* constituaient la seconde ou la troisième génération des Celtibères qui s'installèrent définitivement dans la région.

La chute de Syracuse n'impliqua pas la fin de la guerre en Sicile : en 210, le dernier bastion détenu par les Carthaginois, Agrigente, tombait entre les mains de M. Valerius Laevinus après la trahison d'un officier libyo-phénicien, Muttinès⁹⁶. Une nouvelle fois, des soldats étrangers étaient les fossoyeurs de l'indépendance des cités grecques de l'île.

Néanmoins, la prise de Syracuse signifiait l'arrêt d'une pratique devenue séculaire, le mercenariat. Elle entraîna vraisemblablement la dispersion de milliers de mercenaires que les Romains avaient dans un premier temps renoncé à contrôler. Mais le problème s'est sans doute posé après la reddition de toutes les cités de Sicile. En effet, avant de retourner en Italie, le général romain Laevinus s'occupait selon Tite-Live⁹⁷ du sort d'une « bande d'irréguliers » (*inconditam multitudinem*) composée de quatre mille hommes tirés des bas-fonds, exilés, débiteurs, recherchés pour crimes, vivant alors de brigandage et de rapines diverses. A ces hommes installés à Agathyrna sur la côte nord de l'île, le général romain proposa de passer dans le Bruttium pour y être engagés par Rhégion, qui cherchait justement à recruter ce type de parias. Un fragment du livre IX de Polybe fait sans doute référence à cette affaire : « En leur donnant des garanties de sécurité, Marcus les persuada de s'en aller en Italie ; il fut stipulé qu'ils recevraient leurs rations des gens de Rhégion et qu'ils pilleraient le Bruttium, en gardant tout le butin qu'ils tireraient du pays ennemi »⁹⁸. Même si le récit de Polybe n'est pas explicite sur l'identité de ces hommes, il semble hors de doute qu'il s'agit de *l'inconditam multitudinem* décrite par Tite-Live. Cette affaire dissimule à notre sens une autre

⁹⁴ Elle est aussi représentée sur le monnayage d'Ampurias : voir à ce sujet M. P. Garcia-Bellido, 1995, p. 147

⁹⁵ M. P. Garcia-Bellido, 1995, p. 147.

⁹⁶ Tite-Live XXVI,40,2-12.

⁹⁷ Tite-Live XXVI,40,17-18.

⁹⁸ Polybe IX,27,11.

réalité : ces hommes ont été embauchés par Rhégion comme mercenaires, fonction qu'ils assumaient en Sicile, afin de perturber la stratégie d'Hannibal dans le Bruttium. Il est important de noter que les Romains sont présentés comme des intermédiaires dans cette affaire. Or la mission que devait accomplir ces hommes entrainait probablement dans leurs desseins stratégiques. Nous avons sans doute ici un nouvel exemple de l'attitude de Rome face au mercenariat : il fallait utiliser à bon escient des soldats qui s'étaient retrouvés démunis de toute ressource, sans pour autant les intégrer à l'armée romaine. En les mettant à la disposition de Rhégion, elle s'épargnait ainsi tout entretien de nouvelles troupes et réglait le sort d'un nombre important de soldats qui auraient pu à tout moment mettre en cause la pacification de l'île. Mais dans sa démarche, Rome exploitait finalement une pratique bien courante en Grande Grèce : le mercenariat.

CONCLUSION PARTIE II

Après la chute de Tarente, et la reddition de Syracuse soixante plus tard, l'histoire du mercenariat dans les cités grecques du monde occidental s'achève. Dans cette seconde phase, son développement fut essentiellement lié à l'évolution de la guerre et aux difficultés récurrentes des cités grecques à se procurer des troupes nombreuses et à faire face à l'ennemi barbare, carthaginois ou romain.

La seule exception vient encore de Sicile où le règne d'Agathocle favorisa la dissidence de certains citoyens qui prirent le chemin de l'exil ou s'engagèrent comme mercenaires dans le camp ennemi. Chef de mercenaires, « tyran », Agathocle est sans doute le dernier représentant du pouvoir mercenaire qui s'était affirmé depuis la première moitié du IV^{ème} siècle.

PARTIE III

L'HISTOIRE DU MERCENARIAT À CARTHAGE (FIN V^{ÈME} SIÈCLE- DÉBUT II^{ÈME} SIÈCLE)

C'est sans doute dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle que les mercenaires firent leur apparition à l'instigation de Magon dans les armées puniques¹. Lors de la célèbre bataille d'Himère, en 480, Hérodote² raconte que trois cent mille hommes, Phéniciens, Libyens, Ibères, Ligures, Elisyces, Sardes, Corses, placés sous les ordres de son fils Hamilcar, vinrent soutenir le tyran d'Himère Térillos. Dès lors, un *topos* était né : une armée carthaginoise composée de Barbares - pour la plupart des mercenaires - et des effectifs considérables.

Après soixante-dix années de paix, la guerre reprit avec le monde des cités grecques de Sicile : c'est la même image d'une armée barbare et de taille gigantesque qui nous est transmise selon ce « prisme déformant » caractéristique des sources gréco-romaines³.

On commence aujourd'hui à s'affranchir du poids des sources littéraires et à recouper les informations qu'elles peuvent fournir avec d'autres données provenant de l'archéologie, de l'épigraphie ou de la numismatique. Dans ce domaine, beaucoup d'études restent encore à réaliser mais certaines analyses récentes ouvrent des pistes de réflexion importantes pour l'histoire du mercenariat et, plus généralement, pour l'histoire militaire de Carthage.

Il est possible de distinguer deux étapes majeures dans l'histoire du mercenariat à Carthage : d'une part la célèbre « guerre des mercenaires » qui suivit la fin de la domination punique en Sicile ; d'autre part l'action politique et militaire décisive des Barcides.

¹ Justin XIX,1,1 : « Magon, général des Carthaginois, en organisant la discipline militaire (*ordinata disciplina militari*), fonda le premier de tous la puissance carthaginoise et affermit, autant par ses talents militaires que par ses vertus, les forces de l'Etat ». Voir St. Gsell, II, p. 344-345 ; G. Brizzi, 1995, p. 308.

² Hérodote VII,165.

³ M. Szyner, 1991³, p. 546.

CHAPITRE VIII

LE MERCENARIAT À CARTHAGE DE LA FIN DU

V^{ÈME} SIÈCLE JUSQU'EN 238.

Depuis les travaux que Stéphane Gsell a consacrés à l'expédition d'Agathocle, toute la période qui précède les guerres puniques est restée peu traitée dans l'historiographie française. Ce sont surtout les historiens italiens⁴ qui ont renouvelé nos connaissances sur ces conflits dont l'enjeu principal résidait dans le contrôle de la Sicile. De fait, des campagnes nombreuses furent menées contre les cités grecques de l'île tout au long du IV^{ème} siècle et permirent à Carthage de prendre le contrôle de la région occidentale. Pour introduire ce chapitre, il est d'abord nécessaire de proposer un bref rappel des principaux conflits et de leur règlement :

Dates	Conflits	Règlement
410-409 406-405	Première guerre gréco-punique Attaque des principales cités grecques de l'ouest de l'île : Sélinonte, Himère, Agrigente et Géla.	Paix de 405
399-397 393-392	Deuxième guerre gréco-punique Syracuse sous le règne de Denys l'Ancien	Paix de 392
383/382-374	Troisième guerre gréco-punique Syracuse sous le règne de Denys l'Ancien	Paix de 374
368-367	Quatrième guerre gréco-punique Syracuse sous le règne de Denys l'Ancien	Retour au statu quo (paix de 374)
342-338	Syracuse sous l'autorité de Timoléon	Paix de 338
311-305	Syracuse sous le règne d'Agathocle	Paix de 305
277-276	Expédition de Pyrrhus	Retour au statu quo (paix de 305)
264-241	Première guerre punique	Perte de la Sicile et paix de 241 avec Rome
241-238	Mercenaires et Libyens	Perte de la Sardaigne et clauses de 238

⁴ Voir à ce sujet « Eparchia punica in Sicilia », *Kokalos*, 1990-1991, n° 36-37.

Ce tableau révèle surtout que les conflits furent d'autant plus âpres qu'ils mirent rapidement en cause l'intégrité du domaine punique en Sicile. Ainsi les hostilités reprenaient dès lors qu'à Syracuse était en place un pouvoir dont la vocation politique était autoritaire et expansionniste. Néanmoins, en l'espace de presque deux siècles, les années de guerre restèrent largement inférieures aux années de paix⁵, ce qui tend parfois à faire adopter une approche faussée des événements et de la situation de Carthage dans l'île.

Beaucoup d'historiens se sont interrogés sur la responsabilité de Carthage dans ces conflits et sur leurs véritables enjeux. Il n'est pas inutile de revenir sur ces questions. Une première difficulté est soulevée par l'intervention punique dans l'île en 410-409, intervention sollicitée par Ségeste qui ne pouvait plus compter sur le secours d'Athènes. En effet, le changement d'attitude de Carthage, qui passe alors d'une position neutre à une participation active dans le conflit contre Sélinonte⁶, pose un problème d'interprétation. En s'appuyant sur le récit de Diodore, certains ont suggéré l'hypothèse qu'un « parti de la guerre » s'était formé à Carthage et qu'il disposait d'un représentant en la personne d'Hannibal⁷. Toutefois, les campagnes de 410-409 n'eurent aucune retombée directe pour Carthage : elle n'installa aucune garnison et ne chercha pas à imposer une quelconque domination sur les cités phéniciennes qui étaient ses alliées⁸. C'est en fait la récurrence des campagnes contre le pouvoir dionysien qui a probablement conduit Carthage à s'engager plus avant dans l'île et finalement à instaurer une « épiscratie »⁹. Le début de cette « épiscratie » est définitivement consacré en 374 par la signature d'un traité qui établit le fleuve Halykos (actuel Platani) comme frontière avec l'empire syracusain¹⁰. Les clauses de ce traité se maintinrent pendant plus d'un siècle en dépit des efforts grecs pour récupérer des portions du territoire près de la

⁵ Voir le décompte fait par N. Kallala, 1995, p. 163.

⁶ Rappelons qu'elle était restée à l'écart des campagnes menées par Athènes sur l'île.

⁷ P. Anello, 1986, p. 135-136 et p. 156-158 : selon l'auteur, qui s'appuie sur les travaux de G. Ch. et C. Picard, le pouvoir carthaginois cherchait à maintenir un équilibre entre une faction pacifiste et un parti favorable à la guerre incarné par Hannibal. Cela expliquerait notamment qu'en 406 Hannibal ait partagé le commandement de ces campagnes avec Himilcon qui appartenait sans doute à la faction pacifiste.

⁸ P. Anello, 1986, p. 152-156 ; pour les monnayages de ces cités p. 161.

⁹ Sur l'emploi du terme « épiscratie » et ses significations : P. Anello, 1986, p. 115-180, en particulier p. 128 ; V. Tusa, 1990-1991, p. 165-174 ; F. Bondi, 1990-1991, p. 215-231.

¹⁰ Voir **carte 8**.

frontière. En effet, si les Carthaginois détenaient sous leur domination tout le territoire à l'ouest de l'Halykos, les Grecs essayèrent de se constituer une zone de défense dans la région située entre l'Halykos et l'Himère, notamment sous l'action militaire et colonisatrice de Timoléon¹¹. Même après le long conflit contre Agathocle, qui permit aux Carthaginois de s'infiltrer davantage dans cette zone intermédiaire, ce fut un retour au *statu quo* : le fleuve constitua à nouveau la frontière entre les deux empires.

Une évolution se dessine pourtant dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle et surtout au début du III^{ème} siècle : en réaction à l'agression qu'avait représentée l'expédition d'Agathocle en Afrique, les Carthaginois exercèrent une domination plus étroite dans leur épiceratie, domination dont les manifestations les plus sensibles apparaissent dans les documents numismatiques et archéologiques¹². A l'arrivée de Pyrrhus (278/277) en Sicile, les Carthaginois, qui assiégeaient Syracuse, tenaient des cités aussi importantes qu'Agrigente, Enna ou Héraclée Minoa¹³. Le roi épirote réussit néanmoins à les repousser dans leur territoire et finalement à les assiéger dans leur dernière et unique possession, Lilybée. Mais peu à peu lâché par les alliés siciliotes, Pyrrhus échoua dans la prise de la forteresse punique et se retira de l'île. Les Carthaginois purent ainsi récupérer leurs possessions et prendre le contrôle de la région intérieure de l'île entre l'Halykos et l'Himère. De fait, à la veille de la première guerre punique, ils occupaient toujours la région occidentale et contrôlaient aussi une grande part de la Sicile centrale et méridionale, soit à peu près les deux tiers de la Sicile. Mais cette expansion maximale ne résista pas au conflit avec Rome : le traité de 241 mettait en effet un terme à la domination punique sur l'île¹⁴. D'autres clauses y furent ajoutées en 238, notamment la perte de la Sardaigne.

¹¹ Dans cette zone, des centres situés le long de la vallée de l'Himère connurent une période florissante à cette époque : Monte Desusino, Monte Saraceno, Sabucina, Castellazo di Marianopoli et Gibil Gabib. Voir sur ce point la **carte 10** ; pour la bibliographie de ces sites, S.N. Consolo Langher, 1992, p. 38-41 ; 1996, p. 59-60. Cette région entre le Platani et le Salso fut régulièrement envahie et contrôlée par les Carthaginois à partir de la fin du IV^{ème} siècle.

¹² P. Anello, 1986, p. 177. Pour ces documents voir *infra*.

¹³ Diodore XXII,10,2-3.

¹⁴ B. Scardigli, 1991, p. 205-243 : voir *infra*.

Si Carthage représenta longtemps aux yeux des Grecs une puissance barbare, elle fut surtout un « *instrumentum regni* »¹⁵ pour le pouvoir syracusain dans la mesure où la guerre justifiait et renforçait la position des tyrans. Il faut pourtant constater que, contrairement à la propagande négative véhiculée par les textes, cette position évolua rapidement : Carthage devint peu à peu un allié objectif pour nombre de cités qui luttèrent contre l'hégémonie de Syracuse et un employeur éventuel pour la foule des bannis que chaque crise politique engendrait¹⁶.

Dans ces conditions, il semble improbable que Carthage –et même ses ennemis grecs – ait cherché à mener une guerre d'élimination totale de l'adversaire¹⁷ : plutôt que de parler de guerres à outrance, il vaut mieux envisager ces conflits comme des luttes dont l'enjeu était non seulement de protéger des aires d'influence sur l'île mais aussi de défendre des routes commerciales essentielles au développement économique de la métropole¹⁸.

D'aucuns¹⁹ ont également observé que Carthage était animée d'une conception de la guerre qui serait peu comparable avec celle du monde grec et *a fortiori* romain. Il est vrai que la défense de son épicerie en Sicile passait par un relatif équilibre politique avec les cités grecques voisines, mais il n'est pas sûr que sa conception de la guerre fut

¹⁵ Pour reprendre l'expression utilisée par P. Anello, 1990-1991, p. 212.

¹⁶ C'est en particulier le cas de toutes les cités (Camarine, Léontinoi, Catane, Tauroménion, Messine...) qui passèrent dans son camp pour combattre Agathocle. Voir P. Anello, 1990-1991, p. 212.

¹⁷ N. Kallala, 1995, p. 169 : l'auteur fait une distinction entre les deux impérialismes qui s'affrontèrent sur l'île : Syracuse aurait mené une véritable politique d'expansion visant au contrôle étroit des autres cités grecques, alors que Carthage voulait préserver ses intérêts stratégiques et commerciaux dans la partie occidentale de l'île. Cette interprétation ne répond pourtant pas à un point particulier : comment expliquer et définir les percées des Carthaginois dans le Déroit de Messine à partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle et même ses relations avec les peuples barbares d'Italie du Sud ?

¹⁸ A ce propos, il faut citer la prise des îles Lipari après le départ de Pyrrhus : Diodore XXII,13,7.

¹⁹ H. Baklouti, 1995, p. 1-10, en particulier p. 4-5. Selon lui, « contrairement à plusieurs autres peuples de l'antiquité classique, la guerre n'était qu'un moyen d'ultime recours qu'on ne faisait intervenir que lorsque tous les autres moyens s'avéraient vains ». Il insiste également sur la conception économique que les Carthaginois auraient eue de la guerre, à savoir « un investissement qui présentait le moins de garantie, alors qu'il est le plus onéreux ». Cette idée est également défendue par J.G. Demerliac et J. Meirat, 1983, p. 281-282.

Sur la conception de la guerre à Carthage, nous ajoutons la critique très sévère de L. Loreto (1997, p. 227-251) contre le livre d'A. Ameling, où l'historien allemand défend l'idée d'une cité pacifiste. L'historien italien insiste au contraire sur l'importance de la guerre pour l'économie carthaginoise et sur l'immense flotte qu'elle avait réussi à se constituer ; considérer Carthage comme un Etat pacifiste relèverait d'une « *illusione ottica* » selon L. Loreto. Ces derniers débats montrent encore à quel point il est difficile d'appréhender certaines réalités de la vie politique et militaire de Carthage !

à ce point spécifique. La place de la guerre dans la politique carthaginoise serait donc à reconsidérer dans son ensemble pour les événements de Sicile.

Quant au déclenchement de la première guerre punique, nous éviterons de tomber dans un débat qui continue à susciter beaucoup de publications²⁰. C'est davantage l'issue du conflit qui doit retenir notre attention. En effet, la défaite de Carthage se soldait par la perte de la Sicile, puis plus tard de la Sardaigne, et obligeait donc la cité à réorienter toute sa politique extérieure. Le traité de 241 comportait également une clause relative au recrutement des mercenaires : d'après les récits divergents de Polybe et d'Appien²¹, il était désormais interdit à Carthage de recruter des mercenaires en Italie. Nous reviendrons sur cette disposition plus loin, mais nous pouvons d'ores et déjà retenir qu'elle obligeait Carthage à diversifier ses réseaux et ses zones de recrutement en Occident.

Le mercenariat joua un rôle important dans la politique extérieure de Carthage aussi bien en temps de paix qu'en temps de guerre. En effet, limiter l'intervention au seul domaine de la guerre serait une erreur, car les mercenaires participèrent sans aucun doute à la défense territoriale de l'empire punique. Carthage s'était aussi constitué l'une des armées les plus puissantes du monde méditerranéen occidental. A la veille de sa défaite face à Rome, elle était parvenue à mettre sur pied l'un des systèmes les plus efficaces de recrutement en mercenaires : de la péninsule ibérique jusqu'en Grèce, elle réussit à trouver des hommes voulant se mettre à son service. Enfin, les témoignages monétaires sont abondants pour cette époque, notamment pour la Sicile, lieu de naissance du monnayage punique. Sur l'île circulèrent des frappes à caractère militaire qu'on désigne le plus souvent sous le nom de frappes « siculo-puniques ». Ces monnayages témoignent sans doute d'une implication de plus en plus directe de Carthage en Sicile et dans son empire au cours du IV^{ème} siècle.

²⁰ Pour la bibliographie W. Huss, 1985, p. 216-217 ; S. Lancel, 1992, p. 382-385 ; Y. Le Bohec, 1996, p. 22-28.

²¹ Polybe III,27,4 ; Appien, *Sic.*, 2,4.

SECTION I - LES MERCENAIRES DANS L'ORGANISATION MILITAIRE CARTHAGINOISE

Carthage a eu recours au mercenariat pour remplir deux priorités de sa politique extérieure : d'une part les campagnes militaires contre les cités grecques de Sicile, puis contre Rome ; d'autre part le maintien de sa présence dans l'empire, notamment en Sardaigne et en Sicile. Dans l'un et l'autre cas, les mercenaires jouèrent un rôle important, même s'il reste encore difficile d'en évaluer la portée. Nous sommes en effet une nouvelle fois tributaires des sources littéraires et de leur tendance à surévaluer le poids du mercenariat à Carthage. La crise qui éclata en 241 entre les mercenaires et la cité contribue également à fausser la réalité d'une pratique qui n'était finalement guère éloignée dans ses objectifs de celle du monde grec.

En dépit de ces limites, une analyse raisonnée des forces militaires engagées s'impose pour comprendre quelle fut la place des mercenaires dans la guerre. Par ailleurs, une confrontation entre données littéraires et données archéologiques permet d'aborder un aspect plus méconnu et plus complexe du rôle des mercenaires : leur place dans la défense de l'empire punique.

§ 1 - Les mercenaires et la guerre

A) Des chiffres et des mercenaires

La plupart des spécialistes de l'histoire de Carthage²² se montrent à juste titre réticents à employer les chiffres proposés par les auteurs anciens pour analyser la composition des armées carthagoises. Pour l'époque des grandes guerres gréco-puniques du règne de Denys l'Ancien, les effectifs sont en effet pléthoriques²³ et ne sont pas directement exploitables pour une analyse. Néanmoins, à partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle, les données s'avèrent parfois plus précises ou du moins plus

²² Nous renvoyons aux mises en garde de Stéphane Gsell, II, p. 332-333 ; et surtout de M. Snycer, 1990, p. 113-114 et Cl. Nicolet, 1991³, p. 600-601.

²³ On peut établir un rapport numérique de 1 à 4 entre les troupes siciliennes et les troupes carthagoises pour ces conflits.

acceptables²⁴. A travers quelques exemples, notre principal objectif sera donc d'évaluer l'ampleur d'une levée militaire et d'en établir, si cela est possible, la proportion de troupes mercenaires. Il est bien évident que nos hypothèses tiendront compte des effectifs connus ou supposés des armées ennemies, qu'elles soient grecques ou romaines.

Considérons tout d'abord les effectifs carthaginois alignés au moment de la bataille du Crimisos face à Timoléon en 341. Diodore mentionne 70 000 fantassins et pas moins de 10 000 cavaliers, chars de guerre et chariots de transport²⁵. Sur ces 70 000 fantassins, 50 000 étaient déjà présents en Sicile puisqu'ils avaient servi sous les ordres de Magon pour mater la révolte des habitants d'Entella²⁶. Dans ces conditions, la levée supplémentaire réalisée par Carthage ne concernait plus que 20 000 hommes. On peut rester circonspect face à des effectifs aussi élevés et notre déduction d'une levée de 20000 hommes pourrait ainsi paraître assez fantaisiste. Or elle est recoupée par d'autres effectifs connus pour des batailles postérieures.

Ainsi à la veille de la bataille de l'Ecnome contre l'armée d'Agathocle (311), Hamilcar, nouveau commandant, reçoit « deux mille citoyens [...], dix mille Libyens, mille mercenaires tyrrhéniens et deux cents zeughippes, sans compter mille frondeurs des Baléares » ; soit un total de 14 200 hommes. Mais, après une traversée désastreuse où la moitié de la flotte périt, Diodore indique que le chef carthaginois « fit venir des mercenaires et leva parmi les alliés siciliens les hommes qui convenaient ». Il prit aussi des troupes déjà sur place pour étoffer les rangs de son armée : on dénombre au bout du compte 40 000 fantassins et 5 000 cavaliers. D'après ces témoignages, les effectifs d'une levée variaient de 14 000 à 20 000 hommes selon les circonstances, le reste de l'armée étant présent ou engagé en Sicile.

²⁴ Cette évolution est sans doute liée aux changements de sources de Diodore qui privilégie pour les événements les plus récents Timée.

²⁵ Diodore XVI,77,4 ; Plutarque, *Timoléon*, 25,1 : « les Carthaginois débarquèrent à Lilybée avec une armée de soixante-dix mille hommes, deux cents trières, mille vaisseaux de transport ».

²⁶ Diodore XVI,67,2.

Des effectifs assez proches apparaissent pour la première guerre contre Rome. En 261, Hannon serait arrivé à Agrigente avec 50 000 fantassins et 6 000 cavaliers²⁷. Un auteur tardif, Orose²⁸, qui suit une tradition latine, fournit des chiffres inférieurs : 30 000 fantassins et 1 500 cavaliers. Dans les deux cas, les effectifs semblent exagérés, mais ils tiennent probablement compte de la levée de mercenaires opérée peu auparavant par Carthage²⁹ et du renfort des troupes stationnées en Sicile. Lors du débarquement de Régulus en Afrique, Carthage aligne 12 000 fantassins et 4 000 cavaliers³⁰, effectifs jugés acceptables par Stéphane Gsell³¹. Le danger romain ayant été écarté du sol africain, les Carthaginois concentrent à nouveau leurs efforts sur la Sicile. Selon Orose³², 30 000 hommes auraient pris part à la bataille de Palerme. Dans Lilybée assiégée, dix mille mercenaires apportent leur soutien à la milice urbaine sous les ordres d'Himilcon. Ils sont rejoints par un contingent de dix mille hommes supplémentaires³³.

Sans accorder crédit à toutes ces données, il faut néanmoins noter qu'il existait une partie non négligeable de troupes stationnées en Sicile et que leur nombre s'ajoutait aux recrues envoyées par Carthage. Il est évident que la stratégie défensive de Carthage sur l'île ne pouvait se passer d'un nombre appréciable de soldats. G.T. Griffith³⁴ estime qu'une force permanente d'au moins 20 000 mercenaires fut nécessaire pendant les dix dernières années du conflit contre Rome. Si le chiffre avancé reste discutable, son hypothèse est logique dans la mesure où les théâtres d'opérations se sont multipliés au cours du conflit (Lilybée, Drépanon, Eryx...).

Enfin, au début de la guerre dite « inexpiable », Polybe note que le nombre des insurgés s'élevait à 20 000 hommes³⁵. Durant ce conflit, les autorités carthaginoises procédèrent à « une nouvelle levée de mercenaires », et rassemblèrent les « déserteurs

²⁷ Philinos chez Diodore XXIII,8,1.

²⁸ Orose, IV,5,7

²⁹ Polybe I,17,4 ; 18,8.

³⁰ Polybe I,32,9

³¹ St. Gsell, II, p. 335 ; notons au passage que les chiffres de Polybe sont toujours privilégiés par rapport aux autres sources.

³² Orose IV,9,14-15

³³ Polybe, I,44,2-7.

³⁴ G.T. Griffith, 1975², p. 216.

³⁵ Polybe, I,67,3.

du camp ennemi, et, en plus, un corps de cavalerie et d'infanterie civiques, si bien que le total s'élevait à dix mille hommes »³⁶.

Malgré l'incertitude et la redondance des données littéraires, on peut supposer qu'une levée militaire équivalait à l'enrôlement de dix à vingt mille hommes qui renforçaient les effectifs déjà présents en Sicile. Le total variait évidemment en fonction des circonstances et des disponibilités militaires à Carthage et dans l'empire. Par rapport aux chiffres connus pour l'armée de Denys l'Ancien, la situation carthaginoise est assez comparable : les effectifs grecs oscillaient entre 20 000 et 30 000 hommes dont un tiers à un quart de mercenaires³⁷. Quant aux effectifs romains durant la première guerre punique, ils ne dépassèrent guère les 40 000 hommes³⁸.

En se servant de ces chiffres, peut-on avoir une idée plus précise de la part relative aux mercenaires ? Il faut d'abord souligner le manque d'informations sur ce point, car, si l'origine des mercenaires est souvent mentionnée, la taille de leurs contingents fait défaut dans la plupart des cas. Seuls deux épisodes fournissent des données plus explicites, mais ils appartiennent à deux époques différentes de l'histoire de Carthage.

En 311, à la veille de la bataille de l'Ecnome contre Agathocle, nous avons vu que l'armée d'Hamilcar était composée de « mille mercenaires tyrrhéniens et deux cents zeughippes, sans compter mille frondeurs des Baléares »³⁹. Sur un total de 14 200 hommes, 2 200 étaient donc des mercenaires, soit une proportion minoritaire des contingents engagés. Si cet exemple ne peut être étendu à tous les recrutements du IV^e siècle, il permet toutefois d'avancer deux hypothèses. D'une part, il faut noter la part écrasante des contingents libyens qui fournissent plus des $\frac{3}{4}$ de l'armée. D'autre part, à cette époque, les contingents civiques ne sont pas absents de l'armée et

³⁶ Polybe, I,75,2

³⁷ Voir partie I, chapitre II, section I,2,A.

³⁸ Y. Le Bohec, 1996, p. 57

³⁹ Diodore XIX,106,2.

participent même aux campagnes extérieures⁴⁰. Leur proportion est toutefois légèrement inférieure à celle des mercenaires.

Au début de la guerre des mercenaires, Polybe donne quelques détails sur la composition de l'armée insurgée qui réunissait plus de vingt mille hommes : « il y avait là des Ibères et des Gaulois, quelques Ligures et Baléares, un bon nombre de Grecs métissés, dont la plupart étaient des déserteurs et des esclaves, et une majorité d'Africains ». Plus tard dans son récit, l'historien de Mégalopolis précise que les Gaulois d'Autarite étaient à peu près 2 000⁴¹. Sur la base du texte polybien, de multiples calculs ont été envisagés sans qu'on parvienne à des estimations satisfaisantes.

Dans son étude sur la guerre libyque, L. Loreto estime ainsi que les contingents gaulois, ibères, ligures et baléares étaient équivalents et formaient un total de 8 000 hommes auquel il ajoute un contingent grec de 3 000 hommes⁴². Il souligne également que le chiffre de 20 000 avancé par Polybe est un chiffre relatif et il suggère donc un effectif réel entre 22 et 23 000 hommes. Enfin, de cet effectif global, il soustrait le nombre des mercenaires qui n'ont pas pris part à l'insurrection, soit 3 ou 4 000 hommes⁴³. Si les estimations de L. Loreto peuvent paraître fondées, elles servent surtout à justifier le poids écrasant des Libyens dans ce conflit⁴⁴. Néanmoins quelques points de sa démonstration doivent retenir notre attention.

Si l'armée insurgée est évaluée à plus de 20 000 hommes, la proportion des Gaulois était à elle seule considérable, puisqu'ils fournissaient 1/10^{ème} des rangs de l'armée punique. Toutefois, cela ne veut pas dire qu'au sein des troupes mercenaires, les Gaulois étaient majoritaires⁴⁵, car les autres contingents d'origine barbare y étaient également bien représentés. Une lecture plus attentive du texte grec de Polybe est ici

⁴⁰ Sur la présence de citoyens dans l'armée : Diodore XIII,44,6 ; 80,3 ; XIV,75,4 ; XV,15,2 ; XVI,73,3 ; XIX,106,2. Après la défaite du Crimisos, leur participation se limita probablement à la défense du territoire : Diodore XX,1,5 ; Polybe I,33,6 ; 34,6. Voir également St. Gsell, II, p. 345-348.

⁴¹ Polybe I,77,4.

⁴² L. Loreto, 1995, p. 118 : l'historien choisit ici une valeur tout à fait hypothétique à notre avis.

⁴³ Polybe I,75,3.

⁴⁴ Il n'était pas nécessaire de faire une telle démonstration, car les chiffres fournis par les auteurs anciens suffisent à montrer la supériorité des contingents libyens dans l'armée carthaginoise tout au long du IV^{ème} siècle.

⁴⁵ C'est l'hypothèse retenue par W. Huss, 1985, p. 253 n.7.

nécessaire : « ἦσαν γὰρ οἱ μὲν Ἴβηρες οἱ δὲ Κελτοί, τινὲς δὲ Λιγυστίνοι καὶ Βαλιαρεῖς, οὐκ ὀλίγοι δὲ μιξέλληνες ». Les contingents celtes et ibères sont probablement équivalents en nombre (peut-être 2 000 hommes pour chacun), alors que les Ligures et les Baléares semblent inférieurs (τινὲς). L'ensemble des « Grecs métissés »⁴⁶ semble être apposé au reste des contingents barbares dans la structure de la phrase, ce qui signifierait que leur nombre était tout aussi important. Dans cette hypothèse, nous pourrions établir un rapport des forces mercenaires différent de la thèse de L. Loreto : une part importante de contingents barbares, supérieure à 4 000 hommes, et une part à peu près équivalente de Grecs. Le total des forces devait avoisiner un peu plus de 8 000 mercenaires. Mais l'armée des insurgés de 241 n'est pas tout à fait représentative des recrutements mercenaires opérés au cours du conflit contre Rome, car elle donne un état des effectifs à l'issue de la campagne.

Par rapport aux estimations connues pour le IV^{ème} siècle, la part des mercenaires semble s'être renforcée. Cet accroissement a probablement compensé la réduction du recrutement civique, qui restait toutefois en vigueur dans la défense du territoire africain⁴⁷. Par ailleurs, la domination exercée en Sicile avait permis à Carthage de se rapprocher des sources d'approvisionnement en mercenaires. De fait, cette tendance est vraisemblablement liée à l'offre importante en mercenaires grecs, ces derniers étant recrutés depuis les campagnes contre Timoléon. Cet argument est conforté par l'engagement d'officiers aussi expérimentés que Xanthippe ou Alexôn, qui permirent à Carthage de mettre en déroute l'armée romaine. Enfin, il faut remarquer qu'après la guerre des Mercenaires, Carthage ne recourra qu'occasionnellement à des troupes grecques. Bien que leur absence postérieure puisse correspondre à un simple tarissement de l'offre, elle peut aussi s'expliquer par une décision plus politique de Carthage qui ne pouvait plus recourir à ce type de recrutement⁴⁸.

⁴⁶ Sur le sens de ce terme, voir section II,3,C.

⁴⁷ En 310, Diodore, XX,1,5 ; en 256/5, Polybe, I,32,7-9 ; 33,6 ; 34,6.

⁴⁸ Voir *infra*.

B) De l'utilité des mercenaires dans le combat

Si l'engagement des mercenaires fut permanent sur toute la période considérée, il répondait sans doute à des impératifs militaires précis. Plusieurs épisodes tirés des récits de Diodore et de Polybe mettent justement en évidence l'efficacité et la valeur des mercenaires dans des moments clés du combat.

Lors des sièges de Sélinonte⁴⁹ et d'Himère⁵⁰ en 409, des mercenaires campaniens et ibères furent envoyés en première ligne pour prendre d'assaut les remparts. Ce rôle offensif s'explique différemment selon leur origine. Les Ibères apparaissent comme de vrais techniciens de la prise d'assaut⁵¹, alors que les Campaniens semblent plus motivés par les promesses de récompenses, comme le note Diodore⁵².

De même dans les batailles rangées contre les Grecs de Sicile, Ibères et Campaniens occupèrent encore une position déterminante aussi bien dans l'offensive que dans la mise en déroute de l'ennemi⁵³.

Un autre épisode est significatif de l'efficacité et de la technicité des mercenaires dans les combats. Ce sont ainsi des frondeurs baléares qui réussissent à repousser les assauts des troupes d'Agathocle sur la colline de l'Ecnome⁵⁴ où se tenait le camp carthaginois. Diodore décrit de façon saisissante la précision et l'énergie déployée par ces troupes : « Ceux-ci, par leurs jets incessants de grosses pierres, causèrent de multiples blessures ainsi que de nombreuses pertes chez les assaillants et brisèrent les armes protectrices de la plupart de ceux-ci. Ces hommes, qui ont l'habitude de lancer des pierres d'une mine, contribuent en effet grandement à la victoire dans les

⁴⁹ Diodore XIII,55,7-56.

⁵⁰ Diodore XIII,62,2-3

⁵¹ Diodore (XIII,54,7) fait aussi référence à des archers et des frondeurs qui sont chargés de chasser les soldats qui occupaient les remparts. Parmi eux, des Baléares pouvaient être présents.

⁵² Diodore XIII,55,7.

⁵³ à Agrigente, Diodore XIII,87,1 ; à Géla, Diodore XIII,110,5-6.

⁵⁴ Diodore XIX,109,1-2. Cette bataille se déroula en 311 à l'embouchure de l'Himère : voir C. Dolce, 1980, p. 134 n.37.

combats »⁵⁵. Les Carthaginois ont vraisemblablement recruté ces mercenaires pour leurs compétences techniques. A l'exemple des dynastes de Syracuse, il s'agissait d'exploiter des modes nouveaux de combat qui pouvaient dérouter l'ennemi. Mais le cas des frondeurs baléares est également instructif sur d'autres points.

En effet, Diodore établit clairement dans son commentaire une relation entre leur méthode de combat et leur origine ethnique⁵⁶. Cette association se retrouve aussi dans les récits de Strabon⁵⁷ et est assez comparable à celle faite pour les archers crétois ou les cavaliers tarentins. Comme le remarque justement F. Quesada Sanz⁵⁸, il s'agit d'une « association mentale » qui tend progressivement à introduire une confusion entre la fonction et l'origine des soldats : le terme « Baléares » évoque ainsi dans les sources plutôt la fonction que l'origine géographique des soldats. Or, la fronde était utilisée depuis longtemps par d'autres peuples barbares d'Occident (les Celtes ou les Etrusques par exemple) et servait à la guerre et à la chasse⁵⁹. Il s'agissait sans doute pour Diodore de décrire une technique spécifique de combat avec une telle arme.

F. Quesada Sanz⁶⁰ met également en cause le poids supposé des projectiles utilisés par les fondeurs baléares tels qu'ils sont décrits par Diodore pour la bataille de l'Ecnome. En effet, ils auraient utilisé des balles d'une mine (soit à peu près 436 grammes), un poids trop énorme au regard des projectiles connus pour le monde celte et étrusque⁶¹. Il est possible que le chiffre proposé par Diodore soit erroné, compte tenu des problèmes de traditions manuscrites. Néanmoins, l'idée d'une utilisation de projectiles relativement lourds pourrait ne pas être exclue dans la mesure où la fronde reste encore une arme peu étudiée⁶².

⁵⁵ Diodore XIX,109,2.

⁵⁶ Dans le monde grec, on vantait les talents des frondeurs rhodiens capables de lancer leurs projectiles de plomb deux fois plus loin que les frondeurs perses (Xénophon, *Anabase*, III,3,16-18) : voir W.B. Griffiths, 1989, p. 261-263.

⁵⁷ Strabon III,5,1.

⁵⁸ F. Quesada Sanz, 1997, p. 480 n. 1.

⁵⁹ A la différence de ces peuples, cette arme ne fut pas représentée par les Ibères ou les Baléares, ce qui limite nos connaissances à des sources archéologiques tardives et aux textes.

⁶⁰ F. Quesada Sanz, 1997, p. 478.

⁶¹ B. Henry, 1975-1976, p. 17-24 ; 1976, p. 9-19 : chez les Etrusques et les Celtes le poids des projectiles n'excédait probablement pas 50 grammes.

⁶² Nous reprendrons cette question dans la Partie IV, chapitre I, section I.

D'une manière générale, dans le monde guerrier grec, le frondeur passait pour un spécialiste bon marché et il était souvent issu des classes sociales les plus pauvres. Le problème se pose un peu différemment pour les peuples barbares dans la mesure où l'austérité de leur pays et surtout les traditions militaires constituent autant de facteurs qui expliquent leur engagement aussi bien en Orient qu'en Occident⁶³. En effet, ces peuples furent nombreux à mettre leurs compétences au service de puissances étrangères, ce qui se vérifie dans la composition des armées grecques. Mais à la différence de ce qui s'observe pour le monde grec, Carthage essaya probablement de recruter ce type de mercenaires non pas pour accroître le nombre de ses contingents mais pour disposer d'un corps d'élite : en 311, ils sont à peine un millier à participer au combat contre les troupes d'Agathocle.

Si les peuples barbares furent sollicités pour leur art de la guerre, l'appel à des mercenaires grecs s'inscrivait dans la même volonté stratégique. Rappelons tout d'abord que l'engagement de mercenaires grecs fut assez tardif dans l'histoire militaire de Carthage, puisqu'ils ne furent recrutés qu'après la bataille du Crimisos, soit après 341. C'est surtout à partir de la première guerre contre Rome que les Carthaginois vont faire l'expérience du mercenariat grec. L'exemple le plus célèbre est évidemment celui de Xanthippe le Lacédémonien, qui débarqua en Afrique pour combattre les troupes romaines de Régulus. Carthage traversait alors un moment difficile : elle avait vu ses troupes reculer partout en Sicile et être défaites à la bataille d'Ecnome en 256. De plus, selon Polybe, les Carthaginois rejetaient la responsabilité de leurs échecs sur « l'incapacité des chefs » et non sur « le manque de courage de leurs soldats »⁶⁴. Cette incapacité des chefs fut l'argument que reprit Xanthippe quand il s'adressa à ses amis carthaginois⁶⁵. Ces propos lui valurent d'être convoqué et entendu par les stratèges et les magistrats (οἱ προεστχτες) de la cité. Il leur exposa alors son plan stratégique pour faire face aux troupes romaines : « s'ils l'en croyaient et se tenaient toujours en terrain plat

⁶³ W.K. Pritchett, 1991, V, p. 54-55

⁶⁴ Polybe I,31,1.

⁶⁵ Polybe I,32,2.

pour les marches, les campements et les batailles, ils pourraient garantir leur propre sécurité et vaincre leurs adversaires. »⁶⁶. Il n'est pas aisé de cerner quelle fut la nature des choix militaires de Xanthippe à travers cet exposé sibyllin. Néanmoins, au vu des événements postérieurs, on peut supposer qu'il voulut rendre plus efficace l'infanterie et renforcer la cavalerie par l'introduction des plus agiles des mercenaires (τοὺς εὐκίνητοτάτους)⁶⁷. Il est aussi probable que ce fut à cette occasion que les Carthaginois furent initiés aux « secrets de la phalange »⁶⁸.

Un problème se pose quant au statut de Xanthippe dans l'armée carthaginoise. En raison des nombreux conseils qu'il put prodiguer à l'état major carthaginois, la plupart des auteurs anciens s'accordent à reconnaître en Xanthippe le vainqueur de Régulus, et à laisser entendre qu'il revêtit à cette occasion le commandement général des troupes carthagoises⁶⁹. Pourtant cette présentation des faits est difficile à croire. Son rôle consista vraisemblablement à assister l'état major dans l'organisation du plan de bataille et à placer sans doute ses compagnons au cœur des points les plus sensibles de l'infanterie et de la cavalerie. Il reste toutefois que son influence fut efficace ; cela prouve encore une fois que certains mercenaires pouvaient apporter un secours technique incomparable sur le champ de bataille.

D'autres mercenaires grecs surent également faire preuve d'une grande habileté stratégique et fournir des conseils avisés à leurs chefs carthagoises. Ainsi, lors du siège de Lilybée par les Romains en 250, des mercenaires grecs eurent l'idée de profiter d'un vent favorable pour mettre le feu aux ouvrages ennemis⁷⁰. L'idée fut communiquée au commandant de la place, Himilcon, et son succès permit d'amoindrir la pression des Romains. Si cet épisode relève davantage de l'anecdote que du récit tactique, il

⁶⁶ Polybe I,32,4.

⁶⁷ Polybe I,33,6-7.

⁶⁸ G. Brizzi, 1995, p. 310.

⁶⁹ *Contra* Y. Le Bohec, 1996, p. 88-90. Pour les textes Diodore XXIII,14 ; 15,5 et 7 ; Tite-Live XXVIII,43,19 et Valère Maxime IX, 6 ext.1. Stéphane Gsell III, p. 85 pensait à juste titre qu'un écrivain grec contemporain aurait pu exagérer le rôle de Xanthippe dans cette bataille. Voir F.W. Walbank, 1970², I, p. 91 : même scepticisme.

⁷⁰ Polybe I,48,3-4. F.W. Walbank, 1970², I, p. 111 ; P. Pédech, *Polybe I*, 1989², p. 84 n.2 (CUF).

témoigne pourtant d'un certain sens de l'anticipation et d'une grande écoute de la part du commandement carthaginois.

Qu'ils fussent d'origine barbare ou grecque, les mercenaires furent donc enrôlés par Carthage dans le seul souci d'améliorer les tactiques ou les techniques de combat de l'armée. Ils n'étaient pas des soldats ordinaires mais des « techniciens », des « spécialistes » dans l'art de la guerre. Le mercenariat était sans doute la meilleure voie pour se procurer ce type de combattants qui étaient capables en raison de leur formation ou de leur expérience de participer avec efficacité aux combats ou même d'encadrer des troupes.

§ 2 - Les mercenaires dans la défense de l'empire carthaginois

La place des mercenaires ne s'est sans doute pas limitée au seul domaine de la guerre, mais elle fut progressivement étendue au contrôle de l'empire carthaginois. Cette question reste au cœur de nombreux débats entre spécialistes de la civilisation punique, car elle est étroitement liée à la nature du système de défense territoriale mis en place par les Carthaginois, mais aussi aux formes de colonisation qu'ils auraient mis en œuvre. Deux régions de l'empire carthaginois, la Sicile et la Sardaigne, permettent peut-être d'apporter quelques informations dans la mesure où elles jouèrent un rôle essentiel dans l'économie de la cité. Cette question rejoint également le problème que nous avons précédemment évoqué pour l'époque de Denys l'Ancien, à savoir la possibilité d'établir un rapport entre les bases militaires connues ou supposées et la présence de mercenaires⁷¹.

Sabatino Moscati⁷² fut le premier historien à s'interroger sur l'existence de bases militaires puniques en plusieurs points de la Méditerranée occidentale et sur leur rôle. A l'évidence, Carthage a cherché très tôt à instaurer un contrôle efficace et sûr aussi bien des routes commerciales que des régions qui étaient sous son influence. Depuis

⁷¹ Voir partie I, chapitre II, section I,4.

⁷² S. Moscati, 1980, p. 1595-1601.

quelques décennies, ces études se sont enrichies de l'apport des travaux archéologiques réalisés en particulier en Tunisie : les fouilles du Cap Bon⁷³ ont ainsi permis la mise au jour d'un réseau de forteresses ou de fortins qui servirent à partir du V^{ème} siècle à la défense du territoire carthaginois. Ces réseaux sont également présents dans d'autres zones de l'empire, notamment en Sardaigne où de nombreuses prospections ont été menées depuis les années 1960, mais aussi en Sicile. Leur rôle était de soutenir l'expansion militaire et politique de Carthage, mais aussi d'assurer la protection de son commerce⁷⁴.

Il reste toutefois difficile d'appréhender la nature du contrôle territorial que les Carthaginois mirent en œuvre dans ces régions, et les dernières hypothèses tendent à montrer que la présence punique n'a pas obéi à une « volonté générale de contrôle », mais qu'elle est plutôt restée dépendante des circonstances locales⁷⁵. De même, les formes de colonisation qu'utilisèrent les Carthaginois dans ces nouveaux territoires font encore l'objet de nombreux débats, les sources littéraires étant relativement confuses pour en cerner les étapes. Pour certains historiens⁷⁶ les mercenaires y tinrent une place fondamentale mais cela paraît difficilement vérifiable compte tenu des derniers apports de l'archéologie. Enfin si la Sardaigne et la Sicile furent effectivement sous la domination punique durant cette période, elles semblent offrir des réalités différentes.

A) Les mercenaires carthaginois de Sardaigne

Il est aujourd'hui admis que la conquête militaire de l'île qui débuta dans la seconde moitié du VI^{ème} siècle⁷⁷ fut suivie par l'arrivée d'un nombre considérable de « colons » nord-africains. Ce processus est attesté d'un point de vue archéologique par la transformation des rites d'inhumation et l'introduction de traditions artisanales

⁷³ Sur ces campagnes, voir M. Fantar, 1993, II, p. 22-43 et S. Lancel, 1992, p. 397-410, en particulier p. 401-402.

⁷⁴ Ainsi leur répartition dans le territoire répondait aux exigences techniques de la transmission de signaux optiques : sur ce point, voir J.G. Demerliac et J. Meirat 1983, p. 343-352.

⁷⁵ S. Moscati, 1997, p. 113-115.

⁷⁶ E. Acquaro, 1994, p. 9-10 : l'auteur plaide pour une prise en compte de toutes les sources archéologiques dans la connaissance du mercenariat. Ainsi, les cultes, les monnayages et les amphores sont autant de témoignages culturels de leur aventure en Méditerranée. L'ensemble est aussi repris dans une publication plus récente : E. Acquaro, 1996b, p. 385-388.

⁷⁷ S.F. Bondi, 1997, p. 63-77 et **carte 12**.

puniques⁷⁸. Ces déplacements de population d'origine nord africaine sont aussi signalés par les auteurs anciens : dans le *Pro Scauro*, Cicéron insiste sur le fait que « par ces Puniques les Sardes, formés d'éléments mêlés d'Africains, furent non emmenés régulièrement et installés en Afrique, mais relégués là-bas, refusés dans leur patrie (*amandati et repudiati coloni*) »⁷⁹. Ainsi, les Carthaginois auraient procédé à des déportations de population et non à une colonisation libre et consentie⁸⁰. Dans tous les cas, l'arrivée de « colons » modifia considérablement le peuplement de la Sardaigne si bien qu'ils est souvent difficile de définir les Sardes tels qu'ils sont cités par les textes⁸¹.

Ainsi lorsqu'il évoque la révolte des Libyens en 379-378, Diodore précise que les Libyens [d'Afrique] « furent imités par les habitants de la Sardaigne (οἱ τε τὴν Σαρδόνα κατοικοῦντες) qui voyaient là une occasion d'agir contre Carthage »⁸². Compte tenu de l'emploi de *κατοικοῦντες*, on peut supposer qu'il s'agissait des Libyens installés sur l'île⁸³, mais rien n'indique qu'ils furent des mercenaires. Certains historiens modernes ont essayé de rapprocher le processus colonial punique des pratiques mises en œuvre par les Romains pour récompenser leurs légionnaires : les Libyens auraient donc participé en tant que mercenaires à la pacification et au maintien de l'ordre dans l'île, puis obtenus après leur service des terres⁸⁴. Même si la participation des Libyens dans le processus colonial apparaît indiscutable, leur statut de mercenaires peut être mis en cause du fait de l'ambiguïté des récits littéraires. Cette hypothèse révèle à notre avis une confusion souvent établie entre colonisation et installation mercenaire, l'une et l'autre étant radicalement différentes dans leurs objectifs et leurs effets. C'est pourquoi nous préférons limiter notre analyse au problème des éventuelles installations mercenaires et évaluer leur rôle dans le destin politique de l'île.

⁷⁸ S.F. Bondi, 1997, p. 72.

⁷⁹ XIX,42. Voir S. Moscati, 1997, p. 100.

⁸⁰ S. Moscati, 1995³, p. 152. Même pour les Romains, la Sardaigne représentait un territoire possible de colonisation, puisqu'ils tentèrent d'y envoyer cinq cents hommes en 378 : Diodore XV,24,2. Voir S. Moscati, 1995³, p. 150 et 152-153.

⁸¹ Pour Strabon (V,2,7) il s'agit des indigènes.

⁸² DS XV,24,2.

⁸³ S. Moscati, 1995³, p. 152 : selon lui, ils auraient fait cause commune avec les populations locales.

⁸⁴ E. Acquaro, 1992, p. 146.

En 240, « les mercenaires des garnisons de Sardaigne » se soulevèrent contre les autorités carthagoises de l'île et assassinèrent le boétarque Bostar et ses concitoyens⁸⁵. Polybe précise que Bostar « commandait dans sa citadelle »⁸⁶. La charge de βοήθαρχος⁸⁷ désigne un chef de troupes auxiliaires, notamment de troupes mercenaires. On peut supposer que cette fonction s'exerçait au sein de la garnison d'où est partie la révolte, mais, à l'inverse des doutes émis par L. Loreto⁸⁸, il est tout à fait plausible que son commandement militaire couvrait l'ensemble des forces de la Sardaigne. Cette hypothèse est d'autant plus envisageable que le lieu de la garnison n'est pas connu et pouvait donc être un des points militaires principaux de l'île. Dans tous les cas, nous disposons d'une référence littéraire qui indique qu'une magistrature militaire existait en Sardaigne et que ce territoire était profondément attaché à Carthage⁸⁹.

Cette présence punique a laissé des traces dans le paysage local et elle s'est étendue progressivement à l'ensemble de l'île, affectant même les zones les plus reculées. Les historiens ont longtemps pensé à la suite des campagnes de prospection menées par F. Barreca⁹⁰ qu'un véritable *limes* avait été établi dans certaines zones, notamment le centre-nord et la région de Sulcis. Or, des mises au point chronologiques ont été faites récemment et révèlent qu'une grande partie des fortifications appartiennent à l'époque romaine. En fait, seuls quelques centres comme Genoni, Bonorva et Padria sont datés avec certitude de l'époque punique⁹¹. D'autres cités, telles que Cagliari, Sulcis, Monte Sirai et Tharros, ont aussi connu des remaniements ou ont même été fortifiées au IV^{ème} siècle sans qu'il soit possible d'en connaître la vraie raison⁹². En dépit des révisions actuelles, une hypothèse semble aujourd'hui se dégager :

⁸⁵ Polybe I,79,1-5.

⁸⁶ Polybe, I,79,2.

⁸⁷ *Liddle-Scott*, 1968, p. 320. On retrouve cette fonction exercée par Hasdrubal dans un récit postérieur d'Appien (*Guerre Libyque*, 70 pour l'année 150 avant J.-C.) : B. Wollner, 1987, p. 132-133.

⁸⁸ L. Loreto, 1995, p. 192 nt 9.

⁸⁹ F. Barreca, 1979², p. 112 ; S.F. Bondi, 1988, p. 190.

⁹⁰ F. Barreca, 1983-1984, p. 43-68 ; 1979², p. 241-248.

⁹¹ S.F. Bondi, 1997, p. 77 et S. Moscati, 1997, p. 115. Ces centres sont situés dans la partie septentrionale de l'île (voir **carte 12**). On peut leur ajouter les centres de Sa Tanca et Sa Mura : voir M. Madau, 1991, p. 1000-1009.

⁹² Sur les fortifications du IV^{ème} siècle, P. Bartolino, 1997, p. 82-83 ; selon S.F. Bondi, 1997, p. 75, ce
→ ...

la présence punique s'est exercée en Sardaigne selon « des formes sélectives et articulées dans le temps et l'espace »⁹³. Sur le plan militaire, elle s'affirma par l'installation de fortifications où furent probablement installées des troupes mercenaires⁹⁴. Cette politique répondait à plusieurs objectifs : en se substituant aux anciennes cités phéniciennes, Carthage devait assumer la sécurité de l'île, empêcher toute tentative d'invasion extérieure et imposer son hégémonie⁹⁵ pour favoriser le développement de l'agriculture et des activités minières et ainsi garantir sa propre prospérité.

A la veille de la guerre contre Rome, les mercenaires occupaient probablement une position-clé dans ce dispositif du fait de leur nombre et de leur répartition dans l'île. Mais après la défaite de 241, l'équilibre des forces entre mercenaires et autorités puniques était rompu. Comme leurs compagnons d'Afrique, les mercenaires ont sans doute essayé de s'affranchir d'une tutelle politique qui sortait ébranlée du conflit contre Rome⁹⁶.

B) Les mercenaires carthaginois de Sicile

Le problème des éventuelles garnisons mercenaires se pose avec plus d'acuité en Sicile dans la mesure où l'île a constitué un lieu de friction avec l'empire syracusain. Carthage devait ici partager la région avec le concurrent grec dont les ambitions territoriales l'obligèrent à mener des campagnes militaires et à prendre des mesures efficaces pour quadriller sa propre zone d'influence.

serait une simple manifestation de l'influence punique.

⁹³ S.F. Bondi, 1997, p. 77

⁹⁴ De nombreuses monnaies issues du monde oriental, notamment des royaumes hellénistiques, ont été découvertes sur l'île et ont fait supposer qu'il s'agissait des traces de soldes de mercenaires : M.V. Giberti, 1983, p. 203-204. Une étude plus approfondie sur ces exemplaires serait à mener.

⁹⁵ Pour le cadre historique, S.F. Bondi, 1997, p. 63-70.

⁹⁶ Voir chapitre IX, section III,2.

Il est d'abord nécessaire de revenir rapidement sur l'histoire de l'épicratie punique telle qu'elle est véhiculée par les sources anciennes, en particulier par Diodore de Sicile. Comme nous l'avons évoqué précédemment, elle peut être reconstituée à partir des différents traités qui furent établis entre les deux belligérants. Ainsi, après le retour des Carthaginois dans le jeu politique sicilien, et leurs victoires successives de 409 et 406, un premier traité fut signé en 405, traité dont les clauses sont définies par l'historien d'Agyrium comme suit : « Les Carthaginois, indépendamment de leurs anciennes colonies, auront sous leur domination les Sicanes, les Sélinontins, les Agrigentins et les Himériens. Les Géléens et les Camariniens habiteront dans des villes non fortifiées et payeront tribut aux Carthaginois. Les Léontiniens, les Messiniens et tous les Sicules se gouverneront par leurs propres lois. Les Syracusains demeureront soumis à Denys. »⁹⁷. Le traité ne définissait pas des aires de conquête précises, mais seulement des zones d'influence pour les deux parties. Le traité de 392⁹⁸ qui mit un terme à la seconde guerre gréco-punique revient à une sorte de *statu quo* puisqu'aucune clause n'est ajoutée au précédent traité.

La véritable naissance de l'épicratie punique correspond en fait au traité de 374. Sont alors déterminées des limites territoriales entre les deux empires : « chacun garderait ses possessions précédentes – sauf le territoire et la ville de Sélinonte et la partie du territoire d'Agrigente située au-delà du fleuve Halykos qui reviennent aux Carthaginois »⁹⁹. Comme l'a remarquablement démontré P. Anello, ce traité marque l'acte de naissance de l'épicratie punique, car c'est la première fois que deux cités grecques tombent directement ou sont amputées d'une partie de leur *chôra* au profit de Carthage. D'autres éléments viennent conforter cette date-clé : c'est à partir de 374 que des contingents militaires sont installés sur l'île. Nous disposons sur ce point du récit de Diodore selon lequel le déclenchement des hostilités en 368 fit suite aux incursions des Punique de l'Épicratie (τοὺς κατὰ τὴν ἐπικράτειαν Φοίνικας) dans le territoire qui était sous l'autorité de Denys l'Ancien¹⁰⁰. Cette accusation visait probablement les

⁹⁷ Diodore XIII,114,1.

⁹⁸ Diodore XIV,96,4 : « Les conditions étaient en gros identiques à celles du traité précédent ».

⁹⁹ Diodore XV,17,5

¹⁰⁰ Diodore XV,73,1

installations militaires établies par les autorités carthagoises aux confins de l'épicratie. D'autres mentions sont encore plus explicites. A l'époque où Dion débarqua sur l'île, il obtint l'assistance de l'*épistatès* (ou de l'*archôn*) de Minoa¹⁰¹, un certain Paralos (ou Synalos)¹⁰² suivant les récits adoptés. L'existence de φρουρία est aussi attestée à plusieurs reprises chez Diodore et Plutarque¹⁰³ et permet d'émettre l'hypothèse d'une installation progressive et maîtrisée de garnisons dans l'épicratie. Enfin, il semble évident que les Carthagoises ont cherché à terme à cantonner le gros de leurs troupes mercenaires en Sicile, d'autant que leur domination s'était probablement étendue à une grande partie de l'île après le départ de Pyrrhus. Cela expliquerait le climat explosif dans lequel fut entraînée Carthage en 241 après le retour de l'armée vaincue par Rome.

D'un point de vue archéologique, le dossier reste à vrai dire mince, car il manque une enquête systématique sur les lignes frontalières de l'épicratie punique. Néanmoins, quelques études permettent de délimiter des régions stratégiques. C'est notamment le cas de la région située entre le Bélyx et le Platani au sud de l'île¹⁰⁴ : à partir du IV^{ème} siècle elle est marquée par une forte punicisation que l'on cerne aujourd'hui dans l'urbanisme de Sélinonte. Des bases militaires qui correspondraient aux *phrouria* évoquées par les textes sont identifiables à proximité de plusieurs centres comme Sambucca, Sciacca, Caltabellotta et Ribera. Au nord de Sambucca, le site de Monte Adranone¹⁰⁵ révèle une influence punique très forte dans son urbanisme à partir du IV^{ème} siècle. Ce site n'est pas isolé puisque des observations identiques ont été faites pour la forteresse de Rocca Nadore¹⁰⁶ près de Sciacca. D'autres sites fortifiés ont été

¹⁰¹ Diodore XVI,9,4 : « ὁ ἐπιστάτης ἀφ᾽ἧς, ὄνομα Πάραλος » ; Plutarque, *Dion*, 25,12 : « ὁ Χαρρηδόνιος ἄρχων Σύναλος ».

¹⁰² Sur le nom, V. Merante, 1972-1973, p. 102 ; L.-M. Hans, 1983, p. 147 ; W. Huss, 1985, p. 147 n.23.

¹⁰³ Diodore XIX,102,8 ; 107,1 ; XX,56,3 ; XXII,10,3 ; Plutarque, *Pyrrhus*, 22,4.

¹⁰⁴ Voir **carte 9**.

¹⁰⁵ G. Fiorentini, 1982-1983, p. 180-186 : situé à 1000 mètres d'altitude, ce site fut remanié au IV^{ème} siècle avec l'adjonction de tours et de contreforts. Les trouvailles archéologiques ont révélé une présence assez abondante de monnaies provenant des ateliers campaniens d'Entella et de Nakonè. Le site cessa de fonctionner à partir du milieu du III^{ème} siècle. Voir également S. Moscati, 1995³, p. 130-135.

¹⁰⁶ G. Bejor, 1982, p. 455-458 ; 1983, p. 401-402. A une altitude de 599 mètres, le site de Rocca Nadore fut implanté vers le milieu du IV^{ème} siècle probablement pour renforcer la ligne défensive entre Sélinonte et Héraclée Minoa. Le site a cessé de fonctionner brutalement puisque les fouilles ont mis au jour des traces de destruction violente, peut-être consécutive au passage des troupes de Pyrrhus (277).

localisés dans plusieurs endroits de cette région (M. Kronio, M. San Benedetto près de Caltabellota ; sur les flancs d'Héraclée Minoa, Monte Platanella et M. Sara) et permettraient selon les analyses de certains archéologues la transmission rapide de signaux optiques, telle qu'elle était utilisée par les Carthaginois¹⁰⁷. Par ce quadrillage, ils protégeaient la côte et l'intérieur de tout accès vers l'épicratie. En l'état actuel des connaissances, il n'est donc pas possible d'avoir une vision d'ensemble du dispositif mis en place par les Carthaginois. Mais la situation repérée dans les confins méridionaux devait également exister dans la région septentrionale créant ainsi une ligne de défense Himère-Minoa/Palermo-Sélinonte¹⁰⁸.

Au cœur de l'épicratie punique s'inscrit aussi l'installation de mercenaires campaniens à Entella en 404. Rappelons que ce fut après la victoire écrasante des Carthaginois en 406/405 que les mercenaires campaniens furent laissés sur l'île par Himilcon « pour assurer la garde [des positions puniques] en Sicile »¹⁰⁹. Par la suite, ils furent contactés par Denys l'Ancien pour l'aider à asseoir son pouvoir. Leur mission étant accomplie, et pourvus des richesses promises par le tyran syracusain, les mercenaires quittèrent Syracuse et retournèrent dans le domaine punique. Ainsi parvenus à Entella, ils réussirent à se concilier les habitants, puis, après quelque temps, ils égorgèrent les hommes et occupèrent la cité. La prise d'Entella se réalisa selon un scénario qui se répétera à d'autres moments de l'histoire du mercenariat campanien.

Au-delà de cet épisode, c'est l'histoire des relations entre ces mercenaires campaniens et Carthage qui doit retenir notre attention. Une fois installés à Entella, ils restèrent fidèles à la cité punique en dépit des offensives répétées de Denys l'Ancien¹¹⁰. Par ailleurs, lors de la seconde guerre gréco-punique, Himilcon essaya de rallier les Campaniens du camp adverse en leur promettant « de leur donner un vaste territoire et de partager avec eux le butin de guerre »¹¹¹. Pour emporter leur adhésion, il ajoutait que

¹⁰⁷ D'un point de vue général, E. De Miro, 1982-1983, p. 178-179 ; S. Moscati, 1994, p. 94-95.

¹⁰⁸ E. De Miro, 1982-1983, p. 179.

¹⁰⁹ A la différence de 409 où ils furent simplement licenciés malgré leurs protestations : voir Diodore XIII,62,5.

¹¹⁰ Diodore XIV,48,5 et XIV,53,5. Sur ce point G. Tagliamonte, 1994, p. 131-132.

¹¹¹ Diodore XIV,61,4-6.

« les colons campaniens d'Entella (τοὺς τὴν Ἑντελλαν κατοικοῦτας Καμπανοὺς) favorisaient déjà les Carthaginois et étaient leurs alliés (συμμαχοῦντας) contre les Siciliotes. »¹¹².

Mais cette alliance avec les Carthaginois fut vraisemblablement mise en cause au milieu du IV^{ème} siècle, puisque vers 345 les Campaniens d'Entella, qui s'étaient rebellés, durent subir l'expédition punitive d'Hannon¹¹³. Malgré le renfort des Campaniens de Galaria, ils furent vaincus et se soumirent. Deux ou trois ans plus tard, Timoléon réussit à s'emparer d'Entella : quinze des partisans puniques furent châtiés et les habitants retrouvèrent leur liberté¹¹⁴. Mais cette autonomie fut de courte durée puisque la cité repassa sous contrôle punique après le traité de 338. Après cette crise, la cité connut probablement une période d'abandon et de dispersion de sa population. Au cours de la première guerre punique, elle fut repeuplée par un synoecisme dont témoignent les décrets d'Entella. A ce processus participa une forte composante italique dont les origines pourraient remonter à l'installation de 404¹¹⁵.

Ce bref rappel de l'histoire d'Entella montre à la fois la relative autonomie dont profita la cité dès l'installation des mercenaires campaniens, et son insertion dans l'équilibre politique de l'île. L'autonomie des mercenaires campaniens semble corroborée par des témoignages numismatiques¹¹⁶. En effet, les premières séries monétaires des Campaniens (drachmes et hémidrachmes d'argent du 1^{er} groupe) furent émises vers la fin du V^{ème} –début du IV^{ème} siècle d'après les arguments convaincants de

¹¹² Diodore XIV,61,5. Un écho de cette alliance se retrouve chez Stéphane de Byzance *s.v.* *Entella* : « ἦσαν δ'οἱ οἰκοῦντες Καμπανοὶ τό γένος, σύμμαχοι Καρχηδονίων ».

¹¹³ Diodore XVI,67,3-4 : « Les Carthaginois se rendirent d'abord à Entella, ravagèrent la campagne et refoulèrent les habitants dans l'intérieur de la ville qu'ils investirent. Les Campaniens, qui habitaient alors Entella, furent effrayés des forces des Carthaginois et envoyèrent demander des secours à toutes les autres villes ennemies des Carthaginois. Cependant aucune de ces villes ne se rendit à leurs instances, si ce n'est Galaria qui envoya un détachement de mille hoplites. Les Phéniciens s'avancèrent à leur rencontre, les enveloppèrent et les firent tous passer au fil de l'épée. Les Campaniens, habitants d'Etna, se disposaient aussi à faire parvenir des renforts à Entella, par égard pour leur origine commune ; mais lorsqu'ils apprirent la défaite des Galarinins, ils jugèrent convenable de se tenir neutres. ». Voir G. Tagliamonte, 1994, p. 144-145.

¹¹⁴ Diodore XVI,73,2.

¹¹⁵ G. Tagliamonte, 1994, p. 205-207. Sur les rapports entre Entella et Rome, voir M. Mattioli, 1995, p. 5-21.

¹¹⁶ Voir **planches 17 et 17 bis**. Pour la bibliographie, A. Tusa Cutroni, 1970, p. 250-267 ; S. Garraffo, 1978, p. 23-44 ; 1988-1989, p. 193-201 ; R. Calciati, 1983, CNS I, p. 317-326 ; 1986, p. 201.

S. Garraffo¹¹⁷. Ce sont en fait des surfrappes de monnaies de Catane, Rhégion et Naxos, monnaies qui sont toutes antérieures au IV^{ème} siècle¹¹⁸. Mais une question se pose : à quel moment les Campaniens purent-ils amasser ces réserves monétaires ? Deux hypothèses sont proposées par S. Garraffo : ou bien ce sont les *misthoi* que les cités chalcidiennes avaient versé aux mercenaires campaniens recrutés lors de l'expédition d'Athènes ; ou bien ces réserves furent prises sur le butin des campagnes de Denys l'Ancien contre Catane et Naxos en 403/402. Mais dans ce dernier cas, il n'est pas possible de recourir au récit de Diodore puisqu'il ne fait pas mention d'une quelconque participation des Campaniens à ces campagnes.

Il reste évident que la possibilité d'émettre de tels monnayages supposait un réel statut d'autonomie pour la cité. Les légendes KAMPIANQN et ENTEΛΛΑΣ (ou NAKONHΣ)¹¹⁹ permettent d'identifier l'autorité émettrice et le lieu d'émission. Les types reproduits sur les monnaies d'Entella font probablement référence au statut des mercenaires campaniens, notamment à leur statut d'*equites* évoqué par le cheval libre¹²⁰. De même la représentation fréquente d'un casque chalcidien (ou d'une tête masculine casquée) renvoie à l'activité militaire de la communauté, et même dans le cas de l'effigie divine au dieu italique Mamers. Néanmoins il faut noter que les monnaies d'Entella sont aussi le reflet de plusieurs influences : les légendes sont en grec et des types comme le Pégase volant ou l'effigie de Koré appartiennent au répertoire sicilote¹²¹.

Sur un plan plus politique cette autonomie pourrait se retrouver dans leur position « d'alliés » des Carthaginois, telle qu'elle est présentée par les textes. Ajoutons que la prise d'Entella se fit délibérément et sans l'approbation des Carthaginois. En outre, ces mêmes mercenaires s'étaient auparavant mis au service de l'ennemi grec,

¹¹⁷ S. Garraffo, 1988-1989, p. 197 : il s'appuie en effet sur deux observations : le très bon état de conservation des exemplaires qui ont servi à cette surfrappe et qui ont tous été émis avant le IV^{ème} siècle ; ces monnaies sont alignées sur le système euboïque attique qui devint obsolète à partir du milieu du IV^{ème} siècle.

¹¹⁸ S. Garraffo, 1988-1989, p. 196-197 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 137-138.

¹¹⁹ M. Tegen, 1987, p. 982-988.

¹²⁰ G. Tagliamonte, 1994, p. 138.

¹²¹ S. Garraffo, 1978, p. 39-40 ; 1988-1989, p. 199.

Denys l'Ancien, ce qui témoigne encore de la latitude dont disposaient les Campaniens à l'égard des Carthaginois.

Leur présence dans l'épicratie punique n'était pourtant pas sans importance pour Carthage. Parallèlement à leur appui militaire, ils constituaient un élément clé de la politique territoriale punique en Sicile. La présence de monnaies d'Entella et de Nakonè sur le site de Monte Adranone¹²² tendrait à prouver que les Campaniens étaient en contact avec d'autres forteresses puniques. Il est donc très probable que les Campaniens d'Entella servirent de relais dans la progressive maîtrise du territoire sicilien par les Carthaginois dans la première moitié du IV^{ème} siècle.

L'alliance entre Carthage et les mercenaires campaniens qui perdura tout au long de cette première moitié du IV^{ème} siècle peut enfin s'interpréter comme une solidarité de non Grecs face aux Grecs. Elle fut sans doute renforcée par les guerres répétées contre Denys l'Ancien et par la haine sans cesse attisée des Grecs de l'île. Mais elle s'inscrit aussi dans les relations que Carthage entretenait d'ordinaire avec les colonies phéniciennes de Sicile¹²³.

Un autre témoignage d'installation mercenaire en zone punique est fourni par la numismatique. Il s'agit des monnaies à légende grecque ΠΙΑ que certains numismates associent au site d'Hippana près de Termini¹²⁴. Elles sont toutes surfrappées sur des exemplaires puniques (D/ Tête de Korè ; R/ Cheval au galop à droite) et elles présentent au droit un taureau courant à gauche surmonté d'un grain d'orge avec au-dessous la légende ΠΙΑ, et au revers un astragale¹²⁵. Si le taureau peut être considéré comme un type familier au monde italique, l'astragale se retrouve comme motif secondaire des séries en argent avec au droit la tête d'Héraklès/Melqart et au revers la protomé de cheval¹²⁶. Beaucoup de difficultés de lecture et d'interprétation entourent

¹²² G. Fiorentini, 1982-1983, p. 183-184.

¹²³ S.F. Bondi, 1990-1991, p. 215-231 : tout au long du IV^{ème} siècle, elles purent jouir d'un statut de complète autonomie par rapport à Carthage.

¹²⁴ R. Ross Holloway, 1975, p. 144.

¹²⁵ R. Calciati, 1983, *CNS I*, p. 239-242 et L. I. Manfredi, 1990, p. 195-203. Nous n'avons pas pu trouver une bonne reproduction des exemplaires connus.

¹²⁶ Sur ce point voir L. I. Manfredi, 1990, p. 202-203 ; pour l'astragale sur des monnaies puniques, G.K. Jenkins, 1978, pl. 9 n° 365-369.

ces monnaies et il est donc impossible de connaître l'identité de cette communauté mercenaire.

Il reste à considérer le problème complexe de la colonisation punique en Sicile et de l'éventuelle participation des mercenaires à ce processus, hypothèse défendue par E. Acquaro et A. Fariselli¹²⁷. Dans le récit de Diodore, deux références peuvent effectivement aller dans ce sens. La première concerne la fondation de Therma à laquelle participèrent des colons puniques et libyens¹²⁸. Un tel déplacement de population n'est pas sans rappeler la situation de la Sardaigne¹²⁹. La seconde référence renvoie au règlement de la guerre contre Agathocle en Afrique, et notamment au sort réservé aux Grecs restés dans le pays : les Carthaginois leur proposèrent de prendre du service et de recevoir une solde, sinon ils seraient transportés en Sicile et auraient pour demeure (οἰκητήριον) la ville de Solonte¹³⁰. Cet épisode montre une nouvelle fois que la Sicile était un lieu de garnison pour des troupes étrangères laissées sans service, mais il ne suffit pas pour renforcer l'idée d'une colonisation militaire de Solonte¹³¹.

Sur le plan archéologique, les traces d'une telle colonisation sont en fait peu perceptibles. Des sites comme celui de la Montagna di Marzo¹³² ou encore celui de Cozzo Scavo¹³³ témoignent certes d'une interpénétration culturelle entre indigènes et puniques, mais il est difficile d'y voir un réel processus de colonisation tel qu'il est conçu pour d'autres régions de l'empire punique. Le problème est d'autant plus complexe que les historiens confondent souvent colonisation de peuplement et colonisation militaire, l'une et l'autre n'étant pas forcément liées. C'est notamment le cas des hypothèses formulées par A. Fariselli¹³⁴, pour qui il a pu exister en Sicile une sorte de « convivenza » entre une chôra mise en valeur par des éléments libyens et des

¹²⁷ E. Acquaro et A. Fariselli, 1997, p. 9-32.

¹²⁸ Diodore XIII, 79, 8.

¹²⁹ Voir *supra*.

¹³⁰ Diodore XX, 69, 3.

¹³¹ Voir L. M. Hans, 1983, p. 143 : elle rejette également cette hypothèse dans la mesure où ces récits sont à double sens. Par ailleurs elle insiste sur le fait que les Carthaginois ont essayé de respecter l'intégrité des anciennes cités et qu'ils n'ont pas cherché à coloniser systématiquement le territoire.

¹³² L. Mussinano, 1970, p. 166-183.

¹³³ S.M. Amata, A. Fariselli, R. Panvini, 1994, p. 227-232 ; E. Acquaro et A. Fariselli, 1997, p. 9-32.

¹³⁴ A. Fariselli, 1997, p. 145.

places fortes occupées par des forces mercenaires. Il faudrait davantage de signes tangibles pour renforcer de telles hypothèses. Une limite importante complique cette enquête : à la différence de la Sardaigne, la Sicile était au contact direct de la culture hellénique et il est fort probable que les découvertes archéologiques à venir soient le reflet des multiples influences qui ont traversé toute l'île.

Longtemps considérée comme une région alliée¹³⁵, la Sicile devient au cours du IV^{ème} siècle un territoire clé de l'empire punique. Carthage mit en œuvre des formes d'administration et de contrôle qui paraissent atypiques mais dans le même temps pragmatiques compte tenu du contexte insulaire. L'armée et les mercenaires jouèrent sans doute un rôle essentiel dans ce processus qui reste encore mal connu.

SECTION II - LE RECRUTEMENT DES MERCENAIRES

Il faut avant tout signaler que peu d'informations nous sont parvenues sur le déroulement des levées militaires en elles-mêmes. C'est d'abord le Sénat de Carthage qui jouait probablement un rôle capital dans la conduite de la guerre et dans le domaine diplomatique : il déclarait la guerre, discutait les traités de paix et prenait sans doute la décision de lever une armée¹³⁶. Il pouvait aussi disposer d'un droit de regard sur les affaires militaires puisqu'en son sein se réunissait le conseil des Cent chargé de statuer sur le sort des commandants militaires¹³⁷. A quelques occasions, il semble avoir contrôlé directement la levée de troupes. Ainsi, en 311, Hamilcar ne fut pas chargé du recrutement puisqu'il reçut des troupes et de l'argent des autorités carthagoises - du

¹³⁵ S. Moscati, 1995³, p. 38.

¹³⁶ Nous suivons les remarques faites par S. Moscati (1972, p. 659-660) sur ce sujet. Rappelons qu'en 255, c'est le Sénat qui examine les propositions de paix de Régulus (Polybe I,31,8).

¹³⁷ Voir L. Loreto, 1996, p. 107-128. Plusieurs épisodes de l'histoire militaire de Carthage font référence à des procès intentés par le Conseil des Cent aux commandants militaires. Ce conseil aurait été institué vers le milieu du V^{ème} siècle selon L. Loreto (p. 118) : *contra* L. Maurin, 1962, p. 5-43. En reprenant ces exemples, L. Loreto est parvenu à démontrer que l'objectif politique était double dans ces procédures : il fallait optimiser l'exercice de la fonction militaire (p. 113), mais aussi maintenir une séparation totale entre un pouvoir civil incarné par les institutions et un pouvoir militaire illimité et attribué souvent à une seule personne. Jusqu'au coup d'Etat d'Hamilcar Barca, Carthage aurait donc fonctionné selon un système constitutionnel dans lequel la fonction militaire et son représentant formaient des corps étrangers aux institutions. L'exercice d'une fonction militaire exigeait aussi de solides aptitudes militaires, comme l'indique Diodore (XX,10,3), mais aussi une prise de risque de la part du commandant.

sénat - juste après avoir été élu comme général ; au moment du débarquement d'Agathocle en Afrique, c'est encore le sénat qui mit sur pied trois armées pour faire face aux troupes grecques, selon le récit de Diodore¹³⁸. Néanmoins, l'enrôlement incombait dans la plupart des cas aux généraux qui étaient nommés par l'assemblée du peuple¹³⁹.

D'après le témoignage de Diodore sur les campagnes de 409 et 406, la mise en œuvre d'une levée militaire s'effectuait en deux temps : d'abord le recrutement en mercenaires hors du territoire africain, puis la levée des troupes civiques et des troupes libyennes¹⁴⁰. Ces levées pouvaient prendre quelques mois comme le montre l'exemple d'Hannibal qui passa l'été 410 et l'hiver suivant à enrôler et rassembler toutes les troupes¹⁴¹. Ces étapes n'étaient pas systématiques mais le plus souvent liées aux circonstances et à l'ampleur des effectifs nécessaires. Une certitude apparaît cependant à travers tous les exemples de levées : les troupes étaient toutes rassemblées à Carthage puis embarquées pour la Sicile¹⁴². Cela laisse donc supposer que les soldats devaient recevoir avant leur départ une partie de leur solde et même des armes. Carthage servait donc de point de ralliement des troupes au début d'une campagne extérieure, et par conséquent d'éventuel point de chute en cas de défaite. C'est en ce sens qu'il faut sans doute interpréter le délicat retour des troupes vaincues en Sicile en 241. En effet, la concentration de soldats à Carthage fut durement ressentie par la population aux dires de Polybe, si bien que la décision fut prise de transférer l'ensemble des soldats et de leurs bagages à Sicca¹⁴³. N'oublions pas que ce fut presque la totalité des troupes qui fut rapatriée à Carthage, la Sicile étant définitivement tombée aux mains des Romains. Cet

¹³⁸ Diodore XX,59,1

¹³⁹ Ils étaient élus selon des critères qu'Aristote a définis (*Pol.* 2,11,9) : l'aristocratie et la richesse. Leur fonction n'avait pas de limite dans le temps, mais en général elle équivalait à une campagne. Plusieurs généraux pouvaient être élus compte tenu du nombre de théâtres d'opérations. Les noms qui leur sont attribués par les auteurs grecs et latins sont souvent peu précis, à l'exception de boéarque qui désigne « un général chargé de l'autorité militaire sur une partie de l'empire ». Sur ces titres, voir Cl. Nicolet, 1988, p. 27-47 ; et surtout M. Sznycer, 1990, p. 115-116.

¹⁴⁰ Diodore XIII,80,2-4.

¹⁴¹ Diodore XIII,54,6.

¹⁴² Voir par exemple Diodore XIII,54,5 ; 80,5-6 ; XIV,54,5-6 ; 95,1 ; XV,15,2 ; XVI,67,2 ; 73,3 et 77,4 ; XIX,106,2-3 ; Plutarque, *Timoléon*, 17,2 ; Polybe I,17,4 ; 18,8.

¹⁴³ El Kef à 160 km au sud-ouest de Carthage : Polybe I,66,6.

épisode semble indiquer que les démobilisations avaient lieu en Sicile même et non en Afrique.

Parler du recrutement revient à évoquer deux aspects essentiels du fonctionnement du mercenariat à Carthage : d'une part les procédures mises en œuvre pour enrôler des mercenaires ; d'autre part les zones principales de recrutement auxquelles Carthage eut accès. Mais avant d'aborder ces thèmes, il est nécessaire de s'interroger sur le statut des divers peuples d'Afrique du Nord qui formèrent en grande partie la puissance militaire de Carthage.

§ 1 - La diffusion du mercenariat en Afrique du Nord

Le statut des peuples d'Afrique du Nord dans l'armée punique reste délicat à définir, car les auteurs anciens l'ont souvent interprété à la lumière de schémas qui appartenaient à l'organisation militaire du monde grec ou romain. Ainsi, Diodore utilise un vocabulaire spécifique pour traiter de l'enrôlement des troupes libyennes : les verbes *καταγράφειν*¹⁴⁴ et *στρατολογεῖν*¹⁴⁵, dont les définitions sont assez vagues, renvoient à des formes de conscriptions militaires. Pour le recrutement opéré en 410, Diodore signale aussi que seuls les soldats les plus forts furent enrôlés¹⁴⁶. En outre, les auteurs anciens ont eu tendance à simplifier par l'emploi de termes comme Libyens¹⁴⁷, Numides¹⁴⁸ ou Maures¹⁴⁹ des réalités ethniques qui étaient probablement plus complexes. Pour la plupart des auteurs modernes¹⁵⁰, les Libyens étaient des sujets de Carthage et étaient donc soumis aux levées militaires. Ils vivaient sur le territoire

¹⁴⁴ Diodore XIII,54,1 ; 80,1.

¹⁴⁵ Diodore XVI,73,3.

¹⁴⁶ Diodore XIII,44,6.

¹⁴⁷ Voir à titre d'exemple Polybe XV,11,2 et Diodore XX,55,4. Le terme est souvent opposé à *Νομάδες* dans certains récits : Polybe I,65,3 ; 74,7 ; 77,3 et 6-7 ; III,33,15 et 16 ; XV,11,2 et 3 ; Diodore XX,55,4 ou Appien, *Libyque* 9 et 68 ; *Sicile*, II,3. Chez les auteurs latins le terme le plus fréquent est *Afri* : voir T. Kotula s.v. *Afri*, *Encyclopédie berbère*, 1985, II, p. 208-210. Dans d'autres cas, la valeur est plus générale ; Polybe I,19,4 ; III,5,1 ; Appien *Libyque*, 71. Sur ces points nous renvoyons à M. Ghaki, 1983, p. 76-82.

¹⁴⁸ Sur le parallèle Numides/Nomades : G. Camps, 1995³, p. 67-68 ; M. Bouchenaki, 1979, p. 75-87 ; A. Luisi, 1979, p. 57-64 ; C. Dognini et A. Scala, 1998, p. 103-108. Pour des auteurs comme Polybe et Diodore, les Numides ne sont pas sujets de Carthage : leur entité ethnique se fonde sur un statut et non un mode de vie particulier. Ces tribus numides occupaient toutes les régions à l'ouest du territoire carthaginois jusqu'au Maroc actuel.

¹⁴⁹ Pour les Maures, il n'existe que peu de publications : E. Gozalbes, 1991, p. 38-55 ; E. Calvagno, 1998, p. 223-238 : la référence de Diodore aux Maures présents à Agrigente en 406 serait un anachronisme.

¹⁵⁰ Stéphane Gsell, II, p. 99 et 304 ; G. Camps, 1995³, p. 65-66.

conquis par les Carthaginois, dont les limites sud-occidentales étaient Théveste et Sicca¹⁵¹. Mais les Numides et les Maures n'appartenaient pas à cette catégorie puisqu'ils ne vivaient pas sur le territoire carthaginois. Il existait donc une grande diversité de statuts dans les relations entre ces populations et Carthage, diversité dont les sources littéraires ne rendent pas toujours compte.

A. Fariselli¹⁵² souligne avec raison que les récits anciens n'établissent pas de véritable altérité entre les Libyens et les Carthaginois ; à l'inverse, les contingents ibères, celtes ou campaniens sont clairement différenciés du reste de l'armée. Quant à la solde qui est souvent considérée comme l'une des caractéristiques du mercenariat, il faut noter que les troupes libyennes étaient payées au même titre que les troupes étrangères¹⁵³. Tout cela montre à quel point définir le statut des Libyens relève de la gageure.

Pourtant, il est possible de recenser quelques exemples d'engagements qui pourraient s'apparenter à des pratiques de mercenariat. Ainsi lors de l'expédition d'Agathocle en Afrique (310-306), Diodore fait mention d'un roi des Libyens, Ailymas, qui, après s'être détaché du camp syracusain, perdit la vie¹⁵⁴. Cela laisse supposer que certains chefs indigènes firent défection en faveur du stratège syracusain ; peut-être furent-ils acceptés avec leurs troupes comme mercenaires dans l'armée d'Agathocle ? En outre, l'historien d'Agyrium signale que le général syracusain disposait alors « de forces supérieures aux Carthaginois par les alliances qu'il s'était ménagées avec les Libyens »¹⁵⁵. De fait, dix mille Libyens étaient présents dans l'armée d'Agathocle¹⁵⁶, contingent qu'il qualifie de « troupe infidèle, qui passait selon les circonstances d'un parti dans l'autre ». Il est possible que les choix des Libyens obéissent à une volonté politique de se soulever face à l'autorité punique¹⁵⁷. Néanmoins, derrière ces diverses alliances l'enrôlement de mercenaires d'origine libyenne n'est pas impossible dans la

¹⁵¹ Sur ces points, voir S. Lancel, 1995, p. 277-294.

¹⁵² A. Fariselli, 1997, p. 142

¹⁵³ Polybe I,69,8 ; 70,3.

¹⁵⁴ Diodore XX,17,1 et 18,3 : selon St. Gsell (III, p. 301 n.4) ce serait un prince puissant, un grand chef numide.

¹⁵⁵ Diodore XX,55,5.

¹⁵⁶ Diodore XX,64,2. Voir partie I, chapitre VI, section III.

¹⁵⁷ Diodore XX,55,4.

mesure où, pour Agathocle, il s'agissait dans l'immédiat de se procurer des soldats prêts à se battre¹⁵⁸.

Les mêmes doutes surgissent concernant l'enrôlement des troupes d'origine numide ou maure. Il est souvent question des alliés maures ou numides¹⁵⁹ dans les campagnes. Or un épisode tiré de l'expédition d'Agathocle suffit à montrer toute l'ambiguïté des relations entre les Carthaginois et les Numides. Selon Diodore, ces derniers s'étaient rebellés contre Carthage qui envoya une armée pour les soumettre¹⁶⁰. L'ordre étant ainsi rétabli, des troupes numides furent intégrées à l'armée punique et affrontèrent Agathocle. Se place ici un curieux épisode qui révèle sans doute le comportement des Numides dans la guerre. Après avoir harcelé les Grecs, « ils se retirèrent des deux côtés du champ de bataille et attendirent la fin du combat dans l'intention de piller les bagages du parti vaincu »¹⁶¹. Mais, gênés par la proximité des combats avec le camp punique, ils décidèrent de se porter sur celui des Grecs où ils firent une foule de prisonniers et un immense butin¹⁶². Malgré une réaction rapide, Agathocle ne put récupérer qu'une partie des bagages. L'intérêt des Numides ne se trouvait donc pas dans l'accomplissement d'actes héroïques, car ils n'avaient sans doute rien à gagner de cette guerre, mais dans l'opportunité de se procurer des richesses immédiates, quel qu'en soit le propriétaire. Même si cet épisode ne permet pas de les classer dans la catégorie des mercenaires, leur comportement reste assez singulier et contredit à notre avis leur statut d'alliés.

Alors que l'expédition d'Agathocle fut un épisode traumatisant pour Carthage, les Libyens et les Numides en profitèrent pour s'enrôler auprès d'une puissance étrangère. Comment interpréter de tels actes à partir du récit de Diodore ? Pour les Libyens, des motivations politiques étaient sans doute à l'origine de leur engagement. Il est du reste intéressant de noter qu'ils ont probablement essayé de négocier leur

¹⁵⁸ En effet, il serait inconcevable qu'Agathocle ait pris le temps d'engager des pourparlers avec certains chefs indigènes, alors que l'expédition fut décidée de façon inopinée.

¹⁵⁹ Exemples : Diodore XIII,80,3 ; XIV,54,5. Le même constat est fait par E. Smadja, 1983, p. 694.

¹⁶⁰ Diodore XX,38,1

¹⁶¹ Diodore XX,38,5 : il y avait donc des Numides dans les deux camps.

¹⁶² Diodore XX,39,2-3

reddition avant la défaite finale d'Agathocle¹⁶³. Après le départ du chef syracusain, les Carthaginois les punirent pour leur infidélité comme l'indique le récit de Diodore¹⁶⁴. De même, à l'issue de la première guerre contre Rome, les Carthaginois récupérèrent trois mille Libyens qui étaient passés à l'ennemi et les crucifièrent¹⁶⁵. Leur trahison à l'égard des Carthaginois fut durement châtiée et sans doute la punition se voulait-elle exemplaire¹⁶⁶. Néanmoins leur engagement auprès d'Agathocle, voire des Romains, se fit vraisemblablement comme mercenaires.

Le cas des Numides paraît assez différent. Contrairement aux Libyens, ils ne furent pas touchés par les mesures répressives qui suivirent la guerre contre Agathocle. En outre, ils sont le plus souvent associés à la cavalerie, ce qui tendrait à démontrer le caractère professionnel de leur enrôlement. On peut donc supposer qu'ils furent à cette époque des mercenaires, même si leur recruteur principal fut Carthage¹⁶⁷.

Tous ces événements peuvent aussi corroborer une hypothèse avancée par G.T. Griffith¹⁶⁸ pour la révolte de 241. Celui-ci a émis l'idée que les Carthaginois avaient préféré au début de la guerre contre Rome faire appel à des volontaires libyens qui furent engagés selon les mêmes critères que les mercenaires. Compte tenu des difficultés qu'ils avaient rencontrées lors de l'expédition d'Agathocle, il est tout à fait possible que les Carthaginois aient voulu modifier le statut des troupes libyennes. G. T. Griffith appuie aussi sa démonstration sur deux aspects du texte de Polybe. D'une part, Polybe inclut les Libyens dans la catégorie des mercenaires tout au long de son récit sur la guerre¹⁶⁹. D'autre part, les Libyens ne sont pas mentionnés parmi les soldats qui

¹⁶³ Diodore XX,66,1

¹⁶⁴ Diodore XX,69,5 : les chefs des garnisons rebelles furent crucifiés et les simples soldats enchaînés et soumis aux travaux forcés.

¹⁶⁵ Appien, *Sic.* III,3

¹⁶⁶ L. Loreto, 1995, p. 88-89.

¹⁶⁷ Ajoutons qu'au-delà des problèmes d'identification de ces Numides, c'est surtout leur comportement qui doit retenir notre attention. En effet, les actes de prédation auxquels ils s'adonnent nous permettent de les comparer d'une certaine manière à d'autres peuples barbares, notamment les Bruttians. En outre, même si le monnayage apparut tardivement dans leurs territoires, cela ne suffit pas à nier toute possibilité de mercenariat chez ces peuples. Ils pouvaient être rétribués d'une autre manière, voire par le seul butin.

¹⁶⁸ G.T. Griffith, 1975², p. 219-220.

¹⁶⁹ Contra L. Loreto (1995, p. 89) pour qui Polybe aurait construit ainsi un modèle anti-mercenaire. Cela nous paraît assez douteux, car il faudrait alors ici privilégier Polybe comme historien idéologue et non comme militaire.

prennent part aux opérations conduites par Xanthippe¹⁷⁰. Dans ces conditions, les Carthaginois auraient pu proposer aux Libyens de verser une contribution qui les exempterait de tout enrôlement¹⁷¹. Pour les autorités carthagoises, cela évitait toute désertion de la part de sujets qui se montraient souvent infidèles. Cette thèse est rejetée par L. Loreto¹⁷² dont certains arguments ne sont pas sans valeur : selon lui, il n'existait pas à Carthage de marché mercenaire comme en Grèce et il n'est nulle part question de mercenaires libyens enrôlés dans d'autres armées hellénistiques¹⁷³. Le châtement infligé aux Libyens qui étaient passés au service de Rome durant la première guerre serait aussi la preuve de leur statut de sujétion vis-à-vis de Carthage. Enfin, Carthage n'aurait eu aucun intérêt à payer des troupes qu'elle pouvait lever de force. Ce dernier argument nous paraît discutable en ce sens que toutes les troupes étaient rétribuées.

On peut en fait supposer que les Carthaginois se sont efforcés de réformer le recrutement des Libyens en leur proposant des garanties assez comparables à celles des mercenaires. Par ailleurs, les troupes libyennes ont pu disposer dans les expéditions extérieures, notamment en Sicile, d'un statut beaucoup plus privilégié ou du moins presque équivalent à celui des mercenaires. Retenons pour l'instant que le mercenariat ne semble pas avoir été une pratique totalement étrangère aux peuples d'Afrique du Nord. Dans le cas des Numides, l'hypothèse apparaît tout à fait plausible et elle pourrait dans une certaine mesure être confirmée par les recrutements que firent à des époques postérieures les royaumes africains¹⁷⁴. Pour les Libyens, le problème reste insoluble tant l'ambiguïté des sources et surtout les préoccupations des historiens anciens, comme Polybe, tendent à brouiller toute analyse de la nature de leur recrutement dans les armées carthagoises.

¹⁷⁰ Une autre explication est possible : les troupes libyennes étant encadrées par des officiers grecs.

¹⁷¹ Cette interprétation est suivie par F.W. Walbank, 1970², p. 134.

¹⁷² L. Loreto, 1995, p. 13-14.

¹⁷³ Cet argument est discutable pour l'époque d'Agathocle.

¹⁷⁴ G. Camps, 1960, p. 261 : l'auteur signale qu'à partir de Jugurtha des mercenaires ligures et thraces furent recrutés dans l'armée numide (Salluste, *BJ*, 38,6). Or parmi les stèles d'El Hofra sont aussi recensées des inscriptions grecques. De même des mercenaires espagnols et gaulois font partie des troupes de Juba I^{er} (César, *BC*, 11,40,1).

§ 2 - L'enrôlement des mercenaires

Nous avons signalé précédemment que les levées militaires semblaient s'effectuer en deux temps, les mercenaires étant probablement recrutés avant la levée des Libyens et des troupes civiques. Il existe également un vocabulaire particulier pour les levées de mercenaires, les termes fréquemment employés par Diodore et Polybe étant *ξενολογεῖν*¹⁷⁵ et *μισθοῦν*¹⁷⁶. Comme pour le monde grec, le verbe *ξενολογεῖν* met l'accent sur le caractère étranger (*ξένος*) des troupes, alors que la forme *μισθοῦν* insiste sur l'aspect salarié de l'engagement.

Au niveau du recrutement en lui-même, plusieurs solutions furent expérimentées et adoptées par les Carthaginois. La forme la plus traditionnelle consistait à dépêcher des « recruteurs »¹⁷⁷ dans certaines régions de la Méditerranée avec lesquelles Carthage était en relations. Dans les sources littéraires, il est souvent question des *xénologoi* carthaginois sans qu'il soit toutefois possible d'identifier leur statut social. Pour les guerres gréco-puniques, le récit de Diodore apporte quelques précisions. En 406, sont dépêchés en Espagne « certains citoyens qui étaient tenus en haute estime parmi les Carthaginois (*τινας τχν ἐν ἀξιώματι παρὰ τοῖς Καρχηδονίοις ὄντων*) »¹⁷⁸. De même, à la veille du grand conflit avec Denys l'Ancien (vers 399), les Carthaginois « envoyèrent avec d'importantes sommes d'argent des membres du sénat recruter des mercenaires en Europe »¹⁷⁹. On peut supposer que ces « recruteurs » étaient désignés au sein du sénat, car leur mission nécessitait la confiance absolue des autorités carthaginoises.

Durant la première guerre punique, Polybe fait mention d'un *xénologos* qui fut envoyé en Grèce (*τις ξενολόγος*) : il en aurait ramené le lacédémonien Xanthippe¹⁸⁰. En dépit de la traduction proposée par P. Pédech¹⁸¹, il ne semble pas que Polybe ait eu

¹⁷⁵ Diodore XIII,44,6 ; 54,1 ; 80,2 ; XVI,73,3 ; Polybe, I,17,4.

¹⁷⁶ Diodore XIII,80,4 ; XV,15,2.

¹⁷⁷ M.H. Fantar (1993, p. 81) parle de commissaires.

¹⁷⁸ Diodore XIII,80,2.

¹⁷⁹ Diodore XIV,47,3.

¹⁸⁰ Polybe I,32,1.

¹⁸¹ P. Pédech, *Polybe I*, p. 62 : « un de ces racoleurs de mercenaires ».

l'intention d'en donner une image négative. Comme pour les cas précédents, ce « recruteur » était vraisemblablement un représentant des autorités carthagoises, peut-être un sénateur. Ajoutons enfin qu'au début de la mutinerie de l'armée de Sicile en 241, Polybe précise que les Carthagois envoyaient « continuellement » aux soldats révoltés « des représentants du sénat qui leur promettaient de satisfaire toutes leurs réclamations dans la mesure du possible »¹⁸². Deux arguments objectifs pourraient conforter l'idée que ces *xénologoi* étaient le plus souvent des sénateurs. D'une part, les recruteurs avaient à leur disposition des sommes d'argent importantes, ce qui laisse penser, comme nous l'avons noté, que cette fonction nécessitait le recours à des hommes honnêtes et peut-être issus des familles riches de Carthage. D'autre part, un argument *a silentio* pourrait être avancé : si un recruteur carthagois n'avait pas été honnête, son exemple aurait sûrement retenu l'attention des auteurs anciens. Notons par ailleurs qu'en 311, Hamilcar avait reçu des troupes mais aussi de l'argent qui devait probablement servir à l'enrôlement de mercenaires. Les agents recruteurs de Carthage appartenaient donc probablement à l'élite politique ou militaire de la cité. Cette situation est également comparable avec les pratiques de recrutement observées en Sicile, notamment à Syracuse¹⁸³. En outre, ces hommes devaient avoir une certaine connaissance des régions visitées et de leurs réseaux de recrutement, comme on peut l'observer pour la péninsule ibérique¹⁸⁴.

Des historiens modernes ont établi un parallèle entre ces *xénologoi* et un titre punique apparaissant sur des inscriptions du sanctuaire d'El Hofra à Cirta (Constantine)¹⁸⁵. En effet, sur une dizaine d'inscriptions il est question d'un $M\check{S}\square R$ ¹⁸⁶,

¹⁸² Polybe I,68,5.

¹⁸³ Voir partie I, chapitre II, section III,1.

¹⁸⁴ Voir *infra*.

¹⁸⁵ A. Berthier et R. Charlier, *El Hofra*, 1954 et M.H. Fantar, 1993, p. 82 : il faut aussi faire référence à une stèle de Volubilis qui présentait le titre de *s*ter* selon la lecture d'abord faite par J. G. Février (*BCTH*, 1955-1956, p. 32-33) ; ce dernier a par la suite apporté des rectifications épigraphiques et finalement supprimé ce titre : voir J. G. Février, *Inscriptions antiques du Maroc*, Tome I, 1966, Paris, p. 89-95, en particulier p. 85-91.

¹⁸⁶ Voir documents 2 et 3. *El Hofra* n° 41 ; 79.

*MYŠQR*¹⁸⁷ ou bien d'un *RB MŠQRT*¹⁸⁸, *RB HMŠQRT*¹⁸⁹. Dans leur étude des stèles du sanctuaire, A. Berthier et R. Charlier rapprochaient le terme *mishthar* d'un terme hébraïque signifiant « secrétaire » ou « officier d'intendance ». En accadien, la racine *ŠQR* renvoie « à ce qui est écrit ». Les deux spécialistes concluent leur analyse en insistant sur le fait que ce terme désigne une fonction militaire, et peut-être même une personne « inscrite » sur les rôles d'un Etat au titre de « salarié », voire un mercenaire. M. Szynger¹⁹⁰ se montre beaucoup plus prudent dans l'interprétation mais confirme le caractère militaire de cette fonction.

Au-delà de la signification du titre lui-même, essayons d'utiliser les autres informations que fournissent ces inscriptions. Tous les noms des officiers qui ont dédié ces stèles sont puniques : Arish, Bodashtart, Baalshillek, Magon, Bodmelqart, Arisham, Himilcon¹⁹¹... Certaines inscriptions pourraient du reste laisser présager une certaine filiation entre ces hommes : ainsi Arisham, dédicant de l'inscription n°80 est dit « fils d'Arish le *mishthar* » qui pourrait être celui qui fit ériger la stèle n° 78 ; or sur la stèle n°79 il est aussi fait mention d'un Arisham le *mishthar*¹⁹². A partir de ces observations, il serait possible de suggérer une transmission héréditaire de cette charge. Mais nos informations sont encore trop limitées pour entériner une telle hypothèse. Un autre élément confirme l'identité punique des dédicants : la formule généralement employée (« Au Seigneur à [nom de la divinité], vœu qu'a voué x fils de y ») est punique¹⁹³.

Une difficulté surgit toutefois dans la datation des stèles. Certains noms sont datés du début du II^{ème} siècle comme Boda★tart¹⁹⁴. Pour le reste, ils sont sans doute antérieurs à cette époque. Dans l'ensemble, ces stèles sont situées entre le III^{ème} siècle et le I^{er} siècle avant notre ère, période d'activité du sanctuaire. Selon F. Bertrand¹⁹⁵, la stèle n°82 présentée au musée du Louvre daterait de la première moitié du II^{ème} siècle,

¹⁸⁷ *El Hofra* n° 78 ;80 ;81 ; Bertrand et Szynger, n° 82.

¹⁸⁸ *El Hofra* n° 74 ;77.

¹⁸⁹ *El Hofra* n° 75 ;76.

¹⁹⁰ M. Szynger, 1990, p. 121 et A. Ferjaoui, 1991, p. 71-86. Cet article reste fondamental car il révèle toutes les limites de nos connaissances sur les titres et la hiérarchie militaire de l'armée punique. Pour les titres grecs et latins, voir également Cl. Nicolet, 1988, p. 27-47.

¹⁹¹ Voir **documents 2 et 3**.

¹⁹² De même entre les inscriptions n°75 et 77.

¹⁹³ H. Ben Younés, s.v. *Tunisie*, 1995, p. 819.

¹⁹⁴ A. Berthier et R. Charlier, 1954, p. 231.

¹⁹⁵ F. Bertrand, 1987, p. 89 n. 14.

car elle comporterait des caractères néopuniques. Les stèles d'El Hofra sont au contraire toutes en écriture punique. Enfin, sur certaines stèles sont figurées des armes : ainsi sur la stèle n°74 apparaît un bouclier surmonté d'un casque, d'une épée et de deux javelots qui s'entrecroisent ; sur la stèle n°77 sont gravés un bouclier à *umbo* ainsi que la garde et le sommet d'une épée ; sur la stèle n°81 figurent un bouclier et un glaive. La représentation d'armes n'est pas exceptionnelle sur ce type de stèles¹⁹⁶, mais dans ce cas, elle peut être associée à la fonction militaire des dédicants.

A ce stade est-il permis d'avancer quelques hypothèses sur le rôle dévolu à ces *mishthar* ou ces chefs de *mishthar* ? Ces officiers puniques ont probablement exercé leur fonction dans la région de Constantine et devaient en conséquence être chargés du recrutement des Numides. Peut-on pour autant les rapprocher des *xénologoi* expédiés hors du territoire africain pour recruter des mercenaires ? Comme nous l'avons vu précédemment, le problème du statut des Numides reste complexe parce que leur recrutement semble s'inscrire dans une pratique proche du mercenariat. Les Carthaginois ont eu peut-être la volonté d'instaurer un recrutement plus efficace des Numides, recrutement dans lequel les *mishthar* et leurs chefs auraient eu leur place. Dans cette hypothèse, ces officiers auraient eu un rôle assez proche de celui des *xénologoi*. Néanmoins, les problèmes de datation ainsi que l'absence d'une définition précise de la fonction invitent à la prudence.

D'autres formes de recrutement étaient plus conjoncturelles mais pouvaient permettre aux Carthaginois de se procurer rapidement et à moindre frais des mercenaires. En effet, à plusieurs reprises, les généraux carthaginois n'hésitèrent pas à recruter des troupes mercenaires du camp adverse. En 406, les Campaniens, qui étaient alors au service d'Agrigente sous les ordres de Dexippe, passèrent dans le camp punique pour une somme de quinze talents. De même, en 309 des mercenaires grecs trahirent Agathocle en se mettant au service des Carthaginois¹⁹⁷. Deux ans plus tard, ces derniers

¹⁹⁶ D'autres exemples sont recensés par Colette Picard, 1978, p. 19-20.

¹⁹⁷ Diodore XX,34,7 : voir chapitre VI, section IV.

proposèrent aux soldats grecs qui voulaient prendre du service une solde régulière¹⁹⁸. Lors de la guerre des mercenaires, les Carthaginois accueillirent les déserteurs du camp des insurgés dont une partie était probablement des mercenaires¹⁹⁹. A la fin du même conflit, Hamilcar Barca offrit aux quatre mille prisonniers « qui le voulaient la faculté de faire campagne dans son armée et il les équipa avec les dépouilles ennemies »²⁰⁰. Durant ses campagnes en Espagne, il procéda de la même manière, puisqu'il incorpora quelque trois mille prisonniers dans son armée²⁰¹.

Un recrutement efficace et rapide passait également par l'embauche de « groupes » de mercenaires : c'est sans doute le cas des Campaniens qui furent recrutés en 409 et qui avaient été peu auparavant au service des cités chalcidiennes de Sicile. De même, le groupe des mercenaires ibères que Denys l'Ancien récupéra en 397 devait-il former un contingent uni et autonome pour pouvoir passer à l'ennemi. Enfin on peut supposer que des groupes provenant des régions africaines furent engagés de la même manière.

En dépit de la diversité des formes de recrutement attestées par les textes, il reste évident que la majorité des mercenaires fut engagée par le biais de ces fameux *xénologoi* dont le champ d'action fut élargi dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle. Cela laisse ainsi supposer que Carthage mit en place des réseaux complexes d'intermédiaires chargés de trouver des candidats aptes et décidés à livrer bataille pour une cité lointaine.

§ 3 - Les zones de recrutement

Carthage a très tôt engagé dans ses rangs des mercenaires issus des territoires barbares d'Occident²⁰². Ceux-ci ont sans doute constitué les contingents les plus nombreux et les plus permanents de son armée. Mais elle n'a pas non plus hésité à faire

¹⁹⁸ Diodore XX,69,3

¹⁹⁹ Polybe, I,75,2

²⁰⁰ Polybe, I,78,13

²⁰¹ Diodore, XXV,10,1. Cet enrôlement de prisonniers est toutefois clairement associé à Hamilcar : voir chapitre IX, section III,3.

²⁰² Le point de référence est la fameuse bataille de l'Himère en 480 où s'illustrèrent déjà des Ibères : Hérodote, VII,165 ; Diodore XI,1,5.

appel au marché grec pour compléter ses contingents à partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle. Afin de mieux percevoir quelle fut sa ligne de conduite dans ce domaine, nous devons introduire une distinction entre ces divers espaces de recrutement en nous fondant sur le fait que les *xénologoi* carthaginois avaient plus ou moins de facilité à accéder à ces régions.

A) Une zone privilégiée de recrutement : l'aire ibérique

L'aire ibérique fait figure de réservoir permanent en mercenaires durant toute la période envisagée. Il n'est pas utile pour s'en convaincre de revenir sur les divers épisodes où apparaissent des mercenaires d'origine ibère ou baléaire²⁰³, mais, en raison de la valeur discutable des textes, plusieurs remarques s'imposent. Peu d'informations nous sont fournies sur les effectifs qui partirent vers Carthage. A l'exception des mille frondeurs baléares qui participèrent à la bataille d'Ecnome et des deux mille Ibères impliqués dans la révolte de 241, les sources sont silencieuses sur leur proportion dans l'ensemble des troupes mercenaires. Néanmoins, la pérennité du recrutement ibère suffit à accréditer l'idée que ces mercenaires furent engagés non pas pour faire nombre mais plutôt pour leurs qualités militaires²⁰⁴. En outre, des mercenaires ibères furent aussi engagés par les puissances grecques, comme l'atteste leur recrutement par Denys l'Ancien. Sans accorder une place importante à ces recrutements auprès de puissances

²⁰³ **Ibères** : Diodore XIII,44,6 ; 54,1 ; 56,6 ; 57,2 ; 62,2 ; 80,2 ; 85,1 ; 87,1 ; 110,5-6 ; XIV,54,5 ; 75,8-9 ; XVI,73,3 ; Plutarque, *Timoléon*, 28,11 ; Polybe I,17,4 ; 67,7. **Baléares** : XIII,80,2 ; XIX,106,2 ; 109,1-3 ; Polybe I,67,7.

²⁰⁴ *Contra* F. Quesada Sanz, 1994, p. 211 : l'auteur semble dénier toute qualité à ces troupes barbares dans la mesure où les généraux se montrèrent peu scrupuleux à leur endroit. Pour conforter son hypothèse il s'appuie sur plusieurs exemples qui nous paraissent discutables. D'abord, en 406 lors du siège d'Agrigente, le camp des Ibères fut séparé du reste de l'armée ; or, Diodore précise qu'il y avait parmi eux des Libyens (XIII,85,1). De même, lorsqu'Himilcon partit de Sicile en 396 il laissa derrière lui ses troupes ibères (XIV,75,8-9) ; ces dernières furent récupérées par Denys l'Ancien. L'épisode est en lui-même mal choisi car il s'explique probablement par une rupture de contrat entre les deux parties. Enfin F. Quesada Sanz utilise un commentaire fait par Plutarque dans son récit du désastre de Crimisos. Selon l'auteur grec, les Carthaginois employaient des Libyens, des Ibères et des Numides, « étrangers qui faisaient les frais de leur défaite » (*Timoléon*, 28,11). Ici il est prudent de se méfier du discours de Plutarque qui cherche surtout à discréditer la valeur des troupes carthaginoises. Tous ces exemples trouvent donc une explication logique et ne suffisent pas à notre avis à confirmer l'idée que les Carthaginois cherchaient à gonfler leurs effectifs militaires sans souci d'efficacité militaire. En revanche, les critiques que F. Quesada Sanz (p. 194-196 et 215) émet à l'encontre d'A. Garcia y Bellido (1952, p. 654) pour sa tendance à surévaluer leur proportion dans l'armée punique nous paraissent tout à fait justifiées.

grecques, il convient toutefois de reconnaître que le marché ibère n'était pas seulement accessible aux Carthaginois²⁰⁵.

L'aire ibérique constituait une zone privilégiée de recrutement en ce sens que plusieurs relais liés à Carthage existaient pour se procurer des hommes en quête d'employeurs. D'après l'analyse de P. Barcelo²⁰⁶, des installations phéniciennes comme Gadès (Cadix), Almuñecar (Grenade), Adra ou Villaricos (dans la province d'Almería) purent servir de bases de transit pour ce genre d'échanges avec la cité punique. Il ajoute même à cette liste Ampurias, qui par sa situation de comptoir grec pouvait participer à ce trafic, et pour les Baléares le centre d'Ebusus²⁰⁷. Que ces sites aient servi de centres d'embarquement de troupes mercenaires est donc fort possible compte tenu de leur position géographique et de leur insertion dans les courants commerciaux occidentaux. Toutefois, F. Quesada Sanz²⁰⁸ a eu le mérite de montrer que d'autres centres existaient sans doute dans l'intérieur de la péninsule et jouaient un rôle dans la captation des mercenaires. Il dénombre ainsi quatre bases qui auraient pu être sous le contrôle des autorités indigènes : Alcacer do Sal à l'embouchure du Tage, Castulo dans la vallée du Guadalquivir, Elche à Alicante et Villaricos précédemment cité. Ces hypothèses se fondent principalement sur la découverte en ces divers sites d'armes n'appartenant pas au contexte local. Si l'on suit les interprétations proposées par F. Quesada Sanz, il y aurait donc eu deux niveaux de recrutement : un niveau plus avancé au contact direct des différentes tribus de la péninsule, et un niveau centralisateur dont les bases étaient réparties sur la côte et correspondaient aux principales cités phéniciennes. Ainsi les *xénologoi* carthaginois pouvaient se procurer des mercenaires sans autre intermédiaire que les relais phéniciens.

Deux arguments pourraient conforter cette hypothèse. D'une part, chaque levée de mercenaires qui était décidée dans la péninsule ibérique requérait seulement quelques mois de réalisation : la plupart des recrutements s'effectuait en hiver et, au printemps,

²⁰⁵ P. Barcelo (1991, p. 24) émet l'hypothèse que l'engagement de mercenaires ibères dans les armées grecques a pu être un « phénomène beaucoup plus fréquent » que ce que les sources laissent entrevoir.

²⁰⁶ P. Barcelo, 1991, p. 25. Voir la présentation générale d'H Schubart, s.v. *Péninsule Ibérique*, 1995, p. 743-761, notamment p. 747-751.

²⁰⁷ C. Gomez Bellard, s.v. *Baléares*, 1995, p. 762-775.

²⁰⁸ F. Quesada Sanz, 1994, p. 203-205.

les troupes ibères étaient déjà disponibles et prêtes à partir. Cette opération apparaissait somme toute assez facile. D'autre part, les commissaires chargés du recrutement disposaient de sommes d'argent qui leur permettaient sans doute de verser une première avance aux futurs mercenaires. On peut supposer que leur démarche incluait aussi le paiement d'intermédiaires indigènes chargés de réunir les diverses troupes qui s'étaient présentées.

Il est bien évident que faute de sources écrites une grande part du processus nous échappe. Mais au cours de ces décennies, le système de recrutement n'a pu selon toute logique que se perfectionner et il était dans l'intérêt des Carthaginois de maîtriser et de rendre efficace un tel trafic. Une autre remarque nous paraît essentielle : concevoir le mercenariat hors des circuits commerciaux classiques serait une erreur dans la mesure où les hommes et les marchandises empruntaient bien souvent les mêmes voies.

B) Une zone aux potentialités énormes : la péninsule italique.

Il vaut mieux élargir notre approche à l'ensemble de la péninsule italique car de cette région arrivèrent des mercenaires d'origine ethnique différente. En fait, l'analyse du recrutement en territoire italique se heurte à une double difficulté : les relations entre les Carthaginois et les peuples d'Italie restent encore très complexes et mériteraient une étude plus approfondie ; un relais essentiel fut ensuite fourni par la Sicile car des groupes de mercenaires y gravitaient en quête d'employeurs et purent à l'occasion entrer au service de Carthage.

Le premier recrutement de mercenaires campaniens s'inscrit parfaitement dans cette catégorie, puisqu'en 409 ce sont les anciens mercenaires des cités chalcidiennes qui furent engagés²⁰⁹. Plus tard, en 406, les Carthaginois embauchèrent à nouveau des mercenaires campaniens, probablement des *equites campani*, dont ils avaient pu auparavant apprécier les capacités militaires²¹⁰. Mais pour cette époque, Diodore précise que ces mercenaires furent levés en Italie et emmenés en Libye, ce qui signifie qu'ils furent transportés par bateau en Afrique. Enfin, le général carthaginois Himilcon réussit

²⁰⁹ Diodore XIII,44,1-2.

²¹⁰ Diodore XIII,80,4. G. Tagliamonte, 1994, p. 129-131.

à se rallier pour quinze talents les anciens mercenaires campaniens qui se battaient alors du côté des Grecs. Tous ces hommes furent laissés sur l'île après la paix de 405 pour « assurer la garde de leurs positions »²¹¹. De même, en 392, les Carthaginois levèrent des troupes « jusque chez les Barbares d'Italie »²¹² : ces troupes étaient probablement d'origine campanienne. La participation de mercenaires d'origine campanienne dans l'armée carthaginoise ne fait aucun doute même si elle semble s'être tassée au cours du IV^{ème} siècle : ce recul s'explique par la situation intérieure de la Campanie²¹³, mais aussi par la concurrence qui existait avec les recruteurs grecs.

On peut également percevoir cette présence d'éléments italiques dans les armées puniques à travers plusieurs témoignages archéologiques qui sont essentiellement datés de l'époque d'Agathocle. Dans l'épicratie punique, plus précisément à Marsala, ont été retrouvés des objets de facture italique (crochets et plaque de ceinturon) dont la datation reste encore incertaine²¹⁴. Mais le principal témoignage de cette présence italique provient de Tunisie : il s'agit de la cuirasse en bronze de Ksour es Saaf qui est aujourd'hui exposée au musée du Bardo²¹⁵.

Découverte en 1909 près de Mahdia (Sahel tunisien), elle constitue sur le plan artistique une œuvre remarquable et son excellent état de conservation en fait un document exceptionnel pour les archéologues. Néanmoins, son étude soulève beaucoup de difficultés en raison des conditions de sa découverte. Elle fut publiée par A. Merlin²¹⁶ dans les *Monuments Piot* l'année même de son exhumation et les informations qui furent alors fournies n'ont pour l'instant pas fait l'objet d'une nouvelle étude. Dans son exhaustive description de la chambre funéraire, A. Merlin explique que la cuirasse se trouvait dans une niche aménagée au-dessus du sarcophage en bois où avait été inhumé le défunt. Elle y était déposée avec une lampe grecque à vernis noir. Dans le sarcophage

²¹¹ Diodore XIV,8,5.

²¹² Diodore XIV,95,1.

²¹³ G. Tagliamonte, 1994, p. 153 et 182.

²¹⁴ G. Tagliamonte, 1994, p. 154-155.

²¹⁵ Catalogue *Carthage. L'histoire, sa trace et son écho* (Musée du Petit Palais 9 mars-2 juillet 1995), p. 147-148.

²¹⁶ A. Merlin, 1909, p. 127-137. Voir **documents 5 et 6** : la photographie nous a été gracieusement fournie par Monsieur Ben Younès.

en bois²¹⁷ furent donc trouvés les ossements du défunt et plusieurs plaques métalliques que A. Merlin identifie aux restes d'un ceinturon muni d'agrafes et de trous sur les côtés. Grâce à un nouvel inventaire des réserves du musée du Bardo, H. Ben Younès²¹⁸ a retrouvé ces fragments et en propose une analyse beaucoup plus probable. Il s'agirait en fait de plaques qui appartenaient à un petit coffret en bois, objet apparemment cultuel. Ce coffret serait en outre révélateur de l'importance sociale du défunt, idée qui est renforcée par la présence de la cuirasse. Concernant la cuirasse, des parallèles ont été faits avec des exemplaires trouvés en Italie méridionale et datés aujourd'hui de la fin du IV^{ème} siècle²¹⁹.

Dans le matériel répertorié par A. Merlin, était également recensé un ceinturon qui n'a jamais été publié. Sur la base de cette information, beaucoup d'historiens et d'archéologues ont associé la cuirasse et ce ceinturon pour démontrer l'origine italique du défunt. Néanmoins, on peut émettre quelques réserves sur cette identification. D'une part, le rite funéraire et le mobilier plaident plutôt pour une origine punique du défunt²²⁰ et non étrangère à la communauté locale. D'autre part, un problème se pose sur la situation de cette cuirasse dans la chambre funéraire. Elle ne fut pas enfermée dans le sarcophage, mais au contraire exposée face à l'entrée de la chambre. Cela révélerait donc un caractère ostentatoire qui n'est pas sans relation avec le statut social du défunt. Mais cette mise en scène peut s'interpréter de deux manières. D'un côté, on peut y voir une sorte de trophée pris à l'ennemi grec : si la datation du IV^{ème} siècle est retenue, elle pourrait être une part de butin obtenue après une bataille contre les troupes d'Agathocle. Néanmoins, des questions subsistent sur sa fonction dans le combat, car ce type de cuirasse est le plus souvent considéré comme une arme d'apparat²²¹. D'un autre côté, on peut envisager que cette cuirasse fut obtenue par des moyens plus pacifiques qui nous

²¹⁷ H. Bénichou-Safar, 1982, p. 254-255.

²¹⁸ H. Ben Younès, 1997, p. 35-39. Un article portant sur la cuirasse est préparé par Monsieur Ben Younès pour les *Hommages de Dominique Raynal* (Pallas).

²¹⁹ Notamment en Apulie à Ruvo où une cuirasse presque identique fut trouvée (A. Merlin, 1909, p. 134-136). Voir pour la datation (fin IV^{ème} siècle) G. Colonna, 1980-1981, p. 177-178 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 153-154 n. 277 et 279. A. Merlin (1909, p. 134-135) la datait du III^{ème} siècle.

²²⁰ Sur la toilette du défunt dont certaines parties du corps étaient enduites de cinabre, voir M. Fantar, 1995, p. 65-66 ; sur l'architecture funéraire du Sahel, H. Ben Younès, 1995, p. 73-90.

²²¹ Sur ces questions P.G. Guzzo, 1994, p. 167.

restent malheureusement difficiles à définir. En l'état actuel de nos connaissances, il n'est donc pas possible de proposer une interprétation complète de la sépulture, ni de la présence d'une cuirasse italique dans un contexte funéraire qui lui est étranger.

A partir de la deuxième moitié du IV^{ème} siècle, une région d'Italie du Sud n'est sans doute pas restée à l'écart des recrutements carthaginois : il s'agit du Bruttium où plusieurs trésors monétaires enfouis au tournant du IV-III^{ème} siècles²²² ont livré des monnaies puniques. Ce problème reste toutefois controversé dans la mesure où le mercenariat n'est pas la seule explication à leur présence dans cette région, et où, si cette hypothèse est pourtant vérifiée, il pourrait constituer un précédent à l'entente entre les Bruttians et Hannibal au cours de la seconde guerre punique. Concernant leur présence, deux interprétations sont donc permises : ou bien ces monnaies sont le reflet des échanges commerciaux entre cette région et Carthage²²³ ; ou bien elles sont un indice de l'engagement de mercenaires bruttiens au service de la puissance punique²²⁴. Le débat est loin d'être tranché²²⁵. Les sources littéraires sont peu explicites sur ce point : selon Zonaras, les Carthaginois effrayés par l'arrivée de Pyrrhus en Sicile recrutèrent des troupes mercenaires supplémentaires en Italie²²⁶. Enfin, ils n'apparaissent pas dans les rangs des mercenaires rebelles à Carthage en 241²²⁷.

Néanmoins, la guerre fut une activité prédominante pour les Bruttians²²⁸ : cela explique du reste les remarques de Tite-Live sur leur comportement de « brigands » aux côtés d'Hannibal durant la seconde guerre punique²²⁹. Il n'y a pas lieu à notre sens d'écarter l'éventualité d'un recrutement dans le Bruttium à partir des dernières décennies du IV^{ème} siècle, même si les sources n'apportent qu'un appui limité.

²²² S. Pennestri, 1986, p. 118-123.

²²³ A cette interprétation se rallie P.G. Guzzo (1989, p. 111-112).

²²⁴ Voir sur ce point l'analyse fouillée de S. Pennestri, 1986, p. 115-139. Aussi L. I. Manfredi, 1989, p. 55-59 et 1991, p. 53-54 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 177 et section suivante.

²²⁵ S. Pennestri, 1986, p. 137 conclut son analyse ainsi : « rimane, comunque, ancora controverso il preciso ruolo svolto dalla moneta all'interno e all'esterno di queste comunità più o meno acculturate ».

²²⁶ Zonaras VIII,5, 10-11. Ce texte est rejeté par P. Lévêque, 1957, p. 485-486.

²²⁷ Selon S. Pennestri, 1986, p. 136-137, ils pourraient faire partie des *mixellhenes douloi* cités par Polybe I,67,7.

²²⁸ P. G. Guzzo, 1989, p. 109.

²²⁹ Tite-Live XXVIII,12,8 et XXIX,6,2.

De la péninsule italique sont également arrivés les mercenaires celtes qui apparaissent à l'époque des campagnes contre Timoléon²³⁰. Nous n'avons aucune indication précise sur leur appartenance ethnique, mais il ne fait guère de doute que ces mercenaires provenaient soit des zones les plus méridionales d'installation celtique, notamment du pays des Sénons, soit de groupes qui gravitaient en Italie du Sud à cette époque. Au début de la première guerre punique les Carthaginois ont continué à lever des mercenaires celtes en Italie²³¹. Ils pouvaient s'assurer de leur transport par la mer tyrrhénienne parallèlement au recrutement des mercenaires ligures dont la participation fut plus limitée²³². Mais dans ce cas, leur provenance serait plus difficile à déterminer compte tenu de la diversité des tribus celtiques installées en Italie du Nord. Néanmoins une digression de Polybe²³³ n'écarte pas la possibilité que certains Gaulois établis en Gaule purent prendre du service chez les Carthaginois. En effet, l'historien grec rapporte que ces Gaulois « avaient été chassés autrefois de leur propre pays, houspillés par leurs congénères, pour avoir trompé leurs amis et leurs parents ». Malheureusement, Polybe reste discret sur leur région d'origine, mais il raconte toutes les péripéties de cette « horde ». D'abord engagés par les Carthaginois, ils profitèrent du désordre qui régnait dans l'armée punique pour mettre à sac Agrigente ; ils étaient alors trois mille. Leur infidélité se révéla à nouveau lors du siège d'Eryx : ils passèrent dans le camp romain²³⁴. A l'insu des Romains, ils pillèrent le sanctuaire d'Aphrodite Erycine, acte qui leur valut d'être expulsés de toute l'Italie après la guerre²³⁵. Pourtant ils continuèrent leur aventure en s'enrôlant en Epire pour assurer la garde de Phoinikè qu'ils trahirent ; mais ils n'étaient alors plus que huit cents hommes²³⁶. Cet épisode montre une nouvelle fois qu'il est souvent difficile de suivre les flux de mercenaires barbares à travers la péninsule.

²³⁰ Diodore XVI,73,3

²³¹ Polybe I,17,4 ; 67,7.

²³² Sur la présence de mercenaires ligures dans l'armée punique : Diodore XVI,73,3 ; XXV,2 ; Polybe, I,17,4 ; 67,7.

²³³ Polybe II,7,5-11.

²³⁴ Polybe I,77,4 et II,7,9 ; Zonaras, VIII,16.

²³⁵ Polybe II,7,10.

²³⁶ Polybe II,5,4. Voir G.T. Griffith, 1975², p. 253-254 et M. Launey, 1987², I, p. 517.

Enfin, lors des campagnes contre Agathocle, les Carthaginois recoururent au service de mercenaires étrusques comme l'atteste le récit de Diodore²³⁷. Leur participation comme mercenaires dans l'armée carthaginoise se concentre à vrai dire dans les années de guerre contre le dynaste syracusain, ce qui appelle quelques remarques. Si l'on accepte comme W. Ameling²³⁸ la tradition rapportée par Diodore, des mercenaires très spécialisés ont alors été engagés : ce sont les fameux « zeughippes » à savoir des cavaliers munis de deux chevaux, selon une forme de combat qui remonterait à l'époque archaïque. Nous évoquerons cette spécificité de combat plus tard²³⁹, mais il faut noter ici que leur recrutement fut extrêmement ciblé.

Il faut aussi ajouter à ces témoignages une inscription sur marbre de Tarquinia trouvée dans la zone de l'Ara delle Regina²⁴⁰. Cette inscription a été restituée par J. Heurgon²⁴¹ comme suit : *V HOL]CHO[NIUS / PR. ET]RURI[AE / QVINQ. TJARQV[INIS /]O. HAM[/ C.* Selon J. Heurgon, il s'agirait du chef du contingent étrusque engagé par Carthage en 311. Cette hypothèse a été rejetée par M. Torelli²⁴² dont les arguments ne nous semblent pourtant pas convaincants²⁴³ : il restitue d'abord le nom du personnage par celui de Tarchon et doute de son statut de mercenaire dans la mesure où il appartenait à l'élite locale. On peut néanmoins rapprocher ce personnage de Velthur Spurinna qui vint porter secours à Athènes. Dans tous les cas, cette inscription soulève beaucoup d'interrogations.

Rappelons aussi que des mercenaires étrusques s'engagèrent dans les rangs de l'armée d'Agathocle. Le choix de telle ou telle puissance répondait sans doute à des motivations politiques divergentes et était le fait de communautés géographiquement dispersées et divisées. Sans entrer dans des considérations détaillées sur l'histoire de l'Etrurie en cette fin du IV^{ème} siècle, on peut déjà signaler qu'une profonde instabilité politique et sociale affectait la région. Pour certains historiens, l'essentiel des

²³⁷ Diodore XIX,106,2

²³⁸ W. Ameling, 1993, p. 214-216.

²³⁹ Voir partie IV, chapitre I, section I.

²⁴⁰ **Document 4.** P. Romanelli, N. Sc., 1948, II, p. 263.

²⁴¹ J. Heurgon, 1969, p. 88-91.

²⁴² M. Torelli, 1975, p. 142-146.

²⁴³ Voir également J. Macintosh (1974, p. 149-150) mais en lisant Hannibal au lieu d'Hamilcar, il date cet épisode de la seconde guerre punique

mercenaires étrusques venait des régions méridionales et côtières où les « classes moyennes »²⁴⁴ souffraient d'une progressive paupérisation. Dans tous les cas, Carthage eut la possibilité d'entrer en contact avec eux et de les recruter.

C) Un marché ouvert : la Grèce

Un dernier espace de recrutement correspond à la Grèce et à son marché « international » de mercenaires. Les Carthaginois se sont servis assez tard des mercenaires grecs du continent, comme l'indique la tradition historiographique. Ce serait en fait après la bataille du Crimisos que les Carthaginois se résolurent à embaucher des mercenaires grecs : Plutarque précise que « jusque-là les Carthaginois n'avaient jamais pris de Grecs à leur service, mais ils s'étaient alors pris d'admiration pour eux, les considérant comme invincibles et comme les plus vaillants des hommes »²⁴⁵. La même tradition est reproduite par Diodore qui ajoute que les Carthaginois résolurent de « rassembler en grand nombre des mercenaires de peuples étrangers (μισθοφόρους δὲ ἄλλοεθνεῖς ἀθορίζειν), notamment beaucoup de Grecs », car ils prendraient volontiers du service à cause de la solde élevée et de la richesse de Carthage²⁴⁶. Loin des clichés des récits anciens sur la vaillance des combattants grecs, cette décision semble correspondre à une conjonction favorable de plusieurs facteurs : l'explosion du nombre de mercenaires dans le monde grec était connue et Carthage dut en être informée comme ses voisines et rivales grecques ; en outre, des conditions économiques propices permettaient à la cité punique d'accroître ses réserves financières et de faire face au paiement de nombreux mercenaires.

Néanmoins, les Carthaginois avaient déjà fait l'expérience de l'habileté militaire des Grecs de Sicile, puisque des mercenaires grecs étaient sous les ordres de Magon en 343²⁴⁷. Comme Stéphane Gsell²⁴⁸ l'a remarqué, il faut distinguer les Grecs recrutés en

²⁴⁴ M. Torelli, 1981, p. 257 ; 1986, p. 73 : voir partie IV, chapitre I, section III.

²⁴⁵ Plutarque, *Timoléon*, 30,5.

²⁴⁶ Diodore XVI,81,4.

²⁴⁷ Plutarque, *Timoléon*, 20,4-10. Il existe d'autres exemples de la présence de Grecs dans l'armée carthaginoise au moment des guerres contre Denys l'Ancien (Diodore XIII,58,1 ; XIV,53,4 et Polyen V,2,17). Ils sont cependant isolées et relèvent plus d'une alliance que d'un recrutement de mercenaires.

²⁴⁸ St. Gsell, II, p. 387-388.

Sicile des mercenaires qui arrivaient de Grèce continentale. En tout cas, au cours du conflit contre Agathocle, d'autres Grecs de l'île apparaissent dans les rangs puniques : des exilés syracusains et des transfuges de l'armée syracusaine y combattaient comme l'indique Diodore²⁴⁹. Cet engagement des Grecs de Sicile répondait surtout à des motivations politiques, car la plupart était hostile au régime instauré par Agathocle.

Les données sur le mercenariat grec se font plus précises pour la première guerre punique. En effet, les récits ont transmis deux noms de mercenaires dont l'origine continentale est assurée. Le premier est l'Achéen Alexôn auquel Polybe consacre toute une digression qui s'explique certainement par leur origine commune. Lors du siège de Lilybée par les Romains (250), ce mercenaire intervint auprès des autorités carthaginoises pour dénoncer un complot qui se tramait parmi « les officiers mercenaires du plus haut grade »²⁵⁰. Ce n'était pas la première fois qu'il assumait ce rôle, puisque Polybe précise : « Agrigente [lui] avait dû son salut quelque temps auparavant, à un moment où les mercenaires de Syracuse songeaient à la surprendre par trahison ». Cet extrait a fait l'objet de plusieurs commentaires, car les historiens hésitent à situer cet épisode : s'inscrit-il dans les pérégrinations des Mamertins ou bien correspond-il au coup de main des Gaulois sur cette cité que Polybe évoque plus loin²⁵¹ ? En dépit des observations formulées par F.W. Walbank²⁵², les « mercenaires de Syracuse » sont probablement ces mêmes Gaulois dont Polybe dénonce le comportement à Agrigente²⁵³ en 262. Il est possible qu'ils ne fussent pas les seuls à se soulever durant ce siège et que Polybe en ait délibérément imputé la responsabilité aux mercenaires gaulois. Dans tous les cas, Alexôn fut encore le dénonciateur du complot de 250, mais cette fois-ci la crise affectait l'ensemble des officiers mercenaires. D'après le

²⁴⁹ Diodore XX,31,1 (en Sicile) ; XX,34,7.

²⁵⁰ Polybe I,43,1

²⁵¹ Polybe II,7,7.

²⁵² F.W. Walbank, 1970², p. 108 : il rejette cette interprétation dans la mesure où les Gaulois cités par Polybe étaient au service de Carthage comme Alexôn.

²⁵³ Polybe II,7,7 : « accueillis par les Carthaginois vu les besoins de la guerre, [ils] avaient profité d'une querelle entre les troupes et les généraux à propos des soldes pour tenter de mettre à sac la ville d'Agrigente, où on les avait introduits pour faire bonne garde, au nombre de plus de trois mille... ». Le texte nous paraît suffisamment explicite : il s'agit des mêmes mercenaires. Par ailleurs, si les événements remontaient à l'époque des campagnes des Mamertins, Alexôn serait bien vieux pour participer au siège de Lilybée en 250.

récit de Polybe, tous les mercenaires furent en fait concernés par cette affaire, Gaulois et Grecs, puisqu'un officier punique, Hannibal, et Alexôn lui-même, furent dépêchés respectivement auprès des Gaulois et des autres mercenaires pour mettre un terme au conflit. Cette crise annonce du reste les graves événements de 241.

Enfin Polybe ne tarit pas d'éloge à l'égard de son concitoyen : « Alexôn, grâce à sa loyauté, avait auparavant conservé à Agrigente non seulement la ville et son territoire, mais encore ses lois et sa liberté, et il fut cause cette fois que les Carthaginois ne furent pas complètement ruinés »²⁵⁴. Dénonciateur de complots, loyal envers Carthage, et officier suffisamment charismatique pour ramener le calme dans l'armée, telles sont les qualités d'Alexôn, capacités requises selon Polybe pour faire un excellent officier mercenaire. Pourtant, à la tête des troupes grecques qui stationnaient à Lilybée, Alexôn fait plutôt figure de véritable chef de mercenaires dont l'attachement à Carthage ne doit pas être surestimé²⁵⁵.

Rendu célèbre par ses opérations menées contre Régulus, Xanthippe²⁵⁶ est le seul mercenaire grec sur lequel les historiens anciens ont laissé des récits assez détaillés mais souvent contradictoires. Tout d'abord, des traditions différentes nous sont parvenues sur son statut : chez Diodore, c'était un stratège spartiate mercenaire arrivé de Grèce (Σπαρτιάτου στρατηγῶδ̄ μισθοφόρου ἐλθόντος ἀφ'Ἑλλάδος)²⁵⁷. Polybe ne le présente pas différemment : « un Lacédémonien, qui avait reçu l'éducation spartiate et possédait l'expérience correspondante des opérations militaires »²⁵⁸. Frontin²⁵⁹ raconte qu'il fut enrôlé comme mercenaire (*mercede sollicitatus*) par les Carthaginois désespérés. Selon Appien²⁶⁰, les Carthaginois auraient demandé aux Lacédémoniens de leur dépêcher un stratège : Xanthippe serait donc un allié spartiate. Enfin Orose le qualifie de *Lacedaemoniorum regem* qui serait arrivé avec des troupes auxiliaires (*cum*

²⁵⁴ Polybe I,43,8.

²⁵⁵ M. Launey, 1987², p. 132.

²⁵⁶ H. Schaefer, *Xanthippos* (9), *R.E.*, 1967, 33,2, col. 1348-1351.

²⁵⁷ Diodore XXIII,15,7.

²⁵⁸ Polybe I,32,1. Contrairement au commentaire de P. Pédech (1989², p. 62), il n'est pas sûr que Xanthippe fut employé auparavant par les Carthaginois.

²⁵⁹ Frontin, II,2,11.

²⁶⁰ Appien *Lib.*, 3

auxiliis)²⁶¹. Au fil des traditions, il est curieux de constater que se construit autour de Xanthippe une carrière qui appartient de moins en moins au monde du mercenariat. Pourtant, à l'instar de ses éminents prédécesseurs qui partirent au secours des cités grecques d'Occident à la fin du IV^{ème} siècle, Xanthippe agissait pour son propre compte et celui de son contingent²⁶². Cette déformation historique qui est perceptible à partir d'Appien est probablement fondée sur les origines lacédémoniennes de Xanthippe, Sparte ayant pu représenter sous l'Empire romain la cité guerrière par excellence. Mais le personnage a lui aussi fasciné les auteurs anciens²⁶³. A la suite du portrait laissé par Polybe, sa trajectoire dans l'armée punique, quoique diversement interprétée, a sans doute incité à la construction d'une image presque mythique d'un des derniers grands généraux grecs. En outre, des zones d'ombre ont très tôt entouré la fin de sa carrière à Carthage. Polybe qui affiche une admiration inconditionnelle pour ce stratège explique qu'il repartit peu de temps après ses succès, ayant pris une « décision raisonnable et clairvoyante ». Suit alors un commentaire sur la situation précaire dans laquelle Xanthippe aurait pu se retrouver plongé : « les actions éclatantes et extraordinaires font naître des jalousies profondes et d'après calomnies, que les gens du pays peuvent supporter parce qu'ils ont des parents et une foule d'amis, tandis que les étrangers ne tardent pas à succomber aux unes et aux autres et risquent leur vie. »²⁶⁴. De la part de Polybe il s'agit d'un commentaire bien singulier du destin d'un chef de mercenaires²⁶⁵. L'historien annonce également une autre version du départ de Xanthippe qui ne nous est malheureusement pas parvenue²⁶⁶.

En fait, une version plus tragique est transmise par Appien : après avoir honoré Xanthippe pour son aide, les Carthaginois le rembarquèrent lui et ses hommes sur des bateaux qu'ils avaient affrétés et chargèrent leurs capitaines de se débarrasser d'eux en

²⁶¹ Orose IV,9,2.

²⁶² M. Launey, 1987², I, p. 114-115.

²⁶³ R. Ancona, 1988, p. 1-4 : Horace y ferait référence dans une de ses *Odes* (III,5, 49-56).

²⁶⁴ Polybe I,36,3.

²⁶⁵ F.W. Walbank (1970², p. 94) y voit une allusion à l'intérêt de Philinos pour ces chefs mercenaires grecs.

²⁶⁶ F.W. Walbank, 1970², p. 94 : Xanthippe a peut-être fini sa carrière en Egypte comme gouverneur de province de Ptolémée III.

mer²⁶⁷. Cet acte marqué du sceau de la mauvaise foi punique est sans doute l'aboutissement des rumeurs que le texte de Polybe laissait déjà entendre. En outre, cela ajoutait au fait que le vainqueur de Régulus était un grand personnage de l'histoire du conflit, voire l'ennemi le plus digne que les Romains eurent à affronter.

Cette propagande ne doit pourtant pas nous faire oublier que Xanthippe fit preuve d'un art de la guerre tout à fait novateur pour les Carthaginois. G. Brizzi²⁶⁸ émet l'hypothèse qu'il put apprendre aux officiers carthaginois les secrets de la phalange. Stéphane Gsell²⁶⁹ notait également que les conseils du mercenaire grec ne furent sans doute pas oubliés par la suite, à en juger les dispositifs de bataille d'Hannibal. L'intervention de Xanthippe ne se limita certainement pas au seul domaine stratégique, puisqu'il intégra certains de ses hommes dans les points clefs de son dispositif de bataille. Même si le récit polybien reste peu explicite, on peut supposer qu'il offrit à l'armée punique une plus grande manœuvrabilité face aux manipules romains. Cette expérience de la guerre, sur laquelle insiste Polybe²⁷⁰, lui vient certainement de son engagement dans les rangs des grandes armées hellénistiques. De plus, il semblait au fait de la tactique romaine, ce qui pourrait laisser penser qu'il s'était battu tout jeune dans les rangs de l'armée de Pyrrhus²⁷¹.

Dans son inventaire des troupes mutinées de 241, Polybe signale la présence de μιξέλληνες « dont la plupart étaient des déserteurs et des esclaves »²⁷². Ce terme a suscité un débat parmi les historiens modernes²⁷³, car il reste à vrai dire bien complexe comme tous les mots associés à des processus de métissage de populations²⁷⁴. Deux

²⁶⁷ Appien, *Lib.*, 4. Zonaras VIII,13 où deux versions différentes : les Carthaginois le poursuivirent et le firent périr en mer ; on lui fournit une mauvaise barque mais il parvint à se sauver. Voir aussi Valère Maxime IX, 6 ext 1.

²⁶⁸ G. Brizzi, s.v. *Armée*, 1995, p. 310.

²⁶⁹ St. Gsell, II, p. 427.

²⁷⁰ Polybe I,32,1 et Florus, I,18,23. Voir également W.W. Tarn, 1930, p. 66 et 98.

²⁷¹ C'est l'hypothèse avancée par H. Schaefer (col. 1348) : elle n'est pas à rejeter car Xanthippe aurait eu au moment de son arrivée à Carthage seulement une quarantaine d'années.

²⁷² Polybe I,67,7.

²⁷³ Il n'existe que trois autres occurrences dans toute la littérature ancienne (Plutarque, *Crassus*, 31,1 ; Hellanikos, *FGH*, 4 f 71a ; *Syll.* 495, l. 114). Sur les sens attribués à ce terme, voir le bon bilan dressé par L. Loreto, 1995, p. 117-118 n.10 et la discussion qui suit.

²⁷⁴ Nous pensons notamment aux difficultés d'interprétation du terme Libyophéniciens (voir chapitre X, section I,1).

tendances se dessinent aujourd'hui : ou bien le terme recèle une dimension culturelle et dans ce cas, il s'agirait de Barbares en voie d'hellénisation²⁷⁵ ; ou bien il se fonde sur une définition ethnique, à savoir des Grecs métissés dont la condition était méprisée²⁷⁶. Mais il est aussi probable que l'historien grec ait utilisé ce terme pour désigner de façon péjorative tous les mercenaires grecs qui ont pu participer à la révolte. L'argument est avancé par L. Loreto²⁷⁷ et nous paraît tout à fait plausible. En effet, une proportion non négligeable de mercenaires grecs avait participé à la guerre contre Rome et il serait donc surprenant qu'ils aient été démobilisés en Sicile, alors que toute l'armée devait repasser en Afrique en raison de la défaite²⁷⁸. On peut envisager, comme le fait L. Loreto, que certains d'entre eux aient refusé de se mutiner et rejoint l'armée d'Hamilcar²⁷⁹.

Polybe ajoute néanmoins que la plupart des mixhellènes étaient des déserteurs (ἀφτόμολοι) et des esclaves (δοῦλοι). Cette association qui est aussi présente dans le récit de Diodore²⁸⁰ anticipe certainement sur la révolte des mercenaires, puisque l'un des leaders, Spendios, est décrit par Polybe comme un esclave campanien, transfuge (ἠφτομοληκῶς) des Romains²⁸¹. Mais le problème des *socii* et des esclaves qui avaient déserté s'était déjà posé au moment du traité de 241 : une clause en spécifiait les conditions d'échange entre les deux parties²⁸². Il est donc probable, comme le souligne G. Tagliamonte²⁸³, que parmi ces mixhellènes se trouvaient des éléments italiques qui avaient combattu aux côtés de Carthage. Derrière cette expression, Polybe a sans doute classé toute une catégorie de soldats qui par leurs origines ethniques ou leur statut lui paraissaient déclassés ou du moins indignes de toute identité spécifique. Cette

²⁷⁵ C'est la thèse défendue par M. Dubuisson, 1982, p. 11-16.

²⁷⁶ F. W. Walbank (1970², p. 134) s'inscrit dans cette tendance à la suite des travaux de Tarn. W. Huss, 1985, p. 253 n.8 suggère l'hypothèse de Grecs habitant dans l'épicratie punique.

²⁷⁷ L. Loreto, 1995, p. 118 : il aurait ainsi cherché à déprécier leur statut de Grecs, statut « abâtardi » par la pratique du mercenariat.

²⁷⁸ Nous suivons les critiques de L. Loreto (1995, p. 118 n.11) contre W. Ameling (1993, p. 220 n. 187). Selon W. Ameling, ces troupes ne seraient pas repassées en Afrique. Or comme le remarque fort justement L. Loreto, les Romains n'auraient pas toléré leur présence sur l'île. Par ailleurs, on voit mal comment et pourquoi ils auraient regagné la Grèce sans être au préalable payés.

²⁷⁹ Polybe I,75,2. Dans leurs rangs se trouvaient peut-être le fidèle Alexôn et ses hommes : L. Loreto, 1995, p. 118 n. 10.

²⁸⁰ Diodore XXV,2,2. Les deux auteurs ont puisé à la même source.

²⁸¹ Polybe I,69,4.

²⁸² Appien, *Sic.*, 2,3 ; Zonaras, VIII,17,4 ; Diodore XXIV,13 (version légèrement différente). Voir B. Scardigli, 1991, p. 224-225 : elle note que l'âpreté de la guerre accrut le nombre des déserteurs.

²⁸³ G. Tagliamonte, 1994, p. 208-209.

hypothèse nous semble d'autant plus valide que l'historien grec fait souvent preuve dans son œuvre d'un sentiment profondément hostile aux mercenaires²⁸⁴.

Le recrutement des mercenaires par Carthage semble donc avoir abouti à l'élaboration d'un système performant ou du moins suffisamment efficace pour fournir des soldats compétents et des effectifs importants. De fait, le traité de 241 comportait une clause spécifique sur l'engagement des mercenaires²⁸⁵ qui dut probablement obliger les Carthaginois à diversifier leurs zones de recrutement.

SECTION III - L'ENTRETIEN DES MERCENAIRES : **CONTRAT ET SOLDES**

L'engagement de mercenaires supposait de la part de Carthage l'établissement de contrats sur lesquels nous sommes malheureusement peu informés. Dans l'histoire militaire de Carthage, seuls deux épisodes font directement référence à des contrats mais ils appartiennent à deux époques différentes.

Tout d'abord, il faut citer l'enrôlement des Campaniens en 410 à la veille de l'attaque de Sélinonte. Ces hommes qui avaient été engagés dans la guerre contre Athènes s'étaient retrouvés sans employeur et sans solde à l'issue du conflit. Diodore raconte qu'après les avoir pris à leur service « les Carthaginois ayant acheté à tous des chevaux et leur ayant versé des soldes considérables les envoyèrent à Ségeste »²⁸⁶. Le versement de la solde servait donc de garantie dans le contrat établi entre Carthage et ce groupe de Campaniens, et nous pouvons sans risque généraliser ce cas à l'ensemble des recrutements considérés.

Le second épisode survint après la défaite face à Rome (241). Les autorités carthaginoises durent alors faire face aux revendications de leurs mercenaires. Le récit de Polybe fournit indirectement quelques clauses du contrat qui liait les deux parties : les soldes, le prix des chevaux tués et un rappel des « allocations » de blé

²⁸⁴ Voir chapitre IX, introduction.

²⁸⁵ Polybe III,27,4 ; Appien, *Sic.*, II,4 ; Zonaras VIII,17,6.

²⁸⁶ Diodore XIII,44,2.

(σιτομετρίας). En s'appuyant sur ces exemples, il est possible d'évaluer quelles clauses engageaient Carthage dans l'entretien de ses mercenaires²⁸⁷.

Indépendamment de la solde, d'autres éléments semblaient entrer en ligne de compte. Carthage devait fournir des approvisionnements en blé²⁸⁸ à ses troupes sous peine de provoquer une révolte comme cela arriva au cours du siège de Géla en 406²⁸⁹. Cela correspond en fait à la *sitomètria*, c'est-à-dire à la distribution d'une certaine quantité de céréales versée en nature ou bien en espèces (procédé de l'*adaeratio*)²⁹⁰ : dans le cas des mercenaires révoltés de 241, les indemnités réclamées devaient être versées en argent. Dans les expéditions menées en Sicile, Carthage dut probablement s'arranger pour disposer d'un marché ouvert à ses mercenaires : ainsi en 409, lors de la marche sur Sélinonte, Hannibal s'empara d'un marché proche du fleuve Mazaros²⁹¹, marché probablement destiné à l'approvisionnement des mercenaires.

L'achat des chevaux tel qu'il apparaît dans l'exemple des mercenaires campaniens est en revanche plus étonnant et on peut y ajouter le cas des « zeughippes » enrôlés en 311 pour combattre Agathocle²⁹². Ces cavaliers étrusques pourraient eux aussi avoir reçu leur équipement à Carthage compte tenu du nombre de chevaux exigé par leur spécialité. Si ces exemples sont retenus, cela prouverait que la cité pouvait fournir une partie – voire la totalité – des chevaux nécessaires aux troupes nouvellement recrutées.

Cette question apparaît à nouveau dans les revendications des mercenaires qui se soulevèrent contre Carthage en 241. En effet, profitant du désarroi des Carthaginois selon Polybe, les mutinés réclamèrent le « prix de leurs chevaux tués », ce qui leur fut finalement refusé²⁹³. Selon G.T. Griffith²⁹⁴, cette demande laisserait entendre que Carthage avait au préalable fourni les chevaux, pratique que l'on observe aussi en

²⁸⁷ M. Launey, 1987², p. 735 : rappelons que dans le monde hellénistique oriental, un soldat touchait une solde, des rations de blé dont une partie ou la totalité était versée en espèces et parfois des indemnités secondaires.

²⁸⁸ W.K. Pritchett, 1971, I, p. 34-36.

²⁸⁹ Diodore XIII,88,2.

²⁹⁰ Ces versements avaient sans doute lieu au début du mois pour permettre à chaque mercenaire de subvenir à ses besoins. Voir M. Launey, 1987², p. 727.

²⁹¹ Diodore XIII,54,6.

²⁹² Diodore XIX,106,2.

²⁹³ Polybe I, 68,8

²⁹⁴ G.T. Griffith, 1975², p. 289 suivi par F.W. Walbank, 1970², p. 134.

Egypte. Cette interprétation est rejetée de manière catégorique par L. Loreto²⁹⁵ pour qui le système militaire ptolémaïque n'a aucun rapport avec celui de Carthage. De fait, si l'on suit le texte polybien, ces chevaux semblent bien être la propriété personnelle des mercenaires et non celle des Carthaginois. Néanmoins, il est tout à fait possible que la perte des chevaux fût comprise dans les clauses du contrat établi entre Carthage et ses partenaires. Dans cette hypothèse, le refus prononcé de dédommager ces pertes était d'autant plus lourd que les chevaux constituaient un outil de combat indispensable²⁹⁶.

Ce problème rejoint en fait la question plus générale de l'équipement des mercenaires. Comme pour le monde grec, elle reste encore controversée dans la mesure où il est généralement admis que les mercenaires arrivaient et se battaient avec leurs armements propres. Il existe pourtant quelques témoignages qui laisseraient supposer que Carthage équipait en partie les troupes mercenaires. Ainsi en 392, les Carthaginois levèrent des troupes en Libye, en Sardaigne et en Italie, puis, avant leur passage en Sicile, ils les équipèrent tous soigneusement²⁹⁷. Après 341, le recrutement de mercenaires grecs dut avoir pour conséquence l'équipement complet ou partiel des nouvelles troupes. Les historiens reconnaissent aujourd'hui que Carthage disposait d'arsenaux placés sous la tutelle de l'Etat²⁹⁸. En tout cas, il existait une tradition artisanale à laquelle recourut peut-être Denys l'Ancien lors de ses grands préparatifs de guerre²⁹⁹. On peut ainsi supposer que certains contingents bénéficièrent de cet équipement fourni par l'Etat carthaginois. Par ailleurs, Carthage a pu importer des armes pour équiper ses troupes. D'après certaines représentations iconographiques, des armes provenaient d'autres régions de la Méditerranée³⁰⁰ et il serait hasardeux de penser qu'elles fussent seulement apportées par des mercenaires.

²⁹⁵ L. Loreto, 1995, p. 67, en particulier n. 136 : l'auteur sous-entend également que les contingents de cavalerie étaient principalement numides. Or il serait réducteur de limiter la cavalerie à ces seules recrues.

²⁹⁶ Le nombre de soldats concernés par cette mesure devait probablement être limité, ce qui expliquerait le mépris de Polybe à leur endroit. Voir chapitre IX, section I.

²⁹⁷ Diodore XIV,95,1 : πάντας δ'ἐπιμελῆς καθοπλίσαντες

²⁹⁸ Tsirkin, 1988, p. 125-135 ; M. Fantar, 1993, II, p. 119.

²⁹⁹ Diodore XIV,41,3.

³⁰⁰ C. Picard, 1978, s.v. *ARMES* : plusieurs représentations apparaissent sur des stèles ; un casque en dôme avec rebord de type italien (AO 23215 pl. XIV,4), une cuirasse à lambrequins de type hellénistique (pl. X,9), ou une épée ibérique (pl. XIV,4). Casque en dôme de type italien : voir stèle n°111 (AO5279) dans F. Bertrand et M. Szyner (1987, p. 46-47).

Ces diverses questions illustrent donc l'extrême complexité que les clauses d'un contrat pouvaient receler. En raison du manque d'informations, il faut éviter d'avoir une approche trop schématique dans la mesure où il existait certainement des dispositions différentes selon l'origine des recrues, leurs spécialités militaires et leur niveau d'équipement.

Dans le contrat, la clef de voûte était enfin la solde du mercenaire. Elle nécessitait un investissement financier important de la part de Carthage qui, lors des conflits en Sicile, était aussi en concurrence avec Syracuse. Nous essaierons plus loin de définir les formes de rémunération auxquelles Carthage recourut pour payer ses troupes, notamment à travers la révolte de 241/238. Il s'agit pour l'instant de porter notre attention sur des frappes exécutées en Sicile et en Afrique, frappes qui sont aujourd'hui reconnues comme des frappes militaires. En raison de la considérable documentation qui existe sur le sujet, nous nous limiterons à proposer quelques pistes de réflexion autour de thèmes liés au problème du mercenariat à Carthage et dans son empire.

§ 1 - Les frappes militaires puniques en Sicile

Depuis le corpus, exhaustif à sa date, qui fut établi par G.K. Jenkins³⁰¹, les frappes « siculo-puniques » ont fait l'objet de nombreuses publications et de multiples débats en raison des problèmes complexes qu'elles soulèvent. Leur examen permet d'aborder deux points essentiels pour notre étude : d'une part, à travers l'examen de leurs types et de leurs légendes monétaires, est-il possible de vérifier l'emprise croissante de Carthage sur son domaine sicilien ? d'autre part que nous apprennent ces monnayages sur l'armée qui en était le destinataire principal ? En d'autres termes, on peut se demander si le recours au mercenariat eut des conséquences sur la politique monétaire de Carthage. Compte tenu de l'ampleur des problèmes posés, il est bien évident que notre objectif est ici d'essayer de cerner quelques données qui pourraient laisser deviner un lien plus étroit qu'il n'y paraît entre mercenariat et monnayage militaire.

³⁰¹ G. K. Jenkins, 1971, p. 25-78 ; 1974, p. 23-41 ; 1977, p. 5-65 ; 1978, p. 5-68.

Il est aujourd'hui acquis qu'en dépit de sa vocation mercantile, Carthage eut paradoxalement recours à la monnaie tardivement (dans la dernière décennie du V^{ème} siècle), et dans un objectif purement militaire puisqu'il s'agissait de payer son armée qui combattait en Sicile. Néanmoins, l'apparition des premières monnaies puniques dans le contexte sicilien ne doit pas surprendre : comme le souligne J. Alexandropoulos³⁰², elle est le « résultat d'un ensemble de phénomènes d'acculturation volontaires ». En effet, des cités comme Motyè et Palerme avaient déjà adopté la monnaie pour répondre aux nécessités économiques de l'île. De fait, ces monnayages locaux reflètent dans leur métrologie et leur iconographie une influence profondément grecque. Carthage pouvait donc sans risque introduire son propre monnayage en s'adaptant aux usages de l'île. L'émission des premiers tétradrachmes d'argent, qui furent frappés sur le système métrologique attique et devaient rétribuer les troupes en 410/409, s'inscrit probablement dans cette logique.

La principale originalité de ces émissions est surtout leur caractère explicitement militaire tel qu'il ressort de la légende 'MHNT. Cette légende qui figure avec quelques variations sur une bonne partie des monnayages puniques diffusés en Sicile au cours du IV^{ème} siècle signifie selon toute vraisemblance « l'armée » ou « l'armée en campagne »³⁰³. Elle confère donc une certaine spécificité à ces frappes dans la mesure où nous avons ici un témoignage exceptionnel pour l'Antiquité d'un monnayage destiné exclusivement au paiement des troupes³⁰⁴. La plupart des numismates s'accordent pour reconnaître dans ces diverses frappes les dépenses militaires occasionnées par les guerres contre les Grecs de Sicile. Dans sa classification, G. K. Jenkins a du reste essayé d'intégrer la datation de ces différentes séries dans l'histoire des relations entre Carthage et ses ennemis grecs. Néanmoins, on peut également avancer l'argument que

³⁰² J. Alexandropoulos, *Les monnayages du Maghreb hellénistique*, à paraître (P.U.M., Toulouse), p. 21. Nous tenons à remercier Monsieur Alexandropoulos pour nous avoir autorisé à consulter son ouvrage avant publication et pour ses nombreux conseils.

³⁰³ M. Szyner, 1990, p. 116-117.

³⁰⁴ G.K. Jenkins, 1977, p. 9-10.

la plupart des frappes de la seconde moitié du IV^{ème} siècle devaient aussi servir de soldes pour les troupes chargées de la défense de l'épicratie punique.

L'émission de la première série de tétradrachmes d'argent débuta vers 410 pour s'interrompre vers 390/380 : elle couvre donc la période des grands conflits contre Syracuse (1^{ère} et 2^{ème} guerres gréco-puniques)³⁰⁵. Cette série était donc un monnayage de guerre et elle ne circula qu'en Sicile³⁰⁶. Une controverse subsiste quant à l'identification du lieu de frappes. En effet, la légende QRTHDŠT qui figure sur le droit des pièces indiquerait selon G.K. Jenkins que la frappe fut réalisée à Carthage pour les premières monnaies puis en Sicile (pour les dernières émissions avec le cheval libre)³⁰⁷. Cette interprétation est mise en doute par L. Mildenberg³⁰⁸ et L.I. Manfredi³⁰⁹ qui penchent pour une localisation des ateliers en Sicile, car ces monnaies n'ont pas été retrouvées en Afrique et la légende QRTHDŠT peut simplement renvoyer à l'autorité émettrice.

Du point de vue iconographique, on peut noter une certaine influence insulaire en ce sens que le cheval qui est représenté au droit surmonté d'une Nikè renvoie à des modèles siciliens³¹⁰. En effet, il rappelle tous les thèmes de victoire qui figurent sur des monnaies siciliotes : la protomé de cheval pourrait s'être substituée au quadrigé surmonté d'une Nikè³¹¹ des monnaies syracusaines. Il est donc fort probable que l'objectif de Carthage était de s'inspirer d'un thème qui serait reconnu aussi bien par les soldats puniques que par les Grecs³¹². Le palmier qui apparaît sur le revers était l'emblème de la fertilité dans le monde punique, mais, pour les Grecs, il pouvait aussi évoquer par le calembour *Phoinix*/palmier l'identité phénicienne³¹³. Après cette période,

³⁰⁵ **Planche 18.**

³⁰⁶ Voir A. Tusa Cutroni, 1990-1991, p. 233-234 : datation à partir des trésors de Contessa (*IGCH* 2119), de Géla 1976, et de Vito Superiore (*IGCH* 1910). Pour les premiers monnayages d'or de Carthage. J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 23-27.

³⁰⁷ G.K. Jenkins, 1974, p. 25-26.

³⁰⁸ L. Mildenberg, 1989, p. 6-8.

³⁰⁹ L. I. Manfredi, 1991, p. 17-18.

³¹⁰ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 26.

³¹¹ A. Tusa Cutroni, 1991, p. 64

³¹² J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 26 : « un motif iconographique apposé sur un instrument d'échange doit naturellement être aussi signifiant pour celui qui l'émet que pour le destinataire, ce dernier étant, en Sicile, aussi bien un Punique qu'un Grec. »

³¹³ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 25

Carthage suspendit vraisemblablement tout autre émission destinée aux troupes de Sicile³¹⁴.

Il faut ainsi attendre le milieu du IV^{ème} siècle pour voir apparaître d'autres séries puniques qui continuèrent vraisemblablement à servir au paiement des troupes de Sicile³¹⁵. Chronologiquement, la première série qui fut émise (série 2a de la classification de G.K. Jenkins)³¹⁶ représentait au droit une tête de divinité féminine accompagnée de la légende QRTĤDŠT et au revers un cheval accosté du palmier. Ces monnaies sont datées entre 350/340 et 320/315 et ont circulé parallèlement avec d'autres monnayages locaux et même avec le monnayage d'or de Carthage³¹⁷. Les mêmes types sont représentés dans la série 3 que G.K. Jenkins situe entre 320/315 et 305/300³¹⁸. Sur ces pièces est inscrite à nouveau la légende 'MMHNT, variante de 'MHNT³¹⁹, qui signifierait selon les spécialistes de la langue punique « le peuple du camp »³²⁰ ou « l'assemblée du camp »³²¹. Cette seconde interprétation laisserait donc supposer l'existence d'une assemblée délibérative au sein de l'armée qui serait dotée de pouvoirs similaires aux organismes métropolitains et composée de citoyens carthaginois. Une question se pose alors : ce monnayage est-il militaire parce qu'il était destiné au paiement de l'armée de Sicile ou bien est-il qualifié comme tel parce que l'émission incombait à des représentants de l'armée punique ?

Le problème est d'autant plus complexe qu'à la même époque étaient aussi en circulation les monnaies à légende RŠMLQRT³²². Selon L. I. Manfredi, ces monnaies auraient été émises sous l'autorité des « élus de Carthage », c'est-à-dire de « fonctionnaires » citoyens carthaginois. Le terme 'm représenterait donc dans l'un et

³¹⁴ A. Tusa Cutroni, 1990-1991, p. 235 : à partir de 397, apparaissent les monnaies à légende RŠMLQRT ; voir *infra*.

³¹⁵ D'après G.K. Jenkins (1977, p. 5), la taille des émissions des séries II et III ne fut pas considérable mais dans le même temps d'autres monnayages circulaient.

³¹⁶ **Planche 19.**

³¹⁷ Ce sont les monnaies à légende RŠMLQRT et celles de Palerme.

³¹⁸ **Planches 20 et 20 bis :** G.K. Jenkins (1977, p. 5-65) signale que les séries 2 et 3 sont liées par des coins identiques, ce qui prouve la continuité d'émission entre les deux séries. En outre il resserre la chronologie à la période 317-306.

³¹⁹ Il existe également d'autres variantes : S⊙MMHNT ou M M.

³²⁰ M. Sznycer, 1990, p. 117 : « le mot 'm littéralement « peuple » a le sens de population, de troupes ».

³²¹ E. Acquaro, 1974, p. 80.

³²² G. K. Jenkins, 1971, p. 53-60.

l'autre cas une catégorie de citoyens carthaginois³²³. Néanmoins, cette hypothèse est rejetée par C. Bonnet³²⁴ qui souligne à juste titre que l'idée d'une congrégation religieuse formée de fonctionnaires telle qu'elle est défendue par L. I. Manfredi pour les « élus » de Melqart serait une notion trop moderne. Dans ces conditions, il paraît hasardeux de relier les deux monnayages³²⁵.

Une certitude demeure : comme pour les premières frappes de 410/380, la légende indique encore le destinataire des frappes. En conséquence ne peut-on pas voir dans le terme 'm une référence plus spécifique à l'armée de Sicile en tant qu'entité représentative de l'autorité punique ? Il ne serait alors plus question d'une quelconque assemblée de citoyens, mais de l'ensemble des troupes. Cette hypothèse confirmerait la progressive implication de Carthage et de son armée dans les affaires siciliennes que l'accession au pouvoir d'Agathocle avait dû accélérer. Ou plus simplement ne s'agit-il pas d'une oblitération destinée à différencier ces monnaies des autres pièces en circulation ?

Les types de ces séries sont uniformes : au droit une tête de divinité et au revers la protomé de cheval accostée du palmier. L'identification de la divinité reste aussi un sujet controversé : certains numismates y voient la déesse punique Tanit, d'autres la déesse Korè/Perséphone³²⁶. L'examen de plusieurs exemplaires révèle surtout que la représentation de cette divinité a été profondément influencée par le style grec, notamment la tête d'Aréthuse entourée de dauphins telle qu'elle figure sur les monnaies syracusaines d'Evainétos. On peut une nouvelle fois s'interroger sur ce souci permanent des autorités carthaginoises de choisir des types monétaires assez proches des modèles siciliotes.

³²³ L. I. Manfredi, 1985, p. 3-8.

³²⁴ C. Bonnet, 1988, p. 268 n. 106.

³²⁵ A. Tusa Cutroni (1990-1991, p. 236 et 238) souligne l'extraordinaire diffusion des monnaies à légende RŠMLQRT sur l'île d'après les trouvailles monétaires et émet l'hypothèse que ces monnaies ont pu servir à l'entretien des garnisons durant la première moitié du IV^{ème} siècle, entretien qui était sans doute à la charge des cités alliées de l'île. Dans cette hypothèse, ces émissions auraient eu une vocation militaire.

³²⁶ E. Acquaro, 1971, p. 25-32 : Korè/Perséphone ; G.K. Jenkins (1977, p. 7-8) se montre plus prudent même s'il opte pour Tanit. Voir aussi J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 26-27.

Parallèlement à la série 3 furent émises des monnaies présentant des types radicalement différents³²⁷ : sur le droit, une tête féminine est coiffée d'un bonnet phrygien ou d'une tiare ; le revers présente un lion devant un palmier et la légende Š'MMHNT. Si le lion peut être associé à une personnification de la Libye³²⁸, la présence d'un bonnet phrygien ou d'une tiare pose des difficultés d'interprétation. De fait, plusieurs hypothèses ont été avancées : L. M. Hans³²⁹ a rapproché cette divinité de l'Astarté d'Eryx, hypothèse reprise par L. I. Manfredi³³⁰. Mais le bonnet phrygien n'est pas non plus étranger au répertoire iconographique de l'Italie du Sud et de la Sicile³³¹. On le retrouve également sur des surfrappes réalisées dans des installations mercenaires de l'empire syracusain³³². Il faut donc rester prudent d'éventuels rapprochements, mais ce type qui ne semble pas figurer sur les monnaies émises à Carthage était en vogue dans le monde gréco-italique.

Enfin, des doutes subsistent quant au lieu de frappe de toutes ces émissions monétaires. Durant la seconde moitié du IV^{ème} siècle, les ateliers de Thermai, Solonte et Eryx sont restés très actifs. Plus difficiles à localiser sont les ateliers qui frappèrent les monnaies à légende RŠMLQRT. Deux tendances se distinguent aujourd'hui : selon certains, cette légende renverrait à un lieu géographique (notamment Sélinonte³³³) ; mais, comme nous l'avons signalé, d'autres y voient la mention de l'autorité émettrice : un centre religieux³³⁴ ou un corps d'officiers militaires³³⁵. Quant aux ateliers qui frappèrent les monnayages à légende 'MMHNT, plusieurs hypothèses sont énoncées. G.K. Jenkins³³⁶ les situe à Lilybée en raison du rôle important joué par cette cité dans

³²⁷ **Planche 21.** Voir G. K. Jenkins 1977, p. 24-26 : cette série pose des problèmes de datation qui sont énoncés par le numismate. En effet, il établit une possible association de cette série avec les débuts de l'émission de la série 3a en raison des trouvailles monétaires. Selon lui, cette émission s'insérerait donc dans les préparatifs de guerre contre Agathocle en 316/5.

³²⁸ G. K. Jenkins, 1977, p. 27.

³²⁹ L. M. Hans, 1987, p. 47-58.

³³⁰ Sur le lien entre Astarté et les mercenaires durant la révolte de 241-238, voir L. I. Manfredi, 1990, p. 43-45 ainsi que le chapitre suivant.

³³¹ S. Garraffo, 1993, p. 177-178.

³³² W. Fischer-Bossert, 1992, p. 52 pl. 9 (sur tétradrachme siculo-punique émise à Thermai Himerese).

³³³ G.K. Jenkins, 1971, p. 54 et 1977, p. 11 (réserves) ; A. Tusa Cutroni, 1982-1983, p. 220. Voir aussi C. Bonnet, 1988, p. 267-269.

³³⁴ L. I. Manfredi, 1985, p. 3-8.

³³⁵ L. Mildenberg, 1989, p. 8 n. 12.

³³⁶ G.K. Jenkins, 1974, p. 25-26 ; 1977, p. 10-11.

l'épicratie punique. Quant à L. I. Manfredi³³⁷, elle les associe au temple qui était chargé selon elle de la frappe des monnaies à légende RŠMLQRT dans la mesure où il semblerait exister une « affinité stylistique » entre ces productions. Sur ce point encore il faut rester prudent parce qu'il est aussi possible que Carthage ait utilisé des ateliers mobiles pour frapper les monnaies et payer directement son armée³³⁸.

A partir de 300, furent frappées deux séries parallèles d'après les légendes et les styles (Jenkins 5a et 5b)³³⁹. Le type du droit est désormais une tête masculine coiffée d'une dépouille de lion que beaucoup reconnaissent comme la tête de Melqart/Héraklès. Un traitement différent de la tête existe entre les deux séries : dans la série 5b elle est plus petite et la dépouille de lion est représentée différemment. Néanmoins, ces monnaies semblent s'insérer dans la diffusion d'un type qui était en vogue à l'époque : elles évoquent en effet les productions macédoniennes où la tête d'Héraklès fut souvent identifiée à la représentation d'Alexandre le Grand³⁴⁰. La diffusion de ce type fut immense autour du bassin méditerranéen et des tétradrachmes de provenance macédonienne ou orientale apparaissent avec des tétradrachmes puniques à avers hérakléen dans des trésors de Sicile³⁴¹. Le style des tétradrachmes siculo-puniques a d'ailleurs été fortement influencé par ces productions orientales mais aussi gréco-macédoniennes. Selon A. Tusa Cutroni, les graveurs puniques auraient pu puiser dans ce catalogue typologique pour leur propre création. Cela manifeste probablement de la part de Carthage une ouverture « profonde et consciente » à l'hellénisme. Enfin ce motif n'apparaît pas dans le monnayage punique émis à Carthage, ce qui tend à renforcer le caractère unique de cette frappe.

Les légendes sont aussi différentes entre les deux séries. La légende M'MḤNT continue à figurer sur les exemplaires de la série 5a, mais elle est remplacée par la

³³⁷ L. I. Manfredi, 1991, p. 19-21.

³³⁸ L'hypothèse est avancée par A. Tusa Cutroni, 1982-1983, p. 226.

³³⁹ **Planche 22.**

³⁴⁰ A.R. Bellinger, 1963, p. 17-23 et O. Mørkholm, 1991, p. 42-43.

³⁴¹ A. Tusa Cutroni, 1990, p. 79 et 1990-1991, p. 239-240 : voir par exemple la composition des trésors de Cefalù *IGCH* 2154 (15 tétradrachmes puniques et 1 tétradrachme d'Amphipolis) ; de Megara *IGCH* 2180 (1 tétradrachme de Babylone et 23 tétradrachmes puniques) ; de Sicilia sud orientale 1977 (1200 tétradrachmes d'Alexandre III et 80 tétradrachmes puniques).

légende MḤŠBM dans la série 5b. Celle-ci est diversement interprétée par les numismates et les épigraphistes. A. Tusa Cutroni définit les MḤŠBM comme des officiers administratifs chargés du paiement des troupes, c'est-à-dire des magistrats comparables aux « *quaestores romani* » dont les compétences pouvaient dépasser le cadre militaire. Une lecture un peu différente a été proposée par G. Coacci Polsell³⁴² : ces magistrats seraient des « comptables », des « contrôleurs financiers » comme le laissent supposer d'autres inscriptions puniques tirées du domaine civil. Quelle que soit l'interprétation retenue, deux faits sont évidents. D'une part, Carthage semble avoir mis en place des responsables financiers dont le domaine d'action s'exerçait principalement ou en partie dans l'armée. D'autre part, leur mention apparaît au moment même où les monnayages locaux disparaissent³⁴³. Cela marquerait donc une rupture dans la politique monétaire carthaginoise, puisque la cité en prendrait désormais le contrôle dans toute l'épicratie. Au reste, les séries 5a et 5b sont les dernières frappes de tétradrachmes d'argent en Sicile.

Cette analyse met donc en évidence plusieurs aspects inhérents aux monnayages militaires siculo-puniques. Tout d'abord, l'influence du monnayage grec semble permanente tout au long du IV^{ème} siècle et même au-delà. Il ne faut pas y voir une incapacité de Carthage à renouveler son répertoire numismatique, mais plutôt une adaptation au contexte de l'île. Jusqu'au début du III^{ème} siècle, il lui fallait asseoir une autorité politique et territoriale que les cités alliées de l'île ne pouvaient lui contester. Pour parvenir à cet objectif, elle eut recours à l'installation probablement permanente d'une armée qui assurait le contrôle effectif de son épicratie. Cette politique l'obligeait à investir une partie de ses ressources économiques tirées de la Sicile (mais aussi du reste de son empire) dans le maintien de telles forces. Ces diverses frappes constituent à des degrés divers des témoins de cette politique.

L'emprise croissante de Carthage dans son épicratie est clairement révélée par les changements de légendes monétaires et la progressive suprématie de ses émissions

³⁴² G. Coacci Polsell, 1980, p. 83-87

³⁴³ A. Tusa Cutroni, 1982-1983, p. 224.

sur le reste de la production locale. Que l'instrument de cette politique fût l'armée nous paraît indéniable : les séries à légende 'MHNT, M'MHNT ou S'MMHNT servirent spécialement au paiement des soldes de l'armée de Sicile. Durant les périodes de guerre, Carthage émettait également un monnayage d'or qui gonflait les caisses de l'armée de Sicile. De fait, entre 350 et 320, elle fit frapper dans ses propres ateliers des séries en or³⁴⁴ dont la production fut massive et diffusée dans tout son empire (Sardaigne, Sicile et Afrique). A l'époque du conflit avec Agathocle, furent émis des statères d'électrum³⁴⁵ dont une partie était sans doute destinée au règlement des soldes de l'armée. Dans tous les cas, ces monnaies qui provenaient des ateliers carthaginois devaient jouer le même rôle que certaines séries siculo-puniques. A ce propos, il est intéressant de noter que certaines trouvailles monétaires faites dans le Bruttium³⁴⁶ comportent souvent des tétradrachmes siculo-puniques et des électrums de Carthage : si ces monnayages ont essentiellement un caractère militaire, cela pourrait donc confirmer que les Bruttians participèrent aux différents conflits comme mercenaires³⁴⁷.

L'armée restait donc le principal destinataire de ces monnayages siculo-puniques. Dès lors, on peut se demander si cela n'influença pas Carthage dans le choix des types monétaires, et si la présence de mercenaires grecs et italiens dans ses rangs n'obligea pas les autorités carthaginoises à s'inspirer de thèmes iconographiques qui pouvaient leur être familiers. L'exemple d'Héraclès/Melqart qui apparaît sur les tétradrachmes frappés à partir de 300 semble à notre avis aller dans ce sens : le choix d'un tel thème obéissait peut-être à une volonté d'afficher des prétentions militaires,

³⁴⁴ **Planche 24** (Groupe IIIa Jenkins/Lewis).

³⁴⁵ **Planche 24** (Groupe IV et V).

³⁴⁶ Voir S. Pennestri, 1986, p. 115-139. Quelques exemples sont ici proposés car il faudrait procéder à un recensement plus exhaustif : Trésor de Pazzano (1952) enfoui vers 300 : 7 statères d'électrum carthaginois (groupe V Jenkins/Lewis).

Trésor de Gioia Tauro (1902) enfoui vers 300-250 : 1 électrum carthaginois.

Trésor de Cariati (1957) enfoui vers 265-250 : 2 statères d'électrum punique (groupe V Jenkins/Lewis).

Trésor de Strongoli (1969) enfoui vers 260 : 5 statères d'électrum non classés.

Trésor de Sila (1950) enfoui vers 300 : 1 exemplaire Héraclès (Melqart)/protomé de cheval et palmier (série 5 Jenkins).

Trésor de Gerace (1838) enfoui vers 275 : un nombre imprécis de tétradrachmes siculo-puniques.

Autres exemplaires (sans localisation) : 1 tétradrachme avec tête féminine coiffée d'un bonnet phrygien/lion (série 4 Jenkins) ; 1 tétradrachme avec tête d'Héraclès/Melqart et protomé de cheval (série 5, Jenkins).

³⁴⁷ Voir section II,3,B.

voire un modèle militaire, à l'égal des grandes armées hellénistiques de l'époque. On observe une nouvelle fois deux principes qui semblent régir l'évolution du monnayage punique en Sicile : non seulement un alignement constant sur le monnayage grec insulaire, mais aussi un souci de rivaliser avec le monde grec tout en conservant son identité propre. En effet, dans le cas des séries à typologie herculéenne et même dans les premières émissions de tétradrachmes à l'effigie d'une divinité féminine qui ressemble beaucoup à Aréthuse, seul le revers permettait de différencier l'autorité émettrice. N'oublions pas non plus qu'une forte concurrence dans le recrutement de mercenaires devait exister en Sicile. Ainsi on peut s'interroger sur la valeur symbolique de certains types monétaires et sur leur force d'attraction auprès des mercenaires³⁴⁸.

Enfin, ces monnayages sont sans doute le signe patent que l'armée de Sicile telle qu'on peut la voir fonctionner sur l'île aussi bien en temps de paix que de guerre était devenue un instrument essentiel de la domination carthaginoise. Dès lors on peut supposer que Carthage a progressivement mis en place une administration militaire spécifique qu'il est malheureusement difficile de percevoir à partir des seuls témoignages littéraires et numismatiques.

Un dernier fait pourrait pourtant corroborer notre hypothèse. Après leur retour à Carthage, les mercenaires se montrèrent hostiles à Hannon qui commandait en Afrique. Selon Polybe, ils reprochaient aux Carthaginois de ne pas leur déléguer des généraux qui avaient combattu en Sicile³⁴⁹. Au-delà des préjugés négatifs de l'historien grec, leur attitude ne rend-elle pas compte de la disparition de cette administration avec laquelle ils avaient traité leur contrat durant la guerre ? La question est ouverte.

§ 2 - Les monnayages de la première guerre punique.

Au début du III^{ème} siècle, une étape importante est franchie dans l'histoire monétaire de Carthage. Comme nous l'avons vu, les émissions passèrent en Sicile sous le contrôle étroit des autorités carthagoises. De fait, on assiste à un « recentrage »³⁵⁰

³⁴⁸ Ces hypothèses ouvrent également une autre question concernant l'origine des graveurs de ces pièces : on peut supposer que les graveurs n'étaient pas tous d'origine punique.

³⁴⁹ Polybe I,67,12.

³⁵⁰ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 50-51.

des émissions autour de normes métrologiques et iconographiques puniques. Se distingue désormais un style punique qui tend à se démarquer du monnayage grec. Ainsi les monnaies d'or frappées à Carthage présentent des types monétaires plus originaux : au droit l'effigie de Tanit se singularise dans les traits du visage et la position de la tête ; au revers le cheval tourne la tête vers l'arrière et plus tard il est surmonté d'un uraeus, symbole d'origine égyptienne lié au culte solaire.

Juste avant la première guerre contre Rome, l'atelier de Carthage émit deux séries remarquables en or qui sont pour les numismates les derniers témoignages de la prospérité de la cité compte tenu de leur excellent aloi³⁵¹. En effet, au cours du conflit, ces frappes d'or connaissent une réduction progressive de leur aloi, le métal passant de l'or à un électrum de bas titre³⁵². Ce phénomène est certainement lié à l'effort de guerre puisque ces frappes étaient destinées au paiement de l'armée. Parmi les émissions qui furent alors réalisées, les numismates ont essayé de distinguer quelles monnaies correspondaient au « statère » que les mercenaires auraient reçu à leur retour à Carthage en 241³⁵³. Selon H. Baldus³⁵⁴, il s'agirait d'une monnaie en électrum présentant au droit la tête de Tanit et au revers un cheval debout tournant la tête en arrière, types semblables aux séries en or précédentes. Mais comme l'ont observé L. Loreto³⁵⁵ et à sa suite J. Alexandropoulos, l'hypothèse ne tient pas dans la mesure où on comprend mal pourquoi les Carthaginois seraient revenus à un monnayage antérieur au conflit sans tenir compte de son aloi, et comment ils auraient ainsi pu satisfaire leurs soldats. D'autres hypothèses ont été émises concernant cette « pièce d'or » évoquée par Polybe. I. A. Carradice et S. Niece³⁵⁶ penchent plutôt pour des monnaies d'or qui ont été

³⁵¹ **Planche 25** : Groupe IX n°377-400 et 401 (Jenkins/Lewis). Voir J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 52.

³⁵² J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 51-53.

³⁵³ Polybe I,66,6 : « chaque homme [reçut] une pièce d'or pour les dépenses indispensables ».

³⁵⁴ H. Baldus (1988, p. 171-179) : selon lui, les Carthaginois auraient conservé les types monétaires précédents mais abaissé l'aloi des monnaies. Les exemplaires correspondent aux monnaies n° 401 et 402 (Jenkins/Lewis)

³⁵⁵ L. Loreto (1995, p. 54 n. 50) souligne à juste titre qu'un retour à des types obsolètes ne serait pas logique compte tenu du caractère déprécié de ces monnaies. L'argument est aussi suivi par J. Alexandropoulos p. 52-53.

³⁵⁶ I. A. Carradice et S. Niece, 1988, p. 49 : groupe XI n° 451 et 452 (Jenkins/Lewis).

retrouvées dans le trésor de Tunis (1952) et qui présentent des types carthaginois (D/ Tête de Tanit ; R/ Cheval debout). Mais ces monnaies sont probablement postérieures à cet épisode. Enfin, dans le groupe X, G. K. Jenkins³⁵⁷ a remarqué la présence unique d'une pièce d'or de bon aloi qui correspondrait plus logiquement à cette rémunération. Ce débat reste ouvert dans la mesure où le texte de Polybe est imprécis voire contradictoire³⁵⁸. Dans tous les cas, ces monnaies révèlent une progressive réduction de l'aloï.

Sans entrer plus avant dans une analyse numismatique qui reste complexe, il faut évoquer deux frappes qui furent exécutées probablement en Sicile au moment du conflit. Une série en électrum (tristatères ?)³⁵⁹ porte au droit une tête de divinité féminine (Tanit/Korè) et au revers un cheval au galop devant un palmier et la légende *b'rst*. Selon G.K. Jenkins³⁶⁰, plusieurs caractéristiques les rapprochent de monnaies d'argent qui ont vraisemblablement été frappées en Sicile : une même légende *b'rst* qui signifie probablement « dans les territoires » ; des coins mal ajustés typiques des productions siciliennes et des découvertes d'exemplaires concentrées en Sicile³⁶¹. Cette série aurait été émise dans les premières années de la guerre.

Quant aux monnaies d'argent (5 shekel), elles figurent au droit une tête de divinité féminine (Korè) couronnée d'épis de blé et au revers un Pégase volant et la légende *b'rst*. En dépit des multiples interprétations de cette légende³⁶², plusieurs arguments plaident en faveur d'une émission faite en Sicile. Ces monnaies ont été trouvées pour l'essentiel sur l'île et non en Afrique. Comme le suggère L. I. Manfredi³⁶³, elles s'inscrivent sans doute dans le prolongement des séries en argent à légende M'MHNT et seraient donc un ultime témoignage de frappes militaires

³⁵⁷ **Planche 25** : Groupe X, n° 448 (Jenkins/Lewis, 1963, p. 41-42).

³⁵⁸ En effet, cette pièce était destinée aux dépenses courantes (*sitèrésion*), ce qui ne correspond pas au salaire : *contra* G.T. Griffith, 1975², p. 276.

³⁵⁹ **Planche 24 bis** : Groupe VIII (Jenkins/Lewis).

³⁶⁰ Jenkins/Lewis, 1963, p. 35-36 et L. Mildenberg, 1989, p. 12.

³⁶¹ *IGCH* 2207 : Trésor de Porto Empedocle (1896/7) et *IGCH* 2208 : Trésor de Palermo (1958).

³⁶² **Planche 23**. Voir G. K. Jenkins, 1978, p. 36-39 ; H. Baldus, 1982, p. 163-190 (pour qui la frappe eut lieu durant l'expédition de Régulus) ; L. I. Manfredi, 1991, p. 24-25 ; J. Alexandropoulos, op. cit., p. 25.

³⁶³ L. I. Manfredi, 1991, p. 25.

exécutées sur l'île. Le thème du Pégase n'a aucune autre attestation dans le monde punique, mais il est par contre très courant dans le monnayage grec et siciliote. Une nouvelle fois, c'est un type emprunté au répertoire insulaire qui semble avoir retenu l'attention des graveurs. Mais le type des avers est lui de style punique.

Ce rapide exposé des monnayages militaires de Carthage durant la première guerre punique révèle à notre avis un aspect essentiel de son histoire politique et économique. D'une part, il faut noter son extraordinaire capacité à multiplier les émissions et à s'appuyer sur son empire pour parvenir à subvenir à des dépenses énormes. D'après certains numismates³⁶⁴, la frappe de métaux précieux par Carthage fut au reste largement supérieure à celle de Rome. D'autre part, il n'est pas sûr que Carthage ait renoncé si facilement à son contrôle sur la Sicile³⁶⁵. Au contraire, l'île faisait partie du territoire carthaginois comme le révèle la légende des monnaies d'argent et d'électrum frappées durant la guerre. On peut également noter que la mise en œuvre de ces frappes en Sicile ne semble pas avoir posé de difficultés aux Carthaginois.

³⁶⁴ P. Visona (1998, p. 13 n. 39) s'appuie sur des estimations réalisées par A. Burnett (*AJN*, 1989, 36, p. 45) selon lequel la totalité de ces frappes fut soixante dix fois supérieure à celle de Rome.

³⁶⁵ *Contra* F. Decret, 1977³, p. 167

Avec la défaite de 241, Carthage perdait un maillon essentiel de son empire, notamment dans ses relations avec le reste des grandes puissances du bassin méditerranéen. Depuis le début du III^{ème} siècle, sa domination en Sicile était active et, même après le coup de force de Pyrrhus, elle avait réussi à restaurer et étendre son contrôle sur une bonne partie de l'île. Certes tant d'efforts visaient à lui garantir une maîtrise absolue des routes commerciales du bassin méditerranéen occidental, mais derrière cette politique, une autre volonté peut se percevoir. En effet, l'épicratie de Sicile a vraisemblablement représenté une sorte de « vitrine » de la puissance militaire et politique de Carthage. Elle était au cœur de ses relations avec le monde grec lointain et celui de l'Italie du Sud³⁶⁶. Amputée de cet espace, Carthage se trouvait de fait isolée des réseaux de recrutement grec.

Mais dans le même temps, on peut se demander si le relais sicilien ne fut pas aussi parmi d'autres une porte ouverte à l'inéluctable hellénisation de la cité, notamment dans ses structures militaires. Car, avec l'arrivée des mercenaires grecs, c'est aussi toute une évolution de l'armée et de l'art de la guerre qui était introduite. Jusqu'à la première guerre punique, la séparation constitutionnelle qui existait entre fonction militaire et fonction politique avait protégé Carthage de tout préjudice : le Conseil des Cent disposait de moyens coercitifs pour astreindre tous les stratèges à rendre compte de leur charge et il parvenait ainsi à limiter leurs prétentions politiques³⁶⁷. Mais durant la guerre contre Rome, le pouvoir carthaginois avait accumulé les erreurs et n'avait pas donné les moyens nécessaires à des généraux comme Hamilcar Barca pour gagner la guerre. Conscient de l'atout que constituait une armée aussi professionnelle que celle de Carthage, Hamilcar tirera les leçons de la défaite et réussira par un « coup d'Etat » à renforcer la fonction militaire à l'instar des voisins grecs.

³⁶⁶ On peut penser que l'Égypte et même la Cyrénaïque furent aussi des relais avec le monde grec, mais cette question reste encore peu étudiée.

³⁶⁷ L. Loreto, 1996, p. 107-128.

CHAPITRE IX

LA « GUERRE DES MERCENAIRES » OU « L'INSURRECTION LIBYQUE » : ENTRE IDÉOLOGIE POLYBIENNE ET RÉALITÉ HISTORIQUE

La « guerre des Mercenaires » est sans conteste l'épisode le plus célèbre de l'histoire du mercenariat à Carthage et le plus populaire depuis qu'il a servi d'arrière-plan à l'œuvre de Flaubert, *Salammbô*¹. Pourtant toute la lumière est loin d'être faite sur cet événement qui fut vécu comme un traumatisme par Carthage. Un doute subsiste sur le nom même de cet épisode : Polybe qui en constitue la source principale parle tour à tour de « guerre des Mercenaires », de « guerre d'Afrique » ou de « guerre inexpiable », expressions qui ne paraissent pas interchangeable dans son récit². Il existe sans doute deux niveaux d'interprétation dans ces qualificatifs : l'idée de guerre d'Afrique est aussi présente chez Diodore³ et Appien⁴, et semble donc être la « définition canonique »⁵ adoptée par l'historiographie grecque et même romaine ; à l'inverse, l'expression *aspondos polémos* souligne le caractère « implacable » du conflit⁶. Dans l'esprit de Polybe, il ne s'agit donc plus d'une guerre livrée selon les normes en usage, mais au contraire d'un combat sans trêve, en marge du monde civilisé et surtout de tous les actes religieux auxquels le guerrier devait se conformer⁷. L'historien grec annonce ainsi

¹ On peut noter l'admiration que ce roman suscite encore même en Italie : G. Tagliamonte, 1994, p. 207-208.

² Polybe I,70,7 ; III,9,8 : « guerre des Mercenaires » ; I,13,3 ; 70,5 ; 88,5 ; II,1,3 ; III,27,7 : « guerre d'Afrique » ; I,65,6 : « guerre inexpiable ». Sur ce point L. Loreto, 1995, p. 33-41.

³ Diodore XXV,2,1 : « guerre contre les mercenaires » ; XXV,8 : « guerre d'Afrique » (κατὰ τὴν Λιβύην πόλεμος) ; XXVI,23 : ὁ Λιβυκὸς πόλεμος.

⁴ Appien *Ibér.*, 4,15 : ὁ Λιβυκὸς πόλεμος. Tite-Live, XXI,1,4 ; 2,1 et 41,12 : *bellum africanum*.

⁵ L. Loreto, 1995, p. 35.

⁶ F.W. Walbank, 1970², p. 131 : l'expression se retrouve également chez Eschine (II,80) et Démosthène (XVIII,262) où elle est associée à ἀκήρυκτος.

⁷ Il faut à notre sens conserver une valeur religieuse à cet adjectif et au discours de Polybe, ce que ne fait pas suffisamment L. Loreto (1995, p. 40) qui en donne une interprétation exclusivement politique.

→ ...

toutes les exactions commises par les mercenaires qui sont, selon sa vision des événements, les responsables de ce tragique épisode.

Cette difficulté de dénomination se fait aussi sentir dans les publications modernes car elle est intimement liée à l'interprétation des causes du conflit⁸. « Guerre libyque » selon les uns, « guerre des Mercenaires » selon les autres, nous sommes toujours dépourvus d'une dénomination bien claire du conflit et d'une interprétation définitive, si tant est que l'on puisse y parvenir, des causes du conflit. La dernière étude de L. Loreto est de ce point de vue instructive : l'auteur donne une exégèse des textes, notamment de Polybe, qui fera certainement date, mais il focalise toute sa réflexion autour de l'insurrection libyque, reléguant en conséquence le rôle des mercenaires sur un plan plus secondaire. Une autre faiblesse de son travail est de n'avoir pas cherché à inscrire cet épisode dans l'évolution militaire et politique du monde occidental, car, comme nous tâcherons de le démontrer, ce conflit semble être le point culminant d'une crise beaucoup plus profonde qui menaçait l'identité même de Carthage. Néanmoins, son étude apporte un éclairage fondamental qui renouvelle à notre avis toute réflexion sur cet épisode.

Pour comprendre et interpréter ce conflit, il faut avant tout revenir au récit de Polybe qui pèse à notre sens comme une lourde hypothèque sur toute analyse. Dans une sorte d'introduction à la narration des événements⁹, l'historien de Mégalopolis justifie son intérêt pour ce conflit par plusieurs arguments sur lesquels il n'est pas inutile de s'arrêter. Son premier souci, dit-il, est d'enseigner « de la façon la plus frappante, par la tournure qu'elle a prise, quelles prévisions et quelles précautions s'imposent de loin à ceux qui emploient des troupes mercenaires ». Fervent partisan d'une armée civique, Polybe s'inscrivait à contre-courant des pratiques de son temps : le mercenariat était

Néanmoins l'historien italien a raison de souligner que l'expression de πόλεμος ἐμφύλιος que Polybe emploie ne renvoie pas au concept de guerre civile qu'on a pu lui prêter, mais plutôt à celui de guerre interne au sens géographique.

⁸ A titre d'exemple, W. Huss (1985, p. 252) parle de guerre libyque dans son chapitre, alors que S. Gsell (1972², p. 100) ou S. Lancel (1992, p. 390) l'appelle guerre des Mercenaires. Voir également L. Loreto, 1995, p. 35-36 n. 20.

⁹ Polybe I,65,6-9. Sur le caractère orienté du récit des guerres puniques que fait Polybe, G. Schepens, 1989, p. 317-328.

encore largement utilisée par les armées hellénistiques, même par l'armée de Philopoemen¹⁰. Mais, au-delà du domaine militaire, Polybe met aussi en garde les employeurs contre les dérives que peut entraîner une telle pratique. De façon plus générale, il est bien évident que le récit de Polybe se nourrit de jugements très négatifs à leur encontre : ce sont des troupes toujours prêtes à précipiter une cité dans le chaos et à ne respecter aucune règle. Comme le démontre A. M. Eckstein¹¹, ils représentent donc une menace pour l'ordre social au même titre que les Barbares. Ces derniers font du reste partie du second argument que l'historien grec avance pour justifier son long développement sur ce conflit. En effet, il veut montrer « quelle différence sépare, et à quel degré, des peuples hétéroclites et barbares et ceux qui ont été formés par des disciplines, des institutions et des mœurs policées ». Ce thème est probablement le reflet d'une préoccupation morale qui se manifestait avec acuité chez les Grecs de la génération de Polybe : ces hommes avaient « l'impression de vivre dans une civilisation menacée »¹² dans son identité propre par le chaos irréversible qui suivrait le déferlement des hordes barbares sur la Grèce. Un peuple, celui des Celtes, stigmatise tout son ressentiment et toutes ses craintes. Nous aurons d'autres occasions de revenir sur ce thème, mais on peut dès à présent souligner que Polybe fait ici montre d'un sentiment profondément xénophobe¹³ à leur égard, ce qui s'explique par leur double statut de Barbares et de mercenaires. Enfin, l'ultime objectif de Polybe est de révéler à travers son récit les véritables causes de la seconde guerre punique¹⁴. Il souligne du reste qu'elles font encore l'objet des discussions des historiens et des combattants de son temps.

Dès le départ, le récit de Polybe se fonde donc sur un raisonnement étiologique visant à critiquer le système du mercenariat. L. Loreto insiste avec raison sur le fait que Polybe traite le mercenariat comme un « tipo antropologico »¹⁵. De cette façon, le choix

¹⁰ G.T. Griffith, 1975², p. 103-106.

¹¹ A.M. Eckstein, 1994, p. 125-129

¹² A.M. Eckstein, 1994, p. 125.

¹³ Il faut évidemment utiliser ce terme avec précaution compte tenu des contresens qu'il pourrait induire. Nous suivons sur ce point la problématique de Ph. Berger (1995, p. 517-525) et l'acception neutre qu'il retient.

¹⁴ F.W. Walbank, 1970², p. 132.

¹⁵ L. Loreto, 1995, p. 10-11. Nous n'adhérons pas par contre à l'idée que Polybe a délibérément préféré
→ ...

des événements carthaginois permettrait à l'historien grec de proposer « un modèle absolu de situation comportementale ». Il est bien évident que cette approche du conflit eut pour effet de focaliser le récit sur le problème des mercenaires et de leur attribuer une part d'autonomie dans le conflit. Cette distorsion entre le projet historiographique de Polybe et ses sources apparaît de façon claire dans les contradictions internes du récit et surtout dans la confrontation avec d'autres sources d'information. Il faut donc se montrer extrêmement prudent à l'égard du témoignage de Polybe et ne pas se limiter à cette seule source pour appréhender le conflit. Ces limites étant posées, l'examen des autres sources s'impose.

Un témoignage beaucoup plus succinct est fourni dans l'œuvre de Diodore, mais son état fragmentaire soulève des problèmes de tradition qui restent encore à éclaircir. On a longtemps pensé que Diodore s'était inspiré du récit de Polybe ou du moins d'une source commune, en l'occurrence Philinos¹⁶. Dans son exégèse des sources, L. Loreto¹⁷ montre de façon convaincante qu'il existe apparemment deux traditions dans les fragments de l'historien sicilien. C'est notamment le cas du fragment XXV,2,1 relatif aux causes de l'insurrection des mercenaires, qui pourrait en fait remonter à une source philo-barcide¹⁸. Ce fragment a encore la particularité de jeter un autre éclairage sur la responsabilité des mercenaires dans la mesure où leur révolte apparaît ici justifiée. On peut aussi noter que ce thème de la mutinerie est souvent chez Diodore mis à l'actif de l'employeur et non des mercenaires. Enfin il faut aussi prendre en compte le récit d'Appien tel qu'il se répète avec quelques variantes dans trois de ses livres¹⁹. Il propose une interprétation des faits peu divergente, mais il diffère sensiblement sur le caractère du conflit : dans l'*Afrique* et l'*Ibérique*, il souligne justement le caractère indigène de

cet épisode à celui des Mamertins. Dans son récit sur les Mamertins, Polybe ne se sentait pas tout à fait à l'aise compte tenu des accointances entre ces mercenaires et Rome.

¹⁶ F.W. Walbank, 1970², p. 130-131.

¹⁷ L. Loreto, 1995, p. 19-21, en particulier p. 20 ; voir également F. Cassola, 1982, p. 762-763. Sur les sources de Polybe (Philinos ? Silénos ?) voir P. Pédech, 1952, p. 246-256 ; V. La Bua, *Filino-Polibio. Sileno-Diodoro. Il problema delle fonti dalla morte di Agatocle alla guerra mercenaria in Africa*, 1966, Palerme ; E. Manni, 1990, p. 613-614.

¹⁸ L. Loreto, 1995, p. 20 : le point de vue adopté est clairement favorable aux mercenaires et donc anti-carthaginois, voire opposé à la politique d'Hannon.

¹⁹ Appien, *Sic.*, 2,7 ; *Lib.*, 5 et *Ibér.*, IV,15. Voir L. Loreto, 1995, p. 21-27.

cette guerre, alors que dans la *Sicile* il met en exergue le rôle des Celtes. En raison de la structure de son œuvre, Appien se place avant tout dans une perspective libyque pour rapporter cet épisode²⁰.

Les récits littéraires ne sont pas les seules sources d'information sur le conflit. En effet, des sources numismatiques exceptionnellement riches par leur diversité iconographique et métrologique sont associées à cet épisode. Elles proviennent essentiellement de deux découvertes monétaires faites en Afrique du Nord, l'une vers 1928 sans localisation précise²¹, l'autre vers 1952 près de Tunis²². Ces trésors enfouis vers 238 avant J.-C. d'après E.S.G. Robinson contenaient des exemplaires en or, argent et bronze des frappes libyques. Ainsi, ils constituent une expression matérielle et symbolique de la révolte, mais, dans le même temps, en donnent une réalité tronquée et sujette à de multiples interprétations. Nous sommes donc ici face à des sources provenant des deux camps adverses²³, fait assez rare pour des événements de l'Antiquité ; mais ni les unes ni les autres ne permettent d'aboutir à une interprétation objective de la révolte.

Notre objectif est donc de proposer une nouvelle lecture des événements, car dès l'origine ce conflit fut le révélateur d'une double crise : une crise militaire que l'on perçoit à travers le texte de Polybe et une crise interne liée probablement à l'absence d'adéquation entre des structures politiques et militaires traditionnelles et des ambitions impérialistes en partie compromises du fait de la défaite contre Rome.

Afin de clarifier notre propos, nous avons distingué trois phases du conflit : tout d'abord, la révolte des mercenaires en 241, puis l'insurrection générale des Libyens, enfin l'issue et les conséquences militaires de la guerre d'Afrique.

²⁰ L. Loreto, (1995, p. 25) insiste avec raison sur le fait que le récit d'Appien ne permet pas d'attribuer un caractère « national » à cette insurrection, mais que son point de vue est uniquement géographique.

²¹ *IGCH* 2281 : 39 monnaies de bronze dont une monnaie sardo-punique. Voir le descriptif dans E.S.G. Robinson, 1943, p. 6.

²² *IGCH* 2282 : 117 monnaies dont 5 en électrum et or (groupe IX, X et XI de Jenkins –Lewis), et 112 en argent (41 exemplaires de type punique et 71 exemplaires de type libyque). Voir E.S.G. Robinson, 1953, p. 27-29 ; 1956, p. 12-14 ; Jenkins-Lewis, 1963, p. 60 (trésor XIX).

²³ J. Alexandropoulos, *op.cit.*, p. 63.

SECTION I - LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES

Avant d'entrer dans le détail des causes qui furent à l'origine de la révolte des mercenaires, un rappel des événements qui marquèrent la fin de la première guerre punique s'impose. Après la bataille des îles Egates qui consacra la défaite punique²⁴, des négociations furent engagées avec Rome pour parvenir à un traité de paix. Hamilcar fut investi de cette responsabilité par les autorités carthagoises, puis « résigna son commandement », laissant au commandant de Lilybée, Gescon, le soin de faire évacuer les troupes de la Sicile²⁵. La tâche n'était pas aisée compte tenu du nombre de forces présentes sur l'île (20 000 hommes) et du manque probable de navires pour leur transport²⁶. En s'appuyant sur la découverte d'un trésor monétaire à Sélinonte²⁷ contenant des monnaies à légende ΑΙΒΥΩΝ, certains historiens²⁸ ont pensé que la révolte avait d'abord éclaté en Sicile. Mais comme le suggère L. Loreto²⁹, il serait hasardeux de supposer que l'armée se soit soulevée sur l'île car il n'aurait alors pas été possible de la transporter en Afrique. L'évacuation de l'île dut probablement se dérouler sans encombre, car, pour les troupes mercenaires, il était sans doute nécessaire d'obtenir un congé en bonne et due forme. Après le traité de paix avec Rome qu'on peut fixer entre la fin du mois de mai et la fin du mois de juin 241, il fallut à peu près un mois à Gescon pour transférer la totalité des troupes en Afrique³⁰. Mais le retour des troupes devait peser lourdement sur la suite des événements.

§ 1 - L'affaire de Sicca ou le règlement difficile de la première guerre punique

D'après Polybe, l'objectif de Gescon durant le transfert des troupes était de « donner aux Carthagois un délai, après leur débarquement et le paiement du complément de leur solde, pour les renvoyer de Carthage dans leurs foyers avant de

²⁴ Sur l'importance stratégiques des îles Egates et sur la résonance de cette bataille dans l'historiographie ancienne voir F. P. Rizzo, 1984, p. 147-149.

²⁵ Polybe I,66,1.

²⁶ F.W. Walbank, 1970², p. 133 et L. Loreto, 1995, p. 46-47.

²⁷ IGCH 2213 : Sélinonte 1874. Voir *infra*.

²⁸ A. Tusa Cutroni, 1976, p. 40.

²⁹ L. Loreto, 1995, p. 47.

³⁰ L. Loreto, 1995, p. 212

prendre en charge le détachement suivant »³¹. Or contrairement à ses perspectives, le gouvernement carthaginois accueille toute l'armée et la laisse entrer dans la cité. Polybe oppose dans son récit la sage décision prise par Gescon de procéder à une démobilisation progressive des troupes au comportement inconséquent et à l'attitude des autorités carthagoises qui préférèrent les regrouper dans la cité. Toutefois cette situation peut s'expliquer de manière plus rationnelle. La décision de Gescon ne paraît pas délibérée mais plutôt liée à des difficultés contingentes, à savoir une évacuation totale et rapide de l'île. Quant au rôle des autorités carthagoises, il ne faut pas le surinterpréter : c'était en effet la première fois qu'elles étaient obligées de faire face au retour massif des troupes sur leur propre sol, ce qui permet de comprendre leur relative hésitation dans ces opérations de rapatriement. Si, comme nous le verrons plus loin, Carthage espérait diriger les troupes dans une guerre intérieure, la précipitation des événements ne lui avait sans doute pas laissé le temps de préparer une telle expédition. Le récit de Polybe laisse en tout cas l'impression d'une période d'incertitude et de doute que le pouvoir carthaginois n'a manifestement pas réussi à éviter.

Pour expliquer l'attitude de Carthage, Polybe invoque l'état des finances carthagoises. En effet, les Carthagoises étaient « démunis d'argent » à cause des dépenses occasionnées par la guerre, notamment l'indemnité qui devait être versée à Rome, et étaient « persuadés » que « les mercenaires renonceraient à une partie de leur arriéré de solde, s'ils les rassemblaient et les accueilleraient tous dans Carthage »³². Dans son étude, L. Loreto essaie de montrer que ces difficultés financières reflètent seulement une crise financière temporaire et non une réelle crise économique. Selon lui, Carthage aurait pu compter sur les réserves des comptoirs de l'Empire, en particulier ceux d'Espagne ou du Maroc, pour récupérer des fonds³³. C'est un manque de liquidités temporaire qui serait donc à l'origine de la décision de faire attendre les mercenaires. Mais cette hypothèse est mise en cause par certains numismates dans la mesure où la

³¹ Polybe I,66,3.

³² Polybe I,66,5.

³³ L. Loreto 1995, p. 48-56. Sur ces comptoirs, J.G. Demerliac et J. Meirat, 1983, p. 271-279 et W. Huss, 1989, p. 21-26.

réduction de l'aloï des monnayages puniques frappés vers la fin de la guerre révèle une réelle « pénurie financière »³⁴. Par ailleurs, les réserves des comptoirs étrangers avaient sans doute été sollicitées pour l'effort de guerre³⁵. Une autre donnée complique ce point : à la différence de la situation financière de Carthage à l'issue de la première guerre punique, les premières frappes d'or et d'argent réalisées par les insurgés étaient d'une extraordinaire qualité, ce qui tendrait à prouver l'abondance de leurs réserves financières au moment du soulèvement³⁶.

Aussi curieuse semble être l'idée que les Carthaginois comptaient sur le renoncement des mercenaires à une partie de leur solde : faut-il simplement y voir une appréciation délibérément négative de Polybe sur la confiance à accorder aux Carthaginois, ou bien envisageaient-ils comme le suppose L. Loreto³⁷ de les lancer dans une guerre intérieure ? Cette hypothèse semble être la plus juste au vu des événements ultérieurs. La concentration des troupes à Carthage créait certainement une agitation et un grand mécontentement chez les habitants. La décision fut donc prise d'emmener les hommes à Sicca (El Kef), cité située à cent soixante kilomètres au sud-ouest de Carthage. Mais pourquoi le gouvernement carthaginois aurait-il choisi une base aussi éloignée s'il devait procéder à une démobilisation ? Sicca représentait aussi un point stratégique pour toute campagne vers l'intérieur du territoire³⁸. Durant la guerre contre Rome³⁹, Carthage avait du reste lancé une expédition de grande envergure dans la région des Hécatompyles qui fut vraisemblablement suspendue après la conquête de Théveste (Tebessa). Il est fort probable que cette pénétration punique ait été interrompue en raison des efforts militaires en Sicile. Après leur expulsion de l'île, les Carthaginois auraient alors pu chercher à relancer ce processus. Enfin, un dernier argument renforce cette hypothèse : d'après Polybe, ce fut Hannon qui vint trouver les soldats rassemblés à Sicca. Il était alors commandant de l'armée carthaginoise en

³⁴ G.K. Jenkins et R.B. Lewis, 1963, p. 43.

³⁵ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p.72.

³⁶ Voir J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 72 : il rapproche ce fait du texte de Polybe sur les dons de bijoux faits par les femmes libyennes (I,75,5). En tout cas, les *poleis* qui participèrent à la révolte durent aussi contribuer à l'effort financier.

³⁷ L. Loreto, 1995, p. 57-58

³⁸ L. Loreto, 1995, p. 56-57.

³⁹ En 247 : Polybe I,73,1 ; Diodore IV,18,1 ; XXIV,10.

Afrique (τὸν ὑπάρχοντα στρατηγὸν ἐν τῷ Λιβύῃ τότε τῶν Καρχηδονίων), et c'était lui qui avait auparavant soumis la région d'Hécatompylos⁴⁰. Tous ces indices laissent donc supposer qu'une campagne intérieure ait préparé.

Avant leur départ pour Sicca, chaque homme reçut « une pièce d'or pour les dépenses indispensables » (εἰς τὰ κατεπείγοντα χρυσοῦν) que certains numismates ont essayé sans grand succès d'identifier avec des frappes contemporaines⁴¹. Polybe explique aussi qu'ils désiraient laisser sur place leurs « affaires » (τὰς ἀποσκευάς), terme qui nécessite quelques éclaircissements⁴². Si l'on suit le raisonnement de Polybe⁴³, ces « affaires » incluaient les familles des soldats, femmes et enfants, ce qui paraît peu probable dans le cas des mercenaires⁴⁴. Au fil de son récit, Polybe emploie à nouveau le terme d'ἀποσκευάς mais celui-ci désigne alors leurs « fourniments » et est clairement distinct des femmes et des enfants. Plus tard, au moment du siège de Carthage, les soldats insurgés disposaient de leur propre armement mais aussi de toute l'artillerie nécessaire. On peut donc penser que ces « affaires » correspondaient en grande partie au matériel militaire, matériel que récupérèrent les insurgés pour entreprendre le siège de Carthage⁴⁵.

Une fois rassemblés à Sicca, les choses s'envenimèrent rapidement entre les mercenaires et les autorités carthaginoises. Polybe⁴⁶ insiste sur l'état d'oisiveté dans lequel se retrouvaient ces troupes. Cette explication justifie pour lui l'indiscipline croissante de cette armée qui commençait à donner des signes de prochaine mutinerie. De manière plus objective, on peut supposer que les mercenaires attendaient de la part des Carthaginois un congé en bonne et due forme avant la reprise éventuelle de toute

⁴⁰ Polybe I,73,2 ; Diodore XXIV,10 et S. Gsell, 1972², p. 95-96.

⁴¹ Voir chapitre VIII, section III,2 ; G.K. Jenkins et R.B. Lewis, 1963, p. 41-42 n°448 ; I.A. Carradice et S. Niece, 1988, p. 49 ; H. Baldus, 1988, p. 178-179, L. Loreto, 1995, p. 54. Le texte de Polybe est imprécis voire contradictoire, car il est question de dépenses urgentes, sans doute du versement d'une partie du *sitèrésion* : *contra* G.T. Griffith, 1975², p. 276.

⁴² M. Holleaux, 1926, p. 355-366 et M. Launey, 1987², p. 786-787.

⁴³ Mais en I,68, 3, il fait clairement la distinction entre les femmes, les enfants et leurs fourniments.

⁴⁴ On peut supposer que les Libyens qui étaient rentrés de Sicile étaient revenus avec leurs familles, mais dans ce cas, ils auraient eu un statut de colons sur l'île. Or cette hypothèse reste invérifiable.

⁴⁵ L. Loreto, 1995, p. 61.

⁴⁶ Polybe I,66,10.

campagne. En effet, à la lecture du récit polybien, deux facteurs semblent entrer en ligne de compte dans la crise qui s'annonce. D'une part, les calculs prétendument exorbitants auxquels les mercenaires s'adonnèrent selon Polybe reflètent sans doute leur souci de récupérer le plus tôt possible les sommes qui leur étaient dues. D'autre part, les Carthaginois n'avaient apparemment pas l'intention de régler les arriérés de solde pour les campagnes en Sicile. A son arrivée, Hannon dut en fait les engager à reprendre le chemin de la guerre alors que les mercenaires attendaient d'être au préalable dédommés. Il semble que l'objectif des Carthaginois était alors de trouver une solution médiane qui leur permettrait de faire patienter les troupes en leur procurant peut-être du butin. Dans cette perspective, le différend qui naît entre les mercenaires et le commandement punique trouverait une explication presque juridique : n'ayant pas liquidé le contrat qui avait été passé au moment de la guerre contre Rome, les Carthaginois ne pouvaient pas en proposer un autre sans se heurter à un refus légitime des troupes⁴⁷. Les soldats quittèrent finalement Sicca pour venir camper à Tunis, à moins d'une journée de marche de Carthage. Ils espéraient sans doute empêcher les Carthaginois de profiter plus longtemps de leur éloignement pour trouver d'autres expédients et exercer aussi une pression directe sur la cité.

Ce prélude à la révolte s'inscrit donc dans un cadre strictement militaire. Il permet aussi de comprendre pourquoi Polybe avait choisi de raconter cet événement, puisque, selon toute vraisemblance, ce furent bien les mercenaires qui refusèrent tout compromis⁴⁸. Une autre dimension de son récit doit aussi retenir toute notre attention : comme l'a justement remarqué L. Loreto, il décrit le comportement de cette armée avec le regard de l'ethnologue. Plusieurs caractéristiques y sont associées : la violence bestiale et forcenée⁴⁹ de son comportement et surtout les différences de race et de langue (μήθ' ὁμοεθνῶν μήθ' ὁμογλώττων) qui provoquent tumulte (θορόβου) et

⁴⁷ Polybe I, 67,5 parle de « gens abusés » (τοὺς ἡγνοηκότας) ; Diodore XXV,2,1 de « mercenaires trompés ».

⁴⁸ Polybe II,1,3 : « nous avons entrepris de montrer comment la révolte des mercenaires contre Carthage a allumé la guerre dite d'Afrique ».

⁴⁹ Polybe I,67,6

« vacarme » (τύρβης). Ce thème de l'incommunicabilité entre les troupes relève du *topos* littéraire et il est d'ailleurs mal utilisé par Polybe qui se contredit dans son récit. En effet, comment Hannon put-il s'exprimer devant l'assemblée des soldats à son arrivée à Sicca et susciter leur mécontentement immédiat⁵⁰ ? Plus loin, l'historien grec explique qu'Hannon était obligé de recourir aux officiers pour transmettre les « réclamations » et les « exhortations ». Or ces interprètes n'étaient pas toujours fidèles aux propos tenus par le commandant et pouvaient « soit par sottise, soit par malveillance » diffuser de fausses nouvelles⁵¹. Cette différence de langues était donc dommageable à la transmission des informations et au respect de la discipline. Le jugement de Polybe est évidemment très partial mais son récit révèle toutefois que ce climat de désordre venait sans doute des dissensions qui se faisaient jour au sein des troupes, toutes n'étant pas disposées à se rebeller contre l'autorité carthaginoise. On peut ainsi supposer qu'au cœur même des contingents mercenaires, les attentes étaient différentes entre officiers et hommes du rang, voire d'un soldat à l'autre.

Durant cette crise, les mercenaires émirent plusieurs revendications qui ne sont pas sans importance pour deviner la nature des clauses du contrat qui engageait Carthage. Le premier grief restait évidemment celui de la solde⁵² et il est aussi mis en avant par Diodore et Appien⁵³. Nous n'avons malheureusement que peu de données sur le niveau des soldes au III^{ème} siècle dans le monde occidental. Néanmoins en s'appuyant sur l'analyse menée par M. Launey sur le monde hellénistique oriental, on peut disposer de points de comparaison. Au cours du III^{ème} siècle, il estime la solde d'un fantassin à 8 oboles attiques par jour soit 40 drachmes attiques par mois. Sur une année (9 à 10 mois de campagne), cela équivalait à une somme de 360 à 400 drachmes par soldat⁵⁴. La

⁵⁰ Polybe I,67,1-2.

⁵¹ Polybe I,67,10-11. On ne résiste pas à l'envie d'évoquer le cas des interprètes indigènes dans l'empire colonial français tel qu'il est décrit par le grand conteur africain Amadou Hampaté Bâ. Si l'exemple reste sans comparaison possible, il n'en est pas moins révélateur du degré de confiance qu'on peut accorder à ces personnages dans la littérature.

⁵² Polybe parle le plus souvent des *opsônia* pour désigner la solde (I,66,5 et 11 ; 67,1), et pour les opérations de paiement il utilise les termes *opsôniasmos* (I,66,7) ou *misthodosia* : voir M. Launey, 1987², II, p. 732.

⁵³ Diodore XXV,2,1 (τοὺς ὀφειλομένους μισθοῦς) ; de même Appien, *Sic.*,3 et *Lib.*,5.

⁵⁴ Rappelons que cette solde n'est pas négligeable en comparaison des salaires versés pour d'autres catégories professionnelles : voir sur ce point les remarques de M. Launey (1987², II, p. 763).

solde variait évidemment en fonction de l'origine des contingents, voire de leur spécialité, et des grades de chaque mercenaire. Pour une armée de 20 000 hommes le coût global était donc situé à un peu moins de 135 talents par mois⁵⁵. Le retard de paiement est aussi difficile à calculer même s'il pouvait difficilement excéder deux ou trois mois⁵⁶. Néanmoins, le grief était suffisamment sérieux pour inciter les Carthaginois à régler les soldes au plus vite : ce fut fait à Tunis par l'intermédiaire de Gescon qui procéda au paiement par nation⁵⁷.

Mais d'autres revendications se firent jour dans l'armée. Tout d'abord, il est question de promesses de récompense qui furent faites lors des campagnes. Polybe parle des « ἐπαγγελία que les chefs leur avaient faites pour les encourager dans les moments critiques »⁵⁸. Chez Appien, il est question de primes (δωρεά) nombreuses qui auraient dû être accordées aussi bien aux Celtes qu'aux alliés africains. L. Loreto⁵⁹ met en cause ces arguments, car ces promesses auraient eu selon lui un effet immédiat. En outre, elles apparaissent dans les négociations de Sicca, mais non dans celles de Tunis. Pourtant, il oublie à notre avis un épisode symptomatique de la première guerre punique : le complot des officiers mercenaires à Lilybée en 250. Selon Polybe, ce fut Alexôn qui mit au courant le commandant carthaginois du complot qui se tramait et il fut délégué avec Hannibal pour négocier avec les insurgés en « leur promettant de fortes récompenses et de grandes faveurs (μεγάλας δωρεὰς καὶ χάριτας) »⁶⁰. Même si cet épisode est antérieur, il met en évidence deux faits essentiels pour comprendre l'attitude des mercenaires de 241 : des accès de mutinerie s'étaient déjà révélés durant la guerre et témoignent manifestement d'un certain malaise entre l'encadrement mercenaire et le commandement punique. Bien que Polybe ne fournisse pas d'explication sur l'origine du complot de Lilybée, on peut aussi penser que le non versement de la solde en était déjà la cause majeure⁶¹. Contrairement aux doutes émis par L. Loreto, il semble donc

⁵⁵ L. Loreto, 1995, p. 49-50 : il s'appuie sur les estimations de G.T. Griffith (p. 302-305) et parvient à une somme de 100 à 130 talents par mois.

⁵⁶ G.T. Griffith, 1975², p. 217 et 288 ; L. Loreto, 1995, p. 49-50.

⁵⁷ Polybe I,69,3.

⁵⁸ Polybe I,66,12 et aussi 67,12.

⁵⁹ L. Loreto, 1995, p. 63-64.

⁶⁰ Polybe I,43,3.

⁶¹ Zonaras VIII,15 : « certains des alliés, mécontents de n'être pas payés entièrement, firent des
→ ...

que des arrangements circonstanciels passés autrefois entre les mercenaires et le commandement carthaginois n'étaient toujours pas honorés.

A l'issue de l'affaire de Sicca, l'armée n'était pas encore entrée dans une rébellion ouverte contre Carthage, mais l'échec d'Hannon la plaçait en position de force dans les futures négociations.

§ 2 - Les négociations de Tunis

Après la rupture de Sicca et l'arrivée des troupes à Tunis, une nouvelle phase s'ouvre dans la crise entre Carthage et ses mercenaires. Soucieuse de négocier rapidement avec les mutins, la cité leur dépêcha « des représentants du sénat qui leur promettaient de satisfaire toutes leurs réclamations dans la mesure du possible »⁶². Ce n'est pas un hasard si ces représentants du sénat furent délégués pour régler l'affaire, car ils faisaient souvent office de *xénologoi* pour le recrutement mercenaire⁶³. Dans ces conditions, on peut supposer que leur mission ne se borna pas à rétablir des liens de confiance entre l'armée et la cité, mais qu'elle visait aussi à passer à brève échéance de nouveaux contrats d'engagement. Plusieurs éléments corroborent cette hypothèse. D'une part, comme le note avec amertume Polybe, les Carthaginois acceptèrent de liquider au plus vite le problème des soldes impayées, opération qui fut confiée à Gescon. D'autre part, des revendications nouvelles apparaissent et sont ainsi perçues par Polybe : « ils inventaient toujours quelque chose de nouveau, rejetant tout règlement dans le domaine de l'impossible, car il y avait parmi eux beaucoup de coquins et d'agitateurs »⁶⁴. Ces revendications ne sont pourtant pas extraordinaires : il est d'abord question du remboursement des chevaux tués puis des rations de blé que les mercenaires exigèrent au prix le plus élevé⁶⁵. Néanmoins, elles semblent être anachroniques dans la mesure où leur versement avait lieu durant la campagne et rarement à la fin. Dans

propositions aux Romains pour leur céder la place. »

⁶² Polybe I,68,5.

⁶³ Voir chapitre VIII, section II,2.

⁶⁴ Polybe I,68,10.

⁶⁵ Voir aussi chapitre VIII, section III. D'après M. Launey (1987², II, p. 729), cette pratique correspond à une *adaeratio*, soit une évaluation en argent des distributions de blé. Par ailleurs, il faut noter que les Carthaginois leur expédièrent « du ravitaillement en abondance en le vendant au prix qu'ils fixaient » (Polybe I,68,5). Cette pratique était en fait courante dans le monde hellénistique puisqu'il s'agissait de vendre à des prix attractifs, soit inférieurs au cours normal, des vivres : sur cet usage voir M. Launey, 1987², II, p. 740-741.

l'hypothèse d'une future campagne, on peut en fait penser que les mercenaires cherchaient cette fois à négocier de nouvelles clauses de contrat qui concernaient leur entretien, plus précisément leur *sitonion*⁶⁶. Il faudrait donc inverser le raisonnement de Polybe : ce ne sont plus des revendications d'après congé qui sont au cœur des négociations de Tunis mais des tractations en vue d'un nouveau contrat. Un autre fait irait dans le sens de cette hypothèse : Carthage envoya auprès des soldats Gescon, homme d'expérience et connu des mercenaires⁶⁷. Polybe signale que ce dernier prit contact d'abord avec les officiers, puis avec les soldats par nation ; après des reproches et des explications sur la situation, il leur fit « des recommandations pour l'avenir » et « leur demandait de rester en bons termes avec l'Etat qui les avait toujours eus à sa solde »⁶⁸. Le chef carthaginois semble avoir été investi d'une mission qui dépassait sans doute le rôle de simple négociateur⁶⁹. Tout porte à croire qu'il devait convaincre les mercenaires de rester fidèles à Carthage et surtout de s'engager dans les futures campagnes.

Mais Carthage avait probablement modifié ses ambitions de campagne. Son but était sans doute de démobiliser une partie de l'armée, notamment les unités libyennes, de façon à limiter les futures dépenses. Dans ces conditions, on comprend aisément le ressentiment des Libyens qui après des années de guerre étaient tout simplement licenciés au mépris de leur probable statut de volontaires⁷⁰. En outre, d'autres unités pouvaient se sentir menacées par une telle mesure. En effet, comment expliquer autrement la crainte de Spendios et de tous les mercenaires d'origine italique qui étaient considérés comme déserteurs depuis le traité de paix signé entre Carthage et Rome ? Ces raisons suffisaient pour déclencher un mouvement de révolte beaucoup plus grave que celui des mercenaires à Sicca.

⁶⁶ Ce terme qui désigne les rations ou leur équivalent en argent devient courant à l'époque hellénistique et remplace *sitérèsion* : J.A. Krasilnikoff, 1993, p. 78.

⁶⁷ Polybe I,68,13.

⁶⁸ Polybe I,69,2.

⁶⁹ L. Loreto, 1995, p. 70 : ce serait un officier payeur et un restaurateur de la discipline.

⁷⁰ Voir chapitre VIII, section II,1 et *infra*.

Un autre facteur allait aussi précipiter la rupture définitive des négociations entre l'armée et Carthage : les élections des nouveaux officiers des divers contingents de l'armée. Après leur départ de Sicca, Polybe signale que les mercenaires commençaient à nourrir des soupçons sur les chefs d'unité (τοῖς κατὰ μέρος ἡγεμόσιν)⁷¹. On peut supposer que des divisions étaient nées entre les officiers et leurs hommes, mais il serait hasardeux d'en proposer une seule explication : les officiers étaient-ils plus enclins à ne pas discuter des clauses du prochain contrat ou bien montraient-ils trop d'égard pour les autorités carthagoises ? Un point paraît certain au regard du récit de Polybe : après leurs premiers contacts avec Gescon⁷², ils furent remplacés par de nouveaux chefs que l'historien grec désigne comme τοὺς προεστχτας⁷³. Des élections eurent probablement lieu lors de l'assemblée générale des soldats qui se tint à la suite des premières négociations avec Gescon⁷⁴.

Deux hommes se distinguèrent durant ces événements : Spendios qui est décrit comme un esclave campanien et Mâtho, « homme libre » et « principal meneur de l'agitation récente », à savoir celle de Sicca⁷⁵. L'un et l'autre représentaient probablement les contingents qui devaient être licenciés après le règlement des soldes. Dans cette hypothèse, les soldats qui provoquèrent la tenue de l'assemblée générale étaient sans doute leurs compagnons d'armes, à savoir les unités africaines et italiennes. Cette assemblée donna lieu à des débordements que Polybe décrit ainsi :

« Très vite, les soldats [...] saisissent le mince prétexte que Gescon payait les soldes, mais ajournait le remboursement de la nourriture et des chevaux, pour se réunir en assemblée (εἰς ἐκκλησίαν) ; ils entendent les accusations calomnieuses de Spendios et de Mâtho contre Gescon et les Carthagoises et prêtent la plus grande attention à leurs paroles ; si un autre s'avançait pour donner son avis, ils n'attendaient même pas de savoir s'il venait contredire ou soutenir Spendios, ils le tuaient sur-le-champ à coups de pierres. Ils en firent mourir ainsi beaucoup au cours des réunions (κατὰ τὰς

⁷¹ Polybe I,67,13.

⁷² I,69,1 : τοὺς ἡγεμόνας

⁷³ I,70,2.

⁷⁴ I,69,8-14.

⁷⁵ I,69,4-6.

συνδρομάς), officiers et simples soldats. Le seul mot qu'ils comprenaient tous, c'était « Frappe ! », parce qu'ils faisaient cela tout le temps. Ils étaient particulièrement acharnés lorsqu'ils étaient ivres, dans les réunions (συνδρόμοιεν) qui suivaient les repas. Quand quelqu'un se mettait à dire « Frappe ! », on s'y mettait en même temps de tous côtés si vite que personne ne pouvait échapper, si l'on avait eu le malheur de s'avancer. Comme personne n'osait plus prendre la parole pour cette raison, ils conférèrent le commandement à Mâtho et à Spendios. »⁷⁶.

Plusieurs éléments ressortent du récit de Polybe. D'un point de vue général, il est clair que leurs réunions (συνδρομάς) constituent un anti-modèle par rapport aux assemblées régulières : la violence des soldats, l'ivresse, l'absence de débats contradictoires sont autant d'éléments qui soulignent le caractère illégal de ces réunions et de ces élections. Or, des assemblées générales se tenaient à certaines occasions dans l'armée punique, notamment après la mort d'un général⁷⁷. La démarche des soldats suivait donc une voie légale puisqu'il s'agissait d'élire ou de désigner de nouveaux chefs capables de discuter avec le commandement carthaginois et de défendre les intérêts de tous les contingents. Ces nouveaux chefs furent d'ailleurs reçus par Gescon peu après les élections⁷⁸.

Le récit de Polybe met aussi en évidence l'existence d'un courant très hostile aux Carthaginois dont les meneurs principaux étaient Spendios et Mâtho. Des éléments plus modérés furent victimes de leur haine et lapidés. Néanmoins, certains réussirent à y échapper puisqu'Hamilcar récupéra dans ses troupes « des déserteurs du camp ennemi »⁷⁹. L. Loreto tend à minimiser la responsabilité des officiers mercenaires qui dans l'ensemble seraient restés fidèles à Carthage. Les meneurs comme Mâtho et Spendios ou même les mauvais interprètes qui s'illustrèrent dans les négociations avec Hannon⁸⁰ seraient selon l'historien italien les représentants d'un groupe anti-carthaginois qui aurait finalement réussi à prendre le contrôle des troupes. Cette

⁷⁶ Polybe I,69,8-14.

⁷⁷ Diodore XV,31,2 ; XX,31,2. Voir W. Huss, 1985, p. 477 n. 24.

⁷⁸ Polybe I,70,2.

⁷⁹ Polybe I,75,2 : τοὺς ἠφότομοληκότας ἀπὸ τῆν πολεμίων.

⁸⁰ Polybe I,67,11.

interprétation nous paraît discutable dans la mesure où elle sous-entend que ces éléments extrémistes auraient finalement forcé la main des autres mercenaires. L'opposition radicale qui apparaît entre les soldats et Carthage trouve à notre avis son explication dans la prochaine démobilisation d'une bonne partie des troupes. L'élection de nouveaux chefs mettait en avant les représentants les plus intransigeants de l'armée mais sans rompre toute discussion avec les autorités puniques. Parmi les nouveaux interlocuteurs de Gescon, figurait probablement Mâtho auquel le chef carthaginois fait allusion dans sa réponse aux Libyens pour le remboursement de la nourriture⁸¹. Contrairement à ce qu'indique Polybe, il s'agissait sans doute de la solde et celle-ci avait été déjà versée par Gescon aux chefs de contingents⁸². Cette réponse eut pour conséquence de déclencher la fureur des troupes libyennes qui s'emparèrent du commandement carthaginois et du trésor. Par « ce complot impie et contraire au droit des gens » (συνωμοσίας ἀσεβείης καὶ παρὰ τὰ κοινὰ τῶν ἀνθρώπων), la guerre contre Carthage était déclarée.

Au terme de cette relecture des faits, on peut constater qu'une grande part des responsabilités de la crise incombe à Carthage. Les difficultés financières qui l'affectaient l'obligèrent sans doute à réviser à la baisse ses effectifs pour préparer toute prochaine campagne. Mais elle fit aussi preuve d'un certain manque de lucidité à l'égard du mécontentement des soldats. Face aux réclamations des mercenaires à Sicca, elle dépêcha un général, Hannon, qui n'avait pas participé aux précédents conflits et fut certainement mal accueilli par les troupes⁸³. En outre, Carthage n'avait sûrement pas pris en compte la solidarité qui était née entre tous ces soldats et que la défaite avait sans doute renforcée. Par la suite, son choix probable de démobiliser une certaine partie de l'armée eut pour conséquence d'aggraver la situation et de donner l'occasion aux Libyens d'une insurrection à laquelle la population civile allait rapidement adhérer.

⁸¹ Polybe I,70,3.

⁸² Nous suivons ici l'interprétation de L. Loreto, 1995, p. 73. Sur l'interchangeabilité de *sitarchia* et *opsonia* chez Polybe, G.T. Griffith, 1975², p. 289 et M. Launey, 1987², II, p. 732-733.

⁸³ Polybe I,67,12-13.

Toute l'attitude de Carthage dissimule aussi une situation politique difficile. En effet, on peut s'interroger sur le retrait d'Hamilcar après le traité de paix avec Rome et sur son silence durant les événements de Sicca et Tunis. Selon L. Loreto⁸⁴, sa démission aurait été volontaire, car le chef carthaginois souhaitait conserver sa réputation auprès de l'opinion publique : revenir avec les troupes vaincues de Sicile aurait en fait entaché sa propre image. En outre, il aurait évité d'être placé en première ligne des négociations avec les soldats, mais Gescon, qui était son lieutenant en Sicile, l'aurait d'une certaine façon représenté. Enfin, l'objectif d'Hamilcar aurait été de lancer une nouvelle offensive contre les Romains⁸⁵, mais l'insurrection aurait ruiné ses projets. La démonstration de L. Loreto aboutit finalement à discréditer l'idée qu'Hannon et Hamilcar furent dès cette époque des ennemis politiques. Leur seul point de divergence résidait dans l'utilisation des troupes revenues de Sicile : pour Hannon, elles devaient servir aux campagnes d'Afrique ; pour Hamilcar, il fallait préparer la revanche. On peut aussi noter que l'attitude d'Hamilcar à l'égard des soldats reste somme toute assez ambiguë. Certes, il voulait peut-être éviter toute compromission dans les négociations, car le récit de Polybe montre qu'il jouissait d'une certaine renommée parmi les soldats⁸⁶. Mais, au cours du conflit, il se montra tour à tour conciliant et intransigent face aux soldats, positions souvent liées aux circonstances.

La lecture des événements que nous avons proposée oblige enfin à s'interroger sur la valeur du récit de Polybe. Même si selon l'historien grec la présence des mercenaires sur le sol africain constituait une menace directe, elle n'explique pas toute l'obstination dont fit preuve Carthage pour traiter avec les soldats jusqu'à la rupture définitive. Sur ce point, le récit de Polybe n'est pas en l'état recevable d'autant que l'auteur se complaît à insister sur la surenchère de revendications qui s'apparentent en fait à de nouvelles clauses de contrat. Il semble donc que l'historien grec n'a pas su mesurer tous les enjeux des négociations entre les mercenaires et Carthage. Faut-il pour

⁸⁴ L. Loreto, 1995, p. 78-85 : nous reprenons ici sa démonstration.

⁸⁵ Polybe III,9,7-9 ; Cornélius Népos, *Hamilcar*, 1,4-5

⁸⁶ Nous renvoyons notamment aux accusations dont ils l'accablent avant l'arrivée de Gescon : Polybe I,68,12.

autant rejeter la responsabilité de cette déformation sur Polybe ? Cela pourrait paraître pertinent compte tenu de ses *a priori* idéologiques. Néanmoins, on peut aussi supposer que cette déformation lui était antérieure, mais, une nouvelle fois, il serait hasardeux d'en imputer la faute à des sources qu'on cerne finalement assez mal. D'une manière plus objective, la situation dans laquelle s'était fourvoyée Carthage n'était pas à l'avantage des autorités militaires de l'époque et, dans ces conditions, il y a fort à parier que la réalité des faits fut dès l'origine déformée.

SECTION II - LES MERCENAIRES DANS L'INSURRECTION LIBYQUE

Le second acte de la « guerre d'Afrique » correspond sans équivoque à l'insurrection des Libyens, puisqu'après la rupture de Tunis le conflit s'étendit à l'ensemble du pays⁸⁷. Il est d'abord nécessaire d'exposer rapidement les origines de l'affrontement qui éclata entre Carthage et les Libyens. Un fait surprenant ressort du récit de Polybe sur la mobilisation des populations libyennes dans l'insurrection : leur promptitude à répondre à l'appel de Mâtho laisse en effet supposer qu'un mouvement se préparait depuis quelque temps dans le pays⁸⁸. Signalons tout d'abord que ce sont les *poleis* libyennes qui appuyèrent Mâtho, c'est-à-dire toutes les cités rurales de l'intérieur du territoire⁸⁹. Polybe explique que les Carthaginois avaient mené durant la guerre une politique d'exaction fiscale sur ces populations, « prélevant partout la moitié des récoltes, doublant les contributions antérieurement imposées aux villes, n'accordant aucun pardon aux pauvres ni la moindre réduction sur les sommes exigées. »⁹⁰ Ces mesures assujettissaient donc progressivement toute une partie du territoire à Carthage. En outre, les campagnes menées par Hannon avaient sans doute porté atteinte à leur

⁸⁷ Nous suivons la chronologie établie par L. Loreto (1995, p. 211-213) : il fixe l'arrestation de Gescon à la fin novembre 241 (soit quatre mois après le retour des troupes de Sicile) et le début des hostilités contre Hannon vers la mi-avril 240. Le siège de Carthage se déroula de mars 239 à septembre 239. Le conflit s'acheva au printemps 237. Sur ces problèmes chronologiques, F.W. Walbank, 1970², p. 149. Pour la localisation des sites, voir **carte 13**.

⁸⁸ L. Loreto (1995, p. 90-91) parle d'une synergie entre la mutinerie militaire et l'insurrection libyque.

⁸⁹ Polybe I, 70,8. L. A. Garcia Moreno, 1978, p. 75-76 et S. Lancel, 1995, p. 31.

⁹⁰ Polybe I,72,2.

intégrité politique. Pourtant, ces populations furent capables de fournir en masse des hommes et des fonds aux soldats de Mâtho, ce qui contredit dans une certaine mesure l'état d'épuisement que laisse supposer le texte de Polybe. Sans déborder sur un thème qui ne concerne pas directement notre étude⁹¹, on peut toutefois noter que la crise qui s'ouvre entre Carthage et les Libyens était probablement beaucoup plus profonde et complexe que le récit polybien ne le laisse supposer.

Un autre fait doit être pris en compte. Contrairement aux réflexions de L. Loreto, les troupes libyennes qui revinrent de Sicile ne jouissaient pas d'un statut de sujets d'Empire, mais au contraire elles avaient sans doute bénéficié d'un traitement assez proche de celui des troupes mercenaires. En effet, une partie des contingents libyens avait pu disposer en Sicile d'un statut privilégié⁹². Si l'hypothèse de leur démobilisation est ici retenue, cette mesure fut sans doute perçue comme une véritable sanction et leur donnait peu d'espoir de poursuivre leur propre carrière. L'exemple de Mâtho est de ce point de vue instructif. En effet, il est présenté comme un « homme libre qui avait fait aussi les campagnes (τχν συνεστρατευμένων) et avait été le principal meneur de l'agitation récente »⁹³. La traduction proposée par P. Pédech pour συνεστρατευμένων ne rend pas compte du sens précis de ce terme, à savoir « ceux qui se joignent à (ou partagent) une expédition »⁹⁴. En dépit des multiples interprétations envisagées par L. Loreto⁹⁵, cette expression semble confirmer l'idée d'un statut spécifique pour les Libyens, ou du moins une participation libre à la précédente guerre de Sicile. Le conflit montre surtout que Mâtho appartenait à la catégorie des officiers mercenaires et qu'il était probablement issu des élites indigènes libyennes. Cela explique aussi son audience auprès des populations indigènes et le fait qu'il fut dès le départ reconnu comme le

⁹¹ Aujourd'hui deux tendances se dessinent autour de l'interprétation de cette guerre : S. Lancel (1995, p. 31-32) circonscrit le mouvement à une révolte, alors que pour L. Loreto (1995, p. 102-104), ce conflit visait à une véritable sécession politique. Voir *infra*.

⁹² Ce statut pouvait être lié au stationnement permanent de troupes en Sicile depuis la formation de l'épicratie punique : voir chapitre I, section I.

⁹³ Polybe I,69,6.

⁹⁴ *Liddle-Scott*, 1968, p. 1736.

⁹⁵ L. Loreto, (1995, p. 106-107) propose trois interprétations de cette expression. Tout d'abord, ce terme traduirait le nom punique d'une unité d'élite, mais rien ne le prouve. D'après certains manuscrits, le texte de Polybe serait corrompu et il faudrait lire συνεστρατηγηκότων, c'est-à-dire l'officier d'une unité tactique indépendante. Enfin à l'exemple de l'expression Ἀλεξάνδρω συνεστρατευμένων, il pourrait s'agir d'un titre honorifique pour les officiers.

leader du mouvement insurrectionnel. Un autre chef d'origine libyenne, Zarzas, apparaît à la tête des renforts envoyés à Mâtho et comme lui devait être un chef de tribu⁹⁶.

Si les origines de l'insurrection civile restent encore matière à débat, ses caractères intrinsèques font également l'objet de multiples interprétations de la part des historiens et des numismates. Le débat porte essentiellement sur la signification de la légende ΛΙΒΥΩΝ qui figure sur les frappes des insurgés. Selon certains numismates⁹⁷, elle soulignerait le caractère identitaire, voire national, de l'insurrection, ce qui paraît anachronique pour cette époque⁹⁸. D'autres historiens, comme L. Loreto⁹⁹, soutiennent la thèse d'une insurrection politique qui visait à constituer une entité politique autonome par rapport à Carthage. Malgré leurs divergences, ces deux thèses aboutissent au même constat : une sécession politique des Libyens et une volonté de former un Etat indépendant. Pourtant un problème demeure : comment peut-on justifier le choix de la langue grecque, car, à l'exemple des Campaniens d'Entella ou des Mamertins, les Libyens l'ont utilisée pour leur légende monétaire ? E.S.G. Robinson¹⁰⁰ y voyait le témoignage de l'influence des mercenaires hellénophones. Pour L. Loreto¹⁰¹, cette légende définit l'autorité émettrice aux yeux des zones grecques qui étaient des partenaires commerciaux des insurgés. On peut aussi supposer que cette légende exprimée en grec fournissait aux insurgés une légitimité politique¹⁰², tout comme leur frappe marquait un acte politique symbolique. Le recours à l'alphabet grec prouverait ainsi que cette affirmation politique passait délibérément par le modèle communautaire grec et il serait un signe tangible d'une hellénisation bien avancée du monde africain, dont il existe d'autres indices.

Cette digression sur l'insurrection libyque montre à quel point le débat est riche et loin d'être clos. Néanmoins notre propos se limitera à analyser le rôle des mercenaires dans cette affaire.

⁹⁶ Polybe I,84,3 ; 85,2. L. Loreto, 1995, p. 108-109.

⁹⁷ E. Acquaro, 1989, p. 138 : le groupe libyen et le groupe campanien auraient été « les guides de l'insurrection » ; de même L.I. Manfredi, 1990, p. 39.

⁹⁸ L. Loreto, 1995, p. 96-102, en particulier p. 98-99.

⁹⁹ L. Loreto, 1995, p. 102-105.

¹⁰⁰ E.S.G. Robinson, 1943, p. 9-10 ; 1953, p. 30 ; 1956, p. 11.

¹⁰¹ L. Loreto, 1995, p. 98 : il s'appuie sur Polybe I,83,7 et Appien, *Lib.*, 5,21.

¹⁰² Sur cet aspect, voir Ph. Gauthier, 1975, p. 169.

§ 1 - Les mercenaires au service des Libyens

Selon le récit transmis par Polybe, la majorité des mercenaires s'engagea derrière le chef libyen Mâtho pour affronter Carthage. Leur engagement ne relevait pas d'un choix idéologique ou d'attentes précises¹⁰³ mais plutôt d'une occasion de pouvoir profiter d'un nouveau contrat qui était probablement plus lucratif que celui proposé par les Carthaginois¹⁰⁴. Néanmoins, l'attitude des chefs carthaginois après la défaite avait certainement été mal perçue par ces professionnels de la guerre. Notons au passage que plusieurs récits anciens font mention des difficiles rapports que ces chefs entretenirent avec leurs mercenaires durant la guerre contre Rome¹⁰⁵. Cette mauvaise réputation n'était peut-être pas ignorée des troupes ou du moins pouvait-elle servir d'argument aux accusations de Mâtho et de Spendios. Mais le seul facteur qui pouvait pousser les mercenaires à rejoindre les rangs de l'armée insurgée restait avant tout l'espoir d'une solde et d'un contrat.

Si l'on suit le récit de Polybe¹⁰⁶, il paraît évident que Mâtho et Spendios se sont chargés rapidement de leur recrutement. En effet, les Libyens excédés par les propos de Gescon firent main basse sur l'argent qui devait être distribué. Peu après, les deux chefs firent piller par les troupes les bagages des Carthaginois et l'argent, puis jetèrent en prison Gescon et ses compagnons. Le but était probablement de disposer immédiatement de fonds qui seraient nécessaires au recrutement des mercenaires. Dans son appel aux *poleis* d'Afrique, Mâtho demanda « des renforts et leur concours dans les opérations militaires »¹⁰⁷. Celles-ci lui envoyèrent des subsides (τάς χορηγίας) et des renforts. Ces subsides sont sans doute rappelés plus loin par Polybe lorsqu'il évoque les femmes libyennes se dépouillant de leurs bijoux¹⁰⁸. Dans tous les cas, cette aide incluait des sommes d'argent destinées au paiement des troupes et correspondent sans doute aux

¹⁰³ Contra E. Acquaro, 1989, p. 138.

¹⁰⁴ L. Loreto, 1995, p. 92.

¹⁰⁵ Ils proviennent essentiellement du récit de Zonaras : VIII,13 (la mort de Xanthippe) ; VIII,16 : Carthage aurait abandonné des mercenaires révoltés sur des îles désertes et Hamilcar aurait fait assassiner de nuit des contingents rebelles. Il est bien évident que cette propagande contribuait à noircir Carthage dans son rôle d'employeur.

¹⁰⁶ Polybe I,70,4-5.

¹⁰⁷ Polybe I,70,8-9.

¹⁰⁸ Polybe I,72,5.

réserves qui serviront à la frappe des premières monnaies libyennes. Polybe signale enfin que, grâce à cette trésorerie, Mâtho et Spendios purent « non seulement régler aux mercenaires le rappel de leurs soldes, conformément aux promesses qu'ils leur avaient faites pour les décider à la révolte, mais encore s'assurer des réserves (χορηγίας) pour la suite »¹⁰⁹. Il ne fait aucun doute que Mâtho et Spendios ont alors proposé un contrat aux mercenaires et les ont incités à rester dans leur camp par l'octroi d'une avance. Le texte de Polybe recèle sur ce point une contradiction dans la mesure où Gescon avait selon toute vraisemblance déjà réglé les soldes des mercenaires. On peut donc supposer que Mâtho et Spendios avaient proposé des soldes plus élevées et des conditions d'entretien plus alléchantes que les Carthaginois.

Les données numismatiques pourraient également corroborer cette hypothèse : les premières frappes en or (et non en électrum)¹¹⁰ et celles en argent qu'exécutèrent les Libyens offrent une qualité de métal exceptionnelle par rapport aux monnayages puniques de la fin de la guerre contre Rome. Ce constat soulève du reste une interrogation : si ce sont les ressources des *poleis* qui ont pourvu à ces réserves, comment pouvaient-elles encore disposer de telles capacités après avoir été, selon le récit de Polybe, pressurées par les Carthaginois ? La question reste ouverte. Dans tous les cas, en prenant à leur service des mercenaires, les Libyens pouvaient compter sur une aide précieuse dans les futurs combats.

Sans reprendre nos estimations du chapitre précédent, il faut d'abord rappeler que le nombre de mercenaires présents dans l'armée insurgée s'élevait probablement à un peu plus de 8 000 hommes sur un total de plus de 20 000 hommes. De ce nombre, on doit soustraire les « déserteurs du camp ennemi » qu'Hamilcar intégra dans ses troupes. Pour L. Loreto¹¹¹, il s'agirait des mercenaires qui avaient survécu aux lynchages des troupes à Tunis mais aussi des Libyophéniciens qui étaient restés fidèles à Carthage ; il estime leur nombre à deux ou trois mille hommes, nombre dans lequel il inclut un

¹⁰⁹ Polybe I, 72, 6.

¹¹⁰ G.K. Jenkins et R.B. Lewis, 1963, p. 43.

¹¹¹ L. Loreto, 1995, p. 119

millier de Numides qui rentrèrent dans leur pays. Mais toutes ces estimations ne peuvent être recoupées par le texte de Polybe et invitent donc à la prudence. Il reste néanmoins avéré qu'une fraction de mercenaires a rejoint les rangs ennemis, mais elle devait certainement être réduite.

Parmi les mercenaires de l'armée insurgée figuraient « des Ibères et des Gaulois, quelques Ligures et Baléares, un bon nombre de Grecs métissés, dont la plupart étaient des déserteurs et des esclaves »¹¹². Nous retrouvons ici la liste traditionnelle du recrutement carthaginois : d'abord les mercenaires barbares, puis les mercenaires désignés comme Grecs métissés qui sont sans doute aux yeux de Polybe des soldats déclassés. Derrière cette appellation, il faut à notre avis sous-entendre des mercenaires d'origine grecque mais aussi d'origine italique dans la mesure où l'historien grec évoque leur statut de déserteurs. Ces derniers, à l'exemple de Spendios, appartenaient aux *socii* de Rome et avaient donc fait acte de trahison en passant à l'ennemi¹¹³.

Devant l'imminence du conflit, Carthage réussit, selon le récit de Polybe¹¹⁴, à recomposer une armée de dix mille hommes sous les ordres d'Hamilcar. Auparavant, les Carthaginois auraient recruté des mercenaires, armé tous les citoyens adultes et organisé une cavalerie civique¹¹⁵. Ces mercenaires correspondent sans doute aux déserteurs qui sont cités plus tard dans l'armée d'Hamilcar, étant donné l'extrême brièveté avec laquelle les Carthaginois auraient dû procéder à un recrutement¹¹⁶. Ces troupes furent placées sous le commandement d'Hannon. Mais après les échecs qu'essuya le chef punique, la conduite des opérations fut confiée à Hamilcar Barca auquel les Carthaginois fournirent une nouvelle levée de mercenaires, des déserteurs du camp ennemi et un corps de cavalerie et d'infanterie civiques.

¹¹² Polybe I,67,7

¹¹³ Voir chapitre VIII, section II,3,C.

¹¹⁴ Polybe I,75,2

¹¹⁵ Polybe I,73,1-2.

¹¹⁶ Polybe I,75,2 : voir L. Loreto, 1995, p. 122.

Ce recrutement de mercenaires fut vraisemblablement autorisé par Rome. En effet, dans les dispositions du traité de 241 figurait une mention relative à l'interdiction de recruter des mercenaires. Polybe est assez précis sur ce point : « Aucun des deux ne prescrira quoi que ce soit sur les provinces de l'autre, n'élèvera aucune construction publique, n'y recrutera des mercenaires, ne fera alliance avec les alliés de l'autre »¹¹⁷. L'interdiction étant applicable aux deux parties¹¹⁸, il s'agissait donc d'une clause défensive réciproque. D'après Appien, les Carthaginois ne devaient pas enrôler de mercenaires en Italie (μηδὲ ἐκ τῆς Ἰταλίας ξενολογεῖν)¹¹⁹. Mais au cours de la guerre d'Afrique, les Romains leur permirent d'engager des mercenaires en Italie, même si cela avait été interdit par le traité¹²⁰. Le récit d'Appien est rejeté par F.W. Walbank¹²¹ et W. Huss¹²² qui le jugent sans fondement. Pourtant il est tout à fait possible que Rome ait autorisé un recrutement limité en Italie afin d'éviter toute levée en Sicile, l'île n'étant pas encore pacifiée¹²³. Mais il est également probable que Hiéron désireux de maintenir un équilibre politique sur l'île ait permis à Carthage de réaliser un recrutement à Syracuse¹²⁴. En tout cas, la nouvelle levée de mercenaires qui fut réalisée pour compléter les rangs de l'armée d'Hamilcar devait concerner des zones voisines de Carthage, à savoir la Sicile ou l'Italie du Sud, en raison de l'urgence de la situation. Des mercenaires participèrent donc à la guerre d'Afrique dans les deux camps ennemis.

§ 2 - Les mercenaires et leurs chefs dans l'insurrection

Dans le récit de Polybe, les mercenaires n'occupent pas une place aussi centrale que les Libyens, mais leur présence sert à renforcer le caractère violent et « inexpiable » du conflit. Deux chefs sont particulièrement mis en avant par Polybe. Le premier est Spendios¹²⁵ qui est présenté par l'historien grec comme « un esclave campanien, ancien

¹¹⁷ Polybe III,27,4.

¹¹⁸ F.W. Walbank, 1970², p. 355. Voir aussi B. Scardigli, 1991, p. 255 et 231. On a du mal à saisir les mobiles de Rome dans cette affaire : s'agissait-il de punir ceux qui l'avaient trahie ? ou les mercenaires représentaient-ils une menace pour sa politique hégémonique ?

¹¹⁹ Appien *Sic.*, 2,4. La même tradition se retrouve chez Zonaras VIII,17,6.

¹²⁰ Appien *Lib.*, 5,19.

¹²¹ F.W. Walbank, 1970², p.146.

¹²² W. Huss, 1985, p. 257.

¹²³ L. Loreto, 1995, p. 196-197.

¹²⁴ Sur les renforts d'Hiéron à Carthage, Polybe I,83,2. Voir L. Loreto, 1995, p. 195.

¹²⁵ *Spondios* chez Diodore XXV,3.

transfuge (ἠώτομοληκῶς) des Romains, un homme d'une force physique (σωματικὴν δύναμιν) et d'une audace exceptionnelle au combat (τόλμαν ἐν τοῖς πολεμικοῖς παράβολον) »¹²⁶. La plupart des historiens¹²⁷ s'accordent sur son origine campanienne, mais son statut d'esclave pose quelques difficultés. Pour G.T. Griffith¹²⁸, il s'agissait d'un esclave public qui avait peut-être servi dans l'armée romaine comme rameur. Mais, comme le remarque L. Loreto¹²⁹, c'était probablement l'esclave d'une personne privée, puisque Polybe précise qu'il craignait « d'être retrouvé et ramené par son maître »¹³⁰. Les qualités attribuées à Spendios sont également l'indice qu'il avait mené probablement une remarquable carrière dans l'armée punique et appartenait donc aux officiers des contingents italiens. Par ailleurs, son rôle de leader dans la mutinerie laisse supposer un certain charisme et sans doute un niveau d'éducation assez élevé. En raison de son statut et des *a priori* de Polybe, on pourrait aussi douter de sa condition servile.

Le second protagoniste de la guerre est Autarite que Polybe désigne comme « τὸν τυχὸν Γαλατῶν ἡγεμόνα »¹³¹. Il est fort probable qu'il ait conservé cette position d'officier du contingent celte depuis la guerre en Sicile¹³². Au cours du conflit en Afrique, il s'illustra par son éloquence¹³³ : selon Polybe, il « était très influent dans les assemblées parce que beaucoup comprenaient son langage ; en effet, au cours de ses longues campagnes, il avait appris à parler le phénicien, et cette langue touchait leur sensibilité à la plupart, parce que les longs services antérieurs la leur rendaient familière »¹³⁴. Polybe s'écarte ici du cliché de l'incommunicabilité des troupes entre

¹²⁶ Polybe I,69,4. Flaubert le décrit ainsi : « C'était le fils d'un rhéteur grec et d'une prostituée campanienne. Il s'était d'abord enrichi à vendre des femmes ; puis, ruiné par un naufrage, il avait fait la guerre contre les Romains avec les pâtres du Samnium. On l'avait pris, il s'était échappé ; on l'avait repris, et il avait travaillé dans les carrières, haleté dans les étuves, crié dans les supplices, passé par bien des maîtres, connu toutes les fureurs. Un jour enfin, par désespoir il s'était lancé à la mer du haut de la trirème où il poussait l'aviron. Des matelots d'Hamilcar l'avaient recueilli mourant et amené à Carthage dans l'ergastule de Mégara. Mais, comme on devait rendre aux Romains leurs transfuges, il avait profité du désordre pour s'enfuir avec les soldats. »

¹²⁷ G. Tagliamonte, 1994, p. 207-208 et L. Loreto, 1995, p. 107 n. 110.

¹²⁸ G.T. Griffith, 1975², p. 220.

¹²⁹ L. Loreto, 1995, p. 107-108.

¹³⁰ Polybe I,69,5.

¹³¹ Polybe I,77,1.

¹³² L. Loreto, 1995, p. 108.

¹³³ Il n'est pas non plus étonnant que ce chef soit un bon orateur, compte tenu de la traditionnelle réputation des Celtes dans ce domaine.

¹³⁴ Polybe I,80,5-6.

elles et met en exergue deux faits importants : en raison de la longueur des campagnes, les soldats, notamment les officiers, pouvaient se familiariser avec la langue punique ou du moins en comprendre la jargon militaire ; mais au-delà de la langue, c'est aussi l'impression d'un esprit de corps, de solidarité qui ressort du texte. Certains historiens ont conclu à partir du nom d'Autarite qu'il était d'origine noble : *aud-* signifiant « riche » et *ario-* noble¹³⁵, statut qui correspond à la hiérarchie militaire de la société celtique. Il était à la tête de deux mille hommes¹³⁶ ; contrairement aux suppositions de F.W. Walbank¹³⁷, ce contingent incluait probablement à la fois des survivants enrôlés au début de la guerre contre Rome¹³⁸, et des éléments de cette bande celtique dont une bonne partie était passée dans le camp romain à Eryx¹³⁹.

On peut aussi s'interroger sur les relations qui existaient entre ces chefs mercenaires et Mâtho. A partir des témoignages numismatiques, L. Loreto¹⁴⁰ essaie de démontrer que le chef libyen était le véritable et seul leader de l'insurrection. Il s'appuie notamment sur la transformation de la lettre punique *mem* en lettre grecque M telle qu'elle apparaîtrait sur les monnaies frappées par les insurgés. Selon lui, cette légende renverrait à Mâtho et ce changement serait le témoignage de la consolidation de son pouvoir et de son projet d'instaurer un Etat libyque monarchique¹⁴¹. Cette identification de la légende à Mâtho était déjà envisagée par E.S.G. Robinson¹⁴² et elle est aujourd'hui acceptée par d'autres numismates¹⁴³. Néanmoins une autre thèse est défendue par E. Acquaro et L.I. Manfredi¹⁴⁴ : cette légende serait à associer aux frappes siculo-puniques,

¹³⁵ W. Huss, 1985, p. 259 n. 61 ; L. Loreto, 1995, p. 109.

¹³⁶ Polybe I,77,4-5.

¹³⁷ F.W. Walbank (1970², p. 143) suit fidèlement le texte de Polybe.

¹³⁸ Polybe I,17,4.

¹³⁹ Polybe I,77,4 ; II,7,5-11.

¹⁴⁰ L. Loreto, 1995, p. 111-113 : la présence du M grec serait destinée au monde grecophone qui pouvait ainsi reconnaître l'autorité de Mâtho.

¹⁴¹ Une autre interprétation a été proposée par G. Manganaro, 1992, p. 96 n. 18 : le *mem* serait l'initiale de *mamlakot*, c'est-à-dire « le royaume, l'état ».

¹⁴² E.S.G. Robinson, 1953, p. 30-31 ; 1956, p. 12.

¹⁴³ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 70-71.

¹⁴⁴ E. Acquaro, 1989, p. 140 ; L.I. Manfredi, 1990, p. 41-42. Mais nous n'adhérons pas à l'idée d'une « entité citoyenne » comparable à la communauté qui en Sicile fut chargée des premières frappes puniques, car elle n'est pas réellement définie par ces auteurs et semble fragile : voir chapitre VIII, section III,1.

notamment à la légende MḤNT qui est parfois abrégée en M¹⁴⁵. Si cette hypothèse est acceptée¹⁴⁶, elle supposerait qu'après un demi-siècle d'interruption, cette légende qui était courante sur les frappes de Sicile aurait encore un sens militaire. Il serait hasardeux de se prononcer sur une telle conjecture, mais il ne faut pas négliger un fait : l'armée révoltée de 241 était l'armée vaincue de Sicile dont certains membres avaient pu faire l'essentiel de leur carrière sur l'île.

Ces interprétations ne suffisent cependant pas pour expliquer l'apparition de la lettre grecque M sur le droit ou le revers des monnaies de bronze. D'une part celle-ci semble tardive et beaucoup plus rare que celle du *mem* punique. E.S.G. Robinson¹⁴⁷ a également remarqué qu'elle figurait sur des monnaies dont le style de gravure était sicilien et meilleur que celui de Carthage. Il est fort probable que les anciennes frappes siculo-puniques aient donc servi de modèle à certaines frappes libyennes. D'autre part, il faut noter que la lettre grecque M est toujours associée au *mem* punique sur les monnaies : cela tendrait à prouver que l'idée d'un passage du *mem* à M n'est pas tenable, mais qu'au contraire ces deux lettres ont une signification différente entre elles.

D'autres lettres, la lettre punique Z et la lettre grecque A sont figurées sur les monnaies libyennes. Selon W. Huss¹⁴⁸, ces lettres seraient les initiales de Zarzas et d'Autarite, deux chefs importants de l'insurrection. Mais une telle hypothèse n'explique pas pourquoi l'initiale de Spendios n'apparaît pas en dépit de son rôle dans la guerre. Une autre piste a été proposée par J. Alexandropoulos¹⁴⁹ et paraît à notre sens plus justifiée : les lettres puniques M et Z sont parfois accompagnées de chiffres, ce qui pourrait indiquer dans certains cas des valeurs faciales.

Il faut bien constater que ces hypothèses ne sont guère suffisantes pour démontrer la primauté de Mâtho dans le commandement de l'insurrection, notamment par rapport à Spendios. Il n'est pas inutile de revenir au récit de Polybe pour clarifier cet

¹⁴⁵ G.K. Jenkins, 1977, p. 8-9 ; pour l'interprétation en MḤNT voir également A. Carradice et S. La Niece, 1988, p. 50.

¹⁴⁶ J. Babelon, 1954, p. 30.

¹⁴⁷ E.S.G. Robinson, 1943, p. 9.

¹⁴⁸ W. Huss, 1988, p. 30-33 : l'auteur justifie l'absence d'une légende pour Spendios par le fait qu'il était un esclave.

¹⁴⁹ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 70 n. 75 et p. 73 n.83.

aspect. Durant les premières opérations militaires, Mâtho semble avoir assumé toute la partie stratégique de la guerre¹⁵⁰, choisissant Tunis comme base centrale de son plan de campagne. Quant à Spendios, il commandait probablement les troupes qui assiégèrent Utique et qui affrontèrent Hamilcar dans la plaine du Bagradas (Medjerda)¹⁵¹. Après la défaite du Bagradas, Mâtho révisa vraisemblablement ses plans stratégiques et confia à Spendios et Autarite le commandement de l'armée mobile, soit huit mille hommes dont une bonne partie de mercenaires¹⁵². Si la position de Mâtho semble prédominante dans l'armée, elle s'explique par le fait qu'il était responsable des nombreux renforts libyens (70 000 hommes) qui étaient parvenus aux soldats mutinés. Il paraît donc plus logique de considérer que Spendios n'avait pas un rôle complètement subordonné à Mâtho mais que son commandement était surtout reconnu par les soldats de Sicile. Il serait difficile de parler d'un commandement collégial au regard du récit de Polybe, mais il n'y a pas lieu de réduire son autorité comme L. Loreto semble le soutenir.

Il reste enfin à analyser les données fournies par l'étude des types monétaires employés par les Libyens, car ils font l'objet de nombreux débats parmi les numismates¹⁵³. En effet, on a cherché à identifier les diverses composantes ethniques du mouvement insurrectionnel en se fondant sur le postulat d'une contamination des types et des légendes par ces éléments allogènes. Mais chercher à caractériser une ethnie à travers le monnayage nous paraît assez vain compte tenu du fait que ce ne sont pas les mercenaires qui émirent ces monnaies¹⁵⁴. Pour d'autres numismates, il s'agit plutôt d'interpréter ces choix iconographiques dans un contexte africain car ils seraient une préfiguration des monnayages des royaumes africains postérieurs¹⁵⁵. Sans prendre position sur un débat qui relève de deux démarches différentes, il faut toutefois faire plusieurs observations sur la diffusion de certains thèmes. Parmi les divinités féminines,

¹⁵⁰ Polybe I,73,3 et 75,4-5. Sur ce point L. Loreto, 1995, p. 147-148.

¹⁵¹ Polybe I,76,1-10.

¹⁵² Polybe I,77,1-4.

¹⁵³ Pour toute cette analyse, se reporter aux planches suivantes : **Planche 26** (or) ; **Planche 27 et 27 bis** (argent) et **Planche 28** (bronze).

¹⁵⁴ A l'inverse de ce que nous observons pour la Sicile où les installations mercenaires purent émettre des monnaies dont les types leur étaient vraisemblablement familiers.

¹⁵⁵ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 74-75.

nous retrouvons l'effigie de Tanit qui appartient au répertoire punique classique, mais aussi Athéna et Isis. Concernant Athéna, E. Acquaro et L.I. Manfredi¹⁵⁶ suggèrent d'y voir un emprunt à Syracuse et l'indice de la présence d'une composante gréco-italique. On peut également noter qu'elle est représentée sur des monnaies d'argent et de bronze où alternent respectivement au revers une charrue et un taureau. Mais toute la question reste ouverte sur la supposée identification avec un groupe gréco-italique dans la mesure où des mercenaires d'origine sicilienne ne sont pas connus par les textes. Pour Isis, on a proposé un rapprochement avec l'Astartè guerrière telle qu'elle est identifiée sur certaines frappes siculo-puniques¹⁵⁷. Une hypothèse plus logique est proposée par J. Alexandropoulos¹⁵⁸ : il s'agirait d'une substitution à l'effigie de Corè qui était traditionnellement associée à Carthage. Dans tous les cas, cette divinité semble plutôt ressortir du domaine africain.

Les mêmes questions se posent pour les divinités masculines. Tout d'abord, l'effigie de Zeus qui apparaît sur les monnaies d'argent et est accompagnée au revers du taureau chargeant. Le motif du taureau renvoie selon E. Acquaro¹⁵⁹ au répertoire campanien. Si l'idée avancée par le numismate manque d'une sérieuse justification, il faut toutefois signaler que parmi certaines frappes mercenaires de Sicile du IV^{ème} siècle des ressemblances sont assez frappantes¹⁶⁰. Quant à Zeus, il serait d'inspiration syracusaine pour E. Acquaro et L.I. Manfredi ; à cette hypothèse est opposée une autre tradition, celle de la Cyrénaïque et de la diffusion du culte de Zeus Ammon en Afrique¹⁶¹. Comme pour Isis nous sommes en présence de divinités qui peuvent évoquer à la fois l'univers religieux africain mais aussi le monde plus hétéroclite des croyances des mercenaires. Enfin, des monnaies d'argent et de bronze figurent au droit Héraklès et

¹⁵⁶ E. Acquaro, 1989, p. 140-142 ; L. I. Manfredi, 1990, p. 47 et 73.

¹⁵⁷ L. I. Manfredi, 1990, p. 44-45 et 79 ; 1991, p. 35 où elle avance l'idée que cette divinité était la protectrice des mercenaires : *contra* L. Loreto, 1995, p. 101 n. 77.

¹⁵⁸ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 67.

¹⁵⁹ E. Acquaro, 1989, p. 138-140 et L. I. Manfredi, 1990, p. 41. Sur la tradition ibérique du taureau, notamment d'Ebusus, F. Chaves Tristan et M. Cruz Marin Ceballos, 1992, p. 172-173 et 190-191.

¹⁶⁰ Notamment une monnaie de Céphaloedion qui fut probablement émise au début du IV^{ème} siècle : voir monnayages des garnisons siliotes sous Denys l'Ancien (annexe). Sur la représentation du taureau et du lion, J. Alexandropoulos (p. 68-69) signale d'autres influences possibles : le taureau figure aussi sur les monnaies d'Ebusus et le lion sur les monnayages de la Marseille grecque. Selon lui, tous ces « schémas de filiation » restent trop hypothétiques.

¹⁶¹ J. Babelon, 1954, p. 29 ; A. Tusa Cutroni, 1976, p. 35 et J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 67-68 dont nous suivons les conclusions.

au revers le lion ou le taureau. On peut sans risque invoquer le précédent que constituent les tétradrachmes siculo-puniques qui furent frappées au début du III^{ème} siècle. Mais, comme le remarque justement J. Alexandropoulos¹⁶², à l'époque de l'insurrection le thème hérakléen appartenait à l'imagerie commune. Pourtant le choix d'un tel type a pu être induit par la présence des mercenaires dans la mesure où il continuait peut-être à rappeler un modèle militaire de référence¹⁶³. Malgré l'écart chronologique qui sépare les frappes de Sicile et celles des Libyens, on peut supposer que cette référence, héritière des monnayages du grand Alexandre, avait encore une signification pour les soldats et appartenait peut-être à leur « mémoire collective ».

Force est de constater que la part entre les influences étrangères et les symboles indigènes reste difficile à faire. Sans se rallier totalement aux théories émises par E. Acquaro et L.I. Manfredi, l'influence du monnayage sicilien, notamment des frappes siculo-puniques, nous paraît assez probante et peut aussi s'expliquer par le fait que l'armée qui se mutine en 241 était l'armée rescapée de Sicile. D'autres influences ont cependant pu provenir de Cyrénaïque et même du monde oriental. Mais ces types donnent plutôt l'impression d'un extraordinaire syncrétisme qui visait sans doute à rassembler et fédérer l'ensemble des insurgés, mercenaires et Libyens, autour de thèmes qui leur étaient familiers. Dans cette hypothèse, l'originalité des motifs iconographiques relèverait surtout d'un souci d'unité et non d'une volonté identitaire revendiquée par les divers groupes ethniques qui participèrent à l'insurrection, démarche qui aurait été par définition contraire à leur projet.

L'étude des monnayages de l'insurrection révèle en fait une double influence. Dans les premières émissions, c'est incontestablement l'empreinte de Carthage qui ressort : la même métrologie, la reprise de thèmes iconographiques courants. Puis les insurgés se sont affranchis de ce modèle pour des types nouveaux : leurs monnayages sont profondément marqués par le processus d'hellénisation qui affectait le monde africain. Carthage fut le relais de cette diffusion car c'est sans doute « la punicisation

¹⁶² J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 68.

¹⁶³ Voir chapitre VIII, section III,1.

dans des formes hellénisées »¹⁶⁴ de l'Afrique qui est ici perceptible. Mais cette pénétration fut aussi accélérée par l'armée qui par son hétérogénéité a mis en contact les Libyens avec des soldats d'autres horizons. Que tous se soient reconnus au travers des thèmes iconographiques de ces monnaies semble évident et tend à prouver que leur référence commune était cette *koinè* hellénistique dans laquelle gravitaient les plus puissantes armées de l'époque. Cette punicisation du monde indigène aboutissait donc à une situation paradoxale pour Carthage car l'adhésion des Libyens à des valeurs hellénisées devait servir à exprimer le refus de l'autorité punique.

§ 3 - L'attitude des mercenaires dans le conflit

Plusieurs épisodes du récit de Polybe apportent quelques données sur le comportement des mercenaires dans la guerre. Il semble indéniable que leur présence fut précieuse pour les Libyens comme le montrent leurs assauts répétés contre Carthage au début des hostilités¹⁶⁵. On pourrait également citer leur victoire sur Hannon près d'Utique. Ce dernier fit preuve d'une incompétence que Polybe se plaît à souligner d'autant que ses adversaires avaient été « formés à l'école de l'audace avec Hamilcar »¹⁶⁶. De fait, Hamilcar dut déployer toute son habileté stratégique pour parvenir à défaire les troupes de Spendios dans la plaine du Bagradas¹⁶⁷.

Après cette défaite, Mâtho procéda à une réorganisation du dispositif stratégique, confiant à Spendios et Autarite les opérations contre Hamilcar¹⁶⁸. Ceux-ci réussirent manifestement à encercler le camp carthaginois dans une plaine « complètement entourée de hauteurs »¹⁶⁹. Mais, grâce au soutien du « prince » numide Naravas¹⁷⁰, Hamilcar put affronter ses adversaires et les vaincre¹⁷¹. Les chefs insurgés

¹⁶⁴ Pour reprendre la formule employée par J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 74.

¹⁶⁵ Polybe I,74,6.

¹⁶⁶ Polybe I,74,9.

¹⁶⁷ Sur la tactique d'Hamilcar voir W.E. Thompson, 1986, p. 111-117.

¹⁶⁸ Polybe I,77,1.

¹⁶⁹ Polybe I,77,6 : sur les problèmes de localisation, L. Loreto, 1995, p. 153.

¹⁷⁰ L. Loreto, 1995, p. 154 n.28.

¹⁷¹ Polybe I,78,1-11. Pour une localisation à Néphéris, L. Loreto, 1995, p. 157.

s'échappèrent, mais plusieurs milliers d'hommes moururent et quatre mille furent faits prisonniers¹⁷².

Cette nouvelle défaite semble avoir aussi porté un coup sérieux à l'unité de l'armée insurgée. Si l'on suit le texte de Polybe¹⁷³, Hamilcar aurait fait preuve d'une certaine mansuétude à l'égard des prisonniers¹⁷⁴, les autorisant à incorporer sa propre armée ou bien à se retirer dans leurs foyers. Cet acte visait évidemment à miner la solidarité qui régnait jusque là entre les divers contingents de l'armée libyenne. Par ailleurs, le ralliement de Naravas pouvait remettre en cause l'engagement des Numides dans les rangs de Mâtho.

Dans tous les cas, un tel acte provoqua aussitôt la réunion d'une assemblée générale de l'armée insurgée à laquelle participèrent Mâtho, Spendios et Autarite. Selon Polybe, ceux-ci craignaient que « les Africains et le gros des mercenaires ne se laissent séduire par cette perspective d'impunité »¹⁷⁵ et ils recoururent à de faux messages venant de Sardaigne et de Tunis pour échauffer la haine des soldats. Or, dans le message des mutinés de Sardaigne, qui semblaient bien au courant des affaires d'Afrique (!), on dénonçait le fait que certains d'entre eux intriguaient avec les Carthaginois pour délivrer Gescon et les prisonniers¹⁷⁶. Si ces messages paraissent peu crédibles, il n'en reste pas moins qu'une certaine méfiance commençait à gagner les rangs des soldats. Selon L. Loreto¹⁷⁷, l'assemblée devait régler deux problèmes : d'une part celui des désertions des contingents libyens et mercenaires ; d'autre part, le sort à réserver aux prisonniers. Ces deux difficultés étaient certes des conséquences directes de l'attitude d'Hamilcar à l'égard des prisonniers, mais elles étaient aussi liées à la conduite de la guerre. Au cours de l'assemblée, les plus radicaux furent Spendios et surtout Autarite. Ce dernier réclama la mise à mort des prisonniers et de n'épargner aucun soldat qui s'opposerait à une telle

¹⁷² Polybe I,78,12.

¹⁷³ Polybe I,78,13-14.

¹⁷⁴ Diodore XXV,3,1 : διὰ τῆς φιλανθρωπίας στρατηγίαν τοῦ Βάρκα. Voir W. Huss, 1985, p. 260 : l'auteur parle de la *clementia Hamilcaris*.

¹⁷⁵ Polybe I,79,8.

¹⁷⁶ Polybe I,79,10.

¹⁷⁷ L. Loreto, 1995, p. 157-158 : les Libyens désertaient selon lui individuellement, alors que les mercenaires le faisaient en groupes.

mesure. S'ensuivirent de nouveaux débordements et la lapidation de quelques soldats¹⁷⁸. Faut-il imputer l'intransigeance d'Autarite au fait que beaucoup de mercenaires risquaient de se laisser gagner à la cause ennemie ? Cela paraît peu plausible car une telle attitude n'aurait pas été acceptée par les Libyens. En fait, Autarite s'est sans doute fait le porte parole d'un certain mécontentement qui gagnait les contingents mercenaires vis-à-vis de leurs compagnons libyens. En effet, ces derniers pouvaient être plus sensibles à « l'humanité » d'Hamilcar¹⁷⁹ et espérer regagner leurs foyers plus rapidement. D'autre part, il ne faut pas accorder à notre avis trop de place au discours d'Autarite tel que le reconstitue Polybe. La mesure radicale qu'il prône pour régler le sort de Gescon et de ses compagnons peut s'expliquer par le désaccord qui avait surgi entre les chefs de l'armée rebelle au sujet de la conduite de la guerre¹⁸⁰. Jusqu'à la bataille du Bagradas, l'armée n'avait pas eu le loisir de faire un butin important, et il est donc possible que les mercenaires espéraient amasser des richesses en s'attaquant directement à Carthage. En outre, cette obligation de butin était sans doute dictée par des difficultés financières qui commençaient à se poser pour les recruteurs libyens. Elles sont du reste attestées par l'évolution de l'aloï des frappes monétaires. En effet, les monnaies où figurent les thèmes favorisés des insurgés sont d'un aloï de bas titre malgré leur multiplication divisionnaire¹⁸¹. La longueur et l'extension géographique du conflit ne devaient pas non plus favoriser le renouvellement de la trésorerie. Dans ces conditions, le siège de Carthage devenait inévitable pour compenser ces difficultés financières et pour satisfaire les revendications des mercenaires. Au lieu de parler d'un durcissement du conflit¹⁸², il faut ici reconnaître une rupture dans la conduite et les buts de guerre entre Libyens et mercenaires.

¹⁷⁸ Polybe I,80,8-10.

¹⁷⁹ Polybe I,79,8.

¹⁸⁰ Dans un commentaire ultérieur (I,81,5-11), Polybe insiste sur la perversion qui a gagné le corps des mercenaires et « encore davantage » leurs capitaines. Voir F.W. Walbank, 1970², p. 145. P. Pédech (1989², p. 128 n.1) a rapproché ces réflexions de Polybe d'une autre digression qu'il fait sur la révolte achéenne de 146. Ce commentaire est intéressant du point de vue dialectique : il donne une image rigide de l'esprit des mercenaires qui ne peuvent accepter ni l'indulgence ni le châtement ; il souligne aussi le caractère barbare de ces rebelles : mauvaise éducation, mœurs dépravées, excès (*hybris*) et ambition des chefs (*pleonexia*).

¹⁸¹ Sur ce point, J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 73 ; sur l'utilisation de l'arsenic dans certaines monnaies de bronze, A. Carradice et S. La Niece, 1988, p. 43-45.

¹⁸² L. Loreto, 1995, p. 159 : les décisions prises par les insurgés rendaient toute paix impossible et décourageaient les désertions.

SECTION III - LA FIN DE LA GUERRE D'AFRIQUE ET SES CONSÉQUENCES

Au cours du siège de Carthage, Hamilcar parvint à renverser l'équilibre des forces en sa faveur et poussa l'armée rebelle à une retraite dans l'arrière-pays qui devait lui être fatale. Les derniers événements de la guerre sont marqués par plusieurs actes d'une extrême violence, ce qui a crédité au fil des siècles l'image de « guerre inexpiable » décrite par Polybe. Mais le récit de l'historien grec est aussi un éloge appuyé du talent militaire exceptionnel d'Hamilcar qui fut finalement le vrai vainqueur de la guerre d'Afrique. C'est son génie stratégique, et l'efficacité tactique qu'il sut introduire dans son armée, qui vinrent à bout de la résistance des insurgés. En effet, lors de la bataille du Bagradas, Hamilcar a probablement cherché à adapter les structures rigides de la phalange hellénistique à des formes de combat plus souples¹⁸³. Cette adaptation est souvent imputée à Hannibal¹⁸⁴, mais il est fort probable que le principal artisan de cette tradition militaire fut son père.

D'autres faits devaient aussi marquer la fin de l'insurrection libyque : d'une part la prise de la Sardaigne par les Romains, perte qui privait Carthage d'une position stratégique ; d'autre part le « coup d'Etat » qu'entreprit Hamilcar pour rétablir la puissance de Carthage en Occident.

§ 1 - L'échec militaire de l'armée insurgée

Plusieurs facteurs expliquent les échecs successifs de l'armée de Mâtho et Spendios. Un énorme handicap provenait de l'affaiblissement de sa cavalerie : d'après Polybe, au moment du siège de Carthage, les insurgés furent aisément coupés de leurs zones d'approvisionnement par les troupes d'Hamilcar¹⁸⁵ ; lors de la bataille de la « Scie » les chefs insurgés s'efforcèrent aussi d'éviter la plaine, car les unités de cavalerie et les éléphants des Carthaginois étaient probablement supérieurs à leur propre

¹⁸³ L. Loreto, 1995, p. 147 *contra* G. Brizzi, 1995, p. 314-315 ; une opinion différente est soutenue par L. Poznanski (1994, p. 49-50) qui privilégie le rôle de l'infanterie lourde sans percevoir tous ces changements.

¹⁸⁴ G. Brizzi, 1995, p. 313.

¹⁸⁵ Polybe I,82,13

force¹⁸⁶. Cela laisserait donc supposer que les Numides, qui avaient participé aux batailles précédentes, avaient probablement quitté en nombre l'armée insurgée, mais sans qu'il soit possible d'en connaître les véritables raisons¹⁸⁷.

Au cours des dernières opérations, Polybe souligne l'inexpérience des troupes de Spendios face au génie stratégique d'Hamilcar. Il oppose la « science méthodique » (ἐμπειρία μεθοδική) du tacticien à « l'expérience routinière » (ἄπειρίας) du simple soldat qui est incapable sans un bon chef de vaincre¹⁸⁸. Ce commentaire met aussi en avant l'impéritie des chefs insurgés, idée que l'on retrouve chez Diodore¹⁸⁹. De fait, ceux-ci perdirent beaucoup d'hommes et se laissèrent finalement piéger par les troupes ennemies. Grâce à une habile tactique d'encerclement, Hamilcar était parvenu à les isoler complètement, et, à moins d'un affrontement total, ceux-ci n'avaient aucune chance de sortir de cette impasse. Des renforts qui devaient venir de Tunis n'étaient toujours pas arrivés : l'attente prolongeait et accroissait leur précarité¹⁹⁰.

Finalement un certain mécontentement gagna les troupes et cet état de tension que craignaient les chefs serait à l'origine des pourparlers avec Hamilcar. Contrairement aux hypothèses de L. Loreto, pour qui le mécontentement des soldats serait une nouvelle manifestation du courant favorable à un accord avec le pouvoir carthaginois, il semble que leur choix fut guidé avant tout par un constat d'échec : il fallait trouver une issue honorable. Pour les mercenaires, il s'agissait sans doute d'obtenir une reddition et de pouvoir recouvrer leur liberté. Pour Autarite, Zarzas et Spendios qui assumèrent la responsabilité de négociateurs dans ces pourparlers, la reddition était probablement synonyme de châtement : ils furent finalement faits prisonniers et mis en croix par les Carthaginois. Selon Polybe, l'arrestation des chefs aurait été suivie de l'extermination

¹⁸⁶ Polybe I,84,4 ; 7.

¹⁸⁷ Sur la participation des Numides à l'insurrection libyque du côté des rebelles, Polybe I,77,3 et 7. Il n'est pas possible de savoir si leur départ fut le fait d'une trahison ou bien d'un rappel de leurs cités d'origine. Voir L. Loreto, 1995, p. 156 n. 33 et p. 167 n. 35.

¹⁸⁸ Polybe I,84,6.

¹⁸⁹ Diodore XXV,4,2.

¹⁹⁰ Leur situation fut si extrême qu'ils en furent réduits à des actes de cannibalisme, autre épisode qui marque la barbarie de cette guerre.

de tous les Africains par les éléphants d'Hamilcar¹⁹¹. On peut douter de l'authenticité d'un tel acte, compte tenu de la politique de pacification manifestée par le chef punique au cours du conflit¹⁹². A l'égard des mercenaires, Hamilcar fut relativement clément puisqu'il les autorisa à « s'en aller vêtus seulement d'une tunique »¹⁹³, c'est-à-dire à quitter le pays mais désarmés. Il est possible que le trésor découvert à Sélinonte qui comportait neuf pièces d'argent à légende ΑΙΒΥΩΝ soit le pécule qu'un mercenaire rapporta après le conflit¹⁹⁴.

La mise en déroute de l'armée mobile sonnait le glas de l'insurrection, même s'il restait à Hamilcar à défaire l'armée de Mâtho qui assiégeait encore Tunis. En dépit d'une résistance farouche, Mâtho et les Libyens furent vaincus après une longue guerre de mouvement dans le sud du pays. Le chef libyen, comme il avait été pris vivant, fit partie du triomphe d'Hamilcar¹⁹⁵. Hamilcar avait ainsi mis fin à « trois ans et quatre mois » d'un conflit marqué par des actes d'une férocité extrême. Il devait surtout retirer un immense crédit de ses victoires auprès du peuple carthaginois, crédit qui fut augmenté par l'affaire de Sardaigne.

§ 1 - La révolte de la Sardaigne

Selon Polybe¹⁹⁶, une révolte des mercenaires éclata en Sardaigne à la même époque¹⁹⁷ et fut inspirée par l'exemple de Mâtho et Spendios. Partie d'une citadelle carthaginoise qui était sous le commandement du boétarque Bostar¹⁹⁸, elle gagna rapidement toute l'île qui passa sous l'autorité des mercenaires rebelles. Des liens existaient entre les insurgés de Sardaigne et ceux de Carthage comme l'indiquerait le

¹⁹¹ Polybe I,85,5-7 ; 86,4.

¹⁹² Polybe I,85,6-7 : voir F.W. Walbank, 1970², p. 147 ; L. Loreto, 1995, p. 176.

¹⁹³ I,85,4.

¹⁹⁴ *IGCH* 2213 ; A. Tusa Cutroni, 1961, p. 153 : ce trésor était enfoui dans une zone de l'Acropole entre le temple C et le temple D ; 1976, p. 34-35. Pour l'interprétation nous suivons J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 64.

¹⁹⁵ Polybe I,86-87.

¹⁹⁶ I,79,1.

¹⁹⁷ Sur les problèmes de datation, voir L. Loreto, 1995, p. 191 n. 1 : elle démarra très probablement à l'automne 240.

¹⁹⁸ Voir chapitre VIII, section I,2,A.

fameux « message » qui fut envoyé à l'armée libyenne pour dénoncer des actes de trahison¹⁹⁹.

Si l'on suit l'histoire de la révolte sarde telle qu'elle est évoquée par Polybe, trois protagonistes apparaissent : les Carthaginois, les mercenaires des garnisons et les Sardes qui finirent par chasser les mercenaires rebelles de l'île. Selon certains historiens²⁰⁰, le terme de Sardes regrouperait ici les Libyens installés dans l'île et les habitants des colonies phéniciennes qui étaient tombées sous la coupe de Carthage depuis les campagnes de Malchos. Quant aux mercenaires, il serait hasardeux de se prononcer sur leur origine ethnique. Pour E. Acquaro, ces mercenaires étaient en majorité des Libyens puisqu'ils obtinrent l'appui des « colons » de l'île²⁰¹. Néanmoins, on peut difficilement expliquer pourquoi une rupture intervint entre les mercenaires et les Sardes si la majorité d'entre eux étaient d'origine libyenne.

On doit sans doute interpréter cet épisode comme un refus de la part des populations établies dans l'île, qu'elles fussent libyennes ou indigènes, de sacrifier leur liberté à un pouvoir militaire. En effet, il est fort possible que la contre-insurrection fomentée par les « Sardes » ait été facilitée en sous main par les Carthaginois, car jusqu'à la seconde guerre punique, des relations étroites vont perdurer entre le pouvoir carthaginois et les élites sociales de l'île²⁰². En outre, des noyaux de résistance carthaginois avaient pu se maintenir en dépit de la défaite d'Hannon²⁰³.

La dynamique de la révolte montre sans doute que l'insurrection des mercenaires visait à instaurer un véritable pouvoir militaire, car son échec aboutit à l'intervention romaine²⁰⁴. En effet, la prise de la Sardaigne par les Romains fut le fait non pas des Sardes mais des mercenaires qui s'étaient soulevés. Ces derniers auraient cherché à deux reprises l'appui des Romains : dans un premier temps, ils invoquèrent

¹⁹⁹ Polybe I,79,9-10.

²⁰⁰ E. Acquaro, 1996a, p. 5-6 ; voir aussi S.F. Bondi, 1988, p. 190-191 sur la complexité des statuts juridiques dans la société punique de Sardaigne.

²⁰¹ E. Acquaro, 1996a, p. 4-5.

²⁰² L. Loreto, 1995, p. 194. Voir pour ces événements, Zonaras, VIII,18 et 19 et Orose IV,12,2-3 ; P. Meloni, 1949, p. 121-141.

²⁰³ Polybe I,79,3. Voir F.W. Walbank, 1970², p. 144.

²⁰⁴ W. Huss, 1985, p. 260-261 : ils auraient voulu instaurer une *Söldner-Republik*. *Contra* L. Loreto, 1995, p. 192 : pour lui, l'insurrection fut seulement un moyen de guerre pour affaiblir la position stratégique de Carthage.

probablement leur aide pour faire face au mouvement des Sardes²⁰⁵ ; mais par la suite, contraints de se réfugier pour beaucoup en Italie²⁰⁶, ils proposèrent leur soutien aux Romains pour passer dans l'île. Comme les Mamertins, les mercenaires de Sardaigne essayèrent de jouer la carte romaine contre une expédition carthaginoise qui devenait inévitable. Il n'est pas sûr qu'ils aient alors cherché à obtenir une *deditio* comme l'avance L. Loreto²⁰⁷. En effet, Polybe crée à notre avis une confusion délibérée dans son récit : contrairement aux préjugés de l'historien grec, on peut supposer que ces mercenaires parvinrent à s'engager auprès des Romains pour récupérer le contrôle de l'île. Même si les mercenaires de Sardaigne n'avaient pas réussi à se constituer un Etat comme les Mamertins, ils pouvaient toutefois servir de relais pour une expédition sur l'île et leur offre a dû effectivement attirer les Romains. Il est certain que le texte de Polybe masque une réalité de la politique militaire de Rome qui avait toute liberté d'utiliser ces groupes de mercenaires comme alliés si l'occasion s'en présentait²⁰⁸. Par ailleurs, Rome pouvait accepter de secourir ces mercenaires sans provoquer de réel *casus belli*²⁰⁹.

Carthage dut renoncer finalement à la Sardaigne au profit des Romains qui confisquaient là un des points essentiels de la présence punique en mer Tyrrhénienne. Cet acte devait aussi s'ajouter au lourd contentieux entre Rome et Carthage.

§ 2 - Le coup d'Etat d'Hamilcar

L. Loreto achève son analyse de l'insurrection libyque par un chapitre tout à fait pertinent sur l'évolution politique de Carthage, notamment sur le renforcement de la fonction militaire dans les institutions puniques²¹⁰. Ce changement fut l'œuvre d'Hamilcar qui, en raison de son expérience acquise en Sicile puis en Afrique, s'était sans doute rendu compte des faiblesses du pouvoir militaire face à l'autorité du Sénat,

²⁰⁵ Polybe I,83,11.

²⁰⁶ Polybe I,88,8

²⁰⁷ L. Loreto, 1995, p. 198 ; pour W. Huss (1985, p. 266), il s'agirait plutôt d'une symmachie.

²⁰⁸ Cette réalité n'était sans doute pas admissible pour Polybe.

²⁰⁹ Elle ne pouvait au contraire honorer l'appel d'Utique. Le précédent mamertin est aussi évoqué par L. Loreto (1995, p. 198 n.52) mais il rejette le parallèle dans la mesure où ces mercenaires ne formaient pas un Etat constitué. L'argument nous paraît peu satisfaisant et tend à écarter Rome de toute responsabilité dans cette affaire.

²¹⁰ L. Loreto, 1995, chapitre X, p. 201-210.

notamment du Conseil des Cent. En effet, ce Conseil pouvait engager des procès contre les généraux à leur sortie de charge, procès qui avaient pour résultat de limiter considérablement leur propre initiative et de cristalliser les oppositions politiques²¹¹. A l'issue de la guerre d'Afrique, Hamilcar fut vraisemblablement appelé à rendre compte de sa charge et fut soumis aux critiques de ses adversaires politiques²¹². Or, avant l'ouverture du procès, il parvint à se faire élire avec Hannon pour faire campagne contre les Numides²¹³.

Avant de relancer toute action contre Rome, l'objectif d'Hamilcar était de reconstruire la puissance carthaginoise. Sur le plan intérieur, la pacification du pays était nécessaire et elle dut ajouter sûrement au prestige du général punique. Il disposait aussi de plusieurs soutiens, notamment celui de son armée avec laquelle il entretenait d'étroites relations qu'une tradition hostile à sa politique a souvent dénoncées²¹⁴.

Au cours des campagnes contre les Numides, Hannon fut rappelé par Carthage : Hamilcar se trouvait désormais seul à la tête de l'armée²¹⁵. Cette destitution fut selon L. Loreto²¹⁶ orchestrée par Hamilcar, ce qui expliquerait la rivalité politique entre le clan d'Hannon et celui des Barcides jusqu'en 201. Mais c'est surtout l'assemblée du peuple qui commençait à affirmer son pouvoir. Rappelons qu'elle avait été responsable de la première destitution d'Hannon au cours de l'insurrection libyque. Sans entrer dans les controverses qui entourent la vie politique de Carthage à cette époque²¹⁷, il faut reconnaître qu'Hamilcar avait consolidé sa position dans la cité et pouvait engager de

²¹¹ L. Loreto, 1996, p. 107-128.

²¹² Appien, *Ibér.*, IV,16.

²¹³ Diodore, XXV,8 et Appien *Ibér.*, IV,16. Sur la stratégie en Libye, voir B. Wollner, 1987, p. 93-95. Dans le texte de Diodore, il existe une double tradition manuscrite : l'une porte sur son titre de stratège en Libye, l'autre en Ibérie. Diodore semble ici suivre Polybe, mais cette tradition est rejetée par P. Goukowski, *Appien. Livre Ibérique*, 1997, p. 106 n. 37.

²¹⁴ Diodore XXV,8 : « il vécut familièrement avec les hommes les plus pervers, qui lui procurèrent de grandes richesses, qu'il augmenta encore par ses exactions. ». Appien *Hann.*, II,4 : il s'était concilié l'armée par des pillages et des gratifications. Sur cette tradition anti-barcide, voir W. Huss, 1985, p. 270 n. 4.

²¹⁵ Appien *Ibér.*, V,17.

²¹⁶ L. Loreto, 1995, p. 207-208.

²¹⁷ Cette évolution a été perçue par certains historiens (C. et G. Picard, 1970, p. 307) comme une « révolution démocratique ». *Contra* T. Kotula, 1983-1984, p. 87-101 : la politique des Barcides, notamment d'Hannibal, aurait été démagogique et à vocation monarchique. Voir sur tous ces points les réserves de S. Lancel, 1995, p. 54.

nouvelles campagnes hors d'Afrique : au printemps 237, il passa le détroit de Gibraltar et se rendit à Gadès avec une « nouvelle armée »²¹⁸.

Sans entrer dans le détail de l'histoire éphémère de « la monarchie barcide »²¹⁹ en Espagne, quelques remarques peuvent ici être faites. Un des objectifs de la politique carthaginoise était entre autres de se rapprocher des zones de recrutement en mercenaires ibères sur lesquelles elle avait toujours pu compter. Par ailleurs, les richesses minières de la péninsule ibérique jouèrent sans nul doute un rôle déterminant dans le contrôle territorial que les chefs « barcides » mirent en place, car il fallait fournir de nouvelles réserves financières à Carthage. Mais ce potentiel fut aussi exploité sur place par les Barcides puisqu'il permit l'émission de monnaies d'or et d'argent destinées au paiement des troupes. Ces monnayages présentent un certain intérêt pour notre étude, car, à leur droit sont figurées des têtes masculines imberbes ou barbues²²⁰. Pour les partisans de la thèse d'un royaume barcide²²¹, ces droits seraient une représentation des généraux barcides. Pourtant ces effigies semblent renvoyer à Héraklès, type que Carthage avait déjà utilisé pour ces frappes de Sicile. E. Acquaro²²² y voit ainsi une représentation d'Héraklès-Melqart et la résurgence de thèmes tyriens chers à la politique des Barcides.

Néanmoins beaucoup d'interrogations demeurent. Rappelons d'abord qu'Héraklès apparaissait sur le monnayage de l'armée insurgée ; dans ces conditions on comprend mal pourquoi les Barcides auraient remis à l'honneur un type aussi connoté. Si l'effigie d'Héraklès/Melqart avait représenté l'un ou l'autre des chefs barcides, pourquoi leur nom n'apparaît-il pas en légende²²³ ? Sur les revers sont représentés une

²¹⁸ Polybe II,1,5. Sur la tradition annalistique selon laquelle il serait parti en Espagne de son propre chef (Appien, *Hann.*, II,4 ; Zonaras, VIII,17), voir Cl. Nicolet, 1991³, p. 611-612 ; S. Lancel, 1995, p. 54-55.

²¹⁹ Ce sujet a donné lieu en France à un débat très intéressant entre G. et C. Picard (1958, p. 207-210 ; 1970, p. 213) et M. Sznycer, 1991³, p. 566-567. Voir aussi S. Lancel, 1995, p. 71. Sur la politique des Barcides en Espagne, voir P. Barcelo, 1989, p. 167-184 et J.M. Blázquez Martínez et M.P. García-Gelabert Perez, 1991, p. 27-50.

²²⁰ **Planche 29** : classes II et III (Villaronga, 1973).

²²¹ G. Picard, 1983-1984, p. 75-81 ; voir les réserves de S. Lancel, 1995, p. 71 et J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 82-84.

²²² E. Acquaro, 1974, p. 105-107 ; 1983-1984, p. 83-86 et 1987, p. 75-80. Sur l'identification avec Héraklès-Melqart, voir aussi L. Villaronga, 1973, p. 124-125 (classes II et III) ; 1979, p. 105-106. Ce débat est repris par L. Callegarin dans sa thèse en préparation.

²²³ J. Alexandropoulos, 1987, p. 24. Il faut noter la forte influence des types hellénistiques de Sicile, → ...

proue de navire ou un éléphant qui étaient des symboles de type militaire²²⁴. Ces monnayages étaient donc destinés à l'entretien des troupes engagées dans la conquête du sud de la péninsule. Quoiqu'il en soit des interprétations proposées, il faut sans doute tenir compte du relais gaditain dans la mesure où il put être à l'origine du choix de l'effigie Héraklès/Melqart²²⁵. Néanmoins, cette effigie prenait une connotation militaire suffisamment significative pour évoquer le monde de la guerre. Ainsi, elle est sans doute le meilleur révélateur de la profonde influence de l'hellénisme sur la politique et les ambitions des chefs barcides²²⁶, mais aussi de leur propre attachement aux symboles militaires.

Sur la participation des troupes mercenaires dans la « conquête » ibérique²²⁷, nous ne disposons malheureusement que de rares données dans les textes. En fait, le problème du mercenariat se perçoit seulement au moment du déclenchement de la seconde guerre punique²²⁸, mais il est aussi possible de supposer qu'Hamilcar et Hasdrubal s'appuyèrent sur des forces mercenaires pour entreprendre leurs campagnes en Espagne²²⁹.

notamment du monnayage de Hiéron II : sur ce point voir la dernière étude de M. Caccamo Caltabiano, 1997, p. 37-48. Le parallèle existant entre Syracuse et Carthage sur le plan monétaire serait le témoignage de relations d'amitié et d'aide au cours de la seconde guerre punique, en particulier après la mort de Hiéron.

²²⁴ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 82.

²²⁵ Selon C. Bonnet (1988, p. 232-233), « les monnaies hispano-puniques témoigneraient à la fois du rayonnement du culte gaditain de Melqart en Espagne et de son rôle de dieu « dynastique » à Carthage ».

²²⁶ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 83.

²²⁷ Les Barcides ont probablement conquis (et non reconquis) la péninsule ibérique : P. Barcelo, 1988, p. 75-85 et 144-151 ; S. Lancel, 1995, p. 62-67.

²²⁸ Voir G.T. Griffith, 1975², p. 222.

²²⁹ Diodore XXV,12. Voir J.M. Blázquez, 1989, p. 157-166.

Vainqueur de l'insurrection libyque, conquérant de lointaines contrées en Espagne, Hamilcar a laissé une empreinte déterminante dans l'évolution politique et militaire de Carthage qu'il n'est malheureusement pas permis de reconstituer à partir des seules sources littéraires²³⁰. Il est souvent d'usage de considérer son fils, Hannibal, comme un véritable stratège de l'époque hellénistique. Pourtant le pas fut certainement franchi par son père qui l'initia sans doute à son génie stratégique.

La principale innovation du chef barcide fut de placer la fonction militaire, et en conséquence l'armée, au centre de la politique extérieure carthaginoise. L'insurrection des Libyens lui avait sans doute révélé à quel point il était nécessaire de professionnaliser aussi bien les contingents libyens que le commandement. Cette réforme fut certainement mise en route par Hamilcar, mais l'absence de données concrètes n'autorise pas à en restituer les divers aspects. En fait, c'est à l'époque d'Hannibal que ces effets deviennent perceptibles, car le jeune chef carthaginois portera à son terme cette réforme en constituant une armée « atypique par rapport aux modèles de l'époque »²³¹.

Hamilcar fut enfin l'artisan du redressement de Carthage après de longues et difficiles années de guerre. Loin de vouloir marginaliser la cité en se limitant à l'extension de son territoire africain, il n'hésita pas à déplacer le centre de gravité des intérêts carthaginois vers l'extrême Occident. Il s'éloignait ainsi de Rome et pouvait compter sur de nouvelles sources d'approvisionnement en hommes et en argent dans des zones qui n'étaient pas interdites par le traité de 241. Désormais, l'avenir de la cité de Didon se jouait non plus en Afrique mais en Occident.

²³⁰ L.-M. Hans, 1991, p. 113-116.

²³¹ G. Brizzi, 1995, p. 315.

CHAPITRE X

LES MERCENAIRES DANS L'AVENTURE

D'HANNIBAL

La seconde guerre punique est certainement l'épisode le plus connu de l'histoire militaire romaine : Polybe, Tite-Live, Appien, Plutarque, pour ne citer qu'eux¹, ont fourni suffisamment de matière pour toute analyse, mais, comme pour les guerres précédentes, leur approche reste romanocentriste et donne donc une vision déformée de la réalité politique et militaire carthaginoise. Un autre élément domine leurs préoccupations : Hannibal². La personnalité du général carthaginois concentre toute leur attention : tantôt loué comme l'un des plus grands généraux de son temps, tantôt dénoncé pour sa cruauté et sa déloyauté, il n'a cessé d'exercer une certaine fascination chez les historiens et les poètes de l'Antiquité³. De cette tradition reste surtout l'idée d'un général dont la valeur égalait - presque - celle des grands stratèges de l'époque hellénistique⁴.

Sous son commandement, l'armée punique fut profondément transformée dans ses structures internes et plus généralement dans son organisation tactique, Hannibal prolongeant et achevant ainsi les réformes engagées par son père⁵. La place des mercenaires y fut encore prédominante sur le plan numérique mais aussi sur le plan tactique dans la mesure où ils furent sans doute les vecteurs indirects de la

¹ Nous nous sommes délibérément limités à ces auteurs dont les récits forment le corpus principal de la seconde guerre punique.

² Parmi les études les plus récentes, on peut consulter : J.F. Lazenby, *Hannibal's war*, 1978; J. Seibert, *Hannibal*, 1993; S. Lancel, *Hannibal*, 1995; et G. Brizzi, 1991, p. 59-65; 1995, p. 65-76; 1997², p. 66-83.

³ Sur la légende d'Hannibal à travers les siècles : G. Brizzi, 1986, p. 111-137; G. Cipriani, 1996, p. 145-174.

⁴ Sur la comparaison avec Alexandre, J.D. Breckenridge, 1983, p. 111-128 ; sur la valeur militaire d'Hannibal, D.B. Hoyos (1983, p. 171-180), qui tend à minimiser ses capacités stratégiques ; *contra* G. Brizzi, 1991, p. 63. Il faut toutefois convenir comme J.F. Shean (1996, p. 187) que ces deux généraux furent les seuls à entreprendre une expédition lointaine, aux limites du monde connu, pendant de longues années, ce qui explique l'admiration des auteurs anciens. Sur son périple, voir **carte 14**.

⁵ Voir chapitre IX, section III,3.

« professionnalisation » des contingents africains. Même si l'image de l'armée d'Hannibal transmise par les auteurs anciens reste celle d'une armée de mercenaires et de barbares, il faut bien admettre que cette armée, qui fit trembler Rome pendant plus de quinze années, était à l'exemple de ses aînées hellénistiques une armée de vrais professionnels⁶.

SECTION I - LES MERCENAIRES D'HANNIBAL

Il est aujourd'hui courant d'insister sur la diversité ethnique des soldats présents dans l'armée d'Hannibal, car ce sont effectivement presque tous les peuples d'Occident qui participèrent à cette aventure. Au cours du conflit, l'enrôlement de troupes étrangères fut constant et le plus souvent décidé par les autorités carthaginoises, comme l'atteste la composition des renforts qu'elles envoyèrent en Espagne et en Italie. Mais, comme pour les guerres précédentes, une difficulté se présente quant au statut des divers groupes ethniques : ainsi les Libyens et les Ibères peuvent-ils être comptabilisés dans les forces mercenaires ? Polybe et Tite-Live ne fournissent à vrai dire pas de clé pour comprendre quel fut leur véritable statut dans l'armée d'Hannibal⁷. Même si le statut de certains contingents ibères, voire libyens, ne peut être totalement confondu avec celui des mercenaires, il n'en reste pas moins vrai que ces hommes devinrent progressivement des « professionnels » de la guerre. Suivant en cela la tradition militaire inaugurée par son père, Hannibal s'est efforcé de professionnaliser son armée aussi bien dans l'équipement qu'au niveau tactique. A ce titre, les soldats libyens et ibères peuvent donc être inclus dans notre analyse.

Quant aux contingents d'origine celtique et italique, il est souvent difficile de préciser si leur engagement fut le résultat d'une collaboration active à la campagne

⁶ Nous renvoyons à l'hommage que lui rend G.T. Griffith (1975², p. 232-233), qui n'hésite pas à la comparer aux armées d'Alexandre, d'Antigone I^{er} et d'Eumène de Cardia.

⁷ Pour Polybe (XI,19,3-4) ce sont toutes des troupes étrangères. Quant à Tite-Live, il généralise de la même manière : en 210, il rapporte que « par toute l'Afrique, on enrôlait des mercenaires (*militēs mercede conduci*) pour les envoyer en Espagne à Hasdrubal » (XXVII,5,11). Cinq ans plus tard, au moment du débarquement de C. Laelius en Afrique, Carthage recruta des « auxiliaires mercenaires parmi les Africains (*mercede auxilia*) » (XXIX,4,2). Chez l'historien padouan, les Africains sont le plus souvent inclus dans la catégorie des mercenaires, ce qui renforce du reste l'image traditionnelle de leur versatilité aux yeux des Romains.

d'Hannibal contre Rome, ou bien le fait d'un choix individuel ou collectif sans réel fondement politique⁸. Pourtant, dans les deux cas, les formes de leur participation sont proches, voire assimilables, au mercenariat. Toutes ces questions se fondent à notre avis sur un faux problème, car, pour les peuples d'Occident, la plupart des enrôlements reposèrent en règle générale sur des alliances qu'il est plus ou moins possible d'identifier. L'objectif est donc de mettre en évidence ces diverses formes de participation et leurs liens plus ou moins étroits avec le mercenariat sans négliger aussi de souligner l'incroyable activité diplomatique qu'Hannibal sut conduire durant tout le conflit.

§ 1 - Les troupes libyennes et ibères

Le point de départ de cette enquête est fourni par une inscription qu'Hannibal fit graver au cap Lacinion (aujourd'hui Capo Colonna) à l'été 205⁹. Dédiée au sanctuaire d'Héra Lacinia, cette inscription sur une plaque de bronze racontait les exploits du chef carthaginois en punique et en grec¹⁰. Elle était donc destinée à un large public et devait servir à immortaliser les *res gestae* d'un des plus grands généraux de l'époque¹¹ : comme l'exprime justement S. Lancel, « l'inscription du cap Lacinion était sans doute le mémorial d'une grande ambition »¹². Conscient de la valeur d'un tel document, Polybe qui put le consulter lors de son séjour forcé à Rome a le souci de bien préciser : « Il ne faut pas s'étonner de la précision que nous apportons à cette énumération à propos des dispositions prises par Hannibal en Espagne, précision qu'on attendrait à peine d'un homme qui aurait mis la main personnellement à chacune de ces opérations en particulier [...] nous avons cru pouvoir nous fier complètement à elle sur de telles questions et c'est pourquoi nous avons choisi de suivre les données de ce document »¹³.

⁸ Nous suivons les remarques de G. Tagliamonte, 1994, p. 214.

⁹ F.W. Walbank, 1970², I, p. 364-365.

¹⁰ Polybe III,33,17-18 ; 56, 4 ; Tite-Live XXVIII,46,16. Pour sa localisation, voir **carte 17**.

¹¹ Tite-Live XXVIII,46,16 (*cum ingenti rerum a se gestarum titulo*). Beaucoup d'historiens se sont intéressés à cette inscription dont les données se limitent à vrai dire aux chiffres fournis par Polybe. Pour A. Momigliano (1991², p. 59) ce document se rattache à une tradition carthaginoise elle-même héritière de modèles orientaux. G. Brizzi (1983, p. 243-253 ; 1995, p. 68-69) insiste sur le philhellénisme d'Hannibal et sur sa sensibilité aux théories d'Evhémère de Messène. Notons par ailleurs qu'il existe aussi d'autres traditions qui mettent en scène Hannibal et le trésor du sanctuaire d'Héra : Cicéron, *De Div.*, I,24,48.

¹² S. Lancel, 1995, p. 253.

¹³ Polybe III,33,17-18.

Polybe donne ici un commentaire personnel sur son travail d'historien et sur les difficultés à accorder foi ou non à des documents de première main¹⁴.

A partir des données de Polybe, on peut avoir une idée de l'ampleur des préparatifs engagés par Hannibal après le siège de Sagonte (219/218). Le chef carthaginois procéda à un transfert de troupes entre la péninsule ibérique et l'Afrique que l'historien grec décrit ainsi : « il fit passer des soldats d'Afrique en Espagne et d'Espagne en Afrique, enchaînant par cette combinaison les deux peuples dans les liens d'une mutuelle fidélité. Ceux qui passèrent en Afrique furent les Thersites et les Mastiens et, en outre, les Orètes et les Olcades, soit en tout 1200 cavaliers et 13850 fantassins, en outre des Baléares. »¹⁵. Cette force de plus de quinze mille hommes était destinée à renforcer les garnisons de Métagonie, c'est-à-dire de la Numidie masaesyte (actuel Constantinois)¹⁶, mais aussi celles de Carthage. Il s'agissait donc de mettre en défense des secteurs stratégiques de l'empire punique. Un transfert numériquement comparable fut fait entre l'Afrique et l'Espagne : il comprenait « 350 Libyophéniciens et Africains, 300 Lergètes, 1800 hommes levés chez les Numides, Massoliens, Masésyliens, Maccéens et Mauritaniens des bords de l'Océan ; et comme infanterie 11850 Africains, 300 Ligures, 500 Baléares, 21 éléphants »¹⁷. On peut noter qu'à côté des Baléares figurent aussi des mercenaires ligures et que le nombre de cavaliers est supérieur aux contingents envoyés en Afrique. Mais cette force qui fut confiée au commandement d'Hasdrubal restait essentiellement dominée par les Africains : des fantassins libyens, des cavaliers « libyphéniciens »¹⁸, enfin des Numides et des Maures.

¹⁴ Au-delà du travail de Polybe comme historien, l'existence de ce document pose en lui-même plusieurs interrogations : faut-il simplement supposer qu'Hannibal s'est inspiré des récits de Sosylos ou Silénos qui l'accompagnèrent dans cette expédition ? ou bien disposait-il de comptables chargés d'établir quotidiennement les effectifs ? Une dernière hypothèse consisterait à imaginer qu'Hannibal tenait un journal de bord, consignait toutes les opérations et les effectifs. Mais nous n'en avons malheureusement aucune trace.

¹⁵ Polybe III,33,8-11 : pour les Baléares, nous savons par Tite-Live (XXI,21,12) qu'ils étaient 870.

¹⁶ Sur la localisation de la Métagonie, J. Desanges, *Plin l'Ancien Livre V*, 1980, CUF, p. 188 : le mot désigne deux caps de la côte du Maghreb : le cap Bougaroun (*Seba Rous*) et le cap Tres Forcas (*Rus Addir*), ce dernier étant la limite territoriale entre la Maurousie et la Numidie des Masaesytes.

¹⁷ Polybe III,33,15-16.

¹⁸ Le terme de Libyphénicien ou Libyophénicien a soulevé un débat important dans l'historiographie moderne, comme toutes les questions relatives au « métissage » dans l'Antiquité. Certains ont adopté une définition culturelle : ce terme inclurait toutes les composantes ethniques punიცisées d'Afrique du Nord (M. Ghaki, 1983, p. 76-82). D'autres ont cherché à établir une définition ethnique précise : pour S. F.

→ ...

En Afrique même, des contingents numides furent envoyés de Métagonie à Carthage en « qualité d'otages et de réserves »¹⁹. Ces contingents servaient sans doute de garantie aux alliances passées entre Carthage et leurs cités d'origine.

Selon Polybe, ces transferts de troupes devaient resserrer les liens d'une mutuelle fidélité entre l'Afrique et l'Espagne. De façon plus prosaïque, il s'agissait de protéger les principales zones de l'empire punique contre toute offensive romaine. En Espagne, l'affaire était d'autant plus importante que les Romains cherchaient à déstabiliser certaines régions de la péninsule²⁰. Mais comme le note S. Lancel²¹, Hannibal « agissait autant en politique qu'en soldat », car, aux yeux de Carthage et des peuples de ces régions, il donnait l'image de maître absolu des opérations contre Rome.

Un autre aspect doit être souligné : ce « brassage militaire ethnique »²² était un précédent dans l'histoire militaire de Carthage : rappelons qu'auparavant les troupes étrangères n'étaient sans doute pas appelées à stationner en Afrique²³. Pour l'Espagne, l'étude de F. Chavès Tristan montre qu'il existe probablement un lien entre ces « campements » de troupes étrangères et les trouvailles numismatiques faites dans le sud de la péninsule, notamment sur la rive gauche du Guadalquivir²⁴. Ces trésors recèlent en grand nombre des monnaies frappées à Carthage au cours du conflit comme

Bondi (1971, p. 653-661) il s'agit des Phéniciens de Libye qui jouissent d'un statut juridique égal à celui des Carthaginois ; selon A.J. Dominguez Monedero (1995, p. 223-239) ce sont aussi des populations d'origine phénicienne installée en Libye. A l'inverse, certains ont proposé d'y voir le résultat de mariages mixtes : G. Camps, 1979, p. 48 n. 2 (« des Africains punicisés mais non citoyens de Carthage »), H. Ghazi-Ben Massai, 1994, p. 7-10 (des enfants de père *amazigh* et de mère carthaginoise) ou encore J.L. Lopez Castro, 1992, p. 47-65 (mélange entre population d'origine sémite et population autochtone libyenne). Une démarche plus archéologique est adoptée par H. Ben Younès (1995, p. 820-824) : à partir de la langue et des rites funéraires, il essaie de définir une identité « libyphénicienne ». Selon lui, le Libyphénicien serait « un autochtone, un Libyen ou Numide de souche qui a assimilé et enrichi l'apport culturel phénicien pour en faire une culture propre à la Tunisie pré-romaine ». Cette approche qui a le mérite de dépasser les débats actuels en recourant à l'archéologie nous paraît la plus enrichissante, même si elle suppose une certaine prudence, la langue, la culture matérielle et le peuplement n'étant pas forcément des critères suffisants pour définir une identité.

¹⁹ Polybe III,33,13.

²⁰ Tite-Live XXI,19,6 : « Conformément aux instructions qu'ils avaient reçues à Rome, les ambassadeurs romains se rendirent de Carthage en Espagne, afin d'aller dans les cités et pour obtenir leur alliance ou les détourner des Puniqes ».

²¹ S. Lancel, 1995, p. 96.

²² Pour reprendre l'expression employée par L. Callegarin, *Le Cercle du Détroit* (thèse en cours).

²³ Cette hypothèse explique l'état de tension qui suivit le retour de l'armée vaincue de Sicile en 241 : voir chapitre IX, section I,1.

²⁴ F. Chavès Tristan, 1990, p. 613-623 : l'auteur relève que ces monnaies ont été découvertes dans des lieux stratégiques et qu'elles appartiennent fréquemment à des frappes émises à Carthage.

le montrent les trésors de Montemolin (Marchena, Séville) et de la Torre de Do★a Blanca (Puerto de Santa Maria)²⁵. En reprenant ces diverses études, A.J. Dominguez Monedero²⁶ tente d'expliquer l'origine des « Bastoulo-Phéniciens » évoqués par Appien dans son livre *L'Ibérique* mais aussi par les géographes grecs et romains de l'époque impériale²⁷. D'après l'historien espagnol, ces Bastoulo-Phéniciens (ou Blastophéniciens) seraient les descendants de Libyens sémitisés installés sur le territoire bastule au sud-est de la péninsule au cours de la seconde guerre punique.

Les troupes d'origine libyenne ont constitué l'épine dorsale de l'armée d'Hannibal. Elles apparaissent dans les deux théâtres d'opérations que sont l'Italie et l'Espagne tout au long du conflit. Après son long périple en Gaule et la traversée des Alpes, Hannibal avait encore avec lui 12 000 fantassins, « partie survivante de ses forces africaines » selon Polybe²⁸. Ces contingents furent rendus particulièrement efficaces par Hannibal qui les rééquipa et les entraîna à de nouvelles formes de combat. En effet, après la bataille de Trasimène, Polybe raconte qu'Hannibal « équipa ses Libyens à la manière romaine à l'aide d'armes choisies parmi tant de dépouilles dont il s'était rendu maître »²⁹. De fait, à Cannes les Libyens avaient un armement comparable à celui des Romains³⁰. En s'appuyant sur ces textes, J.F. Lazenby³¹ a émis l'hypothèse tout à fait pertinente que l'armement offensif des unités libyennes était désormais l'épée, arme caractéristique de tous les peuples guerriers d'Occident. Ce remaniement était fondamental, car il signifiait aussi une mise en adéquation avec des pratiques guerrières plus courantes chez les Barbares occidentaux, et même chez les Libyens, à savoir le combat individuel. Par ailleurs, on remarque à plusieurs reprises l'action d'une

²⁵ C. Alfaro Asins et C. Marcos Alonso, 1993, p. 39-44 ; 1994, p. 229-244 : le trésor de Torre Do★a Blanca a livré lui aussi une quantité importante de monnaies carthaginoises en bronze de mauvaise qualité (56 exemplaires). Ces monnaies servaient à l'entretien journalier des troupes présentes sur tous les théâtres d'opérations. Selon J. Alexandropoulos (*op. cit.*, p. 92), elles furent frappées au début de la guerre. Elles seraient selon C. Alfaro Asins et C. Marcos Alonso parvenues en Espagne vers 209-206 c'est-à-dire dans les années les plus difficiles pour les troupes puniques.

²⁶ A.J. Dominguez Monedero, 1995, p. 238.

²⁷ Appien, *Ibér.*, 56,235 ; Ptolémée, *Géogr.*, 2,4,6 et Plin *N.H.*, 3,8.

²⁸ Polybe III,56,4. Rappelons qu'il serait parti de Carthagène avec 90 000 fantassins et 12 000 cavaliers (III,35,1). Voir aussi les indications plus vagues d'Appien, *Hannibal*, IV,13.

²⁹ Polybe III,87,3.

³⁰ Polybe III,114,1.

³¹ J.F. Lazenby, 1978, p. 14.

infanterie légère que Polybe nomme les λογχοφόροι, qui sont en fait des soldats armés de petits javelots dont l'origine était probablement libyenne³².

Ce changement dans l'équipement libyen eut aussi des répercussions sur la tactique générale³³ : l'armée était désormais divisée en *speirai*, petites unités comparables aux manipules, mais plus élastiques et capables de s'adapter à tous les terrains de combat³⁴. Si au centre de l'attaque l'ensemble perdait de la rigidité inhérente à la phalange hellénistique, comme l'atteste le dispositif d'attaque à Cannes³⁵, il gagnait en efficacité par une mobilité plus grande et une énorme souplesse. On pourrait aussi pousser plus loin ces observations en se demandant si les fantassins libyens n'acquirent pas une plus grande liberté de manœuvre par rapport aux autres contingents. Davantage impliqués dans le déroulement du conflit, ils semblent désormais profiter d'une certaine autonomie, ce qui serait le signe patent du niveau de professionnalisme qu'ils purent obtenir au fil des combats. Cette position supposait évidemment une confiance à toute épreuve entre eux et Hannibal.

Durant le conflit, d'autres contingents libyens furent envoyés sur tous les théâtres d'opérations, notamment en Sicile. Ce fut le cas d'un certain Muttinès, un Hippacritain de race libyphénicienne (*Libyphoenicum generis*) selon Tite-Live³⁶. Le parcours de Muttinès est à notre avis tout à fait caractéristique des difficultés de carrière rencontrées par des officiers d'origine non carthaginoise dans l'armée punique. Tite-Live présente ce personnage comme « un homme actif et connaissant parfaitement, grâce aux leçons reçues d'Hannibal, tous les principes de l'art de la guerre »³⁷. Formé dans les rangs du chef carthaginois, ce soldat devait déjà posséder quelques années de service, peut-être une dizaine d'années avant son départ pour la Sicile. Il fut désigné par

³² Polybe III,72,7 ;73,7 ;83,3 ;84,14 ;86,4 ;101,5 ;113,6 ; Tite-Live XXII,4,3. Voir M. Samuels, 1990, p. 18.

³³ Selon Y. Le Bohec (1996, p. 186) ce changement aurait été envisagé dès le lendemain de la bataille de la Trébie.

³⁴ Polybe III,115,8-10. Sur ce point, nous suivons l'analyse de G. Brizzi, 1991, p. 62-63 ; 1995b, p. 313-314.

³⁵ Voir **carte 18**.

³⁶ Tite-Live XXV,40,5. Polybe (IX,22,4) le nomme Myttonos l'Africain et ne donne donc aucune indication sur sa cité d'origine. Voir V. Ehrenberg, « Myttonos », *R.E.*, n° 16-2, 1935, col. 1428-1430.

³⁷ « *Vir impiger et sub Hannibale magistro omnes belli artes edoctus* ».

Hannibal pour remplacer Hippocratès qui était mort durant l'épidémie de 212³⁸. A son arrivée sur l'île l'année suivante, Epicydès et Hannon lui confièrent le commandement des auxiliaires numides, tâche dont il s'acquitta avec force bravoure aux yeux des partisans siciliens de Carthage³⁹. Sous son impulsion, l'armée punique infligea quelques revers aux détachements de Marcellus près de l'Himère. Mais Muttinès dut ajourner la bataille, car une mutinerie avait éclaté dans le camp des Numides⁴⁰. Profitant de son absence, les deux généraux décidèrent d'engager le combat mais subirent une grave défaite⁴¹. Avant cette ultime bataille, dix cavaliers numides étaient venus trouver Marcellus pour lui annoncer qu'ils resteraient passifs durant le combat. Selon Tite-Live, ils étaient d'une part influencés par la sédition de leurs compagnons partis pour Héraclée Minoa, d'autre part mécontents de voir leur chef Muttinès écarté de la bataille⁴². Il n'est pas sûr que le chef libyphénicien ait eu une quelconque responsabilité dans cette affaire, car celui-ci continua par la suite, dans un premier temps, à faire campagne contre Rome⁴³. On peut plutôt supposer que l'objectif des Numides séditieux était de rejoindre l'Afrique et de profiter de l'absence de leur chef pour quitter plus facilement les rangs puniques. Cette défection annonce du reste la trahison de Muttinès à l'automne 210.

D'après Tite-Live, le chef libyphénicien excédé par l'attitude hostile d'Hannon à son égard prit contact avec Marcus Laevinus pour lui livrer Agrigente⁴⁴. Cet acte est interprété par St. Lengrand⁴⁵ comme une défection politique : le chef libyphénicien qui était proche d'Hannibal serait entré en conflit avec Hannon, lui-même ennemi du chef carthaginois. Si l'hypothèse ne manque pas d'intérêt, elle ne doit pas pour autant gommer la réalité d'un contexte difficile pour Carthage qui, en dépit de nouveaux renforts, ne parvenait pas à maintenir des positions suffisamment solides dans l'île. La

³⁸ Tite-Live XXV,26,14.

³⁹ Tite-Live XXV,40,6-7. Plus tard, Tite-Live précise qu'il exerçait une « *praefectura* » (XXVI,40,6).

⁴⁰ Tite-Live XXV,40,11 : « rappelé par une révolte qui avait éclaté dans le camp des Numides – trois cents d'entre eux environ s'étaient retirés à Héraclée Minoa – il partit pour les apaiser et les faire revenir, en recommandant instamment aux généraux, dit-on, de ne pas livrer bataille à l'ennemi en son absence ».

⁴¹ Tite-Live XXV,40,12-41,7.

⁴² Tite-Live XXV,41,2-3.

⁴³ Tite-Live XXVI,21

⁴⁴ Tite-Live XXVI,40,6 : « il finit par donner à son propre fils le commandement qu'exerçait Muttinès, pensant qu'avec le pouvoir, il lui enlèverait aussi son prestige auprès des Numides ».

⁴⁵ St. Lengrand, 1993, p. 29-45.

partie étant perdue d'avance, les Numides et à leur suite Muttinès avaient sans doute compris que la meilleure issue était soit de repartir pour l'Afrique, soit de passer à l'ennemi. Du côté des Numides, il faut aussi noter des accès répétés de rébellion comme l'indique Tite-Live⁴⁶. Dans tous les cas, cet acte valut à Muttinès de recevoir la citoyenneté romaine⁴⁷. M. Laevinus put en outre profiter de son aide pour parcourir la province, mais aussi incorporer des « déserteurs » numides dans chacune de ses légions⁴⁸. Muttinès continua sa carrière dans l'armée romaine : en 190, il fit partie de l'expédition menée contre Antiochos III⁴⁹.

Si la trajectoire de Muttinès ne s'apparente pas à celle d'un mercenaire, on peut néanmoins noter que sa défection et sa carrière sous les enseignes romaines relèvent d'une attitude commune aux mercenaires. En outre, si la fidélité à Hannibal fut la principale raison de sa trahison, elle est aussi emblématique du lien fondamental qui existait entre le chef suprême et ses officiers indigènes dans le fonctionnement hiérarchique de l'armée punique.

Sous le commandement de leurs princes⁵⁰, les Numides participèrent comme troupes alliées aux opérations en Italie et en Espagne. Ils furent souvent utilisés dans des missions délicates : actions d'avant-garde, attaque de détachements ennemis, escarmouches... Leur technique de combat tout à fait spécifique a été analysée par G. Brizzi à partir des informations littéraires⁵¹. Ils se servaient de couteaux et de javelots⁵² dans leurs poursuites, infligeant des mutilations et de nombreuses blessures à l'ennemi. Leur vitesse et leur souplesse les rendaient en outre insaisissables. Une fonction leur fut particulièrement assignée durant la guerre : le pillage à proximité des campements ou

⁴⁶ Tite-Live XXVI,40,9.

⁴⁷ Tite-Live XXVII,5,7.

⁴⁸ Tite-Live XXVII,8,15 (*transfugarum Numidarum equitum peditumque*) ; 16 (*externa auxilia*) ; 18. Cet épisode révèle encore que Rome sut utiliser des forces étrangères dans ses propres rangs pour défendre des territoires extérieurs : voir également partie II, chapitre VII, section III.

⁴⁹ Tite-Live XXXVIII,41,12-14.

⁵⁰ Ce sont surtout les rois des Massyles et des Masaesytes, respectivement Massinissa et Syphax, qui apportèrent leur soutien à Carthage : voir St. Gsell, II, p. 362. Massinissa passa dans le camp des Romains et fut le grand bénéficiaire de la défaite carthaginoise.

⁵¹ Sur tous ces points voir G. Brizzi, 1997, p. 53-58.

⁵² Polybe III,71,10 ; XV,12,1 ; Tite-Live XXV,11,7 ; XXVII,50,11 ; XXVIII,11,13 ; XXX, 18,7 ; Strabon XVII,3,7.

même dans des régions plus éloignées⁵³. Nous retrouvons là une image fidèle aux agissements des Numides lors de l'expédition d'Agathocle, mais, contrairement à cette époque, leur pratique du brigandage semble être désormais encadrée et organisée sous le commandement punique.

Les Maures apparaissent assez peu au cours du conflit : certains participèrent comme fantassins légers aux opérations en Espagne⁵⁴ ; d'autres étaient présents comme cavaliers aux côtés d'Hannibal⁵⁵. Ils sont clairement désignés comme mercenaires au moment de la bataille de Zama⁵⁶. On peut donc supposer que, sous couvert d'alliances avec certains peuples maures, Carthage avait réussi à engager quelques unités de mercenaires maures.

L'autre pilier de l'armée d'Hannibal était composé par les contingents ibères. Dans l'inscription du cap Lacinion, Polybe dénombre 8 000 soldats ibères qui avaient échappé à la terrible traversée des Alpes⁵⁷. Leur présence dans l'armée punique soulève plusieurs interrogations, notamment sur leur statut au sein des troupes d'Hannibal. Pour tenter de répondre à cette question, il est d'abord nécessaire de revenir sur les campagnes d'Hannibal en Espagne entre 221 et 220. Le chef carthaginois essaya de repousser les limites du domaine punique vers le nord-ouest de la péninsule. Hannibal pillait d'abord la capitale des Olcades – Althaia chez Polybe, Cartala chez Tite-Live – et finit par soumettre la population⁵⁸. Après avoir hiverné à Carthagène, il lança une nouvelle expédition contre les Vaccéens qui habitaient aux confins du León et de la vieille Castille, mais, durant le trajet de retour, il dut faire face à une coalition entre Olcades et Carpétans⁵⁹. Grâce à sa victoire près du Tage, il put obtenir la soumission de

⁵³ Polybe III,69,6-7 ; VIII,26,4-5 ; 27,1 ; Tite-Live, XXII,13,9-10 ; 15,5 ; XXIV,20,16 ; XXIX,6,2.

⁵⁴ Tite-Live XXIII,26,11 ; 29,14.

⁵⁵ Polybe III,33,15 ; Tite-Live XXII,37,8 ; XXIV,15,2 ; 20,16.

⁵⁶ Polybe XV,11,1.

⁵⁷ Polybe III,56,4.

⁵⁸ Polybe III,13,5-6 ; Tite-Live XXI,5,4.

⁵⁹ Polybe III,14,1-8 ; Tite-Live XXI,5,5-16. Sur la campagne d'Hannibal contre les Vaccéens, A.J. Dominguez Monedero, 1986, p. 241-258. Voir **carte 15**.

tout le pays au sud de l'Ebre aux dires de Polybe et Tite-Live⁶⁰. Le butin semble avoir été le principal ressort de ces campagnes et on peut supposer qu'il était en partie destiné à former des réserves financières importantes pour la trésorerie militaire. Mais ces campagnes eurent un impact politique majeur à l'image du commentaire émis par Polybe à la suite des campagnes contre les Olcades : « Sa grandeur d'âme vis-à-vis des peuples soumis, ses largesses à l'égard de ses compagnons d'armes aussi bien que ses promesses lui valurent une grande popularité de la part de ses troupes et suscitèrent en elles de grandes espérances »⁶¹. On peut déjà percevoir toute l'habileté diplomatique dont le chef carthaginois va faire preuve au cours de la guerre.

Au moment des préparatifs de l'hiver 219/218, il renvoya les Ibères dans leurs *poleis* respectives, « voulant par là s'assurer de leur zèle et de leur dévouement pour l'avenir »⁶². Certains historiens modernes admettent que les peuples ibères qui composèrent les troupes de l'armée au départ d'Espagne étaient soit sous la dépendance de Carthage, soit des troupes alliées, et qu'elles n'appartenaient donc pas à la catégorie des mercenaires⁶³. Or, les relations entre Hannibal et les peuples ibériques livrent une réalité beaucoup plus complexe.

Après avoir traversé l'Ebre, il soumit d'autres peuples : les Ilergètes, les *Bargusii*⁶⁴, les *Ausetani* et les Lacétans⁶⁵. En dépit de ses succès, il dut renoncer à une partie des troupes ibères avant de franchir les Pyrénées. Tite-Live rapporte cet épisode de manière précise : « Quand l'armée entama le franchissement des Pyrénées et que commença à prendre corps le bruit qu'il s'agissait d'une guerre contre Rome, trois mille fantassins des Carpétans firent demi-tour. Ce qui les y avait poussés, de toute évidence, c'était moins la crainte de la guerre que celle de la longueur du trajet et l'idée que les Alpes étaient infranchissables. Parce qu'il aurait été dangereux de les rappeler ou de les retenir par la force, Hannibal, ne voulant pas heurter aussi le caractère farouche de ses

⁶⁰ Polybe III,14,9 et Tite-Live XXI,5,17. Sur la bataille du Tage, voir H.M. Hine, 1979, p. 891-901.

⁶¹ Polybe III,13,8.

⁶² Polybe III,33,5 ; Tite-Live XXI,21,1-9.

⁶³ F. Quesada Sanz, 1994, p. 207-208.

⁶⁴ Sans doute les *Bergistani* qui vivaient dans la région de Berga et le haut Llobregat : sur ces localisations P. Moret, 1997, p. 148 n. 4.

⁶⁵ P. Moret, 1997, p. 148-149.

autres soldats, renvoya dans leurs foyers plus de sept mille hommes pour lesquels – il s'en était aperçu lui aussi – cette campagne était pénible, feignant d'avoir également de lui-même licencié les Carpétans »⁶⁶. De toute évidence, les Carpétans avaient préféré déserteur l'armée et cela laisse donc supposer qu'ils n'étaient ni sujets, ni ralliés de force à Carthage, mais probablement des recrues qui furent appâtées par les campagnes d'Hannibal au-delà de l'Ebre. En outre, l'argument avancé par Tite-Live sur l'incapacité de certaines troupes à réaliser un tel périple paraît peu probant. Il vaut mieux penser qu'Hannibal a procédé à une réorganisation de ses effectifs, ce qui était nécessaire après ses campagnes entre l'Ebre et les Pyrénées. Il laissa aussi à Hannon 10 000 fantassins et 1 000 cavaliers afin de protéger probablement les voies d'accès aux Pyrénées et de surveiller les *Bargusii* qui étaient favorables aux Romains. Des soucis plus matériels devaient sans doute préoccuper le général carthaginois : il faudrait après les Pyrénées nourrir les troupes sur le pays et verser régulièrement les soldes sous peine d'assister à d'autres désertions avant Rome.

A l'arrière-plan de ces événements, se met en place tout un réseau d'alliances complexes entre les peuples ibères et Hannibal. Il n'est pas sûr que, dans les régions nouvellement pacifiées, il ait eu les moyens d'instaurer un système de surveillance et de coercition nécessaire à des levées forcées. Il faut plutôt penser qu'une partie des peuples ibères furent engagés selon un statut assez proche de celui des mercenaires : comment expliquer autrement l'attitude d'Hannibal face à la désertion des Carpétans ? Mais cela ne signifie pas que tous les Ibères furent des mercenaires dans la mesure où les peuples de la zone littorale, soumis à Carthage, durent être enrôlés au même titre que les Libyens. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le fait que beaucoup de peuples ibères fournirent des troupes alliées. Comme le montre l'analyse de P. Moret⁶⁷ à partir de l'exemple des Ilergètes, le problème est d'autant plus complexe que les relations entre

⁶⁶ Tite-Live XXI,23,4-5. Polybe (III,35,6) donne une version différente puisque la défection des Carpétans n'apparaît pas dans son récit. Tite-Live a donc puisé à une source différente.

⁶⁷ P. Moret, 1997, p. 147-165.

peuples ibères et chef étranger se fondaient sur des rapports personnels de fidélité qu'on associe volontiers à la *fides* ibérique⁶⁸.

Les troupes ibères composaient une partie de l'infanterie mais aussi de la cavalerie. D'après les récits anciens, ils formaient probablement une infanterie de ligne capable de fixer puis de résister à la poussée des troupes romaines⁶⁹. Mais, contrairement aux adaptations que connut l'infanterie libyenne, Hannibal n'eut pas à entraîner les Ibères à cette forme de combat. En effet, F. Quesada Sanz⁷⁰ démontre que cette formation était déjà utilisée par les soldats ibères et qu'elle répondait à des critères sociaux, géographiques et militaires propres au monde ibérique⁷¹. Ce constat est aussi valable pour les soldats gaulois dans la mesure où ils sont souvent associés aux rangs ibères dans le dispositif du chef carthaginois.

En dépit de l'imagerie traditionnelle, il faut reconnaître que la fidélité des Ibères à Hannibal ne fut pas à toute épreuve : à la veille de la bataille de Cannes, les soldats s'élevèrent contre le général carthaginois à cause du non versement de la solde et des restrictions trop dures qu'ils subissaient⁷². Les mercenaires, notamment les Ibères (*maxime Hispani generis*), menacèrent de passer dans le camp romain. En 213, lors de la prise d'Arpi par les Romains, mille Ibères (*Hispani paulo minus mille homines*) passèrent avec la population à l'ennemi⁷³. Tite-Live explique qu'ils agirent « sur la simple promesse que le consul laisserait la garnison carthaginoise partir sans exercer de représailles »⁷⁴. On peut pourtant penser que des contacts avaient été pris auparavant entre ces soldats ibères et Q. Fabius Maximus, fils du Cunctator. Tite-Live précise du reste qu'ils reçurent une double ration de vivres et que Rome fit très souvent appel à leurs bons et loyaux services⁷⁵. Enfin, il faut rappeler la trahison du mercenaire, sans

⁶⁸ P. Moret, 1997, p. 160-161.

⁶⁹ Polybe III,83, 2 (Trasimène) ; III,94,6 et Tite-Live XXII,18, 2-4 ; à Cannes, Polybe parle des τάγματα ibères et celtes, cette formation étant l'équivalent des manipules : III,113,8. Quant à Tite-Live, il fait référence à la *robur exercitus* : XXII,2,3 et XXVII,14,5.

⁷⁰ F. Quesada Sanz, 1997, p. 658-659 et 663.

⁷¹ F. Quesada Sanz, 1997, p. 663.

⁷² Tite-Live XXII,43,3-4.

⁷³ Tite-Live XXIV,47,8.

⁷⁴ Tite-Live XXIV,47,8-11.

⁷⁵ « *Operaque eorum forti ac fideli persaepe res publica usa est* ».

doute celtibère, Moericus qui permit à Marcellus de se rendre maître de Syracuse⁷⁶. Il fut récompensé par le droit de cité⁷⁷ comme Muttinès et reçut pour lui et ses hommes la cité de Morgantina⁷⁸.

La péninsule ibérique fournit aussi d'autres valeureux combattants, les Celtibères. Ceux-ci furent probablement présents dans les troupes d'Hannibal dès le passage des Pyrénées⁷⁹. En effet, après la bataille de la Trébie, Tite-Live raconte que les quartiers d'hiver romains stationnés à Crémone étaient sous la menace des cavaliers numides, et que, dans les endroits trop difficiles d'accès, se trouvaient des Celtibères et des Lusitaniens⁸⁰. Mais l'essentiel de leur participation au conflit s'exerça en Espagne, où, à l'exemple des autres peuples ibériques, ils furent pris dans les retournements d'alliances qui suivirent l'arrivée des Romains. Dès 218/7, ils semblent avoir cherché à se rapprocher des Romains : « ils avaient envoyé aux Romains une délégation formée de notables et leur avaient livré des otages ; une dépêche que leur adressa Scipion les poussa à se mobiliser et à envahir la province sous contrôle carthaginois avec une solide armée »⁸¹. Ils vainquirent par deux fois Hasdrubal et prirent trois villes. Leur alliance avec les Romains visait probablement à profiter de l'occasion d'envahir ou du moins de piller le domaine punique⁸². Cette politique d'ouverture à l'égard des Romains devait aboutir vers 214 à l'enrôlement par Rome de mercenaires celtibères : Tite-Live précise que « les généraux romains recrutèrent de jeunes Celtibères en leur offrant la même solde que les Carthaginois (*Celtiberum iuventutem eadem mercede qua pacta cum Carthaginiensibus erat*) »⁸³. L'historien romain ajoute que c'était la première fois que

⁷⁶ Partie II, chapitre VII, section III.

⁷⁷ A.N. Sherwin White, 1973², p. 291 n. 2 : ils auraient reçu le statut de *municipes* et non la citoyenneté pleine et entière comme Muttinès.

⁷⁸ Tite-Live XXVI,21,11 et 17.

⁷⁹ N. Santos Yanguas, 1981, p. 51-72 : l'auteur a une fâcheuse tendance à confondre Celtibères et Celtes dans ses recensements.

⁸⁰ Tite-Live XXI,57,5 ; voir aussi Plutarque, *Fabius*, 7,2 et Frontin, 2,5,31. Auparavant, Hannibal avait évoqué la Celtibérie et la Lusitanie devant ses troupes qui y avaient peiné (Tite-Live XXI,43,8).

⁸¹ Tite Live XXII,21,7-8.

⁸² Sur les relations entre les Celtibères et Rome entre 218 et 217, L. Perez Vilatela, 1991, p. 205-227 : l'auteur insiste sur l'aspect égalitaire dans le rapprochement des deux parties en 218/217 selon le principe de la *sponsio*. Sur ce concept de *sponsio* qui est une alliance d'égal à égal, voir également M. H. Crawford, 1973, p. 1-7 et G. Freyburger, 1982, p. 177-185.

⁸³ Tite-Live XXIV,49,7-8.

Rome engageait des soldats mercenaires dans son armée (*id modo eius anni in Hispania ad memoriam insigne est, quod mercennarium militem in castris neminem ante quam tum Celtiberos Romani habuerunt*). Au même moment, ils firent partir en Italie trois cents Ibères d'un rang noble pour pousser à la défection ceux qui avaient été recrutés par Hannibal. Ces hommes étaient probablement d'origine celtibérique, comme le laisserait supposer le cas de Belligénès qui poussa son compatriote Moericus à livrer Syracuse⁸⁴.

En 211, un revirement se produisit : les mercenaires celtibères (*auxilia*) désertèrent l'armée de Cneus Scipion. En effet, Hasdrubal obtint par des tractations secrètes et une forte somme leur départ du camp romain⁸⁵. Selon Tite-Live, le général punique ne leur demanda pas de passer dans son camp, mais, au contraire, de rentrer dans leurs foyers. Cet épisode n'est pas étonnant pour des mercenaires dans la mesure où ils ne défendaient aucune cause politique précise. De fait, l'historien padouan émet un commentaire sévère à l'égard des Romains en soulignant le fait qu'ils ne devaient pas « se fier à des auxiliaires étrangers (*externis auxiliis*) »⁸⁶. Ce retournement d'alliances est surtout symptomatique de la position intenable des Celtibères à la fois partie prenante du combat contre les Carthaginois, mais aussi pourvoyeurs de contingents mercenaires pour ces mêmes Carthaginois⁸⁷. En effet, des mercenaires celtibères participaient aux dernières opérations en Espagne à la solde des Carthaginois⁸⁸. D'autres s'engageaient dans les contingents qui arrivèrent en Afrique à la veille de la bataille des Grandes Plaines où ils furent décimés jusqu'au dernier⁸⁹. Au vu de leur attitude durant le conflit, il faut bien constater que, comme les peuples ibères, les Celtibères essayèrent de jouer sur les deux tableaux pensant ainsi en retirer des bénéfices immédiats. Or une telle politique qui pouvait répondre au contexte géopolitique de la péninsule jusqu'à l'arrivée des Romains n'était plus possible compte

⁸⁴ A. Pelletier, 1986, p. 7 : l'auteur remarque justement qu'en « sortant du territoire péninsulaire, ils ne sont plus Celtibères, mais *nobilissimos Hispanos supra trecentos* ».

⁸⁵ Tite-Live XXV,33,2-3.

⁸⁶ Tite-Live XXV,33,6.

⁸⁷ L. Perez Vilatela, 1991, p. 226-227.

⁸⁸ Tite-Live XXVIII,1,4 ;2,4.

⁸⁹ Tite-Live XXX,7,10 ;86-9 ; Polybe XIV,7-8.

tenu de « l'internationalisation » du conflit. Cette situation n'est du reste pas propre à l'Espagne, car nous la retrouverons en Gaule Cisalpine.

Enfin, il faut évoquer les mercenaires baléares qui furent largement sollicités durant le conflit. Ils firent partie des contingents envoyés en Afrique et de ceux laissés à Hasdrubal en Espagne⁹⁰. Ils figurent dans les rangs de l'armée d'Hannibal en Italie⁹¹, mais aussi dans les batailles livrées en Espagne⁹². Deux mille furent recrutés sur l'île de Minorque puis expédiés à Carthage⁹³ ; ils participèrent à la bataille de Zama⁹⁴.

§ 2 - Les mercenaires gaulois

Avant son départ pour l'Italie, Hannibal entreprit une remarquable enquête sur les contrées qu'il allait traverser, notamment la Cisalpine : selon Polybe, « il s'était renseigné avec exactitude sur la fertilité de la région située au pied des Alpes et autour du Pô, sur le nombre de ses habitants, et aussi sur l'ardeur guerrière des hommes, mais surtout sur l'hostilité qu'ils pouvaient avoir conservée vis-à-vis des Romains »⁹⁵. Pour parvenir à instaurer des contacts diplomatiques, il envoya régulièrement auprès des chefs gaulois des ambassades. Avant de se mettre en route, ces mêmes ambassadeurs lui « firent part du bon vouloir et de l'impatience des Gaulois », mais aussi de la difficulté que représentait la traversée des Alpes⁹⁶. Ces nouvelles eurent toutefois pour effet de galvaniser l'ardeur des troupes lors de l'assemblée qu'Hannibal tint avant le départ⁹⁷.

Cette prise de contact était fondamentale dans la stratégie d'Hannibal car les Gaulois de Cisalpine pouvaient verrouiller tous les passages pour l'Italie. En outre, elle avait pour vocation d'annoncer son arrivée prochaine et de laisser le temps aux Gaulois de se préparer à la guerre. On peut supposer que cette activité diplomatique nécessita plusieurs mois comme en témoigne indirectement un extrait de Tite-Live : une enquête

⁹⁰ Polybe III,33,16.

⁹¹ Polybe III,72,7 ; 83,3 ; 113,6 ; Tite-Live XXII,37,8 ; XXVII,2,6.

⁹² Tite-Live XXVII,18,7 (Baecula) ; XXVII,20,7 ; XXVIII,15,1 (Ilipa).

⁹³ Tite-Live XXVIII,37,9.

⁹⁴ Polybe XV,11,1 ; Tite-Live XXX,33,5 ; Appien *Lib.*, 40.

⁹⁵ Polybe III,34,2-3 ; Tite-Live XXI,23,1 ; Appien, *Iber.*, 13,52.

⁹⁶ Polybe III,34,6.

⁹⁷ Polybe III,34,7-9.

fut entreprise par des agents marseillais pour le compte de Rome ; elle mettait en lumière l'adhésion des Gaulois à la cause punique, adhésion rendue possible par l'or qu'Hannibal put leur envoyer⁹⁸. Mais ces contacts diplomatiques concernaient principalement la Gaule Cisalpine. En effet, après le franchissement du Rhône où Hannibal eut maille à partir avec des peuples locaux, il reçut une délégation boïenne conduite par le roi Magilos (Magalus) qui venait sans doute l'informer de leur soulèvement contre les Romains⁹⁹. Selon Polybe, les Gaulois firent un discours aux soldats d'Hannibal pour les assurer de leur soutien et garantir leur sécurité durant la traversée des Alpes. D'après Tite-Live, ils lui proposèrent leur aide pour l'inciter à passer au plus vite les Alpes¹⁰⁰. Ces échanges témoignent donc des relations établies entre Hannibal et les Boïens qui semblent être les interlocuteurs privilégiés en Cisalpine.

Durant la traversée du sud de la Gaule, Hannibal put compter sur des guides et des conducteurs indigènes (ὁδηγοῖς καὶ καθηγεμόσιν ἐγχωρίοις) qui, d'après Polybe, « devaient partager les mêmes espoirs que lui »¹⁰¹. D'étape en étape, il employa donc des guides rompus aux difficultés du terrain et parfois fournis par les autorités locales¹⁰². Il profita aussi des largesses des notables locaux : ainsi un roitelet gaulois, Branéus, l'escorta à travers le pays des Allobroges jusqu'au pied des Alpes¹⁰³. A cette occasion, il n'est pas impossible qu'Hannibal ait pris à son service quelques soldats gaulois, même si nous n'en avons aucune mention littéraire. En revanche, il est à noter que ce roitelet fournit des vivres, des vêtements et même des armes neuves probablement en échange des armes usagées¹⁰⁴.

Pour traverser les Alpes, il envoya en avant plusieurs guides gaulois qui purent s'informer de la surveillance des divers passages¹⁰⁵. Durant la traversée du massif,

⁹⁸ Tite-Live XXI,20,8.

⁹⁹ Polybe III,44,6-14 ; Tite-Live XXI,29,6.

¹⁰⁰ Polybe III,44,5 ; Tite-Live XXI,29,6.

¹⁰¹ Polybe III,48,11. Sur la valeur du récit de Polybe concernant les Gaules, voir E. Foulon, 1997, p. 103-129.

¹⁰² Tite-Live XXI,27,4.

¹⁰³ Polybe III,49,8-13 ; Tite-Live XXI,31,6-8. Voir G. Barrool, 1969, p. 296-297.

¹⁰⁴ Polybe III,49,11.

¹⁰⁵ Polybe III,50,6-7 ; Tite-Live XXI,32,9.

Hannibal fut pourtant mis à rude épreuve par les attaques des peuples montagnards. Ces actes de brigandage qui sont dénoncés par Polybe¹⁰⁶ se fondent sur une raison objective : Hannibal ne voulait sans doute pas s'acquitter des droits de passage qu'exigeaient ces populations¹⁰⁷. Cet épisode laisse encore supposer que le chef carthaginois n'avait pas suffisamment assuré la sécurité de sa traversée du sud de la Gaule et des Alpes.

Il existe finalement peu d'informations sur un éventuel recrutement de mercenaires au cours du voyage d'Hannibal en Gaule transalpine. Néanmoins, leur engagement était possible comme l'indique le fait que Marseille avait à sa solde des mercenaires gaulois qu'elle mit à la disposition de Scipion¹⁰⁸. Certains ont pensé que des garnisons et des points de ravitaillement avaient été établis sur le parcours afin de constituer des bases intermédiaires entre l'Espagne et l'Italie¹⁰⁹. Cette hypothèse a certes l'avantage d'expliquer pourquoi Hannibal perdit près de treize mille hommes durant la traversée, mais elle n'est étayée par aucune autre donnée. Quant aux découvertes monétaires faites dans le sud de la Gaule, elles ne sauraient être mises en relation avec l'expédition d'Hannibal selon B. Fischer¹¹⁰, les monnaies étant en bronze.

Les espoirs de recrutement se concentraient surtout en Cisalpine, où, fort du soutien des Boïens, Hannibal pouvait gonfler ses effectifs. Sur ce point, Ch. Peyre¹¹¹ parle des « déceptions » du chef carthaginois dans la mesure où son arrivée fut loin de provoquer un soulèvement général des peuples celtiques. Plusieurs remarques sont ici

¹⁰⁶ Polybe III,52-53. ; Tite-Live XXI,32-35.

¹⁰⁷ G. Barrauol, 1969, p. 104.

¹⁰⁸ Polybe III,41,9 (μισθοφοροῦντες) ; Tite-Live XXI,26,5 parle seulement des « *ducibus Massiliensibus et auxiliaribus Gallis* ». Signalons aussi ce commentaire de l'historien padouan au moment où Hasdrubal envisageait de passer en Gaule : « Avant de quitter l'Espagne, Hasdrubal exigea une contribution de tous les peuples qu'il avait soumis, sachant bien qu'Hannibal avait dû parfois acquitter un droit de passage et qu'il n'avait eu d'auxiliaires gaulois qu'à condition de les payer (*nec auxilia Gallica aliter quam conducta habuisse*) ; s'il était parti sans argent pour un si long trajet, il se serait arrêté au mieux au pied des Alpes » (XXIII,28,5-6).

¹⁰⁹ J. Seibert, 1989, p. 213-222 ; voir la mise au point de S. Lancel, 1995, p. 114-115.

¹¹⁰ B. Fischer, 1978, p. 138-139 et 156 : l'auteur rejette l'hypothèse selon laquelle ces monnaies de bronze auraient servi à rémunérer les services des Gaulois ; tout au plus s'agit-il de pièces « perdues » lors du périple gaulois. En dépit de leur caractère isolé qui induit B. Fischer à suivre cette idée, ces monnaies appartiennent en partie aux frappes émises à Carthage et destinées à l'entretien des troupes : le dossier mériterait sans doute d'être reconsidéré à la lumière de leur diffusion en Espagne et en Italie.

¹¹¹ Ch. Peyre, 1979, p. 48-49. Voir **carte 16**.

nécessaires pour comprendre quels furent les rapports entre les deux parties. D'un point de vue méthodologique, une extrême prudence est requise dans le traitement des récits de Polybe et Tite-Live, car les deux auteurs ont considérablement noirci l'image des Gaulois dans le conflit. Deux griefs leur sont imputés : leur double jeu à l'égard d'Hannibal et leur rôle de second plan dans les batailles. Si les faits accèdent parfois cette attitude, on peut toutefois retenir que les deux historiens sont loin d'être objectifs dans leurs récits.

Il faut d'abord insister sur le fait que les peuples de Cisalpine ne se rallièrent pas unanimement à la cause carthaginoise. Si les Boïens peuvent être considérés comme les chefs de file du soutien au chef carthaginois, les Cénomans et les Vénètes renouvelèrent leur alliance traditionnelle avec les Romains en leur dépêchant des troupes auxiliaires¹¹². Quant aux Insubres, ils firent preuve selon Polybe d'un certain attentisme : « comme les légions romaines les débordaient et coupaient les communications, ils restèrent tranquilles. Certains étaient même obligés de combattre aux côtés des Romains. Ce que voyant, Hannibal décida de ne plus attendre, mais de pousser en avant et de frapper un grand coup pour rassurer ceux qui voulaient partager ses espoirs »¹¹³. Telle était donc la situation en Cisalpine à l'arrivée de l'armée carthaginoise. Cependant, il faut se rappeler que l'essentiel des contacts pris par le chef carthaginois concernait les Boïens¹¹⁴. On peut donc supposer que les Insubres attendaient justement de rencontrer Hannibal pour décider de leur adhésion.

Au lendemain de la victoire du Tessin, la situation se précisa : Boïens et Insubres se montrèrent alors d'actifs soutiens du chef carthaginois. D'après Polybe, les Insubres cherchèrent « selon leur dessein initial à lier amitié avec les Carthaginois (φίλοι γίνεσθαι), à leur fournir du ravitaillement et à combattre avec eux »¹¹⁵. En outre, ceux qui étaient sous les ordres de Scipion¹¹⁶ décidèrent de se mutiner : ils tuèrent

¹¹² Tite-Live XXI,55,4.

¹¹³ Polybe III,60,12-13. Nous écartons délibérément le problème des *Taurini* car à l'origine ils semblent avoir été en guerre avec les Insubres (III,60,8-10).

¹¹⁴ P. Bender, 1997, p. 87-106 : il émet l'idée d'une « improvisation audacieuse » d'Hannibal en Cisalpine, mais cela paraît peu plausible.

¹¹⁵ Polybe III,66,7.

¹¹⁶ Polybe III,67,1-4 : ils étaient deux mille fantassins et deux cents cavaliers.

un grand nombre de soldats romains et gagnèrent le camp d'Hannibal. Celui-ci les reçut avec bienveillance et après des promesses de récompenses, les envoya dans leur cité pour encourager leurs concitoyens à l'alliance¹¹⁷. A ce stade, il serait difficile de parler d'un réel recrutement de mercenaires dans la mesure où ces ralliements semblent s'opérer par des alliances. Néanmoins, Hannibal fit des promesses aux soldats gaulois qui furent renvoyés dans leurs cités, promesses qui pouvaient concerner les rétributions des éventuels volontaires qui s'engageraient à ses côtés. Sans jouer sur les mots, il est fort probable que ces « alliances » devaient en fait servir de garantie à l'approvisionnement des troupes puniques mais aussi à l'enrôlement de mercenaires¹¹⁸. Mais il fallut encore quelque temps à Hannibal pour vaincre les derniers noyaux de résistance gaulois qui se trouvaient « entre le Pô et la Trébie », à savoir les Cénomans et les Anares¹¹⁹.

Néanmoins, pour la bataille de la Trébie, il put aligner dans les rangs de fantassins et de cavaliers des Gaulois¹²⁰. Ces derniers payèrent un lourd tribut par rapport aux contingents ibères et africains¹²¹. Il serait faux de supposer que ces lourdes pertes furent le résultat d'un calcul peu honorable de la part d'Hannibal. Dans le dispositif de bataille, ces fantassins occupaient le point le plus exposé et le plus fragile de l'armée punique. De fait, le chef carthaginois en tira une leçon pour les batailles suivantes.

Durant l'hiver 218/217, les relations entre Hannibal et ses alliés gaulois s'envenimèrent. D'après la tradition, le chef carthaginois recourut à plusieurs stratagèmes pour éviter tout attentat contre sa personne, se déguisant de vêtements différents ou arborant des perruques¹²². En fait, il redoutait le mécontentement des troupes gauloises, mécontentement qui pouvait à tout moment dégénérer en mutinerie

¹¹⁷ Polybe III,67,1-5 : ce sont à notre avis les Insubres qui se sont alors mutinés : *contra* F.W. Walbank, 1970², I, p. 402. Des Boïens arrivèrent dans le même temps : Polybe III,67,6-7.

¹¹⁸ Polybe III,68,8.

¹¹⁹ Polybe III,69,5-7 ; Tite-Live XXI,52,3-6.

¹²⁰ Polybe III,72,8 ; Tite-Live XXI,56,1.

¹²¹ Polybe III,74,10.

¹²² Polybe III,78,1-4 ; Tite-Live XXII,1,2-4 ; Zonaras VIII,24.

générale. D'après Polybe¹²³, les Gaulois s'impatientaient devant la prolongation des combats sur leur territoire : ils voulaient porter la guerre en pays ennemi et surtout faire du butin. Compte tenu des promesses qu'Hannibal avait auparavant faites, on peut supposer que les Gaulois attendaient d'être enrôlés comme de véritables mercenaires et non comme des alliés, statut qui ne leur était pas avantageux en la circonstance. Cette hypothèse permet aussi de comprendre l'image presque caricaturale de leur comportement lors de la traversée des marais étrusques. Les Gaulois furent relégués en queue du cortège et poussés par Magon ; beaucoup périrent dans cette traversée épuisés par la fatigue¹²⁴. Cet épisode assez incohérent dans le détail révèle en fait la méfiance du commandement carthaginois à l'égard des troupes gauloises qui menaçaient probablement de faire défection. Cependant, à la veille de la bataille de Trasimène, Hannibal avait vraisemblablement réglé la situation si l'on en juge par la combativité exceptionnelle qu'ils déployèrent¹²⁵. Dans la galerie de portraits qu'a laissée Tite-Live, figure un cavalier insubre, Ducarius, qui, ayant reconnu Flaminius, se lança dans la mêlée pour le transpercer de sa lance¹²⁶. Il aurait agi ainsi pour venger la mémoire de ses compagnons tombés sous les coups du consul probablement en 223¹²⁷.

La bataille de Trasimène fut une nouvelle fois très meurtrière pour les rangs gaulois comme l'indique Polybe¹²⁸. Il n'est pas sûr que ces pertes aient été le résultat de leur indiscipline ou de leur mauvais armement, car Hannibal ne se serait pas encombré de telles troupes¹²⁹. En fait, leurs combats individuels avaient l'avantage de retenir l'avancée des troupes ennemies, mais ils devaient s'avérer considérablement meurtriers au bout de plusieurs heures de lutte. De même, à Cannes, leurs effectifs furent encore largement atteints puisqu'ils perdirent quatre mille hommes¹³⁰.

¹²³ Polybe III,78,5.

¹²⁴ Polybe III,79,3-4 et 6-7 ; Tite-Live XXII,2,1-9.

¹²⁵ Polybe III,83,4 et 85,5 ; Tite-Live XXII,4,2-7,4.

¹²⁶ Tite-Live XXII,6,3-4.

¹²⁷ Polybe II,32-33.

¹²⁸ Polybe III,85,5 : il dénombre 1500 morts « dont la plupart étaient des Gaulois » ; Tite-Live XXII,7,3 (2500 morts).

¹²⁹ *Contra* Y. Le Bohec, 1996, p. 180.

¹³⁰ Polybe III,117,6 : 1500 morts pour les Africains et les Espagnols.

Après la descente d'Hannibal vers le sud de l'Italie, le renouvellement des troupes gauloises fut impossible. Néanmoins, il restait encore un assez grand nombre de Gaulois avec lui puisque deux mille furent choisis pour entreprendre la prise de Tarente¹³¹. Le recrutement de mercenaires gaulois ne fut pas pour autant interrompu en Cisalpine ni même en Gaule transalpine. En effet, à la veille du passage d'Hasdrubal dans les Alpes (hiver 208/207), des ambassadeurs marseillais avaient informé les Romains de l'intérêt qu'il soulevait chez les peuples gaulois car « il apportait, disait-on, une grande quantité d'or pour enrôler des mercenaires »¹³². Ces informations s'avérèrent exactes puisque le frère d'Hannibal obtint la promesse de 8000 Ligures et le ralliement des Arvernes et de tous les autres peuples gaulois et alpins¹³³. A l'inverse des déboires qu'avait essuyés Hannibal, il bénéficiait d'un accueil favorable que Tite-Live explique ainsi : « l'habitude de voir franchir, depuis douze ans, les Alpes, devenues accessibles, avait adouci le naturel des gens parmi lesquels il passait. Auparavant, en effet, hors de la vue des étrangers et inaccoutumés eux-mêmes à en voir sur leur terre, ils n'avaient aucune relation avec le genre humain ; et d'abord, ne sachant où allait le Carthaginois [Hannibal], ils avaient cru qu'il venait prendre leurs rochers, leurs bourgs et un butin de troupeaux et d'esclaves. Puis le bruit de la guerre punique, qui, pour la douzième année, mettait à feu l'Italie, leur avait bien appris que les Alpes n'étaient qu'un passage ; que deux villes très fortes séparées par de grandes étendues de terre et de mer, se disputaient l'empire et ses richesses. Voilà les raisons qui avaient ouvert les Alpes à Hasdrubal. »

134

Il est intéressant de noter que l'historien padouan cherche à inscrire la traversée d'Hannibal dans la geste d'Héraklès, vainqueur de peuples farouches et barbares¹³⁵. Au moment du passage d'Hasdrubal¹³⁶, l'adhésion au camp carthaginois fut beaucoup plus immédiate et massive, même si elle restait le fait des Ligures et des Gaulois comme

¹³¹ Polybe VIII,30,1,9 et 12 ; Tite-Live XXV,9,16-17.

¹³² Tite-Live XXVII,36,2.

¹³³ Tite-Live XXVII,39,2 et 6.

¹³⁴ Tite-Live XXVII,39,7-10.

¹³⁵ Sur cet aspect, D. Briquel, 1997, p. 51-54.

¹³⁶ Appien, *Hann.*, 52,221.

l'indique leur présence à la bataille du Métaure¹³⁷. Deux ans plus tard, Magon put encore recruter des mercenaires ligures et gaulois et obtenir un soutien tout aussi important que son frère¹³⁸.

Les ralliements gaulois et ligures soulèvent plusieurs questions auxquelles il reste difficile de répondre. Pour les Ligures, peu d'éléments permettent d'avoir une idée précise de leur zone de provenance. Certains historiens modernes pensent qu'il s'agissait principalement des tribus qui occupaient le littoral gaulois et italien, c'est-à-dire les tribus les plus perméables aux influences extérieures¹³⁹. Celles qui vivaient dans les montagnes restèrent plus isolées ou du moins peu concernées par les recrutements. Il est à vrai dire délicat de cerner les raisons qui poussèrent ces peuplades vers la pratique du mercenariat. Comme le brigandage ou la piraterie, le mercenariat constituait probablement une forme de survie économique.

Quant aux Gaulois, ce sont surtout les Boïens et les Insubres qui s'engagèrent dans la cause carthaginoise. Au début du conflit, nous avons vu que leur adhésion fut parfois hésitante. Cette attitude peut s'expliquer à la lumière des observations faites pour la péninsule ibérique. Tous ces peuples étaient insérés dans un jeu diplomatique dont l'échelle était avant tout régionale. Or, le déclenchement de la guerre entre Carthage et Rome prit rapidement un caractère « international » qui bouleversa la donne géopolitique de la plupart des régions d'Occident. Dans le cas de la Cisalpine, deux facteurs aggravaient ce contexte difficile : les Romains avaient commencé à soumettre la Cispadane et une partie de la Transpadane durant les campagnes des années 220¹⁴⁰ ; en outre les peuples gaulois étaient incapables de toute unité politique : les fondations de Plaisance et de Crémone avaient été acceptées par les Anares et les Cénomans¹⁴¹. Face à Rome, le monde celtique de Cisalpine était donc profondément divisé. Les

¹³⁷ Polybe XI,2,1 et Tite-Live XXVII,48-49 : les Gaulois y ont fait une bien piètre prestation selon les deux auteurs, puisqu'ils furent surpris dans leur sommeil et leur ivresse par les troupes romaines. Sur la bataille du Métaure, voir N. Alfieri, 1992, p. 47-58.

¹³⁸ Voir section III,1.

¹³⁹ G. Mezzar-Zerbi, 1966, p. 359-368 et G. Cauvin, 1992, p. 55-59.

¹⁴⁰ Notamment par la prise de Milan et d'Acerrae : Polybe II,32-35.

¹⁴¹ Ch. Peyre, 1979, p. 48.

Boïens furent sans doute les seuls à mener leur propre guerre contre les armées romaines à l'époque du conflit punique. Dès 218, ils assiégèrent Modène où s'étaient réfugiés le consul Caius Lutatius, puis infligèrent une sévère défaite à l'armée de Lucius Manlius qui venait porter secours aux Romains¹⁴². Deux ans plus tard, ils massacrèrent tous les soldats romains qui avaient été piégés dans la *Silva Litana*¹⁴³. Cette guerre menée par les Boïens visait surtout à défendre leur territoire et par voie de conséquence à faire reculer l'hégémonie romaine¹⁴⁴.

Néanmoins l'insoumission des Boïens et des autres peuples de Cisalpine se prolongea au-delà du conflit punique. En 200, une coalition qui rassemblait les Insubres, les Cénomans, qui firent défection à Rome, et des peuples ligures attaqua et pilla Plaisance¹⁴⁵. Puis cette armée « nationale » traversa le Pô et fondit sur Crémone où elle subit une lourde défaite face au consul L. Valerius¹⁴⁶. Après plus de vingt ans de luttes acharnées, les Romains parvinrent à soumettre définitivement la région¹⁴⁷.

§ 3 - Les mercenaires d'origine italique

L'arrivée d'Hannibal en Italie entraîna un bouleversement profond dans l'équilibre politique entre Rome et le reste de l'Italie. Mettant à profit la prise de nombreux prisonniers durant les premières batailles, Hannibal se posa comme le « libérateur » des Italiens¹⁴⁸. Mais cette propagande eut apparemment des effets limités, si ce n'est selon Zonaras d'inciter les peuples celtes, ligures et étrusques à la révolte¹⁴⁹. L'objectif d'Hannibal était avant tout de disposer de solides bases d'appui pour son ravitaillement¹⁵⁰. De fait la première défection sérieuse advint en 218 avec la reddition

¹⁴² Polybe III,40,6-14 ; Tite-Live XXI,25,3-14.

¹⁴³ Tite-Live XXIII,24,6-13 ; Frontin, I,6,4.

¹⁴⁴ Ch. Peyre, 1979, p. 50.

¹⁴⁵ Tite-Live XXXI,10. Un officier carthaginois, Hamilcar, s'illustra dans ces campagnes : voir section II,3.

¹⁴⁶ Tite-Live XXXI,21.

¹⁴⁷ Sur ces événements voir Ch. Peyre, 1979, p. 50-52.

¹⁴⁸ Polybe III,77,2 et 85,4. Nous renvoyons à l'article d'A. Erskine (1993, p. 58-62) qui démontre que ce thème de la « liberté » est un concept hellénistique sur lequel se fonde Polybe et non Tite-Live. En outre, il insiste à juste titre sur l'idée que les défections vinrent surtout de l'ébranlement du pouvoir romain. Pour l'histoire des relations entre Rome et l'Italie durant la seconde guerre punique, Cl. Nicolet, 1991⁴, p. 281-284 ; 1991³, p. 615-618.

¹⁴⁹ Zonaras, VIII,24.

¹⁵⁰ J.F. Shean, 1996, p. 159-187 : l'auteur insiste sur l'idée qu'après les trois victoires puniques, Hannibal devait penser obtenir la reddition de Rome. Or tel ne fut pas le cas, ce qui l'obligea à trouver des alliés fidèles et pouvant le ravitailler pour continuer la guerre.

de Clastidium au sud du Pô (actuel Casteggio), place de ravitaillement importante des Romains¹⁵¹. Cette ville fut livrée par un citoyen de Brindes, que Tite-Live nomme Dasius: il se laissa corrompre pour une somme relativement faible, 400 *aurei* d'or. On peut supposer qu'il fut intégré aux rangs de l'armée punique, mais cet épisode préfigure surtout la défection des cités du sud de l'Italie.

C'est après la bataille de Cannes que les ralliements à Hannibal furent les plus nombreux, car si l'on en croit Tite-Live, « la *fides* des *socii*, qui était restée inébranlable jusque-là, commença à chanceler (*fides sociorum, quae ad eam diem firma steterat, tum labare coepit*) »¹⁵². L'historien padouan en dresse la liste : « Passèrent aux Carthaginois : les Campaniens, les *Atellani*, les *Calatini*, les Hirpins, une partie des Apuliens, tous les Samnites sauf les Pentriens, les Bruttiens en totalité, les Lucaniens, en outre les *Uzentuni*, presque tous les Grecs de la côte, les Tarentins, les Métapontins, les Crotoniates, les Locriens, ainsi que tous les Gaulois de Cisalpine »¹⁵³. Ce catalogue anticipe chronologiquement sur toutes les défections auxquelles Rome sera confrontée.

Dès l'Antiquité, un parallèle fut fait entre Hannibal et Pyrrhus¹⁵⁴, l'un et l'autre ayant gagné l'adhésion des peuples du sud de la péninsule. Comme à l'époque de l'expédition du roi épirote, leur ralliement signifiait une sécession politique vis-à-vis de Rome et elle put donner lieu dans la pratique à des formes de mercenariat, des troupes étant appelées à combattre avec les contingents puniques et pour une solde¹⁵⁵. Mais il reste souvent difficile de faire la part entre troupes alliées et troupes mercenaires et il faut donc raisonner au cas par cas. De la même façon qu'à l'époque de Pyrrhus, la collaboration militaire avait souvent des « contours incertains »¹⁵⁶. Au niveau des élites locales, l'adhésion à la cause punique pouvait être une alternative à la politique menée par les dirigeants de la cité ou un refus du joug romain : par voie de conséquence cela pouvait pousser certains groupes à s'enrôler comme mercenaires. Elle pouvait aussi

¹⁵¹ Tite-Live XXI,48,9-10.

¹⁵² XXII,61,10.

¹⁵³ XXII,61,11-12.

¹⁵⁴ Tite-Live XXXV,14,9 ; Plutarque, *Flaminius*,21,4. Voir S. Lancel, 1995, p. 182.

¹⁵⁵ Nous suivons les réflexions de G. Tagliamonte (1994, p. 214-216) sur ce point. Voir partie II, chapitre V, section IV.

¹⁵⁶ G. Tagliamonte, 1994, p. 203.

prendre les allures d'un choix plus personnel comme le montre le cas du Bruttien qui livra Tarente à Fabius Maximus en 209, épisode sur lequel il n'est pas inutile de s'attarder.

L'histoire de cette trahison - pour un « motif qui semble frivole » (*leve dictu*) selon Tite-Live - est très romanesque : le chef bruttien de la garnison de Tarente s'était épris d'une jeune fille et se laissa corrompre par son frère qui combattait pour les Romains. Au-delà de l'intrigue, cette anecdote fournit quelques renseignements importants. D'une part, le Bruttien avait en charge la garnison de Tarente et remplissait donc le rôle de *φρούραρχος*¹⁵⁷ ou de *praefectus praesidii*¹⁵⁸. D'autre part, Plutarque évoque de façon explicite son statut de mercenaire, puisque Fabius lui aurait promis de grandes récompenses¹⁵⁹. Cet homme jouissait aussi d'un certain prestige social parmi ses compatriotes¹⁶⁰ : on peut donc penser qu'il avait réuni lui-même le groupe de Bruttians qui devaient s'enrôler sous les ordres d'Hannibal pour défendre Tarente¹⁶¹.

Mais cet exemple reste atypique et isolé dans le cas des Bruttians car leur soutien à Hannibal prit le plus souvent la forme d'opérations de brigandage contre les *poleis* oligarchiques et favorables à Rome¹⁶². Malgré les progrès de la « romanisation », cette forme d'économie prédatrice qu'était le brigandage n'avait pas disparu au cours du III^{ème} siècle dans le Bruttium. Avec la guerre, cette activité prenait un nouvel essor et elle fut même encouragée par les Romains¹⁶³.

La révolte des Bruttians contre Rome revêtait aussi un caractère « national » qui s'exprime sans doute dans le monnayage qu'ils émirent durant le séjour d'Hannibal sur leur territoire¹⁶⁴. Ils furent sans doute les « médiateurs » de la politique d'Hannibal dans

¹⁵⁷ Appien, *Hann.*, 49,212.

¹⁵⁸ Tite-Live XXVII,15,9.

¹⁵⁹ Plutarque, *Fabius Maximus*, 21,4.

¹⁶⁰ Tite-Live XXVII,15,10 et Plutarque, *Fabius Maximus*, 21,3.

¹⁶¹ G. Tagliamonte, 1994, p. 215.

¹⁶² Tite-Live XXIV,1,1 ; 2,1 ; 3. Rappelons le sévère jugement émis par les *optimates* de Crotona à leur rencontre : « Plutôt mourir que se mêler aux Bruttians, changer de religion, de coutumes, de lois et bientôt de langue ! » (XXIV,3,12). Sur cet épisode voir A. Mele, 1993, p. 287-291.

¹⁶³ Tite-Live XXVII,12,5-6 ; XXIX,6,2. P.G. Guzzo, 1989, p. 70.

¹⁶⁴ Sur ce monnayage, P.G. Guzzo, 1989, p. 115-117 ; N.F. Parise, 1993, p. 188-196, notamment p. 190-191 : des monnaies d'or sont assez proches des frappes carthagoises ; une série présente ainsi au droit une tête juvénile d'Héraclès diadémée accompagnée d'une lettre punique et au revers une Nikè avec le rameau d'olivier et le foudre. Cette série est rapprochée des monnaies d'argent des Barcides, la lettre punique laissant aussi supposer un contrôle carthagois dans son émission. Sur les influences hellénistiques perceptibles dans ces monnayages, M. Caccamo Caltabiano, 1995, p. 153-183.

la région, signe évident de leur profonde hellénisation. Mais en restant fidèles à Hannibal jusqu'à la fin de la guerre, les Bruttiens s'exposèrent aux dures représailles romaines¹⁶⁵.

Des soldats d'origine italique, dont la majorité était probablement bruttienne¹⁶⁶, embarquèrent avec Hannibal pour aller se battre en Afrique¹⁶⁷. Après la défaite de Zama, un nouveau traité fut conclu entre Rome et Carthage¹⁶⁸ : une clause prévoyait la restitution réciproque des déserteurs et de « tous ceux qu'Hannibal avait emmenés avec lui d'Italie »¹⁶⁹. Or, ce problème des déserteurs n'était toujours pas réglé en 200 puisque Rome réclamait encore leur restitution¹⁷⁰. Ces faits semblent suggérer que leur nombre avait été assez important.

Si les Etrusques sont absents de la liste des défections établie par Tite-Live, il faut bien reconnaître que leur attitude durant le conflit reste énigmatique. Dans l'historiographie moderne, deux tendances se distinguent clairement : certains défendent l'idée d'une collaboration plus ou moins active des Etrusques avec le chef carthaginois¹⁷¹ ; d'autres en minimisent la portée et préfèrent souligner la fidélité du peuple étrusque envers Rome¹⁷². Tous s'appuient pourtant sur la même source d'informations, à savoir le récit de Tite-Live. Reprenons rapidement le dossier en commençant par évoquer le problème de l'installation des légions romaines en Etrurie.

Dès 212, des légions furent stationnées dans la région sans qu'il soit possible d'en connaître la vraie raison¹⁷³ : s'agissait-il de faire face à toute invasion carthaginoise par le nord ou bien de rétablir l'ordre dans le pays ? Au cours des années suivantes¹⁷⁴,

¹⁶⁵ M. Lombardo, 1989, p. 293 et G. Tagliamonte, 1994, p. 216 : ils furent exclus du service militaire et destinés aux *officia servilia*.

¹⁶⁶ Tite-Live XXX,33,6. Voir également G. Tagliamonte, 1994, p. 216.

¹⁶⁷ Polybe XV,11,2.

¹⁶⁸ Rappelons qu'un premier pacte où le sujet était déjà abordé fut signé à l'hiver 203 puis rompu par la reprise des hostilités (Polybe XV,8,7 ; Appien, *Lib.*, 31,135 ; Dion Cassius Fr. 57,74 et Zonaras 11,13,8) : B. Scardigli, 1991, p. 308-316.

¹⁶⁹ Appien, *Lib.*, 54,234 ; voir également Polybe XV,18,3, Tite-Live XXX,37,3, Dion Cassius Fr. 57,82 et Zonaras 9,14,10-11.

¹⁷⁰ Tite-Live XXXI,11,7 ; 19,2.

¹⁷¹ J.S. Reid, 1915, p. 120 ; A.J. Pfiffig, 1966, p. 202.

¹⁷² D.W.L. Van Son, 1963, p. 267-274 ; B. Diana, 1989, p. 93-106.

¹⁷³ Tite-Live XXV,3,2 et 5.

¹⁷⁴ Tite-Live XXVI,1,5, (211) ; XXVI,28,6 et XXVII,6,1 (210).

d'autres légions et leur préteur y furent maintenus ou arrivèrent dans le pays étrusque. Pourtant, au cours de cette période, les cités étrusques manifestèrent plutôt leur fidélité à Rome : elles ne semblent avoir soutenu Hannibal ni par de l'approvisionnement, ni par des renforts.

Il faut attendre l'année 209 pour qu'une véritable défection éclate : d'après un courrier du propréteur Caius Calpurnius, les Arétins menaçaient de faire défection, mais suite à l'enquête menée par Marcellus, les Etrusques, « contenus par la crainte », se tinrent tranquilles¹⁷⁵. Ces menaces de défection se firent pourtant plus précises l'année suivante si bien que les Romains décidèrent de prendre des otages et d'installer une garnison dans la cité d'Arezzo¹⁷⁶. Sept sénateurs et leurs enfants réussirent à s'échapper malgré la surveillance des soldats romains : leurs biens furent confisqués et vendus. Cet épisode révèle deux faits : la rébellion était circonscrite à un petit groupe de notables de la cité ; ces derniers cherchaient peut-être à favoriser l'arrivée prochaine d'Hasdrubal comme le suggèrent les craintes des Romains : « tous pensaient [...] qu'il fallait marcher au devant d'Hasdrubal dès sa descente des Alpes, de peur qu'il ne gagnât les Gaulois Cisalpins et l'Etrurie dressée vers l'espoir d'une révolution »¹⁷⁷. Si le cas d'Arezzo se limitait probablement à un petit noyau de familles, un mouvement de sédition plus général semblait régner dans le pays.

Après l'écrasement du chef carthaginois au Métaure (207), les Romains procédèrent à de nouvelles enquêtes auprès des Etrusques et des Ombriens pour déterminer quelles étaient les tribus qui avaient « discuté le projet d'abandonner Rome pour Hasdrubal », et « l'avaient aidé au moyen de renforts, de vivres, ou de secours quelconques »¹⁷⁸. La même situation se répète en 204 puisque le consul Marcus Cornélius fut dépêché pour enquêter sur les nobles étrusques « qui étaient allés en personne ou avaient envoyé traiter avec Magon de la défection de leurs peuples »¹⁷⁹.

¹⁷⁵ Tite-Live XXVII,21,6-7.

¹⁷⁶ Tite-Live XXVII,24.

¹⁷⁷ Tite-Live XXVII,38,6. Voir également Appien (*Hann.*, 52,221) qui commet un contresens dans la mesure où contrairement à son frère Hasdrubal ne chercha pas à passer en Etrurie. Sur cet épisode B. Diana, 1989, p. 101.

¹⁷⁸ Tite-Live XXVIII,10,4-6.

¹⁷⁹ Tite-Live XXIX,36,10-12.

Certains d'entre eux réussirent à éviter les procès en « s'exilant d'eux-mêmes », mais ils furent « condamnés par contumace » et leurs biens furent confisqués. Ces procès se poursuivirent jusqu'en 202 comme l'indique Tite-Live¹⁸⁰.

A la lecture de ces faits, plusieurs questions se posent mais restent malheureusement sans réponse : quelles cités furent concernées par ces procès ? l'adhésion à la cause punique était-elle le fait d'une élite qui cherchait à s'emparer du pouvoir ou bien était-elle aussi partagée par les catégories sociales inférieures ? Comme le souligne justement B. Diana¹⁸¹, ces faits correspondent probablement à une résurgence « de rancœurs et de particularismes » qui était alimentée par des problèmes économiques et sociaux.

D'autres témoignages sont aussi mis à contribution pour renforcer l'idée d'un engagement des Etrusques aux côtés d'Hannibal. Le plus célèbre vient d'une inscription funéraire peinte, en assez bon état, qui fut découverte dans la tombe IV de la villa Tarantola à Tarquinia¹⁸². Elle porte les noms d'Hannibal et de Capoue et relate l'extraordinaire parcours d'un certain Felsnas Larth qui aurait vécu 106 ans. Le gentilice Felsnas se retrouve à Pérouse et à San Quirico d'Orcia, c'est-à-dire en Etrurie centrale¹⁸³. Le prénom Lethe désignait les personnes de condition servile¹⁸⁴ et on peut du reste noter que la tombe était modeste¹⁸⁵. Compte tenu du difficile décryptage de la langue étrusque, plusieurs interprétations ont été émises sur ce texte¹⁸⁶. Selon A.J. Pfiffig, l'inscription doit se traduire comme suit : « Felsnas Larth, fils de Lethe/ Il vécut 106 ans/ Il séjourna à Capoue/ combattit avec les troupes d'Hannibal »¹⁸⁷. D'autres étruscologues ont proposé une traduction radicalement différente de la dernière ligne puisque Felsnas Larth se serait battu contre les troupes d'Hannibal¹⁸⁸.

¹⁸⁰ Tite-Live XXX,26,12.

¹⁸¹ B. Diana, 1989, p. 105.

¹⁸² L. Cavegnaro Vanoni, *S.E.*, 1965, 33, p. 474 ; M. Pallottino, *S.E.*, 1966, 34, p. 355-356 ; *TLE* 890.

¹⁸³ F.H. Massa-Pairault, 1985, p. 373.

¹⁸⁴ J. Heurgon, 1961, p. 89.

¹⁸⁵ F.H. Massa-Pairault, 1985, p. 373.

¹⁸⁶ « *felsnas la lethes/ sval ce avil CVI/ murce capue/ tlexe hanipaluscle* ».

¹⁸⁷ A.J. Pfiffig, 1967, p. 659-663 ; C. De Simone, 1970, p. 115-139, en particulier p. 126-127 : selon l'auteur, L. Felsnas « ha subito un'azione tra le genti di Annibale ».

¹⁸⁸ D. Briquel, 1985, p. 123.

Il est bien évident que ces diverses traductions ont abouti à des interprétations historiques totalement divergentes. Certains ont essayé de recouper cette inscription avec le récit fait par Tite-Live de la prise de Casilinum où participa une *Perusina cohors* de quatre cents soixante soldats¹⁸⁹. En dépit de la résistance farouche des Prénestins qui tenaient la place avec leurs compagnons étrusques, celle-ci tomba entre les mains du chef carthaginois et fut occupée par une garnison de sept cents hommes. Cet acte d'héroïsme fut cependant récompensé par les Romains qui proposèrent même la citoyenneté romaine aux Prénestins. Mais Tite-Live signale que « le sort des Pérugins est moins bien connu : aucun monument, aucun décret des Romains n'a jeté de lumière sur eux »¹⁹⁰. En se fondant sur le sort incertain de cette cohorte, des historiens y ont perçu l'indice de la trahison des Pérugins, et en conséquence du rôle joué par Felsnas Larth dans cette affaire¹⁹¹. A l'inverse, M. Sordi¹⁹² propose de considérer l'épithète de Felsnas comme une illustration de la vaillante résistance des troupes de Casilinum. Il est intéressant de noter que les deux interprétations reposent tout de même sur des arguments assez discutables ou du moins à double sens.

Aucun élément ne permet donc de rapprocher objectivement les deux documents, l'inscription pouvant faire seulement référence au « temps d'Hannibal »¹⁹³. Par ailleurs, si l'on s'accorde à reconnaître la condition humble du personnage, on peut supposer comme M. Torelli¹⁹⁴ qu'il faisait partie des candidats à l'enrôlement comme mercenaire au service d'Hannibal. A l'inverse, si l'on suit les réserves émises par M. Sordi¹⁹⁵, l'inscription dédiée à ce personnage pouvait non pas célébrer le ralliement de certains Etrusques à la cause carthaginoise mais un fait de guerre assez glorieux pour être passé à la postérité. Cette hypothèse rapprocherait ce personnage de la geste d'un Velthur Spurrina ou d'un Holchonius.

¹⁸⁹ Tite-Live XXIII,17,11.

¹⁹⁰ Tite-Live XXIII,20,3.

¹⁹¹ A.J. Pfiffig, 1967, p. 663.

¹⁹² M. Sordi, 1991, p. 123-125.

¹⁹³ J.-M. Pailler, 1988, p. 517.

¹⁹⁴ M. Torelli, 1986, p. 73.

¹⁹⁵ Selon M. Sordi (1991, p. 124), il serait douteux qu'on ait manifesté publiquement des sentiments pro-puniques dans une inscription postérieure à la destruction de Carthage et à un moment (veille de l'époque des Gracques) où l'Etrurie aspirait à la citoyenneté romaine.

Des arguments multiples plaident donc en faveur de chacune des thèses proposées, mais il faut toutefois convenir qu'à l'exemple de l'histoire de l'Etrurie durant la seconde guerre punique, beaucoup de questions restent à l'heure actuelle ouvertes.

Les autres témoignages proviennent de divers monnayages qui sont encore mal connus. La localisation de leur découverte est essentiellement circonscrite à la région du Val di Chiana, plus précisément dans la zone comprise entre Volterra, Sienne, Arezzo et l'arrière-pays de Viterbe, sans négliger quelques trouvailles sporadiques à Vicarello et Vetulonia¹⁹⁶. Ces monnayages se distinguent par leurs motifs iconographiques et la présence d'une légende ou de signes alphabétiques différents. Un premier ensemble regroupe toutes les pièces à légende *peithesa* qui renvoie vraisemblablement au nom du magistrat responsable de l'émission¹⁹⁷. Leur revers présente un type identique, une chouette aux ailes fermées, et des signes de valeur différents. Les motifs des droits se déclinent autour de l'effigie d'Hermès¹⁹⁸, ou d'Apollon¹⁹⁹ ou d'Athéna casquée²⁰⁰. Le second ensemble comprend tous les exemplaires qui présentent au droit une tête masculine couverte d'une dépouille de loup, que l'on identifie aujourd'hui à l'effigie d'Hadès et non à celle d'Héraklès²⁰¹. Enfin, le dernier groupe rassemble toutes les monnaies où figurent au droit une tête de nègre et au revers un éléphant²⁰². Ce groupe reste le plus important du fait du nombre élevé d'exemplaires par rapport aux autres séries²⁰³, mais surtout par la présence de l'éléphant qui évoque de prime abord l'expédition d'Hannibal. Depuis le siècle dernier, les numismates ont essayé de fixer une datation pour ces monnaies²⁰⁴. Le rapprochement avec la seconde guerre punique a

¹⁹⁶ Voir **planche 32**. Sur ces monnaies M.P. Baglione, 1976, p. 153-180 ; G. Rosati, 1985, p. 372 ; M.F. Vanni, 1985, p. 372-373 et F. Catalli, 1990, p. 111-113.

¹⁹⁷ F. Catalli, 1990, p. 111.

¹⁹⁸ Type Sambon 128.

¹⁹⁹ Type Sambon 129.

²⁰⁰ Type Sambon 131.

²⁰¹ Type Sambon 146. Le revers figure un chien, thème assez courant dans le répertoire numismatique étrusque : voir F.M. Vanni, 1985, p. 373.

²⁰² Type Sambon 145 : D/ Tête de nègre à droite ; R/ Eléphant à droite avec cloche autour du cou, dessous un signe alphabétique.

²⁰³ On compte en effet 164 exemplaires.

²⁰⁴ Voir M.P. Baglione, 1976, p. 158-160 ; G. Rosati, 1985, p. 372 et F.M. Vanni, 1985, p. 373 ; enfin F. Catalli, 1990, p. 111-113.

été établi par E.S.G. Robinson²⁰⁵ : l'éléphant représenté serait d'origine indienne comme celui qu'avait Hannibal et le nègre son conducteur. Son émission daterait de la défection d'Arezzo (208/207) car elle aurait pu servir au paiement des troupes d'Hasdrubal. D'autres numismates ont avancé des datations plus hautes : l'expédition de Pyrrhus, ou le triomphe de L. Caecilius Metellus en 250, par référence à la cloche portée par l'éléphant. Comme le note justement M.P. Baglione²⁰⁶, ces hypothèses se fondent essentiellement sur un type qui était certainement en vogue dans le monde étrusco-italique depuis la venue de Pyrrhus. En fait, toutes ces émissions restent difficiles à situer dans l'histoire monétaire complexe de l'Etrurie au III^{ème} siècle, car les ateliers de production ne sont pas connus et leurs émissions furent très limitées dans le temps, comme l'indique l'absence de thésaurisation.

Le bilan s'avère donc bien décevant. Si les textes littéraires nous transmettent quelques épisodes de défection, il reste toutefois difficile de parler d'une adhésion générale des Etrusques au chef carthaginois. Ils restèrent au contraire de fidèles alliés de Rome même si à un niveau plus local, et probablement plus individuel, quelques cas de résistance purent se manifester. Leur participation comme mercenaires au conflit reste donc peu probable et, si elle a existé, elle fut sans doute extrêmement limitée.

Ce tour d'horizon des mercenaires d'Hannibal révèle donc l'extrême complexité du contexte dans lequel ils furent enrôlés. Si des alliances ont existé entre Hannibal et les peuples d'Italie, elles n'ont pas empêché, ni limité, le développement du mercenariat durant le conflit, mais elles ont pu au contraire favoriser une telle pratique. Une nouvelle fois, il faut convenir que les systèmes d'alliances servirent aussi de cadre à la diffusion du mercenariat.

²⁰⁵ E.S.G. Robinson, 1964, p. 46-48.

²⁰⁶ M.P. Baglione, 1976, p. 165-166.

SECTION II - LES ARMÉES CARTHAGINOISES

DURANT LA SECONDE GUERRE PUNIQUE

Si les mercenaires occupèrent une place non négligeable dans l'armée d'Hannibal, ils furent aussi présents dans toutes les armées qui combattirent aux côtés de Carthage en Sicile ou en Espagne. Pour comprendre comment ces troupes disséminées autour du bassin méditerranéen occidental purent résister pendant de longues années à l'armée romaine, il faut s'intéresser au rôle de Carthage dans ce domaine. Grâce au récit de Tite-Live, il est possible d'évaluer l'ampleur et la fréquence des renforts mis sur pied par la cité pour résister aux offensives romaines. Ces renforts en soldats ou en mercenaires se doublaient de l'envoi d'argent sur tous les fronts. Cet effort financier est du reste perceptible dans les frappes monétaires associées à cette époque. Enfin, si Hannibal fut « l'âme » de la guerre, il sut aussi s'entourer d'officiers dont les compétences et la fidélité lui firent rarement défaut. Dans l'ensemble, le commandement carthaginois fit montre d'un niveau d'excellence qu'il n'avait sans doute jamais atteint auparavant.

§ 1 - Les renforts carthaginois et le recrutement de mercenaires

Dès 216, Carthage se soucia de dépêcher des renforts aux armées qui se battaient en Italie et en Espagne. Après la victoire de Cannes, le Sénat décida d'envoyer un renfort de quatre mille hommes et mille cinq cents talents d'argent à Hannibal²⁰⁷. Des représentants carthaginois furent aussi envoyés en Espagne afin d'engager vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers²⁰⁸. Le renfort destiné à Hannibal fut mis sur pied au printemps 215 : il fut placé sous le commandement de Magon et était composé de douze mille fantassins et quinze cents cavaliers, vingt éléphants, et mille talents d'argent²⁰⁹. Mais les revers essuyés en Espagne contraignirent Carthage à expédier ces mêmes troupes en Espagne et non plus en Italie²¹⁰. A la même époque, une force d'ampleur

²⁰⁷ Tite-Live XXIII,13,7. Nos informations provenant essentiellement de Tite-Live, il est parfois difficile d'avoir des données sûres. Ainsi, pour cet extrait, la somme envoyée à Hannibal fait partie d'un passage corrompu : voir F. Gardner Moore, *Livy Books XXIII-XXV*, Tome VI, Loeb, p. 42.

²⁰⁸ Tite-Live XXIII,13,8 et *infra*.

²⁰⁹ Tite-Live XXIII,32,5-6.

²¹⁰ Tite-Live XXIII,32,11.

comparable fut dépêchée en Sardaigne où s'était soulevée la population locale sous l'influence d'Hampsicoras²¹¹. Des renforts placés sous les ordres de Bomilcar furent finalement expédiés à Hannibal : ces troupes rejoignirent Hannon dans le Bruttium²¹². Tout cela témoigne donc du formidable effort de guerre réalisé par Carthage dans ces premières années de guerre. Cet effort se doublait aussi d'un accroissement des dépenses militaires comme l'indique la répétition des sommes qui étaient aussi convoyées avec les troupes.

En 213, Himilcon, qui opérait comme amiral au large du cap Pachynon, parvint à obtenir de Carthage vingt-cinq mille fantassins, trois mille cavaliers et douze éléphants qu'il fit débarquer à Héraclée Minoa²¹³. En 211²¹⁴, malgré la chute de l'alliée Syracuse, les Carthaginois continuèrent à expédier des renforts, notamment huit mille fantassins et trois mille cavaliers numides qui seront les protagonistes de la défection d'Agrigente.

Mais l'envoi de renforts concerna surtout l'Espagne où les autorités carthaginoises essayèrent de défendre leur domaine jusqu'à l'extrême limite. Lors de la séance mémorable du Sénat de Carthage qui suivit l'annonce de la victoire de Cannes, on décida de l'envoi de deux représentants pour lever vingt mille fantassins et quatre mille cavaliers afin de renforcer les armées d'Italie et d'Espagne²¹⁵. A Hasdrubal, qui avait le commandement des troupes de la péninsule ibérique, Carthage envoya la même année un renfort de 4 000 fantassins et 500 cavaliers que ce dernier demandait instamment²¹⁶. Quelques mois plus tard, Himilcon y fut dépêché avec une armée réglementaire et une flotte pour remplacer Hasdrubal auquel le sénat carthaginois confiait la mission de partir en Italie²¹⁷. En 210, les Carthaginois enrôlèrent encore par

²¹¹ Tite-Live XXIII,32,12.

²¹² Tite-Live XXIII,41,10-12 et 43,6.

²¹³ Tite-Live XXIV,35,3-5.

²¹⁴ Tite-Live XXVI,21,14.

²¹⁵ Tite-Live XXIII,13,8 : le passage est ici corrompu. Selon certaines traditions manuscrites, il faut lire Carthalon et Magon : F. Gardner Moore, *Livy Books XXIII-XXV*, Tome VI, Loeb, p. 42.

²¹⁶ Tite-Live XXIII,26,2.

²¹⁷ Tite-Live XXIII,28,1-6 : le projet avorta en raison de la défaite carthaginoise près de l'Ebre.

toute l’Afrique « des mercenaires » pour les envoyer en Espagne à Hasdrubal²¹⁸. Il est intéressant de noter que les recrutements numériquement importants en mercenaires furent rapidement le fait des généraux. Après la bataille de Munda (214), Magon avait recruté des Celtibères pour compléter les rangs de l’armée²¹⁹. De même, en 209, Magon devait passer dans les îles Baléares avec « une grosse somme d’argent pour enrôler des mercenaires (*cum grandi pecunia ad conducenda mercede auxilia in Baliares*) »²²⁰.

Alors que le général Hasdrubal, fils de Gescon, s’était replié dans la région de Gadès, Carthage dépêcha un second général, Hannon, et une nouvelle armée en 208. Celui-ci fit rapidement armer un grand nombre de Celtibères, plus de neuf mille hommes²²¹. A la veille de la bataille d’Ilipa (207), Magon avait encore procédé à des levées en Espagne ultérieure²²². Les efforts déployés par Carthage pour sauvegarder ses positions en Espagne sont significatifs de l’enjeu que représentait cette région dans sa lutte contre Rome²²³.

Un ultime renfort de troupes fut envoyé à Magon qui séjournait en territoire ligure vers 205: il était composé « de 6 000 fantassins, 800 cavaliers, sept éléphants et beaucoup d’argent pour lever des auxiliaires (*magna pecunia ad conducenda auxilia*) »²²⁴.

On peut synthétiser ces données dans le tableau suivant :

²¹⁸ Tite-Live XXVII,5,11 : « *per totam Africam milites mercede conduci* ».

²¹⁹ Tite-Live XXIV,42,6.

²²⁰ Tite-Live XXVII,21,7.

²²¹ Tite-Live XXVIII,1,4 et 7. Après la défaite contre Silanus, ces Celtibères se dispersèrent et rentrèrent chez eux : Tite-Live XXVIII,2,12.

²²² Tite-Live XXVIII,12,13.

²²³ Cl. Nicolet, 1991³, p. 621.

²²⁴ Tite-Live XXIX,4,6. Il faut aussi prendre en compte les 80 navires de charge pris par les Romains au large de la Sardaigne, navires qui contenaient du blé et des vivres pour Hannibal selon Coelius Antipater, du butin fait en Etrurie selon Valerius Antias : Tite-Live XXVIII,46,14).

Années	Italie	Sicile	Sardaigne	Espagne
216			XXIII,32,12 : troupes et argent	XXIII,13,8 : argent XXIII,26,2 et 28,2 : troupes
215	XXIII,41,10-12 et 43,6 : troupes et argent (?)			XXIII,32,5-6 et 11 : troupes et argent
213		XXIV,35,3-5 : troupes		
211		XXVI,21,14 : troupes		
210				XXVII,5,11 : troupes
208				XXVIII,1,4 et 7 : troupes et argent (?)
205	XXVIII,46,14 et XXIX,4,6 : troupes et argent			

Ce recensement des renforts carthaginois met donc en évidence d'une part le soutien continu de Carthage à ses généraux qui combattaient hors d'Afrique, d'autre part l'incroyable effort en argent et en soldats qu'entraîna le conflit.

Si les renforts procurés par Carthage furent effectivement importants, ce sont surtout les généraux carthaginois qui assumèrent progressivement la fonction de recruteur, notamment de mercenaires. Nous avons déjà évoqué le cas de Magon, frère d'Hannibal, qui fut investi de cette fonction en 214, 209 et 208. Après la défaite d'Ilipa (207), Magon se réfugia à Gadès avec la flotte. Puis ordre lui fut donné de passer en Italie et d'enrôler des Gaulois et des Ligures pour rejoindre Hannibal, parcours que l'on peut suivre à partir du récit de Tite-Live²²⁵. Bien qu'il disposât de l'argent expédié par Carthage, il en exigea également des habitants de Gadès, faisant main basse sur le trésor et les temples de la cité, ainsi que sur les biens des particuliers²²⁶. Cet acte prouve sans doute l'insuffisance des fonds envoyés par Carthage. Ensuite, Magon tenta un coup de

²²⁵ Tite-Live XXVIII,16,13 et 23,7 ; 36,1-2.

²²⁶ Tite-Live XXVIII,36,3.

force sur Carthagène destiné là aussi à gonfler ses réserves financières²²⁷. Puis il se dirigea vers Ibiza et poussa vers les îles Baléares, où il enrôla deux mille auxiliaires (*auxiliarum*) qu'il envoya à Carthage²²⁸. Après avoir passé l'hiver à Minorque, il partit pour l'Italie à la tête de 12 000 fantassins et d'à peu près 2 000 cavaliers²²⁹. Il continua à exercer ce rôle de *xénologos* durant tout son séjour dans le territoire ligure²³⁰.

La même fonction incombait à l'autre frère d'Hannibal, Hasdrubal Barca, lors de son voyage vers l'Italie. A la suite de la bataille de Baecula (208), il rassembla les restes de son armée et passa le Tage pour gagner les Pyrénées²³¹. D'après Tite-Live et Appien²³², il aurait emprunté le même chemin que son illustre frère entre les Pyrénées et les Alpes. Si son parcours reste encore énigmatique²³³, il est par contre fort probable qu'Hasdrubal profita du voyage en territoire gaulois pour enrôler des mercenaires. Grâce à la diligence d'ambassadeurs marseillais, on savait en effet à Rome qu'Hasdrubal était passé en Gaule et qu'il « apportait, disait-on, une grande quantité d'or pour enrôler des mercenaires »²³⁴. Ces informations furent d'ailleurs confirmées par l'envoi d'espions romains²³⁵. De fait, il avait obtenu la promesse d'engagement de 8 000 Ligures et le ralliement des Arvernes, et de tous les peuples gaulois et alpins qui vivaient des deux côtés des Alpes²³⁶.

Lors de ces recrutements, les généraux carthaginois pouvaient compter sur l'appui d'officiers subalternes. Un exemple pourrait attester l'existence d'une telle fonction dévolue à des officiers de second rang : il s'agit de cet officier carthaginois nommé Hamilcar qui continuait à séjourner en Cisalpine à l'époque du soulèvement gaulois de 200²³⁷. En raison de ces agissements, le Sénat romain décida d'avertir les

²²⁷ Tite-Live XVIII,36,4-13.

²²⁸ Tite-Live XXVIII,37,9.

²²⁹ Tite-Live XXVIII,46,7.

²³⁰ Voir section III,1.

²³¹ Tite-Live XXVII,19,1.

²³² Tite-Live XXVII,39,7 et Appien, *Hann.*,52,221.

²³³ S. Lancel, 1995, p. 231-232.

²³⁴ Tite-Live XXVII,36,2.

²³⁵ Tite-Live XXVII,36,3-4.

²³⁶ Tite-Live XXVII,39,2 et 6.

²³⁷ Tite-Live XXXI,10,2 : « Des Insubres, des Cénomans et des Boïens, avec le concours des Célines, des
→ ...

Carthaginois « qu'un de leurs concitoyens, Hamilcar, laissé en Gaule après le passage de l'armée d'Hasdrubal ou, plus tard, de celle de Magon – on ne savait pas bien – faisait la guerre en violation du traité et avait appelé aux armes contre le peuple romain des armées de Gaulois et de Ligures »²³⁸. Les Romains réclamaient son rappel et sa livraison sous peine de rompre la paix. Les Carthaginois leur répondirent qu'ils « ne pouvaient rien faire de plus que de le condamner à l'exil et de confisquer ses biens »²³⁹. Cet ancien officier de l'armée carthaginoise avait dû remplir ce rôle de recruteur pour le compte d'Hasdrubal ou de Magon ; mais pour des raisons obscures il ne put rentrer dans son pays : n'avait-il pas eu le temps de rejoindre les troupes de Magon qui furent les dernières à s'embarquer pour l'Afrique ou bien fut-il laissé dans la région pour continuer à enrôler des mercenaires ? Au vu des actions que dénoncèrent les Romains, on peut en tout cas penser que sa situation en Cisalpine s'était modifiée durant les événements qui suivirent la fin de la seconde guerre punique. De recruteur, il était sans doute devenu lui-même un chef mercenaire à la solde des Gaulois rebelles.

Carthage recourut également à des voies plus traditionnelles pour recruter des mercenaires, notamment l'envoi d'agents recruteurs. En 204/203, des recruteurs (*conquisitores*) qui opéraient en Espagne réussirent à engager quatre mille Celtibères d'une vigueur remarquable²⁴⁰. Il est possible que certains des recruteurs aient été ensuite capturés par les Sagontins et amenés à Rome. En effet, à la même époque, une ambassade venue de Sagonte amena aux sénateurs romains « avec l'argent qu'ils portaient, des Carthaginois arrêtés alors qu'ils étaient passés en Espagne pour enrôler des mercenaires (*ad conducenda auxilia*) »²⁴¹ Ils avaient à leur disposition deux cent cinquante livres d'or et huit cents d'argent comme l'indique Tite-Live. Ces exemples sont certes tardifs, mais ils témoignent de deux faits importants : l'activité des recruteurs

Ilvates et de tous les autres peuples Ligures, sous le commandement d'Hamilcar, général carthaginois de l'armée d'Hasdrubal qui était resté dans la région, avaient attaqué Plaisance ». Voir également avec quelques variantes les récits de Dion Cassius, Fr. 58,5 et Zonaras 9,15.

²³⁸ Tite-Live XXXI,11,5. Selon Dion Cassius et Zonaras, il avait servi avec Magon en Italie puis était resté dans la région sans être inquiété.

²³⁹ Tite-Live XXXI,19,1.

²⁴⁰ Tite-Live XXX,7,10.

²⁴¹ Tite-Live XXX,21,3-5.

en Espagne ne fut pas interrompue par la victoire des Romains ; par ailleurs, si la demande carthaginoise était forte, l'offre restait également importante sur le territoire ibérique.

Un autre élément facilitait l'enrôlement de mercenaires. Certains se présentaient en groupes déjà structurés comme le montre l'exemple des Celtibères. Ceux-ci participèrent aux opérations avec leurs propres chefs (*Celtiberorum principes*)²⁴². Leur groupe que Tite-Live décrit comme une « *Celtiberorum iuventus* »²⁴³ jouissait d'une totale autonomie dans ses décisions vis-à-vis de l'employeur mais aussi vis-à-vis de la cité d'origine²⁴⁴. Ce type de groupes mercenaires devait aussi exister chez d'autres peuples, comme les Gaulois ou les Ligures²⁴⁵, même si nous n'avons malheureusement pas d'informations explicites pour la seconde guerre punique.

Les renforts et les recrutements fréquents de mercenaires supposaient aussi la mise en œuvre d'une politique monétaire capable de couvrir les dépenses militaires.

§ 2 - Quelques réflexions autour du monnayage de la seconde guerre punique

Notre propos n'est pas ici d'analyser l'ensemble du monnayage punique qui fut émis à Carthage ou hors d'Afrique, car cette étude reste d'autant plus complexe que certaines régions, notamment la péninsule italique, étaient largement monétarisées. Il s'agit au contraire de constater si l'effort financier évoqué par le récit de Tite-Live trouve quelques échos dans l'évolution des frappes monétaires carthaginoises.

Depuis l'étude pionnière de E.S.G. Robinson²⁴⁶, les connaissances sur les monnayages carthaginois du sud de l'Italie se sont renouvelées même si un débat reste

²⁴² Tite-Live XXV,33,3.

²⁴³ Tite-Live XXIV,49,7 et XXVIII,24,3.

²⁴⁴ Polybe X,6,2 et 7,1 ; Tite-Live XXV,33,7 et Appien *Ibér.*, 31. Ce dernier remarque que « des Ibères et des Celtibères servaient encore comme mercenaires sous les ordres de Magon, bien que les villes dont ils étaient originaires fussent passées du côté des Romains ». Voir P. Ciprès, 1993, p. 104-114.

²⁴⁵ On peut rappeler le cas des 8 000 Ligures *conscripta armataque* qui promirent de s'enrôler dans l'armée d'Hasdrubal Barca : Tite-Live XXVII,39,2.

²⁴⁶ E.S.G. Robinson, 1964, p. 37-64.

ouvert sur les datations et la localisation des ateliers de production de certaines frappes. Il est aujourd'hui admis que ces émissions carthaginoises appartiennent à l'époque d'installation d'Hannibal dans le Bruttium (215-203), compte tenu de la concentration de leurs découvertes dans la région²⁴⁷. Pour les monnayages d'argent deux séries sont aujourd'hui bien identifiées. La première présente au droit une tête de Tanit avec une coiffure assez originale et au revers le cheval accompagné du palmier²⁴⁸. Le type du cheval a été rapproché du revers des monnaies puniques envoyées en Espagne de 221 à 218, alors qu'il est au contraire très différent de celui des quarts de shekels que reçut Hannibal en Italie²⁴⁹. La seconde série représente au droit la tête de Tanit avec de longues boucles tombant sur la nuque et au revers le cheval surmonté d'un uraeus. La tête de Tanit est inspirée d'un modèle grec²⁵⁰. La circulation de ces séries fut limitée comme l'indique leur présence dans les trésors monétaires²⁵¹. Quant aux ateliers de frappe, Locres aurait été le lieu d'émission de la première série, et Crotona celui de la seconde série²⁵².

Des monnayages de bronze furent aussi frappés au cours du séjour d'Hannibal dans cette région, mais ils sont encore mal connus. Un élément ressort néanmoins des analyses actuelles : la diversité des motifs iconographiques utilisés et la propagande anti-romaine dont ils sont porteurs²⁵³.

En Sicile, deux séries d'argent furent émises par le camp punique²⁵⁴ : elles figuraient au droit une tête masculine coiffée d'épis et au revers l'éléphant ou le cheval. Comme pour les monnayages de la péninsule ibérique, on a souvent reconnu dans ces

²⁴⁷ M.H. Crawford, 1985, p. 67 et pour la bibliographie, P. Visona, 1995, p. 178.

²⁴⁸ Voir **planche 31**.

²⁴⁹ P. Visona et F. Fazio, 1993, p. 114 n. 14.

²⁵⁰ Sans entrer dans les détails, Jenkins (1987, p. 220) rapproche ce type des monnayages syracusains d'Hicetas ; d'autres numismates (P. Visona et F. Fazio, 1993, p. 113) ont établi un parallèle avec des monnaies de Métaponte et de Locres, elles-mêmes influencées par le monnayage de Syracuse.

²⁵¹ G.K. Jenkins, 1987, p. 218-220.

²⁵² Pour Locres, G.K. Jenkins, 1987, p. 218 ; pour Crotona, G.K. Jenkins, 1987, p. 220. Sur les ateliers de la péninsule italique, L.I. Manfredi, 1991, p. 43-55.

²⁵³ P. Visona, 1994, p. 149-160 : selon lui, la substitution de Korè (Tanit) par Apollon relève d'un « choix idéologique » dans la mesure où cela sert à fédérer tous les alliés, italiques ou italiotes, autour d'Hannibal et de son armée qui sont évoqués par le revers (cheval debout).

²⁵⁴ **Planche 31**.

effigies les portraits de généraux puniques, mais cela reste encore hypothétique²⁵⁵. Il est toutefois intéressant de noter que ces monnayages siciliens sont assez proches des monnayages puniques de la péninsule ibérique. Peut-on supposer que la présence de nombreuses troupes ibères sur l'île détermina ce choix iconographique ? La question reste ouverte.

Quelles furent les émissions d'or et d'argent de Carthage à la même époque ? Concernant l'or et l'électrum, on peut distinguer trois groupes dont la chronologie a été récemment révisée par J. Alexandropoulos à partir de l'évolution de l'aloï²⁵⁶. Les premières monnaies²⁵⁷ dont la proportion en or s'élève à 30% furent probablement frappées entre 220 et 205. Pour la série qui présente au droit une tête janiforme de Tanit et au revers Jupiter conduisant un quadrige, l'émission commémorait sans doute la présence d'Hannibal en Italie (215-203)²⁵⁸. Les deux autres groupes²⁵⁹ sont datés des dernières années du conflit (203-201), datation qui repose essentiellement sur la baisse considérable de leur aloï. Sur le plan iconographique, la seule nouveauté de ces frappes reste la série à la tête janiforme, d'inspiration italienne puisqu'elle peut être rapprochée du monnayage de Capoue²⁶⁰. De fait, certains numismates continuent à la considérer comme un monnayage frappé en Italie²⁶¹. Pour le reste, les thèmes sont puisés dans le registre traditionnel du monnayage de Carthage.

Pour les monnaies d'argent, une émission fut particulièrement abondante et largement diffusée en Italie²⁶² : il s'agit des quarts de shekel représentant au droit la tête de Tanit et au revers un cheval debout²⁶³. Le début des frappes commença dans les années 220 et s'interrompit probablement vers la fin du conflit. Cette série correspond

²⁵⁵ A. Cutroni Tusa, 1991, p. 271-279 (sur les ateliers) ; également P. Marchetti, 1992, p. 107-120, notamment p. 120 : il identifie sur les monnaies au revers à l'éléphant le général Himilcon qui débarqua en 213 ; quant aux monnaies dont le droit porte une effigie masculine couronnée, il y reconnaît Hippocrates. Pour A.S. Walker (1984, p. 269-288) il s'agirait dans ce dernier cas du portrait de Triptolème. Sur ce sujet, voir également J. Alexandropoulos, op. cit., p. 88, n. 34.

²⁵⁶ Sur tous les monnayages d'or et d'argent J. Alexandropoulos, op. cit., p. 89-95.

²⁵⁷ Groupe XV et groupe XVI de Jenkins/Lewis.

²⁵⁸ **Planche 30.**

²⁵⁹ Groupe XIII et groupe XIV de Jenkins/Lewis.

²⁶⁰ G.K. Jenkins et R.B. Lewis, 1963, p. 50.

²⁶¹ P. Serafin Petrillo, 1991, p. 313-321.

²⁶² G.K. Jenkins, 1984, p. 134-135 ; 1987, p. 218-221.

²⁶³ Voir **planche 30.**

sans doute aux importantes sommes envoyées par Carthage sur les divers théâtres d'opérations. Des dernières années de la guerre (204/203) datent probablement une monnaie de billon et une émission d'or de bon aloi mais peu abondante²⁶⁴. Il est possible que Carthage ait émis ce dernier monnayage grâce à l'or prélevé sur le butin d'Hannibal pris en Italie²⁶⁵.

L'examen des diverses émissions qui sont associées à Carthage et à Hannibal révèle donc deux phénomènes : d'une part, la capacité de Carthage à approvisionner elle-même toutes les zones de combat, ce qui recoupe le témoignage de Tite-Live ; d'autre part, l'adaptation d'Hannibal à des contextes monétaires locaux, ultime indice de cette ouverture des monnayages puniques aux influences extérieures²⁶⁶. De fait, il en résulte un étonnant décalage dans l'emploi des thèmes iconographiques : à l'originalité des émissions qui furent exécutées dans les ateliers d'Espagne, de Sicile ou d'Italie, s'oppose le conservatisme des émissions faites à Carthage. Ce contraste n'est pourtant pas nouveau si l'on se réfère aux monnayages du IV^{ème} siècle émis en Sicile. Il est sans doute le signe d'une double représentation de la cité à travers l'instrument monétaire : une représentation destinée au monde extérieur, en l'occurrence aux alliés de Carthage, et une représentation propre à l'Afrique où les thèmes demeurent traditionnels. Durant la seconde guerre punique, ce contraste s'est davantage affirmé et a sans doute revêtu une tonalité beaucoup plus politique. Selon J. Alexandropoulos²⁶⁷, cette opposition serait le signe des divisions politiques qui affectaient l'élite politique carthaginoise, mettant aux prises un parti conservateur et aristocratique incarné par Hannon et un parti tourné vers la modernité et s'appuyant sur le peuple. L'échec d'Hannibal à Zama conforta évidemment le parti adverse mais il provoqua surtout un coup d'arrêt aux réformes politiques entreprises par les Barcides.

²⁶⁴ Ces monnaies d'or appartiennent au groupe XIV (Jenkins/Lewis) : ce sont des quarts de shekel qui portent au droit la tête de Tanit et au revers le cheval debout ; pour les monnaies de billon, voir **planche 30**.

²⁶⁵ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 92-93.

²⁶⁶ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 97.

²⁶⁷ J. Alexandropoulos, *op. cit.*, p. 95-96.

§ 3 - Le commandement carthaginois : Hannibal et ses « lieutenants »

La principale force de l'armée carthaginoise résidait dans le génie stratégique de son commandant en chef, Hannibal, mais aussi dans cette élite d'officiers, fine fleur des grandes familles aristocratiques, qui composa son état-major.

Rappelons qu'après l'insurrection d'Afrique, une mutation semblait s'être amorcée dans le commandement carthaginois sous l'influence d'Hamilcar. En effet, la fonction de chef militaire tendait désormais vers une certaine professionnalisation dans la mesure où elle requérait un long apprentissage des armes suivi le plus souvent d'une carrière consacrée aux affaires militaires. A l'époque d'Hannibal, la carrière des armes était sans doute devenue honorable pour les fils des grandes familles et n'était plus soumise à la surveillance du Conseil des Cent²⁶⁸.

Commandant en chef de l'armée punique, investi par le peuple et le Sénat carthaginois²⁶⁹, Hannibal avait vingt-cinq ans au moment où il quitta l'Espagne pour l'Italie. Il avait été instruit dans l'art de la guerre par son père, mais aussi par les lectures de son précepteur grec Sosylos²⁷⁰ avec lequel il put découvrir et admirer ses grands prédécesseurs, Alexandre et Pyrrhus. De la tradition militaire hellénistique, il sut appliquer les leçons stratégiques, notamment la fameuse manœuvre d'enveloppement²⁷¹. Mais Hannibal réussit surtout à transformer une armée qui par nature était hétéroclite en une armée professionnelle où pouvaient s'exprimer tous les modes de combat en usage chez les peuples d'Occident. A la suite de son père, le chef carthaginois avait compris tout l'intérêt qu'il y avait à respecter ces différences entre les groupes ethniques qui composaient l'armée punique. Néanmoins une faiblesse subsistait : le mauvais emploi des contingents libyens. Il procéda donc à une restructuration fondamentale qui rompait

²⁶⁸ Sur ces questions, voir chapitre IX, section III,3.

²⁶⁹ Polybe III,13, C. Nepos, *Hann.*, 3,1.

²⁷⁰ C. Nepos, *Hann.*, 13,3 : « Les guerres de notre héros [Hannibal] ont eu de nombreux historiens, et parmi eux deux hommes qui ont vécu avec lui dans les camps et ont partagé son existence tant que le sort le leur permit, Silénos et Sosylos de Lacédémone ; c'est précisément ce Sosylos qu'Hannibal eut pour maître de langue grecque ». Sur l'hellénisme d'Hannibal, G. Brizzi, 1991b, p. 201-210.

²⁷¹ On peut aussi noter son habileté dans les stratagèmes telle qu'elle est rapportée par Frontin à plusieurs occasions (I,1,9 ; 3,3,8 ; 5,28 ; 7,2 ; 8,2,10 ; II,2,6-7 ; 3,7,9,16 ; 5,13,21-25,27 ; 6,4 ; 7,7 ; 9,2 ; III,2,3 ; 3,6 ; 6,1 ; 10,4 ; 16,4 ; IV,3,7-8 ; 7,25). Sur cet aspect, voir Y. Le Bohec, 1996, p. 150-151.

définitivement avec les usages militaires de Carthage. En équipant les troupes libyennes à la manière des peuples occidentaux, Hannibal leur avait aussi attribué un rôle déterminant dans les dispositifs de bataille. Dans le même temps, il avait introduit une forme de combat beaucoup plus individuelle qui devait décupler la férocité et la combativité de tous ses soldats²⁷².

Ces changements provoquèrent également l'apparition de nouveaux rapports entre le chef de guerre et ses troupes. D'après Polybe, « il ne donna jamais à ses troupes un répit dans les campagnes ; et en les maintenant au contraire sous son autorité, il sut, comme un bon pilote, éviter toute sédition et toute dissension dans ces énormes masses d'hommes, alors pourtant que ses armées comprenaient non seulement une diversité de peuples, mais une diversité de races. [...] l'intelligence de ce chef obtenait ce résultat, que tant de sortes de gens si différents étaient dociles à un commandement unique et obéissaient à une seule volonté... »²⁷³. Charisme, intelligence, inflexibilité, autant de traits de caractères nécessaires à un bon général. Mais au-delà du discours de Polybe, on peut aussi se demander si cette domination n'était pas aussi le fruit de la nouvelle organisation de cette armée : en d'autres termes, les soldats d'Hannibal n'étaient-ils pas devenus des guerriers et comme tels ne dépendaient-ils pas de l'autorité d'un seul chef ? C'est en tout cas l'image qui ressort des récits littéraires même s'il reste hasardeux d'accepter sans critique une telle représentation²⁷⁴. Le caractère atypique de cette armée était certainement perçu, mais mal interprété, par les auteurs anciens, notamment Polybe, car l'armée d'Hannibal n'entrait plus dans les schémas militaires classiques. On peut du reste ajouter que ces adaptations qui concernèrent aussi l'armée romaine pour l'équipement ou même la stratégie sont bien souvent ignorées par les auteurs anciens.

La durée des campagnes et l'éloignement favorisaient aussi la naissance d'un esprit de corps et d'une forte solidarité entre tous les soldats. Il est probable qu'au bout de dix ans de campagnes ces hommes aient eu le sentiment d'appartenir à une même communauté avec des règles précises et un chef incontesté. Contrairement à ce que

²⁷² Voir section I,1.

²⁷³ Polybe XI,19,3. Sur le portait d'Hannibal chez Polybe, E. Foulon, 1993, p. 333-379.

²⁷⁴ L. Rawlings, 1996, p. 81-95.

laisse supposer Polybe, Hannibal sut tout de même accorder du répit et des plaisirs à ses troupes. Il suffit de relire le récit de Tite-Live sur son séjour à Capoue pour s'en convaincre : ses troupes aguerries se seraient laissé corrompre durant l'hiver par les « douceurs grecques » de la cité²⁷⁵.

La force de l'armée carthaginoise ne doit pas toutefois se réduire à la seule personne d'Hannibal. En effet, des officiers compétents ont fourni une aide précieuse à son entreprise. Quelques noms nous sont transmis par les récits anciens, mais ils n'ont encore pas fait l'objet d'une étude approfondie. Les plus proches collaborateurs d'Hannibal furent ses deux frères, Hasdrubal Barca et Magon²⁷⁶. Le premier²⁷⁷ prit le commandement des troupes d'Espagne au départ d'Hannibal en 218 : celui-ci lui avait indiqué « comment il faudrait exercer le pouvoir et l'autorité en Espagne et faire des préparatifs contre les Romains »²⁷⁸. Après la défaite de Baecula (208), Hasdrubal passa en Gaule puis en Italie pour rejoindre son frère. Mais le sort devait jouer contre lui : son plan d'attaque fut découvert par l'interception des deux messagers qu'il envoya à Hannibal²⁷⁹. Hasdrubal « trouva la mort les armes à la main » dans la bataille qui eut lieu au sud du Métaure²⁸⁰. Polybe et à sa suite Tite-Live²⁸¹ saluent son courage et sa mort héroïque. Diodore fait aussi référence à cet éloge de Polybe sur les vertus d'Hasdrubal et il ajoute : « Fils d'un tel père [Hamilcar], Hasdrubal se montra digne de sa gloire héréditaire ; en effet, après son frère Hannibal, c'était le meilleur de tous les généraux carthaginois »²⁸². Cette unanimité autour du frère cadet d'Hannibal contribuait aussi à forger la réputation de la famille des Barcides.

Magon²⁸³ fut sans doute le plus actif représentant de son frère au cours du conflit. Après avoir partagé les succès retentissants de l'armée punique jusqu'à Cannes,

²⁷⁵ Tite-Live XXIII,18,10-16.

²⁷⁶ Une anecdote rapportée par Valère-Maxime (IX,3,2) racontait qu'Hamilcar, voyant ses petits garçons s'amuser, s'était écrié : « Ce sont là des lionceaux que j'élève pour la ruine de Rome »

²⁷⁷ Lenschau, « Hasdrubal Barca 7 », *R.E.*, n°7-2, 1912, col. 2470-2473.

²⁷⁸ Polybe III,33,6. Sur les événements en Espagne, voir R.C. Sanchez, 1975, p. 213-240.

²⁷⁹ Tite-Live XXVII,43,1-9.

²⁸⁰ Polybe XI,2,1.

²⁸¹ Tite-Live XXVII,49,4.

²⁸² Diodore XXVI,24.

²⁸³ Ehrenberg, « Mago Barca 6 », *R.E.*, n°14-1, 1928, col. 499-505.

il fut chargé d'apporter la nouvelle de la victoire au Sénat de Carthage afin d'obtenir des renforts. Tite-Live raconte qu'à cette occasion il fit transporter les anneaux d'or pris aux chevaliers romains pour convaincre de l'ampleur de la défaite ennemie²⁸⁴. Désigné à la tête des renforts destinés à l'Italie, Magon dut finalement partir pour l'Espagne où Hasdrubal venait d'être défait par les Romains près de l'Ebre (216/215). Dix ans plus tard, il quittait définitivement la péninsule ibérique, Carthage souhaitant qu'il aille soutenir les efforts de son frère aîné en Italie. Après moult péripéties que nous avons précédemment évoquées, il finit par affronter les Romains dans la région de Milan. Mis en déroute et gravement blessé, il parvint cependant à regagner la côte ligure où l'attendaient des ambassadeurs de Carthage qui l'engagèrent à partir pour l'Afrique²⁸⁵. Abattu par les mauvaises nouvelles venant d'Afrique et dans un état critique, il mourut en mer quelques jours plus tard au large de la Sardaigne. A l'exemple de ses aînés, Magon fut digne de la lignée barcide sur le terrain de bataille mais il sut aussi se montrer un fin diplomate et un recruteur avisé de mercenaires comme le laisse supposer son séjour en Ligurie.

D'autres généraux d'origine carthaginoise et d'extraction aristocratique sont connus grâce aux textes. Hasdrubal, fils de Gescon²⁸⁶, qui apparaît en Espagne vers 214, y séjourna jusque vers 206²⁸⁷. Vaincu à Ilipa (207), il repartit en Afrique pour y reprendre quelque temps plus tard le commandement de l'armée²⁸⁸. Homme de haute naissance et de bonne réputation, cet Hasdrubal n'en restait pas moins un piètre général par rapport aux Barcides : Tite-Live rapporte que, lors des premières opérations de Scipion en Afrique, les Carthaginois le choisirent en dépit de la « disproportion » qui existait entre lui et le général romain, tant Hasdrubal avait été défait en Espagne²⁸⁹.

²⁸⁴ Tite-Live XXIII,12,1-2.

²⁸⁵ Le récit d'Appien (*Hann.*, 54,227) est assez énigmatique puisque Magon n'aurait envoyé aucune aide à son frère, mais il aurait observé « comment les choses allaient tourner ».

²⁸⁶ Lenschau, « Hasdrubal Gescon 10 », *R.E.*, n° 7-2, 1912, col. 2474-2475.

²⁸⁷ Polybe IX,11,3-4 : il se serait montré odieux avec Andobalès.

²⁸⁸ Tite-Live XXVIII,17,13-16 (son départ et sa rencontre avec Syphax et Scipion) ; XXIX,34,2 (face à Scipion) ; voir aussi Appien, *Lib.*, 13.

²⁸⁹ Tite-Live XXIX,28,7-8.

Lors de la bataille de Cannes, deux officiers, Hannon²⁹⁰ et Maharbal²⁹¹, commandèrent l'aile droite de l'armée punique. Hannon, fils de Bomilcar²⁹², probablement apparenté à Hannibal, s'était déjà illustré dans le passage du Rhône contre les Volsques²⁹³. Après Cannes, Hannibal lui confia le sud de l'Italie où il prit plusieurs cités dont Locres et Petelia. A la même époque, sévissait dans le Bruttium un certain Magon dit le Samnite²⁹⁴. On racontait que cet homme cupide était un ami d'Hannibal depuis leur plus jeune âge et que tous deux avaient toujours évité de se battre ensemble par « rivalité de sang »²⁹⁵.

Maharbal²⁹⁶ fut sans doute investi du commandement des opérations à Sagonte²⁹⁷. Ses états de service postérieurs révèlent un officier compétent et habile pour mener des opérations de pillage²⁹⁸. Mais sa célébrité vient d'un autre épisode de la guerre : ce fut lui qui conseilla à Hannibal de marcher sur Rome et de profiter ainsi de la victoire de Cannes. Quoi qu'il en soit de la véracité de cet épisode, il est sûr que Maharbal disparaît de la guerre juste après cet épisode : peut-être fut-il renvoyé en Afrique²⁹⁹ ?

Dans l'ensemble, tous ces officiers se montrèrent fidèles et dévoués à Hannibal : certains historiens parlent d'une « fraternité d'armes » comparable à celle des maréchaux d'Empire de l'époque napoléonienne³⁰⁰. A travers les carrières considérées, deux traits semblent communs à ces officiers : une capacité à combattre sur tous les terrains, signe de leur professionnalisme, et une obstination à vaincre, sentiment qui fut aussi partagé à Carthage.

²⁹⁰ Polybe III,114,7.

²⁹¹ Tite-Live XXII,46,7.

²⁹² Polybe III,42,6 ; Tite-Live, XXI,27,2. Voir également Lenschau, « Hanno 16 », *R.E.*, n° 7-2, 1912, col. 2357-2358.

²⁹³ Polybe III,42,6-9 ; Tite-Live XXI,27,2 ; 28,3.

²⁹⁴ Ehrenberg, « Mago 7 », *R.E.*, n° 14-1, 1928, col.505-506.

²⁹⁵ Polybe IX,25,4-6. Sur la « rivalité de sang » voir R. Weil, Polybe. Livre VII, 1982 (CUF), p. 152, n. 2. Ils étaient en compétition depuis leur plus jeune âge, d'où les craintes supposées d'Hannibal à l'égard de son rival.

²⁹⁶ Ehrenberg, « Maharbal », *R.E.*, n° 14-1, 1928, col. 523-524.

²⁹⁷ Tite-Live XXI,12,1.

²⁹⁸ Tite-Live XXI,45 ; XXII,6 ; 18 ; 46.

²⁹⁹ G. Brizzi, 1996, p. 73-79 : selon lui, l'ascension d'Hannon qui, d'officier relativement moins compétent que Maharbal, devint l'un des lieutenants principaux d'Hannibal, serait en fait consécutive à la disgrâce dans laquelle était tombé Maharbal mais aussi à sa parenté avec Hannibal.

³⁰⁰ S. Lancel, 1995, p. 108.

D'autres officiers d'origine non carthaginoise ont également joué un rôle important dans certains épisodes du conflit. Il faut évoquer les cas d'Hippocratès et Epicydès, tous deux fils d'un exilé syracusain et qui furent faits citoyens de Carthage³⁰¹. Selon Polybe, ces hommes « servaient depuis assez longtemps déjà auprès d'Hannibal » avant leur départ pour Syracuse³⁰². On peut supposer qu'ils avaient fait leur service militaire en Espagne sous les ordres d'Hasdrubal puis d'Hannibal. Dans tous les cas, ces deux hommes furent des émissaires extrêmement précieux pour Hannibal en Sicile.

Rappelons enfin l'exemple de Muttinès qui formé à l'école d'Hannibal fut envoyé en Sicile sur son ordre. Même si Muttinès reste le seul officier d'origine libyenne connu, on peut supposer qu'Hannibal s'appuya sur un personnel hétéroclite d'agents qui devaient espionner l'armée ennemie mais aussi lui rendre compte des opérations qui se déroulaient sur les autres théâtres d'opérations³⁰³.

Quant aux chefs mercenaires, peu d'informations nous sont transmises : seul Moericus est cité par Tite-Live. L'absence de toute référence à des noms précis semble témoigner de leur fidélité à Hannibal et aux armées carthaginoises.

Malgré la défaite contre Rome, l'armée carthaginoise fait donc figure d'une des plus grandes armées du III^{ème} siècle aussi bien dans sa composition que dans son fonctionnement général. A tous les niveaux de l'appareil militaire, on a cherché l'efficacité et le professionnalisme : ainsi l'armée d'Hannibal, et même les autres armées carthaginoises, n'ont-elles plus rien à voir avec les armées du siècle précédent. La multiplicité des théâtres d'opérations eut aussi pour conséquence de renforcer l'autonomie des « lieutenants » d'Hannibal. La plupart de ces chefs militaires furent à un moment ou un autre des recruteurs de mercenaires, fonction qui souligne sans doute leur « professionnalisme ».

³⁰¹ Ils furent les principaux protagonistes des événements de Sicile : voir partie II, chapitre VII, section III.

³⁰² Polybe VII,2,4.

³⁰³ Sur l'espionnage au cours de la seconde guerre punique, voir G. Urso, 1991, p. 73-83.

SECTION III - LA BATAILLE DE ZAMA OU LA DERNIÈRE BATAILLE D'UNE ARMÉE DE MERCENAIRES

La bataille de Zama constitue un épisode doublement symbolique pour l'histoire du mercenariat en Occident : c'est d'abord le dernier acte d'une armée de mercenaires face à la puissance romaine, et il ouvre aussi une ère nouvelle dans l'histoire occidentale, Rome devenant désormais maîtresse du bassin méditerranéen occidental. Cet épisode a évidemment retenu toute l'attention des auteurs anciens qui l'ont décrit avec minutie. Certes une grande part de reconstruction se devine à la lecture de leurs récits : les discours d'exhortation d'Hannibal et de Scipion annoncent ainsi des préoccupations politiques et militaires qui appartiennent au siècle suivant. Néanmoins, à travers le récit de cette bataille, c'est toute l'originalité et la force de l'armée d'Hannibal qui ressortent et permettent de comprendre en un sens pourquoi elle fut pendant plus d'une décennie l'armée la plus redoutable d'Occident.

§ 1 - L'armée de Zama

On pourrait présenter les descriptions proposées par Polybe et Tite-Live de l'armée de Zama comme l'ultime « cliché » de l'armée d'Hannibal. Polybe en offre comme à son habitude l'image la plus précise : « Hannibal avait disposé les éléphants devant tout le front de son armée – il y en avait plus de quatre-vingts – et après ses mercenaires, au nombre de douze mille environ. C'étaient des Ligures, des Celtes, des Baléares et des Maures. Derrière ceux-là il avait rangé les troupes indigènes, Africains et Carthaginois, et, tout à fait en arrière, à plus d'un stade de la ligne précédente, les troupes venues d'Italie avec lui. Il avait consolidé ses ailes avec la cavalerie, en mettant à gauche ses alliés numides, à droite la cavalerie de Carthage »³⁰⁴. Tite-Live ajoute à ces troupes une « légion macédonienne » (*Macedonum legionem*) dont il sera question plus tard. A première vue, l'armée de Zama correspond en tout point aux armées d'Hannibal dans les grands combats en Italie. Pourtant, toutes ces troupes n'ont pas participé à

³⁰⁴ Polybe XV,11,1-3 ; Tite-Live XXX,33,4-7. Sur le dispositif de Zama, voir **carte 18**.

l'expédition héroïque, sauf les troupes qui s'étaient embarquées avec lui en Italie. C'est pourquoi il n'est pas inutile de retracer leur parcours jusqu'en Afrique.

Considérons tout d'abord les mercenaires gaulois et ligures qui furent vraisemblablement les rescapés de la traversée qu'avait faite Magon après sa défaite non loin de Milan. Le frère d'Hannibal avait passé près de deux années dans le pays ligure dans l'espoir de constituer une armée capable de réussir la jonction avec les troupes isolées du sud de l'Italie. D'après Tite-Live, il bénéficiait du soutien des Ligures Ingauni et « au bruit de son nom » des Gaulois arrivaient de tous côtés³⁰⁵. Mais les Romains réagirent rapidement en bouclant les voies d'accès des Apennins. Durant l'été 205, Magon reçut des renforts de Carthage : « vingt-cinq navires de guerre, six mille fantassins, huit cents cavaliers, sept éléphants et beaucoup d'argent pour lever des auxiliaires (*ad conducenda auxilia*) grâce auxquels il pût faire avancer son armée vers la ville de Rome et opérer sa jonction avec Hannibal »³⁰⁶. Des émissaires accompagnaient ces renforts et lui ordonnèrent de « recruter les troupes les plus nombreuses possible »³⁰⁷. Le chef carthaginois entra donc en pourparlers avec les Gaulois dont les réticences venaient de l'occupation d'une partie de leur territoire par des troupes romaines. Leur aide serait secrète et de fait Magon « envoya discrètement recruter des mercenaires (*mercede conducere*) dans la campagne gauloise »³⁰⁸. Quant aux Ligures, ils demandèrent deux mois pour mobiliser (*ad dilectus*) leurs troupes. Bien que Tite-Live laisse supposer une alliance entre les Ligures et Magon, on peut raisonnablement douter de leur statut d'alliés : l'argent apporté de Carthage dut servir à les enrôler comme mercenaires.

Lors de la bataille contre Publius Quintilius Varus et Marcus Cornélius, Magon fut gravement blessé et rapatrié péniblement dans le territoire des Ligures Ingauni³⁰⁹. Il y rencontra des messagers mandatés par Carthage pour l'inciter à passer au plus vite en

³⁰⁵ Tite-Live XXVIII,46,11.

³⁰⁶ Tite-Live XXIX,4,6.

³⁰⁷ Tite-Live XXIX,5,3.

³⁰⁸ Tite-Live XXIX,5,8.

³⁰⁹ Tite-Live XXX,18,13 et 19,1.

Afrique : meurtri dans sa chair et dans son âme, il décida de s'embarquer avec ses troupes. Mais, comme nous l'avons vu, avant d'avoir doublé la Sardaigne, il mourut de ses blessures. Quelques vaisseaux puniques, probablement déroutés par les courants, furent pris par la flotte romaine³¹⁰. Mais le reste des troupes put arriver sur le sol africain : c'étaient vraisemblablement ces troupes ligures et gauloises qui figuraient dans les rangs de l'armée de Zama³¹¹.

Il est plus difficile de savoir comment s'est opéré le recrutement des Maures qui étaient présents dans la première ligne de combat. On peut toutefois le fixer à l'époque du débarquement de C. Laelius en 205 : d'après Tite-Live, on décida de « mobiliser en hâte dans la ville et dans les campagnes, d'envoyer recruter comme auxiliaires des mercenaires africains (*mittere ad conducenda Afrorum auxilia*) »³¹². Ce fut probablement à cette occasion que des mercenaires maures furent recrutés. Quant aux Baléares, ils arrivèrent probablement avec les renforts levés par Magon avant son voyage pour le golfe de Gênes³¹³.

Dans la troisième ligne de l'armée de Zama, se trouvaient les « troupes venues d'Italie avec lui » selon la description concise de Polybe. Tite-Live est en revanche plus prolix : « il rangea les lignes des soldats italiens, pour la plupart des Bruttians, parmi lesquels plus nombreux étaient ceux, qui, à son départ d'Italie, l'avaient suivi par force et par nécessité que de leur propre volonté »³¹⁴. Nous avons déjà évoqué la lutte farouche dans laquelle les Bruttians s'engagèrent contre Rome et leur soutien précieux à Hannibal. En fait, l'historien padouan fait ici allusion au massacre des soldats italiens qui ne voulaient pas partir en Afrique, épisode qui est également présent dans les récits

³¹⁰ Tite-Live XXX,19,1-5.

³¹¹ Signalons toutefois que des troupes gauloises auraient pu rejoindre Hannibal après la défaite du Métaure en 209 comme l'indique Appien (*Hann.*, 53,224).

³¹² Tite-Live XXIX,4,2. Appien, *Lib.*, 9 : « Hasdrubal, de retour de sa chasse à l'éléphant, leva environ 6000 fantassins et 600 cavaliers des populations carthaginoise et africaine. [...] Il obtint aussi 2000 cavaliers numides et leva des mercenaires et les entraîna tous dans un camp à une distance de deux cents stades de Carthage ».

³¹³ Tite-Live XXVIII,37,9

³¹⁴ Tite-Live XXX,33,6.

de Diodore et d'Appien³¹⁵. Ce dernier explique qu'Hannibal, « sachant que les soldats italiens qui faisaient campagne avec lui étaient bien entraînés, voulut à force de promesses les persuader de le suivre en Afrique : ceux d'entre eux qui avaient peur en raison des crimes qu'ils avaient perpétrés contre leur patrie le suivirent, fuyant de bon gré leur pays, en revanche, ceux qui n'avaient commis aucun crime hésitaient »³¹⁶. L'historien grec essaie de mettre en évidence la différence de statut qui existait probablement entre tous ces soldats italiens. Mais si des peuples comme les Bruttians n'avaient rien à espérer des Romains, on peut toutefois se demander pourquoi les autres soldats auraient bénéficié de la clémence romaine. Cette tradition paraît donc assez douteuse et un autre argument conforte d'ailleurs ces soupçons. A la différence de Tite-Live, Diodore et Appien ne font pas référence au sanctuaire d'Héra Lacinia. Or l'historien padouan se contredit lui-même dans son récit : il remarque beaucoup plus tard que ni Pyrrhus, ni Hannibal n'avaient violé ce temple³¹⁷. Enfin, on peut s'interroger sur les raisons qui auraient pu pousser le chef carthaginois à se débarrasser de contingents si précieux à un moment où tout espoir était perdu. Il est probable que seuls les éléments les plus expérimentés furent embarqués pour l'Afrique, le reste des troupes étant livré à son propre sort.

Tite-Live signale aussi la présence d'une « légion macédonienne » dans la seconde ligne formée par les Africains et les Carthaginois. Selon Stéphane Gsell, et à sa suite d'autres historiens, il s'agirait d'une invention annalistique car cette légion n'est pas présente dans les récits de Polybe et d'Appien³¹⁸. Néanmoins, certains faits pourraient accréditer le récit livien comme le montre habilement T.A. Dorey³¹⁹. Après la paix de Phoinikè (205), les Grecs ont craint à juste titre de voir se retirer les Romains du pays, Philippe V de Macédoine ayant le champ libre pour toute agression. Lors d'une ambassade déléguée à Rome, ils laissèrent donc courir la rumeur que quatre mille

³¹⁵ Diodore XXVII,9 et Appien, *Hann.*, 58,243-59,249.

³¹⁶ Appien *Hann.*, 59,247.

³¹⁷ Tite-Live XLII,3,6.

³¹⁸ Cette version est en revanche reprise par Frontin (II,3,16) et Silius Italicus (XVII,418s.).

³¹⁹ T.A. Dorey, 1957, p. 185-187. Selon J.P.V.D. Balsdon (1954/1955, p. 30-42), ces mercenaires macédoniens étaient à Carthage et non à Zama.

Macédoniens placés sous les ordres d'un certain Sôpater étaient partis pour Carthage en emportant une grosse somme d'argent³²⁰. Quelques mois plus tard, des ambassadeurs macédoniens réclamèrent la libération des Macédoniens et de leur chef Sôpater, « qui avaient servi chez Hannibal comme mercenaires, et maintenant, faits prisonniers, étaient dans les fers »³²¹. Avertis par les rumeurs de leurs alliés grecs, les Romains repoussèrent leur requête en dénonçant le fait que Sôpater était « un dignitaire portant la pourpre, un des parents du roi ». Il ne s'agissait donc plus d'un contingent mercenaire mais d'une troupe alliée : tout cela était bien évidemment contraire au traité de paix !

Dans le récit embrouillé de Tite-Live, un fond de vérité subsiste. En effet, il est fort possible que des contingents mercenaires d'origine macédonienne se soient engagés à Carthage avant le traité de Phoinikè. Mais ces unités numériquement négligeables étaient levées à titre privé par des condottieri, comme Sôpater, qui, profitant du précédent traité entre Hannibal et Philippe V, trouvaient un employeur tout désigné. N'ayant aucune reconnaissance officielle, elles n'entraient probablement pas dans la catégorie des prisonniers de guerre : cela expliquerait donc la requête faite par les Macédoniens.

§ 2 - Les exhortations d'Hannibal avant la bataille

D'ultimes pourparlers avaient eu lieu entre Hannibal et Scipion avant le combat décisif de Zama, mais cette rencontre entre les deux héros de la guerre aboutit à un nouvel échec. Le lendemain, « dès le lever du jour », Hannibal et Scipion firent donc leurs derniers préparatifs en vue de la bataille. Du côté carthaginois, les troupes furent disposées sur trois lignes : les douze mille mercenaires (Ligures, Celtes, Baléares et Maures) ; les troupes libyennes et carthagoises ; enfin sur la dernière ligne à plus d'un stade du front les « vétérans » ramenés d'Italie. Polybe décrit ensuite les exhortations qui furent faites aux troupes par leurs chefs respectifs. Ce problème des exhortations qui sont courantes dans l'historiographie grecque et romaine a été récemment étudié par M.H. Hansen³²². Il soulève deux questions qui ne sont pas sans importance dans le cas

³²⁰ Tite-Live XXX,26,2-4.

³²¹ Tite-Live XXX,42,4.

³²² M.H. Hansen, 1993, p. 161-180.

de l'armée de Zama : le discours rapporté par les auteurs est-il en accord avec ce qui a pu être effectivement prononcé ? comment les chefs ont-ils pu s'exprimer devant des rangs massés de soldats dont les langues étaient différentes ? Ces questions pourraient paraître naïves dans la mesure où le discours d'exhortation était un genre littéraire intégré à l'écriture historique. Néanmoins, le mérite de M.H. Hansen est de démontrer la réalité de ces discours et le souci manifesté par les généraux de se faire entendre par tous leurs hommes. Sur le terrain, il faut donc imaginer le général se déplaçant à travers les rangs des combattants et déléguant à ses officiers la tâche de rapporter ses propos.

A Zama, le général carthaginois « donna aux chefs la consigne d'encourager chacun ses propres soldats, en faisant reposer sur lui, Hannibal, et sur les troupes qui l'accompagnaient, leur espérance de victoire »³²³. Il délégua donc les exhortations à chaque chef de contingent, tandis que lui-même se chargeait de haranguer les troupes de « vétérans ». Deux éléments sont particulièrement mis en relief par les auteurs anciens : l'hétérogénéité de l'armée de Zama et les diverses motivations des troupes. Alors que Polybe³²⁴ insiste sur leur langue et leur origine différente, Tite-Live étaye ces différences : « ils n'avaient de commun ni langue, ni coutume, ni lois, ni armes, ni costume et attitude, ni raison de combattre »³²⁵. Tout cela sert à prouver leur manque d'unité, leur comportement hors des normes du monde civilisé, finalement leur barbarie. Mais un point commun demeure entre les deux récits : la différence de langues qui reste à leurs yeux le symbole de cette armée atypique. Or, comme dans l'armée d'Alexandre, il existait des interprètes et des soldats polyglottes chargés de communiquer avec les contingents mercenaires ou même de tromper l'ennemi³²⁶. D'après l'analyse de B. Rochette³²⁷, la langue la plus communément employée était le grec, langue qui était aussi maîtrisée par Hannibal. Le nombre des soldats polyglottes était probablement réduit mais leur familiarité avec une ou plusieurs langues étrangères en faisait des

³²³ Polybe XV,11,4.

³²⁴ Polybe XV,12,9 : « ils n'avaient pas tous, comme dit le poète, le même accent, ni semblable parler, chacun avait sa langue ; c'étaient des gens venus de tant de pays ».

³²⁵ Tite-Live XXX,33,8.

³²⁶ Polybe III,44,5 (ἑρμηνεύς) ; voir aussi Tite-Live XXVI,6,11 : en 211 à Capoue, Hannibal envoya des hommes parlant latin pour ordonner aux Romains de battre en retraite.

³²⁷ B. Rochette, 1997, p. 153-159.

auxiliaires précieux à tout moment de la campagne. On peut aussi supposer que cet apprentissage des langues était facilité par la durée des campagnes : ainsi les vétérans d'Hannibal devaient comprendre le grec et étaient capables d'écouter leur chef sans interprète, comme le laisse supposer Polybe.

Les exhortations prononcées par les chefs, et par Hannibal lui-même, font aussi référence aux diverses motivations des soldats dans le combat. Polybe concentre son récit sur la harangue faite par Hannibal à ses compagnons d'Italie : il leur demandait « de ne pas oublier les liens tissés entre eux pendant ces dix-sept ans, de ne pas oublier non plus tant de combats qui les avaient opposés aux Romains [...] Ils ne devaient donc ruiner ni leur honneur et leur renom ni ceux de leur chef : il fallait au contraire, en se battant avec courage, confirmer la réputation qu'ils avaient partout, d'être invincibles »³²⁸. Parmi les souvenirs, Hannibal énuméra les grandes batailles (la Trébie, Trasimène, Cannes). Leurs adversaires étaient selon lui les enfants ou les rescapés de « ces vaincus d'Italie ». Tous ses arguments faisaient évidemment jouer la fibre guerrière et flattaient l'orgueil des « vétérans » de l'aventure italienne.

Tite-Live offre une version un peu différente de la scène. D'abord, Hannibal semble s'adresser à l'ensemble des troupes : « il rappelait ce qu'il avait accompli, seize années durant, en terre italienne, le massacre de tant de généraux romains, de tant d'armées, et les actions d'éclat individuelles, quand il arrivait devant un soldat remarquable par le souvenir de quelque combat. »³²⁹. Plus loin, les exhortations d'Hannibal s'adressent à chaque contingent : « aux auxiliaires, on montrait le paiement comptant de leur solde, une solde multipliée grâce au butin (*auxiliaribus et praesens et multiplicata e praeda merces ostentatur*) »³³⁰ ; ces auxiliaires désignent probablement toutes les troupes venues d'Italie. Pour les Gaulois, on use de leur haine des Romains ; pour les Ligures, on fait miroiter la possibilité d'étendre leurs territoires ; pour les Africains (Maures et Numides), c'est la crainte du pouvoir de Massinissa. Enfin les Carthaginois devaient se battre pour la sauvegarde de leur cité. La perspective est

³²⁸ Polybe XV,11,6-7 et 12.

³²⁹ Tite-Live XXX,32,6.

³³⁰ Tite-Live XXX,33,9.

nettement plus politique et anticipe en partie sur des préoccupations postérieures à Zama.

Si l'objectif des exhortations était de provoquer l'ardeur guerrière du soldat, elles donnent également une dimension plus humaine aux récits. Dans un système de combat où c'était avant tout la valeur individuelle du combattant qui primait, les exhortations représentaient sans doute un moment d'exaltation de l'esprit de compétition mais dans le même temps renforçaient la solidarité entre contingents. Cette communion entre soldats était nécessaire au moral des troupes car c'est aussi ce « moral » qui avait transcendé l'armée carthaginoise à Cannes³³¹. On comprend dès lors toute l'importance accordée à ce genre littéraire par les historiens anciens, car il fournissait sans doute une sorte de « respiration » à des récits marqués par la violence.

§ 3 - **La défaite et la fuite**

L'étude du dispositif de bataille adopté par Hannibal pose inévitablement le problème de sa stratégie. D'après S. Lancel³³², dont nous suivons les observations, Hannibal disposait d'une cavalerie trop faible pour tenter des mouvements enveloppants comme à Cannes. Sa principale force résidait donc dans l'infanterie, la cavalerie étant destinée à écarter toute menace pesant sur elle. La première ligne formée par les mercenaires devait retenir l'avancée des troupes ennemies. Malgré les réserves de F.W. Walbank³³³, cette première ligne mélangeait des corps d'infanterie lourde (Celts et Ligures) et d'infanterie légère (Maures et frondeurs baléares) ; ces troupes ne devaient pas servir simplement de repoussoir aux assauts ennemis, ni être sacrifiées. Au contraire, leur résistance devait permettre à la seconde ligne composée des Africains et des Carthaginois d'entrer sans confusion dans le combat. Or, toutes les prévisions du chef carthaginois ne résistèrent pas au génie stratégique de Scipion qui s'adapta au terrain en créant des vides dans les rangs de son armée. Du coup, la charge des

³³¹ M. Samuels, 1990, p. 26.

³³² S. Lancel, 1995, p. 281-283 ; voir **carte 18**.

³³³ F.W. Walbank, 1967, II, p. 456-457. Voir Polybe (XV,13,1) qui décrit son avancée comme celle d'une infanterie lourde.

éléphants fut vaine et les troupes mercenaires durent subir la poussée immédiate des Romains. La seconde ligne fut entraînée dans une grande confusion aggravée par le recul des mercenaires. Ces troupes en pleine débandade se retrouvèrent coincées entre les Romains et la dernière ligne punique commandée par Hannibal. La bataille prit l'allure d'un combat front contre front qu'Hannibal aurait pu emporter. Mais la cavalerie romaine, renforcée par Massinissa, reprit l'avantage en assaillant les rangs des vétérans d'Hannibal. Le sort de l'armée punique était désormais scellé : en utilisant la même stratégie que le chef carthaginois dans les batailles précédentes, Scipion infligea une sévère défaite à l'armée punique. Plus de vingt mille soldats perdirent la vie, autant furent faits prisonniers.

Selon Polybe, « Hannibal, avec quelques cavaliers, fit retraite sans arrêt jusqu'à Hadrumète où il parvint sain et sauf »³³⁴. Appien³³⁵ rapporte avec plus de détails cette fuite d'Hannibal. Après un combat sans doute fictif contre Massinissa, Hannibal parvint à réunir des troupes ibères et gauloises pour lancer un ultime combat contre Scipion. Mais ayant essuyé une nouvelle défaite, il réussit à se réfugier dans une cité nommée Thon où se trouvaient des cavaliers bruttiens et ibères. Craignant l'impulsivité des Ibères et la trahison des Bruttians qui pouvaient le faire prisonnier et s'en servir comme monnaie d'échange, il s'échappa secrètement et gagna Hadrumète. Ce récit montre l'immense débandade qui suivit le combat de Zama : les troupes mercenaires semblent s'être dispersées et réfugiées dans les forteresses avoisinantes. Quant aux craintes d'Hannibal elles ne paraissent pas justifiées dans la mesure où les Bruttians n'avaient rien à espérer des Romains. Il est plus probable que les mercenaires demandèrent à Hannibal certaines garanties, voire la reprise du combat. La partie étant perdue, le chef carthaginois ne pouvait tenir ses promesses : les mercenaires menacèrent probablement de faire défection. Il faut aussi noter la présence de mercenaires ibères dans le récit d'Appien : ils étaient sans doute des rescapés de l'aventure italienne³³⁶.

³³⁴ Polybe XV,15,3.

³³⁵ Appien, *Lib.*, 46-47.

³³⁶ A. García y Bellido, 1969-1970, p. 111-120.

Dans tous les cas, la défaite de Zama ne peut pas être imputée aux forces mercenaires. A l'avant comme à l'arrière du dispositif de bataille, ils soutinrent l'avancée jusqu'à la limite du possible. Cette défaite était plutôt la conséquence du renversement stratégique provoqué par Scipion qui avait finalement utilisé les mêmes armes que son adversaire pour le vaincre.

Cette bataille mettait donc un terme à l'aventure extraordinaire d'Hannibal et de ses vétérans, mais elle signifiait aussi l'arrêt du recrutement de mercenaires dans cette région d'Occident. Une question se pose pourtant : Carthage a-t-elle été contrainte de renoncer au mercenariat à cause du traité de paix de 201, ou bien cet arrêt fut-il lié au déclin progressif de la cité ? Dans les récits de Polybe et de Tite-Live³³⁷, il n'est pas vraiment question d'une interdiction pour Carthage d'enrôler des mercenaires. Cette clause se trouve chez Appien : ils ne devaient plus enrôler des mercenaires chez les Celtes et les Ligures³³⁸. Dans la tradition transmise par Dion Cassius, les Carthaginois ne devaient plus faire de levées, ni employer des mercenaires³³⁹. Si l'on se rappelle que cette interdiction était déjà formulée dans le traité de Catulus mais se limitait à l'Italie, on peut supposer qu'elle était désormais élargie aux territoires proches de l'empire romain, la Ligurie et la Gaule du Sud. Quant à Dion Cassius, il donne une explication plus générale : les Carthaginois ne pouvaient plus faire appel à des soldats qui n'étaient pas originaires de la cité. Cela excluait donc les mercenaires mais aussi toutes les troupes alliées d'Afrique³⁴⁰. Pourtant des mercenaires furent présents dans la troisième guerre punique³⁴¹.

Il est évident que le recrutement de mercenaires fut *de facto* largement réduit après la défaite de Zama. Il faut surtout rappeler que le statut politique de Carthage avait été modifié par le traité de 201 : en perdant son autonomie diplomatique, elle se coupait de tous les réseaux de recrutement extérieurs. Cette interdiction semble donc plutôt être

³³⁷ Polybe XV,18,1-8 ; Tite-Live XXX,37,1-6.

³³⁸ Appien, *Lib.*, 54,263.

³³⁹ Dion Cassius 57,82.

³⁴⁰ B. Scardigli, 1991, p. 319-320.

³⁴¹ Appien, *Lib.*, 79,365 et 83,387.

la conséquence d'une nouvelle situation pour la cité qu'une clause imposée par les Romains. La mention d'Appien qui fait référence aux territoires ligure et gaulois provient peut-être d'une confusion liée à la présence en Cisalpine d'Hamilcar, cet officier carthaginois qui continua à se battre aux côtés des Gaulois dans le soulèvement de 200³⁴². Reste en tout cas la certitude que sur le champ de bataille de Zama, une page de l'histoire du mercenariat venait d'être tournée.

³⁴² Voir section II,1.

CONCLUSION PARTIE III

Si nous restons largement tributaires des sources littéraires dans la connaissance du mercenariat à Carthage, quelques faits ont pu toutefois être mis en évidence dans cette étude. A partir de la seconde moitié du IV^{ème} siècle, on assiste vraisemblablement à un accroissement du nombre de mercenaires dans l'armée punique. La récurrence des conflits en Sicile, puis contre Rome, est à l'origine de cet accroissement sans précédent dans l'histoire militaire de Carthage. Ce développement eut une conséquence immédiate : les réseaux de recrutement s'étendirent à l'ensemble du bassin méditerranéen, plus particulièrement à la partie occidentale où Carthage put profiter de l'appui des cités phéniciennes pour enrôler des soldats indigènes. On peut aussi noter que les Carthaginois mirent rapidement au point un système de recrutement efficace qui impliquait du reste d'éminents représentants de la cité. L'engagement de mercenaires fut en outre un facteur déterminant dans l'adoption du monnayage comme en témoigne le développement des frappes siciliennes. De fait, on peut se demander si le recrutement permanent de mercenaires au cours des IV^{ème} et III^{ème} siècles n'est pas finalement un signe de prospérité et de richesse.

Beaucoup de données nous échappent sur le fonctionnement général du recrutement : les candidats à l'enrôlement étaient-ils rémunérés dès leurs premiers contacts avec les agents recruteurs ? ces derniers établissaient-ils les contrats au moment de l'engagement ? enfin les mercenaires étaient-ils tous équipés à leur arrivée à Carthage comme le veut la tradition ou la cité mettait-elle à leur disposition des armes fabriquées dans ses ateliers ? Sur ce dernier point, des études archéologiques seraient nécessaires compte tenu des indices relevés sur les stèles.

Peu d'informations nous sont parvenues sur les relations entre les mercenaires et Carthage, à l'exception notable de la « guerre des mercenaires ». Il n'est pas sûr que les Carthaginois furent foncièrement hostiles à cette soldatesque étrangère. L'épisode de 241 montre surtout que ces troupes étaient principalement destinées aux campagnes extérieures et qu'en aucun cas, elles ne devaient rester sur le sol africain. La prétendue « guerre des mercenaires » reste donc un événement exceptionnel dans l'histoire

militaire de Carthage³⁴³. Quant aux rapports entre les mercenaires et leurs chefs, ils rappellent une évidence : un employeur se doit de payer ses mercenaires sous peine de défection ou de mutinerie, situation dans laquelle se retrouvèrent également les cités grecques de Sicile.

L'armée punique a enfin connu une évolution semblable aux grandes armées grecques de l'époque hellénistique. Sous l'impulsion des Barcides, elle a acquis un niveau de professionnalisme sans égal pour l'époque. Même si l'aventure d'Hannibal s'est achevée sur un échec, elle peut être considérée comme l'un des épisodes les plus glorieux de l'histoire militaire de Carthage.

Ces observations générales ne répondent pas toutefois à deux questions : quelles sont les raisons objectives qui poussèrent Carthage à enrôler des mercenaires ? comment faut-il appréhender l'image de cette armée pluri-ethnique dans la mesure où cette pluralité de cultures ne constitua apparemment pas une menace pour l'identité carthaginoise ?

Deux facteurs ont certainement contribué à l'enrôlement d'un nombre croissant de mercenaires. Comme pour les cités grecques de Sicile, des causes démographiques étaient sans doute à l'origine de l'ouverture des rangs de l'armée à des éléments étrangers. Même si Carthage put compter bon an mal an sur les réserves fournies par les Libyens, il lui fallait aligner des armées aussi importantes que ses ennemis. Par ailleurs, l'affirmation de sa domination en Sicile passait par l'engagement de soldats, mercenaires ou non, chargés de surveiller le territoire. Cette hypothèse est largement développée par les historiens italiens pour lesquels le mercenariat fut aussi un agent de colonisation des nouveaux territoires³⁴⁴. Peu d'éléments permettent encore d'étayer cette idée, mais il a certainement existé une corrélation étroite entre le développement du mercenariat et l'accroissement de l'épicratie punique en Sicile.

³⁴³ C. González Wagner (1994, p. 834) parle du « caractère presque anecdotique » des révoltes de mercenaires.

³⁴⁴ A. Fariselli, 1997, p. 141-162 ; E. Acquaro et A. Fariselli, 1997, p. 9-32.

La recherche de troupes spécialisées fut un facteur tout aussi déterminant dans l'évolution du mercenariat à Carthage. Les guerres en Sicile eurent probablement deux conséquences pour l'organisation militaire punique : elle entraînait en contact avec le monde grec et son marché de mercenaires ; elle faisait aussi à ses dépens l'expérience de nouvelles formes de combat, comme à la bataille de Crimisos qui coûta la vie à des milliers de citoyens carthaginois³⁴⁵. Face à ces changements, l'armée et son commandement devaient s'adapter et employer de véritables « techniciens » dans certains corps d'infanterie et de cavalerie.

La concurrence avec le monde des cités grecques, en l'occurrence Syracuse, fut aussi un moteur dans le développement du mercenariat à Carthage. Bien qu'il soit difficile d'en mesurer toute l'ampleur, on perçoit cette concurrence sur le plan monétaire : c'est en Sicile que Carthage émit des monnayages dont la vocation militaire ne fait pas de doute.

Enfin considérer l'armée punique comme une armée pluri-ethnique suppose aussi de s'interroger sur le sens d'une image transmise essentiellement par les textes³⁴⁶. A la lumière des observations faites pour le monde grec, cette image s'est sans doute construite autour d'un *topos* commun et partagé par de nombreux historiens anciens³⁴⁷. En effet, l'introduction de troupes étrangères était perçue comme un facteur de dégénérescence pour la culture grecque, le cas des Campaniens étant de ce point de vue exemplaire. Dans le contexte carthaginois, le problème se pose en des termes différents. La différence de langues si souvent mise en exergue par les auteurs anciens provoque confusion et méfiance entre les troupes et leur commandement : lors de la révolte des mercenaires en 241, Polybe souligne que certains officiers interprètes n'hésitaient pas à déformer les propos du chef carthaginois auprès de leurs compagnons d'armes ; de même Hannibal s'adressant à l'armée est obligé de recourir à des interprètes, ce qui ne

³⁴⁵ Diodore XVI,73,3 ; 80,4.

³⁴⁶ C. Gonzalez Wagner, 1994, p. 825-835 : selon l'auteur, la conquête du territoire africain aurait converti Carthage en un Etat pluri-ethnique. Voir également J.B. Tsirkin, 1986, p. 129-141.

³⁴⁷ Sur la contre-propagande qui est née à Rome autour du concept d'« *alienigena* » de l'armée d'Hannibal, voir G. Urso, 1994, p. 223-236.

facilitait pas forcément la transmission des ordres. Pourtant à travers ces exemples, il n'est jamais question d'une quelconque menace des langues ibère ou gauloise, langues qui auraient pu s'imposer à toute l'armée. Au contraire, la langue la plus répandue ou du moins la mieux comprise était le grec et probablement le jargon militaire punique. La « bigarrure » linguistique³⁴⁸ n'aurait donc pas constitué une menace directe pour la culture punique mais aurait plutôt engendré de graves dysfonctionnements dans l'organisation et la discipline militaire. Cela montre sans doute à quel point dans la mentalité gréco-romaine, Carthage n'appartenait pas tout à fait au monde dit civilisé³⁴⁹. Il était sans doute difficile pour les Grecs et les Romains, jaloux de leur supériorité culturelle³⁵⁰, de comprendre une telle ouverture à des peuples barbares. Certains historiens, comme C. González Wagner, perçoivent cette pluralité comme un témoignage de la « réalité historique coloniale » de Carthage, processus que connaissent à la même époque les grands royaumes hellénistiques. D'autres, comme F. Barreca³⁵¹, y reconnaissent une tradition orientale conservée par Carthage mais aussi entretenue par ses contacts avec le monde oriental. Il serait hasardeux de trancher ce débat compte tenu du manque d'informations sur les armées du Proche Orient.

Ce constat oblige enfin à s'interroger sur les influences culturelles qui ont pu être induites par la pratique du mercenariat. Elles s'inscrivent à vrai dire dans un processus d'hellénisation plus général qui affecta Carthage au IV^{ème} siècle. Les monnaies émises en Sicile constituent peut-être l'indice le plus sûr de cette évolution : les thèmes iconographiques faisaient écho à toute une symbolique qui était largement répandue dans le monde des armées grecques et par voie de conséquence dans le milieu des mercenaires. Ce n'est pas un hasard si Héraklès fut retenu comme représentation de ces monnayages, car il incarnait sans doute aux yeux des mercenaires le chef de guerre qu'était Alexandre le Grand, alors que pour les Carthaginois il évoquait le dieu Melqart.

³⁴⁸ B. Rochette, 1997, p. 153-159.

³⁴⁹ M. Dubuisson, 1985, p. 159-167.

³⁵⁰ B. Rochette, 1995, p. 5-16.

³⁵¹ F. Barreca, 1983-1984, p. 43-68.

De même, les mercenaires grecs purent servir de vecteurs à l'hellénisation de l'armée punique en introduisant, à l'instar de Xanthippe, des éléments tactiques nouveaux.

Néanmoins, il reste difficile de se prononcer sur le processus inverse, à savoir l'influence exercée par Carthage sur ses mercenaires³⁵². Cette question ne doit pas se confondre avec le vaste problème de l'éventuelle hellénisation des peuples barbares par le biais du mercenariat. Cette éventualité supposerait un retour des mercenaires dans leur pays d'origine. Or, dans le contexte occidental, nous verrons que le mercenariat prit souvent la forme d'une migration définitive. Dans ces conditions, une seule région pourra peut-être apporter des réponses à cette problématique : la Sicile, terre de garnisons et de présence mercenaire pendant plus d'un siècle.

³⁵² Le seul témoignage de cette influence serait celui d'Autarite, ce chef gaulois qui faisait partie des leaders de la révolte (voir chapitre IX, section II, 2). A son propos, Polybe raconte qu'il « avait appris le phénicien » et que « cette langue touchait leur sensibilité à la plupart [des mercenaires], parce que les longs services antérieurs la leur rendaient familière » (I,80,5-6).

PARTIE IV

**MERCENAIRES ET MERCENARIAT
EN OCCIDENT**

En Grèce, le mercenaire appartient au monde des *outsiders* tel que P. Mac Kechnie¹ le définit pour le IV^{ème} siècle : des hommes qui se sont retrouvés « hors de la cité » parce qu'ils tiraient leur revenu d'une activité qui réclamait une certaine mobilité. De fait, on peut placer les mercenaires sur le même plan que les artisans, les philosophes ou les commerçants qui gravitaient dans cette *koinè* grecque². Il est donc bien évident que le mercenariat doit s'appréhender comme un phénomène de mobilité géographique et sociale.

Le développement et la permanence du mercenariat en Occident de la fin du V^{ème} siècle au début du II^{ème} siècle révèlent aussi le caractère institutionnel de cette pratique, caractère d'autant plus marqué que la demande était forte et ciblée. Dans cette dernière partie, il s'agit donc de se placer du point de vue de l'offre, c'est-à-dire de tous ces peuples qui ont pu à un moment ou à un autre fournir des mercenaires.

L'objectif est ici de déterminer les différentes causes qui furent à l'origine de l'engagement des mercenaires d'Occident, mais aussi d'en saisir toutes les implications sociales et économiques pour certaines communautés. Le mercenariat étant un phénomène migratoire, il faut en déterminer les principaux réseaux et courants, mais sur ce point les recherches sont encore limitées. Enfin, l'idée d'un retour des mercenaires dans leur pays d'origine semble aujourd'hui remise en cause dans la mesure où le mercenariat se transforma souvent en une migration définitive.

¹ P. Mac Kechnie, 1989, p. 3-5.

² Y. Garlan, 1989, p. 153.

CHAPITRE XI

LES CAUSES DU MERCENARIAT DANS LE

MONDE OCCIDENTAL

Les causes du mercenariat en Occident sont tout aussi complexes et nombreuses que pour le monde oriental. Il reste difficile de comprendre pourquoi des individus mais surtout des groupes d'individus se sont tout à coup retrouvés « détachés de leur patrie » pour reprendre les termes d'Y. Garlan³. Guerre, *stasis* et pauvreté sont autant de facteurs qui pouvaient pousser les individus à prendre le chemin du mercenariat. Néanmoins, ils ne suffisent pas pour expliquer l'engagement des peuples considérés comme barbares, à savoir la majorité des contingents mercenaires du IV^{ème} et III^{ème} siècles. Nous avons eu l'occasion de souligner que le principal souci des cités qui recrutèrent des mercenaires résidait dans la quête de « techniciens » de la guerre, de soldats dont l'expérience et les modes de combat fournissaient des atouts considérables à leurs armées. De fait, on peut aussi envisager le mercenariat comme un véritable métier pour les peuples les plus périphériques du monde civilisé, ceux-ci étant prêts à s'enrôler pour des cités renommées mais aussi pour des peuples voisins.

Il serait arbitraire de proposer une hiérarchie des causes du mercenariat en Occident tant elles sont étroitement liées entre elles. Cependant, trois facteurs déterminèrent sans doute ces hommes dans leur choix : d'abord, l'existence d'une tradition guerrière qui répondait à la demande ; ensuite, des motivations plus politiques déterminées par une situation de crise interne à la cité d'origine mais aussi encouragées par des systèmes d'alliances complexes ; enfin des raisons économiques et sociales, le mercenariat étant une source d'enrichissement possible et parfois un facteur de mobilité sociale.

³ Y. Garlan, 1993, p. 94-95.

SECTION I - DES « SPÉCIALISTES » DE LA GUERRE

La plupart des peuples barbares ont laissé dans la littérature antique l'image de peuples guerriers aussi bien pour leur art de la guerre souvent sauvage, mais aussi pour leur organisation en « bandes » que les historiens anglo-saxons désignent des noms de *Männerbund* ou *warbands*⁴. Cette image pourrait paraître stéréotypée dans la mesure où tous ces peuples fournirent effectivement ce type de « bandes » guerrières. Néanmoins, elle s'appuie sur des traditions guerrières diverses selon les peuples d'Occident mais reconnues et même exploitées par les grandes armées hellénistiques.

§ 1 - Des « techniciens » de la guerre

Le cas le plus remarquable reste celui des frondeurs baléares qui furent essentiellement recrutés par Carthage⁵. L'utilisation de la fronde chez les Baléares semble être attachée à une histoire et une tradition culturelle lointaine. Selon Polybe⁶, c'était une arme indigène qui aurait du reste donné son nom au peuple des îles Baléares⁷. Pour le géographe grec Strabon, les Baléares auraient amélioré leur technique au contact des Phéniciens, mais sans qu'il soit possible de savoir si c'est sous leur influence ou à leurs dépens⁸.

Dans tous les cas, cette arme demandait un long apprentissage qui commençait dès le plus jeune âge. Si l'on en croit Diodore, « ils tiennent cet avantage de l'éducation qu'ils reçoivent dans l'enfance pendant laquelle leurs mères les obligent à s'exercer continuellement à lancer des pierres : elles placent sur quelques pieux élevés un pain qui sert de but à l'enfant, et quelque affamé qu'il soit, la mère ne lui permet de manger que lorsqu'il est parvenu à atteindre le pain avec sa fronde »⁹. Ce récit laisse supposer l'existence d'un rite initiatique et militaire au cours duquel l'enfant acquérait une compétence redoutable. Si l'hypothèse est valide, cela montrerait donc que l'usage de la

⁴ L. Rawlings, 1996, p. 85-86.

⁵ F. Quesada Sanz, 1997, p. 478-480.

⁶ Polybe III,33,11.

⁷ Diodore V,17,1 fait dériver le nom du grec *ballein* : cette hypothèse est rejetée par St. Gsell, II, p. 375 n.

⁸ Voir également F.W. Walbank, 1970², p. 362-363 ; sur les Baléares dans la tradition grecque, L. Lacroix, 1969, p. 393-403.

⁹ Strabon III,5,1. D'après Pline l'Ancien (*H.N.*, VII,201), l'invention était phénicienne.

⁹ Diodore V,18,4.

fronde relevait d'un art militaire traditionnel et profondément ancré dans les structures sociales des peuples baléares.

Strabon décrit l'équipement complexe du frondeur baléaire : ils ont trois frondes « placées sur la tête, faites soit de jonc noir, soit de crin, soit de tendons, la première à longues lanières pour le jet à grande distance, la seconde à courtes lanières pour le jet rapproché et la troisième à lanières moyennes pour les distances moyennes »¹⁰. Cette description met en valeur la technicité de l'arme, même si sa fabrication restait rudimentaire, et toute l'habileté nécessaire au frondeur pour apprécier sur le champ de bataille les distances. Malheureusement, aucune donnée archéologique ou iconographique contemporaine de cette période ne peut corroborer cette description¹¹. De même, la taille des projectiles employés pose des difficultés d'interprétation, dans la mesure où elle ne correspond pas aux poids connus pour les frondes étrusques ou celtes¹². S'agit-il d'une erreur dans les traditions manuscrites de l'œuvre de Diodore ou faut-il penser à une arme totalement différente ?

Il reste toutefois évident que les mercenaires baléares furent recrutés comme « techniciens » aussi bien dans les opérations de siège que dans les batailles rangées. Dans ce dernier cas, Diodore signale qu'ils mettaient en pièces les casques, les boucliers et toutes les armes défensives de l'ennemi¹³. Qu'il y ait eu par la suite une « association mentale » entre la fonction et l'origine ethnique des contingents baléares est possible et témoigne là encore du degré de spécialisation de ces troupes. Néanmoins, il reste difficile de préciser à quel moment cette association fut courante¹⁴.

La cavalerie semble avoir requis l'emploi de mercenaires particulièrement habiles dans des techniques de combat souvent spécifiques. En premier lieu, on peut citer les *equites Campani* : anciens mercenaires à la solde des cités chalcidiennes, ils

¹⁰ Strabon III,5,1.

¹¹ F. Quesada Sanz, 1997, p. 480 : les seuls peuples de la Péninsule qui utilisèrent la fronde furent les Celtibères, notamment ceux du Nord-Ouest comme les Cantabres. Voir aussi Strabon III,4,15.

¹² B. Henry, 1975-1976, p. 17-24 ; 1976, p. 9-19 ; F. Quesada Sanz, 1997, p. 478 : chez les Etrusques et les Celtes, le poids des balles de fronde n'excédait pas 50 grammes, alors que selon Diodore, les Baléares utilisaient des balles d'une mine (environ 436 grammes).

¹³ Diodore V,18,3.

¹⁴ F. Quesada Sanz, 1997, p. 480 n. 1 qui reste évasif sur ce point.

furent recrutés par Carthage en 409¹⁵. Trois ans plus tard, un nouveau contingent fut encore recruté par les Carthaginois et arriva d'Italie¹⁶. Rappelons que l'origine de la cavalerie campanienne remonte sans doute à l'époque de la colonisation grecque en Italie¹⁷. Elle fut diffusée par Cumès et acquit une réputation exceptionnelle au cours des guerres samnites¹⁸. L'enrôlement de ces hommes répondait sans doute à une volonté précise de la part des Carthaginois : ces derniers ne disposaient pas à cette époque d'une cavalerie suffisamment efficace pour faire face à l'ennemi.

Dans les renforts que Denys dépêcha à Sparte en 369, figuraient des cavaliers celtes et ibères¹⁹. Leur mode de combat impressionna Xénophon : armés à la légère, ils harcelaient sans cesse l'ennemi et étaient même capables au cours du combat de prendre un peu de repos, tant ils étaient habiles à la voltige.

A l'époque de la guerre contre Agathocle, Carthage recruta également des cavaliers étrusques, les fameux « zeughippes », évoqués par Diodore²⁰. Il reste à vrai dire difficile de savoir à quel type de combattant fait ici référence l'historien d'Agyrium. Le terme de « zeughippes » peut simplement se définir comme une paire de chevaux et dans ce cas correspondre aux ἄμφιπποι²¹. Dans la tradition étrusque, il existait une cavalerie « mixte » que R.J. Jannot a tenté d'analyser à partir de documents iconographiques²². Ces cavaliers étaient accompagnés d'un écuyer, lui-même à cheval, et ils pouvaient se battre à pied. Leur adresse venait de leur rapidité d'action, ces cavaliers démontés étant capables de monter rapidement en selle. Cette pratique qui semble apparaître au début du IV^{ème} siècle (voire au siècle précédent) aurait-elle pu se maintenir jusqu'à l'époque des guerres entre Carthage et Agathocle ? Le rapprochement

¹⁵ Diodore XIII,44,1-2. Sur tous les événements concernant des *equites Campani*, F. Cassolà, 1986, p. 77-81.

¹⁶ Diodore XIII,80,4.

¹⁷ M.W. Frederiksen, 1968, p. 14-24.

¹⁸ G. Tagliamonte, 1994, p. 128-129.

¹⁹ Xénophon, *Hell.*, VII,1,20-22 ; voir partie I, chapitre II, section I,1,D.

²⁰ Diodore XIX,106,2.

²¹ J.I. Mac Dougall, 1983, I, p. 253 et R.L. Geer, *Diodorus of Sicily. Books XIX.66-110 and XX*, p. 121 n.

³ qui propose deux traductions : ἄμφιπποι ou ζευγίτας (au sens d'infanterie lourde).

²² J.R. Jannot, 1989, p. 1553-1554 ; 1995, p. 20-23, notamment p. 21-22.

reste hypothétique même si la cavalerie constituait une force importante de l'armée étrusque²³.

Ce n'est sans doute pas un hasard si les corps de cavalerie furent composés de mercenaires : la cavalerie était le plus souvent un corps d'élite et prédominait dans les armées non grecques d'Occident²⁴. On peut ajouter à ces exemples celui des « cavaliers tarentins » qui combattaient aux dires de Tite-Live avec deux chevaux chacun²⁵. En fait, cette appellation désignait une technique qui fut en usage dans le monde hellénistique dès 317²⁶. Le problème est évidemment de savoir si sa diffusion s'est faite par le mercenariat, hypothèse avancée avec prudence par G.T. Griffith²⁷. Mais les récits sur les *Tarantinoi* sont obscurs et obligent à une extrême prudence²⁸. Une étude serait donc à mener sur toutes ces pratiques de combat de cavalerie que les textes évoquent de manière souvent vague et difficile à appréhender²⁹.

Par ailleurs, il faut souligner le fait que l'image du cavalier a souvent pris dans les représentations iconographiques une fonction idéologique et sociale. *L'equus Campanus* est ainsi devenu une référence idéologique, à la fois guerrière et sociale, même pour des soldats qui n'appartenaient pas aux élites locales³⁰. De même en Etrurie, la cavalerie devient « l'un des éléments distinctifs de l'idéologie aristocratique »³¹.

²³ Selon A. Ameling (1993, p. 214-216), ces cavaliers seraient les héritiers d'un type de combat de cavalerie qui existait à l'époque archaïque. Sur l'armée étrusque à l'époque archaïque et le problème du mercenariat, J.R. Jannot, 1985, p. 127-141 et 1991, p. 73-81 : l'armée étrusque n'obéirait pas au schéma traditionnel du citoyen-soldat, mais serait à l'image de l'organisation gentilice de la société ; dans les documents iconographiques se perçoit une catégorie spécifique, celle des mercenaires, probablement d'origine crétoise et qui seraient à l'origine de l'introduction de la tactique hoplitique (R.J. Jannot, 1991, p. 81).

²⁴ J.A. Krasilnikoff, 1996, p. 11.

²⁵ Tite-Live XXXV,28,8 et 29,1. Sur les monnaies de Tarente, figure une grande variété de cavaliers : les *elaphroi* (lanceurs de javelots aptes au combat rapproché) ; les *hippakontistai* (lanceurs de javelots) et les *amphippoï* (cavalier à deux chevaux). Dans les ouvrages de tactique militaire, les *Tarantinoi* correspondent aux *hippakontistai*. Sur ces aspects, M. Lombardo, 1987b, p. 252-253. Sur les problèmes de la cavalerie tarentine, P. Wuilleumier, 1939, p. 186-188 ; 666-671 et M. Launey, 1987², p. 601-604.

²⁶ Diodore XIX, 29. Voir M. Launey, 1987², p. 604.

²⁷ G.T. Griffith, 1975², p. 246-251, notamment p. 246-247 : un certain Dokimos le Tarentin était présent à la cour de Philippe II de Macédoine d'après Polyen (4,2,1). Selon G.T. Griffith (1975², p. 247 n. 1), il aurait pu être le chef des mercenaires venus de Tarente.

²⁸ M. Lombardo, 1987b, p. 253.

²⁹ A.M. Adam et A. Rouveret, 1995, p. 7-12.

³⁰ Cl. Nicolet, 1962, p. 463-517 et G. Tagliamonte, 1994, p. 118-119.

³¹ A.M. Adam, 1995, p. 71-96 et R.J. Jannot, 1995, p. 30.

D'un point de vue tactique, les mercenaires apportèrent aussi des savoir-faire indigènes qui furent probablement exploités par leurs employeurs occidentaux. Ce constat peut être fait pour les mercenaires ibères au service de Carthage à l'époque des guerres puniques. A partir des témoignages littéraires et des armes découvertes dans des tombes du IV^{ème} et III^{ème} siècles, F. Quesada Sanz³² émet l'idée que les Ibères et les Celtibères avaient développé des modes de combat propres à leur expérience stratégique mais aussi à leurs structures sociales. Chez les Ibères, il existait ainsi une infanterie de ligne qui pouvait résister à la poussée des ennemis et qui pourrait être évoquée par Tite-Live dans l'expression *robur exercitus*³³.

Du point de vue de l'équipement militaire, F. Quesada Sanz³⁴ distingue deux phases dans l'évolution de la panoplie ibérique : la première correspond à ce qu'il définit comme « la panoplie généralisée » (début du IV^{ème} siècle-dernier tiers du III^{ème} siècle) qui est marquée par une simplification de l'armement défensif ; la seconde phase appelée « panoplie rénovée » (dernier tiers du III^{ème} siècle-début du I^{er} siècle) est profondément influencée par des apports extérieurs – casques de Montefortino ou boucliers – qui ont transformé l'équipement ibérique en équipement quasi-hellénistique.

Le même constat peut être fait pour les Celtes qui devaient eux aussi se battre en formation comme l'attestent les récits concernant la seconde guerre punique³⁵. Les études menées par A. Rapin sur l'évolution des panoplies dans le monde de l'Europe celtique montrent également que les Celtes furent de grands innovateurs car ils s'adaptèrent à leurs ennemis en mettant au point de nouvelles technologies. Deux exemples suffisent à corroborer ces hypothèses. A partir de la représentation de cuirasses sur les bas-reliefs de Roquepertuse (Provence) et de Gauberg (Hesse), A. Rapin³⁶ constate que les Celtes abandonnèrent l'équipement lourd vers le VII^{ème} siècle

³² F. Quesada Sanz, 1997, p. 658-659 et 663.

³³ Tite-Live XXII,2,3 et XXVII,14,5.

³⁴ F. Quesada Sanz, 1997, p. 616.

³⁵ Voir A. Rapin, 1988, p. 137 et partie II, chapitre III, section I,2.

³⁶ A. Rapin, « Les Celtes et leurs voisins méridionaux : nouveaux outils d'analyse pour l'armement laténien du sud de l'Europe aux V^{ème} et IV^{ème} siècles avant J.-C. », dans *Tra mondo celtico e mondo italico. La necropoli di Monte Bibeale (Table Ronde de l'Ecole Française de Rome, 3 et octobre 1997)*, à paraître.

pour des cuirasses souples, devançant ainsi leur voisins méridionaux de deux siècles. Cette évolution leur permettait de gagner une plus grande mobilité face à des ennemis lourdement armés. De même, entre 322 et 278, plusieurs mutations technologiques importantes ont concerné les umbos et les chaînes de ceinturon³⁷. Elles visaient à améliorer la performance au combat mais aussi le déplacement des troupes et des soldats. Ces mutations s'inscrivent encore dans ces dernières migrations celtiques qui touchèrent l'Europe continentale. Néanmoins toutes n'atteignirent pas les peuples de Cisalpine, notamment les Sénons pour lesquels de telles pièces ne semblent pas attestées dans les sépultures.

Un autre aspect de la guerre doit être pris en compte : le pillage. Le terme le plus souvent associé à cette pratique est celui de « brigandage » (*latrocinium*) qui dans les sources pré-augustéennes a progressivement revêtu une connotation plus politique que militaire³⁸. Rappelons que dans le *Miles Gloriosus*³⁹, Plaute emploie le terme de *latro* pour désigner le soldat mercenaire. Puis le sens s'est peu à peu déformé sous l'influence notable de Cicéron qui lui donna une acception politique péjorative. Néanmoins, le terme conserva également une signification militaire qui pouvait renvoyer soit à des expéditions de pillage s'inscrivant dans le cadre légal d'un conflit, soit à des guérillas ou des guerres de résistance à l'envahisseur romain. Dans ce second cas, le « brigandage » relevait de l'idéologie impérialiste car sa dénonciation servait à justifier la domination de Rome sur tous les peuples barbares⁴⁰. Mais, dans le premier cas, le « brigandage » constituait une pratique ordinaire de la guerre dans la mesure où le pillage occupait une place non négligeable dans l'accroissement du butin. Sous le même vocabulaire sont donc réunies des perceptions différentes qui renvoient toutefois à des formes de prédation économique auxquelles toutes les armées ont pu recourir⁴¹.

³⁷ A. Rapin, 1991, p. 349-368 ; 1995, p. 275-290.

³⁸ A. Milan, 1979, p. 171-197.

³⁹ Plaute, *Miles Gloriosus*, v. 72-76 et 148-150.

⁴⁰ M. Clavel-Lévêque 1978, p. 17-31.

⁴¹ Y. Garlan, 1989, p. 177-178.

Un exemple peut témoigner de cette ambivalence du mot *latrocinium*. Lorsqu'il évoque la situation du Bruttium en 205, Tite-Live note qu'on [y] « faisait du brigandage plus qu'une guerre régulière (*latrociniis magis quam iusto bello*) ; les Numides avaient commencé et les Bruttiens, autant par tendance naturelle (*suapte ingenio congruentibus in eum morem*) que du fait de leur alliance avec les Puniques, avaient pris le pli ; enfin, les soldats romains, comme contaminés, se plurent eux aussi au pillage et, dans la mesure où leurs chefs le leur permettaient, ils faisaient des raids en territoire ennemi »⁴². Ce récit met en exergue deux représentations du brigandage : d'une part une opposition *latrocinium*/guerre régulière, d'autre part le « penchant naturel » des Numides et des Bruttiens pour une telle activité⁴³. Il est intéressant de souligner que les Romains sont alors « contaminés » (*contagione*), mais dans l'esprit de Tite-Live, il s'agit sans doute de dénoncer le fait que les Romains ne menaient plus un *bellum iustum*⁴⁴. Le brigandage n'était donc pas l'apanage des troupes ennemies, mais il put parfois être intégré à la stratégie romaine. Les actes de brigandage commis dans le Bruttium étaient par ailleurs le fait d'un groupe de quatre mille hommes que M. Laevinus avait rassemblé en Sicile⁴⁵. Ces hommes – criminels, exilés ou endettés – qui vivaient de rapine et de brigandage (*per latrocinia ac rapinam*) avaient été mis au service de Rhégion par M. Laevinus pour dévaster le Bruttium. Aucun élément ne permet de préciser le statut de ces troupes marginales dans l'armée romaine, mais nous sommes sans doute en présence d'un recrutement « discret » de mercenaires par Rome.

§ 2 - Des mercenaires au service d'autres peuples barbares.

Pour certains peuples d'Occident, le mercenariat ne se limita pas à l'enrôlement dans les cités les plus puissantes d'Italie et d'Afrique, mais put à l'occasion s'exercer

⁴² Tite-Live XXIX,6,2-3. Voir aussi Tite-Live XXVIII,12,8 : « il y avait encore la coutume – défaut inné chez la nation des Bruttiens – de piller le pays en faisant campagne ».

⁴³ Le « penchant naturel » des Bruttiens ou des Numides pour le brigandage peut être étendu à bien d'autres peuples barbares comme les Celtibères ou les Lusitaniens. Sur la signification économique de cette image, voir section III,1.

⁴⁴ Voir aussi les récriminations des Hirpins et des Samnites à l'encontre des troupes romaines : XXIII,42,10.

⁴⁵ Tite-Live XXVI,40,18.

pour le compte de peuples voisins. Les Celtibères furent ainsi mercenaires pour le compte d'autres peuples ibériques⁴⁶. En 195, au cours des campagnes de Caton en Espagne, dix mille mercenaires celtibères furent engagés par les Turdétans (*mercede conducere*)⁴⁷. Les Romains cherchèrent aussi à les faire passer dans leur camp en leur offrant le « double de la solde payée par les Turdétans »⁴⁸. On peut noter que ces mercenaires celtibères formaient un groupe tout à fait indépendant des Turdétans : ils campaient dans leur propre camp et décidaient lors d'un *consilium* de la suite à donner à leur engagement⁴⁹. Les Lusitaniens furent également recrutés comme mercenaires par des peuples voisins contre l'envahisseur punique ou romain⁵⁰.

Mais le cas le plus célèbre est celui des Gaisates dont Polybe dit qu'ils se « louaient pour des expéditions »⁵¹. La même idée est reprise par Orose : « ce nom n'est pas celui d'un peuple mais celui des mercenaires gaulois (*quod nomen non gentis sed mercennariorum Gallorum est*) »⁵². Le nom de Gaisates dont la racine dérive du mot celtique *gaesum* (javelot caractéristique des Gaulois)⁵³ ne renverrait donc pas à un peuple précis, mais plus généralement à des mercenaires gaulois⁵⁴. Le témoignage transmis par Strabon permet aussi d'établir un rapprochement avec un autre peuple de Cisalpine, les Sénons. En effet, lorsqu'il énumère les différents peuples d'origine celtique qui occupent le bassin du Pô, le géographe grec note que « les plus importants étaient les Boïens et les Insubres, ainsi que les Sénons, qui avaient jadis, avec les Gaisates, conquis au premier assaut le territoire des Romains »⁵⁵. Cette association entre Gaisates et Sénons n'est sans doute pas fortuite dans la mesure où elle relève d'une pratique commune du mercenariat. Si les Gaisates sont connus pour s'être embauchés

⁴⁶ N. Santos Yanguas et M. P. Montero Honorato, 1981, p. 5-16.

⁴⁷ Tite-Live XXXIV,17.

⁴⁸ Tite-Live XXXIV,19.

⁴⁹ Tite-Live XXXIV,19. Voir P. Ciprès, 1993, p. 112-113.

⁵⁰ Diodore XXV,10 ; Tite-Live XXXIV,17 (195). G. Chic Garcia, 1980, p. 15-25.

⁵¹ Polybe II,22,1. Voir F.W. Walbank, 1970², p. 194-195.

⁵² Orose IV,13,5 (Fabius fr. 23 Peter) ; aussi Plutarque, *Marcellus*,3,1 : « Les Insubres faisaient venir des mercenaires gaulois, appelés Gaisates ».

⁵³ P.Y. Lambert, 1995, p. 202.

⁵⁴ G. Barruol, 1969, p. 305-307 : ces *Gaesati* se recrutaient selon lui dans la région Rhône-Alpes, notamment chez les *Segovellauni* et les *Allobroges*. Sur l'origine transalpine des Gaisates et le problème de leurs migrations, voir chapitre XIII, section II.

⁵⁵ Strabon V,1,6.

auprès des peuples cisalpins dans les dernières décennies du III^{ème} siècle, les Sénons furent sans doute impliqués comme mercenaires dans les guerres que menèrent certaines cités italiques contre Rome au cours de la première moitié du IV^{ème} siècle. Ce rapprochement nous oblige à évoquer le problème du mercenariat celtique dans cette période.

C'est après la prise de Rome que des Celtes commencèrent à être engagés comme mercenaires. Rappelons qu'ils furent d'abord recrutés par Denys de Syracuse pour seconder ses efforts en Grande Grèce mais aussi pour participer à des campagnes en Sicile et même en Grèce⁵⁶. D'autres bandes gauloises gravitaient également dans la péninsule italique. A partir du récit de Tite-Live, il est possible de suivre leurs pérégrinations dans les régions centrale et méridionale de l'Italie. Après une nouvelle défaite contre les Romains en 367⁵⁷, les Gaulois se dispersèrent en Apulie où l'année suivante ils réussirent, nous dit Tite-Live, à reconstituer leurs forces⁵⁸. Cinq ans plus tard (361), une nouvelle armée gauloise s'établit à trois milles de Rome près de l'Anio⁵⁹. Après le combat, les Gaulois abandonnèrent leur camp, gagnèrent le territoire de Tibur avec laquelle ils passèrent une « alliance militaire » (*societate belli facta*) puis entrèrent en Campanie⁶⁰. L'année suivante, ils revinrent porter secours aux Tiburtins conformément à l'alliance mais essuyèrent un nouvel échec. En 359, des Gaulois arrivèrent à Préneste et campèrent près de Pédum⁶¹. Après une nouvelle victoire romaine, le dictateur C. Sulpicius récupéra « des dépouilles gauloises un poids considérable d'or qu'il consacra au Capitole »⁶².

Ces diverses campagnes rapportées par Tite-Live permettent de faire quelques observations. Leur caractère systématique contre Rome ne doit pas faire illusion : les Gaulois ont probablement été recrutés comme mercenaires par des cités comme Tibur et

⁵⁶ Sur ce point voir partie I, chapitre II, section III,3.

⁵⁷ Tite-Live VI,42,4.

⁵⁸ Tite-Live VII,1,3.

⁵⁹ Tite-Live VII,9,6.

⁶⁰ Tite-Live VII,11,1.

⁶¹ Tite-Live VII,12,8.

⁶² Tite-Live VII,15,8. Sur l'or gaulois et le mercenariat à l'époque hellénistique, voir Ch. Goudineau, 1998, 53-62 ; 1999, p. 331-336.

même Préneste dans les années 361-359⁶³. Le butin amassé par C. Sulpicius après la campagne de 359 rend compte du trésor de guerre acquis par ces mercenaires gaulois. Néanmoins, pour la campagne de 367, aucun élément ne permet de supposer une quelconque embauche comme mercenaires. Il est possible que les Gaulois aient alors procédé à une nouvelle campagne d'intimidation, comme au moment de la prise de Rome, dont l'objectif principal était de « rançonner » des cités du Latium⁶⁴. De même en 350, les Gaulois établirent à nouveau leur camp en territoire latin. Vaincus par M. Popilius, ils se dispersèrent et gagnèrent la citadelle d'Albe. Mais s'étant probablement retrouvés isolés durant l'hiver, les Gaulois durent descendre dans la plaine pour se livrer au pillage. Rome finit par les vaincre : ils partirent alors vers l'Apulie et vers la « mer inférieure », probablement la « mer sicilienne »⁶⁵. Dans cette hypothèse, on peut supposer que leur objectif était de trouver en ces lieux de nouveaux recruteurs.

En dépit du caractère souvent confus du récit livien, trois zones géographiques semblent être concernées par ces mouvements : l'Apulie (en 367 et 349), la Campanie (en 361-360), et les Monts Albains ou plus précisément Albe la Longue⁶⁶. Cette région servit en fait de retraite durant l'hiver 350-349 mais ne fut sans doute pas un lieu d'installation⁶⁷. En revanche, les deux premières zones étaient vraisemblablement liées au recrutement mercenaire. La Campanie pouvait servir de point de passage pour l'engagement dans les armées de Syracuse. En Apulie, les Gaulois avaient pu d'abord constituer des bases de campement provisoires, puis des points d'installations plus stables et en même temps proches des recruteurs syracusains⁶⁸. Ces hypothèses peuvent aussi s'appuyer sur des témoignages archéologiques : d'une part les nombreux indices d'une pénétration celtique dans le sud de la péninsule, d'autre part la découverte du casque celtique de Canosa.

⁶³ Tite-Live VIII,14,9 : l'historien padouan dénonce du reste l'attitude des Tiburtins et des Prénestins qui avaient « allié leurs armes à celles des Gaulois ». R. De Donà, 1985, p. 180 et J. Heurgon, 1993³, p. 302.

⁶⁴ R. De Donà, 1985, p. p. 175-177.

⁶⁵ R. Bloch, *Tite-Live. Livre VII*, CUF, p. 108.

⁶⁶ R. Bloch, *id.*, p. 107. Voir **carte 19**.

⁶⁷ *Contra* R. Bloch, *id.*, p. 106.

⁶⁸ Sur le problème des fondations dionysiennes, S. Cataldi, 1987, p. 565-602.

Concernant le problème de la pénétration celtique sur la côte occidentale de l'Adriatique⁶⁹, nous disposons de quelques découvertes archéologiques importantes comme les sépultures de San Filippo, de San Ginesio ou encore d'Offida, toutes situées au-delà du fleuve d'Esino, qui était selon Tite-Live la limite méridionale du territoire sénon. En outre, des objets celtiques – essentiellement des épées, fourreaux et suspensions - ont été découverts jusqu'à Pietrabbondante et Villalfonsina, ce qui repousserait donc la frontière de la pénétration sénone vers le sud de la péninsule⁷⁰. Dans son analyse sur la présence celtique dans le Picénum, M. Landolfi⁷¹ rappelle que les contacts entre l'Apulie et la région transalpine ont précédé d'au moins deux siècles les mouvements migratoires du IV^{ème} siècle. Des individus d'origine transalpine étaient présents dans certains centres de la région dès le VI^{ème} siècle : à Orvieto, un individu d'origine gauloise comme semble l'indiquer le nom KATACINA était apparemment intégré au système gentilice local⁷².

Beaucoup de sépultures situées au sud de l'Esino sont chronologiquement antérieures à celles découvertes dans la zone d'installation traditionnellement attribuée aux Sénons : les nécropoles de San Paolina di Filottrano ou de San Filippo d'Osimo et la sépulture de San Ginesio sont ainsi datées de la première moitié du IV^{ème} siècle et toutes appartiennent au contexte archéologique sénon.

Quant au casque de Canosa⁷³, sa découverte a soulevé un débat sur l'identité du défunt, débat sur lequel il n'est pas inutile de revenir. Ce casque a été mis au jour en 1895 dans un complexe funéraire caractéristique de la région daunienne, des hypogées monumentaux qui appartenaient aux aristocraties locales et qui se développèrent à partir du milieu du IV^{ème} siècle. L'hypogée Scocchera A dans lequel fut retrouvé le casque regroupait trois guerriers et compte tenu de l'homogénéité de son mobilier, il est daté

⁶⁹ Voir **carte 21**.

⁷⁰ A. Dore, 1995, p. 37-45, notamment p. 40 : du matériel a été découvert à Amplero (G. Grossi, 1988, p. 71-72) de l'époque de la Tène B1 et à Villalfonsina (R. Papi, 1979, p. 54 n. 35) de l'époque de la Tène C1. Voir également D. Vitali, 1996, p. 581 qui y reconnaît des tombes de mercenaires celtes.

⁷¹ M. Landolfi, 1987, p. 443-468.

⁷² C. De Simone, 1978, p. 269 mais voir les réserves de A.L. Prodoscimi, 1986, p. 88-89. Egalement M. Landolfi, 1987, p. 447.

⁷³ **Document 7**.

des deux dernières décennies du IV^{ème} siècle. Concernant l'origine de production du casque, l'idée d'une fabrication transalpine semble aujourd'hui partagée par les spécialistes en raison des nombreux points communs qui existent entre le casque de Canosa et des exemplaires découverts en Champagne⁷⁴. Dans ces conditions, cette pièce a probablement suivi les voies de migrations empruntées par des soldats gaulois jusqu'en Daunie ou dans une région proche.

La présence d'un tel objet dans un contexte archéologique local a évidemment conduit à deux interprétations opposées : ou bien il s'agit de la sépulture d'un mercenaire gaulois⁷⁵ ; ou bien c'est un témoignage des contacts entre Dauniens et Gaulois, le défunt étant un membre de la communauté locale⁷⁶. Si cette seconde hypothèse est la plus recevable, elle ne permet pas pour autant de formuler une interprétation sûre. Certains historiens⁷⁷ ont avancé l'hypothèse d'un butin de guerre, mais les textes ne rendent pas compte de conflits entre Dauniens et Gaulois dans les années 330-300. Cette hypothèse serait toutefois plausible si elle était associée aux actions des « stratèges étrangers » comme Alexandre le Molosse ou Cléonyme qui disposaient probablement de mercenaires gaulois fournis par Tarente dans leurs armées⁷⁸. Dans tous les cas, ce casque serait un témoignage indirect de la permanence de mercenaires gaulois en Apulie ou plus généralement en Italie du sud à la fin du IV^{ème} siècle.

Une question demeure cependant : comment purent se renouveler les troupes gauloises qui exerçaient leur art dans le sud de la péninsule ? En raison de leur proximité géographique, on peut objectivement penser qu'il s'agissait des Sénons, même s'ils ne sont pas clairement désignés dans les textes. Il faut ajouter qu'au cours du III^{ème} siècle, ces derniers continuèrent à pratiquer cette activité pour le compte des

⁷⁴ D. Vitali, 1988, p. 208-281 ; O.H. Frey, 1992, p. 376.

⁷⁵ P. Jacobsthal, 1944, p. 146-152 et 179-180.

⁷⁶ A. Oliver, 1968, p. 15-16 ; E.M. De Juliis, 1990, p. 69-77.

⁷⁷ E.M. De Juliis, 1992, p. 549.

⁷⁸ A. Oliver, 1968, p. 16.

Samnites ou des Etrusques, l'expansion romaine vers l'Apulie et les cités grecques ayant mis un terme à leur recrutement. Un bref rappel des événements s'impose.

En 296, à la veille de la bataille de Sentinum, une délégation samnite essaya de convaincre les Etrusques de se joindre à leur lutte contre Rome. Il est probable que les Samnites aient tenté de décider les Etrusques à monnayer l'engagement des Gaulois qui « nés dans le fer et les armes » furent capables de conquérir Rome⁷⁹. Tite-Live indique peu après que « l'on sollicitait à prix d'argent l'aide des Gaulois », une façon assez claire de souligner qu'ils furent recrutés comme mercenaires⁸⁰. Néanmoins, le récit de Tite-Live laisse planer des doutes sur le statut des Gaulois qui participèrent à la bataille de Sentinum. En effet, le préteur Appius Claudius écrivit des lettres au sénat romain dans lesquelles il faisait état du soulèvement de quatre nations : Etrusques, Samnites, Ombriens et Gaulois, ces derniers étant désormais placés au même niveau que les peuples coalisés. Faut-il pour autant accepter l'idée d'une alliance entre les Gaulois et ces peuples ? L'idée n'est pas recevable comme le démontre B. Amat⁸¹ : d'une part Appius Claudius avait tout intérêt à exagérer le péril de la situation⁸² ; d'autre part l'ennemi gaulois reste dans le récit livien l'ennemi héréditaire de Rome⁸³. Ainsi, les contingents gaulois présents à Sentinum étaient vraisemblablement des mercenaires sénons.

Dix ans plus tard, les Sénons furent « anéantis » par les Romains. Il existe deux versions dans l'historiographie ancienne de leur soumission par les Romains. Polybe⁸⁴ rapporte que les Gaulois vinrent avec une forte expédition assiéger la ville d'Arezzo. Après leur défaite, les Romains dépêchèrent en Cisalpine des députés pour récupérer les prisonniers. Mais ces derniers furent assassinés « au mépris du droit des gens ». La réaction des Romains fut immédiate : ils infligèrent une sévère défaite aux Sénons et prirent le contrôle de leur territoire en y installant une colonie.

⁷⁹ X,16,3. Voir B. Amat, 1992, p. 450.

⁸⁰ X,18,2 et X,21,2.

⁸¹ B. Amat, 1992, p. 450.

⁸² Voir Tite-Live X,24,13.

⁸³ L'historien padouan leur impute du reste l'attaque sur Chiusi : Tite-Live X,24,7-13. Voir B. Amat, p. 451 et 461 n. 10.

⁸⁴ Polybe II,19,7-9.

Une autre version est transmise par Appien⁸⁵. En dépit d'un traité avec les Romains, les Sénons continuaient à « se mettre à la solde de leurs ennemis (ἐμισθοφόρου) ». Le Sénat romain envoya une ambassade qui fut sauvagement assassinée sur les ordres de Britomaris. Face à cet acte, Cornélius Dolabella mit à feu et à sang le pays sénon, réduisant en esclavage les femmes et les enfants, et massacrant les jeunes gens.

Dans le récit d'Appien, le rapport entre Sénons et mercenariat est clairement établi. On peut donc supposer que les Gaulois qui assiégèrent Arezzo étaient des mercenaires sénons. Par ailleurs, Rome avait probablement l'intention d'éliminer une source trop importante pour le recrutement mercenaire. Même si on peut douter de l'authenticité du massacre de l'ambassade, il est évident que la répression menée par Dolabella visait surtout à anéantir leur puissance militaire : les hommes en âge de porter les armes furent massacrés et les forteresses détruites⁸⁶. Néanmoins, comme en témoignent les documents archéologiques, le territoire ne fut pas totalement ravagé, ni la population expulsée⁸⁷. Mais avec la conquête romaine de 283, le mercenariat celtique en Italie connut une phase de récession qui explique sans doute le recours aux mercenaires transalpins, notamment aux Gaisates, dans les campagnes ultérieures.

Cette analyse permet peut-être d'interpréter le rapprochement opéré par Strabon entre Sénons et Gaisates. Les uns et les autres pratiquaient une activité commune, le mercenariat, qui fut sans doute perçu par les auteurs anciens à deux niveaux : le danger potentiel que représentaient ces guerriers pour la stabilité régionale mais aussi leurs constantes migrations qui pouvaient parfois aboutir à des actes de brigandage intolérables pour les cités⁸⁸. Ce rapprochement n'est-il pas finalement fondé sur une continuité historique ? La question reste ouverte.

⁸⁵ Appien, *Celtique*, 11 et *Samnitique*, 6.

⁸⁶ B. Amat, 1992, p. 455.

⁸⁷ M. Landolfi, 1991, p. 219-235 et B. Amat, 1992, 454-456.

⁸⁸ Pour les actes de brigandage des Gaisates, voir chapitre XIII,2.

SECTION II - LES CAUSES POLITIQUES

Nous abordons ici l'une des originalités les plus marquantes du mercenariat dans le monde des cités d'Occident dans la mesure où, à la différence du monde grec continental, les facteurs politiques constituèrent un véritable « stimulus » de son développement. Deux types de facteurs ont amplifié ce processus : des facteurs structurels liés à l'évolution du statut militaire au cours du IV^{ème} et du III^{ème} siècle ; des facteurs conjoncturels qui ont profondément affecté la stabilité politique et sociale des cités.

§ 1 - Quand le soldat-citoyen devient un mercenaire...

Y. Garlan souligne avec raison que « le soldat-citoyen a toujours eu en lui du mercenaire »⁸⁹. Il pouvait être appelé à se battre pour une puissance étrangère, comme un mercenaire, et la guerre restait aussi pour lui une source de profit importante. De fait, la différence entre troupes alliées et troupes mercenaires n'est pas toujours aisée à établir et on peut supposer que, dans certains cas, les troupes dépêchées à une cité alliée jouissaient d'un statut de mercenaires. Un exemple est sur ce point particulièrement remarquable. En 368, Denys l'Ancien envoya à Sparte des renforts mercenaires sous les ordres d'un officier syracusain, Kissidas⁹⁰. Ce dernier exigea d'Archidamos de se retirer de la campagne, car il était « au terme du temps qu'il devait rester auprès de lui »⁹¹. L'attitude de l'officier syracusain laisse supposer qu'il agissait comme un vrai chef de mercenaires : le contrat étant échu, les troupes devaient retourner à Syracuse sans attendre la fin de la campagne suivant en cela les ordres de Denys l'Ancien.

Dans un tout autre contexte, nous pouvons citer l'exemple de l'officier carthaginois Hamilcar qui, après la fin de la seconde guerre punique, fut probablement embauché par les Gaulois de Cisalpine qui s'étaient soulevés contre Rome⁹². Bien qu'il lui fût difficile de retourner à Carthage, on peut tout de même penser que son choix de rester en Cisalpine fut délibéré.

⁸⁹ Y. Garlan, 1989, p. 147.

⁹⁰ Xénophon, *Hell.*, VII,1,28-29 et 31.

⁹¹ Xénophon, *Hell.*, VII,1,29.

⁹² Tite-Live XXXI,10,2 ; 11,5 et 19,1 ; Dion Cassius fr. 58,5 et Zonaras 9,15.

Ces exemples montrent que la frontière entre soldat-citoyen et mercenaire, ou allié et mercenaire, n'était pas aussi rigide qu'on peut l'imaginer. Au cours du IV^{ème} siècle et surtout au III^{ème} siècle, le professionnalisme et l'apparition de contingents civiques spécialisés rapprochèrent les deux statuts. Durant la seconde guerre punique, nous avons noté à plusieurs reprises toute la difficulté que soulevait la nature du statut des contingents ibères, gaulois ou ligures, même si beaucoup d'entre eux étaient probablement des mercenaires.

Ce passage d'un statut à l'autre était enfin lié à des circonstances exceptionnelles dans lesquelles le citoyen pouvait plutôt chercher à privilégier ses propres intérêts que ceux de la cité.

§ 2 - Mercenariat et stasis à Syracuse

Le phénomène de la *stasis* est profondément lié au développement du mercenariat en Sicile. Dans son analyse des relations entre poliorcétique et *stasis* dans la première moitié du IV^{ème} siècle, R. Lonis⁹³ isole deux cas de figure : ou ce sont des exilés politiques qui essaient de rentrer en force dans leur cité en s'appuyant sur des forces extérieures ; ou bien c'est une agression extérieure qui déclenche une *stasis*. Dans les deux cas, une partie de la communauté civique est exclue de la cité. L'histoire de Syracuse, et plus généralement de la Sicile grecque, dans la première moitié du IV^{ème} siècle offre de nombreux exemples de *staseis* qui contribuèrent au développement et finalement à l'affirmation d'un « pouvoir mercenaire » sur l'île.

Dès l'accession au pouvoir de Denys l'Ancien⁹⁴, des Syracusains avaient pris le chemin de l'exil et certains d'entre eux s'étaient sans doute engagés dans l'expédition des Dix Mille⁹⁵. Mais c'est au cours des luttes politiques livrées entre Denys le Jeune et Dion que la cité devint à son tour « productrice » de mercenaires en excluant une partie de son corps civique. Ce processus d'exclusion fut autrement plus dangereux qu'en

⁹³ R. Lonis, 1996, p. 241-257.

⁹⁴ Ajoutons qu'Hermocrate fut le premier à mettre sur pied une expédition composée de mercenaires pour s'emparer du pouvoir syracusain : voir partie I, chapitre I, section II.

⁹⁵ Xénophon, *Anabase*, I,2,9 ; 10,14-15 ; V,1,2. Voir partie I, chapitre I, section II.

Grâce dans la mesure où un réel « pouvoir mercenaire » fit son apparition. En effet, les mercenaires avaient réussi à acquérir un statut d'impunité qui les plaçait au-dessus de la masse des citoyens. Or ce statut n'était garanti que par le maintien d'un régime tyrannique. Il suffit de rappeler le cas de Leptine, citoyen syracusain, qui participa au complot contre Dion. Grâce à l'appui de mercenaires, il fit assassiner plus tard Callippos et devint lui-même tyran d'Apollonia et d'Engyon⁹⁶. De même, un autre citoyen syracusain, Hicétas, qui était un ancien ami de Dion, parvint à devenir le « maître » de Léontinoi⁹⁷. L'un et l'autre cherchèrent donc à faire carrière hors de leur cité d'origine en empruntant la voie du mercenariat et en devenant des *condottieri*. Ils réussirent finalement à instaurer des régimes tyranniques qui s'appuyaient toujours sur des forces mercenaires⁹⁸. Les frontières entre chef de mercenaires et tyran, ou citoyen et mercenaire, n'étaient donc plus infranchissables, car le seul objectif de tous ces hommes étaient de conserver ce statut d'impunité ou de pouvoir en profiter. Ainsi, en rejetant une partie de ses citoyens, la cité s'exposait au renforcement du nombre de mercenaires sur l'île et à l'extension des régimes tyranniques, situation à laquelle fut confronté Timoléon à son arrivée sur l'île⁹⁹. Au-delà des exemples d'Hicétas et de Leptine, on peut aussi penser que ce choix fut fait par une bonne partie des citoyens de Syracuse et d'autres cités. Mais si ce contexte favorisait la déliquescence de la citoyenneté, il faut observer que la cité resta toujours un modèle pour les mercenaires.

§ 3 - L'émancipation des stratèges

Le mercenariat fut parfois un recours inespéré pour tenter une carrière militaire et politique hors du cadre de la cité d'origine. Nombreux furent en Occident les stratèges étrangers qui vinrent tenter l'aventure. Y. Garlan souligne avec raison qu'ils étaient « souvent en dedans, parfois en dehors et quelquefois aussi sur les marges de la

⁹⁶ Plutarque, *Timoléon*, 24,2 ; Diodore XVI,72,3.

⁹⁷ Plutarque, *Timoléon*, 1,6.

⁹⁸ Cette situation est clairement résumée par M.I. Finley (1986, p. 103) : « la différence entre un condottiere et un tyran résidait dans le fait que le second avait réussi à prendre et à garder le pouvoir réel dans une cité ou une région ».

⁹⁹ Plutarque, *Timoléon*, 1, 2-3.

vie civique »¹⁰⁰. De fait, certains exemples montrent que ces stratèges furent effectivement des citoyens en marge de la vie civique et politique de leur cité.

Lorsqu'il fut envoyé par Corinthe en Sicile vers 346, Timoléon¹⁰¹ ne disposait que d'un statut de *stratègos*, c'est-à-dire du commandement de l'expédition, mais sans bénéficier d'une reconnaissance officielle dans sa cité. La réussite de son expédition a évidemment effacé le caractère précaire de sa condition à Corinthe où, après le meurtre de son frère, il avait été écarté pendant vingt ans des affaires politiques¹⁰². Ce fut un citoyen corinthien qui le désigna pour entreprendre cette expédition et le sortir de cette situation de semi-exil¹⁰³. Au début de son entreprise, il ne put compter que sur des moyens limités de la part de Corinthe mais réussit toutefois à réunir une armée de mercenaires qui s'étaient auparavant illustrés dans le sac de Delphes. Chef de troupes mercenaires, Timoléon jouissait aussi d'une totale liberté d'action vis-à-vis de la cité grecque, ce qui lui permit de mener sa mission bien au-delà des espérances alliées.

Les « stratèges étrangers » qui furent engagés par Tarente ou Agrigente dans le dernier quart du IV^{ème} siècle profitèrent également du mercenariat pour mener une carrière militaire et politique que leur cité d'origine leur avait refusée. Ce sont ainsi des membres des familles royales, plus ou moins écartés de la vie politique, que Sparte envoya en Grande Grèce et en Sicile. Fils du roi spartiate Cléomène II, Acrotatos prit la direction des troupes envoyées auprès d'Agrigente pour lutter contre Agathocle¹⁰⁴. Bien que les raisons de son départ soient obscures, il semble qu'il s'était attiré l'animosité des citoyens de Sparte¹⁰⁵. Quant à son frère Cléonyme¹⁰⁶, qui portait le titre de « régent », il avait été écarté du trône au profit de son neveu Areus. S'il fut choisi par les Spartiates pour porter secours à Tarente, ce fut en raison de sa « disponibilité », mais surtout dans le dessein de l'éloigner de la cité. Cléonyme joua pleinement le rôle de chef mercenaire, se chargeant même de l'enrôlement des troupes grâce à l'argent dépêché

¹⁰⁰ Y. Garlan, 1989, p. 152.

¹⁰¹ Partie II, chapitre IV, section 1.

¹⁰² Plutarque, *Timoléon*, 3,2.

¹⁰³ Plutarque, *Timoléon*, 7,1.

¹⁰⁴ Vers 314. Voir Diodore XIX,70,4-71,5. Partie II, chapitre VI, section I,2.

¹⁰⁵ Diodore XIX,70,8.

¹⁰⁶ Voir partie II, chapitre V, section I,2.

par Tarente. Ses liens avec Sparte étaient certainement très lâches, la cité n'ayant pas la volonté de s'immiscer davantage dans les affaires de Grande Grèce. Mais pour Cléonyme, cette expédition représentait sans doute une occasion de gagner la reconnaissance politique et militaire qui lui faisait défaut à Sparte. En ce sens, sa situation est assez comparable à celle de Timoléon, même s'il n'eut pas la même réussite dans son entreprise.

Bien qu'ils soient ancrés dans la tradition militaire spartiate, les exemples d'Acrotatos et de Cléonyme révèlent que le mercenariat pouvait servir de tremplin à une carrière militaire et politique hors du cadre de la cité d'origine mais qui pouvait à long terme porter ses fruits. Ces exemples mettent aussi en évidence une évolution profonde dans le monde politique et militaire de la fin du IV^{ème} siècle : l'émancipation progressive des stratèges et de la puissance militaire hors de tout cadre civique. La carrière d'Agathocle illustre bien cette progressive autonomie que pouvait procurer la carrière des armes à une élite exclue de fait ou de droit de la vie politique. Exilé au lendemain du siège de Crotona, Agathocle¹⁰⁷ recourut au service mercenaire auprès de Tarente pour survivre. Mais convaincu de préparer une « action révolutionnaire », il fut expulsé de la cité. Après avoir porté secours à Rhégion avec d'autres exilés, il rentra finalement à Syracuse où, fort de l'appui de nombreux « partisans », il put prendre le pouvoir par un coup d'Etat. La trajectoire d'Agathocle est symptomatique de l'importance croissante de la carrière des armes – même au service d'une puissance étrangère - dans l'ascension politique de certains personnages de la fin du IV^{ème} siècle.

Mais cette émancipation pouvait aussi servir les intérêts de certaines cités, comme Tarente ou Agrigente, qui étaient incapables de disposer d'un commandement compétent ou fidèle à la volonté politique de la cité. Ainsi le mercenariat est un révélateur des profonds bouleversements qui s'opèrent dans les rapports entre la cité et la guerre.

¹⁰⁷ Partie II, chapitre V, section I,2.

SECTION III - DES CAUSES DÉMOGRAPHIQUES ET ÉCONOMIQUES

Si elles constituent sans nul doute les raisons principales du développement du mercenariat en Occident, les causes démographiques et économiques sont aussi différentes d'un peuple à l'autre. On peut en effet distinguer deux cas de figure pour les mercenaires d'Occident : d'une part des sociétés dont la structuration sociale et étatique reste encore archaïque ; d'autre part des sociétés qui connaissent de véritables crises sociales et économiques. Dans le premier cas, il s'agit de sociétés dont les structures se fondent sur des systèmes de clientèle, la redistribution des richesses passant le plus souvent par le chef de la communauté. Dans le second cas, les sociétés sont confrontées pour des raisons diverses à une complète restructuration sociale et économique qui exclut une partie des membres de la communauté. Cette typologie pourrait paraître arbitraire mais elle permet de comprendre quelle fut la place du mercenariat dans toutes ces sociétés.

§ 1 - Le mercenariat comme source d'enrichissement : le cas des Bruttians, Celtibères et Sénons.

Pour beaucoup de peuples barbares, le mercenariat représenta avant tout une source d'enrichissement essentielle ou complémentaire à leur mode de vie. Cette pratique était aussi intégrée à un système de prédation économique qui pouvait prendre d'autres formes tels le brigandage ou la piraterie.

Les Bruttians fournissent sans doute l'exemple le plus extrême d'une société où « le mode de production restait celui des origines, qui tirait des activités de nomadisme et des activités militaires la majeure partie de ses ressources¹⁰⁸. L'ethnogenèse des Bruttians dans la première moitié du IV^{ème} siècle fut en effet liée à un processus de « banditisme social » qui agrégea dans une même entité des catégories marginalisées ou dépendantes¹⁰⁹. De cette origine, les Bruttians ont donc conservé un mode de production où la guerre tenait une place fondamentale. Cette activité belliqueuse prit souvent la

¹⁰⁸ P.G. Guzzo, 1989, p. 122.

¹⁰⁹ M. Lombardo, 1989, p. 255.

forme d'un brigandage exercé aux dépens des cités italiotes, les Bruttiens ayant étendu leur domination à la région située au sud de l'isthme Thourioi-Laos. De fait, Tite-Live note pour les événements de 207 qu'il « y avait encore la coutume – défaut inné chez la nation des Bruttiens – de piller le pays en faisant campagne (*mos vitio etiam insitus genti per latrocinia militiam exercendi*) »¹¹⁰. Comme le brigandage, le mercenariat était une forme d'acquisition de richesses d'autant plus accessible pour eux que leurs structures sociales étaient essentiellement des « istanze organizzativo-operative », l'activité militaire favorisant la fragmentation en petits groupes autonomes qui pouvaient à l'occasion se fédérer et se reconnaître dans une entité « nationale »¹¹¹. C'est sans doute à cette réalité que nous renvoie Tite-Live lorsqu'il évoque la reddition du Bruttium en 203¹¹².

Chez les Celtibères, mercenariat et brigandage (au sens de pillage) sont aussi associés à l'activité militaire. Ils restent encore le fait de cette *iuventus* vouée aux affaires militaires. Comme les Bruttiens, les Celtibères étaient organisés en plusieurs groupes et non en une armée unitaire. A la tête du groupe se trouvait un chef dont l'autorité et la valeur guerrière étaient reconnues par tous les membres. Si de telles qualités légitimaient sa position, il lui fallait des ressources supplémentaires pour maintenir la solidarité du groupe¹¹³. Dans ce processus, le chef jouait sans doute un rôle de redistributeur des richesses et renforçait ainsi sa position et les liens avec les soldats¹¹⁴. La guerre - qu'elle fût livrée pour une puissance étrangère ou pour le pillage¹¹⁵ - restait donc la principale forme d'acquisition de richesses aussi bien dans des périodes d'abondance que dans des périodes où la communauté n'était plus en mesure de garantir le statut du groupe¹¹⁶.

¹¹⁰ XXVIII,12,8.

¹¹¹ M. Lombardo, 1989, p. 287-288. Selon P.G. Guzzo (1989, p. 121), l'activité militaire a favorisé la fragmentation des richesses et n'a pas encouragé la formation d'une classe aristocratique comme auraient pu le faire des activités agricoles.

¹¹² XXX,19,10

¹¹³ On peut rappeler également les propos de Tacite dans la *Germanie* (XIV,3) : « on ne peut entretenir de nombreux compagnons que par la violence et la guerre ».

¹¹⁴ P. Ciprès, 1993, p. 130-135.

¹¹⁵ Tite-Live XXVIII,24 et Salluste, *Hist.*, II,92.

¹¹⁶ M.L. Ruiz Galve, 1988, p. 190.

L'exemple des Sénons révèle lui aussi l'ampleur des ressources que le mercenariat pouvait procurer à un peuple installé dans une région géographiquement enclavée et peu pourvue en ressources naturelles. On peut essayer d'évaluer cet apport économique à travers les données archéologiques, notamment les sépultures dont les découvertes sont, pour l'essentiel, antérieures à la première guerre mondiale. Plusieurs sites sont aujourd'hui connus et, en dépit de la conservation parfois aléatoire des mobiliers exhumés, sont approximativement datés. Il existe une grande disparité géographique dans la richesse des sépultures mises au jour sur le territoire sénon¹¹⁷. Les sites les plus septentrionaux, tels celui de Piobbico dans la moyenne vallée du Candigliano, se distinguent par un mobilier moins riche que les sépultures sénones découvertes dans la vallée de Misa. En effet, les sites de Montefortino d'Arcevia fouillé au siècle dernier ou de Moscano di Fabriano ont livré un matériel extraordinairement riche et représentatif de l'activité guerrière des Sénons. Au sud du fleuve Esino les sépultures de Santa Paolina di Filottrano, de San Filippo d'Osimo ou celle de San Ginesio ont aussi livré des mobiliers funéraires riches et datés de la première moitié du IV^{ème} siècle.

Des caractères sont communs à toutes ces sépultures et nécropoles : d'une part, les nécropoles sont marquées par une forte présence de guerriers inhumés ou ce sont des sépultures uniques de chefs de guerre ; d'autre part elles sont situées dans la région intérieure des Marches, ce qui peut aussi laisser supposer un contrôle étroit des voies d'accès aux ports de l'Adriatique tels Ancône et Numana.

A partir des données topographiques et onomastiques du territoire attribué aux Sénons, O.H. Frey¹¹⁸ a mis en évidence plusieurs aspects importants de leur système économique : les toponymes corroborent l'idée de leur installation sur des lieux élevés et bien défendus ; cela renforce donc l'idée d'une économie essentiellement pastorale à laquelle s'ajoutait le produit des pillages ou des levées imposées sur les marchandises

¹¹⁷ Voir **carte 20**. Pour une présentation générale, voir M.T. Grassi, 1991, p. 65-80.

¹¹⁸ O.H. Frey, 1992, p. 402-431.

qui empruntaient les vallées pour passer en Adriatique¹¹⁹. D'après l'onomastique, le noyau principal de leur présence se situait dans la haute vallée du Métaure et dans celle de l'Esino¹²⁰.

V. Kruta¹²¹ a procédé à une analyse systématique du site de Montefortino d'Arcevia qui ouvre des perspectives intéressantes pour toute étude du mercenariat à travers les données archéologiques. Ce site publié en 1899 par E. Brizio¹²² a livré une cinquantaine de sépultures dont la moitié sont celles d'hommes enterrés avec leurs armes. V. Kruta distingue trois phases dans le fonctionnement de la nécropole : la première s'inscrit dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle et rassemble un nombre réduit de sépultures¹²³ ; la seconde se situe chronologiquement entre la fin du IV^{ème} siècle et le début du III^{ème} siècle et est marquée par la présence de strigiles en bronze et de *pilum*¹²⁴ ; la troisième phase se serait achevée dans les années 260, les Sénons étant désormais sous la domination romaine¹²⁵. Les sépultures de cette dernière phase ont livré un matériel beaucoup plus riche (vaisselle en bronze et en métal précieux)¹²⁶. Mais cette chronologie a été révisée par M. Landolfi¹²⁷ et D. Vitali¹²⁸. Le site de Montefortino aurait en fait fonctionné jusque vers la fin du III^{ème} siècle selon M. Landolfi, car, proche d'un sanctuaire indigène, il n'aurait pas été touché par les Romains¹²⁹. En outre, la phase intermédiaire de fonctionnement aurait duré jusque vers le milieu du III^{ème} siècle en raison de la présence des strigiles de bronze dans les sépultures¹³⁰. Sans entrer dans les détails de ces analyses, il faut surtout noter que cette nécropole qui a fonctionné pendant au moins cinq générations témoigne d'un

¹¹⁹ O.H. Frey, 1992, p. 417.

¹²⁰ O.H. Frey, 1992, p. 416.

¹²¹ V. Kruta, 1981, p. 7-38.

¹²² E. Brizio, 1899, col. 617-792. Voir aussi L. Brecciaroli Taborelli, 1978, p. 168-177.

¹²³ Phase initiale : sépultures n° 4,5,2,18.

¹²⁴ Phase moyenne : sépultures n° 3,1,17,22,11,28,26.

¹²⁵ Phase finale : sépultures n° 25,33,34,35,46,47. V. Kruta (1981, p. 32-33) émet l'hypothèse que les Sénons furent embauchés par Tarente lors de sa guerre contre Rome (282-272), ce qui fournirait un *terminus ad quem* pour la phase finale du site.

¹²⁶ Voir **document 9**.

¹²⁷ M. Landolfi, 1991, p. 219-235.

¹²⁸ D. Vitali, 1988, p. 274-277.

¹²⁹ M. Landolfi, 1988, 85-101.

¹³⁰ D. Vitali, 1988, p. 275.

enrichissement progressif de la communauté dans son ensemble, les sépultures féminines ayant également bénéficié de ce mouvement.

Si les problèmes chronologiques demeurent, d'autres questions se posent sur l'identité de la communauté de Montefortino. En effet, il est tout à fait probable que cette communauté fut aussi ouverte à des éléments indigènes, en l'occurrence des Ombriens¹³¹. Ce phénomène qui est observé pour le site de Monte Bibele en territoire boïen¹³² a certainement concerné la région des Sénons, même s'il reste encore complexe à délimiter.

Deux sites offrent des exemples de sépultures de « chefs guerriers » datées de la première moitié du IV^{ème} siècle. Située dans la haute vallée de l'Esino, la sépulture de Moscano di Fabriano¹³³ qui a été récupérée en 1955 a livré un mobilier d'une extraordinaire richesse, notamment beaucoup d'objets en bronze et de la céramique importée du monde italique et de Grande Grèce¹³⁴. Le guerrier inhumé avec son cheval était probablement un chef enrichi par le mercenariat. La sépulture de San Ginesio¹³⁵ retrouvée en 1883 dans la haute vallée du Chienti fournit un témoignage semblable : un chef inhumé avec un riche mobilier composé d'objets métalliques et de vases en bronze.

Dans la zone septentrionale du territoire sénon, les données archéologiques semblent un peu différentes : le site de Piobbico dans la moyenne vallée du Candigliano ne livre pas un mobilier aussi riche et aussi ouvert aux importations italiques. Selon D. Vitali¹³⁶, le tissu social y aurait été plus homogène, les ressources économiques étant principalement issues du contrôle des voies de passage. On peut penser que le mercenariat y fut plus marginal qu'ailleurs, ce qui permettrait d'interpréter l'absence d'objets importés du monde italique.

¹³¹ M. Landolfi, 1991, p. 232 et O.H. Frey, 1992, p. 396-370.

¹³² D. Vitali, 1987, p. 309-379.

¹³³ O.H. Frey, 1971, p. 173-179 et M. Landolfi, 1987, p. 454-457.

¹³⁴ D. Vitali, 1997, p. 244.

¹³⁵ **Document 8.** Voir M. Landolfi, 1987, p. 457-459.

¹³⁶ D. Vitali, 1987, p. 477-493.

Une analyse du mercenariat sénon à travers les données archéologiques reste encore à mener compte tenu des nouveaux apports qu'une recherche systématique du matériel laténien dans les musées d'Italie du Sud pourraient fournir¹³⁷. Néanmoins, on peut aujourd'hui s'appuyer sur quelques évidences. Comme nous l'avons vu précédemment, les Sénons ont certainement tenu dans le développement du mercenariat en Italie centrale et méridionale une place considérable en raison de leur proximité avec les réseaux de recrutement grec ou carthaginois. Ils furent aussi à l'interface des contacts culturels entre le monde celtique cisalpin et le monde gréco-italique. Sous tous ces rapports, ils forment donc un témoignage essentiel de la pratique du mercenariat et de ses multiples implications.

§ 2 - Des sociétés en crise : l'exemple du mercenariat italique

Il serait inutile de proposer une analyse exhaustive des raisons économiques et sociales qui poussèrent certains peuples italiques vers le mercenariat, l'analyse ayant été réalisée par G. Tagliamonte. A la différence de la situation des peuples périphériques, que nous avons précédemment évoquée, le mercenariat demeure pour une grande partie des peuples italiques un signe évident de « pathologie sociale ». Dans le cas des *equites Campani*, G. Tagliamonte suggère l'idée qu'il s'agissait des membres des branches cadettes des principales *gentes* campaniennes ou des représentants des *minores gentes*. Il n'écarte pas non plus l'idée d'une exclusion politique des *equites Campani* qui pouvaient dans certains cas aboutir à leur départ¹³⁸. Quant au reste des mercenaires d'origine italique, leur progressive apparition dans les rangs syracusains et carthaginois est le révélateur de la « segmentation culturelle et ethnique »¹³⁹ qui affecta le monde italique dans la seconde moitié du V^{ème} siècle.

Le problème du mercenariat étrusque reste, lui, beaucoup plus complexe. Il faut porter notre attention sur la seconde moitié du IV^{ème} siècle, car c'est à cette époque que semble se développer un véritable mercenariat étrusque. Rappelons d'abord le tragique

¹³⁷ Nous remercions D. Vitali pour la précieuse mise au point qu'il a pu nous apporter sur ce sujet.

¹³⁸ G. Tagliamonte, « Reclutamento e paga dei mercenari italici in Sicilia nel IV sec. a.C. », *Opus*, à paraître.

¹³⁹ G. Tagliamonte, 1994, p. 218-219.

destin de Postumius qui se présenta à Syracuse pour être embauché par Timoléon mais fut mis à mort¹⁴⁰. Dans les années 310, des mercenaires étrusques se battirent dans les rangs de l'armée d'Agathocle mais aussi dans les rangs carthaginois. Ce développement du mercenariat est concomitant d'un autre phénomène, la piraterie, activité dont Postumius était un représentant. Un décret attique daté de 325-324 fait référence à la tentative de fondation d'une colonie par Athènes en Adriatique afin de protéger les voies commerciales des pirates étrusques¹⁴¹. Ces Etrusques, provenant de l'Etrurie padane, s'étaient probablement reconvertis dans la piraterie sous la pression de l'expansion celtique. Leur champ d'action dépassa l'Adriatique puisque nous disposons de témoignages littéraires et épigraphiques en Grèce¹⁴². Sur l'autre versant de la péninsule, cette activité était sans doute le fait de communautés côtières et isolées comme celles du Salernitain¹⁴³. Elle était en tout cas facilitée par l'absence d'une politique maritime de la part des Romains qui se décidèrent en 311 à élire des *duoviri navales*¹⁴⁴.

Piraterie et mercenariat devinrent donc des formes de compensation économique pour des communautés qui avaient été touchées par de profonds bouleversements sociaux et politiques. Plusieurs facteurs aggravèrent en fait la situation des cités étrusques. Ce processus complexe est bien analysé par M. Cristofani¹⁴⁵ : le coup d'arrêt porté au commerce étrusque a eu pour effet de renforcer l'activité agricole et en conséquence l'aristocratie foncière dans certaines communautés. Le développement du mercenariat étrusque serait donc lié à la marginalisation économique croissante des classes intermédiaires qui s'étaient développées au siècle précédent¹⁴⁶. Ce phénomène concerna en particulier les *poleis* de l'Etrurie méridionale où la politique de Rome accrut le pouvoir des aristocraties locales aux dépens des classes intermédiaires. Néanmoins, les historiens ne s'accordent pas tous sur la provenance des mercenaires. Il

¹⁴⁰ Diodore XVI,82,3. M.G. Ientile, 1983, p. 89-90.

¹⁴¹ *IG* II, 809 ; M. Cristofani, 1983, p. 105.

¹⁴² M. R. Torelli, 1975, p. 417-433 et M. Cristofani, 1983, p. 106-107.

¹⁴³ G. Colonna, 1980-1981, p. 180-182.

¹⁴⁴ Tite-Live, IX,30.

¹⁴⁵ M. Cristofani, 1986, p. 145.

¹⁴⁶ M. Torelli, 1997⁴, p. 257

suffit de citer les multiples interprétations proposées sur l'origine de Postumius pour s'en rendre compte : pour certains, il venait effectivement d'une des cités de l'Etrurie méridionale (Tarquinia, Caere ou Pyrgi)¹⁴⁷ ; pour d'autres, il était issu des communautés de la Campanie méridionale (Pontecagnano ou Salerno)¹⁴⁸.

Dans tous les cas, le mercenariat représentait comme pour les peuples italiques une alternative à la crise économique et sociale à laquelle les cités étrusques étaient confrontées.

¹⁴⁷ G. Manganaro, 1969, p. 134 ; M. Torelli, 1975, p. 145 n. 4 ; F.H. Massa-Pairault, 1985, p. 371.

¹⁴⁸ G. Colonna, 1980-1981, p. 181 ; M. Gras, 1985, p. 514.

CHAPITRE XII

LES MIGRATIONS MERCENAIRES EN

OCCIDENT

Parler du mercenariat revient à s'interroger sur les formes de mobilité que cette pratique a induites. Ces déplacements furent le fait de groupes constitués, plus rarement d'individus. Ces groupes avaient un fonctionnement et une hiérarchie propres. Toute migration suppose aussi la mise en place de trafics et de réseaux qui pouvaient progressivement s'étendre à tout l'ensemble du bassin méditerranéen. Sur ce point, quelques hypothèses sont aujourd'hui avancées, mais un marché mercenaire, comme celui du cap Ténare en Grèce, reste difficile à identifier. Enfin, on peut se demander si ces migrations fonctionnèrent à double sens : en d'autres termes, y eut-il un retour des mercenaires dans leur patrie, comme on l'a souvent supposé ? Dans cette hypothèse, les mercenaires auraient pu jouer un rôle déterminant dans l'acculturation des peuples périphériques. Or les indices d'un tel retour sont limités à quelques cas particuliers et ne permettent pas d'adhérer à l'idée autrefois défendue par A. García y Bellido¹ selon laquelle les mercenaires ibères furent les agents de l'acculturation de l'Espagne.

SECTION I - DES MIGRATIONS DE GROUPES

A la lecture des récits anciens, il est bien évident que les mercenaires étaient intégrés à des groupes dont la taille variait selon leur spécialité et leur zone de provenance. Nous disposons de quelques chiffres pour certains contingents dans des contextes historiques différents. Ainsi en 414/413, huit cents mercenaires campaniens sont engagés par les Carthaginois, effectif assez proche de celui d'un contingent de cavalerie². Vers 330, l'Etrusque Postumius se présenta devant le port de Syracuse à la

¹ Voir le bilan historiographique dressé sur ce sujet par F. Quesada Sanz, 1994, p. 196-200.

² Thucydide VI,67 dénombre mille cavaliers à Syracuse.

tête de douze navires, soit environ mille hommes³. En 311, mille frondeurs baléares et mille deux cents mercenaires étrusques sont recrutés par Carthage⁴. Lors de l'insurrection d'Afrique, le contingent gaulois d'Autarite rassemblait deux mille mercenaires⁵. Ces chiffres fournissent évidemment des ordres de grandeur sur la taille des groupes mercenaires, mais on peut établir une moyenne à environ mille hommes par contingent.

Ces groupes disposaient d'une hiérarchie propre au sommet de laquelle se trouvait un général qui était probablement chargé de traiter avec l'employeur. Quelques exemples de généraux⁶ nous sont connus par la tradition historiographique et permettent de discerner leur rôle au sein des contingents mercenaires. Une première caractéristique semble commune à ces hommes : leur expérience de la guerre et leur maturité. Reprenons l'exemple de Xanthippe qui fut recruté par Carthage lors de la première guerre punique⁷. Ce mercenaire lacédémonien est présenté comme un homme d'expérience par Polybe, et sans doute comme un stratège familier de la tactique romaine. Cette expérience fut probablement acquise dans les grandes armées hellénistiques, peut-être dans celle de Pyrrhus⁸. Si cette hypothèse est acceptée, Xanthippe aurait eu une quarantaine d'années à son arrivée à Carthage. De même, le chef mercenaire Alexôn, d'origine achéenne, devait avoir une quarantaine d'années au moment du siège de Lilybée en 250⁹.

En raison de leur rôle d'intermédiaire entre recruteur et mercenaires, ces officiers servaient souvent d'interprètes et étaient donc familiarisés avec les langues des pays recruteurs. Cette observation nous oblige à nous interroger sur le niveau d'acculturation des troupes mercenaires. A la différence des hypothèses soutenues par

³ Diodore XVI,82,3.

⁴ Diodore XIX,106,2.

⁵ Polybe I,77,4.

⁶ Nous avons jugé utile de joindre à cette étude une prosopographie, qui se situe avant la bibliographie, réunissant la plupart des chefs mercenaires ou mercenaires connus.

⁷ Polybe I,32,1.

⁸ C'est l'idée avancée par H. Schaefer, Xanthippos (9), *R.E.*, 1967, 33-2, col. 1348.

⁹ Polybe I,43,2-8 : voir partie III, chapitre I, section II,2,C.

F. Quesada Sanz¹⁰, on peut supposer que des années de service auprès d'une puissance étrangère permettaient à l'ensemble des mercenaires de comprendre des langues différentes de la leur, ou du moins le jargon militaire grec ou punique. Le phénomène d'acculturation n'était probablement pas limité aux seules catégories d'officiers, à la seule élite militaire, mais pouvait atteindre à des degrés différents les hommes de troupe.

Les chefs mercenaires étaient enfin chargés de la distribution des rémunérations comme le révèle l'épisode de la révolte des mercenaires¹¹. Le paiement se faisait probablement par voie hiérarchique, ce qui facilitait la tâche des comptables de l'armée, mais permettait aussi aux chefs mercenaires de conforter leur autorité.

Compte tenu des observations que nous avons pu faire sur les efforts économiques réalisés en Sicile ou à Carthage, il ne serait pas pertinent de supposer que le mercenariat fut une pratique peu coûteuse et *a fortiori* une activité peu lucrative. Les informations fournies par les textes sont certes très limitées pour évaluer le niveau des soldes. L'exemple d'Himilcon qui obtint la défection des Campaniens combattant dans les rangs grecs pour une somme de quinze talents est parfois retenu par les historiens modernes¹². Mais à notre avis, cette somme ne constitue pas un repère suffisant pour évaluer le niveau des soldes accordées à cette époque, car il s'agissait avant tout d'un acte de circonstance. La référence la plus sérieuse provient de l'expédition des Dix Mille durant laquelle la rémunération des mercenaires fut établie à 25 drachmes¹³. A partir de cette référence on a pu estimer que le niveau des soldes à l'époque de Denys l'Ancien variait entre 20 et 30 drachmes par mois, données qui sont sans doute corroborées par les frappes syracusaines¹⁴. De même, les frappes siculo-puniques du IV^{ème} siècle correspondaient à des tétradrachmes et s'inscrivaient sans doute dans une espèce divisionnaire qui pouvait concurrencer les soldes grecques¹⁵.

¹⁰ F. Quesada Sanz, 1994, p. 226-227.

¹¹ Polybe I,70,3 : voir partie III, chapitre II, section I,1.

¹² Diodore XIII,88, 5 et 7 : voir S. Péré-Noguès, 1998, p. 13-14.

¹³ J.A. Krasilnikoff, 1993, p. 94-95.

¹⁴ Voir partie I, chapitre II, section II,2.

¹⁵ Voir partie III, chapitre I, section III,1.

Parallèlement à ces *misthoi*, les mercenaires percevaient une indemnité en argent ou en nature pour leur entretien¹⁶. Au IV^{ème} siècle, cette indemnité était principalement fournie par le butin et atteignait probablement un niveau beaucoup plus élevé que celui de la solde. Selon J.A. Krasilnikoff¹⁷, cela expliquerait ce « paradoxe » qui existe entre l'accroissement du nombre de mercenaires et le niveau souvent bas des soldes proposées. Cette hypothèse est d'autant plus avérée qu'à l'époque hellénistique, les généraux se sont efforcés de centraliser les produits du pillage et se sont chargés de leur redistribution. En Occident, ce phénomène s'observe plus précocement, notamment à Syracuse où Denys l'Ancien semble avoir rapidement pris le contrôle du pillage¹⁸. Dans tous les cas, l'activité mercenaire était suffisamment lucrative au IV^{ème} siècle pour attirer des troupes de tout horizon. On peut également suggérer l'idée que cette part du paiement prélevée sur le butin fut utilisée comme forme de rémunération pour certains peuples : Carthage a pu ainsi rémunérer ses troupes numides lors de la guerre contre Agathocle¹⁹.

Pour le III^{ème} siècle, les données sont rares et obligent donc à se tourner vers le monde grec oriental. Dans une analyse très fouillée, M. Launey²⁰ évalue le niveau des soldes à 8 oboles par jour, soit 40 drachmes par mois. La hausse s'expliquerait par le contexte d'inflation que connut le III^{ème} siècle. Cette somme pouvait parfois inclure le *sitonion*, mais, même dans ce cas, elle constituait un revenu non négligeable. Comme M. Launey le remarque fort justement, la « profession militaire » était encore « lucrative et recherchée » au III^{ème} siècle²¹.

Il existait évidemment des rémunérations différentes selon le type de contingent, le grade, et l'origine ethnique. Un cavalier était certainement mieux rémunéré qu'un fantassin, le rapport pouvant varier de 2 à 4. La solde d'un mercenaire grec était

¹⁶ A l'époque classique, il s'agit du *sitèrésion*. Le vocabulaire évolue à l'époque hellénistique : le terme de *misthos* est peu à peu remplacé par *opsonion*, et le *sitèrésion* se différencie en *sitonion* (indemnité en argent) et *sitométria* (indemnité en nature) : voir J.A. Krasilnikoff, 1993, p. 77-78.

¹⁷ J.A. Krasilnikoff, 1992, p. 35-36.

¹⁸ Cette évolution peut se percevoir dès la seconde guerre gréco-punique (vers 397) : Diodore XIV,75,9.

¹⁹ Diodore XX,38-39.

²⁰ M. Launey, 1987², p. 750-764 : son analyse se fonde sur des documents épigraphiques, ce qui en renforce la validité.

²¹ M. Launey, 1987², p. 764.

probablement plus élevée que celle d'un mercenaire barbare. Mais elle était aussi complétée par des récompenses diverses que tout mercenaire pouvait espérer grâce à sa vaillance au combat : Archylos de Thourioi reçut ainsi cent mines pour avoir réussi l'assaut contre Motyé²².

Les risques encourus suffirent de manière objective à faire rejeter l'idée d'une activité peu lucrative, même pour les mercenaires provenant des régions périphériques. On ne pourrait pas du reste comprendre pourquoi des milliers d'hommes choisirent cette activité si l'intérêt pécuniaire y avait été réduit, ni comment des cités auraient pu s'assurer leur fidélité.

Dans les récits anciens, les mercenaires sont souvent intégrés à des groupes d'origine ethnique commune. De fait, ils sont nommés par rapport à cette origine, mais sans qu'il soit toujours possible de distinguer leur appartenance à des peuples précis. Le problème est particulièrement évident pour les mercenaires celtes dont il est souvent difficile de déterminer la provenance exacte compte tenu de la diversité des peuples de la Cisalpine²³. Néanmoins, au-delà de l'imprécision des textes, l'idée de « groupes ethniques » mérite d'être analysée d'un double point de vue : non seulement les auteurs anciens s'en sont servis pour souligner le caractère allogène de ces groupes au sein des armées régulières, mais ils entendaient aussi renvoyer l'image d'une solidarité collective que le mercenariat put parfois renforcer.

Si l'on s'appuie sur la définition proposée par les ethnologues, trois critères participent de la définition de l'*ethnos* : la langue, la culture et le sentiment d'appartenance à une identité collective. Dans les textes littéraires, nombreux sont les exemples qui font référence à la bigarrure linguistique des armées mercenaires, notamment celles de Carthage. La langue et la culture des mercenaires fournissent autant de clichés employés par les auteurs anciens pour marquer leur différence et leur appartenance au monde barbare. Mais l'idée d'une identité collective est, elle, plus

²² Diodore XIV,52,5-6 et 53,4.

²³ Ce problème est aussi lié à l'écriture historiographique, l'apport des œuvres ethnographiques de Posidonius d'une part et la conquête romaine d'autre part ayant considérablement amélioré les connaissances géographiques des auteurs anciens.

équivoque en ce sens qu'il est souvent difficile de faire la part entre l'appartenance à une origine ethnique commune et la solidarité créée par leur activité guerrière.

Dans une étude récente sur l'identité ethnique dans l'Antiquité grecque, J.M. Hall²⁴ remarque à juste titre que plus un groupe ethnique est menacé, plus la solidarité se trouve renforcée. L'histoire des mercenaires campaniens en Sicile pourrait illustrer un tel processus : certaines communautés comme celles d'Entella, de Galaria et d'Etna avaient des liens de solidarité très étroits au milieu du IV^{ème} siècle²⁵. Les monnayages émis par toutes ces communautés sont aussi le reflet de leur appartenance au milieu culturel italique. Néanmoins, l'exemple des mercenaires campaniens ne doit pas être surestimé. Leur intégration dans le tissu politique et culturel de l'île fut rapide et cela est peut-être symptomatique d'une identité beaucoup moins affirmée que les textes ne le laissent supposer.

Dans le cas des Mamertins, la tradition a confondu leur activité mercenaire avec un autre phénomène de migration belliqueuse, le *ver sacrum*, qui était caractéristique des peuples italiques²⁶. Pourtant, si un facteur a contribué à forger leur identité collective, c'est surtout l'activité guerrière. De fait, il n'est pas étonnant de trouver dans les monnayages émis par les Mamertins au moment de leur installation des thèmes guerriers dont la vocation était de rassembler et de souder leur communauté²⁷.

Solidarité ethnique et solidarité guerrière ont probablement fonctionné de pair pour tous les groupes mercenaires et leur ont aussi permis d'acquérir progressivement cette autonomie si caractéristique dans les récits anciens.

²⁴ J.M. Hall, 1997, p. 32-33.

²⁵ Diodore XVI,67,3-4.

²⁶ G. Tagliamonte, 1994, p. 217 ; D. Briquel, 1999, p. 39-55.

²⁷ Voir partie II, chapitre VII, section I.

SECTION II - TRAFICS ET RÉSEAUX MERCENAIRES D'OCCIDENT

Dans certaines régions de provenance, il est possible d'identifier les centres de recrutement mais aussi les voies empruntées par les mercenaires pour rejoindre la Sicile ou Carthage. Pour les mercenaires grecs, le centre de recrutement fut principalement le cap Ténare qui, vers la fin du IV^{ème} siècle, était le marché le plus important du mercenariat²⁸. Rappelons que Cléonyme y recruta les cinq mille mercenaires qui partirent avec lui à Tarente²⁹. Ce marché était probablement sous la surveillance de Sparte qui autorisait les cités étrangères ou leurs *xénologoi* à recruter³⁰.

Pour le monde occidental, deux régions ont fait l'objet d'analyses précises : l'Espagne et l'Italie centrale et méridionale. Dans le cas de l'Espagne, que nous avons précédemment évoqué, P. Barcelo³¹ a recensé quatre sites phéniciens qui purent intervenir dans les trafics mercenaires en raison de leur situation côtière : ce sont Cadiz, Almuñecar (Grenade), Adra et Villaricos³² dans la province d'Almería. Il ajoute aussi le site grec et côtier d'Ampurias et celui d'Ebusus pour les Baléares. A ces divers sites, F. Quesada Sanz ajoute trois autres centres situés à l'intérieur des terres : Alcacer do Sal, Castulo et Elche³³. L'historien espagnol s'appuie notamment sur la découverte d'armes complètement étrangères aux productions locales. Ainsi à Alcacer do Sal, situé à l'embouchure du Tage, ont été découvertes des *falcatas* associées à de la céramique grecque à figures rouges et datées en conséquence de la première moitié du IV^{ème} siècle³⁴. Castulo était un « point d'importance exceptionnel » en raison de sa proximité avec les mines de la Sierra Morena et de son rôle de carrefour entre les principales voies

²⁸ G.T. Griffith, 1975², p. 259 et H.F. Miller, 1984, p. 159.

²⁹ Diodore XX,104,2.

³⁰ M. Launey, 1987², p. 105 n. 1. On peut penser qu'il fonctionna comme tel dès le début du IV^{ème} siècle comme le montrent les recrutements opérés par Denys l'Ancien.

³¹ P. Barcelo, 1991, p. 25.

³² Ce site offre une situation proche de Castulo en raison de la découverte d'armes étrangères au contexte local : voir *infra* et F. Quesada Sanz, 1994, p. 204.

³³ F. Quesada Sanz, 1994, p. 203-205. Voir **carte 22**.

³⁴ F. Quesada Sanz, 1992, p. 137-138.

commerciales de la région³⁵. Dans la nécropole de l'Estacar de Robarinas près de Castulo, une sépulture a livré un abondant lot d'armes provenant de la Meseta (épées, broches de ceinturon) et elle est interprétée par certains historiens comme la tombe d'un riche mercenaire celtibère³⁶. Enfin, c'est sur le site d'Elche que la plus ancienne *machaira* d'Espagne a été découverte. Cet exemplaire, aujourd'hui conservé au Musée National de Madrid, est d'origine italique, ce qui permet peut-être de considérer le site d'Elche comme un centre de recrutement ancien³⁷.

Comme le montre F. Quesada Sanz, ces centres disposent tous d'une situation géographique particulièrement favorable aux échanges, ce dont témoignent les découvertes archéologiques. Si l'on suit ces hypothèses, on peut donc penser qu'il existait deux niveaux de recrutement : un niveau au contact direct des peuples indigènes et un niveau plus centralisateur. Le premier était probablement dirigé par les autorités locales, le second réunissait tous les sites phéniciens qui jouaient donc le rôle de relais entre les sources de recrutement et les *xénologoi* carthaginois. Ce dispositif a pu fonctionner avant la conquête de la péninsule par les Barcides, celle-ci ayant rapproché les autorités carthaginoises des sources de recrutement. Mais après 206, le recrutement fut plus compliqué et se limita probablement à la zone côtière atlantique qui était la plus accessible³⁸.

Dans son étude sur le mercenariat italique, G. Tagliamonte s'est également interrogé sur les parcours suivis par les mercenaires pour passer en Sicile ou à Carthage. Les Samnites, les Lucaniens et probablement les Bruttians empruntèrent les voies terrestres commerciales très fréquentées depuis la fin du V^{ème} siècle, voies qui

³⁵ F. Quesada Sanz, 1994, p. 204.

³⁶ M.P. García-Gelabert Pérez et J.M. Blázquez, 1988, p. 264-269 *contra* F. Quesada Sanz, 1997, p. 631 qui remet en cause l'idée que des mercenaires celtibères furent à la solde des princes ibères d'Andalousie et réfute l'hypothèse d'une influence primordiale de l'armement celtibérique sur l'armement ibérique. Malgré ces réserves, F. Quesada Sanz maintient l'hypothèse que des mercenaires celtibères aient pu transiter par Castulo.

³⁷ F. Quesada Sanz, 1992, p. 178-180.

³⁸ A. García y Bellido, 1969-1970, p. 112.

permettaient d'arriver sur la côte et d'être transbordés vers la Sicile³⁹. Mais le problème se complique pour identifier des centres de recrutement comme le montre le cas de Naples. En effet, certains historiens ont pensé que Naples avait fonctionné comme centre d'enrôlement de mercenaires entre la fin du V^{ème} siècle et le début du IV^{ème} siècle⁴⁰. Leurs arguments se fondent principalement sur le retour des huit cents mercenaires campaniens qui avaient participé à l'expédition d'Athènes et l'apparition consécutive d'un monnayage frappé à Naples grâce à l'argent rapporté par les mercenaires. Ces hypothèses sont très discutées car cet épisode du retour des mercenaires est unique dans l'histoire du mercenariat campanien⁴¹. Il reste néanmoins probable que Naples a pu intervenir dans la centralisation des trafics mercenaires. De façon plus générale, on peut supposer que la Campanie fit partie des réseaux de recrutement mercenaire, même pour les mercenaires d'origine celtique comme semble l'indiquer le récit de Tite-Live⁴². Pour la péninsule italique, les témoignages restent donc assez minces, de sorte que nous raisonnons le plus souvent à partir d'hypothèses. On peut toutefois ajouter deux zones possibles de recrutement : Ancône sur la côte Adriatique et Ameglia sur la côte ligure.

Ancône qui devint un comptoir syracusain au IV^{ème} siècle a effectivement pu servir de « marché d'embauche de mercenaires celtes »⁴³ ou du moins de centre de recrutement au IV^{ème} siècle⁴⁴. Quelques témoignages archéologiques iraient dans ce sens, puisque, comme pour la péninsule ibérique, on a découvert à Ancône⁴⁵ mais aussi dans des sites voisins comme Camerano⁴⁶ ou Numana⁴⁷ des armes laténiennes. La situation géographique d'Ancône était également propice à ce genre de trafics.

³⁹ Locres semble avoir servi de centre de rassemblement de mercenaires pour le compte de Denys l'Ancien : partie I, chapitre II, section III,2.

⁴⁰ N.K. Rutter, 1979, p. 98-100 ; A. Stazio, 1983, p. 165-166 ; Y. Garlan, 1989, p. 72.

⁴¹ F. Cassolà, 1986, p. 73.

⁴² Tite-Live VII,11,1.

⁴³ M. Zuffa, 1975, p. 110 et V. Kruta, 1981, p. 9. Voir également les hypothèses prudentes de L. Kruta Poppi, 1986, p. 33.

⁴⁴ Partie I, chapitre II, section I,4. On pourrait ajouter le cas d'Adria en tant que base de transit des mercenaires celtes.

⁴⁵ A. Dore, 1995, p. 40.

⁴⁶ D. Lollini, 1978, p. 178-181.

⁴⁷ G. Spadea, 1978, p. 184-189.

Dans le cas d'Ameglia près de La Spezia, les témoignages archéologiques sont plus complexes à interpréter⁴⁸. Des sépultures de la nécropole de Cafaggio ont livré des armes laténiennes parfois anciennes⁴⁹. Cette présence celtique était sans doute liée à la situation géographique du site et cela pourrait témoigner de son insertion dans les réseaux mercenaires⁵⁰. N'oublions pas de noter que les récits anciens sont assez clairs sur le rôle que joua le territoire ligure dans le recrutement mercenaire au moins au III^{ème} siècle.

A la différence du monde grec, l'Occident n'offre donc pas de témoignage tangible de l'existence d'un véritable marché mercenaire tel que le cap Ténare. Les principaux centres de recrutement se confondaient probablement avec les grands centres d'activité commerciale tout comme les circuits mercenaires devaient emprunter les mêmes voies que les biens de consommation.

Ce tableau serait enfin incomplet si on passait sous silence les migrations mercenaires plus lointaines vers l'Orient, en particulier vers l'Égypte. Des citoyens de Marseille et de Syracuse, ainsi que des Lucaniens, tentèrent l'aventure mais leur nombre fut très réduit⁵¹. L'offre était suffisamment forte et intéressante en Occident pour limiter les départs plus lointains.

⁴⁸ A. Durante, 1985, p. 415-436.

⁴⁹ Selon A. Rapin (« Les Celtes et leurs voisins méridionaux : nouveaux outils d'analyse pour l'armement laténien du sud de l'Europe aux V^{ème} et IV^{ème} siècles avant J.-C. », dans *Tra mondo celtico e mondo italico. La necropoli di Monte Bibele (Table Ronde de l'Ecole Française de Rome, 3 et octobre 1997)*, à paraître), certaines remonteraient à la fin du V^{ème} siècle, contrairement aux datations proposées jusqu'à présent (fin IV^{ème} –début III^{ème} siècle).

⁵⁰ Voir sur ce point A. Durante, 1985, p. 423. Nous pouvons aussi signaler les problèmes soulevés par la découverte d'armes laténiennes à Ensérune : faut-il y voir le signe de migrations de groupes attirés par le mercenariat comme ont pu l'envisager A. Rapin et M. Schwaller (1987, p. 155-183) ? A. Rapin (« Les Celtes et leurs voisins méridionaux : nouveaux outils d'analyse pour l'armement laténien du sud de l'Europe aux V^{ème} et IV^{ème} siècles avant J.-C. », dans *Tra mondo celtico e mondo italico. La necropoli di Monte Bibele (Table Ronde de l'Ecole Française de Rome, 3 et octobre 1997)*, à paraître) est récemment revenu sur ce point : il s'agirait de la production d'un artisan venu dans la région.

⁵¹ M. Launey, 1987², p. 599-609 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 209-212.

SECTION III - LE RETOUR DES MERCENAIRES : UNE HYPOTHÈSE À RÉVISER

L'idée d'un retour des mercenaires dans leur pays d'origine⁵² est aujourd'hui sérieusement remise en question tant le mercenariat apparaît le plus souvent en Occident comme une migration définitive. L'exemple des mercenaires campaniens qui revinrent à Naples après l'expédition de Sicile est à vrai dire le seul témoignage probant d'un tel retour. Mais il faut préciser que ce retour fut temporaire puisqu'ils regagnèrent l'île quelques années plus tard⁵³. Si l'idée d'un retour massif des mercenaires doit être abandonnée, on peut néanmoins percevoir un retour plus sporadique à travers deux aspects : la circulation monétaire et l'introduction de nouvelles armes dont l'origine de production ou de création est clairement identifiée.

Concernant le lien entre mercenaires et circulation monétaire, il faut rester prudent car la découverte de monnaies étrangères dans une région donnée n'est pas à coup sûr le témoignage du retour d'un mercenaire. Comme Y. Garlan⁵⁴ le note, il faut une conjonction de facteurs matériels et historiques pour attester de la validité d'une telle hypothèse. Dans cette perspective, les découvertes d'exemplaires uniques ne sont pas à notre avis représentatives d'un tel processus⁵⁵. En revanche, certains trésors peuvent être catalogués comme le pécule d'un mercenaire rentré au pays, mais dans ce domaine les exemples sont encore limités⁵⁶. On peut citer le cas du trésor de Mongó (Denia dans la province de Valence)⁵⁷ enfoui dans la seconde moitié du IV^{ème} siècle qui contenait des pièces provenant de différentes cités de Sicile, de Corinthe, de Marseille,

⁵² Rappelons que cette idée s'est construite à partir des témoignages transmis par Isée et Xénophon.

⁵³ En 409, ils furent recrutés par Carthage : Diodore XIII,44,1-2.

⁵⁴ Y. Garlan, 1989, p. 69-70.

⁵⁵ Nous avons ainsi écarté toutes les trouvailles sporadiques énumérées par F. Quesada Sanz pour la péninsule ibérique : F. Quesada Sanz, 1994, p. 214-216.

⁵⁶ Nous avons aussi fait référence aux fameux trésors d'Avola découverts sur la côte sud-est de la Sicile. Ces trésors qui comportaient des monnayages étrangers à l'île pourraient correspondre aux « gains » de mercenaires d'origine sicilienne.

⁵⁷ Voir **carte 22**.

d'Ampurias et de Carthage⁵⁸. Ce trésor appartenait probablement à un mercenaire d'origine ibérique de retour dans son pays.

L'influence du mercenariat peut aussi se percevoir dans la naissance des monnayages indigènes et l'évolution des frappes monétaires, notamment dans les choix iconographiques de certains peuples. L'exemple le plus connu est celui des statères de Philippe II qui furent imités dans une bonne partie du nord de la Gaule celtique⁵⁹. Dans le cadre géographique de notre étude, un cas a particulièrement retenu notre attention : il s'agit de monnayages d'argent émis en Transalpine, plus particulièrement dans la région située entre la vallée du Rhône et la basse vallée de l'Isère, et datés du dernier quart du III^{ème} siècle⁶⁰. Ces monnayages offrent des traits singuliers par rapport aux monnayages celtiques de Cisalpine : d'une part, les légendes sont transcrites dans l'alphabet lépontien ; d'autre part, les types ne dérivent pas de la drachme lourde de Marseille comme pour les frappes de la plaine du Pô. Selon Cl. Brenot⁶¹, l'adoption de l'alphabet lépontien serait consécutif aux déplacements des Gaisates en Cisalpine au cours des guerres menées contre Rome au III^{ème} siècle. Quant aux types iconographiques, ils seraient à rapprocher des monnayages puniques : le buste du cheval trouverait sa correspondance dans les frappes siculo-puniques de la fin du IV^{ème} siècle, le cheval libre au galop dans les revers des frappes d'Agrigente. Ainsi, ces monnayages seraient le témoignage de « mouvements de mercenaires prêtant leur concours à des armées parfois lointaines » à une époque antérieure à la seconde guerre punique⁶². Si cette hypothèse se vérifiait, cela signifierait donc que sous le nom de Gaisates ce sont bien les mercenaires gaulois venus de Cisalpine qu'il faut sous-entendre et qu'en dépit de leur apparition

⁵⁸ Ce trésor fut découvert en 1891 : L. Villaronga, 1979, p. 82 ; F. Quesada Sanz, 1994, p. 215.

⁵⁹ Sur ce point voir les travaux de J. Colbert de Beaulieu, *Traité de Numismatique celtique*, 1973 ; et S. Scheers, « Les imitations en Gaule du statère de Philippe II de Macédoine », dans *Proceedings of the international numismatic Symposium*, Budapest, 1980, p. 41-53. Sur l'influence des monnayages syracusains et de Grande Grèce en Gaule celtique, D. Nash, « Syracusan influence upon the earliest gold coinage of western Gaul », dans *Mélanges offerts au docteur J.-B. Colbert de Beaulieu*, 1987, p. 657-662 ; S. Scheers, « Les imitations de Philippe et les guerres puniques », *Bull. Soc. Fr. Numismatique*, 1993, 48-8, p. 631-633 : S. Scheers insiste sur la nécessité d'établir un inventaire exhaustif de toutes les monnaies grecques et puniques trouvées en Gaule afin de répondre au problème posé par les imitations.

⁶⁰ Cl. Brenot, 1998, p. 23-37. Voir **carte 23** et **planche 33** et **33bis**.

⁶¹ Cl. Brenot, 1998, p. 32.

⁶² Cl. Brenot, 1998, p. 35.

tardive chez Polybe, ils participèrent sans doute au premier conflit entre Rome et Carthage⁶³.

Le second domaine où l'influence du mercenariat a pu jouer un rôle important reste évidemment celui de l'armement. Mais ce domaine n'a donné lieu qu'à des approches régionales, notamment celles conduites par F. Quesada Sanz à propos de la diffusion des casques du type Montefortino dans la péninsule ibérique⁶⁴. Dans le contexte strictement ibérique, l'historien espagnol a recensé plus d'une dizaine de casques trouvés dans des sites différents mais clairement datés de la seconde moitié du III^{ème} siècle⁶⁵. Seuls deux casques, celui de Galera et de Toya, appartiennent à une date antérieure à 250⁶⁶. A la différence des hypothèses émises par J. García Maurino⁶⁷, F. Quesada Sanz pense que l'apparition de ces casques étrusco-italiques est surtout le fait de cas isolés, sans doute d'individus qui après avoir combattu dans les rangs de l'armée carthaginoise ont pu regagner leur pays⁶⁸. De fait, ce n'est pas un hasard si c'est à Villaricos, centre important de recrutement, que six casques de ce type ont été découverts.

Une trouvaille pose encore quelques difficultés de datation en dépit des remarques de F. Quesada Sanz. Il s'agit du fameux casque qui fut trouvé dans une sépulture de Pozo Moro⁶⁹ en 1974. Cette sépulture a aussi livré une assez grande quantité de matériel dont une épée de la Tène, une *falcata*, deux pointes de lance et les restes d'un bouclier. Le casque en bronze a d'abord été daté entre 375 et 350 avant notre ère, datation proposée d'après la céramique grecque qui était associée à la sépulture.

⁶³ Nous renvoyons du reste au récit assez obscur de Polybe sur les pérégrinations de cette bande gauloise qui mit à sac Agrigente puis pilla le temple d'Aphrodite Erycine : II,7,5-11. Voir partie III, chapitre I, section II,3,B.

⁶⁴ F. Quesada Sanz, 1997, p. 554-564.

⁶⁵ F. Quesada Sanz, 1997, p. 560 : voir **carte 24**. Le problème reste d'identifier ce qui peut être associé à du mercenariat dans la mesure où durant la seconde guerre punique, les Romains ont pu aussi fournir ce genre de casque.

⁶⁶ Casques de Galera à Grenade et de la chambre funéraire de Toya.

⁶⁷ J. García-Maurino Muzquiz, 1993, p. 139 : ces casques seraient associés à de riches tombes.

⁶⁸ F. Quesada Sanz, 1997, p. 560.

⁶⁹ J. García-Maurino Muzquiz, 1993, p. 115 fig. 27.

Une inscription se trouve sur le couvre-nuque du casque et a fait l'objet d'une interprétation récente. D'après J. De Hoz⁷⁰, il s'agirait d'un nom latin, *Mulus*, peut-être en référence au premier propriétaire du casque – un individu du Latium ou de ses environs. A l'origine le casque n'appartenait donc pas au défunt de la sépulture de Pozo Moro mais est sans doute passé des mains de son propriétaire latin à celles d'un guerrier ibère à une époque qui reste encore à déterminer. Par ailleurs, la terminaison en *-us* du nom latin pose un problème chronologique dans la mesure où elle devint seulement courante à partir du début du II^{ème} siècle⁷¹. Cette distorsion entre la datation épigraphique et la céramique est renforcée par d'autres éléments décoratifs présents sur ce casque, éléments qui seraient typiques des II^{ème} et I^{er} siècles⁷². F. Quesada Sanz abaisse donc sa datation à l'ultime fin du III^{ème} siècle et plus probablement au II^{ème} siècle, la présence d'un vase grec du IV^{ème} siècle n'étant pas surprenante en contexte ibérique⁷³. Si cette révision nous paraît justifiée, des doutes subsistent toutefois sur le contexte historique. On peut supposer que ce casque fut le produit d'un butin fait sur des ennemis romains en Espagne ou en Italie, mais selon toute vraisemblance à l'époque de la seconde guerre punique.

Dans tous les cas, la diffusion des casques du type Montefortino peut être associée au mercenariat, d'autant plus qu'elle fut assez massive dans le monde italique et même punique au III^{ème} siècle⁷⁴. Dans le cadre de la péninsule ibérique, une première étape de la diffusion concerna la zone sud-orientale comme l'atteste le nombre des découvertes. Ces casques purent être fournis aux mercenaires à la solde des Carthaginois ou faire partie du butin, comme le casque de Pozo Moro⁷⁵. Après la conquête romaine, ce furent les légionnaires qui diffusèrent son usage à l'ensemble de la péninsule.

⁷⁰ J. De Hoz, 1994, p. 223-227.

⁷¹ J. De Hoz, 1995, p. 303.

⁷² F. Quesada Sanz, 1997, p. 562.

⁷³ F. Quesada Sanz, 1997, p. 562 : « estamos ante una tumba de guerrero ibérico del s. II a.C. que incluye su propia panoplia y otra panoplia romana capturada o adquirida ».

⁷⁴ F. Quesada Sanz, 1992, p. 70-72.

⁷⁵ F. Quesada Sanz, 1997, p. 564.

La circulation monétaire ou l'introduction d'armes nouvelles offrent donc quelques témoignages du retour des mercenaires dans leur pays. Cependant, le lot commun était sans doute soit de s'installer de manière définitive, soit de périr au combat - ou, dans le meilleur des cas, d'être blessé ou fait prisonnier. Sur les pertes au combat, il serait hasardeux de proposer des évaluations que les sources littéraires n'autorisent pas. Un témoignage archéologique peut toutefois rendre compte de ces pertes subies en territoire ennemi. Dans la nécropole méridionale d'Héraclée une sépulture a livré une stèle funéraire où était inscrit le nom du défunt [N]ikomakos Ait[o]los⁷⁶. Si le défunt avait été un citoyen d'Héraclée, son patronyme ainsi que sa phratrie auraient figuré sur la stèle. Le mobilier qui était associé à la sépulture consiste en un vase à vernis noir, mobilier assez pauvre. Il s'agit probablement de la tombe d'un mercenaire étolien arrivé dans la région vers la fin du IV^{ème} siècle-début du III^{ème} siècle, ou plus précisément dans les rangs de l'expédition de Pyrrhus⁷⁷. D'autres tombes trouvées en Grande Grèce semblent aussi renvoyer à des mercenaires italiques morts durant leur service⁷⁸.

Finalement, les cas de retour des mercenaires furent extrêmement limités et sans commune mesure avec les effectifs qui se portaient candidats à cette activité. Ce constat remet donc en cause l'idée souvent défendue du rôle que les mercenaires auraient pu jouer dans l'acculturation de leur pays d'origine⁷⁹. De manière générale, ils ne furent pas de véritables agents d'acculturation non pas par incapacité culturelle mais plutôt par le choix qu'ils firent de s'installer dans les pays où ils s'étaient battus.

⁷⁶ Tombe n° 244 d'Héraclée. Dimensions de la stèle : 0,48 m. x 0,65 m. x 0,08 m. : voir G. Pianu, 1994, p. 233 et **document 10**.

⁷⁷ Voir partie II, chapitre V, section IV. Des mercenaires étoliens accompagnèrent Pyrrhus en Grande Grèce selon Denys d'Halicarnasse (XX,1,1-3). Voir P.G. Guzzo, 1994, p. 170.

⁷⁸ P.G. Guzzo, 1994, p. 170 : à Métaponte (tombe 18 : C. Lacerra, 1994, p. 181-186), à Tarente (voir P.G. Guzzo, p. 170 note 60) et à Héraclée (tombe 2 Iacovino).

⁷⁹ Telle est aussi l'hypothèse défendue par F. Quesada Sanz (1994, p. 218-224) et G. Tagliamonte, « Rapporti tra società di immigrazione e mercenari italici nella Sicilia greca del IV secolo a.C. », dans *Atti del XXXVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Tarente, p. 20-21 (à paraître).

CHAPITRE XIII

LE MERCENARIAT : UNE MIGRATION

DEFINITIVE

Dès le IV^{ème} siècle, le mercenariat a revêtu en Occident un caractère tout à fait original puisqu'il a pris la forme d'une migration définitive. La Sicile a catalysé ce processus dans la mesure où la confrontation entre Grecs et Carthaginois a eu pour conséquence la formation d'empires territoriaux dont les confins étaient surveillés par des troupes mercenaires. Mais il faut ajouter que l'installation des mercenaires sur l'île s'inscrit aussi dans des phénomènes beaucoup plus complexes liés à la tradition coloniale. Dans ce monde situé aux marges de la civilisation, une identité grecque différente s'est constituée : l'ouverture aux populations non helléniques, la fragilité des structures de la *polis*, la mobilité « constitutionnelle » des cités coloniales¹ sont autant de facteurs qui contribuèrent à alimenter ces états de *stasis* récurrents sur l'île et à favoriser un brassage de populations diverses².

Une situation différente peut s'observer pour la Cisalpine. Dans cette région, le mercenariat a probablement encouragé un processus de migrations collectives dont l'exemple le plus connu est celui des Gaisates.

SECTION I - LE MERCENARIAT EN SICILE : UNE FORME DE « COLONISATION »

C'est sans doute la politique engagée par Denys l'Ancien qui fut à l'origine de l'installation durable de mercenaires en Sicile. Soumis à l'impérative nécessité de payer ses mercenaires, le tyran de Syracuse concéda Catane, Léontinoi et Tauroménion à des Campaniens et des Lacédémoniens, et fonda aussi Tyndaris pour y établir des

¹ R. Vattuone, 1994, p. 113.

² S. Berger, 1992, p. 74-87.

Messéniens³. Cette politique avait l'avantage de former des réservoirs potentiels en soldats mais aussi de contrôler des points stratégiques de l'empire syracusain. Face à la pression des Carthaginois, Denys quadrilla les confins de son empire par des garnisons tenues pour la plupart par des mercenaires d'origine italique. Ces installations perdurèrent jusqu'à l'époque de Timoléon. Ainsi, la fixation définitive de mercenaires sur le sol sicilien doit plutôt être considérée comme le résultat d'une décision étatique. Cette observation peut être faite pour Carthage qui, au cours du IV^{ème} siècle, eut recours à une politique semblable pour garantir la sécurité de son épiscopat⁴. Dans l'état actuel des recherches, il est encore difficile de mettre en évidence un processus de colonisation militaire, comme il a pu en exister dans les royaumes hellénistiques⁵. Mais on peut tout de même supposer une telle pratique sur les confins des empires syracusain et punique de l'île. Il faut remarquer que la Sicile fut aussi perçue par les généraux romains comme un territoire propice à ce genre d'installations. En effet, au cours de la seconde guerre punique, Rome récompensa la défection du mercenaire Moericus et de ses compagnons par l'octroi de Morgantina et de son territoire⁶.

Néanmoins, ce constat ne doit pas minimiser la portée de la « vocation politique »⁷ manifestée par des mercenaires de toutes origines. Il a vraisemblablement existé chez bon nombre d'entre eux une profonde aspiration à l'établissement et à l'intégration dans les structures de la cité. L'implantation des mercenaires campaniens est bien attestée par les récits littéraires ainsi que par les témoignages numismatiques et archéologiques. Mais les expressions de cette aspiration sont, elles, plus difficiles à percevoir. Selon Y. Garlan⁸, trois solutions se présentaient pour les mercenaires. La première était l'intégration individuelle ou collective, librement consentie par la cité d'accueil. Nous avons effectivement repéré quelques cas de citoyenneté accordée à des

³ Voir partie I, chapitre II, section II,3.

⁴ Voir partie III, chapitre I, section I,2,B.

⁵ Pour une approche générale, V. Ehrenberg, 1976, p. 346-356.

⁶ Tite-Live XXVI,21,11 et 17.

⁷ Y. Garlan, 1989, p. 143-172 et L. Marinovic, 1997, 119-121.

⁸ Y. Garlan, 1989, p. 155-156.

mercenaires par Syracuse ou par Léontinoi⁹. Un témoignage archéologique est peut-être fourni par une tombe découverte en 1922 dans la nécropole de Monte di San Basilio au nord de Scordia¹⁰. Elle était composée d'un riche mobilier daté autour de 340-330, notamment d'armes de production italique¹¹. L'ensemble du mobilier refléterait aussi la profonde intégration du défunt au contexte culturel local mais aussi son attachement à l'identité italique. Selon G. Tagliamonte¹², cette sépulture serait celle d'un *equus campanus* arrivé en Sicile comme mercenaire. Compte tenu du contexte géographique (zone proche de Léontinoi), il pourrait avoir été commandant d'un *phrourion*.

Une seconde possibilité d'intégration passait par l'usage de la force. Des mercenaires pouvaient occuper une cité et s'en rendre maîtres, tels les Campaniens à Entella. Cet épisode a donné lieu à la création d'un véritable *topos* littéraire que G. Tagliamonte¹³ décompose ainsi : arrivée pacifique des mercenaires et amitié avec la population locale ; trahison et attaque nocturne ; après l'assassinat des hommes, viols des femmes et occupation de la cité¹⁴. Le même cortège d'exactions est reproduit dans les récits de la prise de Messine par les Mamertins¹⁵. Au-delà de leur intensité dramatique, ces épisodes s'inscrivent d'une certaine façon dans le climat de *staseis* qui agitaient ces cités. Dans le cas des Mamertins, il est aujourd'hui évident que toute la population ne fut pas expulsée ou assassinée par les anciens mercenaires d'Agathocle. On peut donc penser que cet épisode est plutôt le dernier avatar de ce « pouvoir mercenaire » qui s'affirma sur l'île au IV^{ème} siècle et qui favorisa alors l'accès des tyrans à la tête de nombreuses cités.

⁹ Le cas le plus explicite est celui d'Archélaos de Dymè qui était *prostatès* de Syracuse (Théopompe FGrH 115F194). Vers 356, Léontinoi accorda la citoyenneté aux mercenaires de Dion : Plutarque, *Dion*, 40,1 ; voir également R. Vattuone, 1994, p. 94.

¹⁰ G. Tagliamonte, 1994, p. 149-150 : tombe du « Duce Ignoto » découverte par P. Orsi.

¹¹ La cuirasse et le ceinturon sont de production italique (campanienne ou lucanienne). Par ailleurs, l'épée recourbée serait caractéristique de la sépulture d'un cavalier.

¹² G. Tagliamonte, 1994, p. 150.

¹³ G. Tagliamonte, « Rapporti tra società di immigrazione e mercenari italici nella Sicilia greca del IV secolo a.C. », dans *Atti del XXXVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia*, Tarente, p. 10 (à paraître).

¹⁴ Diodore XIV,9,9. Voir aussi D. Asheri, 1977, p. 33-35.

¹⁵ Voir partie II, chapitre VII, section I.

L'ultime solution d'intégration restait la fondation d'une cité. Nous avons évoqué l'exemple de Tyndaris mais les nombreuses garnisons mercenaires de l'époque dionysienne se transformèrent elles aussi en communautés plus stables et souveraines comme en témoignent les documents numismatiques. Dans ce cas, il s'agit d'un processus de colonisation militaire dans des zones stratégiques et peu urbanisées. Néanmoins, si les légendes monétaires nous renvoient à des peuples d'origine italique, il n'est pas possible de préciser sur quel type d'organisation politique et sociale ces installations ont fonctionné. L'archéologie et de nouvelles trouvailles numismatiques permettront peut-être d'apporter quelques réponses à ces interrogations. Dans la même problématique s'inscrivent les recherches entreprises par E. Acquaro et A. Fariselli¹⁶ sur l'épicratie punique et son « hypothétique colonisation » par les Libyens ; mais le parallèle reste encore à faire.

Bien que les formes d'intégration fussent différentes, elles conduisirent toutes à une assimilation plus ou moins rapide des groupes mercenaires. Cette assimilation expliquerait du reste la rareté des témoignages archéologiques sur cette présence allogène. Elle fut évidemment mal perçue par les auteurs anciens tant elle mettait en péril l'intégrité de la culture hellénique. Pourtant, aux yeux de certains historiens modernes¹⁷, ce phénomène singulier, propre à la Sicile du IV^{ème} siècle, a pu enrichir la vie économique et culturelle de l'île.

SECTION II - LE MERCENARIAT TRANSALPIN ET LE PROBLEME DES MIGRATIONS NEGOCIEES.

Dans le premier chapitre de cette Partie, nous avons pu constater toute la difficulté qui entourait la question du mercenariat celtique tant cette pratique se confond souvent avec des processus de migrations plus larges. Un cas est particulièrement instructif sur ce point, celui des Gaisates qui furent appelés à combattre aux côtés des

¹⁶ E. Acquaro et A. Fariselli, 1997, p. 9-32.

¹⁷ J.A. Krasilnikoff, 1995, p. 181-182.

Boïens et des Insubres entre 238 et 221. Ces événements nous sont rapportés essentiellement par Polybe.

Après la soumission des Sénons et les défaites successives de 283 (Vadimon) et 282, les Gaulois « se tinrent tranquilles pendant quarante-cinq ans » selon les propos de l'historien de Mégalopolis. De fait, il faut attendre l'année 238 pour qu'un nouveau conflit éclate entre les Gaulois et Rome. Selon Ch. Peyre¹⁸, les guerres des IV^{ème} et III^{ème} siècles seraient liées à l'évolution démographique des Celtes. Ainsi leur caractère cyclique correspondrait à « l'émergence successive de générations nouvelles »¹⁹ dont certaines étaient marquées par une forte croissance démographique. La génération qui fut vaincue en 283 et 282, septième génération environ depuis l'installation en Cisalpine, fut saignée à blanc par les campagnes contre Rome. La période de paix consécutive servit sans doute à reconstituer le potentiel démographique.

Mais après une période durant laquelle plus de deux générations vécurent dans le calme, une nouvelle agitation gagna les Celtes de Cisalpine. On peut y reconnaître deux causes majeures : une nouvelle poussée démographique favorisée par la période de paix et l'expansion irrésistible de Rome, notamment avec ses campagnes en territoire ligurien²⁰. Ce fut la dixième génération des Celtes qui livra les combats entre 238 et 221, cette génération dont Polybe dit : « quand les témoins des désastres eurent disparu avec le temps, [...] des jeunes prirent leur place, pleins d'un emportement irraisonné, n'ayant eu ni l'expérience ni la vue d'aucun malheur ni d'aucun revers »²¹.

A ces deux difficultés s'ajoutèrent aussi des migrations venues de Transalpine. Le récit de Polybe fait mention de trois vagues migratoires, l'une en 238, les deux autres en 225 et 221. Toute la question est de trouver une interprétation à ces mouvements de population dans lesquels se confondent souvent mercenaires et communautés.

En 238, l'arrivée des Transalpins se solda par une véritable insurrection politique chez les Boïens puisque les rois furent mis à mort. Selon Polybe, cette colère

¹⁸ Ch. Peyre, 1992, p. 26.

¹⁹ Ch. Peyre, 1992, p. 23.

²⁰ Zonaras VIII,18. Voir G. Bandelli, 1988, p. 504-525.

²¹ Polybe II,21,2. Voir Ch. Peyre, 1992, p. 27.

venait du fait que le passage des Transalpins avait été décidé secrètement entre chefs. On peut supposer que les rois boïens cherchèrent à l'insu du peuple le soutien des Transalpins en leur promettant des terres, peut-être celles d'Ariminum comme le pense Ch. Peyre²². Dans tous les cas, cet épisode ressemblerait plus à une migration sollicitée et mal négociée qu'à un recrutement de mercenaires.

L'engagement de mercenaires paraît plus sûr pour les deux vagues de migrations suivantes. En 232, les Insubres et les Boïens envoient chez les Gaulois « qui habitaient les Alpes et les bords du Rhône » - les Gaisates - des députés chargés d'une grande quantité d'or. Ces derniers convainquirent les rois Concolitan et Anéoreste de participer à la guerre : de fait « jamais il n'était sorti de cette partie de la Gaule des guerriers plus nombreux ni plus brillants ni plus belliqueux »²³. De cette époque datent sans doute les premières frappes de la drachme padane chez les Insubres, ces frappes ayant servi au financement de leur passage²⁴. Néanmoins il fallut huit années aux Gaisates pour arriver en Cisalpine, ce qui suscite évidemment des interrogations. Pour Ch. Peyre, l'ambassade de 232 visait à solliciter une nouvelle migration négociée avec les Transalpins, ce qui expliquerait la longueur des tractations qui devaient être délicates en raison du précédent fâcheux de 238. Dans cette hypothèse l'argent aurait pu être destiné à « l'installation durable en Italie d'une peuplade d'appoint »²⁵. L'idée est fort séduisante mais on comprend mal pourquoi les Gaulois Cisalpins auraient fait appel à leurs voisins transalpins alors qu'ils étaient eux-mêmes dans une phase de croissance démographique. Sans dénier tout fondement à cette hypothèse, on peut toutefois penser que la durée de huit ans nécessaire au passage des Gaisates correspondait à la durée maximale de rassemblement d'une armée de mercenaires et non plus de quelques contingents ; mais ce délai reste peu justifié. Polybe ne donne pas les effectifs de cette armée, mais parle d'une « armée coûteuse et puissante (δύναμιν πολυτελή καὶ

²² Ch. Peyre, 1992, p. 27.

²³ Polybe II,22,6. Sur l'image des Gaisates dans l'iconographie antique, notamment dans la frise de Civiltaba, Ch. Peyre, 1963, p. 81-103.

²⁴ Cl. Brenot, 1994, p. 85-92 ; 1998, p. 23-37 ; Ch. Peyre, 1979, p. 99-100 ; 1994, p. 193-195.

²⁵ Ch. Peyre, 1994, p. 195.

βορειῶν) »²⁶. En outre, les rois Anéoreste et Concolitan participèrent à la guerre, ce qui laisse supposer l'existence d'une alliance entre eux et les peuples cisalpins. Il est même possible qu'ils aient été chargés de l'enrôlement des mercenaires gaisates après avoir reçu les subsides cisalpins. Mais une nouvelle fois il n'est pas simple de faire la part entre troupes alliées et troupes mercenaires.

La bataille de Télamon (225) fut finalement un véritable désastre aussi bien humain que politique : près de quarante mille morts, dix mille prisonniers, soit le total des troupes gauloises engagées dans le conflit. La soumission de la Cisalpine était désormais inéluctable malgré les efforts diplomatiques des Insubres.

En 221, dans une ultime résistance face à l'avancée romaine, les Insubres « s'en allèrent recruter (ἐπὶ τὸ μισθοῦσθαί) chez les Gaisates du Rhône à peu près trente mille hommes »²⁷. Le texte est ici clair : il s'agit d'un recrutement de mercenaires, mais l'effectif total pose quelques difficultés dans la mesure où il est particulièrement élevé. En s'appuyant sur cet argument, Ch. Peyre²⁸ met en avant l'idée que cet appel aux Gaisates se classe encore dans ces épisodes de migrations négociées.

Au terme de cet exposé, il faut convenir que le problème du mercenariat gaisate reste complexe. D'une part, ces migrations transalpines sont toujours perçues comme des invasions par l'historien grec et on peut donc s'interroger sur la valeur d'une telle interprétation. D'autre part, si l'on accepte l'idée de migrations négociées telle qu'elle est défendue par Ch. Peyre, il faudrait alors les insérer dans des mouvements migratoires plus larges qui ne sont malheureusement attestés que pour le début du III^{ème} siècle. Rappelons que vers 300-299, un mouvement de Gaulois Transalpins fut « détourné » vers l'Etrurie qui préparait alors la guerre contre Rome. Polybe évoque maladroitement cet épisode en insistant sur la tuerie fratricide qui suivit leur

²⁶ Polybe II,23,1.

²⁷ Polybe II,34,2.

²⁸ Ch. Peyre, 1992, p. 28.

campagne²⁹. Tite-Live fait aussi référence à cette armée gauloise³⁰ et offre un récit beaucoup plus riche d'informations: « comptant sur leur argent, qui leur donnait grand pouvoir, les Etrusques s'efforcent de transformer ces Gaulois ennemis en alliés, pour faire, avec cette armée comme renfort, la guerre aux Romains. Les Barbares ne refusent pas cette alliance ; on traite du prix (*de societate haud abnuunt barbari, de mercede agitur*). Celui-ci convenu et versé, comme tout était prêt pour la guerre et que l'Etrusque disait aux Gaulois de le suivre, ils déclarent que, par ce marché, ils ne se sont pas engagés à faire la guerre aux Romains : tout ce qu'ils ont reçu, ils l'ont reçu pour ne pas dévaster le territoire étrusque, ni harceler de leurs armes ses paysans. Ils feront pourtant cette campagne, si les Etrusques y tiennent absolument, mais à ce seul prix qu'ils seront admis à un partage du territoire (*in partem agri*), et se fixeront enfin dans une résidence déterminée. Nombreuses furent, à ce sujet, les réunions des peuples d'Etrurie, mais on ne put aboutir, moins parce qu'on craignait de diminuer le territoire que parce que chacun redoutait de se donner comme voisins des hommes d'une nation si sauvage »³¹. On discerne deux moments dans les négociations entre Gaulois et Etrusques : d'une part la tentative des Gaulois de rançonner les Etrusques selon une pratique qu'ils exerçaient déjà au début du IV^{ème} siècle³² ; d'autre part leur surenchère pour être embauchés comme mercenaires. Dans leurs revendications apparaît donc la concession de terres, probablement reprises aux Romains. A la lumière de cet épisode, un lien entre mercenariat et installation peut être établi et confirme en un sens les hypothèses émises par Ch. Peyre. Mais on peut supposer un objectif plus précis dans ces migrations : les Boïens et les Insubres n'envisageaient-ils pas finalement d'installer des zones surveillées par des mercenaires pour faire face à la pression romaine ? Dans cette hypothèse, il faudrait plutôt parler de migrations militaires négociées.

Ces hypothèses rejoignent en tout cas une idée avancée par V. Kruta³³ sur la constitution des groupes celtiques qui gravitèrent en Europe au cours du IV^{ème} siècle.

²⁹ Polybe II,19,1-4.

³⁰ Il s'agit probablement du même épisode : voir B. Amat, 1992, p. 451.

³¹ Tite-Live X,10,6-12.

³² Voir chapitre XI, section I,2 : il suffit de citer l'histoire de Brennus à Rome ou celle de Catumandus à Marseille.

³³ V. Kruta, 1997, p. 222-223.

Ces groupes correspondaient à des sortes de « confréries guerrières »³⁴ totalement autonomes du cadre tribal et douées d'une remarquable mobilité. L'histoire des Gaisates s'inscrit probablement dans cette même réalité sociale.

³⁴ Polybe (II,17,12) parle d'hétairies autour d'hommes redoutables et puissants.

CONCLUSION PARTIE IV

Spécialiste de la guerre, individu en quête de terres ou en mal de citoyenneté, telles sont les multiples facettes du mercenaire d'Occident. Intégré à un groupe structuré qui garantissait probablement son statut, le mercenaire pouvait espérer profiter d'une condition de vie au-dessus de la normale, même si son activité était perçue comme déshonorante. Pour beaucoup de peuples périphériques, l'activité mercenaire fut surtout un moyen d'enrichissement immédiat qui devait profiter à l'ensemble du groupe et au-delà à la communauté. Pour le monde italique et grec, le choix du « métier » de mercenaire résidait dans l'espoir d'améliorer une situation personnelle que des événements politiques ou des bouleversements économiques avaient rendue précaire.

Bien souvent le mercenariat prit la forme d'une migration définitive. La Sicile a sans doute exercé un formidable pouvoir d'attraction dans la mesure où leur installation y fut possible et favorisée pendant une bonne partie du IV^{ème} siècle. Dans d'autres cas, l'activité mercenaire fut à l'origine de l'installation de peuples périphériques, comme le suggère le cas des Gaisates. Ce processus explique probablement la rareté des témoignages qui pourraient attester l'idée d'un retour dans le pays d'origine.

Avec les mercenaires ce furent aussi des techniques nouvelles dans l'art de la guerre, mais aussi des cultures et des langues différentes qui pénétrèrent dans la sphère civilisée. Dans ce vaste champ d'interactions culturelles, on peut souligner le poids énorme de la culture grecque qui, à notre avis, fut sans doute la référence commune de ces peuples. Sur ce point, il est peut-être possible de rapprocher la sépulture de l'*equus campanus* de Monte di San Basilio des sépultures des chefs sénons, dans lesquelles apparaît le strigile, indice probable de cette influence culturelle³⁵.

³⁵ Dans une étude sur les stèles alexandrines du Musée du Louvre, A. Rouveret (1998, p. 175-190) souligne le « souci d'intégration dans les codes de représentation du monde grec » des mercenaires galates. Certes, ils gravitaient dans un monde différent, mais le parallèle n'est pas hasardeux.

Grâce aux apports de l'archéologie et à une enquête plus systématique sur les traces de leur passage, il sera peut-être possible à l'instar des recherches menées sur le mercenariat dans le monde égyptien d'enrichir cette histoire des mercenaires d'Occident³⁶.

³⁶ Voir sur ce point J. De La Genière, 1999, p. 121-130.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Il était nécessaire de replacer le phénomène du mercenariat en Occident dans une perspective historique et géographique générale pour en discerner toute l'originalité mais aussi ses interactions avec le monde oriental. Cette analyse révèle à quel point le mercenariat peut - et doit - être considéré comme un fait « institutionnel »¹ tant sa place fut déterminante dans l'histoire politique et militaire du monde occidental. Il fut très tôt l'instrument des politiques « impérialistes » menées par Syracuse et Carthage en Sicile au IV^{ème} siècle. On peut estimer qu'elles furent dans une large mesure déterminantes dans la permanence du mercenariat. Sur ce plan, il faut admettre que le rôle dévolu aux mercenaires dans ces cités préfigure par bien des aspects la politique engagée par Alexandre le Grand et poursuivie par ses successeurs dans le bassin méditerranéen oriental. Parallèlement à leur rôle dans les armées de campagne, les mercenaires furent sollicités pour occuper les zones de frontière où ils purent s'installer par la suite. Ainsi les garnisons de mercenaires italiques qui furent installées dans les régions situées aux confins septentrionaux de l'empire syracusain évoluèrent sans doute vers des communautés plus stables puisqu'elles purent même battre leur propre monnayage. Nous ne savons pas sur quel modèle reposait ce type d'installations, ces divers monnayages soulignant surtout leur appartenance à une même identité ethnique. Enfin, des formes de colonisation ont pu parfois être encouragées par le pouvoir tyrannique, comme le montrent les concessions de terres que Denys l'Ancien fit à ses mercenaires. Il a donc existé un lien très étroit entre mercenariat et colonisation mais il reste encore difficile de le percevoir dans son originalité.

La tyrannie a largement contribué au développement du mercenariat en Sicile. Soutiens actifs des régimes tyranniques, les mercenaires n'en furent pas pour autant des « suppôts muets et dociles », comme le note fort justement Y. Garlan². L'histoire mouvementée de Syracuse vers le milieu du IV^{ème} siècle offre des exemples multiples de ralliements à tel ou tel leader dont l'objectif visait à maintenir dans son intégrité un statut que seule la tyrannie pouvait garantir. Placés au-dessus de la masse des citoyens,

¹ G. Tagliamonte, 1994, p. 28.

² Y. Garlan, 1989, p. 163.

ces mercenaires jouissaient d'une complète impunité. Cette position singulière dans la cité reflète sans doute une dérive structurelle de la tyrannie, dérive d'autant plus symptomatique que le pouvoir tyrannique était lui-même étranger aux règles normales de la vie politique.

Le mercenariat fut aussi un facteur de promotion politique et sociale pour certains individus plus ou moins en rupture avec leur cité d'origine. Cette évolution se dessine surtout vers la fin du IV^{ème} siècle, à une époque où la conjoncture occidentale favorisait le recours à des généraux étrangers et à leurs armées. Cela put parfois conforter l'émancipation dans certaines cités d'individus plutôt formés à la carrière des armes qu'à la vie politique.

A Carthage, le mercenariat eut finalement peu d'emprise sur la vie politique mais fut toutefois un facteur important dans l'hellénisation progressive de la cité. On peut encore une fois souligner toute l'efficacité qui entoura le système de recrutement mercenaire et qui, malgré les obscurités qui entourent encore ce système, atteste de son caractère institutionnel. L'armée punique connut également une évolution sensible dans son organisation et son fonctionnement, surtout sous l'impulsion des Barcides. En dépit de son échec à Zama, l'armée qu'Hannibal aligna sur le champ de bataille fut sans doute l'armée la plus expérimentée et la plus représentative du mercenariat à la fin du III^{ème} siècle.

Si les sources littéraires, fondamentalement attachées à la tradition civique, ont eu tendance à dénoncer le recours au mercenariat, il faut tout de même constater qu'il répondait à des difficultés inhérentes aux cités occidentales : le manque d'effectifs militaires lié à une oliganthropie chronique, la confrontation permanente avec l'ennemi punique, grec ou barbare sont autant de raisons qui peuvent expliquer son développement et sa permanence pendant plus de deux siècles. En introduisant une

« technicité accrue » dans les opérations militaires³, le mercenariat entretenait de lui-même une forte demande. De façon générale, il est évident que la réintroduction du mercenariat bouleversa l'équilibre des rapports internationaux dans le bassin méditerranéen occidental, les cités les plus opulentes drainant des effectifs toujours plus importants. Ce contexte de compétition peut se deviner dans les relations entre Syracuse et Carthage, notamment dans leurs frappes monétaires militaires et dans la diversité régionale de leurs recrutements.

Le développement du mercenariat atteste aussi d'une certaine prospérité économique, car c'était une pratique coûteuse pour toute cité. Syracuse et Carthage, et même Tarente, bénéficiaient d'un potentiel économique suffisamment solide pour maintenir durant des années des troupes mercenaires. Selon L. Marinovic⁴, ce furent principalement des cités dont les revenus étaient extérieurs à l'économie interne qui purent financer une telle politique. Les revenus fournis par le commerce ont ainsi pu en partie soutenir cet effort économique. Revers de la médaille : certaines crises financières se sont traduites par la révolte des contingents mercenaires.

Définir le monde des mercenaires d'Occident reste fort complexe dans la mesure où il englobe des groupes très divers. Il n'est pas à notre avis pertinent d'établir un clivage entre peuples périphériques et peuples civilisés, car, pris dans leur ensemble, tous ces groupes d'origine ethnique différente s'intégraient à un système global qui garantissait leur statut. La principale difficulté vient sans doute de l'existence d'une pratique mercenaire moins conforme aux usages habituels : ce fut le cas de l'enrôlement des Libyens ou des Numides mais aussi des mercenaires qui furent à l'occasion embauchés en Espagne ou en Cisalpine durant la seconde guerre punique. On peut aussi supposer à partir du cas des Gaisates une pratique mercenaire plus originale dans le monde celtique, pratique qui, sous la forme d'une immigration définitive ou temporaire de groupes guerriers depuis longtemps spécialisés, visait peut-être à constituer des noyaux de peuplement militaire.

³ Y. Garlan, 1993, p. 95.

⁴ L. Marinovic, 1997, p. 120.

Dans tous les cas, une idée nous semble essentielle : contrairement à ce qu'on a longtemps supposé, la condition de mercenaire fut attractive aussi bien au IV^{ème} siècle qu'au III^{ème} siècle. Par ailleurs, la fréquentation des armées de Carthage ou de Sicile ouvrait pour certains peuples périphériques des horizons culturels différents. Selon Y. Garlan⁵, beaucoup d'entre eux « succombaient rapidement au prestige et aux capacités assimilatrices de l'hellénisme », constat qu'il fait notamment pour le IV^{ème} siècle. On peut le transposer au siècle suivant et dans la sphère occidentale. Cet aspect ressort des rares découvertes archéologiques à notre disposition, et c'est probablement dans le domaine culturel que doivent s'inscrire de nouvelles perspectives de recherche⁶. Dans leur activité si décriée par les auteurs anciens, les mercenaires purent être eux aussi les « artisans » de cette unification culturelle. Sur ce point, une confrontation systématique des monnayages militaires grec et punique du IV^{ème} siècle serait sans doute fort enrichissante.

Une cité résista pourtant à un recours systématique au mercenariat : Rome. Mais son armée ne fut pas pour autant imperméable aux renforts mercenaires. Plusieurs exemples révèlent que Rome n'hésita pas à utiliser des mercenaires pour son propre compte⁷. Durant la première guerre punique, les Romains enrôlèrent les mercenaires gaulois, probablement d'origine transalpine, qui avaient déserté le camp carthaginois⁸. Mais c'est surtout pendant la seconde guerre contre Carthage que la cité embaucha de forts effectifs de mercenaires barbares. Tout d'abord, en 214, elle recruta trois cents mercenaires celtibères⁹. L'année suivante, le recrutement fut plus massif puisque vingt mille mercenaires celtibères rejoignirent les rangs de Scipion¹⁰. Malgré l'opacité des sources littéraires sur ce sujet, d'autres références peuvent être considérées comme témoignant de recrutements mercenaires. Après la défaite de la Trébie, Rome reçut de

⁵ Y. Garlan, 1989, p. 153.

⁶ Nous pensons notamment pour la Sicile punique aux recherches menées par A. Fariselli et E. Acquaro, mais d'autres études plus précises seraient aussi à mener sur le mercenariat celtique en Italie.

⁷ G.T. Griffith, 1975², p. 234-235.

⁸ Polybe II,7,9.

⁹ Tite-Live XXIV,49,7.

¹⁰ Tite-Live XXV,32,3.

son allié Hiéron un renfort de cinq cents Crétois et mille *peltophoroi* pour « tenir tête aux Baléares et aux Maures »¹¹. Après la chute de Syracuse, M. Laevinus enrôla une « bande d'irréguliers » - des individus peu respectables - et les mit à la disposition de Rhégion pour piller les territoires contrôlés par Hannibal dans le Bruttium¹². En agissant ainsi, Rome s'épargnait tout souci d'entretien même si elle exploitait au fond une pratique bien traditionnelle dans le monde des cités de Grande Grèce. Enfin, des exemples aussi différents que celui des Campaniens de Rhégion ou celui des compagnons de Moericus qui furent installés à Morgantina montrent également que Rome sut utiliser des contingents étrangers dans ses garnisons, suivant encore une fois une tradition bien régionale. Néanmoins, les mercenaires ne représentèrent jamais un véritable danger intérieur pour Rome dans la mesure où leur nombre resta toujours très limité. Pour J.A. Krasilnikoff¹³, Rome s'appuyait sur un système militaire qui accordait peu de place aux troupes mercenaires. Les troupes spécialisées étaient en fait fournies par les alliés qui se battaient selon leur propre mode de combat. Par cette intégration aux structures militaires, Rome sut éviter tous les aléas liés à des enrôlements massifs. Cette hypothèse est séduisante et peut se vérifier dans le cas des Campaniens qui après leur entrée dans la *civitas sine suffragio* ne fournirent sans doute plus de contingents mercenaires¹⁴. Néanmoins, on peut aussi se demander si des priorités économiques particulières ne l'empêchèrent pas de procéder à des recrutements importants, hypothèse que l'on peut émettre pour le IV^{ème} siècle¹⁵. Dans ce monde occidental où s'était considérablement épanoui le mercenariat, Rome faisait en tout cas figure d'exception.

¹¹ Polybe III,75,7 et Tite-Live XXIV,49,8.

¹² Tite-Live XXVI,40,17-18.

¹³ J.A. Krasilnikoff, 1996, p. 16-18.

¹⁴ G. Tagliamonte, 1994, p. 153 et 182.

¹⁵ *Contra* J.A. Krasilnikoff, 1996, p. 17 qui rejette notamment un fragment de Diodore (XXIX,6) dans lequel l'historien d'Agrium explique que les Romains n'avaient pas « d'habitude des troupes mercenaires, car ils n'étaient pas riches ». Ce fragment ne semble pas faire référence au II^{ème} siècle, mais peut-être au IV^{ème} siècle.

PROSOPOGRAPHIE

Nous avons jugé utile de proposer à l'issue de cette étude une prosopographie réunissant quelques chefs de mercenaires ou mercenaires venus de toutes les régions du bassin méditerranéen. Cette prosopographie n'est pas exhaustive et nous pouvons espérer qu'elle s'enrichisse d'autres noms dans l'avenir. Pour faciliter la lecture, nous avons choisi la présentation suivante :

Nom et provenance du mercenaire

Epoque

Pays recruteur

Notice

Sources

Bibliographie

§ 1 - Mercenaires grecs

DEXIPPE DE LACEDEMONE

406-405

Recruté par Agrigente puis récupéré par Syracuse.

Engagé par Agrigente en qualité de *xénologos* pour recruter des mercenaires et faire face aux troupes carthaginoises, il fut accusé de trahison à la suite de la défection des Campaniens qu'il avait lui-même recrutés. Après avoir refusé de s'associer aux projets de Denys l'Ancien, il repartit pour Sparte. La fin de sa carrière reste obscure à moins de considérer que Dexippe, le périèque laconien cité par Xénophon dans l'*Anabase* (V,1,15 ; VI,1,32 et 6,5), soit le même personnage.

Sources : Diodore XIII,85-86 ; 93 ; 96.

Bibliographie : B. Niese, « Dexippos 3 », *R.E.*, n°5-1, 1903, col. 287-288.

H.W. Parke, 1933, p. 64-65 ; L. Marinovic, 1988, p. 148 ; M. Sordi, 1990, p. 17-26 ; A. Giuliani, 1994, p. 149-166 ; S. Péré-Noguès, 1998, p. 7-24.

ARISTOTELES DE LACEDEMONE

398-397

Au service de Denys l'Ancien à Syracuse

Chef des mercenaires grecs qui se soulevèrent contre le tyran de Syracuse. Si les mercenaires reçurent la ville et le territoire de Léontinoi, Aristotélès fut renvoyé à Sparte pour y être jugé.

Source : Diodore XIV,78,1-3.

PHARACIDAS DE LACEDEMONE

398

Au service de Denys l'Ancien à Syracuse

Navarque dépêché par Sparte à Denys l'Ancien, il fut chargé de la flotte alliée. Il refusa d'aider les Syracusains à renverser la tyrannie.

Sources : Diodore XIV,63,4 ; 70,1 et 72,1 ; Polyen II,11 et Frontin I,4,12.

Bibliographie : V. Ehrenberg, « Pharax 4 », *R.E.*, 1938, 19-2, col. 1816-1817.

CALLIPPOS D'ATHENES

357-356

Syracuse

Callippos arriva en Sicile avec Dion qu'il parvint à renverser trois ans plus tard. Ce personnage énigmatique était lié à l'Académie selon les auteurs anciens.

Sources : Plutarque, Dion, 54 ; Athénée XI,508a ; Diogène Laërce 3,46.

Bibliographie : H.D. Westlake, 1983, p. 161-172.

PHALAIICOS

347-346

Chef phocidien

Il tenta de monter une expédition pour l'Italie ou la Sicile, mais il dut renoncer au cours du voyage en raison du mécontentement de ses mercenaires. Après leur retour, certains d'entre eux passèrent au service de Timoléon.

Source : Diodore XVI,61,4.

Bibliographie : P. Willeumier, 1939, p. 78 ; R.J. Talbert, 1974, p. 56 ; L. Marinovic, 1988, p. 97.

TIMOLEON DE CORINTHE

344

Syracuse

Timoléon fut désigné pour porter secours aux ennemis de Denys le Jeune. Il partit en Occident à la tête de sept cents mercenaires qui avaient probablement participé au sac de Delphes.

Sources : Diodore XVI,66,2 ; Plutarque, *Timoléon*, 30,8.

Bibliographie : M. Sordi, 1961 ; R.J. Talbert, 1974.

ACROTATOS DE SPARTE

314-313

Agrigente

Fils du roi Cléomène II, Acrotatos fut choisi pour soutenir les Agrigentins dans leur lutte contre Agathocle.

Source : Diodore XIX,70,4-71,5.

Bibliographie : A.S. Bradford, 1977, p. 22.

CLEONYME DE SPARTE

303

Tarente

Frère cadet d'Acrotatos, Cléonyme vint à l'appel de Tarente à la tête de mercenaires qu'il avait lui-même recrutés.

Sources : Diodore XX,104-105 ; Tite-Live X,2.

Bibliographie : Lenschau, « Kleonymos 3 », *R.E.*, 1921, 21, col. 730-731 ; C.A. Gianelli, 1974, p. 358-364 ; L. Braccisi, 1995, p. 25-98.

NIKOMAKOS L'ETOLIEN

Expédition de Pyrrhus (?)

Ce nom figure sur une stèle trouvée à Héraclée.

Bibliographie : G. Pianu, 1994, p. 233.

ALEXON L'ACHEEN

262-250

Au service de Carthage

Chef de mercenaires, Alexôn réussit à empêcher un complot fomenté par les officiers mercenaires à l'encontre des Carthaginois lors du siège de Lilybée (250).

Source : Polybe I,43.

Bibliographie : M. Launey, 1987², p.132.

XANTHIPPE LE LACEDEMONIEN

255

Au service de Carthage

Ce chef de mercenaires réorganisa la tactique de l'armée punique et lui permit de défaire Régulus. Mais après ces actions d'éclat, il dut partir rapidement de Carthage et fut même selon certaines traditions assassiné.

Sources : Polybe I, 32-36 ; Diodore XXIII,15,7 ; Valère-Maxime, IX,6 ext. 1 ; Appien, *Lib.*, 3-4 ; Frontin II,2,11 ; Orose IV,9,2 ; Zonaras VIII,13.

Bibliographie : H. Schaefer, *Xanthippos* (9), *R.E.*, 1967, 33-2, col. 1348-1351 ; M. Launey, 1987², p. 114-115 ; R. Ancona, 1988, p. 1-4.

SOPATER DE MACEDOINE

201

Chef de la « légion » macédonienne à la bataille de Zama.

Source : Tite-Live XXX,26,2-4 ; 42,4.

Bibliographie : J.V.D. Balsdon, 1954-1955, p. 30-42 ; T.A. Dorey, 1957, p. 185-187.

§ 2 - Mercenaires de Syracuse et de Grande Grèce

HERMOCRATE DE SYRACUSE

409

Chef de mercenaires en Sicile

De retour de Grèce après des années d'exil, Hermocrate tenta de prendre le pouvoir à Syracuse mais trouva la mort.

Source : Diodore XIII,63 et 75.

Bibliographie : H.D. Westlake, 1958, p. 239-268 ; F. Grosso, 1966, p. 102-143 ; M.J. Fontana, 1981, p. 151-165 ; F.T. Hinrichs, 1981, p. 46-59 ; M. Sordi, 1981, p. 595-600.

SOSIS DE SYRACUSE

Expédition des Dix Mille

Recruté par Cyrus

Il arriva au début de l'expédition avec mille hoplites.

Source : Xénophon, Anabase, I,2,9.

Bibliographie : J. Roy, 1967, p. 298-309.

LEON DE THOURIOI

Expédition des Dix Mille

Recruté par Cyrus

Il fit une déclaration à ses compagnons d'armes pour revenir en Grèce.

Source : Xénophon, Anabase, V,1,2.

Bibliographie : J. Roy, 1967, p. 298-309.

LYKIOS DE SYRACUSE

Expédition des Dix Mille

Recruté par Cyrus

Cavalier syracusain, il est aux côtés de Cléarque après la bataille de Counaxa.

Source : Xénophon, Anabase, I,10,14-15.

Bibliographie : J. Roy, 1967, p. 298-309.

ARCHYLOS DE THOURIOI

399 (siège de Motyè)

Recruté par Denys l'Ancien

Il s'illustra dans un assaut contre Motyè avec des troupes d'élite. Il reçut en récompense cent mines.

Source : Diodore XIV,52,5-6 ; 53,4.

KISSIDAS DE SYRACUSE

368

Dépêché à Sparte

Chef des renforts mercenaires fournis par Syracuse à son allié Sparte ; son statut est proche de celui des mercenaires.

Source : Xénophon, *Hell.*, VII,1,28-29 et 31.

AGATHOCLE DE SYRACUSE

Entre 330 et 322

Tarente

Après avoir été exilé de Syracuse, il se mit au service de Tarente et intégra le « corps des mercenaires » avant d'être expulsé de la cité.

Source : Diodore XIX,4.

Bibliographie : S.N. Consolo Langher, 1976, p. 382-429.

§ 3 - Mercenaires non grecs

VELTHUR SPURINNA

414

Au secours d'Athènes

Allié ou mercenaire d'Athènes, il fut le premier chef étrusque à traverser la mer tyrrhénienne avec un corps de troupes.

Source : J. Heurgon, 1951, planche 1 fig.2 ; G. Colonna, 1989, p. 366 fig.2.

Bibliographie : J. Heurgon, 1951, p. 119-137 ; M. Torelli, 1975, p. 56-66 ; J. Macintosh, 1974, p. 148-149.

NYPSIOS

356-355

D'origine osco-samnite, ce chef de mercenaires fut dépêché par Denys le Jeune pour porter secours aux troupes assiégées dans l'île d'Ortygie. Il parvint à reprendre l'avantage sur le contrôle de Syracuse mais après le retour de Dion, lui et la garnison du tyran rendirent la citadelle.

Sources : Diodore XVI,18-20 ; Plutarque, *Dion*, 41-48.

Bibliographie : G. Tagliamonte, 1994, p. 141-142.

MAMERCOS

344-338

Chef italique qui était venu au secours des tyrans selon Cornélius Népos, il devint tyran de Catane et apporta son soutien à l'expédition de Timoléon. Mais après la bataille du Crimisos, il devint l'allié d'Hicétas, tyran de Léontinoi, et des Carthaginois. Battu sur les rives de l'Abolos, il trouva refuge auprès du tyran de Messine, Hippon, puis se rendit et fut mis à mort par Timoléon.

Source : Sur son nom et son origine : Diodore XVI,69,4 ; Plutarque, *Timoléon*, 13 ; Polyen 5,12,2 et Cornélius Népos 2,4. Sur sa mort : Plutarque, *Timoléon*, 31 et 34.

Bibliographie : Geffcken, « Mamerkos 2 », *R.E.*, 1928, 14-1, col. 951 ; P. Poccetti, 1989, p. 97-135 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 146-147.

POSTUMIUS LE TYRRHENIEN

339

A la tête de douze navires, il voulut se mettre au service de Timoléon, mais fut mis à mort.

Source : Diodore XVI,82

Bibliographie : M. Torelli, 1975, p. 421 ; G. Colonna, 1980-1981, p. 181 ; M. Cristofani, 1983, p. 106 ; M.G. Ientile, 1983, p. 89-90 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 156

HOLCHONIUS (?)

311

Une inscription de Tarquinia fait référence à ce personnage qui aurait pu être le chef des contingents mercenaires étrusques qui combattirent aux côtés d'Hamilcar.

Bibliographie : J. Heurgon, 1969, p. 88-91 ; M. Torelli, 1975, p. 142-146.

KIÔS

Bataille de Longanos

Chef des Mamertins à la bataille de Longanos, il fut grièvement blessé et mourut. Son nom pourrait être la transcription grecque d'un nom italique.

Source : Diodore XXII,13,5-6.

Bibliographie : G. Tagliamonte, 1994, p. 196.

AUTARITE

241-238

Au service de Carthage

Chef des Gaulois qui participèrent à la révolte des mercenaires, il se distingua par son éloquence.

Source : Polybe I,77,1-5 ; 80,5-6.

SPENDIOS

241-238

Au service de Carthage

D'origine campanienne, il fut un des leaders de la révolte des mercenaires et de l'insurrection libyque.

Sources : Polybe I,69,4-5 ; Diodore XXV,3.

Bibliographie : G.T. Griffith, 1975², p. 220 ; G. Tagliamonte, 1994, p. 207-208 ;

L. Loreto, 1995, p. 107-108.

MOERICUS

213-212

Au service de Syracuse

Mercenaire probablement d'origine celtibère, il fut l'acteur principal de la chute de Syracuse. Cette trahison lui valut la concession de Morgantina et de son territoire.

Source : Tite-Live XXV,29-30.

Bibliographie : A. Güemes Amado, 1993, p. 253 ; F. Quesada Sanz, 1994, p. 229-230 ?

BELLIGENES

213-212

Au service de Syracuse.

Mercenaire probablement d'origine celtibère, il poussa Moericus à la défection en faveur des Romains.

Source : Tite-Live XXVI,21.

Bibliographie : A. Güemes Amado, 1993, p. 253 ; F. Quesada Sanz, 1994, p. 229-230.

HAMILCAR

200

Au service des peuples gaulois de Cisalpine

Cet homme qui était à l'origine un xénologos carthaginois devint un chef mercenaire à la solde des peuples cisalpins en révolte contre Rome.

Source : Tite-Live XXXI,10,2 ; 11,5 et 19,1 ; Dion Cassius fr. 58,5 ; Zonaras 9,15.

FELSNAS LARTH

Seconde guerre punique

Connu par une inscription de Tarquinia. Il s'agissait peut-être d'un mercenaire étrusque à la solde d'Hannibal mais son cas reste énigmatique.

Source : TLE 890.

Bibliographie : A.J. Pfiffig, 1967, p. 659-663 ; F.H. Massa-Pairault, 1985, p. 373 ; M. Sordi, 1991, p. 123-125.

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Sources littéraires consultées :

Editions Belles Lettres (CUF) pour les oeuvres traduites d'Aristote, Polybe, Tite-Live, Diodore, Strabon, Plutarque, Appien.

The Loeb Classical Library

*
* *

Ambaglio D., 1995, *La Biblioteca Storica di Diodoro Siculo : problemi e metodo*, Edizioni New Press, Come.

Aymard A., 1967, Mercenariat et histoire grecque, dans *Etudes d'Histoire ancienne*, Paris, p. 487-498.

Baker P., 1999, Les mercenaires, dans *Armées et sociétés de la Grèce classique. Aspects sociaux et politiques de la guerre aux V^e et IV^e s. av. J.-C.*, dir. F. Prost, Editions Errance, Paris, p. 240-255.

Barcelo P., 1991, Mercenarios hispanos en los ejércitos cartagineses en Sicilia, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p. 21-26.

Benveniste E., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tome I, Les Editions de Minuit, Paris.

Bertrand J.-M., 1996, Conclusions, dans *Le IV^e siècle avant J.-C. Approches historiographiques*, études réunies par P. Carlier, Paris, p. 369-381.

Bettalli M., 1995, *I mercenari nel mondo greco. I. Dalle origini alla fine del V sec. a.C.*, Pise, Edizioni ETS.

Burckhardt L.A., 1996, *Bürger und Soldaten : Aspekte der politischen und militärischen Rolle athenischer Bürger im Kriegswesen des 4. Jahrhunderts v. Ch.*, Historia Einzelschriften 101, Franz Steiner Verlag, Stuttgart.

Chankowski A.S., 1997, Compte rendu du livre de L.A. Burckhardt, *Topoi*, 7-1, p. 331-348.

Chueca Ramón A., 1994, El papel de los mercenarios en la Guerra del Peloponoso : una revisión crítica, dans *Homenaje al profesor Presedo*, eds. P. Sáez S. Ordóñez, Séville, p. 155-166.

Corsaro M., 1998, Ripensando Diodoro. Il problema della storia universale nel mondo antico, *Mediterraneo Antico*, 1-2, p. 405-436.

Ducrey P., 1971, Remarques sur les causes du mercenariat dans la Grèce ancienne et la Suisse moderne, dans *Buch der Freunde für J.R. von Salis zum 70. Geburtstag*, Zürich.

Eckstein A.M., 1994, *Moral vision in the Histories of Polybius*, UCP, Oxford.

Foulon E., 1995, ΜΙΣΘΟΦΟΡΟΙ et ΞΕΝΟΙ hellénistiques, *R.E.G.*, 108-1, p. 211-218.

García y Bellido A., 1952, Los mercenarios españoles en Cerdeña, Sicilia, Grecia, Italia y Norte de Africa, dans *Historia de España*, dir. M. Pidal, I,2, p. 649-680.

García y Bellido A., 1974, Otros testimonios más de la presencia de mercenarios españoles en el Mediterráneo, dans *Simposio de Colonizaciones*, Barcelone, p. 201-203.

Garlan Y., 1972, *La Guerre dans l'Antiquité*, Paris, Nathan.

Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.

- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Hodkinson S., 1996, Spartan society in the Fourth Century: crisis and continuity, dans *Le IV^e siècle avant J.-C. Approches historiographiques*, études réunies par P. Carlier, Paris, p. 85-101.
- Krasilnikoff J.A., 1992, Aegean mercenaries in the fourth to second centuries B.C. A study in payment, plunder and logistics of ancient Greek armies, *C.&M*, 43, p. 23-36.
- Krasilnikoff J.A., 1993, The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period, *C& M*, 44, p. 77-95.
- Krasilnikoff J.A., 1996, Mercenary soldiering in the West and the development of the army of Rome, *A.R.I.D.*, 23, p. 7-20.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris, 2 tomes (1^{ère} édition 1949).
- Lévy E., 1995, Le vocabulaire de l'alliance chez Polybe, dans *Les relations internationales. Actes du colloque de Strasbourg 15-17 juin 1993*, ed. Ed. Frézouls et A. Jacquemin, De Boccard, Paris, p. 385-409.
- Lonis R., 1996, Poliorcétique et stasis dans la première moitié du IV^{ème} siècle avant J.-C., dans *Le IV^e siècle avant J.-C. Approches historiographiques*, études réunies par P. Carlier, Paris, p. 241-257.
- Mac Cary W.Th., 1972, Menander's soldiers : their names, roles and masks, *A.J.Ph.*, 93, p. 279-298.
- Mac Kechnie P., 1989, *Outsiders in the Greek cities in the Fourth Century BC*, Londres, Routledge.
- Marinovic L., 1988, *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris, ALUB.
- Miller H.F., 1984, The practical and economic background to the greek mercenary explosion, *Greece & Rome*, 31-2, p. 153-160.
- Parke H.W., 1981², *Greek mercenary soldiers, from the earliest times to the battle of Ipsus*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition, 1933).
- Quesada Sanz F., 1994, Vías de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestión del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.
- Quesada Sanz F., 1994b, Los mercenarios ibéricos y la concepción histórica en A. Garcia y Bellido, *A.Esp A.*, 67, p. 309-311.
- Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.
- Rapin A., « Les Celtes et leurs voisins méridionaux : nouveaux outils d'analyse pour l'armement laténien du sud de l'Europe aux V^{ème} et IV^{ème} siècles avant J.-C. », dans *Tra mondo celtico e mondo italico. La necropoli di Monte Bibele (Table Ronde de l'Ecole Française de Rome, 3 et octobre 1997)*, à paraître.
- Sacks K.S., 1990, *Diodorus Siculus and the first Century*, Princeton.
- Sage M.M., 1996, *Warfare in Ancient Greece. A sourcebook*, Routledge, Londres-New York.
- Spoerri W., 1991, *Diodorea, M.H.*, 48, p. 310-319.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.
- Will Ed., 1975, Notes sur ΜΙΣΘΟΣ, dans *Hommages à Claire Préaux*, Bruxelles, p. 426-438.

PARTIE I

- AA VV, 1980, *La Sicilia antica II*, dir. E. Gabba et G. Vallet, Naples.
- Adam J.-P., 1982, *L'architecture militaire grecque*, Picard, Paris.
- Aymard A., 1967, Mercenariat et histoire grecque, dans *Etudes d'Histoire ancienne*, Paris, p. 487-498.
- Berger S., 1992, *Revolution and Society in Greek Sicily and Southern Italy*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, Historia Einzelschriften 71.
- Berve H., 1967, *Die Tyrannis bei den Griechen*, C.H. Beck, Munich (2 tomes).
- Best J.G.P., 1969, *Thracian peltasts and their influence on Greek Warfare*, Groningen.
- Bettalli M., 1995, *I mercenari nel mondo greco. I- Della origine alla fine del V sec.a.C.*, Pise.
- Bibliografia topografica della colonizzazione greca in Italia e nelle isole tirreniche*, éd. G. Nenci et G. Vallet, 1992, tome X.
- Braccesi L., 1998, *I tiranni di Sicilia*, Editori Laterza, Bari.
- Caven B., 1990, *Dionysius I, War-lord of Sicily*, Londres/New Haven, Yale University Press.
- Decret F., 1977³, *Carthage ou l'empire de la mer*, Points Histoire, Paris.
- Ducrey P., 1968, *Le traitement des prisonniers de guerre dans la Grèce antique, des origines à la conquête romaine*, Paris.
- Ducrey P., 1985, *Guerre et guerriers dans la Grèce antique*, Paris, Payot.
- Ducrey P., 1997, Aspects de l'histoire de la guerre en Grèce ancienne. 1945-1996, dans *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Y. Garlan*, P. Brulé et J. Oulhen dir., PUR, Rennes, 123-138.
- Fariselli, A., 1997, I mercenari di Cartagine attraverso l'esame delle attestazioni letterarie, *SEAP*, 16, p. 141-162.
- Finley M., 1986, *La Sicile grecque*, trad. française, Paris.
- Freeman E., 1891-1892, *The history of Sicily from the earliest times to the death of Agathocles*, Oxford.
- Garlan Y., 1972, *La Guerre dans l'Antiquité*, Paris, Nathan.
- Garlan Y., 1985, Fortifications et histoire grecque, dans *Problèmes de la guerre en Grèce ancienne*, J.-P. Vernant dir., Paris, p. 245-260
- Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Gsell St., 1972², *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tomes 2 et 3, Hachette, Paris (réédition de l'impression 1921-1928).
- Heurgon J., 1993, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, PUF, Paris [3^{ème} édition].
- Ientile M.G., 1983, *La pirateria tirrenica. Momenti e Fortuna*, Giorgio Bretschneider Editore, Rome.
- Krasilnikoff J.A., 1992, Aegean mercenaries in the fourth to second centuries B.C. A study in payment, plunder and logistics of ancient Greek armies, *C.&M.*, 43, p. 23-36.
- Krasilnikoff J.A., 1993, The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period, *C& M*, 44, p. 77-95.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques I*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).
- Loïcq-Berger M.P., 1967, *Syracuse. Histoire culturelle d'une cité grecque*, Latomus, Bruxelles.

- Lomas K., 1993, *Rome and the Western Greeks (350 BC-AD 200). Conquest and acculturation in southern Italy*, Londres, Routledge.
- Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.
- Lonis R., 1969, *Les usages de la guerre entre Grecs et Barbares des guerres médiques au milieu du IV^{ème} siècle avant J.-C.*, Paris, ALUB.
- Luraghi N., 1994, *Tirannidi arcaiche in Sicilia e Magna Grecia. Da Panezio di Leontini alla caduta dei Dinomenidi*, L.S. Olschki, Florence.
- Mac Kechnie P., 1989, *Outsiders in the Greek cities in the Fourth Century BC*, Londres, Routledge, p. 79-100.
- Mafodda G., 1998, Tiranni ed indigeni di Sicilia in età arcaica tra schiavitù, guerra e mercenariato, *Hesperia*, 9, p. 19-31.
- Marino R., 1988, *La Sicilia dal 241 al 210 a.C.*, G. Bretschneider, Rome.
- Marinovic L., 1988, *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris, ALUB.
- Moscato S., 1994, *Introduzione alla guerre puniche. Origine e sviluppo dell'impero di Cartagine*, SEI, Turin.
- Mossé C., 1969, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, PUF.
- Nicolet Cl. dir., 1991³, *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264-27 avant J.-C.*, Tome 2 : Genèse d'un empire, PUF, Paris.
- Pareti L., 1959, *Sicilia antica*, Palerme.
- Parke H.W., 1981², *Greek mercenary soldiers, from the earliest times to the battle of Ipsus*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition, 1933).
- Pearson L., 1987, *The Greek historians of the West. Timaeus and his predecessors*, The American Philological Association, Atlanta.
- Pritchett W.K., *The Greek State at War*, I (1971), II (1974), V (1991), Berkeley-Los Angeles, UCP.
- Quesada Sanz F., 1994, Vias de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestión del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.
- Roussel D., 1970, *Les Siciliens entre les Romains et les Carthaginois à l'époque de la première guerre punique. Essai sur l'histoire de la Sicile de 276 à 241*, Paris, Les Belles Lettres.
- Scardigli B., 1991, *I trattati romano-cartaginesi*, Scuola Normale Superiore, Pise.
- Stroheker K.F., 1958, *Dionysios I. Gestalt und Geschichte des Tyrannen von Syrakus*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.
- Tarn W.W., 1930, *Hellenistic military & naval developments*, Cambridge.
- Walbank F.W., 1970², *A historical commentary on Polybius*, I, Clarendon Press, Oxford (1957).
- Walbank F.W., 1967, *A historical commentary on Polybius*, II, Clarendon Press, Oxford.
- Will Ed., 1979², *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 avant J.-C.)*, I, Nancy.
- Will E., Mossé C., Goukowsky P., 1993⁴, *Le monde grec et l'Orient. II. Le IV^{ème} siècle et l'époque hellénistique*, Paris, PUF.
- Wuilleumier P., 1939, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, De Boccard.

Chapitre I :

Adam A.-M. et Rouveret A., 1990, Les cités étrusques et la guerre au V^e siècle avant notre ère, dans *Crise et transformation des sociétés archaïques de l'Italie antique au V^e siècle avant J.-C.*, Rome, p. 327-356.

Billault A., 1989, De l'histoire au roman : Hermocrate de Syracuse, *R.E.G.*, 102, 2, p. 540-548.

Bloedow E.F., 1996, The Speeches of Hermocrates and Athenagoras at Syracuse in 415 BC, *Historia*, 45, 2, p. 141-158.

Braccesi L., 1977², *Grecità adriatica. Un capitolo della colonizzazione greca in Occidente*, Bologne, Pàtron Editore [2^{ème} édition revue et augmentée].

Briant P., 1996, *Histoire de l'Empire perse. De Cyrus à Alexandre*, Paris, Fayard.

Bugh G.R., 1979, *The Athenian Cavalry from the Sixth to the Fourth Centuries B.C.*, Université du Maryland.

Caccamo Caltabiano M., 1987, I Decadrammi di Evainetos e Kimon per una spedizione navale in Oriente, dans *Studi per L. Breglia. I*, Supplément Bolletino Numismatico, 4, Rome, p. 119-137.

Cataldi S., 1990, *Prospettive occidentali allo scoppio della guerra del Peloponneso*, Pise.

Ciacieri E., 1912, Intorno alle più antiche relazioni fra la Sicilia e la Persia, *Studi Storici per l'Antichità classica*, 5, p. 1-42.

Colonna G., 1989, Nuove prospettive sulla storia etrusca tra Alalia e Cuma, *Atti del Secondo Congresso Internazionale Etrusco (1985)*, Volume I, Florence, p. 361-374.

Cristofani M., 1983², *Gli Etruschi del Mare*, Milan, Longanesi & C.

D'Andria F., 1988, Messapi e Peuceti, *Italia. Omnium terrarum alumna*, Milan, Libri Scheiwiller, p. 653-715.

Fontana M.J., 1981, Alcune considerazioni su Ermocrate Siracusano, *Scritti sul mondo antico in memoria di Fulvio Grosso*, éd. L. Gasperini, Rome, p. 151-165.

Frederiksen M.W., 1968, Campanian cavalry : a question of origins, *Dialoghi di Archeologia*, 2, p. 3-31.

Giangiulio M., 1987, Aspetti di storia della Magna Grecia arcaica e classica fino alla guerra del Peloponneso, *Magna Grecia. Politica, società, economia*, Tome 2, p. 9-54.

Giuffrida M., 1980, Leontini, Catane e Nasso dalla II spedizione ateniese al 403, *ΦΙΛΙΑΣ ΧΑΡΙΝ. Miscellanea E. Manni*, Tome IV, p. 1139-1156.

Gomme A.W., Andrewes A., Dover K.J., 1970, *A historical commentary on Thucydides*, Volume IV (Livres V.25-VII), Oxford, Clarendon Press [dans le texte HCT].

Greco E., 1996, *La Grande-Grèce. Histoire et archéologie*, Paris, Hachette (traduit par A. Schnapp).

Grosso F., 1966, Ermocrate di Siracusa, *Kokalos*, 12, p. 102-143.

Heurgon J., 1951, L'elogium d'un magistrat étrusque découvert à Tarquinia, *MEFR*, 63, p. 119-137.

Hinrichs F.T., 1981, Hermokrates bei Thukydides, *Hermes*, 109, p. 46-59.

Kagan D., 1981, *The Peace of Nicias and the Sicilian Expedition*, Londres, Cornell University Press.

Kruntz P., 1989, Had Xenophon read Thucydides VIII before he wrote the « continuation » (Hell. I-II, 3.10), *Ancient World*, 19, p. 15-18.

Laffi U., 1970, La spedizione ateniese in Sicilia del 415 a.C., *R.S.I.*, 82, 2, p. 277-307.

- Laffi U., 1974, La tradizione storiografica relativa alla spedizione ateniese in Sicilia (415-413 a.C.), *Kokalos*, 20, p. 18-45.
- Lamboley J.-L., 1996, *Recherches sur les Messapiens IVe-IIe siècle avant J.-C.*, Rome, BEFAR, 292.
- Lintott A., 1982, *Violence, Civil Strife and Revolution in the Classical City*, Londres.
- Luppino E., 1980, ξενία e προξενία a proposito di Ἰσθμίου δυνάστης τῶν Μεσσηπίων (Thuc. VII.33.3-4), *R.S.A.*, 10, 1-2, p. 135-143.
- Macintosh J., 1974, *Etruscan-Punic relations*, Ann Arbor.
- Manni E., 1979, Diocle di Siracusa fra Ermocrate e Dionisio, *Kokalos*, 25, p. 220-231.
- Muratore D., 1992, Note sulla seconda spedizione ateniese in Sicilia, *Πλοῦς ἐς Σικελίαν. Ricerche sulla seconda spedizione ateniese in Sicilia*, éd. S. Cataldi, p. 37-62.
- Nicolet Cl., 1962, Les *equites Campani* et leurs représentations figurées, *MEFR*, 74, 2, p. 463-517.
- Pallottino M., 1985, Proposte, miraggi, perplessità nella ricostruzione della storia etrusca, *S.E.*, 53, p. 3-16.
- Pédech P., 1980, Philistos et l'expédition athénienne en Sicile, *ΦΙΛΙΣΤΟΣ ΚΑΙ ΠΛΟΪΣ* *Miscellanea E. Manni*, Tome V, p. 1711-1734.
- Péré-Noguès S., 1998, Un mercenaire grec en Sicile (406-405) : Dexippe le Lacédémonien, *D.H.A.*, 24, 2, p. 7-24.
- Roy J., 1967, The mercenaries of Cyrus, *Historia*, 16, p. 287-323.
- Sartori F., 1973-1974, Rapporti delle città italiote con Atene e Siracusa dal 431 al 350 a.C., *A.I.V.*, 132, p. 619-642.
- Sordi M., 1981, Ermocrate di Siracusa : demagogo e tiranno mancato, *Scritti sul mondo antico in memoria di Fulvio Grosso*, éd. L. Gasperini, Rome, p. 595-600.
- Sordi M., 1995, I Beoti nella difesa di Siracusa, *R.I.L.*, 129, p. 121-124.
- Torelli M., 1968, Un nuovo attacco fra gli *Elogia Tarquiniensia*, *S.E.*, p. 467-470.
- Torelli M., 1975, *Elogia Tarquiniensia*, Florence.
- Torelli M., 1997, *Storia degli Etruschi*, Bari, Economica Laterza (2^{ème} édition).
- Westlake H.D., 1958, Hermocrates the Syracusan, *Bulletin of the John Ryland Library*, 41, p. 239-268.

Chapitre II :

- Aalders G.J.D., 1953, Date and intention of Xenophon's Hiero, *Mnemosyne*, 6, p. 208-215.
- Adamesteanu D., 1956, Osservazione sulla battaglia di Gela del 405 a.C., *Kokalos*, 2, p. 142-157.
- Anello P., 1984, Polifemo e Galatea, *Seia*, 1, p. 11-51.
- Anello P., 1996, Note sui rapporti tra Dionisio I e Atene nel primo decennio del IV secolo, *Kokalos*, 42, p. 383-408.
- Anello P., 1998, L'ambasceria di Lisandro a Siracusa: Plut. Lys. 2,7-8, *Hesperia*, 9, p. 111-130.
- Arias P., 1964, Rapporti e contrasti dalla fine del VI a.C. al dominio romano, dans *Metropoli e colonie di Magna Grecia. Atti del III Convegno sulla Magna Grecia, (Tarento 13-17 ottobre 1963)*, Naples, p. 231-257.
- Barreca F., 1957, Tindari colonia dionigiana, *Rend. Accad. dei Lincei*, 12, 3-4, p. 125-134.

- Beaumont R.L., 1936, Greek influence in the adriatic sea before the fourth century B.C., *J.H.S.*, LVI, p. 159-204.
- Bennett E., 1977, La fondation de Tauromenium : Diodore XIV,59,1-2 et XIV,7,1, *R.E.G.*, 20, p. 83-87.
- Benveniste E., 1969, *Le vocabulaire des institutions indo-européennes*, Tome I, Les Editions de Minuit, Paris.
- Bérend D., 1993, Le monnayage d'or de Syracuse sous Denys I, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p.91-143.
- Boehringer C., 1979, Zu Finanzpolitik und Münzprägung des Dionysios von Syrakus, dans *Greek Numismatics and archaeology. Essays in honor of Margaret Thompson*, O. Mörkholm et N.M. Waggoner édés, Wetteren, 1979, p. 9-32.
- Boehringer C., 1993, Die Münzprägungen von Syrakus unter Dionysios : Geschichte und Stand des numismatischen Forschung, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p. 65-89.
- Bommelaer J.-F., 1981, *Lysandre de Sparte. Histoire et traditions*, De Boccard, Paris.
- Bonacara Casa R.M., 1974, Le fortificazioni ad aggere della Sicilia, *Kokalos*, 1974, 20, p. 92-118.
- Bonamente M., 1974-1975, Rapporti tra Dionisio il Vecchio e i Galli in Italia, *A.F.L.U.P.*, 12, p. 39-59.
- Bonnet C., 1988, *MELQART. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, Louvain, Presses Universitaires de Namur.
- Bonomi S., 1995, Adria nei secoli IV e III a.C., dans *Concordia e la X Regio. Atti del Convegno Portogruaro 22-23 Ottobre 1994*, édés P. Croce da Villa et A. Mastrocinque, Zielo Editore, Padoue.
- Braccesi L., 1977², *Grecità adriatica. Un capitolo della colonizzazione greca in Occidente*, Bologne, Pàtron Editore [2^{ème} édition revue et augmentée].
- Braccesi L., 1987, Ancora sulla colonizzazione siracusana in Adriatico (Dionigi, Diomede e i Galli), dans *Tra Sicilia e Magna Grecia. Aspetti di interazione culturale nel IV sec. a.C., Atti del Convegno (Napoli 19-20 marzo 1987)*, A.C. Cassio et D. Musti édés, Naples, 1991.
- Braccesi L., 1990, *L'avventura di Cleonimo*, Padoue, Editoriale Programma.
- Braccesi L., 1991a, Ancora sulla colonizzazione siracusana in Adriatico (Dionigi, Diomede e i Galli), dans *Tra Sicilia e Magna Grecia. Aspetti di interazione culturale nel IV sec. a.C., Atti del Convegno (Napoli 19-20 marzo 1987)*, A.C. Cassio et D. Musti édés, Naples, p. 57-64.
- Braccesi L., 1991b Diomedes cum Gallis, *Hesperia*, 2, p. 89-102.
- Braccesi L., 1993, Idomeneo, Dionigi il Giovane e il Salento, *Hesperia*, 3, Rome, p. 155-160.
- Braccesi L., 1998, *I tiranni di Sicilia*, Editori Laterza, Bari.
- Briquel D., 1984, *Les Pélasges en Italie*, De Boccard, Paris, BEFAR.
- Briquel D., 1997, *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV^e siècle/début du I^{er} siècle av. J.-C.)*, ALUFC, Besançon.
- Bullock C.J., 1930, Dionysius of Syracuse – Financier, *The Classical Journal*, XXV, p. 260-276.
- Burillo Mozota F., 1998, *Los Celtíberos. Etnias y estados*, Barcelon, Guijalobo Mondadori.
- Caccamo Caltabiano M., 1987, I Decadrammi di Evainetos e Kimon per una spedizione navale in Oriente, dans *Studi per L. Breglia. I, Supplément Bollettino Numismatico*, 4, Rome, p. 119-137.

- Calciati R., 1986, I mercenari nella Sicilia greca. Remunerazione e insediamenti, *La Numismatica*, 9, p. 197-202.
- Calciati R., 1986b, Le emissioni dei mercenari nella Sicilia del V-IV secolo e degli Hispani a Morgantina, *La Numismatica*, 17, 1, p. 2-6.
- Calderone S., 1956, I Neopolitai di Tauromenium, dans *Studi in onore di Aristide Calderini e Roberto Paribeni*, Milan, p. 69-78.
- Camerin N., 1993, Testimonianze celtiche da Adria, *Padusa*, 29, p. 157-177.
- Cammarata E., 1984, *Da Dionisio a Timoleonte. Problemi di numismatica della Sicilia antica*, Modica.
- Casevitz M., 1985, *Le vocabulaire de la colonisation en grec ancien*, Paris, Klincksieck.
- Castellana G., 1984, La Neapolis nella chora acragantina e la colonizzazione dionisiana della Sicilia, *P.P.*, 128, p. 375-383.
- Cataldi S., 1987, Istro città della Iapigia, *ASNP*, XVII, 1, p. 565-602.
- Caven B., 1990, *Dionysius I, War-lord of Sicily*, Londres/New Haven, Yale University Press.
- Collin-Bouffier S., 1987, L'alimentation en eau de la colonie grecque de Syracuse. Réflexions sur la cité et son territoire, *MEFRA*, 99, 2, p. 661-691.
- Collin-Bouffier S., 1999, Denys l'Ancien et la guerre, dans *Guerres et sociétés dans les mondes grecs (490-322)*, coord. par P. Brun, Editions du Temps, Paris, p. 55-72.
- Colonna G., 1980-1981, La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo, *Kokalos*, 26-27, p. 157-191.
- Colonna G., 1993, La società spinetica e gli altri ethne, dans *Spina. Storia di una città tra Greci ed Etruschi*, dir. F. Berti et P.G. Guzzo, Ferrare, p. 131-143.
- Consolo Langher S.N., 1961, Gli ΗΡΑΚΛΕΙΩΤΑΙ ΕΚ ΚΕΦΑΛΟΙΔΙΟΥ, *Kokalos*, 7, p. 166-198.
- Consolo Langher S., 1982, Tauromenio e le vicende siciliane tra Dionisio e Agatocle, *Archivio storico Messinese*, 33, p. 189-214.
- Coppola A., 1993, *Demetrio di Faro. Un protagonista dimenticato*, Bretschneider, Rome.
- Cracco Ruggini L., 1966, Eforo nello Pseudo-Aristotele, Oec. II, *Athenaeum*, 44, p. 199-237.
- Cutroni Tusa A., 1970, I ΚΑΜΠΙΑΝΟΙ ed i ΤΥΡΡΗΝΟΙ attraverso la documentazione numismatica, *Kokalos*, 16, p. 250-267.
- Cutroni Tusa A., 1993, La circolazione monetaria in Sicilia, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p. 245-269.
- Delebecque Ed., 1957, *Essai sur la vie de Xénophon*, Paris, Klincksieck.
- De Sensi Sestito G., 1984, La funzione politica dell'Heraion del Lacinio al tempo delle lotte contro i Lucani e Dionisio I, dans *I santuari e la guerra nel mondo classico. CISA*, M. Sordi éd., Milan, p. 41-50.
- De Sensi Sestito G., 1995, I due Dionisii e la nascita della confederazione brettia, dans *I Brettii. Atti del 1° Corso seminariale (Rossano 20-26 febbraio 1992)*, dir. G. De Sensi Sestito, p. 33-71.
- De Simone C., 1993, L'elemento non greco nelle iscrizioni di Durazzo ed Apollonia, dans *Grecs et Illyriens dans les inscriptions en langue grecque d'Epidaurne-Dyrrhachion et d'Apollonia d'Illyrie. Actes de la Table Ronde internationale (Clermont-Ferrand 19-21 octobre 1989)*, dir. P. Cabanes, Recherche sur les civilisations, Paris, p. 35-49.
- Drögmüller H.P., 1969, *SYRAKUS. Zur topographie und Geschichte einer griechischen Stadt*, Carl Winter, Heidelberg.

- Fischer-Bossert W., 1992, ΑΘΛΑ, *Archäologischer Anzeiger*, 1, p. 39-60.
- Frolov E.D., 1973, Die ersten Unternehmungen und die Machtergreifung Dionysios' des Alteren, *Klio*, 55, p. 87-108.
- Gabrielsen V., 1981, *Remuneration of State Officials in Fourth Century BC. Athens*, Odense, University Press.
- Garcia y Bellido A., 1940, Factores que contribuyeron a la helenización de la España preromana; II. Los Iberos en Sicilia, *Emerita*, 7, p. 71-125 = 1975, Los mercenarios españoles en Cerdeña, Sicilia, Grecia, Italia y Norte de Africa, dans *Historia de España*, dir. M. Pidal, I,2, p. 649-680.
- Garcia y Bellido A., 1974, Otros testimonios más de la presencia de mercenarios españoles en el Mediterráneo, dans *Simposio de Colonizaciones*, Barcelone, p. 201-203.
- Garlan Y., 1970, Etudes d'histoire militaire et diplomatique, *B.C.H.*, 94, p.625-635.
- Garraffo S., 1993, La monetazione dell'età dionigiana: contromarche e riconiazioni, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p. 191-244.
- Garraffo S., 1993b, Nota su i decadrammi sicelioti: aspetti e funzione, *R.I.N.*, 95, p. 167-183.
- Gauthier P., 1966, Le parallèle Himère-Salamine au V^{ème} siècle et au IV^{ème} siècle avant J.-C., *R.E.A.*, 68, p. 5-32.
- Gitti A., 1952, Sulla colonizzazione greca nell'Adriatico, *P.P.*, 24, p. 161-191.
- Giuliani A., 1994, Dionigi I, Sparta e la Grecia, *R.I.L.*, 128, p. 149-166.
- Giuliani A., 1995, Le migrazioni forzate in Sicilia e in Magna Grecia sotto Dionigi I di Siracusa, dans *Coercizione e mobilità umana nel mondo antico. CISA*, XXI, M. Sordi éd., Milan, p. 107-124.
- Gorini G., 1993, La circolazione in ambiente adriatico, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p. 277-312.
- Grassi M.T., 1991, *I Celti in Italia*, Longanesi & C., Milan.
- Gula C., 1995, *Storia di Leontinoi. Dalle origini alla conquista romana*, CUECM.
- Hammond N.G.L., 1967, *Epirus*, Oxford.
- Hatzfeld J., 1946-47, Sur le « Hiéron » de Xénophon, *R.E.G.*, 59-60, p. 54-70.
- Hatzopoulos M. B., 1985, La Macédoine de la protohistoire à l'âge hellénistique: aspects et problèmes, dans *Magna Grecia, Epiro e Macedonia. Atti del XXIV Convegno sulla Magna Grecia (Tarente 5-10 ottobre 1984)*, Tarente, p. 17-43.
- Jacquemin A., 1993, Oikiste et tyran: fondateur-monarque et monarque-fondateur dans l'Occident grec, *Ktéma*, 18, p. 19-27.
- Jenkins G.K., 1975, The coinages of Enna, Galaria, Piakos, Imachara, Kephaloïdion and Longane, dans *Le emissioni dei centri siculi fino all'epoca di Timoleonte e i loro rapporti con la monetazione delle colonie greche di Sicilia. Atti del IV Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici, Napoli 9-14 aprile 1973*, Rome, p. 77-103.
- Kraay C.M., 1976, *Archaic and Classical Greek Coins*, Sanford J. Durst, New York.
- Krasilnikoff J.A., 1995, The power base of Sicilian tyrants, dans *Acta Hyperborea. Ancient Sicily*, eds Tobias Fischer-Hansen, 6, p. 171-184.
- Kruta V., 1981, Les Sénons de l'Adriatique d'après l'archéologie (prolégomènes), *Etudes Celtiques*, 18, p. 7-38.
- Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.

- Lombardo, 1987b, L'organizzazione militare degli Italioti, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 225-258.
- Lombardo M., 1989, Fonti letterarie e problemi della storia di Ipponio, *A.S.N.P.*, XIX, 2, p. 419-462.
- Lombardo M., 1992, *I Messapi e la Messapia nelle fonti letterarie greche e latine*, Galatina.
- Luccioni J., 1948, *Les idées politiques et sociales de Xénophon*, Nice, Ophrys, p. 255-268.
- Luqué Alvarez J., 1983-1984, Nuevos broches celticos (peninsulares) en Grecia y la cuestion de los primeros mercenarios ibericos en el Mediterraneo (en el siglo VI a.C.), *AEA*, 56-57, p. 3-14.
- Luraghi N., 1994, *Tirannidi arcaiche in Sicilia e Magna Grecia. Da Panezio di Leontini alla caduta dei Dinomenidi*, Florence, L.S. Olschki Editore.
- Mac Kechnie P., 1994, Greek Mercenary Troops and their Equipment, *Historia*, 43, p. 297-305.
- Malacuso R., 1980, Monete a leggenda Kainon, dans *ΦΙΛΙΑ ΧΑΡΙΝ. Miscellanea in onore di E. Manni*, Tome IV, p. 1365-1374.
- Mambella R., 1986, Analisi di alcuni problemi storici e topografici di Adria antica, *Padusa*, 22, p. 235-249.
- Massei L., 1976, Presenza siceliota alla foce del Po, *Archeologia Classica*, 28, p. 69-87.
- Mastrocinque A., 1990, La fondazione di Adria, dans *Antichità delle Venezie (Studi di Storia e Archeologia sulla protostoria e sull'età romana nell'Italia nord-orientale)*, dir. A. Mastrocinque, Libreria Editrice Zielo, Este.
- Meister K., 1967, *Die Sizilische Geschichte bei Diodor von den Anfängen bis zum Tod des Agathokles. Quellenuntersuchungen zu Buch IV-XXI*, Munich.
- Meister K., 1992, La rottura degli equilibri. Dal contrasto con Siracusa all'ultima lotta con Cartagine, dans *Agrigento e la Sicilia greca. Atti della settimana di Studio (Agrigento 2-8 maggio 1988)*, dir L. Braccesi et E. de Miro, Bretschneider, Rome, p. 113-120.
- Mele A., 1993, Arché e Basileia : la politica economica di Dionisio I, dans *La monetazione dell'età dionigiana. Atti dell'VIII Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 29 maggio-1 giugno 1983)*, Rome, p. 3-38.
- Meloni P., 1949, Il contributo di Dionisio I alla operazioni di Antalcida del 387 a.C., *R.A.L.*, 4, p. 190-203.
- Migeotte L., 1984, *L'emprunt public dans les cités grecques. Recueil des documents et analyse critique*, Les Belles Lettres, Paris.
- Mirone S., 1916, Le monete coniate in Sicilia per i mercenari tirreni, *R.I.N.*, p. 329-334.
- Cl. Mossé, 1969, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, PUF.
- Musti D., 1977, Problemi della storia di Locri Epizefirii, dans *Locri Epizefirii. Atti del XVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia (Tarente, 3-8 ottobre 1976)*, Naples, p. 23-146.
- Panvini R., 1996, *Γέλας. Storia e archeologia dell'antica Gela*, Turin, Società Editrice Internazionale.
- Pearson L., 1987, *The Greek Historians of the West. Timaeus und his Predecessors*, The American Philological Association.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Pozzi Paolini E., 1969, Riflessi della tipologia monetale ateniese sulle emissioni delle zecche italiote e siceliote, dans *La circolazione della moneta ateniese in Sicilia e*

- in Magna Grecia. Atti del'I Convegno del Centro di Studi Numismatici (Napoli 5-8 Aprile 1967)*, Rome, p. 33-110.
- Prendi F. et Zheku K., 1971, La ville illyrienne de Lissus. Son origine et son système de fortifications, *Studia Albanica*, 2, p. 35-51.
- Quesada Sanz F., 1994, Vias de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestion del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.
- Raccuia C., 1981, Messana, Rhegion e Dionysios I dal 406 al 398 a.C., *R.S.A.*, 11, p. 15-32.
- Raccuia C., 1988, Sui rapporti fra Dionisio I e Messana. Nota a Polyaen 5,2,18, *Hestiasis*, 5, p. 393-418.
- Rizzo F.P., 1982-1983, Problemi storici, *Kokalos*, XXVIII-XXIX, p. 239-261.
- Roy J., 1967, The mercenaries of Cyrus, *Historia*, 16, p. 287-323.
- Sabattini C., 1987-1988, Diodoro, Turi, gli Italioti e la battaglia di Laos (390/89 a.C.), *R.S.A.*, 17-18, p. 7-37.
- Sabattini Ch., 1987-1988, Leptine di Siracusa. Potere e consenso all'epoca di Dionisio I, *RSA*, XVII-XVIII, p. 7-65.
- Sanders L., 1987, *Dionysius of Syracuse and Greek Tyranny*, Croom Helm, Londres-New York-Sydney.
- Sartori F., 1966, Sulla ΔΥΝΑΣΤΕΙΑ di Dionisio il Vecchio nell'opera diodorea, *Critica Storica*, 5, p. 3-61.
- Sartori F., 1973-1974, Rapporti delle città italiote con Atene e Siracusa dal 431 al 350 a.C., *A.I.V.*, 132, p. 619-642.
- Sassatelli G., 1993, La funzione economica e produttiva: merci, scambi, artigianato, dans *Spina. Storia di una città tra Greci ed Etruschi*, dir. F. Berti et P.G. Guzzo, Ferrare, p. 179-217.
- Scarpa Bonazza Buora A., 1984, *Libertà e tirannide in un discorso "siracusano" di Diodoro Siculo*, L'Erma di Bretschneider, Rome.
- Sinatra D., 1996, Dionisio I e i Celti, *Kokalos*, 42, p. 373-381.
- Sordi M., 1960, *I rapporti romano-ceriti e l'origine della civitas sine suffragio*, Breitschneider, Rome.
- Sordi M., 1978, Dionigi I e gli Italioti, *Aevum*, 52, 1 p. 1-16.
- Sordi M., 1980a, Da Dionigi I a Timoleonte, dans *Sicilia Antica. II,1. La Sicilia greca del VI secolo alle guerre puniche*, E. Gabba et G. Vallet édés, Naples, p. 209-288.
- Sordi M., 1980b, I rapporti fra Dionigi I e Cartagine fra la pace del 405/4 e quella del 392/1, *Aevum*, 54, 1, p. 23-34.
- Sordi M., 1980c, Lo Ierone di Senofonte, Dionigi I e Filisto, *Athenaeum*, 58, p. 3-13.
- Sordi M., 1981-1982, I Galli in Apulia, *Invigilata Lucernis*, 3-4, p. 5-11.
- Sordi M., 1983, Alessandro Magno e l'eredità di Siracusa, *Aevum*, 57, p. 14-23.
- Sordi M., 1986, Dionigi I, dinasta d'Europa, dans *L'Europa nel mondo antico*, CISA, 12, Milan, p. 84-90.
- Sordi M., 1990, L'elezione di Dionigi I, *Messana*, 1, p. 17-26.
- Sordi M., 1990, Filisto e la propaganda dionisiana, dans *Purposes of History (Studies in Greek Historiography from the 4th to the 2nd centuries B.C.)*, *Studia Hellenistica*, 1988, 30, Louvain, p. 159-171.
- Stroheker K.F., 1958, *Dionysios I. Gestalt und Geschichte des Tyrannen von Syrakus*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag.
- Tullio A., 1974, Saggio sulla topografia e sulle antichità di Cefalù, *Kokalos*, 20, p. 119-151.
- Tagliamonte G., 1996, *I Sanniti. Caudini, Irpini, Pentri, Carricini, Frentani*, Longanesi, Milan.

Trézigny H., 1999, Les fortifications grecques en Occident à l'époque classique (491-322 av. J.-C.), dans *Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique. Colloque de la SOPHAU Dijon 26,27,28 mars 1999*, Pallas, Toulouse, p. 241-282.

Uggeri G., 1967, La battaglia di Gela del 405 a.C. secondo Diodoro e le risultanze topografiche, *S.F.I.C.*, 39, p. 252-259.

Vanotti G., 1991, Sulla cronologia della colonizzazione siracusana in Adriatico, *Hesperia*, 2, Rome, p. 107-110.

Vanotti G., Filisto teorico della tirannide, *Hesperia*, 4, p. 75-82.

Vanotti G., 1996, Alceta, Siracusa, Atene, *Hesperia*, 7, p. 77-90.

Vattuone R., 1994, *Metoiikesis*. Trapianti di popolazioni nella Sicilia greca fra VI e IV sec. a. C., dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico. C.I.S.A.*, XX, M. Sordi éd., Milan, p. 81-113.

Visonà P., 1990, Ritrovamenti di monete della tirannide dionigiana in Italia, *Vjesnik za arheologiju i historiju dalmatinsku*, 83, p. 91-102.

Visonà P., 1995, Colonization and money supply at Issa in the 4th Century B.C., *Chiron*, 25, p. 55-62.

Voza G., 1993-1994, Attività archeologica della soprintendenza di Siracusa e Ragusa, *Kokalos*, 39-40, 2-2, p. 1281-1294.

Whitehead D., 1991, Who equipped mercenary troops in classical Greece ?, *Historia*, 40, p. 105-113.

Woodhead G., 1970, The « Adriatic empire » of Dionysius I of Syracuse, *Klio*, 52, p. 503-512.

Zahrnt M., 1988, Die Verträge zwischen Dionysios I und den Karthagern, *Z.P.E.*, 71, p. 209-228.

Zuffa M., 1975, I Celti nell'Italia Adriatica, dans *Introduzione alle antichità adriatiche. Atti del I Convegno di Studi sulle Antichità adriatiche (Chieti 27-30 Giugno 1971)*, Pise, p. 97-159.

Chapitre III

Aalders G.J.D., 1972, Political thought and political program in the Platonic Epistles, dans *Pseudepigrapha I, Entretiens sur l'Antiquité classique (Vandoeuvres-Genève 31 août-5 septembre 1971)*, Fondation Hardt, Tome XVIII, Genève, p. 147-187.

Bearzot C., 1993, Mantica e condotta di guerra : strateghi, soldati e indovini di fronte all'interpretazione dell'evento « prodigioso », *C.I.S.A.*, 19, p. 97-121.

Berve H., 1967, *Die Tyrannis bei den Griechen*, Munich, C.H. Beck Verlagsbuchhandlung (2 tomes).

Braccesi L., 1998, *I tiranni di Sicilia*, Editori Laterza, Bari.

Brisson L., 1993, La Lettre VII de Platon, une autobiographie ? », dans *L'invention de l'autobiographie d'Hésiode à saint Augustin. Actes du II^{ème} colloque de l'équipe de recherche sur l'hellénisme post-classique (Paris, 1990)*, Paris, 1993, p. 37-46.

Christien J., 1975, Mercenaires et partis politiques à Syracuse de 357 à 354, *R.E.A.*, 77, p. 63-73.

De Blois L., 1978, Dionysius II, Dion and Timoleon, *Mededelingen van het Nederlands Instituut te Rome*, 40, p. 113- 149.

De Blois L., 1979, Some notes on Plato's seventh epistle, *Mnemosyne*, 32, 3-4, p. 268-283.

- De Blois L., 1997, Political concepts in Plutarch's Dion and Timoleon, *Ancient Society*, 28, p. 209-224.
- De Sensi Sestito G., 1995, I due Dionisii e la nascita della confederazione brettia, dans *I Brettii. Atti del 1° Corso seminariale (Rossano 20-26 febbraio 1992)*, dir. G. De Sensi Sestito, p. 33-71.
- Finley M., 1986, *La Sicile grecque*, trad. française, Paris.
- Fuks A., 1968, Redistribution of land and houses in Syracuse in 356 B.C., and its ideological aspects, *Classical Quarterly*, 18, p. 207-223.
- Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- Gulley N., 1972, The authenticity of the Platonic Epistles, dans *Pseudepigrapha I. Entretiens sur l'Antiquité classique (Vandoeuvres-Genève 31 août-5 septembre 1971)*, Fondation Hardt, Tome XVIII, Genève, p. 105-143.
- Hammond N.G.L., 1938, The sources of Diodorus Siculus XVI, *Classical Quarterly*, 32, p. 137-151.
- Hans L.-M., 1983, *Karthago und Sizilien. Die Entstehung und Gestaltung der Epikratie auf dem Hintergrund der Beziehungen der Karthager zu den Griechen und den nichtgriechischen Völkern Siziliens (VI-III Jahrhundert v. Chr.)*, Georg Olms Verlag, Hildesheim.
- Hornblower S., 1992, Sicily and the origins of the Corinthian war, *Historia*, 41, 1, p. 121-123.
- Huss W., 1985, *Geschichte der Karthager*, C.H. Beck, Munich.
- Lehmann G.A., 1970, Dion und Herakleides, *Historia*, 19,4, p.401-406.
- Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.
- Lombardo, 1987b, L'organizzazione militare degli Italioti, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 225-258.
- Lucca R., 1995, Dionigi II e la rifondazione di Reggio, *Hesperia*, 5, p. 163-169.
- Marasco G., 1982, La preparazione dell'impresa di Dione in Sicilia, *Prometheus*, 8, p. 152-176.
- Marinovic L., 1988, *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris, ALUB.
- Meloni P., 1951, Il soggiorno di Dionisio II a Locri, *Studi Italiani di Filologia Classica*, 25, p. 149-168.
- Merante V., 1972-1973, La Sicilia e Cartagine dal V secolo alla conquista romana, *Kokalos*, 18-19, p. 77-103.
- Mossé, Cl., 1997, Les mercenaires dans les luttes internes de Syracuse au IV^{ème} siècle : le témoignage des vies de Dion et de Timoléon de Plutarque, dans *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Y. Garlan*, P.U.R., Rennes, p 165-175.
- Muccioli F., 1990, Osservazioni sull'uso di Timonide nella vita di Dione di Plutarco, *Ancient Society*, 21, p. 167-187.
- Musti D., 1977, Problemi della storia di Locri Epizefirii, dans *Locri Epizefirii. Atti del XVII Convegno di Studi sulla Magna Grecia (Tarente, 3-8 ottobre 1976)*, Naples, p. 23-146.
- Orsi D.P., 1994, *La lotta politica a Siracusa alla metà del IV secolo a.C.*, Edipuglia, Bari.
- Orth W., 1979, Der syrakusaner Herakleides als Politiker, *Historia*, 38,1, p. 51-64.
- Parke H.W., 1981², *Greek mercenary soldiers, from the earliest times to the battle of Ipsus*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition, 1933).
- Pearson L., 1987, *The Greek historians of the West. Timaeus and his predecessors*, The American Philological Association, Atlanta.

- Pugliese Carratelli G., 1987, I Brettii, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 281-294.
- Sordi M., 1967, Dione e la symmachia siciliana, *Kokalos*, 13, p. 143-154.
- Sordi M., 1983, *La Sicilia dal 368/7 al 337/6*, G. Bretschneider, Rome.
- Sprute J., 1972, Dions syrakusanische Politik und die politischen Ideale Platons, *Hermes*, 100,3, p. 294-313.
- Tagliamonte G., 1994, *I Figli di Marte*, Rome.
- Talbert R.J.A., 1974, *Timoleon and the Revival of Greek Sicily 344-317 B.C.*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Vattuone R., 1994, *Metoiikesis*. Trapianti di popolazioni nella Sicilia greca fra VI e IV sec. a. C., dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico. C.I.S.A., XX*, M. Sordi éd., Milan, p. 81-113.
- Westlake H.D., 1969, Dion : a study in liberation, dans *Essays on the Greek Historians and Greek History*, UP Manchester, p. 251-264.
- Westlake H.D., 1983, Friends and successors of Dion, *Historia*, 32,2, p.161-172.
- Zorat M., 1994, Dionisio II, Dione e Sparta, *Hesperia*, 4, p. 165-175.

PARTIE II

Chapitre IV :

Alfieri Tonini T., 1987, I mercenari sacrileghi e il problema delle fonti di Diodoro Siculo per la storia di Timoleonte, dans *Studi di Antichità in memoria di Clementino Gatti*, Milan, p. 15-27.

Bennett E., 1977, La fondation de Tauromenium : Diodore XIV,59,1-2 et XIV,7,1, *R.E.G.*, 20, p. 83-87.

Berger S., 1992, *Revolution and Society in Greek Sicily and Southern Italy*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, Historia Einzelschriften 71.

Berve H., 1967, *Die Tyrannis bei den Griechen*, Munich, C.H. Beck'sche Verlagsbuchhandlung (2 tomes).

Bicknell P.J., 1984, The date of Timoleon's crossing to Italy and the comet of 361 B.C., *C.Q.*, 34, p. 130-134.

Colonna G., 1980-1981, La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo, *Kokalos*, 26-27, p. 157-191.

Cristofani M., 1983, *Gli Etruschi del Mare*, Longanesi, Milan.

Fontana M.J., 1958, Fortuna di Timoleonte. Rassegna delle fonti letterarie, *Kokalos*, 4, p. 3-23.

Gianelli C.A., 1969, L'intervento di Archidamo e di Alessandro il Molosso in Magna Grecia, *Critica Storica*, 7, p. 1-31.

Hammond N.G.L., 1938, The sources of Diodorus Siculus XVI, *C. Q.*, 32, p. 137-151.

Hans L.-M., 1983, *Karthago und Sizilien. Die Entstehung und Gestaltung der Epikratie auf dem Hintergrund der Beziehungen der Karthager zu den Griechen und den nichtgriechischen Völkern Siziliens (VI-III Jahrhundert v. Chr.)*, Georg Olms Verlag, Hildesheim.

Huss W., 1985, *Geschichte der Karthager*, C.H. Beck, Munich.

Ientile M.G., 1983, *La pirateria tirrenica. Momenti e Fortuna*, Giorgio Bretschneider Editore, Rome.

Loïcq-Berger M.P., 1967, *Syracuse. Histoire culturelle d'une cité grecque*, Latomus, Bruxelles.

Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.

Mandel J., 1978-79, Timophane : un commandant de mercenaires devenu tyran, *Euphrosyne*, 9, p. 151-159.

Marinovic L., 1988, *Le mercenariat grec et la crise de la polis*, Paris, ALUB.

Mele A., 1981, Il pitagorismo e le popolazioni anelleniche d'Italia, *A.I.O.N. (Archeologia e storia antica)*, 3, p. 61-96.

Melita Pappalardo R.M., 1992, Timoleonte e Timofane, *Messana*, 13, p. 105-121.

Melita Pappalardo R.M., 1996, Caratteri della propaganda timolentea nella prima fase della spedizione in Sicilia, *Kokalos*, 42, p. 263-273.

Mossé, Cl., 1997, Les mercenaires dans les luttes internes de Syracuse au IV^{ème} siècle : le témoignage des vies de Dion et de Timoléon de Plutarque, dans *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Y. Garlan*, P.U.R., Rennes, p. 165-175.

Musti D., 1962, Ancora sull' « iscrizione di Timoleonte », *La Parola del Passato*, 87, p. 450-471.

- Orlandini P., 1958, La rinascita della Sicilia nell'età di Timoleonte alla luce delle nuove scoperte archeologiche, *Kokalos*, 4, p. 24-30.
- Parke H.W., 1981², *Greek mercenary soldiers, from the earliest times to the battle of Ipsus*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition, 1933).
- Pearson L., 1987, *The Greek historians of the West. Timaeus and his predecessors*, The American Philological Association, Atlanta.
- Pocchetti P., 1989, Le popolazioni anelleniche d'Italia tra Sicilia e Magna Grecia nel IV secolo a.C. : forme di contatto linguistico e di interazione culturale, dans *Tra Sicilia e Magna Grecia. Aspetti di interazione culturale nel IV sec. a.C.*, Atti del Convegno (Naples 1987), Naples, p. 97-135.
- Prandi L., 1977, Le dediche di Timoleonte a Corinto per la vittoria del Crimiso, *R.I.L.*, 111, p. 35-43.
- Pritchett W.K., *The Greek State at War*, II (1974), V (1991), Berkeley-Los Angeles, UCP.
- Salmon J.B., 1984, *Wealthy Corinth. A history of the city to 338 BC*, Clarendon Press, Oxford.
- Sordi M., 1961, *Timoleonte*, Palermo.
- Tagliamonte G., 1994, *I Figli di Marte*, L'Erma di Bretschneider, Rome.
- Talbert R.J.A., 1974, *Timoleon and the Revival of Greek Sicily 344-317 B.C.*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Torelli M., 1975, TYPPANOI, *La Parola del Passato*, 165, p. 417-433.
- Vattuone R., 1994, *Metoiikesis*. Trapianti di popolazioni nella Sicilia greca fra VI e IV sec. a. C., dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico. C.I.S.A.*, XX, M. Sordi éd., Milan, p. 81-113.
- Westlake H.D., 1938, The sources of Plutarch's Timoleon, *C.Q.*, 32, p. 65-74.
- Westlake H.D., 1940, Phalaecus and Timoleon, *C.Q.*, 34, p. 44-46.
- Westlake H.D., 1951, *Timoleon and his relations with tyrants*, Manchester University Press.
- Westlake H.D., 1969, The purpose of Timoleon's mission, dans *Essays on the Greek Historians and Greek History*, Manchester UP, p. 265-275.
- Wuilleumier P., 1939, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, De Boccard.
- Zorat M., 1995, Città italiote tra Timoleonte e Archidamo, *Hesperia*, 5, p. 171-181.

Chapitre V

- Adamesteanu D., 1987, « Poleis » italiote e comunità indigene, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 115-134.
- Bradford A.S., 1977, *A prosopography of Lacedaemonians from the death of Alexander the Great, 323 B.C., to the sack of Sparta by Alaric, 396 A.D.*, Verlag C.H. Beck, Munich.
- Braccesi L., 1990, *L'avventura di Cleonimo*, Padoue, Editoriale Programma.
- Braccesi L., 1993, Sul teatro della morte di Archidamo, *Hesperia*, p. 137-141.
- Brauer G., 1986, *Taras. Its history and coinage*, Caratzas Publisher, New York.
- Cataldi S., 1987, Istro città della Iapigia, *ASNP*, XVII, 1, p. 565-602.
- Cartledge P. et Spawforth A., 1989, *Hellenistic and Roman Sparta. A tale of two cities*, Routledge, Londres/New York.
- Cloché P., 1945, La politique extérieure de Lacédémone depuis la mort d'Agis III jusqu'à celle d'Acrotatos fils d'Areus I^{er}, *R.E.A.*, 47, p. 219-242.

- Consolo Langher S., 1976, Agatocle : il colpo di stato. « Quellenfrage » e ricostruzione storica, *Athenaeum*, 54, p. 382-429.
- De Donà R., 1985, Pace e guerra nei rapporti fra Romani e Galli nel IV e III secolo a.C., dans *La pace nel mondo antico CISA*, ed. M. Sordi, Milan, p. 175-189.
- De Sensi Sestito G., 1987, Taranto post-architea nel giudizio di Timeo. Nota a Strabo VI 3,4, C 280, *Miscellanea greca e romana XI*, fasc. 38, Rome, p. 85-113.
- De Sensi Sestito G., 1994, Il federalismo in Magna Grecia : la Lega italiota, dans *Federazioni e federalismo nell'Europa antica (Bergamo 21-25 settembre 1992)*, Milan, p. 195-216.
- Gianelli C.A., 1969, L'intervento di Archidamo e di Alessandro il Molosso in Magna Grecia, *Critica Storica*, 7, p. 1-31.
- Gianelli C.A., 1974, Gli interventi di Cleonimo e di Agatocle in Magna Grecia, *Critica Storica*, 11, p. 353-380.
- Jenkins G.K., 1972, *Monnaies grecques*, Bibliothèque des Arts, Paris.
- Jenkins G.K., 1979, A Tarentine Footnote, dans *Greek Numismatics and archaeology. Essays in honor of Margaret Thompson*, O. Mörkholm et N.M. Waggoner édés, Wetteren, p. 109-114.
- Jones A.H.M., 1967, *Sparta*, Basil Blackwell, Oxford.
- Hatzopoulos M. B., 1985, La Macédoine de la protohistoire à l'âge hellénistique : aspects et problèmes, dans *Magna Grecia, Epiro e Macedonia. Atti del XXIV Convegno sulla Magna Grecia (Tarente 5-10 ottobre 1984)*, Tarente, p. 17-43.
- Kraay C.M., 1976, *Archaic and Classical Greek Coins*, Sanford J. Durst, New York.
- Lomas K., 1993, *Rome and the Western Greeks (350 BC-AD 200). Conquest and acculturation in southern Italy*, Londres, Routledge.
- Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.
- Lombardo, 1987b, L'organizzazione militare degli Italioti, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 225-258.
- Lombardo M., 1998, I « condottieri » greci in Puglia, dans *Andar per mare. Puglia e Mediterraneo tra mito e storia*, dir. R. Cassano, R.L. Romito et M. Milella, Bari, p. 177-189.
- Manni E., 1962, Alessandro il Molosso e la sua spedizione in Italia, *Studi Salentini*, 14, p. 344-352.
- Marasco G., 1983, La campagna di Cleonimo in Adriatico (302 a.C.) : finalità politiche e aspetti commerciali, *Giornale Filologico Ferrarese*, 6, p. 43-53.
- Mele A., 1981, Il pitagorismo e le popolazioni anelleniche d'Italia, *A.I.O.N. (Archeologia e storia antica)*, 3, p. 61-96.
- Mele A., 1993, Crotone greca negli ultimi due secoli della sua storia, dans *Crotone e la sua storia tra IV e III secolo a.C.*, Naples, p. 235-291.
- Meloni P., 1950, L'intervento di Cleonimo in Magna Grecia, *Giornale Italiano di Filologia*, 3, p. 103-121.
- Musti D., 1988, *Strabone e la Magna Grecia. Città e popoli dell'Italia antica*, Editoriale Programma, Padoue.
- Parke H.W., 1981², *Greek mercenary soldiers, from the earliest times to the battle of Ipsus*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition, 1933).
- Passerini A., 1934, La ΤΡΥΦΗ nella storiografia ellenistica, *S.F.I.C.*, 11-1, p. 35-56.
- Pianu G., 1994, Tomba di Nikomakos, *Armi. Gli strumenti della guerra in Lucania*, dir. A. Bottini, Edipuglia, Bari, p. 233.
- Prestianni A., 1986, Riflessi dell'imperialismo macedone sulla monetazione aurea di Taranto durante la spedizione di Alessandro il Molosso, *N.A.C.*, 15, p. 131-150.

- Pritchett W.K., 1974, *The Greek State at War*, II, Berkeley-Los Angeles, UCP.
- Pugliese Carratelli G., 1983, Storia Civile, dans *Megale Hellas. Storia e civiltà della Magna Grecia*, Garzanti Scheiwiller, p. 73-102
- Ross Holloway R., 1969, Alexander the Molossian and the attic standard in Magna Grecia, dans *La circolazione della moneta ateniese in Sicilia e in Magna Grecia. Atti del I Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 5-8 aprile 1967)*, Rome, p. 131-140.
- Sordi M., 1981-1982, I Galli in Apulia, *Invigilata Lucernis*, 3-4, p. 5-11.
- Sordi M., 1985, Alessandro Magno, i Galli e Roma, dans *Xenia. Studi in onore di P. Treves*, dir. F. Broilo, Rome, p. 207-214.
- Stazio A., 1960, Un ripostiglio monetale da Cales e la monetazione campano-sannitica del IV secolo a.C., *Parola di Passato*, 15, p. 225-228.
- Stazio A., 1971, Aspetti e momenti della monetazione tarantina, dans *Taranto nella civiltà della Magna Grecia. Atti del decimo convegno di studi sulla Magna Grecia (Taranto 4-11 ottobre 1970)*, Naples, p. 148-181.
- Stazio A., 1983, Monetazione greca e indigena nella Magna Grecia, dans *Modes de contact et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Crotona (24-30 mai 1981)*, Rome, p. 963-978.
- Stazio A., 1987, Monetazione delle « poleis » greche e monetazione degli « ethne » indigeni, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 151-172.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Breitschneider.
- Tagliamonte G., 1996, *I Sanniti. Caudini, Irpini, Pentri, Carricini, Frentani*, Longanesi, Milan.
- Talamo C., 1987, Pitagora e la τρυφή, *R.F.I.C.*, 115-4, p. 385-404.
- Urso G., 1997, La morte di Archita e l'alleanze tra Taranto e Archidamo di Sparta (345 a.C.), *Aevum*, 71, p. 63-70.
- Urso G., 1998, *Taranto e gli Xenikoi Strategoi*, Breitschneider, Rome.
- Vidal-Naquet P., 1991², *Le chasseur noir. Formes de pensées et formes de société dans le monde grec*, Editions La Découverte, Paris.
- Vlasto M.P., 1922, *TAPAΣ OIKIETHΣ. A contribution to Tarentine Numismatics*, New York.
- Werner R., Alexander der Molosser in Italien, dans *Festschrift G. Wirth zum 60. Geburtstag am 9.12.86*, ed. W. Will, Amsterdam, p. 335-390.
- Wuilleumier P., 1939, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, De Boccard.

Chapitre VI

- Alexandropoulos J., 1997, Note sur la traversée de Scipion l'Africain, *Pallas*, 46, p. 167-173.
- Ameling W., 1993, *Karthago. Studien zu Militär, Staat und Gesellschaft*, C. H. Beck, Munich.
- Antonini E., 1994, Aspetti propagandistici nella storia giovanile di Agatocle, *ASMess.*, 67, p. 173-187.
- Bellinger A.R., 1963, *Essays on the coinage of Alexander the Great*, New York, p. 13-21.
- Ben Younès H., 1997, Découverte de deux nouveaux éléments dans le mobilier de la tombe à la cuirasse de Ksour-Essaf au Sahel tunisien, *Reppal*, 10, p. 35-39.

Borba Florenzano M.B., 1993, Political propaganda in Agathocles' coins, dans *Actes du XI Congrès International de Numismatique (8-13 septembre 1991, Bruxelles)*, I, Louvain, p. 71-77.

Bottin C., 1928, Les sources de Diodore de Sicile pour l'histoire de Pyrrhus, des successeurs d'Alexandre le Grand et d'Agathocle, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 7, p. 1307-1327.

Bradford A.S., 1977, *A prosopography of Lacedaemonians from the death of Alexander the Great, 323 B.C., to the sack of Sparta by Alaric, 396 A.D.*, Verlag C.H. Beck, Munich.

Buda V., 1969-1970, Le emissioni siracusane negli ultimi due decenni del sec. IV a.C. ed il significato della riforma monetaria di Agatocle, *Helikon*, 9-10, p. 193-231.

Castrizio D., 1995, La destinazione dei pegasi agatoclei, dans *La Sicilia tra l'Egitto e Roma. La monetazione siracusana dell'età di Ierone II (Atti del seminario di Studi Messina 2-4 Dicembre 1993)*, ed. M. Caccamo Caltabiano, Messine, p. 295-302.

Colonna G., 1980-1981, La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo, *Kokalos*, 26-27, p. 157-191.

Consolo Langher S.N., 1976, Agatocle : il colpo di stato. « Quellenfrage » e ricostruzione storica, *Athenaeum*, 54, p. 382-429.

Consolo Langher S.N., 1978, La Sicilia e il pericolo punico alla fine del secolo IV a.C. », *AAPP*, 56, p. 7-42.

Consolo Langher S.N., 1979, Lo strategato di Agatocle e l'imperialismo siracusano sulla Sicilia greca nelle tradizioni diodorea e trogiana (316-310 a.C.), *Kokalos*, 25, p. 117-187.

Consolo Langher S.N., 1980, La Sicilia dalla scomparsa di Timoleonte alla morte di Agatocle. La introduzione della « Basileia », dans *La Sicilia Antica*, II,1, Naples, p. 291-342.

Consolo Langher S.N., 1990, Oriente persiano-ellenistico e Sicilia : trasmissione e circolazione di un messaggio ideologico attraverso i documenti numismatici, *R.E.A.*, 92, 1-2, p. 29-43.

Consolo Langher S.N., 1993, Il messaggio monarchico sulle monete di Agatocle, dans *Actes du XI Congrès International de Numismatique (8-13 septembre 1991, Bruxelles)*, I, Louvain, p. 79-81.

Consolo Langher S.N., 1996a, *Siracusa e la Sicilia greca tra età arcaica ed alto ellenismo*, Messine.

Consolo Langher S.N., 1996b, Cartagine e Siracusa : due imperialismi a confronto, problemi archeologici e storici della spedizione agatoclea nella Libye, *Kokalos*, 42, p. 237-262.

Consolo Langher S.N., 1999, Aspetti giuridici del potere regale in Sicilia. Diritto successorio, trasformazioni socio-culturali e agrarie e natura e ruolo della monarchia da Agatocle a Gerone II, dans *Magna Grecia e Sicilia. Stato degli studi e prospettive di ricerca. Atti dell'incontro di Studi. Messina 2-4 dicembre 1996* (a cura di M. Barra Bagnasco, E. de Miro, A. Pinzone), Messine, p. 331-349.

Cutroni Tusa A., 1990, Monete macedoni ed ellenistiche nei ripostigli siciliani, *A.I.I.N.*, 37, p. 49-80.

De Sensi Sestito G., 1977, *Gerone II un monarca ellenistico in Sicilia*, Palermo.

De Sensi Sestito G., 1980, La Sicilia dal 289 al 210 a.C., dans *La Sicilia Antica*, II,1, Naples, p. 345-370.

Dolce C., 1980, Diodoro e la storia di Agatocle, *Kokalos*, 6, p. 124-166.

Ehrenberg V., 1938, Ofella di Cirene, *RFIC*, 17, p. 144-151.

Galli F., 1982, TROGI EXCERPTA per la storia di Agatocle e relativo valore storico dell'epitome giustinea nei libri XXII e XXIII,1,2, *ASNP*, 12-1,2, p. 151-169.

Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.

- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Laronde A., 1971, Observations sur la politique d'Ophellas à Cyrène, *R.H.*, 498, p. 297-306.
- Laronde A., 1987, *Cyrène et la Libye hellénistique*, Libykai Historiai, Paris.
- Le Rider G., 1977, *Le monnayage d'argent et d'or de Philippe II frappé en Macédoine de 359 à 294*, E. Bourgey, Paris.
- Lévêque P., 1968-1969, De Timoléon à Pyrrhos, *Kokalos*, 14-15, p. 135-156.
- Lombardo M., 1987a, La Magna Grecia dalla fine del V secolo a.C. alla conquista romana, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 55-88.
- Mafodda G., 1979, Aspetti e problemi di storia siceliota dalla morte di Agatocle all'insediamento mamertino in Messana, *Kokalos*, 20, p. 197-204.
- Manni E., 1990, Agatocle e la politica estera di Siracusa, dans *Σικελικὰ καὶ Ἰταλικά*, I, Rome, p. 271-288 (article paru en 1966 dans *Kokalos*).
- Marasco G., 1984, Agatocle e la politica siracusana agli inizi del III secolo a.C., *Prometheus*, 10, p. 97-113.
- Massa-Pairault H., 1985, I mercenari, dans *Civiltà degli Etruschi*, Milan, p. 371-373.
- Mele A., 1993, Crotone greca negli ultimi due secoli della sua storia, dans *Crotone e la sua storia tra IV e III secolo a.C.*, Naples, p. 235-291.
- Merlin A., 1909, Découverte d'une cuirasse italote près de Ksour-es-Saf, *Monuments Piot*, 17, p. 127-137.
- Mørholm O., 1991, *Early hellenistic coinage. From the accession of Alexander to the peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge UP.
- Mossé Cl., 1969, *La tyrannie dans la Grèce antique*, Paris, PUF.
- Ravazzolo C., 1996, Ofella, Atene e l'avventura libica, *Hesperia*, 7, p. 121-126.
- Roussel D., 1970, *Les Siciliens entre les Romains et les Carthaginois à l'époque de la première guerre punique. Essai sur l'histoire de la Sicile de 276 à 241*, Paris, Les Belles Lettres.
- Rutter N.K., 1997, *The greek coinages of southern Italy and Sicily*, Londres, Spink.
- Stazio A., 1985, Monetazione ed economia monetaria, dans *Sikanie. Storia e civiltà della Sicilia greca*, Milan, p. 79-122.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.
- Torelli M., 1981, *Storia degli Etruschi*, Rome, Laterza.
- Vallone A., 1955, I Mamertini in Sicilia, *Kokalos*, 1, p. 22-61.
- Vattuone R., 1983, *Ricerche su Timeo : la « pueritia » di Agatocle*, Florence.
- Will Ed., 1979², *Histoire politique du monde hellénistique (323-30 avant J.-C.)*, I, Nancy.

Chapitre VII :

- Aigner Foresti L., 1995, La tradizione antica sul « ver sacrum », *CISA*, 21, p. 141-147.
- Buttrey T. dir., 1989, *Morgantina Studies*, II, Princeton, p. 34-68.
- Caccamo Caltabiano M., 1985, Sulla cronologia e la metrologia delle serie Hispanorum, *NAC*, 14, p. 159-169.
- Caccamo Caltabiano M., Carroccio B., Oteri E., 1995, Il sistema monetale iberico : cronologia e problemi, dans *La Sicilia tra l'Egitto e Roma. La monetazione*

- siracusana dell'età di Ierone II (Atti del seminario di Studi Messina 2-4 Dicembre 1993)*, ed. M. Caccamo Caltabiano, Messine, p. 195-279.
- Caccamo Caltabiano M., 1997, Carattere unitario del sistema monetale basilico, dans *Siracusa ellenistica. Le monete « regali » di Ierone II, della sua famiglia e dei Siracusani*, Di. Ss. A.M., Messine, p. 37-48.
- Calderone S., 1990, Intorno agli Hispani di Morgantina, *Messana*, 3, p. 135-145.
- Campanile E., 1993, Note sulle compagnie di ventura osche, *Athenaeum*, 81, p. 601-611.
- De Caro Balbi S., 1972, Note intorno alla monetazione dei Mamertini, *RIN*, 74, p. 9-50.
- De Sensi Sestito G., 1977, *Gerone II un monarca ellenistico in Sicilia*, Palermo.
- De Sensi Sestito G., 1980, La Sicilia dal 289 al 210 a.C., dans *La Sicilia Antica*, II,1, Naples, p. 345-370.
- Dominguez Arranz M.A., 1988, La moneda celtiberica, dans *Celtiberos (Exposición Zaragoza 30 de marzo-28 de abril 1988)*, eds. F. Burillo Mozota, J.A. Pérez Casas, M.L. de Sus Gimenez, Saragosse, p. 155-170.
- Erim K., 1958, Morgantina, *A.J.A.*, 62, p. 79-90.
- García-Bellido M.P., 1995, Moneda y territorio : la realidad y su imagen, *A.E.A.*, 68, p. 131-147.
- García y Bellido A., 1962, Moericus, Belligenus y los mercenarios españoles en Siracusa, *BRAH*, 140, p. 7-23.
- Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- Garraffo S., 1995, Problemi della monetazione siracusana da Agatocle a Ierone II, dans *La Sicilia tra l'Egitto e Roma. La monetazione siracusana dell'età di Ierone II (Atti del seminario di Studi Messina 2-4 Dicembre 1993)*, ed. M. Caccamo Caltabiano, Messine, p. 453-463.
- Güemes Amado A., Moerico, un mercenario hispano al servicio de Roma, dans *Homenaje a José M^a. Blázquez*, ed. J. Mangas et J. Alvar, Ediciones Clásicas Madrid, p. 249-256.
- Hoffmann W., 1969, Das Hilfesuch der Mamertiner am Vorabend des ersten punischen Krieges, *Historia*, 18, p. 153-180.
- Hoyos B.D., 1985, The rise of Hiero II : chronology and campaigns 275-264 B.C., *Antichthon*, 19, p. 32-56.
- La Bua V., 1971, Regio e Decio Vibellius, *MGR*, III, fasc. 21, p. 63-141.
- Mafodda G., 1978, Il problema cronologico dall'arrivo dei Mamertini a Messana in Diodoro, *ASMess.*, 29, p. 347-351.
- Mafodda G., 1979, Aspetti e problemi di storia siceliota della morte di Agatocle all'insediamento mamertino in Messana, *Kokalos*, 20, p. 197-204.
- Marchetti P., 1972, La deuxième guerre punique en Sicile. Les années 215-214 et le récit de Tite-Live, *BIBR*, 42, p. 5-26.
- Meister K., 1987, Problemi di storia dello Stretto dal IV sec a.C. all'inizio della prima guerra punica, dans *Lo Stretto crocevia di culture (Atti del 26 Convegno di Studi sulla Magna Grecia Taranto-Reggio Calabria 9-14 ottobre 1986)*, p. 73-92.
- Nenci G., 1982, Considerazioni sui decreti da Entella, *ASNP*, 12,3, p. 1069-1083.
- Pinzone A., 1981, Per la storia di Messana Mamertina, *ASMess.*, 32, p. 5-54.
- Pocetti P., 1988, Lingua e cultura dei Brettii, dans *Per un'identità culturale dei Brettii*, Naples, p. 11-158.
- Prestianni Giallombardo A.M., 1995, Aspetti istituzionali e segni di regalità della *basileia* di Ierone II, dans *La Sicilia tra l'Egitto e Roma. La monetazione*

siracusana dell'età di Ierone II (Atti del seminario di Studi Messina 2-4 Dicembre 1993), ed. M. Caccamo Caltabiano, Messine, p. 495-509.

Quesada Sanz F., 1994, Vias de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestión del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.

Rizzo F., 1971, L'ascesa al trono di Gerone II, *Kokalos*, 17, p. 97-104.

Särström M., 1940, *A study in the coinage of the Mamertins*, Lund.

Sherwin-White A., 1973², *The Roman Citizenship*, Oxford.

Vallone A., 1955, I Mamertini in Sicilia, *Kokalos*, 1, p. 22-61.

Villaronga L., 1979, *Numismatica Antigua de Hispania*, Barcelone.

PARTIE III

- Ameling W., 1993, *Karthago. Studien zu Militär, Staat und Gesellschaft*, C. H. Beck, Munich.
- Brizzi G., 1995, s.v. Armée et guerre, dans *La civilisation phénicienne et punique*, Krings V. ed., Leiden-New York-Köln, p. 303-315.
- Cornell T., Rankov B., Sabin P. dir., 1996, *The Second Punic War : a reappraisal*, BICS Suppl. 67.
- Decret F., 1977³, *Carthage ou l'empire de la mer*, Points Histoire, Paris.
- Fantar M., 1993, *Carthage. Approche d'une civilisation*, Les Editions de la Méditerranée, Tunis, 2 tomes.
- Fariselli, A., 1997, I mercenari di Cartagine attraverso l'esame delle attestazioni letterarie, *SEAP*, 16, p. 141-162.
- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Gsell St., 1972², *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tomes 2 et 3, Hachette, Paris (réédition de l'impression 1921-1928).
- Hans L.M., 1983, *Karthago und Sizilien. Die Entstehung und Gestaltung der Epikratie auf dem Hintergrund der Beziehungen der Karthager zu den Griechen un den nichtgriechischen Völkern Siziliens (VI.-III Jahrhundert v. Chr.)*, G. Olms Verlag, Hildesheim.
- Huss W., 1985, *Geschichte der Karthager*, C.H. Beck, Munich.
- Krings V. ed., 1995, *La civilisation phénicienne et punique*, E.J. Brill, Leiden-New York-Köln.
- Lancel S., 1992, *Carthage*, Fayard, Paris.
- Lancel S., 1995, *Hannibal*, Fayard, Paris.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).
- Le Bohec Y., 1996, *Histoire militaire des Guerres Puniques*, Editions du Rocher, Monaco.
- Loreto L., 1995, *La grande insurrezione libica contro Cartagine del 241-237 a.C. Una storia politica e militare*, Collection de l'EFR n°211, Rome.
- Marchetti P., 1978, *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Mémoires de l'Académie Royale de Belgique, Bruxelles.
- Marino R., 1988, *La Sicilia dal 241 al 210 a.C.*, G. Bretschneider, Rome.
- Merante V., 1972-1973, La Sicilia e Cartagine dal V secolo alla conquista romana, *Kokalos*, 18-19, p. 77-103.
- Moscato S., 1972, *I Fenici e Cartagine*, UTE, Turin.
- Moscato S., 1994, *Introduzione alle guerre puniche. Origine e sviluppo dell'impero di Cartagine*, SEI, Turin.
- Moscato S., 1995³, *Italia Punica*, Rusconi Libri, Milan.
- Nicolet Cl., 1991⁴, *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264-27 avant J.-C.*, Tome 1 : Les structures de l'Italie romaine, PUF, Paris.
- Nicolet Cl., 1991³, *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264-27 avant J.-C.*, Tome 2 : Genèse d'un empire, PUF, Paris.
- Pritchett W.K., 1971, *The Greek State at War*, Tome I, UCP, Berkeley-Los Angeles-Oxford.
- Pritchett W.K., 1991, *The Greek State at War*, Tome V, UCP, Berkeley-Los Angeles-Oxford.

Quesada Sanz F., 1994, Vias de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestión del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.

Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.

Roussel D., 1970, *Les Siciliens entre les Romains et les Carthaginois à l'époque de la première guerre punique. Essai sur l'histoire de la Sicile de 276 à 241*, Paris, Les Belles Lettres.

Scardigli B., 1991, *I trattati romano-cartaginesi*, Scuola Normale Superiore, Pise.

Szzyrmer M., 1990, Les titres puniques des fonctions militaires à Carthage, dans *Actes du IV^{ème} Colloque International sur l'histoire et l'archéologie de l'Afrique du Nord (Strasbourg 1988). Tome I : Carthage et son territoire dans l'Antiquité*, Paris, p. 113-121.

Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.

Walbank F.W., 1970², *A historical commentary on Polybius, I*, Clarendon Press, Oxford (1957).

Walbank F.W., 1967, *A historical commentary on Polybius, II*, Clarendon Press, Oxford.

Chapitre VIII

Acquaro E., 1971, Sulla lettura di un tipo monetale punico, *R.I.N.*, 73, p. 25-32.

Acquaro E., 1974, Note di epigrafia monetale punica, *R.I.N.*, 76, p. 77-82.

Acquaro E., Manfredi L. I., Tusa Cutroni A., 1991, *Le Monete puniche in Italia*, Libreria dello Stato, Rome.

Acquaro E., 1992, Cartagine nel Mediterraneo occidentale : « Sardi », mercenari e Cartaginesi in Sardegna, dans *La colonización fenicia en el sur de la Peninsula Iberica. 100 años de investigación. Actas del Seminario (Almería 5-7 de Junio de 1990)*, Almería, p. 143-150.

Acquaro E., 1994, Il tramonto di Cartagine, *Ocnus*, 2, p. 9-10.

Acquaro E., 1996a, *Africa ipsa parens illa Sardiniae* : considerazioni a margine, dans *Studi in onore di Sabatino Moscati*, Pise-Rome, p. 3-9.

Acquaro E., 1996b, Note di archeologia punica : per una rilettura del mercenariato a Cartagine, dans *Homenaje al Professor Manuel Fernandez Miranda*, Tome I, complutum Extra 6, p. 385-388.

Acquaro E. et Fariselli A., 1997, Cultura punica « di frontiera ». Alcune testimonianze da Cozzo Scavo (CC), *Ocnus*, 5, p. 9-32.

Alexandropoulos J., *Les monnayages du Maghreb hellénistique*, à paraître aux PUM, Toulouse.

Amata S.M., Fariselli A., Panvini R., 1994, Cozzo Scavo (Caltanissetta). Rapporto preliminare della campagna di scavo 1993, *Ocnus*, 2, p. 227-232.

Ancona R., 1988, Horace Odes 3.5 : why « Lacedaemonian » Tarentum ?, *Augustan Age*, 8, p. 1-4.

Anello P., 1986, Il trattato del 405/4 a.C. e la formazione della « eparchia » punica di Sicilia, *Kokalos*, 32, p. 115-180.

Anello P., 1990-1991, Rapporti dei Punici con Elimi, Sicani e Greci, *Kokalos*, 36-37, p. 175-213.

- Baklouti H., 1995, La conception de la guerre chez les Carthaginois, *REPPAL*, 9, p. 1-10.
- Baldus H.R., 1982, Unerkannte Reflexe der römischen Nordafrika-Expedition von 256/255 v.Chr. in der karthagischen Münzprägung, *Chiron*, 12, p. 163-190.
- Baldus H.R., 1988, Zwei Deutungsvorschläge zur punischen Goldprägung im mittleren 3. Jahrhundert v. Chr., *Chiron*, 18, p. 171-179.
- Barcelo P., 1991, Mercenarios hispanos en los ejércitos cartagineses en Sicilia, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p. 21-26.
- Barreca F., 1979², *La Sardegna fenicia e punica*, Sassari.
- Barreca F., 1983-1984, Gli eserciti annibalici, *RSA*, 13-14, p. 43-68.
- Bejor G., 1982, L'abitato e le fortificazioni di Rocca Nadore presso Sciacca : una notizia preliminare, dans *ΑΠΑΡΧΑΙ. Nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di Paolo Enrico Arias*, p. 445-458.
- Bejor G., 1983, Interventions, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du Colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, p. 400-401.
- Bellinger A.R., 1963, *Essays on the coinage of Alexandre the Great*, New York, p. 13-21.
- Benichou-Safar H., 1982, *Les tombes puniques de Carthage. Topographie, structures, inscriptions et rites funéraires*, Editions du CNRS, Paris.
- Ben Younès H., 1995, s.v. Tunisie, dans *La civilisation phénicienne et punique*, ed. V. Krings, Leiden-New York-Köln, p. 796-827.
- Ben Younès H., 1995, L'architecture funéraire punique au Sahel. Etat et perspectives, dans *Monuments funéraires. Institutions autochtones, VI^{ème} Colloque International (Pau, octobre 1993)*, Editions du CTHS, Nancy, p. 73-90.
- Ben Younès H., 1997, Découverte de deux nouveaux éléments dans le mobilier de la tombe à la cuirasse de Ksour-Essaf au Sahel tunisien, *Reppal*, 10, p. 35-39.
- Berthier A. et Charlier R., 1954, *Le sanctuaire d'El Hofra à Constantine*, Paris.
- Bertrand F. et Sznycer M., 1987, *Les stèles puniques de Constantine (Musée du Louvre)*, Editions de la Réunion des musées nationaux, Paris.
- Bondi S.F., 1988, La dominazione cartaginese, dans *Storia dei Sardi e della Sardegna I*, ed. M. Guidetti, Milan, p. 173-203.
- Bondi S.F., 1990-1991, L'eparchia punica in Sicilia. L'ordinamento giuridico, *Kokalos*, 36-37, p. 215-231.
- Bonnet C., 1988, *Melqart. Cultes et mythes de l'Héraclès tyrien en Méditerranée*, P.U. Namur, Louvain.
- Bouchenaki M., 1979, Contribution à la connaissance de la Numidie avant la conquête romaine, dans *Die Numider. Reiter und Könige nördlich der Sahara*, eds H.G. Horn et C.B. Rüger, Bonn, p. 75-87.
- Burnett A., 1989, The beginnings of Roman coinage, *AJN*, 36, p. 33-64.
- Calciati R., 1983, *Corpus Nummorum Siculorum. La moneta di bronzo*, vol. I, Mortara.
- Calciati R., 1986, I mercenari nella Sicilia greca. Remunerazione e insediamenti, *La Numismatica*, 17-9, p. 197-201.
- Camps G., 1960, *Aux origines de la Berbérie. Massinissa ou les débuts de l'histoire*, Libyca VIII.
- Camps G., 1995³, *Les Berbères. Mémoire et identité*, Errance, Paris.
- Carradice A. et La Niece S., 1988, The Libyan war and coinage : a new hoard and the evidence of metal analysis, *N.C.*, p. 33-52.
- Coacci Polselli G., 1980, I MḤŠBM cartaginesi, *Studi Magrebini*, 12, p. 83-87.

- Colonna G., 1980-1981, La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo, *Kokalos*, 26-27, p. 157-191.
- Consolo Langher S.N., 1992, Eknomos e la valle dell'Himera nelle vicende storiche tra VII e IV secolo a.C. fino ad Agatocle, *AS Messinese*, 60, p. 5-56.
- Consolo Langher S.N., 1996a, *Siracusa e la Sicilia greca tra età arcaica ed alto ellenismo*, Messine.
- Cutroni Tusa A., 1970, I KAMPIANOI ed i TYPHNOI attraverso la documentazione numismatica, *Kokalos*, 16, p. 250-267.
- Cutroni Tusa A., 1982-1983, La documentazione numismatica, *Kokalos*, 28-29, p. 213-236.
- Cutroni Tusa A., 1990, Monete macedoni ed ellenistiche nei ripostigli siciliani, *AIN*, 37, p. 49-80.
- Cutroni Tusa A., 1990-1991, Monetazione ed economia, *Kokalos*, 36-37, p. 233-264.
- Cutroni Tusa A., 1991, Caratteri peculiari. Monetazione punica, dans *Le Monete puniche in Italia*, Rome, p. 59-69.
- De Miro E., 1982-1983, Considerazioni generali, *Kokalos*, 28-29, p. 178-179.
- Dolce C., 1980, Diodoro e la storia di Agatocle, *Kokalos*, 6, p. 124-166.
- Dognini C. et Scala A., 1998, Gr. ΝΟΜΑΔΕΣ > lat. NUMIDAE : un'ipotesi di interferenza linguistica greco-etrusco-latina, *Aevum*, 72-1, p. 103-108.
- Dubuisson M., 1982, Remarques sur le vocabulaire grec de l'acculturation, *RBPh.H*, 60-1, p. 5-32.
- Fantar M., 1995, Nécropoles puniques de Tunisie, dans *Monuments funéraires. Institutions autochtones, VI^{ème} Colloque International (Pau, octobre 1993)*, Editions du CTHS, Nancy, p. 55-72.
- Ferjaoui A., 1991, Fonctions et métiers de la Carthage punique à travers les inscriptions, *Reppal*, 6, p. 71-86.
- Fiorentini G., 1982-1983, M. Adranone nell'età tra i due Dionisi, *Kokalos*, 28-29, p. 180-186.
- Fischer-Bossert W., 1992, ΑΘΛΑ, *Archäologischer Anzeiger*, 1, p. 39-60.
- Garcia y Bellido A., 1952, Los mercenarios españoles en Cerdeña, Sicilia, Grecia, Italia y Norte de Africa, dans *Historia de España I*, ed. R. Menéndez Pidal, p. 647-680.
- Garraffo S., 1978, Storia e monetazione di Entella nel quarto secolo a.C.. Cronologia e significato delle emissioni dei KAMPIANOI, *AIN*, 25, p. 23-44.
- Garraffo S., 1988-1989, La monetazione dei centri elimi sotto il dominio campano, dans *Gli Elimi e l'area elima fino all'inizio della prima guerra punica. Atti del seminario di Studi (Palermo-Contessa Entellina 25-28 maggio 1989)*, eds. G. Nenci, S. Tusa et V. Tusa, Palermo, p. 193-201.
- Garraffò S., 1993, Nota su i decadrammi sicelioti : aspetti e funzione, *R.I.N.*, 95, p. 167-183.
- Ghaki M., 1983, Quel sens faudrait-il donner aux termes libyen, libyphénicien, numide et libyque ?, *Turat*, 1, p. 76-82.
- Giberti M.V., 1989, Rinvenimenti monetali in Sardegna : le monete « greche », *R.S.F.*, 17-2, p. 189-212.
- Griffiths W.B., 1989, The sling and its place in the roman imperial army, *BAR Intern. Series* 476, ed. C. van Diel Murray, Oxford, p. 255-279.
- Gomez Bellard C., 1995, s.v. Baléares, dans *La civilisation phénicienne et punique*, ed. V. Krings, Leiden-New York-Köln, p. 762-775.
- Gozalbes E., 1991, La imagen de los mauri en Roma (siglos III-II a.d.C.), *Latomus*, 50, p. 38-55.

- Guzzo P.G., 1989, *I Brettii*, Longanesi & Cie, Milan.
- Guzzo P.G., 1994, L'armamento in Lucania fra IV e III secolo, dans *Armi. Gli strumenti della guerra in Lucania*, ed. A. Bottini, Edipuglia, Bari, p. 159-171.
- Hans L. M., 1987, Die Göttin mit der Tiara, *S.N.R.*, 66, p. 47-58.
- Henry B., 1975-1976, La fronde chez les Celtes : les projectiles et leur utilisation, *Bulletin d'Angers*, 2, p. 17-24.
- Henry B., 1976, Les balles de fronde étrusques en plomb, dans *Actes du 101^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Lille, p. 9-19.
- Heurgon J., 1969, Un addendum aux « Elogia Tarquiniensia », *Archeologia Classica*, 21, p. 88-91.
- Jenkins G.K. et Lewis R.B., 1963, *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres.
- Jenkins G. K., 1971, Coins of Punic Sicily, *Schweizerische Numismatische Rundschau (SNR)*, 50, p. 25-78.
- Jenkins G. K., 1974, Coins of Punic Sicily, *SNR*, 53, p. 23-41.
- Jenkins G. K., 1977, Coins of Punic Sicily, *SNR*, 56, p. 5-65.
- Jenkins G. K., 1978, Coins of Punic Sicily, *SNR*, 57, p. 5-68.
- Kallala N., 1995, Nature et enjeu du conflit gréco-carthaginois de la fin du V^{ème} siècle à la veille de l'invasion de Pyrrhus, dans *Actes du III^{ème} Congrès International des Etudes Phéniciennes et Puniques (Tunis, 1991)*, tome 2, Tunis.
- Lévêque P., 1957, *Pyrrhos*, Les Belles Lettres, Paris.
- Loreto L., 1996, I processi ai generali a Carthagine. Prime considerazioni su diritto pubblico e guerra nello stato punico, *CISA*, XXII, p. 107-128.
- Loreto L., 1997, Guerra, società e illusioni ottiche a Cartagine, *Quaderni di Storia*, 45, p. 227-251.
- Luisi A., 1979, Νομόδες e Numidae. Caratterizzazione etnica di un popolo : conoscenze etniche e rapporti di convivenza nell'antichità, *CISA*, 6, p. 57-64.
- Macintosh J., 1974, *Etruscan-Punic relations*, Ann Arbor.
- Madau M., 1991, Centri di cultura punica all'interno della Sardegna settentrionale : Sa Tanca' e Sa Mura (Monteleone Roccadoria-Sassari), dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici (Roma 1987)*, tome III, Rome, p. 1000-1009.
- Manfredi L. I., 1985, RŠMLQRT, R'ŠMLQRT : Nota sulla numismatica punica di Sicilia, *RIN*, 87, p. 3-8.
- Manfredi L. I., 1989, Monete puniche a Tiriolo (CZ), *R.S.F.*, 17, p. 55-59.
- Manfredi L. I., 1990, *Riconiazioni ed errori di conio nel mondo punico*, R.S.F. Supplemento XVIII, Rome.
- Manfredi L. I., 1991, Le zecche di Sicilia, dans *Le Monete puniche in Italia*, Rome, p. 11-26.
- Mattioli M., 1995, Roma e la Sicilia nel III sec. a. C. : Morgantina ed Entella, *Acme*, 48,2, p. 5-21.
- Maurin L., 1962, Himilcon le Magonide. Crises et mutations à Carthage au début du IV^{ème} siècle avant J.-C., *Semitica*, 12, p. 5-43.
- Meloni P., 1949, Sei anni di lotte di Sardi e Corsi contro i Romani (236-231 av. Cr.), *Studi Sardi*, 9, p. 121-141.
- Merlin A., 1909, Découverte d'une cuirasse italote près de Ksour-es-Saf, *Monuments Piot*, 17, p. 127-137.
- Mildenberg L., 1989, Punic coinage on the eve of the first war against Rome. A reconsideration, dans *Punic Wars*, p. 5-14.
- Mørkholm O., 1991, *Early hellenistic coinage. From the accession of Alexander to the peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge UP.

Moscato S., 1980, Le basi militari di Cartagine, dans *Miscellanea E. Mani*, Tome V, Rome, p. 1595-1601.

Moscato S., Bartoloni P., Bondi S.F., 1997, *La penetrazione fenicia e punica in Sardegna. Trent'anni dopo*, Atti della Accademia nazionale dei Lincei, Memorie, Rome.

Mussinano L., 1970, Iscrizioni da Montagna di Marzo, *Kokalos*, 16, p. 166-183.

Nicolet Cl., 1988, Dictateurs romains, στρατηγοὶ ἀφτοκράτορες grecs et généraux carthaginois, dans *Dictatures. Actes de la table ronde de Paris (février 1984)*, ed. F. Hinard, Paris, p. 27-47.

Pennestri S., 1986, Monete puniche in Bruzio. Aspetti e problemi di circolazione in età preannibalica, *X Miscellanea greca e romana*, p. 115-139.

Picard C., 1978, Les représentations de sacrifice molk sur les stèles de Carthage, s.v. Armes, *Karthago*, 18, p. 19-20.

Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.

Ross Holloway R., 1975, Le monetazioni di Agyrion, Aluntion, Entella, Hipana, Nakone, Stiela, dans *Le emissioni dei centri siculi fino all'epoca di Timoleonte e i loro rapporti con la monetazione delle colonie greche di Sicilia. Atti del IV Convegno del Centro Internazionale di Studi Numismatici (Napoli 9-14 aprile 1973)*, Rome, p. 133-156.

Schubart H., 1995, s.v. Péninsule Ibérique, *La civilisation phénicienne et punique*, ed. V. Krings, Leiden-New York-Köln, p. 743-761.

Smadja E., 1983, Modes de contact, sociétés indigènes et formation de l'Etat numide au second siècle av. notre ère, dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du Colloque de Cortone (24-30 mai 1981)*, Pise-Rome, p. 685-702.

Tarn W.W., 1930, *Hellenistic military & naval developments*, Cambridge.

Tegon M., 1987, Nakona in Stefano Bizantino, *ASNP*, 17-4, p. 982-988.

Torelli M., 1975, *Elogia Tarquiniensia*, Florence.

Torelli M., 1981, *Storia degli Etruschi*, Rome, Laterza.

Torelli M., 1986, La storia, dans *Rasenna. Storia e civiltà degli Etruschi*, eds M. Pallotino et M. Torelli, Milan.

Tsirkin Y. B., 1988, The economy of Carthage, *Studia Phoenicia VI. Carthago*, Rome, p. 125-135.

Tusa V., 1990-1991, L'epicrazia punica in Sicilia, *Kokalos*, 36-37, p. 162-174.

Visona P., 1998, Carthaginian Coinage in perspective, *American Journal of Numismatics*, 10, p. 1-27.

Wollner B., 1987, *Die Kompetenzen der karthagischen Feldherrn*, Verlag Peter Lang, Bern/New York/Paris.

Chapitre IX

Acquaro E., 1974, Il tipo del toro nelle monete puniche di Sardegna e la politica barcide in Occidente, *R.S.F.*, 2, p. 105-107.

Acquaro E., 1983-1984, Su i « ritratti barcidi » delle monete puniche, *R.S.A.*, 13-14, p. 83-86.

Acquaro E., 1987, Notes d'archéologie punique : culture matérielle et reflets dans l'histoire, *L.E.C.*, 55, p. 75-80.

Acquaro E., 1989, Les émissions du « soulèvement libyen » : types, ethnies, et rôles politiques, dans *Punic Wars*, p. 137-144.

- Acquaro E., 1996a, *Africa ipsa parens illa Sardiniae* : considerazioni a margine, dans *Studi in onore di Sabatino Moscati*, Pise-Rome, p. 3-9.
- Alexandropoulos J., 1987, L'influence de Carthage sur les monnayages phénico-puniques d'Espagne, *M.C.V.*, 23, p. 5-29.
- Alexandropoulos J., *Les monnayages du Maghreb hellénistique*, à paraître aux PUM, Toulouse.
- Babelon J., 1954, Observations sur quelques monnaies de Libye, dans *Actes du 79^{ème} Congrès national des Sociétés Savantes*, Alger, p. 23-30.
- Baldus H.R., 1988, Zwei Deutungsvorschläge zur punischen Goldprägung im mittleren 3. Jahrhundert v. Chr., *Chiron*, 18, p. 171-179.
- Barcelo P., 1988, *Karthago und die iberische Halbinsel vor den Barkiden*, Habelt GMBH, Bonn.
- Barcelo P., 1989, Beobachtungen zur Entstehung der barkidischen Herrschaft in Hispanien, dans *Punic Wars*, p. 167-184.
- Berger Ph., 1995, La xénophobie de Polybe, *R.E.A.*, 97, p. 517-525.
- Blázquez J.M., 1989, Die Metallgewinnung in den Bergwerken der iberischen Halbinsel in barkidischer Zeit, dans *Punic Wars*, p. 157-166.
- Blázquez Martínez J.M. et García-Gelabert Pérez M.P., 1991, Los Barquidas en la Península Iberica, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici (Rome, 1987)*, Rome, p. 27-50.
- Bondi S.F., 1988, La dominazione cartaginese, dans *Storia dei Sardi e della Sardegna I*, ed. M. Guidetti, Milan, p. 173-203.
- Brizzi G., 1995, s.v. Armée et guerre, dans *La civilisation phénicienne et punique*, Krings V. ed., Leiden-New York-Köln, p. 303-315.
- Caccamo Caltabiano M., 1997, Carattere unitario del sistema monetale basilico, dans *Siracusa ellenistica. Le monete « regali » di Ierone II, della sua famiglia e dei Siracusani*, Di. Sc. A. M., Messine, p. 37-48.
- Carradice A. et La Niece S., 1988, The Libyan war and coinage : a new hoard and the evidence of metal analysis, *N.C.*, p. 33-52.
- Cassolà F., 1982, Diodoro e la storia romana, *A.N.R.W.*, II,30,1, p. 724-773.
- Chaves Tristan F. et Marín Ceballos M.C., L'influence phénico-punique sur l'iconographie des frappes locales de la péninsule ibérique, dans *Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1987)*, Studia Phoenicia IX, Louvain, p. 167-194.
- Cutroni Tusa A., 1961, Osservazioni sulla circolazione monetale a Selinunte nel IV-III secolo a. C., *Kokalos*, 7, p. 150-156.
- Cutroni Tusa A., 1976, I Libii e la Sicilia, *Sicilia Archeologica*, 32, p. 33-41.
- Demerliac J.G. et Meirat J., 1983, *Hannon et l'empire punique*, Les Belles Lettres, Paris.
- Devijver H. et Lipinski E. eds., 1989, *Punic Wars*, Studia Phoenicia, X, Louvain.
- Eckstein A.M., 1994, *Moral vision in the Histories of Polybius*, UCP, Oxford.
- García Moreno L.A., 1978, La explotación del agro africano por Cartago y la guerra libica, dans *Colonato y otras formas de dependencia no esclavistas. Actas del Coloquio*, MHA 2, p. 71-80.
- Gauthier Ph., 1975, Légendes monétaires grecques, dans *Numismatique antique. Problèmes et méthodes*, Nancy-Louvain, p. 165-179.
- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Gsell St., 1972², *Histoire ancienne de l'Afrique du Nord*, Tomes 2 et 3, Hachette, Paris (réédition de l'impression 1921-1928).

- Hans L.-M., 1991, L'immagine di Amilcare Barca presso i Romani, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici (Rome, 1987)*, Rome, p. 113-116.
- Holleaux M., 1926, Ceux qui sont dans le bagage, *R.E.G.*, 39, p. 355-366.
- Huss W., 1985, *Geschichte der Karthager*, C.H. Beck, Munich.
- Huss W., 1988, Die Libyer Mathos und Zarzas und der Kelte Autaritos als Präherrn, *Schweizer Münzblätter*, 38, p. 30-33.
- Huss W., 1989, Die Depositantenbank von Karthago, *J.N.G.*, 39, p. 21-26.
- Jenkins G.K. et Lewis R.B., 1963, *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres.
- Jenkins G. K., 1977, Coins of Punic Sicily, *SNR*, 56, p. 5-65.
- Kotula T., 1983-1984, Hannibal-Sufet und seine vermeintlich demokratische reform in Karthago, *R.S.A.*, 13-14, p. 87-101.
- Krasilnikoff J.A., 1993, The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period, *C&M*, 44, p. 77-95.
- Krings V. ed., 1995, *La civilisation phénicienne et punique*, E.J. Brill, Leiden-New York-Köln.
- Lancel S., 1992, *Carthage*, Fayard, Paris.
- Lancel S., 1995, *Hannibal*, Fayard, Paris.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).
- Loreto L., 1995, *La grande insurrezione libica contro Cartagine del 241-237 a.C. Una storia politica e militare*, Collection de l'EFR n°211, Rome.
- Loreto L., 1996, I processi ai generali a Cartagine. Prime considerazioni su diritto pubblico e guerra nello stato punico, *CISA*, XXII, p. 107-128.
- Manfredi L.I., 1990, *Riconiazioni ed errori di conio nel mondo punico*, R.S.F. Supplemento XVIII, Rome.
- Manfredi L.I., 1991, Le zecche di Sardegna, dans *Le Monete puniche in Italia*, Rome, p. 27-42.
- Manganaro G., 1992, Per la cronologia delle emissioni a leggenda ΛΙΒΥΩΝ, dans *Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1987)*, Studia Phoenicia IX, Louvain, p. 93-106.
- Manni E., 1990, Filino-Polibio, Sileno-Diodoro, dans *Scritti minori di storia antica della Sicilia e dell'Italia meridionale*, II, Rome, p. 613-614 (*Kokalos*, 1967)
- Meloni P., 1949, Sei anni di lotte di Sardi e Corsi contro i Romani (236-231 av. Cr.), *Studi Sardi*, 9, p. 121-141.
- Nicolet Cl. , 1991³, Les guerres puniques, dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264-27 avant J.-C.*, Tome 2 : Genèse d'un empire, PUF, Paris, p. 594-626.
- Pédech P., 1952, Sur les sources de Polybe : Polybe et Philinos, *R.E.A.*, 54, p. 246-256.
- Picard C. et G., 1958, *La vie quotidienne à Carthage au temps d'Hannibal*, Hachette, Paris.
- Picard C. et G., 1970, *Vie et mort de Carthage*, Paris.
- Picard G., 1983-1984, Hannibal *hegemon* hellénistique, *R.S.A.*, 13-14, p. 75-81.
- Poznanski L., 1994, La polémologie pragmatique de Polybe, *Journal des Savants*, 1, p. 19-74.
- Rizzo F.P., 1984, Ruolo mediterraneo delle Egadi : acquisizioni e prospettive della ricerca storica, *Sicilia Archeologica*, 54-55, p. 147-149.
- Robinson E.S.G., 1943, The coinage of the Libyans and kindred sardinian issues, *N.C.*, 3, p. 1-13.
- Robinson E.S.G., 1953, A hoard of coins of the Libyans, *N.C.*, 13, p. 27-32.

- Robinson E.S.G., 1956, The Libyan Hoard (1952). Addenda, and the Libyan coinage in general, *N.C.*, 16, p. 9-14.
- Scardigli B., 1991, *I trattati romano-cartaginesi*, Scuola Normale Superiore, Pise.
- Schepens G., 1989, Polybius on the Punic Wars. The problem of objectivity in history, dans *Punic Wars*, p. 317-328.
- Szzyrmer M., 1991³, Carthage et la civilisation punique, dans *Rome et la conquête du monde méditerranéen 264-27 avant J.-C.*, Tome 2 : Genèse d'un empire, dir. Cl. Nicolet, PUF, Paris, p. 545-593.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.
- Thompson W.E., 1986, The battle of the Bagradas, *Hermès*, 114,1, p. 111-117.
- Unger G.F., Polybios und Diodoros über den Söldnerkrieg, *R.M.*, 1987, p. 90-105.
- Villaronga L., 1973, *Las monedas hispano-cartaginesas*, Barcelone.
- Villaronga L., 1979, *Numismatica Antigua de Hispania*, Barcelone.
- Walbank F.W., 1970², *A historical commentary on Polybius*, I, Clarendon Press, Oxford (1957).
- Wollner B., 1987, *Die Kompetenzen der karthagischen Feldherrn*, Verlag Peter Lang, Bern/New York/Paris.

Chapitre X

- Acquaro E. et Fariselli A., 1997, Cultura punica « di frontiera ». Alcune testimonianze da Cozzo Scavo (CC), *Ocnus*, 5, p. 9-32.
- Alexandropoulos J., *Les monnayages du Maghreb hellénistique*, à paraître aux PUM, Toulouse.
- Alfaro Asins C. et Marcos Alonso C., 1993, Nota sobre el tesorillo de moneda cartaginesa de la Torre de Doña Blanca (Puerto de Santa María, Cádiz), dans *Actes du XI Congrès International de Numismatique (Bruxelles 3-13 septembre 1991)*, vol.I, Louvain-la-Neuve, p. 3944.
- Alfaro Asins C. et Marcos Alonso C., 1994, Tesorillo de moneda cartaginesa hallado en la Torre de Doña Blanca (Puerto de Santa María, Cádiz), *A.Esp.A.*, 67, p. 229-244.
- Alfieri A., 1992, Il problema topografico della battaglia del Metauro, dans *Fano Romana. Mostra storico-archeologica*, ed. F. Milesi, Fano, p. 47-58.
- Baglione M.P., 1976, Su alcune serie parallele di bronzo coniato, dans *Contributi introduttivi allo studi della monetazione etrusca (Atti del V Convegno del Centro Intern. Studi Numismatici, Napoli, 20-24 Aprile 1975)*, Rome, p. 153-180.
- Balsdon J.P.V.D., 1954-1955, Rome and Macedon 205-200 B.C., *J.R.S.*, 44-45, p. 30-42.
- Barreca F., 1983-1984, Gli eserciti annibalici, *RSA*, 13-14, p. 43-68.
- Barruol G., 1969, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Etude de géographie historique*, De Boccard, Paris.
- Ben Younès H., 1995, s.v. Tunisie, dans *La civilisation phénicienne et punique*, ed. V. Krings, Leiden-New York-Köln, p. 796-827.
- Bender P., 1997, Rom, Karthago und die Kelten, *Klio*, 79, p. 87-106.
- Bondi S.F., 1971, I Libifenici nell'ordinamento cartaginese, *R.A.L.*, 26, p. 653-661.
- Breckenridge J.D., 1983, Hannibal as Alexander, *Ancient World*, 7, p. 111-128.

- Briquel D., 1985, Perspectives actuelles sur la langue étrusque, *Ktéma*, 10, p. 111-123.
- Briquel D., 1997, *Le regard des autres. Les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV^e siècle/début du I^{er} siècle av. J.-C.)*, ALUFC, Besançon.
- Brizzi G., 1983, Ancora su Annibale e l'ellenismo : la fondazione di Artaxata e l'iscrizione di Era Lacinia, dans *Atti del I Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici (Roma 5-10 novembre 1979)*, Rome, p. 243-251.
- Brizzi G., 1986, Nuove considerazioni sulla « leggenda » di Annibale, *R.S.A.*, 16, p. 111-137.
- Brizzi G., 1991, Gli studi annibalici, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p.59-65.
- Brizzi G., 1991b, Hannibal-Punier und Hellenist, *Altertum*, 37, p. 201-210.
- Brizzi G., 1995, Annibale : esperienze, riflessioni, prospettive, dans *I Fenici : ieri, oggi, domani. Ricerche, scoperte, progetti (Roma, 3-5 marzo 1994)*, Rome, p. 65-76.
- Brizzi G., 1995b, s.v. Armée et guerre, dans *La civilisation phénicienne et punique*, Krings V. ed., Leiden-New York-Köln, p. 303-315.
- Brizzi G., 1996, Maarbale e Annone di Bomilcare : riflessioni dal confronto tra due carriere, dans *Studi in onore di Sabatino Moscati*, I, Rome, p. 73-79.
- Brizzi G., 1997², L'aventure d'Hannibal, dans *Les Phéniciens* (exposition de 1988), dir. S. Moscati, Stock, Paris, p. 66-83.
- Brizzi G., 1997, Une coutume de guerre des Numides : réflexions d'après quelques épisodes des campagnes d'Hannibal, *BCTH Afrique du Nord*, 24, p. 53-58.
- Caccamo Caltabiano M., 1995, La rete relazionale dei Brettii riflessa nel documento monetale, dans *I Brettii. Atti del 1° Corso seminariale (Rossano 20-26 febbraio 1992)*, dir. G. De Sensi Sestito, p.153-183.
- Camps G., 1979, Les Numides et la civilisation punique, *Antiquités africaines*, 14, p. 43-53.
- Catalli F., 1990, *Monete etrusche*, Libreria dello Stato, Rome.
- Cauvin G., 1992, L'attitude des Ligures face au mercenariat, *MIPAM*, 34, p. 55-59.
- Chavès Tristan F., 1990, Los hallazgos numismáticos y el desarrollo de la segunda guerra púnica en el sur de la Península Ibérica, *Latomus*, 49, p. 613-623.
- Cipriani G., 1996, I Romani e la demonizzazione dello straniero : il caso di Annibale il cartaginese, dans *Dall'Indo a Thule : I Greci, I Romani, Gli altri. Convegno Intern. Di Studi (23-25 febbraio 1995)*, Trento, p. 145-174.
- Ciprès P. , 1993, *Guerra y sociedad en la Hispania indoeuropea*, Vitoria.
- Crawford M.H., 1973, *Foedus and Sponsio*, *P.B.S.R.*, 41, p. 1-7.
- Crawford M.H., 1985, *Coinage and money under the Roman Republic*, UCP, Berkeley-Los Angeles.
- Cutroni Tusa A., 1991, Le ultime emissioni di Cartagine in Sicilia, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p. 271-279.
- De Hoyos D.B., 1983, Hannibal : what kind of genius ?, *Greece & Rome*, 30, p. 171-180.
- De Simone C., 1970, I morfemi etruschi –ce (-ke) e -χe, *S.E.*, 38, p. 115-139.
- Diana B., 1989, L'atteggiamento degli Etruschi nella guerra annibalica, *R.S.A.*, 19, p. 93-106.
- Dominguez Monedero A.J., 1986, La campaña de Anibal contra los Vacceos : sus objetivos y su relación con el inicio de la segunda guerra púnica, *Latomus*, 45, p. 241-258.

- Dominguez Monedero A.J., 1995, Libios, libiofenicios, blastofenicios : elementos púnicos y africanos en la Iberica Bárquida y sus supervivencias, *Gerión*, 13, p. 223-239.
- Dorey T.A., 1957, Macedonian troops at the battle of Zama, *A.J.Ph.*, 78, p. 185-187.
- Dubuisson M., 1985, L'image du Carthaginois dans la littérature latine, *Studia Phoenicia*, 1-2, Louvain, p. 159-167.
- Erskine A., 1993, Hannibal and the freedom of the Italians, *Hermes*, 121, p. 58-62.
- Fischer B., 1978, *Les monnaies antiques d'Afrique du Nord trouvées en Gaule*, XXXVIe Supplément à « Gallia », Editions du CNRS, Paris.
- Foulon E., 1993, Philopoemen, Hannibal, Scipion : trois vies parallèles chez Polybe, *R.E.G.*, 106, p. 333-379.
- Foulon E., 1997, Polybe et les Gaules, dans *Héros et voyageurs grecs dans l'Occident romain*, ed. A. Billault, De Boccard, Paris, p. 103-129.
- Freyburger G., 1982, *Fides et potestas*, πίστις et ἐπιτροπή, *Ktéma*, 7, p. 177-185.
- García y Bellido A., 1969-1970, Les mercenaires espagnols dans les armées carthaginoises au moment de la bataille de Zama, *Africa*, 3-4, p. 111-120.
- Ghaki M., 1983, Quel sens faudrait-il donner aux termes libyen, libyphénicien, numide et libyque ?, *Turat*, 1, p. 76-82.
- Ghazi Ben Massai H., 1994, Muttinès, le Libyphénicien (212-190 avant J.-C.), *Hespéris-Tamuda*, 32, p. 7-10.
- González Wagner C., 1994, Guerra, ejército y comunidad cívica en Cartago, dans *Homenaje al profesor Presedo*, eds. P. Sáez S. Ordóñez, Séville, p. 825-835.
- Guzzo P.G., 1989, *I Brettii*, Longanesi, Milan.
- Hansen M.H., 1993, The battle exhortation in ancient historiography. Fact or fiction ?, *Historia*, 42, p. 161-180.
- Heurgon J., 1961, *La vie quotidienne chez les Etrusques*, Hachette, Paris.
- Hine H.M., 1979, Hannibal's battle on the Tagus (Polybius 3.14 and Livy 21.5), *Latomus*, 38, 891-901.
- Jenkins G.K. et Lewis R.B., 1963, *Carthaginian gold and electrum coins*, Londres.
- Jenkins G.K., 1984, Varia Punica, dans *Studies in honor of L. Mildenberg*, dir. A. Houghton, Wetteren, p. 127-136.
- Jenkins G.K., 1987, Some coins of Hannibal's time, dans *Studi per Laura Breglia*, I, *Bollettino di Numismatica*, 4, p. 215-234.
- Lazenby J.F., 1978, *Hannibal's war. A military history of the Second Punic War*, Warminster.
- Lengrand St., 1993, M. Valerius Muttinès, *Les Cahiers de Tunisie*, 46, p. 31-45.
- Lombardo M., 1989, I Brettii, dans *Italia omnium terrarum parens*, Libri Scheiwiller, Milan, p. 249-297.
- Lopez Castro J.L., 1992, Los Libiofenicios : una colonización agrícola cartaginesa en el Sur de la Peninsula Ibérica, *R.S.F.*, 20, p. 47-65.
- Manfredi L.I., 1991, Le zecche della penisola italyca, dans *Le Monete puniche in Italia*, Rome, p. 43-55.
- Marchetti P., 1992, Monnayages puniques en Sicile au cours de la deuxième guerre punique, dans *Numismatique et histoire économique phéniciennes et puniques (Actes du colloque de Louvain-la-Neuve, 1987)*, *Studia Phoenicia* IX, Louvain, p. 107-120.

- Massa Pairault F.H., 1985, I mercenari, dans *Civiltà degli Etruschi*, Milan, p. 373.
- Mele A., 1993, Crotona greca negli ultimi due secoli della sua storia, dans *Crotona e la sua storia tra IV e III secolo a.C.*, Naples, p. 235-291.
- Mezzar-Zerbi G., 1966, Le fonti di Livio nelle guerre combattute contro i Liguri, *R.S.C.*, 14, p. 359-368.
- Momigliano A., 1991², *La naissance de la biographie en Grèce ancienne*, traduit par E. Oudot, Circé, Strasbourg.
- Moret P., 1997, Les Ilergètes et leurs voisins dans la troisième décennie de Tite-Live, *Pallas*, 46, p. 147-165.
- Pailler J.M., 1988, Bacchanalia. *La répression de 186 avant J.-C. à Rome et en Italie*, BEFAR 270, De Boccard, Rome.
- Parise N.F., La monetazione dei Brettii, dans *Crotona e la sua storia tra IV e III secolo a.C.*, Naples, p. 187-196.
- Pelletier A., 1986, Les Hispani et l'Hispania de Tite-Live, *M.C.V.*, 22, p. 5-25.
- Perez Vilatela L., 1991, Ilercaones, Celticos y Cartaginenses en 218-217 a.C., *Caesaraugusta*, 68, p. 205-227.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Pfiffig A.J., 1966, Die Haltung Etruriens im 2. Punischen Krieg, *Historia*, 15, p. 193-210.
- Pfiffig A.J., 1967, Eine Nennung Hannibals in einer Inschrift des 2. Jahrhunderts v. Ch. aus Tarquinia, *S.E.*, 35, p. 659-663.
- Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.
- Rawlings L., 1996, Celts, Spaniards, and Samnites : warriors in a soldiers' war, dans *The Second Punic War : a reappraisal*, dir. Cornell T., Rankov B. et Sabin P., BICS Supplement 67, p. 81-95.
- Reid J.S., 1915, Problems of the second Punic War, *J.R.S.*, 5, p. 87-124.
- Robinson E.S.G., 1964, Carthaginian and other south Italian coinages of the second Punic War, *N.C.*, p. 37-64.
- Rochette B., 1995, Grecs et Latins face aux langues étrangères. Contribution à l'étude de la diversité linguistique dans l'Antiquité classique, *R.B.Ph.*, 73, p. 5-16.
- Rochette B., 1997, Sur le bilinguisme dans les armées d'Hannibal, *L.E.C.*, 65, p. 153-159.
- Rosati G., 1985, I mercenari, dans *Civiltà degli Etruschi*, Milan, p. 372.
- Samuels M., 1990, The reality of Cannae, *Militär-geschichtliche Mitteilungen*, 47, p. 7-31.
- Sanchez R.C., 1975, La segunda guerra punica en la Betica, *Habis*, 6, p. 213-240.
- Santos Yanguas N., 1981, Los Celtiberos en los ejércitos cartagineses, *Celtiberia*, 61, p. 51-72.
- Seibert J., 1989, Zur Logistik des Hannibal-Feldzuges Nachschub über die Alpen ?, dans *Punic Wars*, p. 213-222.
- Seibert J., 1993, *Hannibal*, W.B., Darmstadt.
- Serafin Petrillo P., L'elettro annibalico : un problema di lega ?, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p. 313-321.
- Shean J.F., 1996, Hannibal's mules : the logistical limitations of Hannibal's army and the battle of Cannae 216 B.C., *Historia*, 45, p. 159-187.
- Sherwin White A.N., 1973², *The Roman Citizenship*, Oxford.

- Sordi M., 1991, Laris Felsnas e la resistenza di Casilino, *S.E.*, 56, p. 123-125.
- Torelli M., 1986, La storia, dans *Rasenna. Storia e civiltà degli Etruschi*, eds M. Pallotino et M. Torelli, Milan.
- Tsirkin J.B., 1986, Carthage and the problem of *polis*, *R.S.F.*, 14, p. 129-141.
- Urso G., 1991, Spionaggio e controspionaggio nella guerra annibalica, *R.I.L.*, 125, p. 73-83.
- Urso G., 1994, Il concetto di «alienigena» nella guerra annibalica, dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico*, CISA, 20, p. 223-236.
- Van Son D.W.L., 1963, The disturbances in Etruria during the second punic war, *Mnemosyne*, 16, p. 267-274.
- Vanni M.F., 1985, I mercenari, dans *Civiltà degli Etruschi*, Milan, p. 372-373.
- Visona P. et Fazio F., 1993, Restauro di monete puniche d'argento di età annibalica nella Collezione Capialbi, *Bollettino di Numismatica*, 21, p. 109-115.
- Visona P., 1994, La monetazione annibalica in bronzo nel Bruzio, *Klearchos*, 129-136, p. 149-160.
- Visona P., 1995, s.v. Numismatique - Occident, dans *La civilisation phénicienne et punique*, ed. V. Krings, Leiden-New York-Köln, p. 166-181.
- Walker A.S., 1984, Some hoards from Sicily and a carthaginian issue of the second punic war, dans *Studies in honor of L. Mildenberg*, dir. A. Houghton, Wetteren, p. 269-288.

PARTIE IV

Chapitre XI

Adam A.M., 1995, Aspects de l'iconographie des cavaliers en Etrurie du VI^e au IV^e siècle avant notre ère : représentation et idéologie, *MEFRA*, 107-1, p. 71-96.

Adam A.M. et Rouveret A., 1995, Cavaleries et aristocraties cavalières en Italie entre la fin du VI^e siècle et le premier tiers du III^e siècle avant notre ère, *MEFRA*, 107-1, p. 7-12.

Amat B., 1992, Appien et l'extermination des Sénons, *La civiltà picena nelle Marche. Studi in onore di G. Annibaldi (Ancona 10/13 luglio 1988)*, G. Maroni Ed., p. 448-463.

Ameling W., 1993, *Karthago. Studien zu Militär, Staat und Gesellschaft*, C. H. Beck, Munich.

Barruol G., 1969, *Les peuples préromains du sud-est de la Gaule. Etude de géographie historique*, De Boccard, Paris.

Brecciaroli Taborelli L., 1978, Il sepolcreto di Montefortino di Arcevia, dans *I Galli e l'Italia*, Catalogue de l'exposition, Rome, p. 168-177.

Brizio E., 1899, Il sepolcreto gallico di Montefortino presso Arcevia, *Mon. Ant.*, 9, col. 617-792.

Cassolà F., 1986, Problemi di storia neapolitana, dans *Atti del XXV Convegno di Studi della Magna Grecia, Taranto, 1985*, Naples, p. 37-80.

Cataldi S., 1987, Istro città della Iapigia, *ASNP*, XVII, 1, p. 565-602.

Chic García G., 1980, Consideraciones sobre las incursiones lusitanas en Andalucía, *Gadès*, 5, p. 15-25.

Ciprès P., 1993, *Guerra y sociedad en la Hispania indoeuropea*, Vitoria-Gasteiz.

Clavel-Lévêque M., 1978, Brigandage et piraterie : représentations idéologiques et pratiques impérialistes au dernier siècle de la République, *D.H.A.*, 9, p. 17-31.

Colonna G., 1980-1981, La Sicilia e il Tirreno nel V e IV secolo, *Kokalos*, 26-27, p. 157-191.

Cristofani M., 1983², *Gli Etruschi del Mare*, Milan, Longanesi.

Cristofani M., 1986, Economia e società, dans *Rasenna. Storia e civiltà degli Etruschi*, eds M. Pallotino et M. Torelli, Milan, p. 79-156.

De Donà R., 1985, Pace e guerra nei rapporti fra Romani e Galli nel IV e III secolo a.C., dans *La pace nel mondo antico*, CISA, 11, p. 175-189.

De Juliis E.M., 1990, Canosa, dans *Italici in Magna Grecia. Lingua, insediamenti e strutture*, dir. M. Tagliente, Ed. Osanna Venosa, p. 69-77.

De Juliis E.M., 1992, dans *Principi imperatori vescovi. Duemila anni di storia a Canosa*, dir. R. Cassano, Marsilio Editore, p. 229-230 et 549-552

De Simone C., 1978, I Galli in Italia: testimonianze linguistiche, dans *I Galli e l'Italia*, Catalogue de l'exposition, Rome, p. 261-269.

Dore A., 1995, L'armamento lateniano in Italia: riflessioni e proposte per un corpus, *Ocnus*, 3, p. 37-45.

Finley M., 1986, *La Sicile grecque*, trad. française, Paris.

Frederiksen M.W., 1968, Campanian cavalry : a question of origins, *Dialoghi di Archeologia*, 2, p. 3-31.

Frey O.H., 1971, Das keltische Schwert von Moscano di Fabriano, *Hamburger Beiträge zur Archäologie*, I,2, p. 173-179.

Frey O.H., 1992, I Galli nel Piceno, *La civiltà picena nelle Marche. Studi in onore di G. Annibaldi (Ancona 10/13 luglio 1988)*, G. Maroni Ed., p. 364-381.

- Frey O.H., 1992, Sul territorio dei Senoni : un contributo toponomastico, *La civiltà picena nelle Marche. Studi in onore di G. Annibaldi (Ancona 10/13 luglio 1988)*, G. Maroni Ed., p. 402-431.
- Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- Garlan Y., 1993, L'homme et la guerre, dans *L'homme grec*, s. dir. J.P. Vernant, Seuil, Paris, p. 65-102.
- Goudineau Ch., 1998, L'Eldorado gaulois et le problème du mercenariat, dans *Regard sur la Gaule*, Errances, Paris, p. 53-62.
- Goudineau Ch., 1999, Les Celtes, les Gaulois et l'or d'après les auteurs anciens" dans *L'or dans l'Antiquité. De la mine à l'objet, Aquitania*, Supplément 9, p. 331-336.
- Gras M., 1985, *Trafics tyrrhéniens archaïques*, p. 514.
- Grassi M.T., 1991, *I Celti in Italia*, Longanesi, Milan.
- Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).
- Grossi G., 1988, *Il territorio del Parco Nazionale d'Abruzzo nell'Antichità*, Civitella Alfedena, p. 71-72.
- Guzzo P.G., 1989, *I Brettii*, Longanesi & Cie, Milan.
- Henry B., 1975-1976, La fronde chez les Celtes : les projectiles et leur utilisation, *Bulletin d'Angers*, 2, p. 17-24.
- Henry B., 1976, Les balles de fronde étrusques en plomb, dans *Actes du 101^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Lille, p. 9-19.
- Heurgon J., 1993, *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques*, PUF, Paris [1^{ère} édition 1969].
- Ientile M.G., 1983, *La pirateria tirrenica. Momenti e Fortuna*, Giorgio Bretschneider Editore, Rome.
- Jacobsthal P., 1944, *Early celtic Art*, Oxford.
- Jannot R.J., 1989, A propos des cavaliers étrusques, dans *Atti del Secondo Congresso Internazionale Etrusco (Firenze 26 Maggio- 2 Giugno 1985)*, Vol. III, G. Bretschneider, Rome, p. 1549-1556.
- Jannot R.J., 1995, A propos des cavaliers de la tombe Querciola. Développement d'une nouvelle "cavalerie" à l'aube du IV^e siècle?, *MEFRA*, 107-1, p. 13-31.
- Krasilnikoff J.A., 1996, Mercenary soldiering in the West and the development of the army of Rome, *A.R.I.D.*, 23, p. 7-20.
- Kruta V., 1981, Les Sénons de l'Adriatique d'après l'archéologie (prolégomènes), *E.C.*, 18, p. 7-38.
- Lacroix L., 1969, Les Béotiens, ancêtres des Gaulois, dans *Hommages à M. Renard*, Bruxelles, p. 393-403.
- Lambert P.Y., 1995, *La langue gauloise*, Errance, Paris, p. 202.
- Landolfi M., 1987, Presenze galliche nel Piceno a sud del Fiume Esino, dans *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio Internazionale Bologna 12-14 aprile 1985)*, a cura di D. Vitali, Bologne, p. 443-468.
- Landolfi M., 1988, Il santuario di Montefortino di Arcevia : ricerca preliminare e presentazione di alcuni vecchi disegni, *Le Marche. Archeologia, storia, territorio*, 1, p. 85-101.
- Landolfi M., 1991, I Senoni dell'Adriatico dopo la battaglia di Sentinum, *E.C.*, 28, p. 219-235.
- Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).
- Lombardo, 1987b, L'organizzazione militare degli Italioti, dans *Magna Grecia, II, Politica, società, economia*, Milan, p. 225-258.

- Lombardo M., 1989, I Brettii, dans *Italia omnium terrarum parens*, Libri Scheiwiller, Milan, p. 249-297.
- Lonis R., 1996, Poliorcétique et stasis dans la première moitié du IV^{ème} siècle avant J.-C., dans *Le IV^e siècle avant J.-C. Approches historiographiques*, études réunies par P. Carlier, Paris, p. 241-257.
- Mac Dougall J.I., 1983, *Lexicon in Diodorum Siculum*, I, G. Olms, Londres.
- Manganaro G., 1969, Intervento, *Kokalos*, p. 134.
- Massa Pairault F.H., 1985, I mercenari, dans *Civiltà degli Etruschi*, Milan, p. 373.
- Milan A., 1979, Ricerche sul latrocinium in Livio I: *Latro* nelle fonti preaugustee, *A.I.V.*, 138, p. 171-197.
- Nicolet Cl., 1962, Les *equites Campani* et leurs représentations figurées, *MEFR*, 74, 2, p. 463-517.
- Oliver A., 1968, The reconstruction of two apulian tomb groups, *Ant. Kunst*, 5, Berne, p. 3-25.
- Papi R., 1979, Materiali archeologici da Villalfonsina, *Archeologia Classica*, 31, p. 54 n. 35.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Prodosimi A.L., I più antichi documenti del celtico in Italia, dans *La Lombardia tra protostoria e romanità (2^o Convegno archeologico regionale)*, Come, p. 67-92.
- Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.
- Rapin A. et Brunaux J.L., 1988, *Gournay II. Boucliers et lances. Dépôts et trophées*, Editions Errance, Paris.
- Rapin A., 1991, Le ceinturon métallique et l'évolution de la panoplie celtique au III^e siècle avant J.-C., *E.C.*, 28, p. 349-368.
- Rapin A., 1995, Propositions pour un classement des équipements militaires celtiques en amont et en aval d'un repère historique : Delphes 278 avant J.-C., dans *L'Europe Celtique du V au III siècle avant J.-C. Contacts, échanges et mouvements de populations (Actes du deuxième symposium international d'Hautvilliers 8-10 octobre 1992)*, Kronos B.Y. Editions, Sceaux, p. 275-290.
- Rawlings L., 1996, Celts, Spaniards, and Samnites : warriors in a soldiers' war, dans *The Second Punic War : a reappraisal*, dir. Cornell T., Rankov B. et Sabin P., BICS Supplement 67, p. 81-95.
- Ruiz Galve M.L., 1988, Los mercenarios celtiberos, dans *Celtiberos (Exposición Zaragoza)*, Saragosse, p. 189-191.
- Santos Yanguas N. et Montero Honorato M., 1981, Los Celtiberos, mercenarios de otras poblaciones ibericas, *Celtiberia*, 63, p. 5-16.
- Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.
- Torelli M., 1975, *Elogia Tarquiniensia*, Florence.
- Torelli M., 1981, *Storia degli Etruschi*, Rome, Laterza.
- Torelli M.R., 1975, TYPPANOI, *La Parola del Passato*, 165, p. 417-433.
- Vitali D., 1987, Monte Bibele tra Etruschi e Celti: dati archeologici e interpretazione storica, *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio Internazionale Bologna 12-14 aprile 1985)*, Bologne, p. 309-380.

Vitali D., 1987, La necropoli di Piobbico, dans *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio Internazionale Bologna 12-14 aprile 1985)*, Bologne, p. 477-493.

Vitali D., 1988, Elmi di ferro e cinturoni a catena: nuove proposte per l'archeologia dei Celti in Italia, *R.G.Z.M.*, 35-1, p. 239-284.

Vitali D., 1996, Manufatti in ferro di Tipo La Tène in area italiana: le potenzialità non sfruttate, *MEFRA*, 108-2, p. 575-605.

Vitali D., 1997, Les Celtes en Italie, dans *Les Celtes* (Palazzo Grassi Venise, 1991), p. 230-247.

Walbank F.W., 1970², *A historical commentary on Polybius*, I, Clarendon Press, Oxford (1957).

Wuilleumier P., 1939, *Tarente des origines à la conquête romaine*, Paris, De Boccard.

Chapitre XII

Barcelo P., 1991, Mercenarios hispanos en los ejércitos cartagineses en Sicilia, dans *Atti del II Congresso Internazionale di Studi Fenici e Punici*, Tome I, Rome, p. 21-26.

Brenot Cl., 1998, A propos des monnaies à légendes lépontiennes de Transalpine, dans *Forme di contatto tra moneta locale e moneta straniera nel mondo antico. Atti del Convegno Internazionale (Aosta, 13-14 ottobre 1995)*, édité par G. Gorini, Padoue, p. 23-37.

Briquel D., 1999, La guerre, les Grecs d'Italie et l'affirmation d'une identité indigène. Sur la légende d'origine des Samnites, dans *Guerres et sociétés dans les mondes grecs à l'époque classique. Colloque de la SOPHAU (Dijon 26,27 et 28 mars 1999)*, *Pallas*, 51, p. 39-55.

Cassolà F., 1986, Problemi di storia neapolitana, dans *Atti del XXV Convegno di Studi della Magna Grecia, Taranto, 1985*, Naples, p. 37-80.

De Hoz J., 1994, Una probable inscripción latina en un casco de Pozo Moro, *AEA*, 67, p. 223-227.

De Hoz J., 1995, Nota, *AEA*, 68, p. 303.

Dore A., 1995, L'armamento lateniano in Italia: riflessioni e proposte per un corpus, *Ocnus*, 3, p. 37-45.

Durante A., 1985, Corredi tombali con elementi tipo la Tène dal sepolcreto di Ameglia, dans *Celti ed Etruschi nell'Italia centro-settentrionale dal V secolo a.C. alla romanizzazione (Atti del Colloquio Internazionale Bologna 12-14 aprile 1985)*, a cura di D. Vitali, Bologne, p. 415-436.

García-Gelabert M.P. et Blázquez J.M., 1987-1988, Mercenarios hispanos en las fuentes literarias y en la arqueología, *Habis*, 18-19, p. 257-270.

García-Mauriño Muzquiz J., 1993, Los cascos de tipo Montefortino en la Península Ibérica, *Complutum*, 4, p. 95-146.

García y Bellido A., 1969-1970, Les mercenaires espagnols dans les armées carthaginoises au moment de la bataille de Zama, *Africa*, 3-4, p. 111-120.

Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.

Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).

Guzzo P.G., 1994, L'armamento in Lucania fra IV e III secolo, dans *Armi. Gli strumenti della guerra in Lucania*, ed. A. Bottini, Edipuglia, Bari, p. 159-171.

Hall J.M., 1997, *Ethnic identity in Greek antiquity*, Cambridge UP.

Krasilnikoff J.A., 1992, Aegean mercenaries in the fourth to second centuries B.C. A study in payment, plunder and logistics of ancient Greek armies, *C.&M.*, 43, p. 23-36.

Krasilnikoff J.A., 1993, The regular payment of Aegean mercenaries in the classical period, *C&M*, 44, p. 77-95.

Kruta V., 1981, Les Sénons de l'Adriatique d'après l'archéologie (prolégomènes), *E.C.*, 18, p. 7-38.

Kruta Poppi L., 1986, Epées laténiennes d'Italie centrale au Musée des antiquités nationales, *E.C.*, 23, p. 32-46.

Launey M., 1987², *Recherches sur les armées hellénistiques*, De Boccard, Paris (1^{ère} édition 1949).

Lollini D., 1978, Camerano, dans *I Galli e l'Italia*, Catalogue de l'exposition, Rome, p. 178-181.

Mac Kechnie P., 1989, *Outsiders in the Greek cities in the Fourth Century BC*, Londres, Routledge.

Miller H.F., 1984, The practical and economic background to the greek mercenary explosion, *Greece & Rome*, 31-2, p. 153-160.

Péré-Noguès S., 1998, Un mercenaire grec en Sicile (406-405) : Dexippe le Lacédémonien, *D.H.A.*, 24, 2, p. 7-24.

Pianu G., 1994, Tomba di Nikomakos, *Armi. Gli strumenti della guerra in Lucania*, dir. A. Bottini, Edipuglia, Bari, p. 233.

Quesada Sanz F., 1992, El casco de Almaciles (Granada) y la cuestión de los cascos de tipo « Montefortino » en la Péninsula Iberica, *Verdolay*, 4, p. 65-73.

Quesada Sanz F., 1994, Vias de contacto entre la Magna Grecia e Iberia: la cuestión del mercenariado, dans *Arqueologia de la Magna Grecia, Sicilia y Peninsula Iberica*, dir. D. Vaquerizo, Cordoue, p. 191-246.

Quesada Sanz F., 1997, *El armamento ibérico. Estudio tipológico, geográfico, funcional, social y simbólico de las armas en la Cultura Ibérica (siglos VI-I a.C.)*, 2 tomes, Editions Monique Mergoïl, Monographies Instrumentum, Montagnac.

Rapin A. et Schwaller M., 1987, Contribution à l'étude de l'armement celtique : la tombe 163 d'Ensérune (Hérault), *R.A.N.*, 20, p. 155-183.

Rutter N.K., 1979, *Campanian Coinage 475-380 B.C.*, Edimbourg.

Spadea G., 1978, Numana, dans *I Galli e l'Italia*, Catalogue de l'exposition, Rome, p. 184-189.

Stazio A., 1983, Monetazione e scambi, dans *MEGALE HELLAS. Storia e civiltà della Magna Grecia*, ed. G. Pugliese Caratelli, Milan, p. 143-169.

Villaronga L., 1979, *Numismatica Antigua de Hispania*, Barcelone.

Zuffa M., 1975, I Celti nell'Italia Adriatica, dans *Introduzione alle antichità adriatiche. Atti del I Convegno di Studi sulle Antichità adriatiche (Chieti 27-30 Giugno 1971)*, Pise, p. 97-159.

Chapitre XIII

Acquaro E. et Fariselli A., 1997, Cultura punica « di frontiera ». Alcune testimonianze da Cozzo Scavo (CC), *Ocnus*, 5, p. 9-32.

Amat B., 1992, Appien et l'extermination des Sénons, *La civiltà picena nelle Marche. Studi in onore di G. Annibaldi (Ancona 10/13 luglio 1988)*, G. Maroni Ed., p. 448-463.

Asheri D., 1977, Tyrannie et mariage forcé, *Annales E.S.C.*, 32, p. 21-48.

- Bandelli G., 1988, La frontiera settentrionale : l'ondata celtica e il nuovo sistema di alleanze, dans *Storia di Roma I. Roma in Italia*, G. Einaudi, p. 505-525.
- Berger S., 1992, *Revolution and Society in Greek Sicily and Southern Italy*, Stuttgart, Franz Steiner Verlag, Historia Einzelschriften 71.
- Brenot Cl., 1994, Des drachmes marseillaises aux drachmes cisalpines, dans *Numismatica e Archeologia del Celtismo padano. Atti del Convegno Internazionale (Saint Vincent, 1989)*, édité par G. Gorini, Aoste, p. 85-92.
- Brenot Cl., 1998, A propos des monnaies à légendes lépontiennes de Transalpine, dans *Forme di contatto tra moneta locale e moneta straniera nel mondo antico. Atti del Convegno Internazionale (Aosta, 13-14 ottobre 1995)*, édité par G. Gorini, Padoue, p. 23-37.
- De La Genière J., 1999, De la céramique pour les mercenaires, dans *La colonisation grecque en Méditerranée occidentale. Actes de la rencontre scientifique en hommage à G. Vallet (Rome-Naples 15-18 novembre 1995)*, Rome, p. 121-130.
- Ehrenberg V., 1976, *L'Etat grec (La cité – l'état fédéral – la monarchie hellénistique)*, F. Maspero, Paris.
- Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.
- Krasilnikoff J.A., 1995, The power base of Sicilian tyrants, dans *Acta Hyperborea. Ancient Sicily*, eds Tobias Fischer-Hansen, 6, p. 171-184.
- Kruta V., 1997, Les Celtes de la première expansion historique, dans *Les Celtes (Palazzo Grassi Venise, 1991)*, p. 206-224.
- Marinovic L., 1997, La vocation politique des mercenaires, *Cahiers des Etudes Anciennes*, 33, 119-121.
- Peyre Ch., 1963, L'armement défensif des Gaulois en Emilie et en Romagne : perspectives historiques, *Studi Romagnoli*, 14, p. 81-103.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Peyre Ch., 1992, L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque, dans *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, ed. D. Vitali, Bologne, p. 7-45.
- Peyre Ch., 1994, Les Gaulois Cisalpins et la vallée du Rhône à la fin du III^{ème} siècle avant J.-C. : remarques sur quelques problèmes de numismatique et d'histoire, dans *Numismatica e Archeologia del Celtismo padano. Atti del Convegno Internazionale (Saint Vincent, 1989)*, édité par G. Gorini, Aoste, p. 193-195.
- Peyre Ch., 1963, L'armement défensif des Gaulois en Emilie et en Romagne : perspectives historiques, *Studi Romagnoli*, 14, p. 81-103.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Peyre Ch., 1992, L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque, dans *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, ed. D. Vitali, Bologne, p. 7-45.
- Peyre Ch., 1994, Les Gaulois Cisalpins et la vallée du Rhône à la fin du III^{ème} siècle avant J.-C. : remarques sur quelques problèmes de numismatique et d'histoire, dans *Numismatica e Archeologia del Celtismo padano. Atti del Convegno Internazionale (Saint Vincent, 1989)*, édité par G. Gorini, Aoste, p. 193-195.
- Peyre Ch., 1963, L'armement défensif des Gaulois en Emilie et en Romagne : perspectives historiques, *Studi Romagnoli*, 14, p. 81-103.
- Peyre Ch., 1979, *La Cisalpine gauloise du III^{ème} au I^{er} siècle avant J.-C.*, Presses ENS, Paris.
- Peyre Ch., 1992, L'historiographie gréco-romaine et la celtisation de Bologne étrusque, dans *Tombe e necropoli galliche di Bologna e territorio*, ed. D. Vitali, Bologne, p. 7-45.

Peyre Ch., 1994, Les Gaulois Cisalpins et la vallée du Rhône à la fin du III^{ème} siècle avant J.-C. : remarques sur quelques problèmes de numismatique et d'histoire, dans *Numismatica e Archeologia del Celtismo padano. Atti del Convegno Internazionale (Saint Vincent, 1989)*, édité par G. Gorini, Aoste, p. 193-195.

Rouveret A., 1998, Un exemple de diffusion des techniques de la peinture hellénistique : les stèles alexandrines du Musée du Louvre, dans *L'Italie méridionale et les premières expériences de la peinture hellénistique. Actes de la Table Ronde organisée par l'Ecole Française de Rome (Rome, 18 février 1994)*, Rome, p. 175-190.

Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.

Vattuone R., 1994, *Metoikesis*. Trapianti di popolazioni nella Sicilia greca fra VI e IV sec. a. C., dans *Emigrazione e immigrazione nel mondo antico. C.I.S.A., XX*, M. Sordi éd., Milan, p. 81-113.

Conclusion

Garlan Y., 1989, *Guerre et économie en Grèce ancienne*, Paris, La Découverte.

Garlan Y., 1993, L'homme et la guerre, dans *L'homme grec*, s. dir. J.P. Vernant, Seuil, Paris, p. 65-102.

Griffith G.T., 1975², *The mercenaries of the Hellenistic World*, Chicago, Ares Publishers (1^{ère} édition 1935).

Krasilnikoff J.A., 1996, Mercenary soldiering in the West and the development of the army of Rome, *A.R.I.D.*, 23, p. 7-20.

Marinovic L., 1997, La vocation politique des mercenaires, *Cahiers des Etudes Anciennes*, 33, 119-121.

Tagliamonte G., 1994, *I figli di Marte. Mobilità, Mercenari e Mercenariato italici in Magna Grecia e Sicilia*, Rome, Bretschneider.

INDICES

Sources littéraires

- Alfius ,351 ,353
- Appien ,190 ,375 ,389 ,400
,403 ,420 ,421 ,422 ,423
,424 ,441 ,444 ,445 ,451
,452 ,461 ,465 ,480 ,481
,484 ,489 ,499 ,505 ,509
,510 ,511 ,520 ,522 ,529
,534 ,535 ,540 ,541 ,542
,564
- Aristote ,34 ,92 ,93 ,94 ,127
,185 ,214 ,305 ,399
- Arrien ,121
- Athanis ,196 ,225 ,227
- Athénée ,61 ,62 ,138 ,167
,229 ,234 ,237 ,243 ,246
,286 ,293 ,299
- Caton ,558
- Cicéron ,91 ,102 ,106 ,138
,214 ,388 ,486 ,556
- Cornélius Népos ,66 ,145
,196 ,199 ,200 ,203 ,209
,210 ,211 ,212 ,214 ,217
,218 ,224 ,232 ,236 ,237
,238 ,247 ,254 ,255 ,259
,264 ,458
- Diodore ,20 ,21 ,23 ,24 ,26
,30 ,33 ,34 ,37 ,38 ,39 ,41
,42 ,43 ,45 ,46 ,47 ,48 ,49
,50 ,51 ,52 ,53 ,54 ,58 ,59
,60 ,61 ,63 ,64 ,66 ,67 ,68
,71 ,72 ,73 ,74 ,75 ,76 ,77
,78 ,79 ,80 ,85 ,86 ,87 ,89
,90 ,97 ,98 ,101 ,103 ,104
,105 ,111 ,112 ,114 ,119
,120 ,124 ,125 ,126 ,129
,130 ,132 ,133 ,134 ,136
,142 ,146 ,148 ,149 ,157
,158 ,159 ,161 ,162 ,163
,164 ,165 ,166 ,168 ,169
,170 ,174 ,175 ,176 ,177
,182 ,184 ,185 ,186 ,192
,196 ,199 ,201 ,202 ,203
,204 ,209 ,210 ,211 ,212
,213 ,214 ,216 ,217 ,218
,219 ,220 ,221 ,222 ,223
,224 ,225 ,226 ,227 ,229
,230 ,231 ,241 ,242 ,246
,247 ,254 ,255 ,257 ,258
,259 ,260 ,261 ,262 ,263
,264 ,265 ,266 ,267 ,269
,270 ,271 ,272 ,273 ,274
,275 ,276 ,277 ,279 ,282
,285 ,286 ,292 ,293 ,296
,297 ,298 ,299 ,303 ,307
,308 ,310 ,317 ,318 ,319
- ,320 ,321 ,322 ,323 ,324
,325 ,326 ,327 ,328 ,329
,330 ,331 ,332 ,333 ,334
,335 ,336 ,337 ,338 ,341
,342 ,343 ,344 ,345 ,346
,347 ,350 ,352 ,355 ,372
,373 ,374 ,377 ,378 ,379
,380 ,381 ,382 ,383 ,385
,388 ,391 ,392 ,393 ,394
,395 ,397 ,398 ,399 ,400
,401 ,402 ,403 ,405 ,408
,409 ,410 ,412 ,413 ,416
,417 ,418 ,419 ,420 ,423
,424 ,425 ,426 ,441 ,444
,448 ,449 ,450 ,451 ,456
,465 ,473 ,476 ,480 ,482
,528 ,535 ,545 ,551 ,552
,553 ,554 ,558 ,567 ,568
,576 ,579 ,580 ,581 ,582
,583 ,584 ,588 ,595
- Enée ,102 ,248 ,249
- Ephore ,46 ,48 ,77 ,120 ,196
,197
- Festus ,351
- Flaccus ,189
- Flaubert ,441 ,466
- Frontin ,102 ,314 ,420 ,497
,507 ,526 ,535
- Justin ,61 ,138 ,149 ,183
,196 ,199 ,202 ,203 ,208
,219 ,246 ,247 ,269 ,294
,295 ,309 ,317 ,319 ,327
,329 ,334 ,344 ,356 ,370
- Orose ,378 ,420 ,421 ,478
,558
- Platon ,65 ,92 ,93 ,94 ,100
,132 ,145 ,157 ,158 ,168
,170 ,197 ,198 ,199 ,200
,201 ,205 ,206 ,207 ,208
,209 ,210 ,211 ,214 ,228
,245 ,286
- Plaute ,556
- Plutarque ,20 ,21 ,65 ,66 ,89
,91 ,147 ,151 ,155 ,158
,163 ,196 ,197 ,199 ,200
,203 ,205 ,209 ,210 ,211
,212 ,213 ,214 ,215 ,216
,217 ,218 ,219 ,220 ,221
,222 ,223 ,224 ,225 ,226
,227 ,228 ,229 ,230 ,231
,232 ,233 ,234 ,236 ,237
,238 ,239 ,240 ,241 ,242
,243 ,245 ,247 ,250 ,254
,255 ,256 ,257 ,258 ,259
,260 ,261 ,262 ,263 ,264
- ,265 ,266 ,267 ,268 ,269
,270 ,271 ,272 ,273 ,274
,275 ,276 ,277 ,279 ,280
,281 ,282 ,283 ,284 ,286
,287 ,293 ,298 ,318 ,322
,352 ,362 ,377 ,392 ,399
,410 ,418 ,422 ,484 ,497
,508 ,509 ,558 ,567 ,568
,595
- Pollux ,139 ,144
- Polybe ,61 ,177 ,186 ,254
,291 ,309 ,350 ,352 ,355
,356 ,357 ,358 ,359 ,360
,361 ,366 ,375 ,378 ,379
,380 ,381 ,382 ,384 ,385
,389 ,398 ,399 ,400 ,401
,403 ,404 ,405 ,406 ,409
,410 ,415 ,416 ,419 ,420
,421 ,422 ,423 ,424 ,425
,426 ,436 ,437 ,441 ,442
,443 ,444 ,445 ,446 ,447
,448 ,449 ,450 ,451 ,452
,453 ,454 ,455 ,456 ,457
,458 ,459 ,460 ,461 ,462
,463 ,464 ,465 ,466 ,467
,468 ,469 ,472 ,473 ,474
,475 ,476 ,477 ,478 ,479
,480 ,481 ,484 ,485 ,486
,487 ,488 ,489 ,490 ,492
,493 ,494 ,495 ,496 ,498
,499 ,500 ,501 ,502 ,503
,504 ,505 ,506 ,507 ,510
,522 ,526 ,527 ,528 ,529
,530 ,531 ,532 ,534 ,535
,536 ,537 ,538 ,539 ,540
,541 ,545 ,547 ,551 ,558
,563 ,579 ,580 ,590 ,597
,598 ,599 ,600 ,601
- Polyen ,20 ,53 ,61 ,66 ,67 ,76
,102 ,135 ,146 ,161 ,185
,196 ,207 ,208 ,219 ,222
,242 ,264 ,283 ,418 ,554
- Strabon ,61 ,119 ,121 ,185
,186 ,187 ,245 ,246 ,247
,288 ,290 ,294 ,295 ,301
,303 ,304 ,310 ,311 ,313
,350 ,383 ,388 ,492 ,551
,552 ,558 ,564
- Théopompe ,196 ,227 ,234
,243 ,293 ,595
- Thucydide ,18 ,19 ,20 ,21 ,22
,23 ,24 ,25 ,26 ,27 ,28 ,30
,31 ,32 ,33 ,34 ,36 ,40 ,74
,101 ,177 ,180 ,293 ,304
,578
- Timée ,42 ,46 ,52 ,73 ,78
,119 ,170 ,190 ,191 ,196

,197 ,229 ,254 ,262 ,310
,311 ,377
Tite-Live ,61 ,119 ,121 ,138
,183 ,187 ,294 ,295 ,298
,299 ,305 ,308 ,309 ,350
,354 ,355 ,359 ,360 ,361
,362 ,363 ,364 ,366 ,385
,415 ,441 ,484 ,485 ,486
,487 ,488 ,490 ,491 ,492
,493 ,494 ,495 ,496 ,497
,498 ,499 ,500 ,501 ,502
,503 ,504 ,505 ,506 ,507
,508 ,509 ,510 ,511 ,512
,513 ,516 ,517 ,518 ,519
,520 ,521 ,522 ,525 ,528
,529 ,530 ,531 ,532 ,533
,534 ,535 ,536 ,537 ,538
,541 ,554 ,555 ,557 ,558
,559 ,560 ,561 ,563 ,565
,571 ,576 ,586 ,594 ,600
Valère Maxime ,91 ,385 ,422
Xénophon ,34 ,35 ,36 ,37 ,40
,44 ,45 ,50 ,51 ,66 ,67 ,68
,69 ,73 ,76 ,80 ,81 ,82 ,89
,94 ,95 ,96 ,142 ,164 ,165
,166 ,167 ,168 ,169 ,170
,182 ,188 ,189 ,192 ,193
,218 ,233 ,383 ,553 ,565
,566 ,588
Zonaras ,350 ,415 ,416 ,422
,423 ,424 ,452 ,462 ,465
,478 ,481 ,503 ,507 ,510
,521 ,565 ,597

Auteurs modernes

Acquaro ,387 ,388 ,397 ,430
,431 ,461 ,462 ,467 ,470
,471 ,478 ,481 ,544 ,596
Adam ,28 ,111 ,554
Alexandropoulos ,325 ,428
,429 ,431 ,436 ,437 ,438
,445 ,448 ,467 ,468 ,469
,470 ,471 ,472 ,474 ,477
,481 ,482 ,489 ,524 ,525
Amat ,563 ,564 ,600
Ameling ,374 ,417 ,423 ,554
Anello ,163 ,169 ,190 ,191
,372 ,373 ,374 ,391
Baglione ,514 ,515
Baldus ,437 ,438 ,449
Barcelo ,411 ,481 ,482 ,584
Barreca ,148 ,389 ,546
Bellido ,192 ,193 ,363 ,410
,540 ,578 ,585
Ben Younès ,331 ,407 ,413
,414 ,488
Bérend ,140 ,173
Berthier ,406 ,407
Bertrand ,407 ,426
Best ,171
Bettalli ,18 ,19 ,20 ,23 ,26
,86 ,145
Bonnet ,49 ,79 ,140 ,431
,432 ,482
Braccesi ,26 ,46 ,47 ,63 ,64
,115 ,119 ,120 ,177 ,189
,191 ,204 ,293 ,295 ,298
,300 ,308 ,310
Brauer ,305 ,306 ,307 ,312
,313
Brenot ,589 ,598
Brizio ,573
Brizzi ,370 ,385 ,422 ,475
,483 ,484 ,486 ,490 ,492
,526 ,530
Buda ,338 ,339
Caccamo ,37 ,141 ,154 ,359
,360 ,365 ,482 ,509
Calciati ,108 ,143 ,144 ,152
,153 ,154 ,155 ,156 ,353
,394 ,396
Calderone ,59 ,149 ,365
Cammarata ,144 ,152 ,153
,154 ,155 ,156 ,179 ,180
Carradice ,437 ,449 ,468
,474
Castellana ,150 ,151
Cataldi ,26 ,120 ,121 ,309
,560
Charlier ,406 ,407
Chavès Tristan ,488
Coacci ,434
Colonna ,28 ,29 ,118 ,153
,179 ,278 ,332 ,414 ,486
,576 ,577
Consolo Langher ,109 ,148
,149 ,296 ,297 ,316 ,317
,319 ,320 ,323 ,324 ,326
,328 ,329 ,336 ,338 ,339
,340 ,373
Cristofani ,29 ,278 ,576
Cutroni ,110 ,141 ,143 ,154
,156 ,340 ,394 ,429 ,430
,431 ,432 ,433 ,434 ,446
,470 ,477 ,524
Diana ,510 ,511 ,512
Dominguez ,365 ,488 ,489
,493
Dorey ,535
Ducrey ,98 ,101 ,127 ,164
Eckstein ,443
Ehrenberg ,50 ,232 ,327 ,328
,490 ,528 ,530 ,594
Erim ,365
Fariselli ,397 ,401 ,544 ,596
Finley ,20 ,198 ,250 ,251
,567
Frederiksen ,30 ,553
Frey ,562 ,572 ,573 ,574
Garlan ,48 ,101 ,111 ,137
,141 ,143 ,145 ,169 ,174
,242 ,251 ,346 ,356 ,549
,550 ,556 ,565 ,567 ,568
,586 ,588 ,594
Garraffo ,141 ,142 ,143 ,179
,180 ,359 ,394 ,395 ,432
Gianelli ,292 ,293 ,294 ,298
,300 ,311
Gorini ,115 ,116
Griffith ,137 ,149 ,150 ,171
,172 ,315 ,319 ,330 ,334
,356 ,358 ,359 ,362 ,378
,403 ,416 ,425 ,438 ,443
,449 ,452 ,457 ,466 ,482
,485 ,554 ,584
Grosso ,33 ,40
Gsell ,324 ,333 ,370 ,371
,376 ,378 ,380 ,385 ,400
,401 ,418 ,422 ,442 ,449
,492 ,535 ,551

Hall ,583
 Hans ,216 ,217 ,260 ,269
 ,392 ,397 ,432 ,483
 Hansen ,536
 Heurgon ,28 ,29 ,184 ,187
 ,351 ,417 ,512 ,560
 Hoz ,591
 Huss ,216 ,269 ,375 ,380
 ,392 ,423 ,442 ,447 ,456
 ,465 ,467 ,468 ,473 ,478
 ,479 ,480
 Ientile ,277 ,278 ,576
 Jannot ,553 ,554
 Jenkins ,109 ,110 ,143 ,304
 ,305 ,306 ,307 ,396 ,427
 ,428 ,429 ,430 ,431 ,432
 ,433 ,435 ,437 ,438 ,445
 ,448 ,449 ,463 ,468 ,523
 ,524 ,525
 Kraay ,109 ,110 ,156 ,181
 ,304 ,306
 Krasilnikoff ,112 ,123 ,125
 ,136 ,137 ,172 ,195 ,454
 ,554 ,580 ,581 ,596
 Kruta ,119 ,183 ,573 ,586
 ,600
 Lancel ,375 ,387 ,401 ,442
 ,459 ,460 ,480 ,481 ,482
 ,484 ,486 ,488 ,501 ,508
 ,520 ,530 ,539
 Landolfi ,561 ,564 ,573 ,574
 Langher ,109 ,148 ,316
 Laronde ,327 ,328
 Launey ,170 ,359 ,416 ,420
 ,421 ,425 ,449 ,451 ,453
 ,457 ,554 ,581 ,584 ,587
 Lazenby ,484 ,489
 Lengrand ,491
 Lombardo ,60 ,61 ,62 ,177
 ,245 ,246 ,258 ,288 ,289
 ,292 ,293 ,294 ,295 ,297
 ,299 ,305 ,311 ,312 ,314
 ,336 ,510 ,554 ,570 ,571
 Lonis ,134 ,248 ,566
 Loreto ,374 ,380 ,381 ,389
 ,398 ,403 ,404 ,422 ,423
 ,426 ,437 ,440 ,441 ,442
 ,443 ,444 ,445 ,446 ,447
 ,448 ,449 ,450 ,452 ,454
 ,456 ,457 ,458 ,459 ,460
 ,461 ,462 ,463 ,464 ,465
 ,466 ,467 ,469 ,470 ,472
 ,473 ,474 ,475 ,476 ,477
 ,478 ,479 ,480
 Luqué ,193
 Mafodda ,18 ,345 ,346 ,350
 Manfredi ,396 ,415 ,429 ,430
 ,431 ,432 ,433 ,438 ,461
 ,467 ,470 ,471 ,523
 Marasco ,211 ,212 ,213 ,214
 ,216 ,233 ,298 ,299 ,336
 Marinovic ,31 ,32 ,44 ,164
 ,171 ,248 ,257 ,258 ,594
 Mastrocinque ,118
 Maurino ,590
 Mele ,74 ,76 ,90 ,127 ,128
 ,129 ,132 ,138 ,145 ,164
 ,172 ,173 ,284 ,288 ,304
 ,318 ,509
 Merlin ,331 ,413 ,414
 Mildenberg ,429 ,432 ,438
 Mirone ,154 ,181
 Monedero ,488 ,489 ,493
 Moret ,494 ,495 ,496
 Moscati ,386 ,387 ,388 ,389
 ,392 ,393 ,398
 Mossé ,18 ,46 ,50 ,100 ,124
 ,170 ,197 ,215 ,221 ,222
 ,254 ,255 ,259 ,269 ,321
 Musti ,60 ,62 ,246 ,258 ,275
 ,305 ,306
 Niece ,437 ,449 ,468 ,474
 Parke ,74 ,90 ,124 ,133 ,150
 ,162 ,176 ,208 ,213 ,217
 ,218 ,274 ,281 ,293
 Pédech ,20 ,385 ,405 ,420
 ,444 ,460 ,474
 Peyre ,119 ,185 ,187 ,501
 ,506 ,507 ,597 ,598 ,599
 Pfiffig ,510 ,512 ,513
 Poccetti ,264 ,284 ,285 ,286
 ,352
 Pritchett ,172 ,259 ,275 ,291
 ,292 ,293 ,384 ,425
 Quesada Sanz ,192 ,364 ,365
 ,383 ,410 ,411 ,494 ,496
 ,551 ,552 ,555 ,578 ,580
 ,584 ,585 ,588 ,589 ,590
 ,591 ,592
 Rapin ,555 ,556 ,587
 Robinson ,445 ,461 ,467
 ,468 ,515 ,522
 Rochette ,537 ,546
 Ross Holloway ,296 ,306
 ,307 ,396
 Rouveret ,28 ,554 ,602
 Sabatino ,386
 Sensi Sestito ,61 ,177 ,178
 ,204 ,245 ,246 ,288 ,311
 ,312 ,345 ,346 ,347 ,348
 ,350 ,352 ,353 ,356 ,357
 ,358 ,359 ,360
 Sordi ,24 ,33 ,40 ,46 ,49 ,50
 ,52 ,60 ,85 ,94 ,121 ,159
 ,167 ,181 ,183 ,184 ,185
 ,186 ,187 ,198 ,202 ,204
 ,209 ,211 ,218 ,219 ,226
 ,227 ,228 ,235 ,236 ,254
 ,256 ,264 ,273 ,276 ,282
 ,308 ,309 ,513
 Souilhé ,197 ,198
 Stazio ,302 ,303 ,306 ,307
 ,338 ,339 ,340 ,586
 Stroheker ,33 ,37 ,40 ,46 ,49
 ,76 ,77 ,89 ,102 ,125 ,150
 Szyner ,370 ,399 ,407 ,426
 ,428 ,430 ,481
 Tagliamonte ,30 ,31 ,61 ,75
 ,174 ,175 ,177 ,178 ,218
 ,229 ,231 ,245 ,246 ,264
 ,265 ,278 ,289 ,299 ,303
 ,304 ,305 ,308 ,314 ,331
 ,332 ,336 ,347 ,350 ,351
 ,352 ,354 ,355 ,361 ,362
 ,393 ,394 ,395 ,412 ,413
 ,414 ,415 ,423 ,441 ,466
 ,486 ,508 ,509 ,510 ,553
 ,554 ,575 ,583 ,585 ,587
 ,592 ,595
 Talbert ,213 ,254 ,256 ,258
 ,259 ,262 ,263 ,264 ,265
 ,266 ,267 ,269 ,270 ,271
 ,272 ,273 ,274 ,282 ,286
 Torelli ,28 ,278 ,332 ,417
 ,418 ,513 ,576 ,577
 Tusa ,110 ,141 ,143 ,152
 ,154 ,156 ,340 ,352 ,372
 ,394 ,429 ,430 ,431 ,432
 ,433 ,434 ,446 ,470 ,477
 ,524
 Vallone ,346 ,350 ,353 ,355
 Vanotti ,46 ,63 ,99

Vattuone ,55 ,57 ,87 ,106
,107 ,147 ,151 ,219 ,282
,317 ,336 ,593 ,595

Visonà ,116 ,117

Vitali ,561 ,562 ,573 ,574
,575

Wagner ,544 ,545 ,546

Walbank ,355 ,357 ,359 ,360
,361 ,385 ,404 ,419 ,421
,423 ,425 ,441 ,443 ,444

,446 ,459 ,465 ,467 ,474
,477 ,478 ,486 ,503 ,539
,551 ,558

Westlake ,33 ,205 ,223 ,225
,233 ,236 ,237 ,239 ,243
,254 ,255 ,258 ,259 ,263
,265 ,281 ,282 ,286

Whitehead ,123 ,125

Will ,50 ,127 ,327

Wuilleumier ,62 ,66 ,258
,292 ,293 ,294 ,295 ,299
,303 ,304 ,305 ,306 ,307
,311 ,312 ,554

Zahrnt ,50 ,51

Zorat ,211 ,232 ,233 ,235
,258 ,261

Zuffa ,119 ,184 ,586

Hommes et dieux

Acestoridès ,318

Acrotatos ,293 ,298 ,299
,300 ,305 ,307 ,313 ,321
,322 ,323 ,568 ,569

Adranodoros ,360 ,361

Adrios ,117

Agathocle ,28 ,29 ,253 ,296
,297 ,298 ,299 ,300 ,301
,308 ,312 ,316 ,317 ,318
,319 ,320 ,321 ,322 ,323
,324 ,325 ,326 ,327 ,328
,329 ,330 ,331 ,332 ,333
,334 ,335 ,336 ,337 ,338
,339 ,340 ,341 ,342 ,343
,344 ,345 ,346 ,347 ,355
,357 ,360 ,368 ,371 ,373
,374 ,377 ,379 ,382 ,384
,397 ,399 ,401 ,402 ,403
,404 ,408 ,413 ,414 ,417
,419 ,425 ,431 ,432 ,435
,493 ,553 ,568 ,569 ,576
,581 ,595

Agésilas ,50 ,110 ,142 ,292
,322

Ailymas ,326 ,401

Alcétas ,63 ,113 ,129

Alcibiade ,18 ,21 ,32 ,41

Alexandre le Grand ,46 ,121
,253 ,294 ,307 ,309 ,316
,328 ,338 ,433 ,546

Alexandre le Molosse ,289
,294 ,295 ,296 ,298 ,300
,301 ,305 ,306 ,307 ,309
,311 ,312 ,313 ,314 ,340
,562

Alexarchos ,24

Alexôn ,381 ,419 ,420 ,423
,452 ,579

Ammon ,470

Andromaque ,149 ,254 ,262
,286

Anéoreste ,598

Antalcidas ,66 ,67

Antandros ,325 ,331 ,339

Antiochos ,492

Aphrodite ,304 ,416 ,590

Apollocratès ,224 ,231 ,235

Apollon ,29 ,149 ,156 ,193
,214 ,338 ,514 ,523

Archagathos ,326 ,329 ,335
,336 ,344 ,345

Archidamos ,69 ,82 ,83 ,258
,292 ,293 ,295 ,298 ,300
,301 ,303 ,304 ,305 ,313
,565

Archonidès ,56

Archylos ,79 ,135 ,142 ,176
,582

Archytas ,245 ,288 ,311

Arète ,199 ,218

Arètès ,166

Aréthuse ,139 ,142 ,143 ,229
,304 ,431 ,436

Areus ,298 ,568

Arish ,407

Arisham ,407

Aristomachos ,361

Aristos ,163 ,164

Aristotèlès ,57 ,90 ,107 ,132
,133 ,146 ,162 ,168

Artas ,26 ,27

Artémidoros ,356 ,357

Astyochos ,33

Athéna ,152 ,153 ,154 ,180
,338 ,339 ,365 ,470 ,514

Athénagoras ,20 ,40 ,41

Autarite ,380 ,466 ,468 ,469
,472 ,473 ,476 ,547 ,579

Autonos ,361

Baalshillek ,407

Barca ,398 ,409 ,440 ,464
,520 ,522 ,528

Barcides ,370 ,480 ,481 ,482
,509 ,525 ,528 ,529 ,544
,585

Belligénès ,363 ,364 ,498

Biton ,102

Bodashtart ,407

Bodmelqart ,407

Bomilcar ,517 ,530

Bostar ,389 ,477

Branéus ,500

Britomaris ,564

Callippos ,211 ,214 ,232
,237 ,238 ,240 ,241 ,242
,244 ,246 ,249 ,250 ,263
,264 ,279 ,567

Camille ,29 ,273 ,293

Cartala ,493

Cassandre ,327

Celtos ,190 ,232 ,233 ,234 ,235 ,236
 Chabrias ,66 ,239 ,240 ,241 ,243 ,245
 ,246 ,247 ,251 ,259 ,260
 Cléarque ,44 ,262 ,267 ,269 ,273 ,277
 ,321 ,341 ,566
 Cléonyme ,293 ,298 ,299
 ,300 ,301 ,308 ,309 ,310
 ,311 ,313 ,322 ,562 ,568
 ,569 ,584
 Clinon ,341
 Corè ,470
 Crinippos ,67 ,68 ,83 ,166
 Cunctator ,496
 Cyclope ,190
 Cyrus ,44 ,137 ,164 ,167
 Damas ,317 ,318
 Damippos ,361
 Daphnaeus ,71
 Dasius ,508
 Deinocratès ,341 ,342 ,343
 ,344
 Deinoménides ,145 ,146
 Démarchos ,35
 Démarète ,256 ,271 ,274
 Déméter ,128
 Démétrios ,299
 Démosthène ,22 ,23 ,25 ,26
 ,237 ,256 ,441
 Denys l'Ancien ,18 ,19 ,46
 ,47 ,62 ,67 ,70 ,86 ,100
 ,101 ,110 ,112 ,117 ,123
 ,127 ,132 ,137 ,138 ,139
 ,141 ,143 ,145 ,147 ,152
 ,154 ,159 ,161 ,162 ,163
 ,167 ,170 ,171 ,173 ,176
 ,180 ,191 ,195 ,196 ,199
 ,200 ,201 ,204 ,205 ,208
 ,212 ,218 ,219 ,224 ,235
 ,236 ,241 ,243 ,244 ,246
 ,249 ,262 ,264 ,265 ,285
 ,286 ,287 ,288 ,308 ,310
 ,313 ,316 ,321 ,336 ,337
 ,338 ,346 ,357 ,371 ,376
 ,379 ,386 ,391 ,393 ,395
 ,396 ,405 ,409 ,410 ,418
 ,426 ,470 ,565 ,566 ,580
 ,581 ,584 ,586 ,593
 Denys le Jeune ,63 ,100 ,115
 ,120 ,121 ,147 ,149 ,170
 ,196 ,198 ,201 ,202 ,203
 ,204 ,205 ,208 ,210 ,217
 ,218 ,219 ,221 ,222 ,223
 ,224 ,225 ,228 ,229 ,231
 ,232 ,233 ,234 ,235 ,236
 ,239 ,240 ,241 ,243 ,245
 ,246 ,247 ,251 ,259 ,260
 ,262 ,267 ,269 ,273 ,277
 ,321 ,341 ,566
 Dercylidas ,50
 Dexippe ,37 ,42 ,43 ,44 ,45
 ,71 ,72 ,86 ,88 ,408
 Diadoques ,339
 Didon ,483
 Dinarque ,256 ,271
 Dioclès ,34 ,38
 Diomède ,117 ,189
 Dion ,41 ,65 ,66 ,89 ,91 ,93
 ,94 ,100 ,145 ,147 ,151
 ,155 ,182 ,196 ,197 ,198
 ,199 ,200 ,201 ,203 ,205
 ,206 ,209 ,210 ,211 ,212
 ,213 ,214 ,215 ,216 ,217
 ,218 ,219 ,221 ,222 ,223
 ,224 ,225 ,226 ,227 ,228
 ,229 ,230 ,231 ,232 ,234
 ,235 ,236 ,237 ,238 ,239
 ,240 ,241 ,242 ,243 ,244
 ,245 ,246 ,249 ,250 ,251
 ,260 ,268 ,321 ,341 ,350
 ,392 ,510 ,521 ,541 ,565
 ,566 ,595
 Dioscures ,148 ,304 ,307
 Dolabella ,564
 Dorieus ,110
 Douris ,199
 Elymas ,326
 Epicydès ,35 ,360 ,361 ,362
 ,491 ,531
 Euainétos ,142 ,143
 Eudèmos ,214
 Eupolèmos ,281
 Euthydice ,327
 Euthymos ,258 ,281
 Fabius Maximus ,496 ,509
 Felsnas Larth ,512 ,513
 Flaminius ,504 ,508
 Gaisyllos ,234 ,235
 Galas ,190
 Galatée ,190
 Galatos ,190
 Gélon ,86 ,356 ,360
 Gescon ,446 ,452 ,453 ,455
 ,456 ,457 ,458 ,459 ,462
 ,473 ,518 ,529
 Giscon ,280 ,283
 Gorgophoné ,148
 Gylippe ,21 ,22 ,234
 Hamilcar ,28 ,319 ,323 ,342
 ,343 ,370 ,377 ,379 ,398
 ,406 ,409 ,417 ,423 ,440
 ,446 ,456 ,458 ,462 ,463
 ,464 ,465 ,466 ,469 ,472
 ,473 ,475 ,476 ,477 ,479
 ,480 ,482 ,483 ,507 ,520
 ,521 ,526 ,528 ,542 ,565
 Hampsicoras ,517
 Hannibal ,315 ,349 ,359 ,360
 ,361 ,365 ,367 ,372 ,399
 ,415 ,417 ,420 ,422 ,425
 ,452 ,475 ,480 ,483 ,484
 ,485 ,486 ,487 ,488 ,489
 ,490 ,491 ,492 ,493 ,494
 ,495 ,496 ,497 ,499 ,500
 ,501 ,502 ,503 ,504 ,505
 ,507 ,508 ,509 ,510 ,511
 ,512 ,513 ,514 ,515 ,516
 ,518 ,519 ,520 ,523 ,524
 ,525 ,526 ,527 ,528 ,530
 ,531 ,532 ,533 ,534 ,536
 ,537 ,538 ,539 ,540 ,541
 ,544 ,545
 Hannon ,269 ,378 ,394 ,436
 ,444 ,448 ,450 ,451 ,453
 ,456 ,457 ,458 ,459 ,464
 ,472 ,478 ,480 ,491 ,495
 ,517 ,518 ,525 ,530
 Hasdrubal ,389 ,482 ,485
 ,487 ,497 ,498 ,499 ,501
 ,505 ,511 ,515 ,517 ,518
 ,520 ,521 ,522 ,528 ,529
 ,531 ,534
 Hélios ,306
 Héloris ,104
 Héra ,61 ,138 ,304 ,486 ,535
 Héraclidès ,296
 Héraclide ,196 ,198 ,207
 ,209 ,210 ,212 ,222 ,223
 ,224 ,225 ,226 ,227 ,231
 ,232 ,234 ,236 ,237 ,238
 ,239 ,250 ,318
 Héraklès ,109 ,139 ,140 ,268
 ,307 ,396 ,433 ,435 ,470
 ,481 ,505 ,509 ,514 ,546
 Hermès ,21 ,514
 Hermocrate ,18 ,19 ,20 ,33
 ,34 ,35 ,36 ,37 ,38 ,39 ,40

,41 ,42 ,43 ,47 ,85 ,141
,172 ,210 ,240 ,566
Hérôdas ,51
Hicétas ,241 ,243 ,244 ,247
,250 ,260 ,261 ,262 ,263
,264 ,265 ,267 ,268 ,274
,278 ,279 ,280 ,281 ,282
,283 ,284 ,287 ,345 ,347
,523 ,567
Hiéron ,86 ,94 ,96 ,253 ,300
,348 ,349 ,352 ,355 ,356
,357 ,358 ,359 ,360 ,362
,465 ,482
Hiéronyme ,360 ,361
Himilcon ,57 ,102 ,103 ,136
,175 ,372 ,378 ,385 ,393
,407 ,410 ,412 ,517 ,524
,580
Hipparinos ,203 ,222 ,224
,241 ,242 ,243 ,264
Hippocratès ,360 ,361 ,362
,491 ,524 ,531
Hippon ,226 ,283 ,286
Illyrios ,190
Ionios ,63 ,117
Iphicrate ,67 ,82 ,166 ,171
Isis ,470
Jupiter ,524
Kimon ,142
Kiôs ,355
Kissidas ,82 ,83 ,166 ,168
,565
Kissidès ,67 ,83 ,166
Korè ,396 ,431 ,438 ,523
Laevinus ,366 ,491 ,557
Lamachos ,21 ,22
Leon ,44
Leptine ,76 ,102 ,161 ,162
,165 ,168 ,241 ,242 ,244
,246 ,249 ,250 ,278 ,279
,287 ,357 ,567
Leucothéa ,135
Lycôn ,238
Lykios ,44
Lykiskos ,334
Lysandre ,163 ,164
Magalus ,500
Magilos ,500
Magon ,52 ,58 ,108 ,267
,269 ,270 ,280 ,370 ,377
,407 ,418 ,504 ,506 ,511
,516 ,517 ,518 ,519 ,521
,522 ,528 ,529 ,530 ,533
,534
Maharbal ,530
Malchos ,478
Mamercos ,264 ,265 ,267
,279 ,280 ,282 ,283 ,284
,285 ,286
Mamers ,350 ,395
Marcellus ,362 ,363 ,364
,491 ,497 ,511 ,558
Mars ,350
Massinissa ,492 ,538 ,540
Mâtho ,455 ,456 ,459 ,460
,462 ,467 ,468 ,472 ,473
,475 ,477
Mégaclês ,219
Melqart ,396 ,431 ,433 ,435
,481 ,482 ,546
Ménécratès ,35
Ménon ,344 ,345
Metellus ,515
Miltas ,214
Moericus ,363 ,364 ,497 ,498
,531 ,594
Mulus ,591
Muttinès ,366 ,490 ,491 ,492
,497 ,531
Myscon ,35 ,36
Naravas ,472 ,473
Nicias ,20 ,21 ,22 ,23 ,31
Nicodème ,286
Nicotélès ,163
Nikè ,141 ,338 ,339 ,429
,509
Niumsis ,229
Nymphodoros ,342
Nypsios ,229 ,230 ,231
Nysaios ,203 ,243 ,247
Olympias ,294
Ophellas ,326 ,327 ,328 ,329
,330
Paralos ,216 ,392
Pasiphilos ,343
Perséphone ,338 ,431
Phalaicos ,257 ,258 ,292
Pharacidas ,50 ,99 ,161 ,164
,165 ,168 ,233 ,236
Pharax ,50 ,151 ,155 ,232
,233 ,234 ,235 ,244 ,263
Pharnabaze ,34 ,36 ,37
Philinos ,378 ,421 ,444
Philippe de Macédoine ,302
Philistos ,46 ,65 ,85 ,114
,118 ,124 ,177 ,196 ,200
,205 ,206 ,215 ,218 ,222
,223 ,225
Philistus ,55 ,64 ,77 ,189
Philocrate ,257
Philodèmos ,361
Philopoemen ,443
Philostratos ,214
Phintias ,345 ,347 ,350
Phoinikè ,416 ,535 ,536
Pisistrate ,86
Pollis ,65 ,66 ,168
Polycleitos ,361
Polyperchon ,241 ,327
Polyphème ,190
Polyxénos ,72 ,98 ,161 ,165
,168 ,286
Poséidon ,275 ,304 ,305
Postumius ,181 ,264 ,276
,277 ,278 ,576 ,577 ,578
Ptolémée ,121 ,327 ,340 ,421
,489
Pyrrhus ,298 ,300 ,312 ,314
,315 ,348 ,352 ,354 ,356
,364 ,371 ,373 ,374 ,392
,415 ,422 ,440 ,508 ,515
,526 ,535 ,579 ,592
Régulus ,378 ,384 ,385 ,398
,420 ,422 ,438
Salammbô ,441
Scipion ,497 ,498 ,501 ,502
,529 ,532 ,536 ,539 ,540
,541
Simonide ,94 ,95 ,96
Sôpater ,536
Sosis ,44 ,222 ,364

Sosistratos ,296 ,318 ,320
 ,347 ,358
 Sosylos ,487 ,526
 Spendios ,423 ,454 ,455 ,456
 ,462 ,464 ,465 ,468 ,472
 ,473 ,475 ,476 ,477
 Speusippe ,197 ,209 ,211
 Synalos ,216 ,392
 Tanit ,431 ,437 ,438 ,470
 ,523 ,524 ,525
 Témistogène ,167
 Théodoros ,176
 Thibron ,164 ,327 ,328
 Thoinon ,347 ,358
 Thrasios ,271 ,272 ,273 ,274
 ,276 ,280

Thrasymbule ,20
 Timocratès ,147 ,211 ,218
 ,219
 Timoléon ,150 ,152 ,157
 ,158 ,181 ,182 ,197 ,232
 ,233 ,238 ,240 ,242 ,243
 ,247 ,248 ,251 ,253 ,254
 ,255 ,256 ,257 ,258 ,259
 ,260 ,261 ,262 ,263 ,264
 ,265 ,266 ,267 ,268 ,269
 ,270 ,271 ,272 ,273 ,274
 ,275 ,276 ,277 ,278 ,279
 ,280 ,281 ,282 ,283 ,284
 ,285 ,286 ,287 ,291 ,292
 ,301 ,303 ,313 ,317 ,318
 ,322 ,371 ,373 ,377 ,381
 ,394 ,399 ,410 ,416 ,418
 ,567 ,568 ,569 ,576 ,594

Timonidès ,197 ,214 ,221
 ,222 ,225
 Timophanès ,255
 Timothée ,67 ,144
 Tissapherne ,33 ,36 ,51
 Velthur Spurrinna ,27 ,28 ,29
 ,417 ,513
 Xanthippe ,381 ,384 ,385
 ,404 ,405 ,420 ,421 ,422
 ,462 ,547 ,579
 Zarzas ,461 ,468 ,476
 Zeus ,306 ,353 ,470
 Zoippès ,360

Lieux et peuples

Abacaéné ,53 ,104 ,147
 Acarnanie ,23 ,315
 Acarnaniens ,25 ,26
 Achaïe ,164 ,227
 Adra ,411 ,584
 Adranone ,392 ,396
 Adranos ,105 ,109 ,110 ,147
 ,156 ,263 ,264 ,265 ,266
 ,267 ,271
 Adria ,64 ,117 ,118 ,586
 Adriatique ,48 ,53 ,59 ,60 ,61
 ,62 ,63 ,64 ,65 ,101 ,110
 ,113 ,114 ,117 ,118 ,119
 ,120 ,121 ,122 ,144 ,160
 ,188 ,189 ,191 ,204 ,217
 ,222 ,245 ,299 ,301 ,309
 ,310 ,561 ,572 ,573 ,576
 ,586
 Africains ,246 ,380 ,388 ,473
 ,477 ,485 ,487 ,488 ,504
 ,532 ,535 ,538 ,539
 Afrique ,294 ,324 ,325 ,326
 ,328 ,329 ,330 ,331 ,335
 ,338 ,339 ,341 ,342 ,343
 ,344 ,348 ,360 ,373 ,378
 ,384 ,388 ,390 ,397 ,399
 ,400 ,401 ,404 ,412 ,423
 ,427 ,429 ,435 ,436 ,438
 ,441 ,444 ,445 ,446 ,449
 ,450 ,458 ,459 ,462 ,465
 ,466 ,470 ,472 ,473 ,475

,479 ,481 ,483 ,485 ,487
 ,488 ,491 ,492 ,498 ,499
 ,510 ,518 ,519 ,521 ,522
 ,525 ,526 ,529 ,530 ,533
 ,534 ,541 ,557 ,579
 Agrigente ,42 ,43 ,54 ,55 ,71
 ,85 ,87 ,104 ,116 ,150
 ,151 ,154 ,155 ,157 ,232
 ,233 ,271 ,276 ,317 ,321
 ,322 ,323 ,341 ,342 ,343
 ,345 ,347 ,350 ,366 ,371
 ,373 ,378 ,382 ,391 ,400
 ,408 ,410 ,416 ,419 ,420
 ,491 ,517 ,568 ,569 ,589
 ,590
 Agrigentins ,42 ,106 ,217
 ,298 ,322 ,343 ,391
 Agyrium ,30 ,266 ,286 ,299
 ,334 ,391 ,401 ,553
 Alaesa ,352
 Alaisa ,103 ,352
 Albe ,560
 Alcacer do Sal ,411 ,584
 Alicante ,411
 Alimena ,153 ,154 ,155 ,181
 Allobroges ,500 ,558
 Almuñecar ,411 ,584
 Alpes ,489 ,493 ,494 ,499
 ,500 ,501 ,505 ,511 ,520
 ,598

Althaia ,493
 Ameglia ,586 ,587
 Ameselon ,156 ,179 ,352
 Ampurias ,366 ,411 ,584
 ,589
 Anares ,503 ,506
 Ancône ,64 ,119 ,188 ,572
 ,586
 Apennins ,533
 Apollonia ,242 ,258 ,279
 ,567
 Apolloniade ,286
 Apulie ,115 ,120 ,121 ,122
 ,187 ,204 ,295 ,298 ,304
 ,308 ,309 ,314 ,414 ,559
 ,560 ,561 ,562 ,563
 Apuliens ,298 ,508
 Arcadie ,24 ,25 ,82 ,143 ,164
 Arcadiens ,24 ,25 ,82
 Arétins ,511
 Arezzo ,511 ,514 ,563 ,564
 Argiens ,23 ,24 ,26 ,82
 Arvernes ,505 ,520
 Assôriniens ,72
 Assôros ,58
 Atellani ,508

Athènes ,18 ,20 ,21 ,22 ,23
 ,25 ,26 ,27 ,30 ,32 ,33 ,34
 ,38 ,40 ,43 ,67 ,80 ,87
 ,106 ,111 ,165 ,169 ,170
 ,171 ,211 ,212 ,233 ,285
 ,303 ,327 ,328 ,359 ,372
 ,395 ,417 ,424 ,576 ,586
 Athéniens ,19 ,20 ,21 ,22 ,23
 ,24 ,25 ,27 ,29 ,30 ,31 ,32
 ,33 ,34 ,63 ,66 ,67 ,68 ,81
 ,111 ,122 ,180 ,327 ,330
 Ausetani ,494
 Avola ,139 ,141 ,173 ,588
 Baecula ,499 ,520 ,528
 Bagradas ,469 ,472 ,474 ,475
 Baléares ,359 ,377 ,379 ,380
 ,381 ,382 ,383 ,410 ,411
 ,464 ,487 ,518 ,520 ,532
 ,534 ,536 ,551 ,552 ,584
 Bargusii ,494
 Bélyx ,392
 Béotiens ,24 ,81
 Blastophéniens ,489
 Boïens ,118 ,189 ,500 ,501
 ,502 ,503 ,506 ,507 ,520
 ,558 ,597 ,598 ,600
 Bonorva ,389
 Brindes ,299 ,508
 Brindisi ,303
 Bronte ,156
 Bruttians ,231 ,246 ,266 ,276
 ,277 ,289 ,295 ,296 ,309
 ,314 ,325 ,336 ,352 ,353
 ,403 ,415 ,435 ,508 ,509
 ,534 ,540 ,557 ,570 ,571
 ,585
 Bruttium ,288 ,336 ,351 ,353
 ,366 ,415 ,435 ,509 ,517
 ,523 ,530 ,557 ,571
 Burgos ,193
 Byzance ,117 ,118 ,120 ,177
 ,189 ,227 ,394
 Cabala ,53 ,54
 Cadix ,411
 Cadiz ,584
 Caere ,184 ,186 ,332 ,577
 Caerites ,186
 Calatini ,508
 Calès ,303
 Caltabellotta ,392
 Caltafaraci ,150 ,151
 Camarine ,54 ,55 ,287 ,323
 ,350 ,374
 Camariniens ,217 ,391
 Camerano ,586
 Campanie ,30 ,179 ,229 ,264
 ,278 ,295 ,298 ,303 ,331
 ,353 ,413 ,559 ,560 ,577
 ,586
 Campaniens ,24 ,30 ,31 ,42
 ,43 ,57 ,98 ,99 ,105 ,128
 ,133 ,136 ,147 ,152 ,156
 ,159 ,160 ,174 ,175 ,176
 ,178 ,179 ,182 ,218 ,219
 ,231 ,260 ,271 ,282 ,283
 ,285 ,330 ,331 ,352 ,354
 ,355 ,364 ,382 ,393 ,394
 ,396 ,408 ,409 ,424 ,461
 ,508 ,545 ,580 ,593 ,595
 Campobasso ,303
 Candigliano ,572 ,574
 Cannes ,489 ,490 ,496 ,504
 ,508 ,516 ,517 ,528 ,530
 ,538 ,539
 Canosa ,308 ,560 ,561
 Capoue ,512 ,524 ,528 ,537
 Carie ,50
 Carpétans ,493 ,494 ,495
 Carthage ,21 ,27 ,48 ,49 ,51
 ,58 ,61 ,71 ,90 ,98 ,99
 ,103 ,106 ,107 ,124 ,125
 ,131 ,140 ,155 ,159 ,160
 ,174 ,179 ,185 ,186 ,188
 ,199 ,260 ,269 ,270 ,279
 ,316 ,324 ,326 ,327 ,329
 ,330 ,331 ,332 ,333 ,349
 ,360 ,362 ,370 ,371 ,372
 ,374 ,375 ,376 ,377 ,378
 ,379 ,381 ,384 ,386 ,388
 ,389 ,390 ,391 ,393 ,396
 ,398 ,399 ,400 ,402 ,403
 ,404 ,405 ,406 ,409 ,410
 ,411 ,412 ,413 ,415 ,417
 ,418 ,419 ,420 ,421 ,422
 ,423 ,424 ,425 ,426 ,427
 ,428 ,429 ,430 ,431 ,432
 ,433 ,434 ,435 ,436 ,437
 ,439 ,440 ,441 ,442 ,446
 ,447 ,448 ,449 ,450 ,451
 ,453 ,454 ,455 ,456 ,457
 ,458 ,459 ,461 ,462 ,463
 ,464 ,465 ,466 ,468 ,470
 ,471 ,472 ,474 ,475 ,477
 ,478 ,479 ,480 ,481 ,482
 ,483 ,485 ,487 ,488 ,491
 ,492 ,493 ,494 ,495 ,499
 ,501 ,506 ,510 ,513 ,516
 ,517 ,518 ,519 ,521 ,522
 ,524 ,525 ,527 ,529 ,530
 ,531 ,532 ,533 ,534 ,535
 ,536 ,541 ,543 ,544 ,545
 ,546 ,547 ,551 ,553 ,555
 ,565 ,579 ,580 ,581 ,582
 ,584 ,585 ,588 ,589 ,590
 ,594
 Carthagène ,489 ,493 ,520
 Carthaginois ,30 ,37 ,43 ,44
 ,45 ,48 ,49 ,52 ,53 ,57 ,58
 ,61 ,70 ,71 ,72 ,75 ,77 ,78
 ,85 ,89 ,100 ,102 ,124
 ,125 ,134 ,140 ,148 ,154
 ,155 ,166 ,170 ,175 ,185
 ,192 ,193 ,203 ,204 ,211
 ,216 ,246 ,247 ,256 ,257
 ,259 ,260 ,261 ,262 ,268
 ,270 ,271 ,272 ,273 ,274
 ,275 ,276 ,279 ,280 ,282
 ,283 ,317 ,318 ,319 ,321
 ,323 ,324 ,325 ,327 ,328
 ,329 ,333 ,334 ,335 ,340
 ,341 ,342 ,343 ,345 ,346
 ,347 ,348 ,352 ,354 ,355
 ,366 ,370 ,373 ,374 ,377
 ,378 ,383 ,384 ,386 ,387
 ,388 ,391 ,393 ,394 ,395
 ,396 ,397 ,401 ,402 ,403
 ,404 ,405 ,406 ,408 ,410
 ,411 ,412 ,415 ,416 ,417
 ,418 ,419 ,420 ,421 ,422
 ,424 ,425 ,426 ,436 ,437
 ,439 ,446 ,447 ,448 ,449
 ,452 ,453 ,455 ,456 ,459
 ,462 ,463 ,464 ,465 ,473
 ,475 ,476 ,478 ,488 ,497
 ,498 ,502 ,505 ,508 ,517
 ,521 ,529 ,532 ,535 ,538
 ,539 ,541 ,543 ,546 ,553
 ,578 ,591 ,593 ,594
 Casilinum ,513
 Castellazo ,151 ,373
 Castille ,493
 Castulo ,411 ,584 ,585
 Catalfano ,103
 Catalvuturo ,153 ,180
 Catane ,21 ,25 ,30 ,55 ,56 ,57
 ,60 ,70 ,100 ,105 ,106
 ,109 ,110 ,127 ,138 ,141
 ,146 ,157 ,175 ,241 ,244
 ,264 ,265 ,266 ,279 ,283
 ,285 ,287 ,324 ,374 ,395
 ,593
 Caudins ,331

Caulonia ,61 ,62 ,70 ,177 ,245
 Celtes ,61 ,68 ,73 ,75 ,80 ,81 ,82 ,118 ,119 ,120 ,121 ,122 ,131 ,133 ,136 ,182 ,183 ,184 ,186 ,187 ,188 ,189 ,190 ,191 ,193 ,194 ,309 ,310 ,326 ,330 ,383 ,443 ,445 ,452 ,466 ,497 ,532 ,536 ,539 ,541 ,552 ,555 ,559 ,587 ,597
 Celtibères ,194 ,363 ,366 ,497 ,498 ,518 ,521 ,522 ,552 ,555 ,557 ,558 ,570 ,571
 Cénomans ,502 ,503 ,506 ,507 ,520
 Centoripes ,58 ,286 ,342 ,353 ,357
 Chéronée ,241 ,260 ,293
 Chios ,234
 Choirades ,24
 Chypre ,214 ,307
 Cilicie ,141
 Cirta ,406
 Cisalpine ,120 ,499 ,501 ,502 ,505 ,506 ,507 ,508 ,520 ,542 ,556 ,558 ,563 ,565 ,582 ,589 ,593 ,597 ,598 ,599
 Cisalpines ,511 ,598
 Cispadane ,506
 Clastidium ,508
 Constantine ,406 ,408
 Constantinois ,487
 Corcyre ,23 ,67 ,83 ,115 ,165 ,166 ,177 ,258 ,299 ,300 ,336
 Corfou ,193
 Corinthe ,21 ,24 ,68 ,80 ,81 ,163 ,212 ,213 ,214 ,247 ,255 ,256 ,257 ,258 ,259 ,260 ,261 ,262 ,266 ,275 ,317 ,322 ,361 ,568 ,588
 Corinthiens ,24 ,25 ,72 ,161 ,165 ,213 ,257 ,263 ,266 ,268 ,275 ,276 ,279 ,284
 Cosentia ,296
 Counaxa ,44
 Cozzo Scavo ,397
 Crémone ,497 ,506 ,507 ,486 ,487 ,488 ,489 ,492 ,493 ,494 ,497 ,498 ,499 ,501 ,516 ,517 ,518 ,519 ,521 ,523 ,525 ,526 ,528 ,529 ,531 ,558 ,578 ,584 ,591
 Crète ,258
 Crétois ,23 ,25 ,359 ,361
 Crimisos ,178 ,182 ,258 ,270 ,273 ,275 ,276 ,279 ,281 ,282 ,287 ,377 ,380 ,384 ,410 ,418 ,545
 Cronion ,53 ,54
 Crotone ,61 ,62 ,70 ,288 ,296 ,297 ,311 ,312 ,314 ,318 ,509 ,523 ,569
 Crotoniates ,314 ,508
 Cumes ,30 ,553
 Cyrénaïque ,327 ,330 ,440 ,470 ,471
 Cyrène ,326 ,328 ,329 ,361
 Cyzique ,34
 Daunie ,562
 Dauniens ,562
 Décélie ,22 ,23
 Delphes ,29 ,63 ,68 ,114 ,257 ,258 ,272 ,303 ,568
 Dodone ,63 ,295 ,306
 Doriens ,24 ,26
 Drépanon ,378
 Dymè ,227 ,595
 Egates ,446
 Egée ,33 ,45
 Egypte ,328 ,421 ,426 ,440 ,587
 Elche ,411 ,584
 Engyon ,242 ,279 ,567
 Enna ,56 ,58 ,70 ,79 ,107 ,279 ,373
 Entella ,98 ,175 ,179 ,260 ,271 ,350 ,377 ,392 ,393 ,394 ,395 ,396 ,461 ,583 ,595
 Epipoles ,21 ,97 ,111 ,112 ,147 ,218 ,228
 Epire ,63 ,294 ,301 ,306 ,307 ,309 ,314 ,315 ,416
 Erbita ,319 ,342
 Eryx ,378 ,416 ,432 ,467
 Esino ,561 ,572 ,573 ,574
 Espagne ,363 ,365 ,405 ,409 ,447 ,481 ,482 ,483 ,485
 Etna ,56 ,57 ,89 ,97 ,105 ,106 ,108 ,146 ,152 ,156 ,157 ,175 ,176 ,244 ,263 ,265 ,266 ,279 ,282 ,283 ,285 ,287 ,345 ,394 ,583
 Etoliens ,25
 Etrurie ,27 ,28 ,135 ,184 ,187 ,189 ,278 ,332 ,417 ,510 ,511 ,512 ,513 ,514 ,515 ,518 ,554 ,576 ,599
 Etrusques ,21 ,27 ,28 ,30 ,180 ,184 ,185 ,330 ,332 ,336 ,383 ,510 ,511 ,512 ,513 ,515 ,552 ,563 ,576 ,600
 Eurymédon ,22 ,23
 Gadès ,411 ,481 ,518 ,519
 Gaisates ,558 ,564 ,589 ,593 ,596 ,598 ,599 ,601 ,602
 Galaria ,394 ,583
 Galates ,190
 Galatina ,121
 Galatone ,121
 Gaugamèle ,334
 Gaule ,190 ,416 ,489 ,499 ,500 ,501 ,505 ,520 ,521 ,528 ,541 ,589 ,598
 Gaulois ,64 ,119 ,120 ,183 ,186 ,187 ,309 ,380 ,416 ,419 ,464 ,499 ,501 ,502 ,503 ,504 ,505 ,506 ,508 ,511 ,519 ,521 ,522 ,533 ,538 ,542 ,558 ,559 ,560 ,562 ,563 ,564 ,565 ,597 ,598 ,599
 Géla ,20 ,25 ,26 ,33 ,39 ,42 ,54 ,55 ,71 ,72 ,76 ,77 ,85 ,86 ,89 ,106 ,128 ,151 ,155 ,320 ,350 ,371 ,382 ,425 ,429
 Géléens ,77 ,78 ,217 ,391
 Gênes ,534
 Gibraltar ,481
 Grèce ,19 ,21 ,22 ,44 ,47 ,48 ,49 ,51 ,59 ,60 ,61 ,62 ,63 ,65 ,66 ,68 ,69 ,72 ,73 ,75 ,80 ,82 ,88 ,116 ,118 ,124

,129 ,131 ,133 ,137 ,144
,160 ,162 ,163 ,164 ,168
,171 ,172 ,177 ,182 ,183
,184 ,188 ,193 ,206 ,211
,212 ,247 ,256 ,257 ,261
,264 ,268 ,277 ,278 ,279
,280 ,284 ,285 ,287 ,288
,289 ,292 ,293 ,295 ,296
,297 ,298 ,300 ,301 ,303
,305 ,307 ,308 ,309 ,310
,311 ,314 ,315 ,316 ,318
,327 ,330 ,336 ,340 ,342
,344 ,349 ,364 ,367 ,375
,404 ,405 ,418 ,419 ,420
,423 ,443 ,549 ,559 ,567
,568 ,574 ,576 ,578 ,589
,592

Grecs ,25 ,32 ,33 ,38 ,48 ,49
,64 ,71 ,72 ,81 ,90 ,114
,115 ,121 ,159 ,161 ,165
,174 ,183 ,189 ,190 ,191
,193 ,217 ,263 ,267 ,268
,274 ,276 ,279 ,285 ,288
,308 ,327 ,329 ,331 ,343
,373 ,374 ,380 ,381 ,382
,396 ,397 ,402 ,413 ,418
,420 ,423 ,428 ,429 ,443
,464 ,508 ,535 ,546 ,593

Grenade ,411 ,584 ,590

Guadalajara ,193

Guadalquivir ,411 ,488

Hadrumète ,326 ,540

Halaisa ,152

Halykos ,151 ,155 ,372 ,373
,391

Hécatompyles ,448

Héraclée ,110 ,181 ,216 ,217
,288 ,295 ,302 ,303 ,315
,323 ,373 ,392 ,393 ,491
,517 ,592

Héracléotes ,109 ,181

Herbité ,56 ,58

Hières ,258 ,280

Himère ,38 ,48 ,54 ,102 ,103
,110 ,155 ,157 ,323 ,347
,370 ,371 ,373 ,382 ,409
,491

Himériens ,391

Hipponiates ,61

Hipponion ,61 ,62 ,70

Hirpins ,331 ,508 ,557

Hispani ,365 ,496

Hofra ,404 ,406 ,407 ,408

Iapygie ,24 ,121 ,186 ,187
,215

Iapygiens ,24 ,25 ,26 ,31
,308

Ibères ,32 ,68 ,73 ,75 ,80 ,81
,131 ,133 ,136 ,160 ,191
,192 ,193 ,364 ,370 ,380
,382 ,383 ,409 ,410 ,464
,485 ,494 ,495 ,496 ,498
,522 ,540 ,555

Ibiza ,520

Ilergètes ,494 ,495

Ilipa ,499 ,518 ,519 ,529

Illyriens ,114 ,190

Ingauni ,533

Insubres ,502 ,503 ,506 ,507
,520 ,558 ,597 ,598 ,599
,600

Ioniens ,24

Issa ,64 ,114 ,116

Kef ,399 ,448

Ksour es Saaf ,331 ,413

La Spezia ,587

Lacédémone ,24 ,51 ,69 ,73
,75 ,76 ,82 ,146 ,161 ,162
,168 ,169 ,234 ,361 ,526

Lacédémoniens ,22 ,51 ,67
,68 ,71 ,72 ,80 ,81 ,82 ,83
,103 ,133 ,136 ,161 ,164
,165 ,166 ,193 ,233 ,420
,593

Lacétans ,494

Laconie ,68 ,82 ,303 ,323

Lamapsaque ,139 ,173

Latium ,189 ,560 ,591

Latomies ,22 ,325

Léontinoi ,20 ,30 ,55 ,56 ,57
,70 ,84 ,86 ,87 ,88 ,89 ,90
,106 ,108 ,109 ,113 ,136
,146 ,147 ,149 ,150 ,157
,158 ,213 ,227 ,228 ,241
,243 ,247 ,248 ,250 ,260
,265 ,268 ,279 ,280 ,281
,282 ,283 ,287 ,324 ,347
,361 ,362 ,374 ,567 ,593
,595

Léontins ,21 ,106 ,146 ,147
,218 ,227 ,228 ,243 ,282

Lergètes ,487

Leucade ,214 ,258

Leucas ,197 ,258

Leuctres ,68

Libye ,216 ,268 ,324 ,325
,326 ,343 ,412 ,426 ,432
,480 ,488

Libyens ,326 ,333 ,370 ,371
,377 ,380 ,388 ,400 ,401
,402 ,403 ,404 ,405 ,410
,445 ,449 ,454 ,457 ,459
,460 ,461 ,462 ,463 ,465
,469 ,471 ,472 ,473 ,474
,477 ,478 ,483 ,485 ,489
,495 ,544 ,596

Libyophéniciens ,329 ,422
,463 ,487

Ligures ,333 ,336 ,370 ,380
,381 ,464 ,487 ,505 ,506
,519 ,520 ,521 ,522 ,532
,533 ,536 ,538 ,539 ,541

Ligurie ,529 ,541

Lilybée ,373 ,377 ,378 ,385
,419 ,420 ,432 ,446 ,452
,579

Lipari ,29 ,374

Lissa ,114

Lissos ,63 ,64 ,114

Locres ,60 ,61 ,62 ,66 ,110
,116 ,177 ,182 ,199 ,231
,246 ,288 ,523 ,530 ,586

Locriens ,103 ,176 ,246 ,247
,508

Lucanie ,110 ,153 ,179 ,180
,181 ,293 ,305 ,307

Lucaniens ,61 ,177 ,182 ,184
,204 ,231 ,245 ,246 ,258
,283 ,293 ,294 ,295 ,298
,299 ,303 ,305 ,306 ,309
,314 ,352 ,353 ,508 ,585
,587

Lusitaniens ,497 ,557 ,558

Maccéens ,487

Macédoine ,63 ,256 ,302
,535 ,554 ,589

Macédoniens ,536

Mahdia ,331 ,413

Mamertins ,253 ,347 ,348
,349 ,350 ,351 ,352 ,353
,354 ,355 ,357 ,358 ,365
,419 ,444 ,461 ,479 ,583
,595

Mandonion ,293

Mantinéens ,23 ,25
 Marches ,120 ,183 ,572
 Marianopoli ,153 ,373
 Maroc ,400 ,406 ,447
 Marsala ,331 ,413
 Marseille ,470 ,501 ,587 ,588 ,589 ,600
 Maures ,359 ,400 ,487 ,493 ,532 ,534 ,536 ,538 ,539
 Mauritaniens ,487
 Mazaros ,425
 Medjerda ,469
 Medméens ,103 ,176
 Messapie ,177
 Messapiens ,26 ,27 ,293 ,294 ,295 ,308
 Messène ,37 ,43 ,486
 Messéniens ,51 ,82 ,103 ,104 ,131 ,147 ,148 ,157 ,162 ,165 ,264 ,594
 Messine ,20 ,51 ,54 ,57 ,58 ,60 ,71 ,100 ,103 ,104 ,113 ,143 ,147 ,157 ,162 ,165 ,175 ,176 ,241 ,244 ,267 ,280 ,283 ,286 ,323 ,330 ,342 ,349 ,350 ,355 ,357 ,374 ,595
 Messiniens ,104 ,217 ,351 ,352 ,391
 Métagonie ,487
 Métaponte ,25 ,153 ,180 ,288 ,299 ,302 ,305 ,306 ,311 ,312 ,523 ,592
 Métapontins ,309 ,508
 Métaure ,506 ,511 ,528 ,534 ,573
 Milan ,506 ,529 ,533 ,556
 Milet ,33 ,36
 Minorque ,499 ,520
 Modène ,507
 Monte Bibele ,555 ,574 ,587
 Montemolin ,489
 Morgantina ,58 ,70 ,108 ,319 ,365 ,497 ,594
 Moscano di Fabriano ,572 ,574
 Motyè ,37 ,54 ,76 ,78 ,101 ,102 ,134 ,135 ,143 ,176 ,428 ,582
 Motyens ,78 ,134 ,138
 Murgantia ,364 ,365
 Myles ,101
 Mytistratos ,153 ,158 ,180
 Naples ,30 ,62 ,298 ,303 ,305 ,586 ,588
 Naupacte ,103
 Naxos ,25 ,30 ,55 ,56 ,60 ,66 ,70 ,127 ,138 ,146 ,148 ,160 ,395
 Neapolis ,151 ,229 ,326
 Numana ,572 ,586
 Numides ,329 ,400 ,402 ,403 ,404 ,408 ,410 ,464 ,473 ,476 ,480 ,487 ,491 ,492 ,538 ,557
 Numidie ,487
 Olcades ,487 ,493
 Ombriens ,511 ,563 ,574
 Orètes ,487
 Ortygie ,98 ,111 ,112 ,126 ,218 ,219 ,224 ,229 ,230 ,260 ,269 ,347 ,361 ,363
 Orvieto ,561
 Pachynos ,215
 Padouans ,300
 Padoue ,300
 Paestum ,295
 Palerme ,37 ,108 ,155 ,184 ,378 ,428 ,430 ,444
 Péloponnèse ,19 ,22 ,31 ,32 ,44 ,57 ,69 ,82 ,103 ,104 ,133 ,161 ,164 ,172 ,209 ,213 ,226 ,235 ,257 ,258
 Péloponnésiens ,23 ,213 ,219 ,239
 Pentriens ,508
 Pérouse ,512
 Perse ,34 ,48 ,294
 Perses ,294 ,339
 Pérugins ,513
 Pharos ,64 ,114 ,116
 Phénicie ,51
 Phéniciens ,51 ,245 ,370 ,394 ,488 ,551
 Phocidiens ,257 ,303
 Phrygie ,36
 Piakos ,109 ,110
 Picénum ,561
 Pietrabbondante ,561
 Piobbico ,572 ,574
 Pitanates ,303 ,304
 Plaisance ,506 ,507 ,521
 Platani ,151 ,155 ,283 ,372 ,373 ,392
 Pontecagnano ,577
 Populonia ,332
 Poseidonia ,109
 Pouilles ,115 ,121 ,303
 Pozo Moro ,590 ,591
 Préneste ,559 ,560
 Prénestins ,513 ,560
 Provence ,555
 Puniqes ,388 ,391 ,488 ,557
 Pyrénées ,494 ,497 ,520
 Pyrgi ,134 ,138 ,181 ,184 ,185 ,186 ,187 ,577
 Regalbuto ,352
 Resuttano ,153 ,155
 Rhégiens ,101 ,241 ,261
 Rhégion ,20 ,57 ,60 ,61 ,62 ,70 ,102 ,104 ,108 ,127 ,184 ,241 ,245 ,246 ,260 ,261 ,288 ,297 ,317 ,318 ,351 ,354 ,355 ,364 ,366 ,395 ,557 ,569
 Rhodiens ,25 ,26
 Rhône ,500 ,530 ,589 ,598 ,599
 Rocca Nadore ,392
 Romains ,186 ,294 ,298 ,299 ,300 ,309 ,314 ,351 ,354 ,355 ,357 ,361 ,362 ,363 ,364 ,366 ,385 ,388 ,399 ,403 ,416 ,419 ,422 ,423 ,453 ,458 ,465 ,466 ,475 ,478 ,479 ,485 ,488 ,489 ,492 ,495 ,496 ,497 ,498 ,499 ,500 ,502 ,505 ,506 ,507 ,508 ,509 ,511 ,513 ,518 ,521 ,522 ,528 ,529

,533 ,535 ,537 ,538 ,540
,542 ,546 ,557 ,558 ,559
,563 ,564 ,573 ,576 ,590
,600

Rome ,119 ,121 ,183 ,184
,186 ,187 ,294 ,295 ,298
,300 ,309 ,311 ,313 ,314
,315 ,349 ,354 ,355 ,360
,361 ,362 ,364 ,367 ,371
,373 ,375 ,376 ,378 ,381
,384 ,390 ,392 ,394 ,403
,423 ,424 ,437 ,439 ,440
,444 ,445 ,446 ,447 ,448
,450 ,454 ,458 ,462 ,463
,464 ,465 ,467 ,479 ,480
,483 ,485 ,486 ,488 ,491
,492 ,494 ,496 ,497 ,500
,506 ,507 ,508 ,509 ,510
,511 ,515 ,518 ,520 ,521
,528 ,530 ,531 ,532 ,533
,534 ,535 ,543 ,545 ,555
,556 ,557 ,559 ,563 ,564
,565 ,573 ,576 ,587 ,589
,594 ,597 ,599 ,600

Roquepertuse ,555

Roselle ,332

Sabine ,186

Sagonte ,487 ,521 ,530

Sagontins ,521

Sahel ,413 ,414

Salentin ,121

Salernitain ,576

Salso ,155 ,347 ,373

Sambucca ,392

Samnites ,178 ,303 ,304 ,308
,314 ,326 ,351 ,508 ,557
,563 ,585

Samnium ,303 ,353 ,466

San Ginesio ,561 ,572 ,574

Santa Paolina di Filottrano
,572

Sardaigne ,371 ,373 ,375
,376 ,386 ,387 ,388 ,389
,390 ,397 ,398 ,426 ,435
,473 ,475 ,477 ,478 ,479
,517 ,518 ,519 ,529 ,534

Sardes ,370 ,388 ,478

Ségeste ,48 ,54 ,345 ,372
,424

Sélinonte ,20 ,33 ,37 ,38 ,54
,323 ,371 ,372 ,382 ,391
,392 ,424 ,425 ,432 ,446
,477

Sélinontins ,391

Sénons ,119 ,183 ,188 ,416
,556 ,558 ,561 ,562 ,563
,564 ,570 ,572 ,573 ,574
,575 ,597

Sentinum ,563

Serra Orlando ,108 ,365

Séville ,489

Sicanes ,217 ,391

Sicca ,399 ,401 ,446 ,448
,449 ,451 ,452 ,453 ,454
,455 ,457 ,458

Sicile ,18 ,19 ,20 ,21 ,22 ,23
,25 ,27 ,29 ,30 ,31 ,32 ,33
,35 ,38 ,40 ,41 ,42 ,43 ,44
,45 ,47 ,48 ,49 ,50 ,51 ,52
,53 ,54 ,58 ,59 ,60 ,63 ,64
,65 ,68 ,71 ,72 ,74 ,79 ,81
,83 ,86 ,101 ,110 ,111
,112 ,114 ,116 ,120 ,131
,139 ,143 ,146 ,150 ,152
,158 ,159 ,160 ,163 ,167
,171 ,173 ,174 ,177 ,180
,190 ,192 ,195 ,196 ,198
,201 ,202 ,210 ,211 ,213
,215 ,232 ,234 ,235 ,239
,240 ,244 ,245 ,246 ,247
,248 ,251 ,253 ,254 ,255
,256 ,257 ,259 ,260 ,261
,262 ,263 ,264 ,265 ,268
,270 ,274 ,276 ,278 ,279
,283 ,285 ,286 ,287 ,291
,292 ,294 ,298 ,299 ,303
,307 ,313 ,316 ,320 ,322
,323 ,324 ,325 ,328 ,329
,331 ,332 ,335 ,337 ,341
,342 ,344 ,346 ,348 ,349
,352 ,354 ,355 ,356 ,360
,361 ,365 ,366 ,368 ,370
,371 ,372 ,373 ,374 ,375
,376 ,377 ,378 ,379 ,381
,382 ,384 ,386 ,387 ,390
,391 ,392 ,393 ,396 ,397
,398 ,399 ,400 ,404 ,406
,409 ,410 ,412 ,415 ,418
,419 ,423 ,425 ,426 ,427
,428 ,429 ,430 ,431 ,432
,433 ,434 ,435 ,436 ,438
,439 ,440 ,445 ,446 ,448
,449 ,450 ,458 ,459 ,460
,465 ,466 ,467 ,468 ,469
,470 ,471 ,479 ,481 ,482
,488 ,490 ,516 ,519 ,523
,525 ,531 ,543 ,544 ,545
,546 ,547 ,557 ,559 ,566
,568 ,580 ,583 ,584 ,585
,588 ,593 ,595 ,596 ,602

Siciliens ,33 ,77 ,200 ,217
,234 ,254 ,263 ,270 ,274

Sicules ,21 ,25 ,27 ,30 ,52
,58 ,72 ,97 ,104 ,148 ,157
,160 ,161 ,217 ,243 ,263
,319 ,391

Sicyone ,80

Sidicins ,354 ,355

Sileraioi ,152 ,158 ,178

Solonte ,58 ,70 ,103 ,397
,432

Sparte ,21 ,32 ,33 ,43 ,45 ,50
,62 ,65 ,66 ,67 ,68 ,69 ,72
,75 ,80 ,82 ,99 ,114 ,147
,148 ,155 ,160 ,161 ,162
,163 ,164 ,165 ,166 ,167
,168 ,169 ,170 ,171 ,211
,212 ,214 ,218 ,232 ,233
,234 ,235 ,258 ,259 ,292
,293 ,298 ,299 ,301 ,303
,304 ,307 ,313 ,322 ,421
,553 ,565 ,568 ,584

Spartiates ,24 ,32 ,33 ,34 ,44
,166 ,232 ,235 ,298 ,322
,568

Syracusains ,20 ,21 ,22 ,26
,36 ,38 ,39 ,51 ,57 ,71 ,87
,99 ,111 ,116 ,118 ,119
,126 ,127 ,163 ,166 ,167
,174 ,191 ,192 ,211 ,219
,220 ,221 ,222 ,223 ,224
,225 ,226 ,227 ,228 ,229
,230 ,231 ,233 ,234 ,238
,239 ,240 ,241 ,247 ,251
,254 ,259 ,263 ,274 ,283
,284 ,307 ,326 ,341 ,345
,346 ,351 ,352 ,355 ,360
,362 ,364 ,391 ,566

Syracuse ,18 ,20 ,21 ,22 ,25
,26 ,30 ,32 ,33 ,34 ,36 ,37
,38 ,39 ,41 ,43 ,44 ,45 ,46
,47 ,48 ,49 ,51 ,52 ,54 ,55
,56 ,57 ,59 ,60 ,63 ,66 ,67
,68 ,71 ,75 ,80 ,82 ,83 ,84
,85 ,86 ,88 ,89 ,91 ,92 ,93
,94 ,97 ,99 ,100 ,102 ,105
,106 ,107 ,108 ,110 ,111
,112 ,113 ,115 ,116 ,117
,119 ,126 ,127 ,128 ,129
,132 ,133 ,134 ,136 ,137
,138 ,139 ,140 ,141 ,143
,147 ,149 ,154 ,157 ,163
,165 ,166 ,167 ,170 ,173
,174 ,175 ,179 ,184 ,185
,192 ,194 ,196 ,200 ,203
,205 ,207 ,208 ,209 ,210
,211 ,212 ,213 ,215 ,216
,217 ,218 ,219 ,222 ,224
,225 ,226 ,227 ,228 ,229
,230 ,232 ,233 ,234 ,235
,237 ,238 ,240 ,241 ,242

,243 ,244 ,245 ,246 ,247
 ,248 ,250 ,251 ,253 ,254
 ,255 ,256 ,259 ,260 ,261
 ,262 ,264 ,265 ,266 ,267
 ,269 ,270 ,271 ,272 ,273
 ,274 ,275 ,276 ,277 ,278
 ,280 ,282 ,283 ,285 ,286
 ,287 ,288 ,296 ,297 ,300
 ,301 ,313 ,316 ,317 ,318
 ,319 ,320 ,321 ,323 ,324
 ,325 ,326 ,330 ,331 ,332
 ,339 ,342 ,344 ,345 ,346
 ,347 ,349 ,350 ,352 ,353
 ,355 ,356 ,357 ,358 ,359
 ,360 ,361 ,362 ,363 ,366
 ,368 ,371 ,372 ,373 ,374
 ,383 ,393 ,406 ,419 ,427
 ,429 ,465 ,470 ,482 ,497
 ,498 ,517 ,523 ,531 ,545
 ,559 ,560 ,565 ,566 ,567
 ,569 ,576 ,578 ,581 ,587
 ,593 ,595
 Tage ,411 ,493 ,494 ,520
 ,584
 Tarantinoi ,554
 Tarente ,62 ,66 ,121 ,162
 ,253 ,258 ,288 ,289 ,290
 ,292 ,294 ,295 ,297 ,298
 ,299 ,300 ,301 ,302 ,303
 ,304 ,306 ,307 ,308 ,309
 ,310 ,311 ,312 ,313 ,314
 ,315 ,318 ,320 ,322 ,333
 ,368 ,505 ,509 ,554 ,562
 ,568 ,569 ,573 ,584 ,592
 ,595
 Tarentins ,76 ,162 ,293 ,295
 ,299 ,303 ,305 ,307 ,310
 ,311 ,508
 Tarquinia ,27 ,332 ,417 ,512
 ,577
 Tauriani ,351
 Tauromenion ,104
 Télamon ,599
 Ténare ,164 ,308 ,578 ,584
 ,587
 Tessin ,502
 Tharros ,389
 Thébains ,68 ,80 ,82
 Thèbes ,68 ,170
 Thersites ,487
 Thessalie ,68 ,81 ,361
 Théveste ,401 ,448
 Thourioi ,24 ,25 ,44 ,79 ,109
 ,135 ,142 ,176 ,266 ,288
 ,295 ,582
 Thrace ,23 ,45
 Thraces ,23
 Tibur ,559
 Tiburtins ,559 ,560
 Tindari ,352
 Torto ,155
 Transalpins ,597 ,598 ,599
 Transpadane ,506
 Trasimène ,359 ,361 ,489
 ,496 ,504 ,538
 Trébie ,359 ,490 ,497 ,503
 ,538
 Tunis ,325 ,438 ,445 ,450
 ,452 ,453 ,458 ,459 ,463
 ,469 ,473 ,476 ,477
 Tunisie ,387 ,407 ,413 ,488
 Turdétans ,558
 Tyndaris ,104 ,147 ,148 ,264
 ,266 ,352 ,593 ,596
 Tyrrhénie ,27 ,53 ,185
 Tyrrhéniens ,21 ,25 ,180
 ,326
 Utique ,469 ,472 ,479
 Vaccéens ,493
 Véies ,29
 Vénètes ,502
 Vetulonia ,332 ,514
 Villalfonsina ,561
 Villaricos ,411 ,584 ,590
 Villarrosa ,152 ,153
 Viterbe ,514
 Volsques ,530
 Volterra ,514
 Zacynthe ,103 ,214
 Zacynthiens ,214 ,239 ,250
 Zama ,493 ,499 ,510 ,525
 ,532 ,534 ,535 ,536 ,537
 ,539 ,540 ,541

TABLE DES MATIÈRES

TOME I

INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	5
----------------------------	---

PARTIE I :	L'HISTOIRE DU MERCENARIAT EN SICILE DE L'EXPÉDITION D'ATHÈNES À LA TYRANNIE DE DENYS LE JEUNE.....	17
-------------------	---	-----------

CHAPITRE I :	LA RÉINTRODUCTION DU MERCENARIAT EN SICILE À LA FIN DU VÈME SIÈCLE.....	19
---------------------	--	-----------

SECTION I -	L'EXPÉDITION DE SICILE.....	19
--------------------	------------------------------------	-----------

SECTION II -	HERMOCRATE OU L'IMPOSSIBLE RETOUR À SYRACUSE.....	33
---------------------	--	-----------

CHAPITRE II :	L'ÂGE D'OR DU MERCENARIAT SOUS DENYS L'ANCIEN	46
----------------------	--	-----------

SECTION I -	LE RÔLE DES MERCENAIRES DANS LA TYRANNIE DE DENYS L'ANCIEN	47
--------------------	---	-----------

<i>§ 1 -</i>	<i>Les guerres de Denys en Sicile et ailleurs.....</i>	<i>47</i>
--------------	--	-----------

A)	Les campagnes contre Carthage : problèmes de chronologie	48
----	--	----

B)	Les campagnes en Sicile.....	54
----	------------------------------	----

a)	D'une guerre à l'autre : 405-398	55
----	--	----

b)	Vers le contrôle de l'aire orientale.....	57
----	---	----

C)	Les campagnes en Grande Grèce et en Adriatique	59
----	--	----

a)	Les guerres en Grande Grèce.....	60
----	----------------------------------	----

b)	Les campagnes en Adriatique.....	62
----	----------------------------------	----

D)	Les expéditions en Grèce.....	65
----	-------------------------------	----

<i>§ 2 -</i>	<i>Les mercenaires et l'armée de Denys l'Ancien</i>	<i>70</i>
--------------	---	-----------

A)	Catalogue quantitatif et qualitatif des forces militaires de Denys.....	71
----	---	----

B)	Du bon usage des mercenaires dans la guerre.....	76
----	--	----

a)	La bataille de Géla (405).....	76
----	--------------------------------	----

b)	Le siège de Motyè (399).....	78
----	------------------------------	----

C)	Des mercenaires « siciliens » au service de Sparte	80
----	--	----

<i>§ 3 -</i>	<i>La garde personnelle de Denys I.....</i>	<i>84</i>
--------------	---	-----------

A)	Gardes du corps et mercenaires : des troupes aux contours peu distincts	84
----	---	----

a)	Les mercenaires dans la prise du pouvoir de Denys : de l'image à la réalité.....	85
----	--	----

b)	L'affaire de Léontinoi.....	86
----	-----------------------------	----

c)	Gardes du corps et mercenaires à Syracuse en 405	89
----	--	----

B)	La garde personnelle de Denys au cœur de la vie politique syracusaine.....	92
----	--	----

a)	« De l'utilité des gardes du corps et des mercenaires » : un débat philosophique au IVème siècle ?	92
----	---	----

b)	De la théorie à la réalité : les mercenaires face aux staseis syracusaines de 404 et 398	97
----	--	----

<i>§ 4 -</i>	<i>Les garnisons.....</i>	<i>100</i>
--------------	---------------------------	------------

A)	Les garnisons de Sicile	101
----	-------------------------------	-----

B)	Les garnisons d'Adriatique.....	113
----	---------------------------------	-----

SECTION II -	LE POIDS ÉCONOMIQUE DES MERCENAIRES.....	123
---------------------	---	------------

<i>§ 1 -</i>	<i>L'équipement des mercenaires</i>	<i>123</i>
--------------	---	------------

<i>§ 2 -</i>	<i>Le mercenariat et l'économie de guerre dionysienne.....</i>	<i>131</i>
--------------	--	------------

<i>§ 3 -</i>	<i>Les concessions de terres : installations de mercenaires</i>	<i>145</i>
--------------	---	------------

SECTION III -	UN ENRÔLEMENT À LARGE ÉCHELLE	159
----------------------	--	------------

§ 1 -	<i>Denys l'Ancien et les mercenaires grecs : un exemple de recrutement « organisé »</i>	161
	A) « L'alliance » entre Denys l'Ancien et Sparte	162
	B) De l'influence du recrutement grec.....	171
§ 2 -	LES MERCENAIRES ITALIQUES AU SERVICE DE DENYS	174
§ 3 -	UNE COLLABORATION « CONTROVERSÉE » : DENYS ET LES CELTES	182
§ 4 -	UN EXEMPLE DE RECRUTEMENT OCCASIONNEL : L'EXEMPLE DES IBÈRES	191
CHAPITRE III : LES MERCENAIRES ENTRE LA TYRANNIE ET LA CITÉ (367/346)		196
SECTION I - DENYS LE JEUNE ET LES MERCENAIRES (367-360)		201
§ 1 -	<i>La succession au pouvoir de Denys l'Ancien</i>	201
§ 2 -	<i>L'état des forces mercenaires à Syracuse</i>	203
§ 3 -	<i>La révolte des mercenaires de 361-360</i>	206
SECTION II - L'EXPÉDITION DE DION		210
§ 1 -	<i>Les préparatifs de l'expédition</i>	211
§ 2 -	<i>Un enrôlement bien singulier</i>	212
§ 3 -	<i>L'arrivée en Sicile</i>	215
SECTION III - LES MERCENAIRES DANS LES LUTTES POLITIQUES À SYRACUSE (357-354)		217
§ 1 -	<i>L'échec de Denys le Jeune face à Dion (357-356)</i>	217
	A) La fuite des Léontins et des Campaniens.....	218
	B) Le retour manqué de Denys le Jeune (automne 357- printemps 356) : la bataille de Syracuse.....	219
	C) Le départ de Denys et les premières divisions dans le camp des Syracusains	222
§ 2 -	<i>Dion et les Syracusains : des rapports bien difficiles (356-355)</i>	224
	A) Syracuse contre Dion et ses mercenaires (été 356).....	225
	B) La contre-offensive de Nypsios	229
§ 3 -	<i>La chute de Dion</i>	232
	A) Sparte dans les luttes syracusaines.....	232
	B) La mort de Dion (354/353).....	236
SECTION IV - LES ANNÉES NOIRES DE SYRACUSE : DU RÈGNE DE CALLIPPOS AU RETOUR DE DENYS LE JEUNE		240
§ 1 -	<i>Des cités aux mains d'étrangers : les exemples de Syracuse et de Léontinoi</i>	241
§ 2 -	<i>L'effondrement de l'empire dionysien</i>	244
PARTIE II : GRANDEUR ET DÉCADENCE DU MERCENARIAT EN OCCIDENT : DES « STRATÈGES ÉTRANGERS » À LA CHUTE DE SYRACUSE 252		
CHAPITRE IV : LES MERCENAIRES ET LA POLITIQUE DE RESTAURATION DE TIMOLÉON EN SICILE (344-336)		254
SECTION I - L'EXPÉDITION DE TIMOLÉON		256
§ 1 -	<i>L'armée de Timoléon</i>	257
§ 2 -	<i>L'arrivée en Italie (344)</i>	260
SECTION II - DU DÉBARQUEMENT À TAUROMÉNION À LA PRISE DE SYRACUSE (344-342)		262

§ 1 - <i>Le débarquement à Tauroménion</i>	262
§ 2 - <i>La bataille d'Adranos</i>	263
§ 3 - <i>La prise de Syracuse (343-342)</i>	266
SECTION III - TIMOLÉON CONTRE LES CARTHAGINOIS	270
§ 1 - <i>La défection de Thrasyos</i>	271
§ 2 - <i>La bataille du Crimisos (341)</i>	273
SECTION IV - TIMOLÉON CONTRE LES TYRANS : LE DÉCLIN DU POUVOIR MERCENAIRE EN SICILE	276
§ 1 - <i>La punition de Thrasyos et la mort de Postumius</i>	276
§ 2 - <i>La fin des tyrannies en Sicile</i>	278
A) <i>La chute d'Hicétas</i>	280
B) <i>La fin de Mamercos</i>	282
CHAPITRE V : LA GRANDE GRÈCE À L'ÉPOQUE DES « CONDOTTIERI » (SECONDE MOITIÉ DU IVÈME SIÈCLE)	288
SECTION I : LES CONDOTTIERI DU IVÈME SIÈCLE : PROBLÈME DE DÉFINITION ET CADRE CHRONOLOGIQUE	290
§ 1 - <i>« Condottieri » ou « stratèges étrangers »</i>	290
§ 2 - <i>Les expéditions de la seconde moitié du IVème siècle : cadre chronologique</i>	292
A) Archidamos	292
B) Alexandre le Molosse	294
C) Agathocle.....	296
D) Cléonyme.....	298
SECTION II : UNE MOBILISATION CONSIDÉRABLE D'HOMMES ET DE CAPITAUX	301
SECTION III : TARENTE ET LE MERCENARIAT	310
CHAPITRE VI : LE MERCENARIAT SOUS LE RÈGNE D'AGATHOCLE	316
SECTION I - UNE CARRIÈRE DANS LES ARMES	316
§ 1 - <i>Les débuts militaires et l'exil</i>	317
§ 2 - <i>L'accession au pouvoir</i>	318
§ 3 - <i>L'expédition d'Acrotatos</i>	321
SECTION II - LE « CONDOTTIERE » GÉNIAL DE L'EXPÉDITION LIBYQUE	324
§ 1 - <i>L'expédition libyenne</i>	325
§ 2 - <i>L'allié Ophellas</i>	326
§ 3 - <i>L'échec d'Afrique</i>	329
SECTION III - LES MERCENAIRES D'AGATHOCLE	330
SECTION IV - AGATHOCLE ET LA PRATIQUE DU MERCENARIAT	334
§ 1 - <i>Agathocle et ses mercenaires : entre confiance et trahison</i>	334
§ 2 - <i>Les frappes monétaires</i>	337
SECTION V - LE DÉVELOPPEMENT DU MERCENARIAT EN SICILE À L'ÉPOQUE D'AGATHOCLE ET SES CONSÉQUENCES	341

TOME II

CHAPITRE VII : LES DERNIERS FEUX DU MERCENARIAT EN SICILE : DES MAMERTINS À LA CHUTE DE SYRACUSE	349
SECTION I - L'AVENTURE DES MAMERTINS DE MESSINE.....	349
SECTION II - LE RÈGNE DE HIÉRON II (275-215).....	356
SECTION III - LA CHUTE DE SYRACUSE ET LA FIN DU MERCENARIAT EN SICILE	360

PARTIE III : L'HISTOIRE DU MERCENARIAT À CARTHAGE (FIN VÈME SIÈCLE-DÉBUT IIÈME SIÈCLE).....	369
--	------------

CHAPITRE VIII : LE MERCENARIAT À CARTHAGE DE LA FIN DU VÈME SIÈCLE JUSQU'EN 238.....	371
---	------------

SECTION I - LES MERCENAIRES DANS L'ORGANISATION MILITAIRE CARTHAGINOISE.....	376
---	------------

§ 1 - <i>Les mercenaires et la guerre</i>	376
A) Des chiffres et des mercenaires	376
B) De l'utilité des mercenaires dans le combat.....	382
§ 2 - <i>Les mercenaires dans la défense de l'empire carthaginois</i>	386
A) Les mercenaires carthaginois de Sardaigne	387
B) Les mercenaires carthaginois de Sicile	390

SECTION II - LE RECRUTEMENT DES MERCENAIRES.....	398
---	------------

§ 1 - <i>La diffusion du mercenariat en Afrique du Nord</i>	400
§ 2 - <i>L' enrôlement des mercenaires</i>	405
§ 3 - <i>Les zones de recrutement</i>	409
A) Une zone privilégiée de recrutement : l'aire ibérique.....	410
B) Une zone aux potentialités énormes : la péninsule italique.....	412
C) Un marché ouvert : la Grèce.....	418

SECTION III - L'ENTRETIEN DES MERCENAIRES : CONTRAT ET SOLDES	424
--	------------

§ 1 - <i>Les frappes militaires puniques en Sicile</i>	427
§ 2 - <i>Les monnayages de la première guerre punique</i>	436

CHAPITRE IX : LA « GUERRE DES MERCENAIRES » OU « L'INSURRECTION LIBYQUE » : ENTRE IDÉOLOGIE POLYBIENNE ET RÉALITÉ HISTORIQUE	441
---	------------

SECTION I - LA RÉVOLTE DES MERCENAIRES.....	446
--	------------

§ 1 - <i>L'affaire de Sicca ou le règlement difficile de la première guerre punique</i>	446
§ 2 - <i>Les négociations de Tunis</i>	453

SECTION II - LES MERCENAIRES DANS L'INSURRECTION LIBYQUE.....	459
--	------------

§ 1 - <i>Les mercenaires au service des Libyens</i>	462
§ 2 - <i>Les mercenaires et leurs chefs dans l'insurrection</i>	465
§ 3 - <i>L'attitude des mercenaires dans le conflit</i>	472

CHAPITRE XIII : LE MERCENARIAT : UNE MIGRATION DEFINITIVE.....	593
SECTION I - LE MERCENARIAT EN SICILE : UNE FORME DE « COLONISATION ».....	593
SECTION II - LE MERCENARIAT TRANSALPIN ET LE PROBLEME DES MIGRATIONS NEGOCIEES.....	596
CONCLUSION GÉNÉRALE	604
PROSOPOGRAPHIE.....	610
BIBLIOGRAPHIE	623
INDICES	666
TABLE DES MATIÈRES	680
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	687

LISTE DES ILLUSTRATIONS

PLANCHES

PLANCHE 1 : Monnaies d'or de l'époque de Denys l'Ancien (100 litras)

PLANCHE 1 bis : Monnaies d'or de l'époque de Denys l'Ancien (50 litras)

PLANCHE 2 : Monnaies d'argent de l'époque de Denys l'Ancien

PLANCHE 2bis : Reproductions DAI.

*
* *

Monnayages mercenaires

PLANCHE 3 : Région Centre-Nord- *SILERAIOI*

PLANCHE 4 : *ATHL – PETRINOI*

PLANCHE 5 : Mercenaires non identifiés de la zone de Catalvuturo et de Santa Caterina Villarrosa.

PLANCHE 6 : *MYTISTRATOS*

PLANCHE 7 : *TYRRHNOI*

PLANCHE 8 : Monnaies de Céphaloedion ; monnaies de Piakos et Adranos.

PLANCHE 9 : Monnaies de Catane et Léontinoi. Région d'Agrigente : *KAINON*.

PLANCHE 10 : Mercenaires de la région de l'Etna (*AMESELON* ; mercenaires d'Alaisa)

PLANCHE 11 : Mercenaires non identifiés (d'Halontion) ; *AITNA*

PLANCHE 12 : Campaniens de la région de l'Etna.

*
* *

PLANCHE 13 : Monnayages des « stratèges étrangers » : Archidamos ; Alexandre le Molosse ; Acrotatos.

PLANCHE 14 : Monnayages d'Agathocle.

PLANCHE 14 bis : Monnayages de Philippe II et d'Alexandre.

PLANCHE 15 : Mamertins.

PLANCHE 16 : *HISPANORUM*

PLANCHE 17 : Monnayages d'Entella et de Nakonè.

PLANCHE 17 bis : Monnayages d'Entella et de Nakonè.

*
* *

Les frappes carthagoises en Sicile.

PLANCHE 18 : Série 1.

PLANCHE 19 : Série 2.

PLANCHE 20 : Série 3.

PLANCHE 20 bis : Série 3.

PLANCHE 21 : Série 4.

PLANCHE 22 : Série 5.

PLANCHE 23 : Série 6.

PLANCHE 24 : Monnayages de l'atelier de Carthage (groupe IIIa, IV, V).

PLANCHE 24 bis : Monnayages de l'atelier de Carthage (groupe VIII).

PLANCHE 25 : Les monnayages d'or et d'électrum de la première guerre punique.

*
* *

Monnaies de l'insurrection libyque.

PLANCHE 26 : Monnaies d'or de l'insurrection libyque.

PLANCHE 27 : Monnaies d'argent de l'insurrection libyque.

PLANCHE 27 bis : Monnaies d'argent de l'insurrection libyque.

PLANCHE 28 : Monnaies de bronze de l'insurrection libyque.

PLANCHE 29 : Monnayages barcides en Espagne.

*
* *

Monnaies de la seconde guerre punique.

PLANCHE 30 : Monnaies de l'atelier de Carthage.

PLANCHE 31 : Monnaies des ateliers d'Italie et de Sicile.

PLANCHE 32 : Monnaies étrusques de la seconde guerre punique.

*
* *

PLANCHE 33 : Monnaies à légende lépontienne.

PLANCHE 33 bis : Monnaies à légende lépontienne.

CARTES

- CARTE 1 : La Sicile au temps de la première guerre gréco-punique
- CARTE 2 : Garnisons de Denys l'Ancien en Sicile
- CARTE 3 : Le château de l'Euryale
- CARTE 3 bis : Plan général de Syracuse et plan détaillé de l'île d'Ortygie.
- CARTE 4 : La présence syracusaine en Adriatique
- CARTE 5 : Relevé des installations mercenaires en Sicile grecque.
- CARTE 6 : Répartition des monnayages mercenaires dans la zone centre-nord.
- CARTE 7 : Le territoire mamertin à son apogée (c.276-c.269).
- CARTE 8 : « L'épicratie » punique au IV^{ème} siècle.
- CARTE 9 : Les confins méridionaux de « l'épicratie » punique au IV^{ème} siècle.
- CARTE 10 : Les confins de l'empire syracusain à l'époque de Timoléon.
- CARTE 11 : « L'épicratie » punique à la veille de la première guerre punique.
- CARTE 12 : Fortifications de la Sardaigne au IV^{ème} siècle.
- CARTE 13 : Principaux sites de la guerre d'Afrique.
- CARTE 14 : De Carthagène à Zama.
- CARTE 15 : L'Espagne sous les Barcides.
- CARTE 16 : La Cisalpine et la seconde guerre punique.
- CARTE 17 : Carte des sites antiques compris entre l'isthme Tarente-Poseidonia et le détroit de Messine.
- CARTE 18 : Dispositifs des batailles de Cannes et de Zama.
- CARTE 19 : Carte de l'Italie Centrale
- CARTE 20 : Le territoire des Sénons
- CARTE 21 : La pénétration celtique sur la côte adriatique
- CARTE 22 : Principaux centres de recrutement de la péninsule ibérique

- CARTE 23 : Trouvailles monétaires entre la vallée du Rhône et la vallée de l'Isère
- CARTE 24 : Carte de diffusion des casques de type celtique et étrusco-italique dans la péninsule ibérique

Documents archéologiques et épigraphiques

- DOCUMENT 1 : Inscription de Velthur Spurinna.
- DOCUMENT 2 : Inscriptions du sanctuaire d'El Hofra, n° 41,74,75,76,77.
- DOCUMENT 3 : Inscriptions du sanctuaire d'El Hofra, n° 78,79,80,81 et Bertrand/Szyncer 82.
- DOCUMENT 4 : Inscription d'Holchonius (?).
- DOCUMENT 5 : Tombeau punique de Ksour-es-Saf.
- DOCUMENT 6 : Cuirasse de Ksour-es-Saf.
- DOCUMENT 7 : Casque de Canosa à décor de bronze et de corail
- DOCUMENT 8 : Sépulture gauloise : San Ginesio
- DOCUMENT 9 : Tombe des mobiliers de Montefortino d'Arcevia
- DOCUMENT 10 : Stèle de Nikomakos